JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

On s'abonne aux mêmes adresses, pour le

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE, ou Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tout genre, Cartes géographiques et Œuvres de musique qui paraissent dans les divers *pays étrangers à la France,* classés par ordre de matières, avec des Notices littéraires, scientifiques, etc. — Il en paraît depuis 1801 tous les mois un cahier de deux feuilles in-8°. en petits caractères, à doubles colonnes. Prix de la souscription pour l'année, 15 fr. franc de port par tout le royaume.

Tous les cinq ans on publie une Table générale systématique de tous les articles annoncés dans les 57 cahiers qui ont paru dans cet intervalle. Cette Table se vend aussi séparément sous le titre de *Répertoire*, et forme jusqu'à présent, depuis l'an 1801, quatre volumes, au prix de 4 fr. chacun.

On peut encore se procurer la collection complète de ce journal.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE,

OU

Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tout genre, Cartes géographiques, Œuvres de Gravure et de Musique qui paraissent en France, *classés par ordre de matières, avec une notice des Séances académiques et des prix qui y ont été proposés, le Nécrologe des Écrivains et Artistes célèbres de la France, des Nouvelles littéraires et bibliographiques*, etc.

ANNÉE 1821.



A PARIS

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, N°. 17,

ET MÊME MAISON DE COMMERCE

A STRASBOURG, rue des Serruriers, N°. 30;

et à LONDRES, 30 Soho-Square.

1822.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

PREMIER CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Mammifères, avec *des figures enluminées*, *dessinées d'après des animaux vivans*, par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier*, par C. de *Lasteyrie*. 20°. livraison in-fol. Chez *l'éditeur*, rue du Bac, n°. 58. Prix de chaque livraison. 15 fr.

Cette livraison consiste en six planches avec leurs descriptions : les deux premières représentent *une femme de la race Boschismanne*, (*) vue de profil et en face; elles sont accompagnées de deux feuilles de texte. La troisième représente l'*Entelle mâle*; la quatrième le *Léopard*; la cinquième le *Surmulot*, et la sixième le *Wapiti*.

(*) C'est la *Vénus hotentote* que l'on a vue à Paris.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou *Papillons diurnes des environs de Paris*, par M. E. R. *Génonville*, docteur en médecine. 6°. livraison. *Crevot*.

Nous avons annoncé les précédentes livraisons dans les cahiers de 1820 de ce Journal.

Galerie des Oiseaux du Cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi, par M. *Oudart*, peintre d'his-

toire naturelle. Troisième livraison. (Voyez pour l'adresse et le prix le onzième cahier de ce Journal, 1820.)

Nous avons annoncé dans ce même cahier les deux premières livraisons.

BOTANIQUE.

Herbier général de la Nature, contenant *la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables*, par *Mordant Delaunay*, continué par *M. Loyseleur de Longchamp*, avec des figures peintes d'après nature par M. P. *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. Quarante-neuvième, cinquantième et cinquante-unième livraisons avec figures coloriées. Prix de chaque livraison. 9 fr.

Les Roses, par *Redouté*, etc., 18e. livraison petit in folio. chez *Treuttel et Wurtz*. 25 fr.

Cette livraison contient la description des roses suivantes, accompagnée chacune d'une planche imprimée en couleurs et retouchée avec le pinceau, savoir : 1o. le rosier à feuilles molles ; 2o. le rosier de Provins à feuilles bleuâtres ; 3o. rosier turbiné sans épines ; 4o. le rosier campanulé à fleurs blanches, 5o. rosier rouillé, très épineux ; 6o. rosier pimprenelle blanc à fleurs doubles.

Plantes de la France, naturalisées et cultivées en France : décrites et peintes d'après nature par *Jaumes Saint-Hilaire*. Soixante-deuxième livraison in-8. Chez *l'auteur* et chez *Treuttel et Wurtz*. Sur papier ordinaire 8 fr., et sur papier vélin. 15 fr.

Prodromie et Monogynie des espèces et variétés connues du genre rosiers, divisées selon leur ordre naturel, avec la synonymie des noms vulgaires, un tableau synoptique et des planches gravées, en couleur, par Cl. Ant. *Thory*, membre de plusieurs sociétés savantes. 1 vol. in-12. *Dufart*. 6 fr.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Exposé sommaire des nouvelles Expériences consacrées à l'examen de la doctrine de Newton, faites dans le cours d'optique donné en 1820, par M. *Bourgeois* de la Société royale académique des Sciences, *et formant suite à celui donné en* 1818 ; suivi *de considérations sur les propriétés remarquables offertes par la lumière du soleil pendant l'éclipse du 20 septembre 1820*. Broch. in-8. *Guyot* et *Belin-le-Prieur*.

Manuel de Chimie, contenant *les faits principaux de la science, dans l'ordre suivant lequel ils sont examinés et expliqués dans les leçons qui ont lieu à l'Institution royale de Londres ;* traduit de l'anglais, par L. A *Planche*, pharmacien. 2 vol. in-8. *Colas*. 12 fr.

PHYSIOLOGIE.

L'Art de connaître les hommes par la physionomie, par Gaspard *Lavater*, nouvelle édition *corrigée et disposée dans un ordre plus méthodique, précédée d'une Note historique sur l'auteur*, et *augmentée d'une exposition des recherches ou des opinions de La Chambre, de Porta, de Camper et de Gall sur la*

physionomie; d'une Histoire anatomique et physiologique de la face, par M. *Moreau de la Sarthe*, professeur à la Faculté de médecine de Paris; ornée *de plus de* 600 *gravures, dont* 80 *coloriées et exécutées sous l'inspection de M. Vincent, membre de l'Institut.* Tom. 1, 2 et 3. in-8. *de Palafol.*

De la Stérilité de l'homme et de la femme, et des moyens d'y remédier, par S. *Mondat*, médecin. 1 vol. in-8. *Migneret. Gabon. L'auteur*, rue St.-Antoine, n°. 218.

Cet ouvrage, précédé d'un discours préliminaire, est divisé en deux parties: la première l'est en deux chapitres. — *Ire. part. Chap* 1er. — De l'anatomie des organes génitaux de l'homme et de leurs fonctions physiologiques. — De l'anatomie des parties génitales de la femme et de leurs fonctions physiologiques. — Des moyens et des secours propres à corriger ou à modifier les cas de stérilité congéniale et accidentelle — De la génération. — Des fonctions involontaires et organiques.

Chap. 2e. — *De la stérilité absolue de l'homme.* — De la stérilité accidentelle. — Des moyens et des secours propres à corriger ou à modifier les cas de stérilité congéniale et accidentelle. — Objet du mariage. — De la liqueur séminale — Des moyens et des conseils que l'art indique pour rétablir les fonctions de l'appareil génital de l'homme, et des causes et des effets des fonctions encéphaliques sur les organes de la génération. — La stérilité causée par les idées sévères et le travail du cabinet. — Les substances qu'on emploie pour diriger les fluides sur les organes de la génération, et des effets qu'elles produisent. — 1re., 2e., 3e. et 4e observations.

IIe. part. Chap. 1er — *De la stérilité de la femme.*—De la stérilité conditionnelle et relative. — Des causes vaginales. Des moyens et des secours propres à corriger les lésions vaginales. — De la théorie ambigue que l'art enseigne pour corriger les vices pathologiques de l'utérus. — Flux menstruel. — Du défaut de rapport physique des organes génitaux dans les deux sexes, et des secours propres pour les corriger. — Temps et conditions où l'acte reproducteur doit être exercé pour la génération.

Chap. 2e. — De la stérilité des deux sexes causée par le défaut prolifique des humeurs séminales sur la non maturité des œufs, ou faiblesse des trompes, etc. 1re., 2e., 3e. et 4e. observations.

Archives du Magnétisme animal, publiées par M. le baron *d'Hénin de Cuvillers*, maréchal de camp, etc., tome 1er., première année, 3 numéros. On souscrit pour cet ouvrage chez *Barois aîné et Treuttel et Wurtz*: il paraîtra par an 20 numéros qui formeront 2 volumes. L'abonnement est de 25 fr. pour l'année, 12 fr. pour six mois, 7 fr. 50 c. pour trois mois.

Le Magnétisme éclairé, ou *Introduction aux Archives du Magnétisme animal*, par M. le baron *d'Hénin de Cuvillers*, maréchal de camp, chevalier de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, membre et président de plusieurs sociétés savantes et littéraires. 1 vol. in-8. *Même adresse que ci-dessus.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ANATOMIE. MÉDECINE. PHARMACIE.

Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies, par J.-

B. *Morgagni*, traduites du latin par MM. *Désormeaux*, docteur de la Faculté de médecine de Paris. Tom. 1. 1 vol in-8. *Caille et Ravier.* On souscrit chez eux pour cet ouvrage qui aura un assez grand nombre de volumes. Prix de chaque volume pour les souscripteurs. 6 fr. Pour ceux qui n'auront pas souscrit. 7 fr. La souscription restera ouverte jusqu'à la publication du second volume.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Nouveau Traité de la Rage, etc.... par J. F. *Trolliet*, etc.... (Voyez pour le développement du titre et le prix, les huitième et dixième cahiers de ce Journal. 1820.)

Article deuxième.

Dans le dixième cahier, nous avons donné l'historique des divers secrets publiés sur la rage ; nous allons, dans cet article, donner la nomenclature des sujets traités par M. Trolliet dans son intéressant ouvrage. Il est divisé en six parties.

Ire. partie — Histoire des ravages causés par une louve enragée dans le département de l'Isere en 1817. — Récit de ces ravages. — Personnes mordues, traitées à l'Hôtel-Dieu. — Observations. — Personnes mordues, mortes enragées à la campagne — Personnes mordues qui ont été guéries. — Observations de rage traitée par la saignée jusqu'à défaillance.

IIe partie. — Recherches d'anatomie pathologique. — Voies aériennes. — Altération des poumons dans la rage. — Organes de la circulation dans la rage. — Altération du sang. — De l'état du cerveau dans la rage. — Organes de la digestion. — Récapitulation de cette seconde partie.

IIIe. partie. — Description générale et particulière de la rage. — Morsure, inoculation du virus. — Période d'incubation. — Période des symptômes précurseurs. — Période de la rage déclarée. — Symptômes que présentent tous les enragés. — Symptômes que l'auteur n'a observés que dans quelques hydrophobes. — Symptômes qu'il n'a point observés. — Marche de la maladie. — Classification

IVe. partie — Hydrophobie symptomatique. — Maladies confondues avec la rage. — Hydrophobie non contagieuse.

Ve. partie — Du virus de la rage. — Rage considérée dans les animaux. — Affinité du virus avec les humeurs. — Voies par lesquelles le virus de la rage pénètre l'organisation. — Que devient le virus déposé dans la plaie. — Pronostic.

VIe. partie. — Traitement de la rage. — Traitement préservant de la rage, local. — Traitement préservatif, général. — Remèdes spécifiques. — Traitement curatif.

Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, et *Recherches physiologiques sur les lois du développement de la propagation de cette maladie pestilentielle*, lue à l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, dans ses séances du 6 décembre 1819, 17 avril et 19 juin 1820. Par Al. *Moreau de Jonnès*, chevalier des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, chef d'escadron au corps royal d'état-major, correspondant de l'Institut de France et des diverses sociétés et académies nationales et

étrangères. 1 vol. in-8. *Migneret. Béchet. Crevot.*

Cet ouvrage, si intéressant sur une maladie qui exerce annuellement ses ravages dans l'ancien et le nouveau monde, et qui peut être de la plus grande utilité pour son traitement dans l'un et l'autre hémisphère; quoique l'auteur n'en ait particulièrement observé les symptômes que dans les Antilles, parce qu'ils sont à peu près les mêmes dans tous les pays qui en sont affligés, est divisé en trois parties.

Ire. partie.—Les recherches historiques sur les irruptions de la fièvre jaune pendant les quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, conduisent par le témoignage des auteurs contemporains à la découverte de l'origine de cette maladie, à la constatation de son endemicité dans les îles de l'Archipel des Antilles.

IIe. partie. — Tableau historique et médical des irruptions de la fièvre jaune des Antilles, au commencement du dix-neuvième siècle, divisé d'après l'observation immédiate de cette maladie, à bord des vaisseaux, dans les hôpitaux et parmi les troupes des Indes-Occidentales.

IIIe. partie. — Recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de la fièvre jaune, établissant, par le témoignage des faits et les résultats de l'expérience et de l'observation quelles sont les causes et la nature de cette maladie pestilentielle, les conditions nécessaires de sa transmissibilité et les chances de son introduction dans les différentes contrées de l'Europe.

Indépendamment des excellentes observations que renferme cet ouvrage sur la nature et les symptômes de cette maladie si redoutable; il est particulièrement remarquable par les savantes recherches que l'auteur a faites et qui établissent invinciblement qu'elle n'est pas aussi nouvelle en Europe qu'on se l'était persuadé jusqu'ici, mais seulement que ses ravages y sont devenus plus sensibles et plus étendus.

Traité et Observations pratiques et pathologiques sur le traitement des maladies de la glande prostate, par sir *Hame*, baronnet; traduit de l'anglais par Léon *Marchant*, docteur en médecine. 1 vol. in-8. avec 5 planches. A Paris, chez *Baillière*. A Strasbourg, chez *Treuttel et Wurtz.*

Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la France, dirigé par le Conseil de santé des armées et approuvé par S. Exc. le ministre d'état au département de la guerre. 1 vol. in-8. *Méquignon l'aîné père.* 5 fr.—6 fr.

Traité élémentaire de matière médicale, par J. B. G. *Barbier*, médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens. 3 vol. in-8. *Méquignon Marvis.* Prix de chaque volume séparément. 5 fr. 50 c.

MATHÉMATIQUES.

Traité élémentaire du calcul différentiel et intégral, par H. F. *Lacroix.* Troisième édition revue, corrigée et *augmentée* 1 vol. in-8. avec cinq planches. *Mad. Courcier.* 7 fr. 50 c.

Algèbre élémentaire, raisonnée et appliquée, par J. *Noël*, professeur de sciences physiques et mathématiques à l'athénée de Luxembourg. 1 vol. in 8. *Bachelier et Mad. veuve Courcier.*

ASTRONOMIE.

Nouveaux élémens d'astronomie, pour servir *à l'intelligence des leçons de M. R. F. Sambon, et à l'exécution de plusieurs appareils élémentaires mécaniques de son invention*. 1 vol in-12. *Mongie aîné* 2 fr. 50 c.

Exposé du Système du monde, avec la description et l'usage d'une nouvelle machine géocychique perfectionnée et d'un nouveau planétaire de l'invention de M. R. F. *Jambon*. Broch. in-8. 1 fr. 50 c.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Elémens de l'agriculture et des sciences qui s'y rapportent: on y a joint une bibliographie rurale, à l'usage de ceux qui veulent acquérir de plus amples connaissances et se livrer à l'étude spéciale de l'art agricole, par M. *Deslandes*, correspondant du conseil établi auprès du ministre de l'intérieur. 2 vol. in-12. *Oudot*. 6 fr.

Le premier volume, après un discours préliminaire et une introduction, est divisé en vingt-cinq soirées · on y donne des notions succinctes, mais suffisantes, pour le commun des cultivateurs sur l'astronomie, la géologie, la géographie physique, la météorologie, l'histoire naturelle, la botanique, la physique et la chimie, les mesures, les arts, les devoirs de l'homme, l'économie, l'instruction.

Le second volume, rédigé à l'imitation du calendrier de Bradley, mais plus étendu, est divisé en douze instructions relatives à la distribution des travaux dans chaque mois de l'année. L'ouvrage a le double mérite qui doit toujours distinguer les ouvrages élémentaires, celui de la concision tout-à-la-fois et de la clarté.

Cours d'agriculture pratique, ou *l'Agronome français*, par une société de savans, première et deuxième années. On souscrit pour cet ouvrage chez *Oudot* et *Treuttel et Wurtz*. Prix de la souscription pour l'année. 20 fr. franc de port.

Traité d'anatomie vétérinaire, ou histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux animaux domestiques, par J. Girard, etc..... (Voyez, pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal. 1820.)

Cet important ouvrage, précédé d'une introduction sur l'historique de l'art vétérinaire et de prolégomènes, offrant des considérations générales sur les animaux domestiques, est distribué en sept ordres : le premier ordre, le plus étendu de tous, embrasse les organes de la locomotion, savoir la squellettologie, la myologie, et l'on y a ajouté un mémoire sur le vomissement contre nature dans les herbivores domestiques. L'ordre deuxième concerne les organes de la digestion ; le troisième ordre, ceux de la respiration ; le quatrième ordre, ceux de la circulation ; le cinquième ordre, ceux de la sensibilité ; le sixième ordre, ceux de la sécrétion et de l'excrétion de l'urine ; le septième et dernier ordre, ceux de la génération : suit un mémoire sur la rumination. Jamais il n'avait paru un ouvrage aussi approfondi que celui-ci sur la partie la plus importante de l'économie domestique. Les immenses détails où est entré et a dû entrer l'auteur, ne permettent pas d'essayer même d'en donner l'analyse.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Collection de machines, instrumens, ustensiles, constructions, appareils etc. employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe. Par le comte de *Lasteyrie.* Cinquième et sixième livraisons. in-4. avec planches et un texte explicatif. *A l'établissement lithographique du comte de Lasteyrie*, rue du Bac, n°. 58. Prix de chaque livraison, 5 fr.

Nous avons annoncé les quatre premières livraisons dans les cinquième et neuvième cahiers de ce Journal, année 1820.

L'Observateur de l'industrie et des arts, dix numéros in-8. Le dernier est enrichi de quatre planches. On souscrit pour cet ouvrage *à la lithographie de G. Engelman, rue de Louis-le-Grand*, n°. 27 et chez *Delaunay* et *Mongie aîné.* Prix de l'abonnement. 18 fr. et 19 fr. 50 c. franc de port. Il paraît 12 numéros par an à des époques indéterminées.

L'Art de faire les eaux de vie d'après la doctrine de M. Chaptal, où l'on trouve les procédés pour économiser les dépenses de la distillation, et en augmenter la spirituosité, suivi de *l'Art de faire les vinaigres simples et composés, avec la méthode en usage à Orléans pour leur édulcoration*, par M. *Parmentier.* 1 vol. in-8. *Méquignon Marvis.*

FINANCES.

Tarif de la rente, ou comptes faits des sommes résultant de la vente ou de l'achat d'inscriptions de cinq pour cent consolidés suivant le cours de la bourse, par N. J. *Charpentier*, payeur au trésor royal. 1 vol. in 4. chez *l'auteur*. *passage du Petit-Pont*, n°. 7. 15 fr.

Essai sur le calcul de l'intérêt et de l'escompte, ou Méthode nouvelle pour résoudre toutes les questions relatives à l'intérêt de l'argent : suivi d'un recueil de problèmes résolus sans le secours des règles de portion, par M. *Jannin*, professeur de mathématiques. Broch. in-8. *Despierres de la Londe*, rue du Four Saint Germain.

Code des contributions directes, ou *Recueil méthodique des lois, ordonnances, règlemens, instructions et décisions sur cette matière*, par M. *Belmondi*, ancien directeur des contributions directes. Tome 3. in-8. *Delaunay.*

La levée des plans et l'arpentage rendus faciles : précédés de notions élémentaires de trigonométrie rectiligne, à l'usage des employés du cadastre, par A. C. *Foulas*; deuxième édition. Broch. in-8. *Mad. Courcier.* 3 fr.

NAVIGATION. ART MILITAIRE.

Cours d'observations nautiques, etc... par P. *Ducome.* 1 vol. in-8. Bordeaux, *Pinard.* Paris, *Mad. Courcier.*

Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le général Rogniat, intitulé *Considérations sur l'art de la guerre*, par le colonel *Marbot.* 1 vol. in-folio *Anselin et Pochard.* 7 fr.—9 fr. 25 c.

La fortification coordonnée d'après les principes de la stratégie ou de la balistique moderne, par Charles *Pertuisier*, officier d'artillerie à cheval de la garde royale. 1 vol. in-8. et atlas in-folio composé de onze planches sur feuille entière. Papier nom de Jésus. *Bachelier.* 23 fr.

Cet ouvrage n'a été imprimé qu'à quatre cents exemplaires dont cent soixante et sept seulement sont destinés au commerce, et ne peuvent s'envoyer que par la diligence à cause de la dimension des planches.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.

Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie, dite de *Crozat, etc....* nouvelle édition, *entièrement refondue et considérablement augmentée, etc....* Par un professeur de philosophie. 1 vol. in-12. *Delalain.*

Elémens méthodiques de géographie disposés d'après un ordre absolument nouveau. Par J. Ch. *Bailleul*, ancien député. Deuxième édition. 1 vol. in-12, avec des cartes. *Renard.* 3 fr. 50 c.

Cours abrégé de géographie ancienne et moderne, précédé *d'un Essai de cosmographie*, par Joseph *Martin*, docteur de la Faculté des lettres et membre de la Société royale académique des sciences. 1 vol. in-12. *Delamarche* et *Dieu.*

Carte physique et routière de la France, de la Suisse et de l'Italie septentrionale, avec *la route de*

Rome à Naples, indiquant les relais et les distances intermédiaires, les bureaux de postes aux lettres et les lieux d'étape du royaume de France, dressée par M. *Bruë*, géographe de S. A. R. Monsieur, et gravée sous sa direction. *Goujon.* 15 fr.

Carte de la forêt de Compiègne, de ses environs et d'une grande partie de celle de l'Aigue, par M. *Bruë, etc.* Feuille de papier grand-aigle. *Même adresse.* 8 fr.

Dans cette carte on a tracé toutes les routes percées et tirs des chasses, ainsi que les détails de la ville de Compiègne, de son château, et ceux des jardins et du parc royal qui en dépendent. On doit observer que cette carte, levée en 1772, mise en harmonie avec les nombreux changemens qui ont eu lieu jusqu'à ce jour, est la seule qui ait été levée et qu'on y distingue les propriétés particulières d'avec celles de la couronne.

Carte topographique et militaire des Alpes, comprenant *la Savoie, le Piémont, le comté de Nice, le Milanais, le duché de Gênes, le Valois et partie des états limitrophes,* en douze cartes, avec un tableau d'assemblage, par J. B. S. *Raymond*, capitaine au corps royal des ingénieurs géographes militaires, membre de la Légion d'honneur, etc... chez *l'Auteur*, cloître Saint-Benoît, passage de Sorbonne, n. 28. 80 fr.

STATISTIQUE.

Les jeunes Voyageurs, ou Lettres sur la France en prose et en vers, ornées de 88 gravures offrant à l'œil *la carte générale de la France, les cartes particulières des départemens, les productions du sol et de l'industrie, les curiosités, les noms des hommes célèbres,* par L. N. A*** et C. T***. 6 vol in-18. *Lelong.* 30 fr.—36 fr.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. 1 vol. in-8. *Nicolle* et *Mongie aîné.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire, antiquités et usages, dialectes des Hautes-Alpes, précédés *d'un essai sur la topographie des départemens,* et ornés de cartes, plans et portraits. Par J. B. *Say*, membre de plusieurs académies. 1 vol. in-8. Paris et Londres. *Bossange père et fils.*

HISTOIRE.

Annuaire généalogique et historique pour l'an 1821. 1 vol. in-18. *Lenormant.*

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix conclue en 1763, avec *des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage,* par M. *Petitot.* Tome III, IV, V et VI. in-8. *Foucault.*

Nous avons annoncé les deux premiers volumes de cet ouvrage dans le septième cahier de ce Journal 1820.

Archives françaises, ou Recueil *authentique d'actions honorables, pour servir à l'histoire depuis le* 1. *janvier* 1789 *jusqu'au* 1 *janvier*

1818. Par une société de gens de lettres. Tome 1. in-8. Quatre livraisons. *Dentu*. On souscrit pour cet ouvrage rue du Bac, n. 30.

Mémoire historique sur la migration de la colonie grecque de la Morée en Corse, et titres authentiques de son établissement à Paomie, par la république de Gênes, et ensuite de la pointe de Cargèse, par Louis XVI, roi de France et de Navarre. in-folio. A Ajaccio, chez Marc *Marchy*.

Histoire de l'empire de Russie, par *Karamsin*. Traduite par MM. *Saint-Thomas* et *Jauffret*. Chez M. *Saint-Thomas*, rue de la Monnaie, n. 2 et chez *Treuttel et Wurtz*.

Nous avons annoncé les précédens volumes dans divers cahiers de ce Journal 1820. Le prix de chaque volume est de 5 fr. pour les souscripteurs.

Pièces officiellement inédites sur les affaires de Naples, précédées de *réflexions*. Broch. in-8. *Mongie aîné*. 2 fr.

Histoire des trois démembremens de la Pologne, pour *faire suite à l'histoire de l'anarchie de cet état par Rulhière*. Par l'auteur de l'esprit de l'histoire et de la théorie des révolutions. (M. *Ferrand*.) 3 vol. in-8. chez *les Marchands de nouveautés*.

Supplément aux annales des Légides. Par M. *Champollion-Figeac*, contenant *la défense de la chronologie de cet ouvrage*. Broch. in-8. *Fantin* et Goujon.

Histoire de la révolution qui renversa la république romaine, et qui amena l'établissement de l'empire, par M. *Nougarède*, baron de Fayet. 2 vol. in-8. *Firmin Didot père et fils*. 12 fr.—15 fr. (*)

Dans les temps modernes, deux hommes célèbres, Bossuet, dans son discours sur l'histoire universelle et Montesquieu, dans ses considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, ont rapidement signalé le renversement de la république romaine et la formation de l'empire : ce sont de grands coups de pinceau; ce n'est point un tableau terminé. Vertôt, dans ses révolutions romaines, a tracé avec un pinceau brillant, mais d'une manière abrégée, conformément à son plan général, cette dernière révolution. Avec moins de talent, Laurent Echard l'a crayonnée aussi; mais ce ne sont là que des esquisses. Cet événement, au contraire, a été développé d'une manière diffuse et d'un style qui n'a ni couleur, ni énergie, dans la volumineuse histoire romaine, des P. P. Catrou, et Rouillé, et dans l'histoire de la république romaine par Crévier. Les révolutions de Rome, antérieures à celles qui furent la matière de cet article n'offrent pas le même intérêt que cette dernière. L'expulsion des rois de Rome auxquels on substitua des consuls; l'établissement éphémère des décemvirs; le rétablissement du consulat; la dictature passagère de Sylla; son abdication; le retour aux anciennes magistratures, n'eurent pas les mêmes conséquences que la révolution qui vient d'exercer le pinceau de M. Nougarède : son importance s'accroît encore de la destinée tra-

(*) Nous avions déjà annoncé cet ouvrage dans le onzième cahier de ce Journal, année 1820, en prévenant que nous y reviendrons

gique de presque tous ceux qui y figurent. Au fond du tableau, apparaissent le conquérant des Gaules, Jules César; le vainqueur de l'Asie, le grand Pompée. Plus rapprochés, s'offrent Antoine, le vengeur du meurtre de Jules César; Brutus et Cassius, les derniers défenseurs de la liberté de Rome. Enfin, sur le premier plan reparaît Antoine, mais dégénéré, mais l'esclave de la fameuse Cléopâtre. Son étoile pâlit tout-à-coup devant celle de César Octave qui ne doit toute sa puissance qu'à son adroite politique et aux grands talens d'Agrippa et de Maxime : la défaite et la mort de son rival le rendent le maître absolu du monde alors connu.

Dans la narration de ces grands événemens, le style de M. Nougaréde par sa gravité ou son énergie, suivant la nature des sujets qu'il traite, répond singulièrement à ce qu'ils ont de tragique ou d'imposant.

Histoire des Quakers, traduite de l'anglais de *Clarkson*, et suivie du récit de la réforme opérée dans la prison de Newgate à Londres, par le comité des dames. 1 vol. in-8. Genève et Paris. *Paschoud.* 4 fr.

Le nom de Clarkson, l'un des plus courageux adversaires de l'esclavage des Nègres, recommande, dit l'éditeur, son ouvrage aux amis de l'humanité : on peut être sûr que quelque but utile, quelqu'intention louable est renfermée dans l'écrit d'un tel homme. Après avoir consacré sa vie à l'abolition de la traite des Nègres, il s'est senti le désir, comme il le dit lui-même, de rendre hommage à des hommes qui l'avaient si bien secondé : il n'est pas quaker, mais il est clair, à la lecture de son livre, que son penchant l'entraîne fortement vers eux : on peut le soupçonner de les avoir flattés, mais n'est-ce pas déjà un grand préjugé en leur faveur que l'intérêt qu'ils ont inspiré à un homme si vertueux?

Après une apologie des quakers, à laquelle se livre l'éditeur, à l'imitation de l'ouvrage qu'il publie, il termine ainsi sa préface :

L'écrit qu'on va lire n'est, à proprement parler, qu'un extrait de l'ouvrage de M. Clarkson. On n'a supprimé aucun des faits; mais les réflexions générales qui rendent la lecture de l'ouvrage anglais un peu fatigante, ont paru superflues au traducteur : il s'est flatté qu'un tableau fidèle de cette société religieuse et calme pourrait être utile dans un moment où le christianisme est en proie à des dissentions si funestes. L'éditeur réclame l'indulgence du lecteur pour le style de la traduction; c'est un anglais qui en est l'auteur, et l'on pourra peut-être remarquer une teinte étrangère dans le langage; mais les expressions dont on se sert entièrement dans une langue qui n'est pas très-familière, ont quelquefois une sorte de simplicité et de fraîcheur qui ne nuit pas dans un ouvrage dont tous les sentimens sont naïfs et toutes les pensées pleines de candeur.

Après une introduction et des observations préliminaires, M. Clarkson donne le tableau de l'histoire des quakers. Voici les sujets qu'il traite :

De l'éducation morale des quakers. — Toute espèce de jeu sévèrement interdite par leur morale. — La musique considérée par eux comme dangereuse pour les mœurs. — Ils voient les mêmes dangers dans les spectacles, les romans et la danse. — La chasse est interdite chez eux par un profond sentiment de pitié et d'humanité pour toute espèce de créature vivante. — De la discipline des quakers. — De l'administration de cette discipline. — Des assemblées ou réunions des quakers. — L'assemblée de tous les trois mois. — Assemblées annuelles. — Des costumes particuliers aux quakers. — De leurs ameublemens. — De leur vocabulaire. — De leur usage de ne pas se découvrir la tête. — Coutumes et usages particuliers aux quakers. — De

leurs mariages. — De leurs funérailles. — Esprit de leur commerce. — De la manière de régler entre eux leurs différends. — Religion des quakers. — De leur foi au Saint-Esprit. — Conséquence de cette foi au Saint-Esprit et de ses inspirations immédiates — De quelques-unes de leurs opinions religieuses. — De leurs prédications et de leurs ministres. — De leurs rites religieux. — De leurs opinions sur divers articles de la foi chrétienne. — De leurs opinions sur le baptême et la Sainte Cène. — Des quatre grands dogmes des quakers.

Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue, par le lieutenant général, baron *Pamphile de la Croix*, *avec une carte nouvelle de l'isle et un plan topographique de la Crête-à-Pierrot*. Deuxième édition. 2 vol. in-8. Pillet aîné. 15 fr.

BIOGRAPHIE.

Biographie spéciale des Pairs et des Députés du royaume, session de 1818—1819, contenant *la vie politique de chacun d'eux jusqu'à ce jour* : on y a joint, sous le titre de supplément, *une notice historique sur les nouveaux députés élus : l'ouvrage est terminé par un tableau des députés réélus, mis en parallèle avec les députés non réélus*. 1 vol. gros in-8. *Beauce.*

Histoire de la vie et des ouvrages de J. La Fontaine, par C. A. *Walkenaer*, membre de l'Institut. 1 vol. gros in-8. orné du portrait de La Fontaine peint par *Le Brun*, gravé par *Pauquet*. Chez Nepveu. 7 fr. — 8 fr. 50 c.

Il y a long-temps qu'on a dit que la vie des savans, des philosophes, des historiens, des poëtes et généralement de tous les hommes de lettres ne se trouvait et ne pouvait même se trouver que dans leurs ouvrages. Cette observation ne reçoit qu'un assez petit nombre d'exceptions (*). La vie de La Fontaine ne s'y trouve point placée ; elle n'offre guères, en faits relatifs à sa personne, que quelques traits d'ingénuité, de distractions : ils ont été avidement recueillis par tous les biographes de La Fontaine; en les rappelant, M. Walkenaer les confirme presque tous, n'élevant des doutes que sur quelques-uns ; mais il en a découvert un qu'il croit avoir échappé à tous les biographes du célèbre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant : nous allons le reproduire ici, en employant les propres termes de M. Walkenaer.

« Un des traits les plus plaisans de « distraction et d'insouciance, de la part « de La Fontaine, est celui qui a été ra« conté par Cotolandi : La Fontaine « avait un procès, et restait à la cam« pagne, sans s'en inquiéter. Un de ses « amis apprend que ce procès va être « jugé le lendemain ; il en prévient La « Fontaine, et lui envoie en même « temps un cheval, pour qu'il se rende « de suite à Paris et sollicite ses juges. « La Fontaine se met en voiture ; mais « en chemin il rencontre une de ses con« naissances qui demeurait à une lieue « de la capitale : il est reçu avec joie,

(*) Parmi les anciens on ne peut guères citer, chez les Grecs, que Platon et Xénophon ; chez les Romains, que Cicéron et César : parmi les modernes, chez les Français, que le cardinal de Retz, les deux Rousseau et Voltaire ; chez les Anglais, que Bacon, Clarendon et Bolinbrock ; chez les Allemands, que Frédéric II, dont la vie puisse intéresser, comme leurs écrits, la postérité.

« accueilli avec empressement, parle de « vers, et oublie son procès : on l'invite « à coucher, il consent à rester : il « dort toute la nuit et se réveille tard « dans la matinée ; mais en se réveil- « lant, il se rappelle enfin le motif pour « lequel il s'est mis en route : il repart, « arrive trop tard et essuie les reproches « de son ami. Sans se déconcerter, La « Fontaine répond froidement qu'il est « bien aise au fond de cet incident, parce « qu'il n'aimait ni à parler d'affaires ni « à en entendre parler. »

Nous allons rappeler ici une anecdote de la vie de La Fontaine, déjà connue parce qu'elle a donné occasion à M. Walkenaer de faire une observation très-judicieuse.

« Mathieu Marais rapporte que La « Fontaine étant à Antony chez un de « ses amis, ne se trouva point au jour « et à l'heure du dîner, et ne parut qu'a- « près qu'on eut terminé le repas : on lui « demanda où il était allé ; il dit qu'il « venait de l'enterrement d'une fourmi ; « qu'il avait suivi le convoi dans le jar- « din ; qu'il avait reconduit la famille « jusqu'à la maison qui était la fourmil- « lière ; et il fait là-dessus une description « du gouvernement de ces petits ani- « maux qu'il a depuis portée dans ses « fables, dans sa Psyché, dans son « Saint-Mâlo. Nous croyons, dit M. « Walkenaer, à la vérité de cette anec- « dote : les mœurs des fourmis sont si « curieuses, si attachantes, qu'elles at- « tirent même l'attention du vulgaire et « des enfans ; il n'y a rien d'extraordi- « naire, selon nous, à oublier son dîner, « lorsqu'on se trouve fortement enga- « gé dans les contemplations d'un si ad- « mirable spectacle. Mais il ne faut pas « s'imaginer, comme on le pense com- « munément, que La Fontaine ait étu- « dié, en véritable observateur, les « mœurs et les habitudes des animaux. « Ce genre de mérite demandait une pa- « tience constante et une ténacité dans « les recherches, dont il n'était pas ca- « pable ; cela même eût été, ose le dire « M. Walkenaer, plus nuisible qu'u- « tile à son but. Les hommes prêtent « aux animaux des penchans semblables « aux leurs, et ces préjugés rendent ces « êtres plus propres à figurer utilement « dans l'apologue : une exactitude scien- « tifique détruirait souvent toute illusion. « Le naturaliste doit chercher à décrire « et faire connaître les êtres tels qu'ils « sont naturellement : le poëte fabu- « liste doit les peindre tels que le vul- « gaire se les imagine : l'effet qu'il « se propose de produire sera manqué « s'il contrarie les idées de ses lecteurs « par une science intempestive ; car « alors ils seront plus occupés de ces « nouvelles notions qu'il veut leur don- « ner que du fond de l'aventure même « qu'il invente et de la moralité qui « en est le résultat ; c'est ainsi qu'a pensé « La Fontaine ; les caractères d'animaux « qu'il a tracés se fondent sur les idées « que le peuple en a conçues, souvent « justes lorsqu'elles sont générales, mais « aussi presque toujours inexactes, quand « on descend dans leurs particulari- « tés. »

A l'appui de cette observation, M. Walkenaer cite plusieurs exemples de peintures de mœurs et de caractères de divers animaux, faites par La Fontaine en contradiction de ce qu'ont observé à cet égard les naturalistes les plus éclairés.

M. Walkenaer fait, en l'accompagnant de remarques pleines de sagacité, le recensement de presque toutes les poésies de La Fontaine ; et il donne toujours la notice des circonstances dans lesquelles elles ont été conçues et publiées, avec les motifs qu'a eus La Fontaine de les mettre en œuvre. Ce travail est tout-à-la-fois neuf et intéressant. Sur la plupart de ces poésies, il émet son jugement qui décèle la pureté de son goût. A l'égard des fables il se borne à transcrire ce qu'en ont dit Chamfort et La Harpe, parce qu'il a judicieusement

pensé qu'il était difficile de rien ajouter de satisfaisant aux jugemens portés par ces deux écrivains dont la critique, surtout celle de La Harpe, peut être considérée comme un chef-d'œuvre en ce genre.

Des observations faites par M. Walkenaer sur les autres poésies de La Fontaine nous ne citerons que celle qui est relative à Philémon et Baucis.

« Il est, dit M. Walkenaer, un pas-
« sage dans ce poëme que nous devons
« faire remarquer à nos lecteurs, parce
« que La Fontaine y a laissé échapper
« un des secrets de son cœur ; il y a
« rendu, comme il le dit lui même quel-
« que part, son âme visible : on y dé-
« couvre que ce n'était pas sans repentir
« et sans regrets qu'il se livrait à l'in-
« constance de ses goûts, et que nul
« homme peut-être n'eût plus que lui,
« si le sort l'avait voulu, savouré les
« délices d'un hymen bien assorti : ce
« passage est celui qui suit la méta-
« morphose de Philémon et de Baucis
« en arbres...... Oui, La Fontaine!
« s'écrie avec un élan sentimental M.
« Walkenaer, nous le répéterons après
« toi, ah ! si le ciel t'avait donné une
« compagne qui t'eût fait connaître les
« tranquilles jouissances de la vie do-
« mestique, ton imagination n'eût été
« ni moins vive, ni moins spirituelle,
« mais elle eût été mieux réglée et plus
« pure ; tes fables seraient toujours l'ob-
« jet de notre admiration et de nos
« louanges ; mais dans tes autres écrits,
« la peinture des plus doux sentimens
« du cœur dont tu connus si bien le
« langage, qui a fait des chefs-d'œuvre
« irreprochables du petit nombre de
« contes où tu l'as employée (*) au-
« raient remplacé ces tableaux licen-
« cieux où tu as outragé les mœurs et
« quelquefois le dieu du goût. Alors,
« ô La Fontaine, tes satires n'eussent
« point mêlé des fleurs pernicieuses avec
« les fleurs si douces et si brillantes
« dont les Muses et les Graces ont tres-
« sé ta couronne, etc. »

Nous terminerons les extraits de passages tirés de l'ouvrage de M. Walkenaer, et dont nous regrettons de ne pas pouvoir multiplier davantage le nombre, par celui qui offre des considérations sur ce qui constitue l'invention en poésie.

Après avoir dit que si l'on veut se faire une idée précise de ce qui constitue l'invention en poésie, on verra que La Fontaine mérite plus qu'aucun poëte peut-être d'être considéré comme inventeur. Il développe cette proposition de la manière suivante :

« Le but de la poésie, comme de tous
« les autres arts, est de plaire ; et com-
« me rien ne satisfait plus notre âme,
« que tout ce qui l'agrandit et l'élève,
« et réveille en elle le sentiment de son
« immortelle origine, aussi les poëtes
« ne nous font jamais éprouver de plus
« délicieuses sensations que quand ils
« nous peignent une nature sublime,
« qu'ils nous racontent de grandes ac-
« tions, ou qu'ils nous entraînent avec
« eux dans le domaine des vérités mo-
« rales et religieuses : dans ce dernier
« rapport, non seulement ils plaisent,
« mais ils instruisent, non en philoso-
« phes, mais en poëtes. L'instruction
« n'est cependant pas le but principal au-
« quel ils tendent, c'est pour eux un
« moyen de plus pour plaire. Le poëte
« ne veut pas, à l'exemple du philoso-
« phe, enrichir notre mémoire de nou-
« velles connaissances, convaincre ou

(*) Peut-être trouvera-t-on que M. Walkenaer pousse un peu trop loin ici la sévérité, et qu'on pourrait compter la moitié au moins des contes de La Fontaine où la pudeur n'est pas essentiellement violée : il serait peut-être difficile aussi d'en trouver où le bon goût soit offensé.

« éclairer notre raison : non ; il a de plus « hautes ou du moins de plus ambitieuses prétentions : il veut, par la « magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir « à son gré notre cœur, charmer notre « esprit, et faire passer dans notre âme « les élans du noble enthousiasme qui « le possède. Les idées et les images qu'il « emploie n'ont donc pour lui de valeur « et d'existence réelle, qu'autant qu'elles « se présentent de manière à produire « tout l'effet que son art se propose. Il « est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, « soit qu'il emploie des pensées ou des « fictions connues de tous, ou qu'il en « enfante de nouvelles : il importe donc « peu qu'elles procèdent directement ou « indirectement de lui, puisque, de « toute manière, elles lui appartiennent « tout entières quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les « formes qu'il leur a prêtées, sans les « couleurs dont son imagination les a « revêtues, elles ne pourraient ni plaire « ni émouvoir ; c'est donc lui qui en est « le créateur : auparavant, poétiquement parlant, elles n'existaient pas ; « car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. « Voilà pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle d'évènemens est comptée pour « si peu en poésie. Les combinaisons, les idées nouvelles, ne produisent rien, « si le poëte ne sait pas les mettre en « œuvre, s'il ne sait pas les enfanter de « nouveau et les animer par le feu de « son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes, mais « il a fallu qu'il naquît un Homère pour « nous faire connaître un Achille ; assurément depuis qu'il y a des femmes au « monde, on a vu des femmes coquettes « et des perfides, mais sans le Tasse « peut-être une Armide n'aurait jamais « existé. »

Si quelque chose pouvait ajouter au mérite si distingué de l'ouvrage de M. Walkenaer, ce serait le portrait de La Fontaine. Jusqu'ici on s'est contenté de reproduire plus ou moins bien les portraits de ce célèbre fabuliste, peints par De Troy et Rigault : ce dernier, si bien gravé dans les hommes illustres de Perrault, a été le plus souvent copié ; mais d'Olivet qui avait vu La Fontaine, remarque qu'il a été flatté dans ce portrait. Celui dont on a enrichi la nouvelle vie de La Fontaine est fait d'après un tableau peint par le célèbre Le Brun, qui appartient au libraire éditeur : M. Laitier qui a été chargé par le gouvernement d'exécuter une nouvelle statue en marbre de La Fontaine, après avoir étudié avec tout le soin dont il est capable les tentatives que l'on a faites pour retracer les traits de La Fontaine, a déclaré à M. Walkenaer qu'il n'avait rien trouvé de plus remarquable en ce genre que ce tableau de Lebrun ; et il rend aussi témoignage de l'exactitude avec laquelle le graveur a su reproduire ce tableau : il ajoute que cette copie, exécutée par un excellent burin, lui a été d'une grande utilité pour l'exécution de sa statue.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne. Broch. in-8. Imprimerie de Bailleul.

Le droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains. Par M. *de Vattel*. Nouvelle edition revue, corrigée et augmentée de quelques notes de l'auteur et des éditeurs. 2 vol. in-8. *Janet et Cotelle*. 8 fr. (*)

(*) Nous avions déjà donné l'annonce pure et simple de cet ouvrage dans le huitième cahier de ce Journal. 1820.

Dans cet important ouvrage (*) l'auteur a traité toutes les questions qui concernent le droit des gens : on pourra en juger par le tableau que nous tracerons successivement en plusieurs articles des matières qui sont renfermées dans les quatre livres dont se compose l'ouvrage.

Article premier. (Premier extrait.)

Préliminaires. — Idée et principes généraux du droit des gens. — Ce que c'est qu'une nation ou état; elle est une personne morale. Définition du droit des gens. Comment on y considère les nations ou états. A quelles lois les nations sont soumises. En quoi consiste originairement le droit des gens. Définition du droit des gens nécessaire : il est immuable. Les nations ne peuvent rien changer, ni se dispenser de l'obligation qu'il leur impose. De la société établie par la nature entre tous les hommes et entre nations. Quel est le but de cette société des nations : obligation générale qu'elle impose : explication de cette obligation. Liberté et indépendance des nations : seconde loi générale. Distinction de l'obligation et du droit interne et externe, parfait et imparfait. Égalité des nations : effet de cette égalité : chacune est maîtresse de ses actions quand elles n'intéressent pas le droit parfait des autres. Fondement du droit des gens volontaire Droit des nations contre les infracteurs du droit des gens : règle de ce droit. Droit des gens conventionnel, ou droit des traités. Droit des gens coutumier : règle générale sur ce droit. Droit des gens positif. Maxime générale sur l'usage du droit nécessaire et du droit volontaire.

Chapitre premier. — Des nations en états souverains. — De l'état et de la souveraineté. Droit du corps sur les membres. Diverses espèces de gouvernement. Quels sont les états souverains. Des états liés par des traités de protections. Des états tributaires. Des états feudataires. De deux états soumis à un même principe. Des états formant une puissance fédérative. D'un état qui a passé sous la domination d'un autre. Objet ce ce traité.

Chapitre deuxième. — Principes généraux des devoirs d'une nation envers elle-même. — Une nation doit agir convenablement à sa nature. De la conservation et de la perfection d'une nation. Quel est l'objet de la société civile. Une nation est obligée de se conserver et de conserver ses membres. Une nation adroite doit éviter tout ce qui pourrait causer sa destruction : de son droit à tout ce qui peut servir à cette fin. Une nation doit se perfectionner elle et son état, et éviter tout ce qui est contraire à sa perfection. Des droits que ces obligations lui imposent. Exemples. Une nation doit se connaître elle-même.

Chapitre troisième. — De la constitution de l'état. — Des devoirs et des droits de la nation à cet égard. De l'autorité publique. Ce que c'est que la constitution de l'état. La nation doit choisir le meilleur. Des lois fondamentales, politiques et civiles. Du maintien de la constitution et de l'obéissance aux lois. Droits de la nation à l'égard de sa constitution ou de son gouvernement : elle peut la réformer et changer la constitution. De la puissance législative, et si elle peut changer la constitution : la nation ne doit s'y porter qu'avec réserve : elle est juge de toutes les contestations sur le gouvernement Aucune puissance étran-

mais il s'était glissé dans cette annonce une erreur, en ce qu'on ne donnait à l'ouvrage qu'un volume : nous la rectifions ici.

(*) Nous le qualifions ainsi parce qu'on y trouve discutées et résolues toutes les questions qui occupent nos publicistes depuis trente ans.

gère n'est en droit de s'en mêler.

Chapitre quatrième. — Du souverain, de ses obligations, de ses droits. — Du souverain : il n'est établi que pour le salut et l'avantage de la société : de son caractère représentatif. Il est chargé des obligations de la nation et revêtu de ses droits : son devoir à l'égard de la conservation et de la perfection de la nation : ses droits à cet égard. Il doit connaître sa nation : étendue de son pouvoir ; droits de majesté. Le prince doit respecter et maintenir les lois fondamentales : peut-il changer ces lois ? Il doit maintenir et observer celles qui subsistent. En quel sens est-il soumis aux lois ? Sa personne est sacrée et inviolable. Cependant la nation peut réprimer un tyran, et se soustraire à son obéissance. Compromis entre le prince et ses sujets. Obéissance que les sujets doivent au souverain : en quel cas on peut lui résister. Des ministres.

Chapitre cinquième. — Des états électifs, successifs, ou héréditaires, et de ceux qu'on appelle patrimoniaux. — Des états électifs. Si les rois électifs sont de véritables souverains. Des états successifs et héréditaires. Origine du droit de succession. Autre origine qui revient à la même. Autres sources qui reviennent encore à la même. La nation peut changer l'ordre de succession. Des renonciations. L'ordre de succession doit ordinairement être gardé. Des régens. Indivisibilité des souverainetés. A qui appartient le jugement des contestations sur la succession à une souveraineté. Que le droit à la succession ne doit point dépendre du jugement d'une puissance étrangère. Des états appelés patrimoniaux. Toute véritable souveraineté est inaliénable. Devoirs du prince qui peut nommer son successeur. La ratification au moins tacite de l'état y est nécessaire.

Chapitre sixième. — Principaux objets d'un bon gouvernement. Premièrement pourvoir aux besoins de la nation. Le but de la société désigne au souverain ses devoirs : il doit procurer l'abondance ; prendre soin qu'il y ait un nombre suffisant d'ouvriers ; empêcher la sortie de ceux qui sont utiles. Veiller les émissaires qui les débauchent ; encourager le travail et l'industrie.

Chapitre septième. — De la culture des terres. — Utilité du labourage : police nécessaire à cet égard pour la distribution des terres, pour la protection des laboureurs. On doit mettre en honneur le labourage. Obligation naturelle de cultiver la terre. Des greniers publics.

Chapitre huitième. — Du commerce. — Du commerce intérieur et extérieur. Utilité du commerce à l'intérieur. Obligation de cultiver l'un et l'autre commerce. Fondement du droit de commerce. Du droit d'acheter et de vendre. Prohibition des marchandises étrangères. Nature du droit d'acheter. C'est à chaque nation de voir comment elle veut exercer le commerce. Comment on acquiert un droit parfait à un commerce étranger. De la simple permission de commerce. Si les droits touchant le commerce sont sujets à la prescription : imprescriptibilité de ceux qui sont fondés sur un traité. Du monopole et des compagnies de commerce ; attention du gouvernement à cet égard. Des droits d'entrée.

Chapitre neuvième. — Du soin des chemins publics et des droits de péage. — Utilité des grands chemins, des canaux, etc. Devoirs du gouvernement à cet égard. De ses droits à ce même égard. Fondement du droit de péage. Abus de ce droit.

Chapitre dixième. — De la monnaie et du change. — Établissement de la monnaie. Devoirs de la nation ou du prince à l'égard de la monnaie. De leurs devoirs à cet égard. Injure qu'une nation peut faire à une autre au sujet de

la monnaie. Du change et des lois de commerce.

Chapitre onzième. — Second objet d'un bon gouvernement : procurer la vraie félicité de la nation. —La nation doit travailler à sa propre félicité. Instruction. Éducation de la jeunesse. Des sciences et des arts. De la liberté de philosopher. On doit inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice : la nation connaîtra en cela l'instruction de ceux qui la gouvernent. L'état ou la personne publique doit en particulier perfectionner son entendement et sa volonté, et diriger au bien de la société les lumières et les vertus des citoyens. Amour de la patrie dans les particuliers, dans la la nation ou l'état lui-même, et dans le souverain. Définition du mot *patrie*. Combien il est honteux et criminel de nuire à sa patrie. Gloire des bons citoyens : exemples de cette gloire.

Pièces et documens relatifs au procès de M. Madier de Montjau, contenant sa correspondance avec leurs Exc. MM. de Serre et Siméon, etc. Broch. in-8. *Dalibon.*

Journal général de législation et de jurisprudence. Sixième livraison. Tome 11. in-8. On souscrit pour ce journal *à son bureau, rue des Grands-Augustins*, n°. 26 et *Béchet aîné.* 32 fr. pour un an, 17 fr. pour six mois.

Traité d'éducation publique et privée dans une marche constitutionnelle; ou Principes de philosophie, de sciences, de littérature et de législation, etc. Par M. H. *Suzanne*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal 1820.

Article deuxième.

Livre troisième. Des établissemens publics et particuliers d'éducation. Chapitre premier. De la valeur, du nombre et de la disposition des établissemens d'éducation. *Chapitre deuxième.* Des réglemens et de la discipline de ces établissemens. *Chapitre troisième.* De l'instruction dans ces établissemens. *Chapitre quatrième.* De la surveillance de ces établissemens. *Chapitre cinquième.* Des encouragemens à donner, ou des moyens d'éducation.

Livre quatrième. Des dépenses du corps enseignant. Chapitre premier. Par qui doit-on faire supporter les dépenses de l'instruction publique. *Chapitre deuxième.* Tableau des dépenses de l'instruction publique et des moyens d'y faire face. *Appendice. De l'éducation des filles.* But qu'on doit se proposer dans cette éducation. *Chapitre premier.* De l'éducation physique des filles. *Chapitre deuxième.* De leur éducation intellectuelle. *Chapitre troisième.* De leur éducation morale. *Chapitre quatrième.* De leur éducation sociale. Maximes fondamentales sur cette éducation.

Damis, ou l'Education du cœur, par Hugues *Millet*. 1 vol. in-12, avec gravures. *Chaudin.* 3 fr.

Les moyens de plaire, ou Manuel des qualités propres à faire aimer et estimer un jeune homme dans le monde, d'après les lettres du comte de *Chesterfield* à son fils, refondues par M. *Campe*. Traduction libre de l'allemand. 3 vol. in-18. *Cordier.* 3 fr.

VOYAGES.

Lettres sur la Morée, l'Hellespont

et Constantinople. Par A. L. *Castellan* de l'Académie royale des beaux-arts. Seconde édition, ornée de 63 planches dessinées et gravées par l'auteur. 3 vol. in-8. *Nepveu*. 21 fr.—24 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage dans la Grèce, etc., par T. Ch. L. *Pouqueville*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1820.)

Article premier.

Il n'a encore paru de cet excellent ouvrage que quatre volumes : la publication d'un cinquième a été annoncée comme ne devant avoir lieu que dans le cours du mois de décembre ; à s'en rapporter au journal de Paris, dans l'annonce qu'il a faite du voyage de M. Pouqueville, dans son numéro du 8 de ce même mois, il aurait définitivement six volumes : cependant l'auteur lui-même n'en annonce que cinq dans sa préface. Ce n'est que sur les quatre volumes qui ont paru que nous pouvons attacher l'attention de nos lecteurs.

Une observation générale qui frappe sur la totalité de l'ouvrage, c'est qu'entre un si grand nombre de voyageurs qui ont exploré les diverses parties de la Grèce dans le cours du dix-septième siècle, et surtout dans le dix-huitième, aucun ne s'est spécialement occupé de chercher l'ancienne Grèce dans la nouvelle. Dans cette assertion nous n'exceptons que M. Pouqueville lui-même, qui, *dans son Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs autres parties de l'empire ottoman*, publié par lui en 1808, s'était déjà attaché à donner des rapprochemens entre l'état actuel de la Grèce et ce qu'elle fut autrefois. Mais ces rapprochemens très-précieux, pour le temps où ce voyage a paru, ne sont qu'une exquisse en comparaison du vaste tableau que l'auteur a développé dans son nouvel ouvrage. Pour le faire avec le succès qu'annonce aujourd'hui l'exécution, il avait à surmonter des difficultés nombreuses, nécessairement attachées à des explorations de cette nature dans un pays tel que la Turquie. Si de bons firmans et quelques jannissaires, comme on l'a très-bien observé dans un journal, suffisent pour y protéger le voyageur sur le littoral de la Grèce, mille dangers, que les firmans et les jannissaires ne sauraient écarter, l'attendent dans les parties les plus intérieures du pays. Les Turcs sont généralement défians, avides et jaloux ; l'aspect d'un étranger les importune, la question la plus indifférente les effarouche ; ils ne souffrent point qu'on prolonge long-temps son séjour chez eux ; leurs moindres services doivent être payés au poids de l'or. M. Pouqueville a dû au caractère politique dont il était revêtu la faculté de pouvoir visiter dans le plus grand détail, l'Epire, la Thessalie, le Péloponèse, la Macédoine, l'Achaïe, l'Acarnanie, les deux Etolies et presque toutes les provinces de la Grèce qui furent le berceau des arts et de la civilisation. Ses savantes recherches ne se sont pas étendues à l'Attique, parce que c'était la seule contrée de la Grèce sur laquelle plusieurs voyageurs très-éclairés, tant de la France que de l'Angleterre, avaient comparé la situation actuelle avec son ancien état : la description de cette contrée si intéressante avait été demandée à M. Pouqueville par le gouvernement français, d'après l'idée avantageuse qu'avait donnée de son talent pour l'observation la publication faite en 1805 de son voyage énoncé ci-dessus. Les instructions qui lui furent données en 1803 portaient qu'indépendamment de ses fonctions de consul-général près du fameux pacha de Janina, qui occcupe aujourd'hui une partie des

forces ottomanes et fixe sur son sort l'attention de toute l'Europe, il aurait à entreprendre un voyage dans la terre classique de la Grèce, en joignant à la description la plus exacte du pays des observations approfondies sur les mœurs, les coutumes, les lois et les *traditions.*

Une très-rapide analyse, en plusieurs articles des sujets traités dans les quatre volumes qui paraissent suffire pour faire au moins pressentir avec quel succès M. Pouqueville en prenant judicieusement pour guides les auteurs anciens, a rempli son importante mission et a jeté un nouveau jour sur la géographie et l'histoire de l'ancienne Grèce, en comparant sans cesse la situation actuelle de cette intéressante contrée avec son ancien état. Il nous a même paru que dans cette carrière, il avait laissé loin derrière lui trois écrivains très-estimables, savoir Danville, Clavier et M. Gosselin. Il doit sans doute cette supériorité incontestable à l'inappréciable avantage d'avoir toujours travaillé, infatiguable de chercher.

Voyage au Levant, en 1817 *et* 1818, par M. le comte de *Forbin*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix le dixième cahier de ce Journal. 1820.)

Article deuxième.

En quittant Athènes M. de Forbin se dirigea vers Constantinople; il jette un coup-d'œil rapide sur cette ville si célèbre qui offre un aspect vraiment romantique, dont la situation est peut-être unique dans le monde, et qui intérieurement n'est pas moins remarquable par le contraste de ses rues sales et étroites avec ses superbes mosquées étincelantes d'or, que font bientôt oublier les environs de cette cité qui ravissent par leur charmante verdure continuement vivifiée par une multitude de sources d'eaux vives. Smyrne intéresse singulièrement le voyageur par cet esprit commercial qui radoucit et rapproche ainsi tous les hommes : ce grand comptoir, dit il, offre sans cesse le mélange des mœurs européennes et des coutumes orientales : on rencontre de jeunes personnes charmantes, mises avec une recherche toute française, coupant lestement une longue file de chameaux de la caravane de Sayde ou de Damas.

Les ruines d'Ephèse fixèrent longtemps l'attention de M. de Forbin : il en donne une description d'un grand intérêt qu'il faut lire toute entière dans sa relation, ainsi qu'une note très-étendue, puisqu'elle a près de soixante pages, fournie à M. de Forbin par M. de Clarac, où ce savant a rassemblé tout ce que les érudits les plus distingués ont pu recueillir sur l'ancienne Ephèse. Nous en détacherons seulement l'observation suivante. Nous dînâmes, dit-il, près de trois ou quatre chaumières mal saines qui composent l'Ephèse moderne. Les habitans sont pâles et malades. Un aga aussi misérable que le peuple qu'il gouverne, se mourait de la fièvre : c'est une chose remarquable que le séjour de toutes les villes ruinées soit infiniment dangereux. M. de Forbin ajoute qu'il en a vu des exemples fréquens en Italie, dans la Morée, en Syrie. Partout la mort semble jalouse de régner exclusivement sur les lieux qu'elle a conquis : l'aspect général d'Ephèse lui rappelle celui des marais pontins.

Saint-Jean d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs, si célèbre du temps des croisades, dont si récemment Bonaparte fit infructueusement le siége, entourée de hautes murailles, de fossés profonds, de fortifications nouvelles qui forment à présent une double enceinte, est en outre terrassée et flanquée de bastions. Sa forme est celle d'un demi-cercle ap-

puyé sur la mer : les vagues se brisent contre les murs qui garnissent le rivage. On trouve partout dans cette ville, un mélange de ruines gothiques et de constructions modernes : ici une église entièrement détruite; là des cloîtres, un palais, un hôpital également abandonnés; plus loin une mosquée nouvelle, riche et élégante ; des minarets dont la base sort du milieu des décombres, enfin le sérail que des jardins en terrasse séparent des remparts Des sycomores, et des orangers, les plus beaux palmiers balancent gracieusement leurs cimes au-dessus de cet assemblage bizarre; et cette vue tempère seule le dégoût et la tristesse qu'inspire le séjour de Saint-Jean d'Acre. Les rues sont étroites et fangeuses, les maisons, construites en pierres de taille, (*) basses, écrasées avec des toits plats et de petites portes, ressemblent à des prisons. De lourdes arcades établissent des communications entre les terrasses des différentes habitations. Les consuls européens sont logés dans des kans, grands bâtimens carrés qui deviennent des forteresses dans les circonstances difficiles : on monte dans l'intérieur par des escaliers rapides et étroits. Trois étages de grands corridors ouverts en arcades, donnent sur la cour, au milieu de laquelle est une fontaine. Huit ou dix mille Turcs, Arabes, Juifs et Chrétiens promènent dans les rues de Saint-Jean d'Acre, dans ses basars infects, une tristesse sombre et farouche : tous les sens sont désagréablement affectés par les difformités les plus hideuses : des êtres qui semblent sortis du sépulcre se traînent à demi-nus, enveloppés dans de grandes couvertures d'un blanc sale, barriolées de noir : leur tête est affublée de haillons qui leur servent de turban : on rencontre à chaque pas, à côté des victimes de l'ophtalmie, des victimes de la férocité de Gezzar-Pacha, c'est à dire des aveugles ou des malheureux sans nez et sans oreilles : cette masse d'hommes inerte, misérable et dégoûtante, demeure sans cesse couchée au soleil sous les murs du jardin du sérail. Soliman Pacha qui habite ce palais, sort rarement en public : ce successeur de Gezzar, sourd aux cris d'une population infortunée, passe sa vie sous des bosquets de myrtes et de bananiers rafraîchis par des ruisseaux profonds et limpides : il abandonne entièrement la conduite des affaires à un Juif qui jadis intendant de Gezzar, n'avait conservé sa confiance qu'en subissant ses caprices aussi cruels que bisarre : ce tyran doubla ses gages et le combla de bienfaits le jour même où il lui fit couper le nez d'une manière si cruelle, que ce sarraf (secrétaire intime) en resta horriblement défiguré. Halrem (c'est son nom) est un homme souple, adroit; ses trésors sont incalculables. Les concussions, les avanies, la tyrannie de détail de cet odieux gouvernement n'inspirent, avec un sentiment d'horreur, que le plus profond mépris tout-à-la-fois pour ceux qui peuvent l'endurer.

En se dirigeant vers Jérusalem, M. de Forbin voulut visiter Césarée. Cette ville, autrefois très-florissante, est aujourd'hui entièrement déserte, et la conservation de ses rempart, de son port, de ses monumens, inspire une surprise indéfinissable : on y trouve des rues, des places; et en rétablissant les portes de ses hautes et terribles murailles, il serait facile de défendre encore Césarée. Un événement désastreux semble avoir fait périr ou mis en fuite depuis peu d'années, depuis peu de mois, ses nombreux habitans. Les murs de l'église sont empreints de la fumée des Chrétiens; on

(*) La nature de cette bâtisse qui prévient en grande partie les ravages des incendies, si fréquens dans presque toutes les villes de l'Orient, fait plus que balancer la *maussaderie* de la forme des constructions ; on s'étonne que M. de Forbin n'en ait pas fait l'observation.

retrouve même jusqu'à la chaire de plusieurs évêques savans et courageux. Les tombes sont ouvertes, et des Ottomans attestent le séjour de l'homme au milieu de cette solitude effrayante. Le silence qui règne à Césarée n'est troublé que par le bruit monotone des flots de la mer; leurs efforts redoublés ont ébranlé des masses énormes de granit; la tour du phare s'est entr'ouverte, les distributions du château restent à découvert, et l'oiseau de proie en fait sa demeure. Césarée néanmoins conserve encore en grand nombre des colonnes superbes dont quelques-unes sont parfaitement entières; plusieurs dans le moyen âge furent employées à la construction du môle; cet édifice s'avançait de très-loin dans la mer; les matériaux les plus riches servirent à former sa base: on voit parmi ces débris des blocs de granit rose de huit pieds de proportion, qui portent des inscriptions latines, mais elles sont trop frustes pour pouvoir être déchiffrées (*).

Voyages de la côte de Malabar à Constantinople, etc., par *William Heude*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce journal 1820, et pour les deux premiers articles d'extraits de ce voyage les dixième et onzième cahiers de ce journal 1820.)

Article troisième et dernier.

Dans la route de Babylone à Bagdad, le voyageur rencontre celles de Selencie et de Ctisiphon qui ont presque égalé dans les anciens temps la grandeur et la magnificence de Babylone, et qui, comme cette cité, n'offrent plus que des scènes de désolation. Avant de décrire son arrivée à Bagdad, M Heude s'arrête pour donner une rapide description de l'Arabie, pour peindre les dangers et les illusions du désert, pour donner une idée du caractère, des mœurs des Bédouins, pour faire connaître la noblesse de leurs sentimens et la manière généreuse avec laquelle ils exercent l'hospitalité. Nous ne nous arrêterons pas à donner l'analyse de cette partie de la relation, parce que celle de sa route dans le désert dont nous avons donné des extraits dans nos deux premiers articles, fournissent à cet égard une instruction plus sensible et plus attachante que des observations générales. Nous nous arrêterons seulement à quelques-unes des observations les plus curieuses du voyageur sur le chameau et sur le cheval arabe. Je crois, dit-il, qu'on a beaucoup exagéré le poids que peut porter un chameau en l'évaluant à sept cents livres. Dans l'Inde, où les chameaux sont plus grands, plus vigoureux et mieux nourris que dans les déserts de l'Arabie, on regarde un chameau comme égal à trois bœufs et à deux mulets; et M. Heude pense qu'il ne peut pas porter régulièrement plus de quatre à cinq cents livres: la construction même de cet animal le fait paraître plus propre à la course qu'à porter des fardeaux; et cependant il ne peut point devancer le cheval au galop: c'est donc par la sobriété, par son peu de besoins, par la faculté qu'il a de pouvoir supporter la soif, que cet animal mérite surtout d'être distingué; mais il est digne de remarque que lorsqu'il quitte le désert, il perd souvent, sinon la faculté, au moins l'habitude de cette singulière abstinence. Il n'est aucune partie du chameau dont on ne puisse faire usage: son lait qui ressemble assez

(*) On doit avoir beaucoup de gratitude pour M. de Forbin de s'être arrêté à Césarée, si négligée par tous les voyageurs, et de nous avoir dépeint avec des couleurs si énergiques cette scène, peut-être unique, de destruction et de solitude.

à celui de la chèvre, sert de boisson au Bédouin qui fuit la poursuite d'un ennemi ; son poil fournit d'excellentes couvertures, et quand il tombe de fatigue, sa chair offre une nourriture qui n'est pas à dédaigner ; M. Heude en a goûté une fois par curiosité, à une fête musulmane, et il l'a trouvée semblable à celle d'un vieux cheval maigre. Si par son utilité reconnue, le chameau a mérité d'être appelé le navire du désert, le cheval arabe n'est pas moins digne de fixer l'attention. Les plus beaux viennent de la province de Nadged, et les Bédouins en conservent la race et la généalogie avec un soin religieux ; ils en distinguent cinq races originaires, dont chacune a donné son nom à quelques races qui en sont descendues, et elles sont reconnues comme la race première. Les chevaux arabes descendent de l'une ou de l'autre de ces races, par leur mère ; car les Arabes appliquent à leurs chevaux le principe que quelques peuples ont adoptés pour eux-mêmes, et pensent que le sang est transmis de la manière la plus sûre dans la ligne maternelle. On permet quelquefois à un étalon de la plus noble race de couvrir une jument d'une race inférieure ; mais le contraire n'a jamais lieu, et l'Arabe ne manque jamais d'appeler à l'acte de copulation des témoins qui assistent aussi à la naissance, afin d'être toujours en état de prouver la pureté du sang. Soit qu'ils doivent cet avantage au soin avec lequel on les élève ; soit que ce soit une prérogative du climat, ces chevaux sont sans contredit de superbes animaux ; et quoiqu'il soit rare d'en voir d'une grande taille, il est presqu'impossible d'en trouver qui puissent leur être comparés pour les formes, la docilité, la vitesse et la force. Nourris dans la tente du Bédouin, comme ses enfans, reçevant de sa main la nourriture, ils suivent tous les pas de leur maître, comme un chien fidèle, et s'il périt dans une bataille, il reste immobile à leurs côtés. Avec une taille majestueuse, un cou bien arqué, des membres nerveux, une chair ferme, l'épaule d'un cheval de course, le poitrail large et ouvert, le cheval arabe, quand il galoppe, a un œil de feu, et montre la légèreté, sinon la vitesse d'une antilope, laissant à peine sur la terre les traces de ses pieds. De même que le chameau, le cheval, en Arabie est habitué de bonne heure à la soumission, à la fatigue et à l'abstinence. Dès sa jeunesse, on lui fait porter un poids léger qu'on augmente peu à peu jusqu'à ce qu'il puisse supporter une extrême fatigue, en se contentant d'une nourriture grossière en petite quantité. Dans une marche de trente heures, que le voyageur et ses compagnons firent, en traversant le petit désert de Mossoul à Nisibie, leurs chevaux, quoique montés sans interruption pendant tout ce temps, n'eurent d'autre nourriture que quelques poignées d'orge de qualité inférieure, et quelques brins d'herbe desséchés qu'ils pouvaient atteindre en courant : ils virent ces coursiers pleins de feu et de docilité se repaître avec délices des arbrisseaux desséchés qui se trouvèrent sur la route, et manger même avec avidité des tiges de la grosseur d'un pouce, entièrement dépouillées de leurs feuilles. C'est à ces qualités précieuses d'être infatigable et facile à nourrire, autant qu'à la beauté de ses formes et à sa docilité, qu'on reconnaît le cheval arabe de race pure, et qu'on le distingue des autres. Partout ailleurs les chevaux du plus beau sang sont ordinairement les plus délicats ; c'est absolument le contraire en Arabie : le capitaine Kinnaire, dans ses mémoires topographiques sur la Perse, nous apprend qu'il monta une fois un jeune cheval de cette race précieuse, sans quitter la selle et sans s'arrêter pendant 40 milles ; on en embarque tous les ans plusieurs centaines à Bassora ; le prix en est ordinairement de 12 livres sterling dans le pays ; quand on en donnait davantage, c'était pour déterminer quel-

que riche Arabe à se défaire d'un coursier favori. Le cheval Arabe rase la terre en galoppant ; il doit la vitesse de son mouvement, non pas à l'étendue du terrain qu'il parcourt en un seul bond, mais à la célérité avec laquelle il rapproche ses pieds les uns des autres, et à la multiplicité de ses pas. Le voyageur, au surplus, observe, relativement à l'emploi du cheval arabe dans le service de la cavalerie, que ce cheval est peu convenable pour *la charge*, et qu'il est très difficile de le maintenir dans les rangs, quand il est une fois échauffé par la course.

De ces notions si curieuses, M. Heudé passe immédiatement à l'histoire sommaire de Bagdad sur laquelle nous ne arrêterons pas, parce qu'elle n'offre pour des Européens qu'un intérêt assez médiocre. Le surplus de sa relation se lira avec quelque plaisir dans l'ouvrage même, mais n'est point susceptible d'analyse ; nous en avons indiqué le contenu dans le dixième cahier de ce journal 1820.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par ordre du gouvernement français. Par G. *Mollien* aîné ; avec carte géographique et vues. 2 vol. in-8. Chez *Ambroise Tardieu, Mad. Courcier, Delaunay.* 12 fr. (*).

Article premier.

Lorsque M. Mollien, échappé au naufrage de *la Méduse*, partit pour visiter l'intérieur de l'Afrique occidentale, il conçut d'abord le projet de traverser de nouveau les contrées qu'avait parcourues Mungo Park ; mais convaincu bientôt de l'impossibilité de faire des découvertes de ce côté, il résolut de s'ouvrir une route nouvelle ; et après s'être enfoncé dans le continent, il suivit une ligne parallèle au méridien. Les pays presque inconnus où il devait pénétrer, en prenant cette direction, lui offraient des observations non moins nombreuses qu'intéressantes à recueillir : le succès sembla répondre à son attente, et il atteignit en grande partie le but qu'il s'était proposé : c'est ce qu'on verra dans l'exposé rapide que nous ferons dans cet article et dans le suivant de ses périlleuses excursions, qui nous font connaître des parties du continent de l'Afrique qui n'avaient pas encore été explorées, et d'autres sur lesquelles on n'avait que des notions imparfaites.

Il commence par rappeler un voyage aux Escales, où l'on trouve la gomme, par une peinture du désert et par des notions intéressantes sur les Maures excessivement jaloux de conserver exclusivement le commerce de la gomme : il en vient ensuite aux instructions qui lui furent données. Muni de ces instructions, il part de Saint-Louis, l'un des établissemens français en Afrique.

Arrivé à Niaka, il est obligé de reprendre les habits européens : il part pour Moustache, arrive à Coqué : tumulte qu'y excite la présence d'un voyageur européen. Désert du pays des Jolofs. Description du royaume de Cayor. Arrivée du voyageur sur les terres de Bourg-Jolofs Il se rend à la cour du roi. Accueil que lui fait ce prince. Renvoi de deux de ses compagnons. Impossibilité de suivre la route du Oulli : le voyageur prend celle de Fontatoro : le roi lui donne un guide : portrait de ce guide. Mœurs des Jolofs et des Laobez. Bala, premier village des Poules : le voyageur y est volé : il est arrêté à Diaba : son arrivée à Sedo. Audience que lui donne

(*) Nous avions annoncé ce voyage dès le mois de janvier 1820 en promettant d'y revenir : c'est avec regret que nous remplissons si tard cet engagement.

Almamy : ce prince lui permet de traverser ses états. Hospitalité du chef d'Ogo : son portrait. Arrivée du voyageur à Sénopalé : Boukart, l'un des noirs qui l'accompagnaient, y retrouve sa sœur. Le voyageur part pour Banaï ; il y est arrêté et renfermé dans une case : il y arrive des envoyés d'Almamy qui lui fait ordonner par eux de revenir près de lui : son entrevue avec ce prince : il est obligé de marcher à la suite de l'armée de Fontatoro. Détails sur cette contrée. Là il reconnaît la communication de la Gambie et du Sénégal (*). Il arrive sur les terres de Boudou : il est bien reçu par les habitans ; mais l'avantage de cette réception gracieuse est balancée par une vive dispute qu'il a avec ses guides qui veulent l'abondonner ; il est sur le point de se battre avec eux. Il part avec une caravane pour le Fonta-Diallon. Détails sur le Boudou et le Bambouk. Marche de la caravane dans le désert. Arrivée sur les bords de la Gambie. Élévation des montagnes dans cette contrée. Cacagné premier village de Fonta-Diallon. Le voyageur est arrêté à Niebel par l'iman Ali ; portrait de sa femme ; vexation qu'elle fait éprouver au voyageur : Ali exige de lui plusieurs présens ; il lui donne un passeport : Boubou s'offre pour guide. Hospitalité du chef de Lamguébana. Montagnes de Tangué ; leur hauteur ; difficulté de parvenir à leur sommet ; danger qu'y court le voyageur : son arrivée à Bandeia ; il laisse son cheval chez Boubou et prend un second guide. Il parvient aux sources de Rio-Grande et de la Gambie. Son arrivée à Boré. Générosité du chef à son égard : le voyageur devient médecin. Observation sur la fertilité du pays. Source de Falémé Le voyageur est obligé d'y faire des talismans pour son hôte : il se rend à Niégo : son entrée à Timbo, capitale du Fonta-Diallon ; il est menacé d'y être retenu ; il obtient la permission de partir. Description de Timbo.

(*) C'était un des points qui lui étaient recommandés par ses instructions.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814, précédée *du discours du Roi et de M. le Chancelier de France*; édition stéréotype d'*Herhan*, d'après son procédé perfectionné. Broch. in-18. Paris. *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres *même maison de commerce.* 20 cent. cinquante exemplaires, 7 fr. 50 c. cent exemplaires. 10 fr. La même Charte sur papier vélin, prix doubles.

Considérations sur l'état politique de l'Allemagne : traduction de l'ouvrage allemand intitulé *Manuscript aus Sud-Deutschland. Londres* 1820. 1 vol. in-8. *de l'imprimerie de Plassan* : se trouve chez *Treuttel et Würtz.* 5 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert Owen et de ses établissemens à New Lanark en Ecosse, pour le soulagement et l'emploi le plus utile des classes ouvrières et des pauvres, et pour l'éducation de leurs enfans, etc., etc. Avec des *observations sur l'application de ce système à l'économie politique de tous les gouvernemens*, etc. Par Henri *Grey Macnab*, médecin ordinaire de feu le duc de Kent et de Strateharn, traduit de l'anglais par *Laffon de Ladedat*, ancien député des départemens de la Gi-

ronde et de la Seine. 1 vol. in-8. A Paris chez *Treuttel et Würtz*, Londres et Strasbourg, même maison de commerce. 5 fr. On y a joint une préface, un portrait du duc de Kent et deux vues de New-Lanark. 5 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage.

Considérations sur l'état politique de l'Europe, sur celui de la France, sur la censure et les élections; ou *Supplément aux documens historiques de M. Kératry*. Par M. A. *Jay*. Broch. in-8. *Baudouin frères.*

PHILOSOPHIE.

Principes de la philosophie de l'homme moral; ou *les lois de l'action de l'âme et des idées entre elles*. Broch. in-8. Clermont-Ferrant. *Imprimerie de P. Landriot.* 2 fr. 50 c.

Traité élémentaire de physique et de morale, par le vicomte *d'Ordre*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et pensionnaire du Roi. 1 vol. in-12. Boulogne. *Imprimerie de Le Roi Berger.*

Du sort de l'homme dans toutes les conditions; du sort des peuples dans tous les siècles, et plus particulièrement du sort du peuple français. Par H. *Azaïs*. Première partie, théorie fondamentale. 1 vol. in-12. Chez l'*Auteur*, rue du Gay-Trouin, n°. 3, et chez *les principaux libraires*. 4 fr.

Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit. Broch. in-8. Clermont-Ferrant. *Imprimerie de P. Landriot.* 2 fr.

Discours sur le duel, par *Crivelli*, avocat à la cour royale de Nismes, membre de plusieurs académies : *ouvrage qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie de Dijon pour 1820, et dont le sujet a été retiré ensuite.* Broch. in-8. *Bavoux.*

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

Pensées de F. Garris jeune, peintre saxon; ou *Collection d'esquisses et de sujets gracieux d'après les dessins qu'on a de lui.* 3e. et 4e. livraisons in-4. Chez l'*Editeur*, rue de Bourbon-Villeneuve, n°. 47, et chez M. *Kemli*, au dépôt général de lithographie, quai de Voltaire, n°. 7.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Quelques remarques sur un ouvrage de M. le comte de Cicognara, intitulé *Storia della scultura e del suo resorgimento in Italia sino al secolo XIV, per servire di continuazione alle opere di Winkelman e di d'Agincourt*; ou *Essai historique sur la sculpture française*, par M. Eméric David, membre de l'Institut royal de France, ex-membre de la chambre des députés, chevalier de la Légion-d'Honneur. 1 vol. in-8. de 112 pages, extrait *de la Revue encyclopedique. Août* 1819 *et mois suivans. Treuttel et Würtz.* 2 fr.

Le but de M. Eméric David, dans ses remarques, est moins de critiquer l'ouvrage de M. Cicognara, d'en retracer les inexactitudes, d'en rectifier les faits qui s'y trouvent controuvés à dessein, que de réparer, par un aperçu chronologique des sculptures françaises, exécutées depuis l'origine de notre monarchie jusqu'au règne de Louis XII, l'omission qu'on y remarque avec peine, parce qu'elle ne peut être que volontaire, de toute cette partie intéressante de la sculpture; M. David Eméric profite de l'occasion pour prouver sans réplique que tous les passages de ses *Recherches sur l'art statuaire* (*), critiqués par M. de Cicognara avec des expressions peu convenables, l'ont été injustement, et que loin que M. Eméric David soit en défaut, c'est au contraire M. de Cicognara qui, sans un examen assez sévère, avance des faits qu'il ne pourrait pas prouver. En se justifiant, M. Eméric David a rempli les trois objets sur lesquels la critique était restée indécise, en mettant en évidence la mauvaise foi de M. le président de l'Académie de Venise qui, après s'être approprié de nombreux fragmens des *Recherches sur l'art statuaire*, les avoir enchassés dans son propre texte, en avoir emprunté plus de vingt fois des phrases, des pages entières, et en avoir fait le sujet d'un commentaire, d'une conclusion de chapitre, ne daigne pas même citer la source où il les a puisés, et croit réussir, par une critique amère, à écarter toute envie de consulter l'ouvrage de son redoutable antagoniste; enfin de venger la France d'un dédain qu'elle est loin de mériter, puisqu'elle possède une série de monumens ni moins nombreux, ni moins recommandables que ceux qui ont été élevés pendant les mêmes siècles chez les autres peuples de l'Europe.

(*) Ouvrage couronné par l'Institut. Se trouve chez *Treuttel et Würtz*. Prix 6 fr.

Manuel de l'amateur d'estampes, faisant suite au *Manuel du libraire*, etc. ouvrage dédié au Roi par F. E. *Joubert* père, graveur, ancien membre de l'Académie des arts. Premier volume, première partie. On souscrit pour cet ouvrage chez l'*Auteur*, rue du Harlai n°. 5 et chez *Treuttel et Würtz*. L'ouvrage fournira trois volumes in-8. qui seront ensemble du prix de 25 francs pour les souscripteurs et de 30 francs pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On trouve dans cet ouvrage, depuis l'origine de la gravure, 1°. les remarques qui déterminent le mérite et la priorité des épreuves; 2°. les caractères auxquels on distingue les originaux d'avec les copies; 3°. les prix que les pièces capitales peuvent avoir dans le commerce, en raison de leur rareté et de l'opinion des amateurs; 4°. des tableaux séculaires offrant les artistes contemporains sur des lignes annuelles et à toutes les époques désirables. Le tout est

précédé d'un essai sur le génie considéré comme principe des beaux-arts ; — de recherches sur la découverte de l'impression des estampes ; — d'un coup-d'œil général sur l'état de la gravure en Europe ; — de considérations sur l'impression lithographique, dans les rapports avec la gravure en taille-douce.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, par M. *Langlès*, membre de l'Institut, la gravure dirigée par M. *Boudeville*. Vingt-troisième livraison. Petit in-folio. Chez *Boudeville* et chez *Treuttel et Wurtz*, Paris, Strasbourg et Londres. Prix sur papier fin 15 fr. sur papier vélin avec la lettre 24 fr. Sur papier vélin avant la lettre 36 fr.

Cette livraison contient les feuilles 66 et 67 du tome premier qui terminent la notice historique, plus les feuilles 27 à 40 du tome second. Les six gravures qui accompagnent ce texte représentent, la première, le Savâdjy, fondateur de l'empire mahrate (cette planche calquée sur une miniature du cabinet des estampes de la bibliothèque royale.) La seconde représente la mosquée à *Aureng-Abed*, bâtie en 1643. La troisième, le plan de la pagode souterraine de l'île Eléphanta. La quatrième, contient des bas-reliefs de ladite pagode souterraine et autres ornemens. La cinquième, des piliers des pagodes de Salcette et d'Eléphanta comparés entre eux. La sixième, le temple de Mahadéea.

POÉSIES. CONTES MORAUX. NOUVELLES. ROMANS.

Chansonnier français, ou *Etrennes des Dames*, rédigé par quelques convives du Caveau moderne et des Soupers de Momus. Dix-huitième année. 1 vol. in-18. *Caillot*. Broch. in-18. 1 fr. 50.—2 fr.

Chansonnier des Demoiselles, par *les mêmes*. 1 vol. in-18. *Même adresse*. 1 fr.—1 fr. 25 c.

Le Retour des Vendanges : contes moraux et instructifs, à la portée des enfans de différens âges. Par Mad. *de Renneville*. 1 vol. in-18. ornés de 16 gravures. *Genêt jeune*. 6 fr.—8 fr.

Les jeunes Personnes, nouvelles, par *le même Auteur*. 2 vol. in-12. avec 10 gravures. Titres gravés et couvertures imprimées. *Même adresse*. 8 fr.—10 fr.

Les Caractères de l'enfance, mis en action dans une suite de Contes moraux et instructifs. 1 vol. in-18. *Même adresse*. 6 fr.—8 fr.

Oréna, ou *l'Assassin du Nord*, par Mad. la comtesse *de Choiseul*, auteur de *Paola*, de *Cécile*. 4 vol. in-12. ornés d'une très-jolie gravure. *Marc*. 7 fr. 50 c.

Emile et Rosalie, ou *les Epoux amans*, par Mad. Elizabeth C***. 3 vol. in-12. *Villet*.

Jean de Procida, ou *les Vêpres siciliennes*, roman historique, par le baron *de la Mothe Langon*. 4 vol. in-12. *Chaumerot jeune*.

Le Bachelier de Salamanque, ou *Mémoires et Aventures de don Chérubin de la Ronda*, par *Le Sage*. 2 vol. in-12 avec de jolies figures.

Genets jeune. 8 fr. — Le même 2 vol. in-18, avec gravures. *Même adresse*. 4 fr. 50 c.

Georgette ou *la Nièce du Tabellion*, par Ch. Paul *de Kork* 4 vol. in-12. *Hubert*. 10 fr. — 12 fr.

Henri et Amélie, ou *l'Héritage inattendu*, traduit de l'allemand *d'Auguste La Fontaine*, par F. J. 2 vol. in-12. *Doumerc*.

Amour, orgueil et sagesse, par l'auteur des *Veillées d'une Captive*, suivi de *plusieurs nouvelles*. 2 vol. in-12. *Ponthieu*.

Madame de Sedan, ou *la Cour de François premier*, roman historique, par M. *de Favrolle*, capitaine de dragons. 4 vol. in-12 *Le Rouge*.

Les Veillées des Antilles, par Mad. *Desbond et Volmore*. 2 vol in-12. *François Louis*.

Dans ces contes, ces nouvelles, ces romans, dont presque tous annoncent de l'imagination, on distinguera surtout les deux ouvrages de madame de Renneville et les Caractères de l'enfance qui réunissent l'instruction et l'amusement; et le roman de Mad de Choiseul remarquable par l'élégance du style.

LITTÉRATURE.

Annales de la littérature et des arts, etc.... 4e., 5e., 6e., 7e. 8e., 9e., 10e. livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1820.

Tablettes universelles; ou *Résumé de tous les journaux et Bibliographie générale : Répertoire des évènemens, des nouvelles et de tout ce qui concerne l'histoire, les sciences, la littérature et les arts*, deux tomes in-8. On souscrit pour trois cahiers au moins de cet ouvrage formant à la fois un volume, chez M. *Goussiet*, directeur de ces Tablettes et chez *Baudouin frères*. Le prix de chaque volume est de 4 fr. trois volumes, 10 fr. 6 volumes, 19 fr. pour l'année 36 fr.

Ces tablettes rédigées avec soin peuvent tenir lieu de tous les journaux politiques et littéraires, lorsqu'on n'est pas pressé d'avoir jour par jour les évènemens de ces deux genres ; et elles sont même utiles à ceux qui les voient pour se les rappeler au besoin et les avoir toujours sous sa main.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

OEuvres complètes de Mad. la baronne de Staël, etc. Cinquième livraison. Tomes 12. 13. 14. in-8. contenant : *Considérations sur les principaux évènemens de la révolution française, publiées en* 1818 *par M. le duc de Broglie, et M. le baron de Staël*. *Treuttel et Würtz*, Strasbourg et Londres, *même maison de commerce*. Prix, 18 fr. Pour ceux qui ont souscrit 15 fr. *Même cinquième livraison, format in-12, même adresse*. Prix 9 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui

est l'une des parties les plus importantes des Oeuvres de madame de Staël.

OEuvres complètes de M. Necker, contenant *un grand nombre de morceaux inédits* : édition publiée par M. le baron *de Staël, son petit-fils*, précédée *d'une notice sur la vie de M. Necker, ornée de son portrait et accompagnée de deux cartes administratives*. 15 volumes in-8. qui seront publiés par livraisons de deux ou trois volumes, faisant la division des matières. Chez MM. *Treuttel et Würtz, aux adresses ci-dessus*. Prix, 6 fr. le volume, papier fin. 12 fr. sur papier vélin. Première livraison de trois volumes, 18 fr. sur papier fin. 36 fr. sur papier vélin.

Nous reviendrons sur cette première livraison.

Nouvelles Œuvres diverses de La Fontaine et poésies de F. de Maucroix, accompagnées *de la Vie de F. de Maucroix* et *de notes et d'éclaircissemens*, par M. *Walkenaer*, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. orné d'une gravure représentant la maison de La Fontaine à Château-Thierry. 1 vol. in-8. 6 fr.—7 fr.

Les parties les plus intéressantes de ce volume, sont d'une part la relation de son voyage de Paris en Limousin en 1663 qui, sans avoir tout à fait le mérite du voyage de La Chapelle et de Bachaumont, se lit avec beaucoup d'intérêt ; et de l'autre, la vie de F. de Maucroix, qui offre plusieurs particularités très-piquantes.

Pièces inédites de Voltaire, **imprimées d'après les manuscrits originaux**, *pour faire suite aux différentes éditions publiées jusqu'à ce jour*. 1 vol. in-12. *P. Didot aîné. Jules Didot fils*. 4 fr. Le même livre, imprimé in-8. et aussi sur papier vélin.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce recueil, c'est l'épître dédicatoire de la Henriade au roi Louis XV ; car l'auteur croyait donner à Paris la première édition de ce poëme. Après qu'il eut pris des mesures pour que cette édition répondît en tout à la beauté du sujet qu'il avait choisi, il ne s'agissait plus que de le soumettre à la censure, et de le livrer ensuite à l'impression; mais ayant éprouvé à cet égard des difficultés, il prit le parti de faire imprimer son poëme en Angleterre. C'est à la bibliothèque précieuse que possède à l'île de Noirmoutiers M. Jacobsen, qu'on doit la publication de ce morceau resté inconnu depuis cent quatorze ans, ainsi que les pièces également inédites depuis le même laps de temps qui composent le nouveau volume (*). Dans sa brièveté, l'épître dédicatoire est peut-être le plus bel éloge qu'on ait fait de Henri IV. Les autres pièces du volume sont des variantes de la Henriade, des fragmens d'une tragédie (Amulius et Numitor), composée par l'auteur à l'âge de douze ans; un divertissement pour le mariage de Louis XV ; une cantate; des épitres en vers; des poésies mêlées; des fragmens d'ouvrages en prose; et enfin une correspondance composée de cent vingt-cinq lettres.

(*) Il y a lieu de croire qu'en portant le manuscrit de sa Henriade en Angleterre il y avait porté l'épître dédicatoire qui en avait été détachée et recueillie par les auteurs de M. Jacobsen.

ALMANACHS.

Almanach des Dames pour l'an 1821, très-soigneusement imprimé par M. P. Didot l'aîné sur papier vélin, orné d'un frontispice à vignettes et de gravures exécutées avec beaucoup de soin par d'habiles artistes. 1 vol. petit format in-16. Chez *Treuttel et Wurtz*, Paris, rue de Bourbon, n°. 17, à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-square. Prix, broch. 5 fr.

Le même, en papier avec étui, doré sur tranche, 7 fr. -- En veau doré, 7 fr. — En maroquin sans étui, 9 fr. — *Idem*, doublé de tabis, sans étui, 9 fr. — *Idem*, étui en maroquin, 15 fr. — En papier glacé, étui papier glacé, 10 fr. — En satin doublé de tabis, étui en satin, 15 fr. — En moire, étui en moire, couleurs diverses, arabesques, dorure élégante, 18 fr. — En moire, avec paysages peints sur l'étui et sur la couverture, 30 fr. — En vélin blanc, étui en maroquin en soie, 15 fr. — *Idem*, avec peintures sur la couverture, 21 fr. — En velours très-élégant, avec étui en moiré métallique. Etui maroquin, 24 fr.

Vingt années d'un succès aussi constant que flatteur ont établi la réputation de cet almanach, et attestent sa supériorité sur tous ceux qui depuis ont été faits à son imitation. Dans les morceaux qui le composent cette année, on distinguera surtout pour la poésie *les Ruines du Château d'Alva*, fragment imité de *Lord Byron*; *anonyme*. — *L'homme en méditation*, par *Alphonse Martin*. — *La description de l'île enchantée du Camoens*, par M. *Baour-Lormian*. — Une *Elégie*, par *André de Chénier*. — *Les adieux de Jeanne d'Arc*, par M. le chevalier de C***.

Pour la prose, *Zulma*, fragment d'un ouvrage, par Mad. la baronne *de Staël*. — *Les synonymes : persuasion et séduction*, par M. le vicomte *de Ségur*.

Les huit gravures dont l'almanach est orné, représentent *la Communion de la Madeleine* d'après *l'Albane*, — *l'Education de l'Enfant Jésus* d'après *le Parmesan*. — *Erigone* d'après *le Guide*. — *La Veillée à la lampe* d'après *Gérard Dow*. — *Le Moulin* d'après *le Dominiquin*. — Mad. Cottin et Mad. de Staël, gravées par Moreau, le même qui a gravé les précédentes estampes.

Annuaire généalogique et historique pour l'an 1821, contenant *des détails sur toutes les maisons souveraines et sur plusieurs maisons illustres de l'Europe*. 1 vol. in-16. sur papier vélin satiné. Chez *Maze*. Prix broché, 5 fr.

On trouve encore dans cet annuaire des notices historiques sur les pays que quelques-unes des familles énoncées ci-dessus gouvernent.

SUR L'EGYPTE.

L'Egypte, ce berceau des sciences et des arts, n'était guère connue en France, sous le règne brillant de Louis XIV, que par la relation très-superficielle de *Paul Lucas*. Dans le dix-huitième siècle la traduction du voyage de *Norden*, la publication de celui de M. *Denon*, ont répandu quelques lumières sur la Haute-Egypte, principalement sur ses monumens. Les relations de *Volney* et de *Savari* ne nous ont donné quelques notions que de la basse-Egypte seulement. Il fallait l'heureux concours de savans, de littérateurs, d'artistes des plus distingués de la France, pour faire connaître l'Egypte toute entière sous tous les rapports: c'est le résultat de leurs inappréciables travaux qui a été publié en France il y a quelques années avec un luxe fastueux : on en offre au public une seconde édition aussi magnifique que la première, plus commode par son *format*, et à moitié-prix.

SOUSCRIPTION.

***Description de l'Egypte*, ou *Recueil des observations et des recherches faites en Egypte pendant l'expédition de l'Armée française.* Seconde édition, dont le texte est imprimé en format in-8.**

Par une ordonnance royale, M. *C. E. F. Pankouke*, à Paris, a obtenu la permission de faire faire une seconde édition de cet ouvrage magnifique, afin de le rendre accessible à toutes les fortunes par un prix modique et par la publication par livraisons

Cette édition paraîtra en 25 volumes in 8. Les cinq premiers volumes contiendront la description des anciennes villes de l'Egypte, avec leurs monumens; les cinq autres suivans renfermeront les traités d'archéologie; les volumes 11 à 18 traite ont de l'état actuel de ce pays, ainsi que de la Nubie; les volumes 19 à 28 auront pour objet la zoologie, le 2 3me. la botanique, le 24me. la minéralogie, et le 25me. contiendra l'explication des planches. Le prix de chaque volume de texte est de 7 fr., et franc de port de 9 fr.

Les mêmes planches originales qui ont été gravées aux frais du gouvernement pour l'édition format atlantique, feront partie de cette nouvelle édition. N'ayant servi que très-peu, ces planches ne sont aucunement fatiguées, et comme elles ne seront tirées que sur du beau papier vélin, pareil à celui de l'édition de luxe, les épreuves ne le cé eront en rien en beauté à celles de cette dernière.

Ces planches, au nombre de 901, sont de format atlantique; elles ont 26 pouces *de large*, quelques-unes en ont 40, et d'autres, du plus grand format, en ont 50. Jusqu'ici il n'avait pas encore été fabriqué de papier de cette dimension. La hauteur de ces trois formats, étant cependant la même, c'est à-dire de 20 pouces, les plus grandes planches peuvent être pliées et jointes à l'atlas. 429 de ces planches sont destinées aux antiquités, 170 à l'état actuel de l'Egypte, 250 à l'histoire naturelle, et 52 à la géographie. Chaque livraison en contiendra 5, dont 2 à 3 appartiendront à la première partie; 1 à 2 à la seconde, et 1 à la troisième ou quatrième. Les plus grandes planches compteront pour deux.

Le prix de souscription de chacune de ces livraisons ne sera que de 10 francs, et les deux dernières seules seront payées d'avance. Les souscripteurs auront par conséquent à un prix très-modique des gravures faites par les principaux artistes de la France, et parmi lesquelles un grand nombre est estimé à 30 et 40 fr., d'autres, de grand format, à 60 et 80 fr., et dont plusieurs même ont été payés 100 à 150 fr.

Deux des premières livraisons viennent de paraître, les autres ne tarderont pas à être publiées, attendu que toutes les planches existent déjà gravées. Le tout sera achevé d'ici à deux ans, ou deux ans et demi.

Outre le nombre de planches ci-dessus, on fournira gratis 28 autres qui entrent dans le texte.

On souscrit pour cet ouvrage chez l'éditeur, ainsi que dans les librairies de Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n°. 17, à Strasbourg, rue des Serruriers, n°. 30, et à Londres, 30, Soho-square; on peut s'y procurer un prospectus plus détaillé, et voir les livraisons déjà publiées. La liste finale des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *Souscripteurs associés et fondateurs de cette édition.*

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

DEUXIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou papillons diurnes des environs de Paris, par M. E. R. Génouville, docteur en médecine. 7me. livraison. *Crévot*

Galerie des oiseaux du Cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, dessinée d'après nature par Paul Oudart. 4e. et 5e. livraisons. (Voyez pour les prix et l'adresse le onzième cahier de ce Journal 1820.)

Les oiseaux décrits dans le quatrième cahier, sont le *Toukan du Para*, l'*Aracari Azara*, l'*Aracari à bec tacheté* mâle et femelle. Ces trois genres d'oiseaux appartiennent exclusivement aux régions méridionales de l'Amérique. Ils sont remarquables par la longueur et la grosseur de leur bec, qui est énormément disproportionné avec les dimensions du reste du corps.

Le cinquième cahier nous fait connaître, 1°. la *Grue couronnée*, ou l'Oiseau royal, 2°. l'*Agami*, ou l'Oiseau trompette, 3°. la *Grue caronculée* Cette espèce est très-rare; elle habite la partie méridionale de l'Afrique; 4°. la *Demoiselle* de Numidie.

Buffoni et Daubantoni, figurarum avium coloratorum nomina systematica collegit H. Kull. Addidit, præfatione et codicibus auxit Theod. Van-Swinderen, Academiæ Groninganæ professor ordinarius. (*En français*) Noms systématiques, imposés par Buffon et d'Aubenton aux figures d'oiseaux coloriées, recueillis par H. Kull, et enrichis d'une préface et d'index, par Théodore Van-Swinderen, professeur ordinaire dans l'Académie de Groningue en 1820. in-4. se trouve à Paris chez Dufour, quai Voltaire, n°. 11. Prix 3 fr. 50 c.

BOTANIQUE.

Herbier général de la nature, contenant *la description, l'histoire, la propriété et la culture des végétaux utiles et agréables*, par *Mordant Delaunay*, continuée par M. *Loyseleur de Longchamp*, avec des figures peintes d'après nature par M. *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. Cinquante-deuxième et cinquante-troisième livraisons, avec figures coloriées. Prix de chaque livraison 9 fr.

Les Roses, par *Redouté*, etc... 19e. livraison. Petit in-folio. Chez *Treuttel et Wurtz*. 25 fr.

Les rosiers décrits dans cette livraison, sont 1°. le rosier de Cumberland, 2°. la pimprenelle aux cent écus, 3°. le rosier de France à pommes de Grenade, 4°. le rosier des haies à fleurs semi-doubles, 5°. le rosier d'Hudson à tiges grimpantes, 5°. le rosier des Alpes communes.

Plantes de la France naturalisées et cultivées en France, décrites et peintes d'après nature par *Jaume Saint-Hilaire*. 23e., 24e. et 25e. livraisons, grand in-8. Chez *Treuttel et Wurtz*. Prix de chaque livraison in-8 sur papier ordinaire 8 fr., sur papier vélin in-4. 15 fr.

PHYSIQUE.

Traité des molécules premières ou parties simples des corps : ouvrage qui renferme, avec les principes les plus certains que l'on puisse établir concernant ces molécules, différentes applications de ces principes, parmi lesquelles se trouve une réfutation péremptoire du matérialisme. Par M. *Martillet*, membre de la Société d'encouragement des belles-lettres, sciences et arts de Clermont Ferrand, et correspondant de la Société phylotechnique de Paris 1 vol. in-8. avec deux planches. A Clermont chez P. *Landriot*. A Paris chez *Treuttel et Wurtz*. 2 fr. 50 c.

Dans l'avant-propos de cet ouvrage, l'auteur expose en peu de mots l'objet qu'il s'y est proposé : « Existe-t-il des « parties simples dans les corps? Ces « parties ont-elles de l'étendue? Quelle « est leur figure? Quelles sont les lois « que suivent leur attraction mutuelle « et les actions qu'elles exercent les unes « sur les autres dans leurs chocs? Telles sont les questions auxquelles l'auteur s'est proposé de satisfaire dans la première partie de son ouvrage : la seconde présente l'application des principes établis dans la première à la théorie de divers effets naturels, ainsi qu'à la solution de différentes questions de philosophie rationelle. On pense bien

que les sens n'ont pu être d'aucun secours dans les recherches dont cet ouvrage présente les résultats : tout y est du ressort du raisonnement ; mais si c'était là un motif suffisant pour révoquer sans examen ou du moins pour laisser en doute ces résultats, il faudrait aussi révoquer sans examen, ou du moins laisser en doute les théorêmes de géométrie ; car l'auteur présente la plupart de ses raisonnemens sous la forme de démonstrations mathématiques : c'est au lecteur à décider s'ils en ont la réalité aussi bien que la forme : tout ce que nous croyons pouvoir affirmer ici avec confiance, c'est que l'objection qu'oppose l'auteur au matérialisme mérite la qualification de *péremptoire* qu'il lui a donnée. Parmi les applications de ces principes on remarquera surtout la théorie qu'il a exposée d'un phénomène auquel les philosophes ne paraissent pas jusques ici avoir fait attention, celui de la génération des forces dans la nature. En développant cette théorie, l'auteur a eu occasion d'établir, au sujet de la manière de mesurer les terres, une opinion qui diffère à la fois de celle de Leibnitz et de celle qui est généralement adoptée par les physiciens.

Nous croyons devoir observer que cet ouvrage est l'un de ceux qu'il ne faut pas se borner à parcourir ; il faut l'étudier et l'approfondir. Les définitions élémentaires de la haute physique et les apperçus donnés comme principes, y sont analysés : les opinions des philosophes des deux derniers siècles y sont discutées ; et l'on y fait voir, avec cette modération qui est le cachet de la saine raison, la vanité de leurs idées sur la nature de la matière.

Essai analytique sur le Newtonianisme*; par *le même auteur*. 1 vol. in-8., avec une planche. *Aux mêmes adresses et au même prix que le précédent ouvrage.

Dans ce second ouvrage, l'auteur se montre, comme dans le précédent, un penseur profond, très-accoutumé à l'analyse des productions philosophiques ; il les examine, abstraction faite du séduisant prestige d'une adoption presque générale. Sans balancer, il remet en question tout ce qui n'est pas appuyé d'une démonstration rigoureuse et mathématique. Si le pronostic de M. Duhamel-du-Monceau sur l'instabilité du système Newtonien, tel que ses partisans le présentent, se vérifie, l'on devra à M. de Martillac le double service d'avoir indiqué la méthode à suivre dans l'examen des phénomènes de la nature, et d'avoir enhardi, dans la recherche de ces phénomènes, ceux qu'intimide le ton de la prétention exclusive au progrès des sciences. En effet, quoique modeste, comme elles, dans ses expressions, il n'en a pas moins attaqué victorieusement plusieurs points que les partisans du Newtonianisme regardaient comme inattaquables.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

***Le Magnétisme éclairé*, etc. par M. le baron *Hénin de Cuvillers*; etc. (Voyez pour le développement du titre et l'adresse le précédent cahier de ce Journal.)**

En exposant les phénomènes qu'offre le magnétisme animal, l'auteur ne se livre point, comme les partisans outrés de ces phénomènes, à un ridicule enthousiasme. Il les apprécie à leur juste valeur ; et cette appréciation est beaucoup plus propre sans doute que l'exagération à inspirer de la confiance. Nous ne doutons pas que cette marche ne ramène beaucoup d'adversaires du magnétisme à en reconnaître l'existence, éclairé, comme il l'est, par les observations impartiales de l'auteur.

Traité des maladies scrophuleuses, traduit de l'allemand d'*Hufeland*, médecin du roi de Prusse, par S. B. *Bousquet*, membre de la Société de médecine de Paris. 1 vol. in-8. *Boillière*. 6 fr.

Manuel médico-chirurgical, ou *Elémens de médecine et de chirurgie pratiques*. Par S. P. *Anthenac*, docteur en médecine. Deuxième édition, augmentée d'un tableau de médicamens. 2 vol. in-8. *Béchet jeune*. 12 fr.

Abrégé pratique des maladies de la peau classées d'après le système nosologique du docteur Wallée, dans lequel sont exposés avec précision le diagnostic, les symptômes et le traitement de ces maladies, par Thomas Batteman : traduit de l'anglais sur la cinquième édition, par Guillaume *Bertrand*. Deuxième édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-8. *Gabon*. 6 fr. figures coloriées. 7 fr.

Nouveau Traité de la Rage, etc. par J. F. *Trolliet*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, les huitième et dixième cahiers de ce Journal. 1820.)

Article troisième et dernier.

Dans le onzième cahier de ce journal 1820, nous avons donné l'historique des divers écrits publiés sur la rage ; et dans le premier cahier de ce Journal 1821, le sommaire des sujets traités dans l'ouvrage : ce troisième et dernier article va être consacré aux propositions aphoristiques que l'auteur a déduites de ses observations et de ses études sur la rage. I La salive n'est point le véhicule du virus de la rage. II. Les glandes salivaires ne présentent ni douleur dans le cours de la maladie, ni traces d'altération après la mort. III. La bave écumeuse est étrangère à la salive; elle vient des voies aériennes. IV. La membrane muqueuse des bronches est le siége d'une inflammation spécifique; elle produit le virus de la rage, comme la membrane muqueuse de l'urèthre produit le virus de la blinorrhagie syphyllitique. V Le sang des enragés est, après la mort, noir, très-fluide, abondant dans les régions supérieures, comme dans l'asphixie; quelquefois il contient des bulles d'air. VI. La coloration du sang dans les poumons peut être empêchée par la phelmasie muqueuse de ces organes, par l'extrême douleur qu'elle cause et par le spasme de la poitrine pendant l'agonie. VII. Aucune fonction n'est plus troublée que la respiration pendant le cours de la rage. VIII. La surface du cerveau offre constament des traces d'inflammation, principalement vers l'origine des nerfs pneumo-gastriques (huitième paire), qui jouent un si grand rôle dans cette maladie. IX. Dans l'homme la rage est toujours communiquée par la morsure d'un animal qui en est atteint. X. La rage spontanée et la rage produite par une morsure autre que celle d'un animal enragé, sont des nevroses ou des phlegmasies acccompagnées d'hydrophobie non contagieuse. XI. La rage ne se développe point dans la première semaine qui suit la morsure : toute observation contraire doit être sérieusement analysée; elle doit au moins inspirer des doutes. XII. La période d'inoculation n'a point de limites fixes; les observations dans lesquelles elle a été de plusieurs années, doivent encore inspirer des doutes. XIII. Les premiers symptômes de la rage sont communs à plusieurs maladies. XIV. Dans la rage déclarée, il

est une série de symptômes caractéristiques que présentent tous les enragés. XV. Il est des symptômes dépendans de la rage que l'on n'observe pas dans toutes les personnes atteintes de cette maladie; ils ne sont point caractéristiques. XVI. Le frisson hydrophobique est le caractère principal de la rage déclarée. XVII. Il n'y a point de rage sans hydrophobie. XVI Il est une douleur particulière pour la rage, comme il en est une pour la goutte. XIX. Le malade est tourmenté par la soif et par l'aspect des liquides. XX. La bave écumeuse n'existe point dans le commencement de la maladie. XXI. L'envie de mordre est rare dans la rage de l'homme. XXII. La rage a une marche rapide et une terminaison funeste. XXIII. L'observation exacte ne permet d'admettre ni rage chronique, ni rage intermittente. XXIV. La classification de la rage a quelque chose de défectueux dans toutes les nosologies. XXV. On trouve dans les écrits sur la rage un plus grand nombre d'observations qui lui sont étrangères, que d'observations qui lui appartiennent : de là cette confusion de symptômes et de théories. XXVI. Hippocrate a-t-il voulu parler de la rage dans ses *Coacæ prænotiones*, lorsqu'il a dit : *phrenetici parum bibentes, strepitum valdè percipientes. Tremuli aut convulsi?* L'auteur ne le pense pas. XXVII. L'observation du docteur *Hoolbred* d'une rage guérie par la saignée à défaillance est étrangère à cette maladie. XXVIII. L'hydrophobie simple n'est point contagieuse. XXIX. L'hydrophobie n'est point un symptôme des maladies contagieuses, elle est une complication; l'expression hydrophobie symptomatique est inexacte. XXX. L'hydrophobie non contagieuse se lie à une excitation cérébrale. XXXI. La rage ne se développe spontanément que dans le loup, le chien et le chat, et peut-être le renard; rien ne prouve que d'autres animaux y soient sujets. XXXII. Il n'est point vrai que cette maladie soit plus commune dans les froids les plus rigoureux de l'hiver, ou les chaleurs excessives de l'été, qu'au printemps et en automne. XXXIII. La rage est plus commune dans les régions tempérées que dans les climats chauds. XXXIV. Sa cause n'est point connue. XXXV. On ne connaît point de symptômes caractéristiques dans la rage des animaux. XXXVI. On ne peut pas affirmer qu'un chien qui a mordu soit enragé, s'il n'a point communiqué la rage, ou s'il ne la tient pas d'un animal mort de cette maladie. XXXVII. La chair, le sang, le lait et les humeurs de l'animal enragé ne communiquent point la rage. XXXVIII. Le mucus des bronches est seul infecté. XXXIX. Le virus de la rage ne pénètre point au travers de la peau. XL. On ignore s'il se transmet au-travers des membranes muqueuses. XLI. Inséré dans une plaie, il fait naître la rage. XLII. La théorie de l'irritation locale et celle de l'absorption ne peuvent pas être rigoureusement démontrées. XLIII. Le mode d'action du virus déposé dans une plaie est inconnu. XLIV. Le virus n'est pas plus actif dans le loup que dans le chien. XLV. Les plus petites plaies faites par la morsure d'un chien enragé produisent les mêmes symptômes que les plus grandes morsures faites par un loup atteint de la rage. XLVI. Le voisinage des organes salivaires ne rend pas les morsures plus dangereuses. XLVII. Les morsures faites au travers des vêtemens sont les moins dangereuses. XVIII. Le traitement préservatif local est le seul efficace. XLIX. Plutôt on aura lavé la plaie, plus on aura d'espérance de guérison. On doit bannir, comme nuisible, toute préparation qui apporte quelque retard dans le traitement local. LI. L'eau pure est le moyen le plus prompt et le dissolvant que la nature a le plus répandu LII. Les frictions locales ont donné le plus d'exemples de guérison. LIII. Le mercure n'est point un spécifique. LIV. Le feu a été de tous

les moyens appliqués le plus infidèle. LV. Le traitement le plus sûr consiste à entraîner le virus en lavant promptement la partie mordue avec de l'eau pure, en faisant ensuite sur la plaie de nombreuses frictions avec une substance grasse, et à le détruire par le caustique lorsque la cicatrice est commencée. LVI. Les cicatrices faites à la suite des morsures doivent être incisées et cautérisées. LVII On ne connaît aucun spécifique contre la rage. LVIII. La saignée à défaillance n'est point un moyen de guérison.

Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies, par J. B. *Morgagni*, traduites du latin par MM. *Désormeaux*, docteur de la Faculté de médecine de Paris. Tom. I. 1 vol in-8. *Caille et Ravier*. On souscrit chez eux pour cet ouvrage qui aura un assez grand nombre de volumes. Prix de chaque volume pour les souscripteurs. 6 fr. Pour ceux qui n'auront pas souscrit. 7 fr. La souscription restera ouverte jusqu'à la publication du second volume.

On s'étonnait que les Oeuvres de Morgagni dont le nom et la réputation ont franchi depuis si long-temps les bornes de sa patrie, fussent à peine connues en France. La traduction du latin de l'un de ses principaux ouvrages, entreprise par MM. Desormeaux et Destouet, et précédée d'une savante notice sur sa vie et sur ses Oeuvres, traduite également du latin du célèbre Tissot, et dont ils publient le premier volume, après quarante années écoulées depuis le décès de l'auteur, justifiera cet étonnement. Nous allons, dans un premier article, donner une esquisse rapide de la notice, et nous y ferons succéder dans un deuxième article, également rapide, les sujets traités dans le premier volume.

Article premier.

Morgagni, né à Forli (*) d'une famille noble en 1682, doit être rangé dans le petit nombre de ces hommes rares dont la précocité extraordinaire ne s'est point démentie, et qui ont plus tenu encore qu'ils n'avaient d'abord annoncé. Associé dès l'âge de quatorze ans, après de brillantes études, à l'Académie des *Philorgites* (amis du travail), cet honneur ne l'éblouit pas, et se dévouant à des études plus profondes, il se rendit en 1698 à Bologne, célèbre par son école de médecine, pour y étudier cet art. Il s'y lia d'amitié avec les élèves les plus distingués de l'illustre Malpighi et particulièrement avec Valsalva qu'il eut le bonheur d'avoir pour maître dans l'étude de l'anatomie. Dans le cours de ses études il eut une attaque d'ophtalmie assez violente pour l'empêcher de lire, d'écrire et même de dormir. Malgré cette incommodité dont il ne calma les vives douleurs qu'avec le remède bien simple de cataplasmes de pulpe de pommes, il était doué d'une mémoire si prodigieuse, qu'il se présenta au concours public, et obtint glorieusement en 1701 le grade de docteur en médecine et en philosophie : il partit alors pour son pays, où il fut bientôt guéri : depuis cette époque jusqu'à sa mort sa vue resta parfaitement bonne, à l'exception près d'une autre ophtalmie qu'il eut dans sa vieillesse, mais qui fut de courte durée. Quoique Morgagni fût déjà très-instruit dans toutes les parties de la médecine, il voulut visiter de nouveau l'école de Bologne et recommencer l'étude de l'anatomie; il y eut encore Valsalva pour guide, ou plutôt il fut son collaborateur; il l'aidait dans ses dissections, et

(*) Ville de la Romagne, dans l'état romain.

l'année où son maître partit de Bologne pour Parme où on l'avait appelé, il remplit la place de démonstrateur en anatomie, ce qui le rendit bientôt célèbre : outre ces profondes connaissances dans cette partie si importante de la médecine, il fit tant de progrès dans les autres sciences, qu'il semblait né pour tout savoir : il écrivait en latin et en italien avec une élégance comparable à celle des meilleurs auteurs; il était aussi très-versé dans la connaissance de la langue grecque, et il avait étudié aussi la poésie pour n'être pas étranger à l'harmonie des vers; il était initié dans la connaissance de la botanique et la géométrie qu'il regardait comme des sciences d'un grand secours pour ses autres études; c'est aussi dans cette vue qu'il avait étudié l'optique, l'hydraulique, la mécanique, et même l'astronomie. Ses liaisons intimes avec des savans distingués, tels que Beccaria, Manfredi, qui appréciaient son mérite et goûtaient ses mœurs douces et honnêtes, lui valurent l'honneur d'être nommé président de l'Académie des *Inquiets*, à laquelle il avait été associé cinq années auparavant lorsqu'il n'avait encore que vingt-deux ans : il se distingua dans cette dignité, en conseillant aux académiciens de mettre de côté toutes les vaines disputes, pour suivre utilement une autre route dans l'étude de la philosophie, et en leur proposant de nouveaux réglemens qu'il fit accepter. Dans la séance solennelle qui eut lieu un an après sa nomination à la présidence, il n'entretint point ses auditeurs de choses vulgaires, mais de faits nouveaux et d'une connaissance très-difficile : il acquit par là la réputation d'un grand talent, et on l'exhorta à mettre au jour son ouvrage : ce ne fut qu'en cédant à ces instances qu'il le publia sous le titre d'*Adversaria anatomica prima* : ce premier essai de son génie ne contient presque que des choses nouvelles ou perfectionnées. Après avoir passé plusieurs années dans ces exercices à Bologne, il alla visiter les savans de Venise et de Padoue. Pendant son séjour dans la première de ces villes qui ne fut que de trente mois environ, il s'occupa constamment de la dissection des grands animaux et surtout des poissons, de la chimie, de la pharmacie, de l'anatomie, d'expériences de physique et de la lecture de livres choisis : ce ne fut qu'après s'être nourri de tant de connaissances que Morgagni se livra à la pratique de la médecine dans son pays. Il y obtint des succès qui étaient le résultat d'observations recueillies avec autant d'habileté que de zèle. Cependant, comme il était passionné pour l'anatomie, il se rappela que lorsqu'il était à Padoue, Guglielmini lui avait fourni l'occasion de se fixer dans cette ville, en lui offrant une chaire de professeur du Gymnase : pendant qu'il y réfléchissait, Guglielmini mourut d'une manière inopinée : sa chaire devant être occupée par le célèbre Vallisnieri, on demanda à Morgagni s'il voulait prendre la chaire de ce dernier : il y consentit volontiers, et le sénat de Venise le fit venir à Padoue vers la fin de l'année 1711 pour y enseigner la médecine théorique, aux mêmes conditions que celles dont jouissait Vallisnieri et qui étaient fort avantageuses. Dans l'exercice des fonctions de cette chaire qu'il commença à remplir en 1712, Morgagni employait beaucoup de temps et de travail à l'instruction de ses élèves : il s'appliquait à mettre de l'érudition, de la méthode, de l'agrément même dans ses leçons qui étaient d'une latinité pure. Ce ne fut qu'en 1717, d'après les vives instances de ses amis qu'il publia la deuxième et la troisième partie de ses *Adversaria*. Divers passages de cet ouvrage où il censurait quelques opinions de Bianchi et de Manget excitèrent une guerre assez vive entre ces deux docteurs et lui. On doit, dit l'auteur de la notice, leur savoir gré d'avoir forcé Morgagni à composer deux longues lettres pour la défense de ses *Adversaria anatomica*. Il

y règne, comme dans l'ouvrage attaqué, tant d'érudition, tant de découvertes sur toutes les parties de l'anatomie, qu'un auteur dont on ne saurait récuser le témoignage, Albert de Haller, ne balança pas à annoncer qu'il n'y avait rien de comparable dans ce genre Pendant que Morgagni était en grand honneur à Padoue, le sénat de Venise le choisit pour enseigner l'anatomie dans le Gymnase de cette ville. Il se distingua tellement dans l'exercice des fonctions de cette nouvelle chaire que tout le monde s'accordait à dire qu'il était le plus profond de tous les anatomistes anciens et modernes : cette opinion était aussi celle du sénat, qui le prouva par les divers traitemens qu'il lui assigna successivement : car, après lui en avoir assuré d'abord un de 500 ducats, il le porta ensuite à 800, ce qui était un exemple rare, puis à 2,000 chose presque inouie, et enfin à 2,200, ce qui ne s'était jamais vu. Mais la plus flatteuse récompense pour Morgagni ce furent les acclamations et les applaudissemens qui l'accueillirent dans le lieu où il professait. Le bruit d'un accueil si favorable ne tarda pas à se répandre, et il en reçut des félicitations de toutes parts, même du souverain pontife Clément XII. Dans le cours de ses fonctions, il trouvait le temps de publier un grand nombre de lettres relatives à l'anatomie, et plusieurs même qui roulaient sur des sujets qui lui étaient étrangers, mais qui prouvaient la vaste étendue de ses connaissances C'est surtout dans ses *Lettres émiliennes* qu'on peut voir combien Morgagni aimait l'antiquité et combien il la connaissait. Il y expose un grand nombre d'observations curieuses sur les fleuves de la Romagne, particulièrement sur ceux qui coulent près de Ravenne ; et il y donne des détails sur les monumens de quelques villes et de quelques places fortes qui en sont arrosées : il se plaît sur-tout à mettre au grand jour tout ce qui peut illustrer Forti, sa chère patrie. On ne doit pas omettre, dans le nombre de ses ouvrages les vies de Guglielmini et de Valsalva qui lui acquirent la réputation d'un écrivain élégant et d'un excellent ami.

Après la publication de ses lettres anatomiques, Morgagni s'était retiré à la campagne pour se recueillir et se mettre à l'abri des chaleurs de l'été : il y vint un jeune homme d'un goût passionné pour toutes les sciences et surtout pour celle de la médecine : il s'établit entre eux une liaison intime : ce fut à sa prière qu'il rédigea ses *Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies*, que Beccaria appelait avec raison le plus riche trésor de la médecine interne. Il n'est point étonnant d'après cela, dit l'auteur de la notice, que dans l'espace de quatre années, il y en ait eu trois éditions, malgré sa grande étendue, que les médecins savans en aient fait le plus grand éloge et qu'on l'ait traduit en anglais et en allemand. Ce fut son dernier ouvrage ; il avait quatre-vingts ans quand il l'eut fini. Il consacra le reste de sa vie à ses devoirs de professeur et à la préparation d'une édition de ses œuvres qu'il ne finit pas : les plus célèbres académies de l'Europe s'empressèrent de l'avoir pour associé : il l'était entr'autres de l'Académie des Curieux de la nature, de l'Académie royale de Londres, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de l'Académie impériale de Pétersbourg, de l'Académie royale de Berlin : quoique le sénat de Venise lui eût assigné, comme on l'a vu, pour ses honoraires de professeur, une somme qu'il n'accorda jamais à aucun autre, il n'avait pas à craindre que ses collègues en témoignassent de la jalousie ; car il n'y en avait aucun qui ne fût partisan de sa gloire : il fut cinq fois président du collége gymnastique de Venise ; et cette dignité qui d'après les réglemens ne doit durer que trois ans, lui fut confirmée une fois jusqu'à sept. Il fut consulté

en divers temps par l'empereur Charles VI, le roi de Sardaigne et les papes Benoît XIV et Clément XIII. Morgagni avait épousé Paula Vergeria de la même ville que lui et d'une famille noble; il vécut avec elle dans une union parfaite et en eut quinze enfans. Il fit toujours de longues veilles, travailla beaucoup et professa jusqu'à une extrême vieillesse, ayant toujours conservé l'usage de tous ses sens et une parfaite santé, il pensait que ce qui contribuait le plus à sa conservation, c'avaient été la simplicité dans son genre de vie et dans ses vêtemens, l'ordre régulier de ses repas et de son sommeil, et les précautions qu'il prenait pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air: il ne termina paisiblement sa carrière qu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans onze jours.

A la suite de la notice dont nous venons de donner l'analyse, se trouve le catalogue des ouvrages de Morgagni.

Histoire abrégée des drogues simples, par N. J. B. C. *Guibout*, pharmacien. 2 vol. in-8. *Colas.*

Code pharmaceutique, traduction française du *Codex medicamentarius*, etc. Par A. J. L. *Jourdan*. 1 vol. in-8. *Guillaume et Compagnie.* 8 fr.

ARITHMÉTIQUE. ASTRONOMIE.

Traité élémentaire d'arithmétique, à l'usage de l'école centrale des Quatre-Nations, par S. F. *Lacroix, membre de l'Institut.* Quatrième édition. Broch. in-8. *Mad. Courcier.* 2 fr.

Connaissance des temps ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1821, par le bureau des *longitudes*. 1 vol. in-8. *Mad. Courcier.* 6 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Atlas des monumens des arts libéraux et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, précédé d'un Texte ou Précis de l'histoire complète des arts libéraux, mécaniques et industriels depuis les Celtes et les Francs jusqu'à nos jours, et d'une explication et analyse particuliers et raisonnés de chaque figure ou monument. Par le chevalier Alexandre *Le Noir*. Première livraison in-folio avec six planches. On souscrit pour cet ouvrage chez *Desray*. Prix pour les souscripteurs 15 fr. pour les non-souscripteurs 18 fr.

Art de faire le papier, par M. *Delalande*. Nouvelle édition augmentée *de tout ce qui a été écrit de mieux sur cette matière en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie*. J. F. L. *Bertrand*. 1 vol. in-4. orné de planches en taille-douce. *Moronval*. 12 fr.

L'art du teinturier coloriste en laine, soie, fil et coton : ouvrage consultatif pour les praticiens etc., suivi *d'une concordance chimico-tinctoriale*, par Auguste *Vinçart*. 1 vol. in-8. Chez *l'auteur*, quai aux Fleurs, n°. 2, et *Chanson*. 7 fr. Figures coloriées 12 fr.

L'art de lever les plans, et nouveau Traité de l'arpentage et du nivellement, suivi *d'un Traité du lavis, où l'on enseigne des méthodes courtes et faciles pour arpenter et calculer toutes sortes de surfaces et faire des nivellemens*. Par G. de de M***, arpenteur-géomètre, avec 28 planches. *Noelles* et *Gaspard-Marie*.

Théorie des machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties. Par C. A *Coulomb*, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur, membre de l'Institut. Nouvelle édition à laquelle on a ajouté *les Mémoires du même auteur*, 1°. *sur les frottemens de la pointe des pivots*; 2°. *sur la force de torsion et sur l'élasticité des fils de métal*; 3°. *sur la force des hommes et la quantité d'action qu'ils peuvent soutenir*; 4°. *sur l'effet des moulins à vent et la figure de leurs ailes*; 5°. *sur les murs de revêtement et d'équilibre des voûtes*. un vol. in-4. avec dix planches en taille-douce. *Bachelier*. 15 fr.

Nouveau système de ponts en bois et en fer forgé, inventé par M. *Poyet*, membre de l'Institut, etc. — *Rapport de l'Athénée des arts et des Sciences de Paris, développant et constatant les avantages de ces nouveaux ponts*. — *Procès-verbal dressé par M. le maire de Livry, faisant connaître que M. Poyet a mis en exécution son nouveau système de ponts dans le domaine de Bernay, appartenant à S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*. 1 vol. in-4. *Imprimerie de Plassan*.

COMMERCE. MESURES ET MONNAIES.

Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde, de G. *De La Tynna*, continué et mis en ordre par S. *Bottin*, chevalier de la Légion-d'honneur, etc., année 1821. 1 vol. gros in-8. de plus de 1300 pages. Chez *l'Auteur*, rue J. J. Rousseau, n°. 20. Prix 12 fr. et fr. de port 15 fr.

Cet Almanach pour l'année 1821, est le vingt-quatrième de la collection et de la troisième année de la rédaction de M. Bottin : il présente trois grandes divisions, 1°. Paris, 2°. les départemens de la France et des Colonies, 3°. les pays étrangers.

La première division, *Paris*, occupe seule plus de moitié du volume; elle commence par les listes des commerçans

de la capitale : ces listes sont de deux sortes ; l'une, particulière, est divisée par *états ou professions* classés alphabétiquement, et donne dans le même ordre et avec fidélité, *les noms, prénoms et domiciles des habitans qui les exercent*; l'autre, présente *la nomenclature générale*, en une seule série alphabétique, des mêmes *commerçans de Paris*, avec indication pour chacun d'eux de la raison du commerce, et un chiffre de renvoi à la page de ces listes particulières *d'états* où se trouve leur *adresse*. La première liste est absolument nécessaire à ceux qui n'ont à rechercher que les personnes qui exercent un même état ou qui sont livrés au même genre de commerce : sans la seconde on ne trouverait que très-difficilement l'adresse d'un commerçant dont on ignore l'état où le genre de spéculation.

Après le commerce de Paris, viennent, dans leur ordre successif, des listes des chambres des pairs et des députés, du conseil d'état, de tous les ministères et les administrations qui en dépendent à Paris, les listes des médecins, des artistes etc. Les sujets de prix proposés par la société royale et centrale d'agriculture, par celle d'encouragement pour l'industrie nationale, et enfin la liste nominative, avec l'indication de l'état, des qualités et des demeures des principaux habitans de Paris qui n'appartiennent pas au commerce : cette liste qui avait reçu en 1819 et surtout en 1820, une augmentation notable, se trouve doublée dans l'almanach de 1820.

La seconde grande *division* de l'Almanach du commerce comprend les départemens de la France et ses colonies. En tête de chacun de ces départemens et colonies, une notice statistique indique l'ancienne province, la région, fait connaître si ce département est littoral ou méditerrané, nomme les grandes routes, les canaux et viviers navigables qui favorisent le commerce, donne la division administrative, civile, judiciaire, militaire, religieuse, (avec l'indication des cultes qui y sont exercés,) et la population. Dans cette notice qui n'excède pas ordinairement une page, les productions des trois règnes de la nature, sont énoncées par ordre, avec indication de celles qui sont particulières aux localités, ou qui sont recherchées. La même méthode a dicté l'énumération de toutes les manufactures, fabriques, usines, celles de tous les genres de commerce qui sont propres à chaque lieu, et a présidé a la formation des listes des personnes qui font valoir ces fabriques, ces usines, qui exercent ces branches de commerce; listes qui, comme celles de Paris, sont émaillées des signes des corporations pour lesquelles les commerçans et fabricans des départemens ont été appelés en partage de famille avec ceux de la capitale. Le tableau est fermé par les listes de ceux des habitans qui sont membres du conseil général du commerce, de celui des manufactures, du conseil d'agriculture, de la société royale et centrale d'agriculture, de la société d'encouragement. Dans le dessein de faire ressortir la prééminence de l'industrie française, l'auteur a continué à marquer par des *index* un grand nombre de briéves notices relatives à notre économie rurale, industrielle, commerciale, aux canaux, à la navigation, aux établissemens d'utilité publique, à des monumens de l'antiquité ou nationaux. Les établissemens d'instruction élémentaire ; ceux de bienfaisance, n'ont pas été oubliés ; il s'est surtout attaché à indiquer les *sociétés de prévoyance et de secours mutuels* qui existent entre les ouvriers d'un grand nombre d'états à Paris, ainsi que dans plusieurs villes manufacturières de France.

Les pays étrangers sur lesquels l'auteur n'était pas assez à portée d'avoir des détails, n'ont pas été négligés ; ils remplissent la troisième *division* de l'Almanach. Des notices statistiques, sommai-

res en font connaître les ressources; leurs principales maisons de commerce sont nommées, souvent avec détail, quand on l'a pu; et des additions, des rectifications nombreuses, les articles nouveaux sur le pays de Baden, sur quelques cantons de la Suisse, les autres, rectifiées sur les villes de la Norwège, sur la Chine, prouvent le soin qui a été apporté à cette partie de l'Almanach. C'est avec la même sollicitude qu'on a reproduit, en la rectifiant, la concordance avec l'ère Grégorienne des quatre ères julienne, turque, civile, arménienne et azarienne, dont l'auteur avait enrichi son calendrier dès l'année 1819. Avec ce calendrier, les notions générales qui s'y rapportent et des notions statistiques sommaires sur le royaume de France et sur l'arrondissement de Paris en particulier, les premières pages de l'Almanach offrent la concordance des calendriers français et Grégoriens, non moins utile au commerce; la page 168 donne des tableaux du rapport des mesures et des monnaies nouvelles aux anciennes et des anciennes aux nouvelles; et les dernières pages donnent la continuation de la liste alphabétique des brevets d'invention délivrés par le gouvernement, la nomenclature des journaux et écrits périodiques qui sont publiés à Paris, et qu'il importe le plus de connaître, avec l'organisation des postes royales et des messageries, et les jours de départ et d'arrivée des couriers et des diligences.

L'Almanach est terminé par un chapitre de notes détaillées sur les objets de commerce et d'industrie qui, à raison de leur étendue, n'ont pas pu entrer dans le corps des listes. Suivent les tables: jusques à présent l'Almanach du commerce n'en avait eu qu'une qui était à la fois, mais imparfaitement table géographique et table des matières. L'Almanach de 1821 en offre deux bien distinctes: la première, purement géographique, indique les 34 localités dont la structure industrielle et commerciale est détaillée dans l'Almanach; la seconde est une table détaillée des matières qui manquait à l'ouvrage et dont l'utilité sera bien sentie.

Les Tables de Martin; ou *le Régulateur universel des calculs en parties doubles*, etc. Par C. F. *Martin*. Deuxième édition, augmentée *de plusieurs tableaux d'une utilité générale*. 1 vol. in-8. chez *l'Auteur*, rue de Richelieu, et chez *Ballard*. 25 fr.

Collection de Machines, instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc., *employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*, par M. le comte de *Lasteyrie*. Septième et huitième livraisons in-4. avec planches et un texte explicatif. *A l'Etablissement de M. le comte de Lasteyrie*, rue du Bac, n°. 58, Prix de chaque livraison 5 fr.

Manuel du système métrique, ou *Livre de réduction de toutes les mesures et monnaies des quatre parties du monde*, etc., par S. F. *Lienot*. 1 vol. in-8. Lille. *Vanaker*. Paris. *Lerouge*. 7 fr. 50 c.

NAVIGATION. ART MILITAIRE.

Mémoire sur la défense des places fortes, concurremment avec les armées, 1 vol. in-12. avec une planche. *Didot aîné*. 3 fr.

Défense du projet de classement par âges de la génération qui s'élève, véritable armée permanente, non soldée, de son éducation successive, civile et militaire; devant bientôt, entraînant la cassation des armées soldées, offrir en cas de guerre et subitement, la réunion, le ralliement instruit de sept millions de soldats, par le comte de *Franclieu*, suivie *d'observations sur les ordonnances supprimant nos légions départementales*; d'extraits de la Revue encyclopédique *sur le défaut d'une chambre des pairs à Naples; sur la constitution d'Espagne*, par M. *Lanjuinais*, *et sur l'appel du roi de Naples à Laybach.* Broch. in-8. *Ancelin et Pochard.* et *Treuttel et Wurtz.*

Nouvelles forces maritimes; ou exposé des moyens d'annuler la force des marines actuelles de haut-bord et de donner à des navires très-petits assez de puissance pour détruire les plus grands vaisseaux de guerre. Par J. H. *Paixhans*, chef de bataillon au corps royal d'artillerie, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur. Broch. in-8. *Bachelier.*

MÉLANGES SUR LES MATIÈRES PRÉCÉDENTES.

Annales de l'industrie nationale et étrangère; ou *Mercure technologique*, etc. Tome IIIe., numéros 3, 10 et 11. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1820.)

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Atlas portatif, composé de trente-deux cartes dressées d'après les deux derniers traités de paix. Par M. *Maire* géographe, précédé de notions sur la théorie céleste, d'un précis élémentaire de géographie moderne, par Mad. *Tardieu de Nesle.* 1 vol. in-8. oblong.

Atlas géographique, historique, politique et administratif de la France, etc. Par H. *Brue*, etc., précédé d'un texte offrant *un Précis de la géographie historique, politique et administratif de la France, depuis les premières époques connues jusqu'à nos jours et d'une analyse raisonnée des cartes.* Par *Gaudet.* Première livraison grand in-folio, avec quatre cartes. On souscrit pour cet ouvrage chez *Desray.* Prix de chaque livraison pour les souscripteurs 15 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit 18 fr.

L'Autriche; ou *Usages et coutumes des habitans de cet empire*; suivi *d'un Voyage en Bavière et dans le Tirol*, par M. *Marcel de Serre.* 6 vol. in-18. avec gravures. *Nepveu.* 20 fr.

Séjour d'un officier français en Calabre; ou *Lettres propres à faire connaître l'état ancien et moderne de la Calabre, le caractère, les mœurs de ses habitans, et les événemens politiques et militaires qui s'y sont passés pendant l'invasion des Français.* 1 vol. in-8. *Béchet aîné.* 4 fr.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. 1 vol. in-8. *Nicole et Mongie aîné.* 7 fr.

Cet ouvrage a un double mérite: premièrement celui d'indiquer les changemens introduits à plusieurs reprises dans le système politique de la Suisse, d'abord par la révolution de 1798, puis par l'acte de médiation, et en dernier lieu par les dispositions prises au congrès de Vienne; secondement d'offrir des tableaux encore neufs, malgré tant de relations précédentes, de plusieurs sites très-intéressans de la Suisse. Nous essaierons de donner une idée satisfaisante de l'un et l'autre de ces deux objets en plusieurs articles; mais nous allons préalablement en consacrer un premier au sommaire des sujets traités dans les trente lettres dont se compose l'ouvrage.

Article premier.

Lettre première.—*Moutiers-Travers.* Maison de J.-J. Rousseau. Le Locle. La Chaux de-Fonds. Industrie remarquable des habitans de ces vallées.— *Neufchâtel.* Départ de Besançon. Traversée du Jura. Châteaux gothiques. Pontarlier. Château de Joux. Route nouvelle, taillée dans le roc Vue magnifique du lac de Neufchâtel. Description de Neufchâtel, ses édifices publics. M. de Pourtalis. Réflexions sur la tolérance religieuse des Suisses. Constitution politique du canton de Neufchâtel. Caractère des habitans. Promenade au lac de Bienne et à l'île de Saint-Pierre. — *Fribourg.* Le lac et la ville de Nairet. Ossuaire des Bourguignons détruit. Description de Fribourg Constitution actuelle de cette république. Affaire des Jésuites. Améliorations récentes. — *Berne.* Description de cette ville. Fontaines publiques. Le musée d'histoire naturelle. L'académie. Anecdote sur le grand Haller. Portrait des Avoyers. L'arsenal. Les promenades publiques. Voyage à Hindelbanck et à Howil. M. de Fellemberg. Constitution politique de Berne: esprit actuel de cette république. Mœurs privées des Bernois. Fêtes célébrées pour l'anniversaire de la bataille de Laupen: réflexions à ce sujet. Route de Berne à Thun. — *Thun.* Vue magnifique des Alpes. Le Stockhorn Le Niémen. Admirable culture du pays: caractère des habitans. Bord du lac de Thun. Promenade au petit bois de Bachi Etablissement militaire à Thun. Réflexions à ce sujet. Untersen. Lac de Thun Château de Spirz et d'Oberhofen, Singulière renommée des habitans de Merlingen, et anecdote à ce sujet. Grotte de Saint-Béat. — *Unterseen.* Unterlaken. Aspect général de ces vallées. Ruines du château d'Unspunnen. Fête pastorale célébrée en ce lieu le 17 août. Route d'Interlaken à Lauterbrunnen. Aspect de cette dernière vallée. Le Hunnenflue, ou roche des Huns. Fameuse cascade de Staubbach. Autres cascades. Villages aériens. Effet magnifique du crépuscule sur les hauteurs de *Lauterbrunnen.* Voyage aux glaciers de ces hauteurs. Sichellavinen. Lavage permanent de Stofenstein. Refroidissement progressif de ces vallées,

et réflexions à ce sujet. Fameuse cascade du Schmadebach. Description du vallon d'Ammerten. Retour à Lauterbrunnen : triste condition de ses habitans. *Description de la vallée de Grindelwald.* Les deux Biger. Le Wattreshorn. Le Schreckhorn. Vue des deux glaciers. Voyage à la Mer de glace, le long du Mettenberg, au-dessus du glacier inférieur. Phénomènes des glaciers : réflexions à ce sujet. — *Unterseen.* Retour de Grindelwald à Interlaken. Description de la route qui conduit de Lauterbrunnen à Grindelwald par la petite Scheideck. Passage de la Wengen Alp. Aspect admirable de la Jungfrau et description de cette fameuse montagne. Avalanches. Chalets des Hautes-Alpes. Vue de la vallée de Grindelwald du haut de la Scheideck. Sarnen. Voyage le long du lac de Brivatz. Golswyl. Château de Ringgenberg. Description du lac et du village de Brientz. Traversée du mont Brunigg. Saint-Nicolas de Bruë. Lac et village de Lungern. Saxeln. Description du bourg de Sarnen, chef-lieu du Haut-Unterwald : constitution politique de ce canton. Mœurs et caractère de ses habitans. — *Lucerne.* Aspect général du lac de Lucerne, ou des quatre cantons : beautés infinies de ce lac. Description de Lucerne ; les trois ponts ornés de peintures ; l'hôtel de ville ; l'arsenal, monumens qu'il renferme. Etablissemens nouveaux de Lucerne : charmant costume des Lucernoises. Constitution actuelle du canton. Excursion à Sempach. Chapelle construite sur le champ de bataille. Récit de cette journée fameuse. Dévoûment admirable d'Arnaud de Winckel. Diète fédérale assemblée à Lucerne : organisation de cette assemblée. En quoi consistent les fonctions des députés : l'autorité et la juridiction de la représentation fédérative : insuffisance de ce lien politique entre les vingt-deux cantons actuels ; causes de cette faiblesse et réflexions à ce sujet. Examen de la question s'il est avantageux à la confédération helvétique d'entretenir des troupes au service et à la solde des puissances étrangères. Voyage au Righi. Le mont Pilate. L'île d'Altstadt. Obélisque élevé par l'abbé Raprat. Kurnacht ; château de Gessler. Chapelle de Guillaume Tell. Vue magnifique du Righi. Le Righi-Staffel ; le Righi-Culm. Aspect admirable des Hautes-Alpes au moment du coucher du soleil. Réflexions sur l'histoire de l'indépendance helvétique. Départ du Righi. Ruines du Golden. Traversée du lac de Lowerz. Aspect de la campagne de Schwitz. — *Schwitz.* Description du bourg de Schwitz ; l'église ; le Xenodochium. Luxe des armoiries dans cet état républicain. Liberté absolue. Constitution non écrite. Idée générale de la constitution d'après les modifications récentes qu'elle a subies. Justice criminelle. Revenus publics. Caractère belliqueux des habitans. Leur dévotion et leurs mœurs privées. — *Pluelenas.* Aspect du lac d'Ury. Colline du Grütly. Chapelle de Guillaume Tell. Fluchin. Réflexions sur l'histoire de Guillaume Tell. — *Altorf.* Description du bourg d'Altorf. Tour de Guillaume Tell. Hôtel de ville moderne. Caractère indépendant et religieux du peuple d'Ury. Constitution actuelle de ce canton. Description d'une Landsgemeinde en assemblée populaire. — *Altorf.* Réflexions générales sur le caractère, l'esprit religieux, les habitudes sociales des deux cantons primitifs. Causes de l'affaiblissement de l'esprit public dans ces cantons. — *Urserin.* Route d'Altorf au Saint-Gothard. Ruines du fort de Twing-Ury. Amsteg-Wasen. Description de ces vallées. Cascade de la Rouse ; ponts admirables qui la traversent. Pont du Diable. Affreuse gorge des Schoellenen. L'Urner-Cloch, ou la roche percée. Aspect enchanteur de la vallée d'Urseren. Histoire et industrie de cette vallée. — *Hospice de Grimsel.* Voyage d'Andesmatt au mont Furca : beautés et difficultés de cette route. Aspect de la vallée qui recèle la

source du Rhône. Excursion sur le glacier du Rhône. Passage du mont Grimsel par le Mayen-Wand. Dangers de ce passage. Arrivée à l'hospice de Grimsel. — *Meyringen*. Horreurs que déploie la nature dans le Haut-Halsi. Cascades de l'Aar. Chute magnifique de ce fleuve au-dessous du chalet de Hamdeck. Guttamen. Imboden. Un-Gramd. Aspect charmant des vallées du Bas-Hasli : origine scandinave de ses habitans : beauté des femmes ; leur costume ; leur caractère. Scène de cabaret à Meyringen : industrie de cette vallée. — *Lausanne*. Admirable situation de Lausanne. L'hôtel de ville moderne. L'origine de la république vaudoise : constitution actuelle de ce canton ; excellent esprit de ses habitans. Fête pastorale de Vevey, et réflexions à ce sujet. — *Genève*. Coup-d'œil sur la ville de Genève et sur le caractère de ses habitans.

HISTOIRE.

Histoire chronologique des peuples du monde, depuis le déluge universel jusqu'à ce jour, par *Baillot-Saint-Germain*. Tomes I et II. *Guillet*. 15 fr.

Trophées des Armées françaises de 1792 à 1815. Broch. in-8. *Le Fuel*.

Abrégé élémentaire de l'Histoire de France, depuis les temps héroïques jusqu'à nous, rédigé *d'après les autorités de tous les âges, et d'après les monumens de tous les siècles de la monarchie*, avec *des citations critiques de ces mêmes autorités*. Par M. *Gault de Saint-Germain*, ancien pensionnaire du feu roi de Pologne. 3 vol. in-12. *Masson et fils*. 10 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Les Fastes de l'anarchie; ou *Précis des événemens mémorables de la révolution française*. Par le comte Achille *de Jouffroy*. 2 vol. in-8. *Pillet aîné*. 12 fr.

Précis des événemens militaires; ou *Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1814. — *Campagnes de* 1803 *et de* 1804. avec cartes et plans, par M. le comte *Mathieu Dumas*, lieutenant-général des armées du roi. 2 vol. in-8. Paris *Treuttel et Würtz*. A Strasbourg et à Londres *même maison de commerce*. 24 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Collection complète des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis Philippe Auguste jusqu'à Henri IV. Par M. *Petitot*. Tomes 12, 13, 14, 15 et 16. *Foucault*.

Mémoires de la maison de Condé, imprimés sur les manuscrits autographes, et d'après l'autorisation de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon, contenant *la Vie du grand Condé, la Correspondance du dernier prince de Condé avec les souverains et les princes des familles royales de l'Europe depuis* 1789 *jusqu'en* 1814. Deuxième édition. 2 vol. in-8. Chez *l'éditeur*, rue des Bons-Enfans, n°. 14, et *Ponthieu*. 22 fr.

BIOGRAPHIE.

Dictionnaire historique et biographique des Généraux français depuis le onzième siècle jusqu'en 1820. Par M. le chevalier *de Courcelles*,

ancien magistrat, auteur de l'histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, grands dignitaires de la couronne, etc. tome 1er. in-8. (A. Beauj.) Chez *l'Auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 290, près l'église Saint-Roch, et *Arthus Bertrand*, 6 fr. 50 c.—8 fr. 10 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine, Marie-Rose Tascher de la Pagerie, première épouse de Napoléon Bonaparte, ornée de cinq gravures, portrait et *fac similé*. Par Mlle. M. El. *Le Normand*, auteur de plusieurs ouvrages. 2 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue de Tournon, n°. 5. 16 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mémoires de Billaud-Varennes exconventionnel, écrits au Port-au-Prince en 1818, contenant *la Relation de ses Voyages et Aventures dans le Mexique depuis* 1805 *jusqu'en* 1817, *avec des notes historiques et un précis sur l'histoire américaine, depuis son origine jusques en* 1820. Par M. M***. 2 vol. in-8. *Plancher* et *Domère*. 8 fr.

Ces prétendus mémoires ne sont autre chose qu'un ouvrage purement romanesque, assez maladroitement conçu et composé dans un très-mauvais esprit.

Vie de Saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, nouvelle édition, augmentée *d'opuscules de piété*, par l'abbé F. X. de F. 2 vol. in-12. *Mecquignon fils aîné*.

Les Martyrs de la foi pendant la révolution française; ou Martyrologe des pontifes, prêtres, religieux et laïques de l'un et l'autre sexe. Par M. l'abbé Aimé *Gaillon*. 1 vol. in-8. *Germain Mathiot*. 24 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Essai sur la Vie et les Ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre. Par L. *Aimé Martin*. 1 vol. in-8. *Mecquignon Marvis*. 5 fr.

Biographie nouvelle des Contemporains, etc. par MM. *Arnault*, ancien membre de l'Institut, *De Jouy*, de L'Académie française, *Norvins*, et autres magistrats et militaires, ornée de 240 portraits gravés au burin par les plus célèbres artistes. Tome premier (A). 1 vol. in-8, *à la librairie historique*, rue Saint-Honoré, n°. 25.

Biographie des jeunes demoiselles; ou Vies des Femmes célèbres depuis les Hébreux jusqu'à nos jours : ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse et orné de portraits en taille-douce. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. 4 vol. in-12. *Eymery*.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Code général français, contenant *les lois et actes du gouvernement, publiés depuis l'ouverture des Etats-généraux, en l'année* 1789 *jusqu'au* 8 *juillet* 1815, *classés par ordre de matières et annotés*, etc. Par J. *De Sennes*, ancien chef de bureau de

l'envoi des lois. Tomes I à XIV. in-8. *Ménard et de Sennes fils.*

Corps de droit criminel, etc., par A. J. *Mars*, substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance du département de la Seine. Tome Ier. in-4. *Même adresse*. Prix des deux premiers volumes jusqu'à la mise en vente du second, 30 fr.

Vocabulaire des étudians en droit, etc., par L. *Rondonneau*. 1 vol. in-8. *Garnery*. 7 fr.

Traité des Nullités en tous genres, substantielles et de procédure, admises en matières civiles par les nouveaux Codes et la jurisprudence des Arrêts, avec *l'esprit du premier droit*. Par M. *Biret*, ancien jurisconsulte, etc. Tome Ier. 1 vol. in-8. *Arthus Bertrand*. 6 fr. pour les souscripteurs 5 fr.

Le Droit des gens, etc. Par M. de *Wattel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce journal 1821.)

Article premier. (Deuxième extrait.)

Livre premier. Chapitre douzième. — *De la Piété et de la Religion.* — De la piété; elle doit être éclairée. De la religion intérieure, extérieure. Droit des particuliers; liberté des consciences. Etablissement public de la religion : devoirs et droits de la nation ; lorsqu'il n'y a pas encore de religion autorisée; lorsqu'il y en a une établie par les lois. Des devoirs et des droits du souverain à l'égard de la religion, dans le cas où il y a une religion établie par les lois : objet de ses soins, et moyen qu'il doit employer. De la tolérance. Ce que doit faire le prince, quand la nation veut changer la religion. La différence de la religion ne dépouille point le prince de sa couronne. Conciliation des droits et des devoirs du souverain avec ceux de ses sujets. Le souverain doit avoir inspection sur les affaires de la religion et autorité sur ceux qui l'enseignent : il doit empêcher que l'on n'abuse de la religion reçue. Autorité du souverain sur les ministres de la religion, nature de cette autorité. Règle à observer à l'égard des ecclésiastiques. Récapitulation des raisons qui établissent les droits du souverain en fait de la religion avec des autorités et des exemples : pernicieuses conséquences du sentiment contraire. Détail des abus, 1°. la puissance des papes ; 2°. des emplois importans conférés par une puissance étrangère : sujets puissans, dépendans d'une puissance étrangère. Célibat des prêtres, couvens. Prétentions énormes du clergé, prééminence; immunités, indépendance: immunité des biens d'église. Excommunication des gens en place, et des souverains eux mêmes. Le clergé tirant tout à lui et troublant l'ordre de la justice. Argent attiré à Rome. Lois et pratiques contraires au bien de l'Etat.

Chapitre treizième. — *De la justice et de la police.* — Une nation doit faire régner la justice; établir de bonnes lois, les faire observer. Fonctions et devoirs du prince en cette matière; comment il doit rendre la justice; il doit établir des juges intègres et éclairés. Les tribunaux ordinaires doivent juger les causes du fisc. On doit établir des tribunaux souverains qui jugent définitivement : le prince doit garder les formes de la justice, maintenir l'autorité des juges, et faire exécuter leurs sentences. De la justice attributive : distribution des emplois et des récompenses. Punition des

coupables; fondement du droit de punir. Des lois criminelles. De la mesure des peines. De l'exécution des lois. Du droit de faire grâce. De la police. Du duel, ou des combats singuliers. Moyen d'arrêter ce désordre.

Chapitre quatorzième. — Troisième objet d'un bon gouvernement. Se fortifier contre les attaques du dehors. — De la puissance d'une nation. Multiplication des citoyens. De la valeur. Des autres vertus militaires. Les richesses. Revenus de l'état et impôts. La nation ne doit pas augmenter sa puissance par des moyens illicites. La puissance est relative à celle d'autrui.

Chapitre quinzième. — De la gloire d'une nation. — Combien la gloire est avantageuse. Devoirs de la nation : comment la véritable gloire s'acquiert. Devoir du prince. Devoir des citoyens : exemple des Suisses. Attaquer la gloire d'une nation, c'est lui faire injure.

Chapitre seizième. — De la protection recherchée par une nation, et de la soumission volontaire à une puissance étrangère. — De la protection. Soumission volontaire d'une nation à une autre. Diverses espèces de soumission. Droit des citoyens, quand la nation se soumet à une puissance étrangère. Les pactes annulés par défaut de protection, ou par l'infidélité d'un protégé, et par les entreprises du protecteur.

Chapitre dix-septième. — Comment un peuple peut se séparer de l'état dont il est membre, ou renoncer à l'obéissance à son souverain, quand il n'est pas protégé. — Différence entre le cas présent et ceux du chapitre précédent. Devoir des membres d'un état, ou des sujets d'un prince qui sont en danger : leur droit quand ils sont abandonnés.

Science des Publicistes ; ou Traité des principes élémentaires du droit considéré dans ses principales décisions, avec des notes et des citations tirées des auteurs les plus célèbres. Par M. Alb. *Frilot*, avocat. Tomes II et III. 2 vol. in-8. Paris. *Bossange père et fils*, rue de Tournon, n°. 6 *bis*. Londres, *Bossange et compagnie*, Marlborough Street. 12 fr.—15 fr.

Nous avons annoncé le premier volume dans le neuvième cahier de notre Journal 1819. Nous reviendrons incessament sur la totalité des trois volumes qui nous paraissent devoir avoir une suite.

Traité d'éducation publique et privée, etc. Par A. H. *Suzanne*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal 1820.)

Article troisième et dernier.

Appendice. — De l'éducation de filles. — De leur éducation physique, intellectuelle, morale et sociale. — Conclusion générale : ou maximes les plus fondamentales sur l'éducation des filles.

Le Traité de Plutarque sur l'éducation des enfans, traduit par M. *Soullié*. 1 vol. in-18. *Levrault*.

Le La Bruyère des jeunes demoiselles ; ou *Principaux Caractères des jeunes Personnes* : ouvrage utile et amusant, par Mad. *Mallès de Beaulieu*. 1 vol. in-12, avec de jolies gravures. *Blanchard*. 2 fr. 50 c.

Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfans. Par Mad. *Fabre d'Olivet.* 1 vol. in-12. *De Launay, Emery et Bossange frères.* 3 fr.

Cours complet d'enseignement mutuel, etc. Par M. Eusèbe *Gorgeret*, chef d'institution. Deuxième édition. 1 vol. in-8. Chez l'*Auteur*, rue de l'Abbaye. F. *St.-G.* et *Eymery*. 5 fr.

VOYAGES.

Abrégé des Voyages modernes, réduits au traits les plus curieux, pour servir de suite à l'abrégé de l'Histoire générale des Voyages de La Harpe. Par A. *Caillot*, membre de l'ancienne université. 2 vol in-12. ornés de huit gravures. *Dentu.*

Choix de Voyages dans les quatre parties du monde; ou Choix des Voyages les plus intéressans, entrepris depuis l'année 1806 jusqu'à ce jour, par L. F. *Makarty*. 2 vol. in-8. avec cartes et figures. *Locard et Davi.*

Relation d'un Voyage à Alger, contenant des observations sur l'état actuel de cette régence, les rapports des états barbaresques avec les puissances chrétiennes, et l'importance pour celles-ci de les subjuguer. 1 vol. in-8. *Le Normand.* 7 fr. 50 c.

Voyage à Janina, en Albanie, par la Sicile et la Grèce, traduit de l'anglais de Thomas Huart *Hugues* par *l'Auteur de Londres en* 1819. 2 vol. in-8. avec figures. *Gide fils.* 10 fr.

Voyage dans la Vendée et dans le Midi de la France; suivi d'un Voyage en Grèce, par M. Eugène *Genoude.* 1 vol. in-8. *Nicolle.* 3 fr. 50 c.

Voyage pittoresque autour du monde, offrant des portraits des sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan, leurs armes, habillemens, parures, ustensiles, canots, pirogues, maisons, danses et divertissemens, musique et instrumens de musique, des paysages et des vues maritimes, et plusieurs objets d'histoire naturelle, tels que mammifères et oiseaux, accompagnés *de descriptions*, par M. le baron *Cuvier*, *et des crânes humains*, accompagnés d'*observations*, par M. le docteur *Gall*; le tout *dessiné* par M. Louis *Choris*, dans le voyage qu'il a fait en 1815, 1816, 1817 et 1818 sur le brick le Rurick, commandé par M. Otto *Kotzebuë*, etc., *lithographié par lui-même et autres artistes.* 1re., 2e., 3e. et 4e. livraison petit in-folio. On s'abonne à Paris chez M. *Choris*, rue de Seine, faubourg Saint Germain, n°. 10, et MM. *Firmin Didot*, *Treuttel et Würtz*, et à Saint-Pétersbourg, chez M. *Mattras*. Prix de chaque livraison en noir 7 fr. 50 c. Les objets d'histoire naturelle coloriés 9 fr., entièrement coloriés 15 fr.

L'ouvrage sera composé de 12 à 15 livraisons qui contiendront, comme

celles que nous annonçons ici, cinq planches : il en paraîtra une tous les mois.

Une explication générale concernant les faits les plus mémorables du voyage ; la description des plans et des observations sur les habitans seront jointes à chaque livraison : une mappemonde sur laquelle sera tracée la route du Rurich, paraîtra avant la fin de l'ouvrage.

La première livraison contient quatre feuillets de texte dans lequel, avec l'explication des planches, se trouve gravé un Californien tremblottant et mystérieux.

La première planche représente le port San-Francisco, dans la nouvelle Californie et les rochers Farelones ; la seconde, vue du présidio San-Francisco ; la troisième, danse des habitans de la Californie à la naissance de San-Francisco ; la quatrième, jeu des habitans de la Californie ; la cinquième, l'ours gris de l'Amérique septentrionale.

La deuxième livraison contient deux feuillets de texte, avec l'explication des cinq planches : la première offre cinq têtes des habitans de la Californie ; la deuxième, cinquante têtes de ces habitans ; la troisième, armes et ustensiles de la Californie ; la quatrième, bateau du port de San-Francisco ; la cinquième, la figure de deux têtes trouvées récemment dans un tombeau indien aux Etats-Unis dans le Connecticut, et données à M. de Humboldt par M. le baron Hide de Neuville, ambassadeur de France à Rio-Janeiro.

La troisième livraison contient trois feuillets de texte, concernant les îles Sandwich, et quatre planches : la première représente des coiffures de danse des habitans de la Californie ; la seconde, Tcholonir à la chasse dans la baie de San-Francisco ; la troisième, l'île Ovayhi ; la quatrième, Tammeamea, roi de Sandwich. Il paraîtra incessamment une cinquième planche.

La quatrième livraison contient deux feuillets de texte et cinq planches : la première représente Tohoumanou, reine des îles Sandwich ; la seconde, Taymoten, frère de cette reine ; la troisième, temple du roi dans la baie Tiritatea aux îles Sandwich ; la cinquième, autres idoles dans ces îles.

Toutes les figures répandues dans ces livraisons, quoique simplement lithographiées, sont pleines de vie et d'expression, et ne laissent point désirer qu'elles aient été exécutées au burin.

Voyage pittoresque et historique du Nord de l'Italie, par D. C. *Braun-Neergaard*. Huitième livraison in-folio. Chez l'*Auteur*, rue Jacob, n°. 11, et *Treuttel et Würtz*. Prix, papier ordinaire 12 fr., papier vélin 26 fr.

Nous avons annoncé la septième livraison dans le huitième cahier de l'année 1816. Depuis quatre et cinq années même, il n'a rien paru que la huitième livraison que nous annonçons, quoique l'auteur eût promis sur la couverture de son ouvrage qu'il paraîtrait tous les mois un cahier : cette livraison que nous avons sous les yeux contient le faux titre du tome premier, accompagné du portrait de l'auteur qui est d'une parfaite ressemblance ; la dédicace et la liste des souscripteurs, les feuillets 15, 16 et 17 du texte qui terminent le tome premier.

Les six vues qui font partie de cette livraison sont prises dans les environs de Vicenza.

Voyage pittoresque en Corse, par A. Joly *Delavaubignon*. Sixième livraison, grand in-folio. Chez l'*Auteur*, rue Richepense, n°. 3.

Cette livraison nous fait connaître, 1°. la vue du golfe de Calvi et de la

tour de Caldano, 2°. le port de Bonifacio, 3°. la vue de la Porta, bourg considérable formé des ruines de l'ancienne ville d'*Accia*, dont parlent Strabon et Pline, 4°. vue du port de Bastia.

Voyage chez les Mahrattes, par feu M. *Tone*, colonel d'un régiment d'infanterie mahratte : traduit de l'anglais par M. M.-L.. et publié avec des notes sur l'histoire, le gouvernement, les mœurs et usages des Mahrattes, rédigées en forme de glossaire; par L. *Langlès*. 1 vol. in-18. *Nepveu.*

Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France-Normandie, par Ch. *Nodier*, J. *Taylor* et Alph. *Cailleux*. 4e., 5e., 6e. et 7e. livraisons. *Gide fils*. Prix de chaque livraison pour les souscripteurs 22 fr., pour les non-souscripteurs 25 fr.

Nous avons annoncé les trois premières livraisons dans le 10e. cahier de notre Journal 1820.

Si l'art lithographique s'est singuliérement perfectionné depuis quelque temps, cela est surtout très-sensible dans les planches dont cet ouvrage est enrichi, et particulièrement dans celles qui accompagnent les livraisons que nous annonçons ici, et que nous avons sous les yeux; il en est plusieurs qui peuvent rivaliser avec les plus belles planches gravées au burin.

Voyage pittoresque au Mont-Perdu, ou à la Chaine des Pyrénées. Par M. G. B***. 1 vol. in-8. *Jenlin.*

Voyage agricole dans les Vosges en 1820; ou Exposé succinct des principaux vices et des principales améliorations dans l'économie rurale vosgienne. Premier Mémoire, etc. Par H. *Mathieu*, médecin-vétérinaire en chef du département. Broch. in-8. Epinal *Vautrin.*

Voyage au Levant, en 1817 et 1818, par M. le comte de *Forbin*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix le dixième cahier de ce Journal. 1820.)

Article troisième.

M. de Châteaubriand ayant épuisé dans ses religieuses stations tout ce qu'il y avait à observer de remarquable sur les environs de Jérusalem, M. de Forbin s'est dispensé de s'étendre à cet égard. Son attention s'est portée sur la mer Morte, qualification qu'on donne assez communément au lac Asphaltile. Cette mer, dit-il, lui sembla, au premier coup-d'œil, une table du plus beau lapis dont les montagnes qui l'entouraient formaient la bordure d'or. Plus loin, des rochers entassés paraissaient tantôt une ville fortifiée, dont les murailles, les édifices menaçaient le ciel, tantôt un amphithéâtre qui n'avait pour spectateurs que les milans et les vautours; d'immenses aigles se balançaient aussi majestueusement dans les airs. Un enduit glutineux, salin, corrosif couvre les ruines et tout le rivage de la mer La végétation est remplacée par de petites touffes d'arbustes dont on extrait des baumes précieux. M de Forbin donne des renseignemens curieux sur le saint Sépulcre, et qui se liront encore avec intérêt, même après les détails dans lesquels est entré sur cet objet M. de Châteaubriand. Voici ses obervations sur le climat de Jérusalem : Rien n'est plus profondément triste que cette ville, lorsque le vent du nord chargé de pluie siffle à travers les créneaux des remparts, s'engouffre dans les rues désertes, ou gémit

dans les cloîtres et les corridors du couvent des pères Latins. Quoique située sous une latitude qui promettait une température très-douce, même pendant l'hiver. (*) Jérusalem a souvent un climat très-rude dans cette saison : il y tombe parfois de la neige ; et à son départ de cette ville, il éprouva un froid assez vif. La différence de température est extrême entre les montagnes de la Judée et les rivages de la mer : l'hiver était à Jérusalem et le printemps à Jaffa. Un dérangement de santé tout-à-fait subit survenu à M. de Forbin, la veille de son départ de cette ville, l'effraya d'autant plus que cette indisposition lui semblait être l'avant-coureur d'une maladie : il se soumit au régime turc. Un mélange de café et de punch très-chaud le mit très-heureusement en état de monter à cheval le lendemain matin. Point de médecine en Syrie, point de secours d'aucun genre : il faut ou guérir, ou se résoudre à finir selon le vœu de la nature, sans aucune intervention des hommes.

La ville d'Ascalon, si célèbre au tems des Croisades, et qui ne compte plus aujourd'hui un seul habitant, ne présente plus maintenant que des ruines ; mais ces ruines sont encore imposantes. Les remparts, leurs portes sont debout ; une tourelle subsiste ; les rues conduisent à des places ; la gazelle franchit l'escalier intérieur d'un palais ; l'écho n'entend plus que le cri du chacal ; des bandes entières de cet animal féroce se réunissent sur la principale place publique, et sont à présent les seuls maîtres d'Ascalon. Non loin de ces monumens gothiques se trouvent les grands débris d'un temple de Vénus : quarante colonnes de granit rose de la plus haute proportion, avec des chapiteaux et des frises du plus beau marbre, s'élèvent au-dessus d'une voûte profonde et entr'ouverte : un puits d'un orifice immense descend dans les entrailles de la terre : des figuiers, des palmiers, des sycomores voilent en partie ce grand désastre. On trouve à toute minute, dans ce local des cottes de maille, le fer d'une lance, ou les débris d'un bouclier : lady Stanhope venait de tenter à Ascalon des fouilles dont le prix l'effraya trop tôt (*) : une tribu s'était chargée de cette entreprise ; mais la protection ruineuse de l'aga de Jaffa décida lady Stanhope à renoncer à ce projet.

M. de Forbin n'atteignit que fort tard Gaza : après avoir traversé, pour y arriver, des forêts de palmiers et de nopals, on trouve en s'éloignant de la mer, des vallées agrestes, arrosées de ruisseaux qu'il faut chercher sous les arbustes odorans qui les couvrent. Une végétation active et puissante, des palmiers chargés de fruits savoureux montrent la nature redoublant d'efforts sur la frontière du désert. Gaza, élevée sur une colline haute et de forme circulaire, donne à cette contrée, si riche et si féconde, un aspect si imposant, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on s'en soit disputé si long-temps la possession. Le palais de marbre, construit dans le tems des califes, et où réside l'aga, a dû être la maison de délices des soudans : ses murs sont encore incrustés d'or et d'azur ;

(*) Cette latitude est de 31 degrés 50 minutes.

(*) Lady Stanhope habite la Syrie depuis plusieurs années ; elle a fixé sa demeure dans la petite ville d'Antoura, au-dessous du Liban ; ses bienfaits lui ont conquis l'affection des Arabes-Bédouins : on assure qu'ils sont très-disposés à la proclamer leur reine et à la reconnaître pour telle. Une cérémonie qui ressemblait fort au couronnement de la souveraine du désert, l'attendait à Tadmour, l'ancienne Palmyre, lorsqu'elle est allée en visiter les superbes ruines ; mais sa modestie s'est refusée à cet étrange triomphe.

et des arcades de marbre laissent arriver les parfums des forêts voisines.

Gaza contient à peu près huit mille habitans turcs, arabes et grecs : les anciens palais, appuyés contre les remparts, sont tout-à-fait déserts. La mosquée principale est ornée de quatre rangs de colonnes de marbre africain.

En quittant la Syrie, M. de Forbin se dirigea vers l'Egypte. Il employa treize jours de marche pour arriver à Damiète. On compte dans cette dernière ville vingt mille habitans, dont cinq cents chrétiens du rite grec seulement. Les rues sont étroites et sans pavé ; les maisons, construites en brique, sont toutes à demi-détruites ; tout est poussière et pourriture ; les mosquées n'ont plus de portes ; et les minarets menacent d'écraser les voûtes déjà entr'ouvertes ; les bazards sont habités par la populace la plus misérable. Lorsqu'on a pénétré dans Damiète, on est frappé de l'air de destruction qu'offre cette ville, à laquelle ses nombreux minarets donnent de loin un certain air de grandeur, et qui, au milieu des ruines, renferme une population considérable (*). On vient de construire pour l'aga une maison superbe dont il fait les honneurs avec une politesse extrême.

En remontant le Nil, M. de Forbin s'avança vers le Caire ; dans un quatrième article, nous l'y suivrons rapidement.

(*) M. de Forbin ne s'est pas arrêté à donner la solution de cette espèce de problème ; on le résoudra peut-être lorsqu'on considérera que, d'une part, la canne à sucre, le bananier, le riz, le blé, l'orge qui sont les produits les plus abondans du pays, donnent lieu à une grande consommation intérieure, en même temps qu'à une exportation considérable, d'où résulte un commerce très-actif, et que d'une autre part il se fait dans son port une pêche très-abondante et très fructueuse.

Voyage dans les Pyrénées en 1818. 1 vol. in-8. *Imprimerie de Plassan.*

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par ordre du gouvernement français. Par G. *Mollien* aîné ; avec carte géographique et vues. 2 vol. in-8. Chez *Ambroise Tardieu, Mad. Courcier, Delaunay.* 12 fr.

Article deuxième.

Ali, le guide de M. Mollien, refusa d'abord de le suivre plus loin jusqu'aux sources du Sénégal et de la Gambie, comme il en avait pris l'engagement ; mais le don d'un chapelet de bois vainquit assez aisément ce refus. Lui et le voyageur avec sa suite recueillirent soigneusement dans leur marche les renseignemens nécessaires pour parvenir à leur but. Après avoir traversé une plaine fertile, arrosée par le Sénégal, après avoir traversé aussi ce fleuve dont les eaux peu profondes coulent sur un lit de sable et de cailloux, ils commencèrent à gravir une montagne fort escarpée ; ils étaient encore loin de son sommet, lorsqu'Ali s'arrêta tout à coup et montra au voyageur, sur leur gauche, à peu de distance de la route, un bouquet d'arbres touffus qui cachait la source : le voyageur se laissa glisser le long de la montagne, parvint à ce bois épais où les rayons du soleil n'avaient jamais pénétré, et traversa de nouveau le Sénégal, dont la largeur, en cet endroit, pouvait être de quatre pieds : en le remontant, il aperçut, l'un au-dessus de l'autre, deux bassins dont l'eau sortait en bouillonnant, et plus haut un troisième qui n'était qu'humide, de même que la rigole qui aboutissait au bassin placé immédiatement au-dessous : c'est ce bassin supérieur que les Nègres regar-

dent comme la source principale du fleuve : ces trois sources sont situées vers le milieu du flanc de la montagne. Pendant la saison des pluies, deux grandes marres qui se trouvent à égale distance au-dessus de la source supérieure, lui apportent le tribut de leurs eaux par deux rigoles profondes ; sur le revers de la montagne on voit un village. Le Sénégal coule d'abord du nord au sud et se dirige ensuite à l'ouest. Le voyageur grava sur l'écorce d'un des arbres voisins de la source, la date de l'année dans laquelle il avait fait sa découverte. De retour à Niogo, le voyageur reçut des témoignages d'amitié du chef de Lallia. C'est là que son guide Ali le quitta. De retour à Bandeia, le voyageur reçut des protestations d'attachement de Boubou qui lui en donna des preuves en le défendant dans une occasion périlleuse La saison pluvieuse ayant commencé, le voyageur tomba malade : ce même Boubou, qui s'était porté pour son défenseur, par la plus perfide inconstance, non seulement lui refusa l'eau et le feu, mais chercha à le faire périr par le poison : n'ayant pu y réussir, il tâcha de soulever contre lui les habitans des villages voisins. Le voyageur s'étant échappé, fut forcé par Boubou de rentrer dans sa case. Un Noir nommé Saadou s'engagea avec lui ; tous deux se sauvèrent à Bourré : ils y furent mis en arrestation; et on ne les laissa partir qu'en leur arrachant des présens ; ici le voyageur donne une notice sur la nation des *Sarracolets*. Après des fatigues incroyables, le voyageur gagna la frontière de Fonta Dialla Il fait la description de cet empire. Après avoir traversé le Tenda, il fut abandonné par l'un de ses guides: il donne des notes sur le Tenda et sur le Rio-Grande: il éprouva dans ce lieu une disette, et ne reçut l'hospitalité d'un Nègre de Kadé que pour éprouver ensuite de sa part une perfidie. Il partit alors pour le Kabou, où il courut un grand danger ; mais il fut reçu dans l'établissement portugais de Géba : le commandant de cet établissement lui accorda une généreuse hospitalité. Le voyageur décrit le Kabou et le Giba. Il part pour Bissao, retourne à Giba, revient à Bessao, s'embarque pour Gorée : il trace l'état actuel de Bisoao et des pays qui commercent avec ce comptoir, et termine sa relation par le récit de son voyage par terre à Saint-Louis.

Viennent à la suite un itinéraire des pays parcourus par le voyageur, un vocabulaire des langues iolos, poule et serrève : un examen du fer forgé par les Nègres du Fonta-Diallon dans le Haut-Sénégal et des mines dont ils le tirent, par M. Berthier ; et enfin des observations sur les découvertes faites en Afrique antérieures à celles de M. Mollien, sur celles qu'il a faites et sur la carte jointe à sa relation par J. B. B. Eyriès.

Voyage de S. M. la Reine d'Angleterre et du baron Pergami, son chambellan, en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Sicile, à Rome, à Jaffa, à Jérusalem, à Constantinople, etc., pendant les années 1814, 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819, *avec des anecdotes curieuses et piquantes*. Par *Turnini Almarti*, attaché à S. M. depuis son départ jusqu'à son retour, et témoin non entendu dans la procédure. 1 vol. in-8. *Locard et Davi.* 3 fr.

Ces voyages sont une apologie de la conduite de la reine.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des Discussions relatives à la loi des élections. Par M. *Fiévée*. Deuxième édition 1 vol. in-8. *Le Normant.* 3 fr.

Lettres à M. Maltus sur différens sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce, par J. B. *Say*. 1 vol. in-8. Paris et Londres. *Bossange père et fils.*

Du Gouvernement de la France depuis la restauration et le ministère actuel, par F. *Guizot*. Troisième édition, augmentée *d'un avant-propos et d'une note sur les révolutions d'Espagne, de Portugal et de Naples*. 1 vol. in-8. *Ladvocat.*

De la Restauration, considérée comme le terme et non le triomphe de la révolution, pour réponse à l'ouvrage de M. Guizot. Par P. L. R. *Le Normant.*

Vues politiques sur les changemens à faire dans la constitution de l'Espagne. Par M. le comte *Lanjuinais*, pair de France, etc. Broch. in-8. *Baudouin frères.* 1 fr. 25 c.

Du Principe conservateur; ou de la liberté considérée sous le rapport de la justice et du jury. Par M. le chevalier *Mozard*, premier président de la cour royale d'Ajaccio. 1 vol. in-8. *Bechet* et *Mongie aîné.*

De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique; ou de la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives, 1 vol. in-8. *Béchet aîné.*

Essai sur la Constitution pratique et le Parlement d'Angleterre, précédé d'une dissertation sur la France comparée à la Grande-Bretagne, et sur les voyageurs français et anglais, Par M. Amédée R***. 1 vol. in-8. *Tournachon* et *Séguin.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

De l'origine des sociétés : absurdité de la souveraineté des peuples, par M. l'abbé *Thones*. 1 vol. in-8. *Dentu et Egron.*

Code électoral, etc., par M. *Isambert*, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Broch. in-8. *Dèole.* 2 fr.

Considérations sur l'état politique de l'Europe, par M. *A. Say*. Troisième édition. Broch. in-8. *Baudouin.* 1 fr. 25 c.

PHILOSOPHIE.

Collection des Moralistes français, Montaigne, — Charron, — Pascal, — La Rochefoucault, — La Bruyère, — Vauvenarque, — Duclos, publiée avec des commentaires et de nouvelles notes biographiques, par *Amaury Duval*, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres.) Tome III[e] *Montaigne*, tome I[er] *Charron*, avec son portrait. 2 vol. in-8. *Chassériau* et *Treuttel et Würtz.* Prix de chaque volume pour les souscripteurs, papier ordinaire, 5 fr. papier vélin, 16 fr. pour les non souscripteurs, papier ordinaire, 6 fr. papier vélin, 12 fr.

RELIGION.

Sainte Bible en latin et en français, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations tirées des commentaires de don Auguste Calmet, abbé de Sénones, de l'abbé de Vence et des auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'écriture sainte, ouvrage enrichi de cartes géographiques et de figures. Quatrième édition revue, corrigée et augmentée de plusieurs notes. 1er, 2e 3e volumes in-8. (*) *Mecquignon junior.* Prix de chaque volume 7 fr. sur papier vélin, 15 fr. Le prix de l'atlas, qui sera composé de 28 cartes et figures, sera de 15 fr. sur papier vélin, 30 fr.

Les éditeurs de cet important ouvrage, ont pu dire, sans présomption dans leur prospectus, que l'édition de la Bible de Vence qu'ils se disposaient à publier, ne reconnaîtrait aucune édition de cette Bible qui lui fût supérieure, ou même qui l'égalât. L'exécution a parfaitement justifié jusqu'ici cette assertion, soit pour la netteté du caractère et la bonne qualité du papier, soit pour la correction. Voilà le mérite particulier de cette nouvelle édition. Quant à celui de l'ouvrage, il est reconnu depuis long-temps, que les préfaces, les dissertations, les notes explicatives du texte, les remarques même les plus isolées, enfin la vaste érudition qui règne d'un bout à l'autre dans la Bible de Vence, en ont fait un des plus précieux monumens de notre littérature sacrée, et qui est reconnu même pour tel par les nations étrangères.

Le premier volume offre jusqu'ici vingt dissertations sur des sujets tous intéressans, avec des préfaces et des remarques; le second volume présente une préface particulière sur la *Génèse*; le texte de la Génèse avec paraphrase et notes, et une dissertation, une préface sur l'*Exode*, avec trois dissertations; le texte de l'Exode avec paraphrase et notes, et une remarque; une interprétation de saint Jérôme. Le troisième volume renferme une préface sur le *Lévitique*, avec deux dissertations y relatives et le texte du Lévitique; une préface sur les *Nombres*; quatre dissertations y relatives; le texte des Nombres avec des remarques particulières.

(*) Les tomes 4e et 5e viennent de paraître aux mêmes adresses.

Extraits sur la nécessité et l'utilité de la lecture de la sainte Bible, tirés des saints Pères, et autres écrivains catholiques, pour l'encouragement des catholiques, publiés par Léandre *Van Ess*, professeur à l'université de Marbourg, et curé catholique de cette ville, etc.; ouvrage traduit de l'allemand. 1 vol. in-8. Bruxelles. Se trouve à Paris, chez *Treuttel et Würtz*.

Observations sur la voie d'autorité appliquée à la religion; en réponse *au second volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion de M. l'abbé F. de la Mennais*, par J. L. S. *Vincent*, l'un des pasteurs de l'église réformée de Nismes, pour faire suite aux innovations sur l'Unité religieuse du même auteur. Broch. in-8. *Treuttel et Würtz.*

Description du Calvaire des lauriers. Monument élevé au nom des mères, des veuves, des sœurs et des orphelins des guerriers français, sous l'invocation de la Vierge

sainte, mère des affligés, à la gloire du Très-Haut par la gloire de la croix. 1 vol. in-8. avec un frontispice gravé, représentant le Calvaire des Lauriers. *Imprimerie de Huzard-Courcier.* 9 fr.

Le 14 septembre 1817, jour de l'exaltation de la croix furent placés au calvaire des lauriers, des tableaux écrits à la main et encadrés, entourés d'une vignette en lauriers et unis par un ruban bleu céleste; ils contenaient une courte notice de ce monument, l'époque où il fut établi, et dans quel esprit ensuite fut faite la convocation de toutes les femmes à la gloire de la croix. Le calvaire a été ouvert tous les jours jusqu'au 31 octobre 1819, afin que les femmes qui voudraient se faire inscrire dans cette fédération céleste, pussent connaître la convocation qui les appelle. Dans un premier article nous ferons connaître ce que renferme la première partie de l'ouvrage, et dans un second article ce que contient la seconde partie.

Les Martyrs de la foi pendant la révolution française, des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et l'autre sexe qui périrent alors pour la foi; par M. l'abbé *Aimé Guillon*, docteur en théologie depuis 1780, prédicateur jusqu'à la fin de 1790, etc. 3 vol. in-8. *Germain Mathiot.* 24 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée. Première et deuxième années: on s'abonne pour cet ouvrage à Paris, chez MM. *Treuttel et Würtz*; à Londres, *même maison de commerce.* Le prix de l'abonnement pour la France est de 10 fr. et 12 fr. pour l'étranger.

Le bureau des mélanges est à Nîmes, chez M. J. L. P. Vinaret, pasteur, principal rédacteur et chargé de la correspondance.

LITTÉRATURE.

Théâtre complet des Latins, avec le texte en regard, par J. B. *Lièvre*, ancien professeur de philosophie, traducteur des Oeuvres de Cicéron, etc., et par feu l'abbé *Le Monnier*; augmenté *de dissertations et d'examen de pièces*, par MM. *Amaury Duval* et *Alexandre Duval*, membres de l'Institut royal de France. Première, deuxième et troisième livraisons in-8. composée des trois premiers volumes de Térence: au dépôt bibliographique rue de Choiseul, n°. 3. Le prix de chaque volume pour les souscripteurs est 6 fr. 30 c. pour les non-souscripteurs 7 fr. 50 c.

La totalité de l'ouvrage s'élevera à quatorze volumes in-8.

Nous avions deux traductions de Plaute, l'une de *Gueudeville* qui n'est pas supportable et qui n'a point le texte en regard; l'autre de *De Limiers* qui, avec le texte en regard, n'a presque que cette supériorité sur celle de Gueudeville. Une nouvelle traduction de ce poëte comique, si recommandable à tant d'égards, était donc très-désirable, et celle que nous annonçons nous paraît devoir être très favorablement accueillie.

Quant à la traduction du théâtre de Sénèque par M. Coupé, elle est estimable à bien des égards, mais on peut y remarquer quelques vices qui disparaîtront,

il faut l'espérer, dans celle de M. Livée.

La traduction du théâtre de Térence, par feu M. l'abbé Le Monnier, ne laissait rien à désirer, aussi M. Livée la conserve-t-il; mais, comme les autres théâtres, elle sera enrichie de dissertations et d'examens des pièces qui composent ce théâtre, par M. M. Duval, dont l'un est très-versé dans l'étude de la littérature ancienne, et dont l'autre en a si heureusement mis en pratique les principes dans ses pièces.

Recherches sur la mythologie et la littérature du Nord, — Runakefli: le Runiérim-Stok; ou *Calendrier runique, avec l'explication des divers caractères, fêtes etc. qui sont gravés sur ces anciens bâtons*, auquel est jointe une ode tirée de *l'Edda Sæmundor*, appelée *Trhynes-quida*; ou *le Rapt du marteau de Thor*, composée dans le onzième siècle; traduit en français de la langue irlandaise: suivi de quelques remarques sur la mythologie du Nord: on y a joint quelques planches représentant des monumens runiques dont on donne l'explication. Par Iens *Wolff*, ci-devant consul du Danemarck et de Norwège à Londres, et membre de la Société de la Littérature d'Irlande à Copenhague. Broch. in-8. *De l'imprimerie de Nozou*, rue de Cléry, n°. 9.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle littérature française; ou Résumé général des livres nouveaux et de tous genres, cartes géographiques, gravures et œuvres de musique qui ont été publiés en France dans le cours de l'an 1820. Broch. in-8. à Paris, chez *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres, *même maison de commerce.* 75 c.

Annales de la littérature et des arts, par M. *Quatremer de Quincy, Vanderbourg, Raoul-Rochette, de Chezy, Abel Remusat*, P. L. *Molvault, Charles Nodier, Lancelot, Amer, Destains*, et plusieurs autres hommes de lettres. 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e cahiers. (Voyez pour l'adresse et le prix le onzième cahier de ce Journal 1820.)

Nueva Colecion de Piezas en prosa y en versos, (en français) *Nouvelle Collection de morceaux en prose et en vers, extraits de différens auteurs espagnols*, par T. L. B. C. Seconde édition augmentée. 2 vol. in-18. à Lyon, *Cormon et Le Blanc.* Paris, *Treuttel et Wurtz.* 3 fr. 50 cent.

Les principaux auteurs des ouvrages desquels on a fait des extraits, sont Cervantes, Solis, Quevédo, avec quelques autres. L'impression de cet ouvrage est bien soignée.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

L'Oeuvre des jours et la Théogonie d'Hésiode, composés et décrits par J. *Flaxman*, sculpteur anglais, et gravés par Mad *Soyer*, née *Landon*. 37 planches in-folio. Chez *Bance*, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n°. 214; *Bréard*, boulevard des Italiens. *Delpech*, quai Voltaire. Prix 14 fr.

Tous les artistes connaissent les compositions faites par Flaxman pour Homère, Eschyle, le Dante : tous rendent justice à leur originalité, comme au sentiment du vrai beau dont elles portent l'empreinte : le mérite réel qu'ils y reconnaissent les leur font rechercher avec empressement; les jeunes élèves en font un sujet d'études; ils les considèrent comme d'heureuses imitations de l'antique; on y retrouve en effet cette simplicité, cette grace des poses, cette noblesse d'expression, cette pureté de formes qui sont le charme des productions des anciens, et de plus cette science de composition dans laquelle les modernes ont particulièrement réussi. Le nouvel œuvre que nous annonçons ajoutera, s'il est possible, à la réputation de son auteur : il offre nombre de compositions du style le plus gracieux et en même temps le plus poétique; elles attestent l'étendue, la flexibilité du génie de Flaxman; elles prouvent que la manière antique pour laquelle il a une vocation décidée, et dont toutes ses productions portent le type, n'est pas la seule qu'il puisse employer avec succès et sur laquelle doive se fonder toute sa renommée. Annoncer que l'inspection des gravures exécutées par madame Soyer a seule motivé l'éloge que nous venons de faire des compositions de Flaxman, c'est assez dire que le dessin du maître n'a rien perdu sous la pointe du graveur, de son esprit, de sa pureté, de son expression, et que les artistes doivent d'autant plus accueillir cette espèce de traduction, qu'au mérite de la fidélité elle joint celui non moins grand d'être, par son prix modéré, à la classe la moins fortunée des amateurs.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, précédés d'une notice géographique, d'une notice historique et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindous. Par L. *Langlès*. 24e. livraison in-folio. Chez l'*éditeur*, rue du cimetière Saint-André-des-Arts, n°. 12, à Paris, Strasbourg et Londres, chez *Treuttel et Wurtz*. Prix sur papier fin 15 fr. sur papier vélin, avec la lettre 24 fr. sur papier vélin avant la lettre 36 fr.

Album lithographique; ou *Recueil de dessins sur pierre*, par des artistes français. Année 1821. in-fol. oblong. *Desprez*, quai de Voltaire. 18 fr.

Ce recueil contient quatorze planches lithographiques dont voici le contenu. La première représente un abreuvoir; la deuxième, le Vigilant; la troisième, un tillek de poste russe; la quatrième, une vue prise dans la vallée de Royat

(Puy-du-Dôme); la cinquième l'Amour et Psyché; la sixième, la dernière grotte du simplon du côté de la France; la septième, des ruines italiennes; la huitième, Ambroise; la neuvième, Manfred et le chasseur; la dixième, un berger; la onzième, Marie Stuart quittant la France; la douzième, une vue prise dans l'abbaye de Saulheuse; la treizième, Médora sur un rocher; la quatorzième, une escorte russe.

Les Monumens de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts, par le comte *Alexandre de La Borde*, membre de l'Institut, etc. Les dessins faits d'après nature, par MM. *Bourgeois*, *Bance*, etc. Onzième livraison grand in-folio. *Nicolle.* Papier fin. 18 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Oeuvres de Rollin; nouvelle édition accompagnée d'observations et d'éclaircissemens historiques, par M. *Letronne*, membre de l'Institut. Tome Ier. Histoire ancienne. 1 vol. in-8. *Firmin Didot.* Prix 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Lettres inédites de Voltaire, de madame Denys, et de Collini, adressées à M. *Dupont*, avocat au Conseil souverain de Colmar, précédées d'un jugement philosophique et littéraire sur Voltaire, et suivies d'une *épitre inédite au roi de Prusse* et de *fragmens de lettres à Grimm, Diderot, Helvetius, Thiriot, Damilaville, au marquis de Fraigné et autres.* 1 vol. in-12. *Mongie aîné.* 3 fr.—4 fr. 10 c.

Budget politique, littéraire, moral et financier de la France pour l'année courante, extrait du portefeuille de ministres des deux régimes, par un homme qui l'a eu plus d'une fois entre les mains, sans jamais le prendre pour son compte. 1 vol. in-8. *Béchet aîné.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La grammaire allemande de M. Simon, que nous avons annoncée dans notre Journal, page 328 de la vingt-deuxième année, (1819), a été approuvée par la Société savante de Berlin, chargée spécialement de veiller aux principes de la langue allemande; et l'auteur a été nommé membre correspondant de cette société germanique.

JOURNAUX.

Journal général de la littérature étrangère; ou Indicateur bibliogra-

phique et raisonné des livres nouveaux en tout genre et en toutes sortes de langues, cartes géographiques et œuvres de musique qui paraissent *dans les divers pays étrangers à la France*, classés par ordre de matirèes, avec les notes des objets traités par les sociétés savantes et des prix qui y ont été proposés; le nécrologe des écrivains et artistes célèbres de l'Europe; des nouvelles des sciences et des arts, etc. : vingt-unième année. Janvier 1821, premier cahier. On s'abonne pour ce Journal à Paris, chez *Treuttel et Wurtz*, rue de Bourbon, n°. 17, même maison de commerce à Strasbourg, rue des Serruriers, n°. 30, et à Londres, 30 Soho-square. Prix de l'abonnement pour l'année 15 fr.

Journal des Savans, cahiers d'octobre et de novembre 1820.

Les articles les plus remarquables de ces deux cahiers sont, pour celui d'octobre, — Géographie de Virgile, par *Helliay*, avec des notes par M. *Marcellin*, (article de M. *Letrône*.) — Méditations poétiques par M. Alphonse *de la Martine*, (article de M. *Vanderbourg*.) — Voyages en diverses contrées de l'Orient, et publiés par Robert *Walpole*, (article de M. *Letrône*.) — Pour le cahier de novembre, — la Destruction de Jérusalem, poëme dramatique, par le rév. H. H. *Milman*, (article de M. *Raynouard*.) Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme, par G. *Spurzheim*, (article de M. *Abel Remusat*.) Quelques Remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits socratiques, (article de M. *Letrône*.)

ANNONCES.

Il paraîtra bientôt un ouvrage intitulé *Précis historique concernant le blocus et le siège de Dantzic en 1813*, par M. *d'Asanschefsk*, ancien lieutenant colonel de cavalerie, attaché ci-devant à l'état-major de l'armée Russe, en réponse à l'ouvrage qui a paru sur le même sujet de M. P. P. X. *d'Artois*, capitaine du génie. On peut s'inscrire, pour cet ouvrage, à Paris, chez MM. *Treuttel et Würtz*, et même maison de commmerce à Strasbourg et à Londres.

Phitographie médicale, *ornée de figures de grandeur naturelle*, *où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal*, *et les moyens de remédier à leurs effets délétères*, avec des *observations sur les propriétés et les usages des plantes dites heroïques*, par Joseph *Roquet*, chevalier de la Légion-d'honneur, docteur et membre de la Faculté de Montpellier, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Cet ouvrage sera composé de trente-six livraisons formant deux volumes grand in-4. Chaque livraison comprendra cinq planches ou trois ou quatre feuilles de texte; il en paraîtra non régulièrement tous les mois, à compter du premier janvier 1821. On souscrit pour cet ouvrage à Paris, chez *l'Auteur*, rue de Louvois, n°. 5, et chez *Nicolle*. Le prix de chaque livraison en papier fin est de 8 francs : il sera tiré quinze exemplaires seulement petit in-folio, papier vélin superfin, dit nom de Jésus, figures avant la lettre grise, premières épreuves. Chaque livraison 30 fr. Un exemplaire unique avec les figures peintes sur peau de vélin par l'auteur des dessins.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

TROISIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou papillons diurnes des environs de Paris, par M. E. R. *Génouville*, docteur en médecine. 8me. livraison. *Crévot.*

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales, dessinées d'après des animaux vivans, publiée par M. *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Frédéric Cuvier* : M. C. *De Lasteyrie*, éditeur. 22e. livraison in-folio avec *six planches de M. De Lasteyrie*. Prix de chaque livraison 15 fr.

Nouveau Recueil de Planches coloriées d'oiseaux, sur papier vélin, *pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de Buffon*, par MM. C. *Temminck* d'Amsterdam, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, et *Meffrein Laugier*, baron de Chartrouse, de Paris. 2e. 3e. 4e. 5e livraisons in-4. et in-folio. On souscrit chez *Gabriel Dufour*, (seul chargé par les éditeurs de la distribution et de la vente de cet ouvrage.) Prix de chaque livraison, à Paris, 9 fr. in-4. 12 fr. in-folio.

Galerie des oiseaux du Cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, dessinée d'après nature par Paul *Oudart*, peintre d'histoire naturelle. 6e. livraison in-4. (*). On souscrit pour cet ouvrage chez *l'Auteur*, rue Serpente, n°. 6 et chez *Treuttel et Würtz*. Le prix de la souscription pour l'ouvrage entier est de 4 fr. pour chaque livraison ; de 4 fr. 50 c. aussi par livraison pour un genre et son sous-genre ; de 5 fr. pour un sous-genre, et de 6 fr. pour les livraisons détachées qu'on demanderait sans avoir souscrit.

BOTANIQUE.

Plantes de la France naturalisées et cultivées en France, décrites et peintes d'après nature par *Jaume Saint-Hilaire*. Deuxième partie. 28e. livraison, in-4. 63e. de tout l'ouvrage. Chez *l'Auteur*, rue Furstemberg, n°. 3. Prix sur papier ordinaire 8 fr., sur papier vélin in-4. 15 fr.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Des merveilleux effets de la vis d'Archimède, rapprochés des mystères de la religion. Expériences qui les démontrent et les expliquent. Par l'abbé *Monstaud*, professeur au collége de la Rochelle. 1 vol. in-8. avec figures. *Maradan*.

(*) Nous avons annoncé les première et deuxième livraisons dans le onzième cahier de ce Journal 1820, la troisième dans le premier cahier de ce Journal 1821 et les quatrième et cinquième livraisons dans le deuxième cahier de ce Journal 1821.

Recherches historiques sur les sulfites contenues dans les sels de soude et les sulfures des soudes artificielles. Par *Pontet*, pharmacien, membre de plusieurs sociétés savantes. Broch. in-8. Marseille. *Ricard*.

Observations sur les procédés qu'on peut employer pour dénaturer les sels destinés aux fabriques de soudes artificielles. Broch. in-4. *Même adresse*.

Leçons élémentaires de physique, d'hydrostatique, d'astronomie et de météorologie, etc. Par H. *Cotte*. Troisième édition, ornée de six planches. *Delalain*.

Observations physico-chimiques sur les alliages du potassium et du sodium avec d'autres métaux : propriétés nouvelles de ces alliages, servant à expliquer le phénomène de l'inflammation spontanée du phosphore et la cause du mouvement du camphre sur l'eau, — *antimoine arsénical dans le commerce*. Par G. S. *Serullas*, pharmacien principal d'armée. Broch. in-8. Metz. *Antoine*.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

Principes généraux de physiologie pathologique coordonnés d'après la doctrine de M. Broussais. Par L. G. *Bégin*, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. 1 vol. in-8. *Méquignon Marvis*. 6 fr.

La médecine légale, relative à l'art

des accouchemens. Par J. *Capuron*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur d'accouchement, des maladies des femmes et des enfans, membre de plusieurs sociétés nationales et étrangères. 1 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue Saint-André-des-Arts, n°. 58; et *Croullebois*. 7 fr. —8 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Du siége et de la nature des maladies; ou nouvelles considérations touchant la véritable action du système absorbant dans les phénomènes de l'économie animale. Par M. *Alard*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin en chef, adjoint de la maison royale de Saint-Denis; médecin consultant des succursales de cette maison; médecin honoraire des dispensaires et membre de plusieurs sociétés de médecine nationales et étrangères. 2 vol. in-8. J. B. *Baillière*. 12 fr.—15 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage.

Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies, par J. B. *Morgagni*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

En traitant du siége et des causes des maladies, Morgagni a dû commencer par la tête, qui tient un rang si éminent dans le système de l'économie du corps humain : c'est ce qu'il a fait dans les huit lettres qui forment le premier volume de son ouvrage : il commence par la douleur de tête, en prévenant qu'il ne faut pas s'attendre, dans la lettre qui a cette douleur pour objet, à toutes les causes de cette affection qui se sont offertes sur les cadavres, tant à Vasalva qu'à lui, parce que la plupart d'entre elles trouveront leurs places dans les lettres suivantes, les unes dans un endroit, les autres dans un autre : en effet, observe-t-il judicieusement, la douleur de tête se joint à la plupart des maladies du reste du corps et de la tête elle-même; il y a plus, ajoute-t-il, c'est que cette douleur seule ne produit presque jamais la mort; d'où il résulte qu'il n'a à offrir qu'un très-petit nombre d'exemples où l'on voit qu'elle précède les autres indispositions, ou en est elle-même la principale; et il particularise ces exemples : il passe de là à l'exposé des maladies qui affectent principalement la tête, et dont elle est particulièrement le siége : ce sont l'apoplexie en général qui se divise en apoplexie sanguine et séreuse, et l'apoplexie qui n'est ni sanguine, ni séreuse. Il traite ensuite des autres affections soporeuses; de la phrénésie, de la paraphrénésie, du délire, enfin de la manie, de la mélancolie et de l'hydrophobie.

Dans les observations lumineuses qu'il répand sur ces divers sujets, Morgagni, fidèle à son titre, procède toujours d'après les recherches anatomiques que l'inspection d'un très-grand nombre de cadavres lui a permis de faire et qui lui ont indiqué presque manifestement le siége et les causes des maladies qu'il examine et qui se rapportent toutes aux affections qu'éprouve la tête dans ces diverses maladies.

Manuel de médecine légale, extrait des meilleurs traités anciens et modernes, et particulièrement de

ceux de Mahon et de Foderé et des articles importans publiés jusqu'à ce jour par le docteur Marc : suivi des lois, des ordonnances, et des articles du Code relatifs aux médecins, chirurgiens, par le docteur *Bedand*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8. *Brosson.* 5 fr. 50 c.

Bibliothèque ophtalmologique ; ou Recueil d'observations sur les maladies des yeux, faites à l'Institut royal des jeunes aveugles, par M. *Guillié*, directeur général et médecin en chef de l'Institut, avec des notes et additions, par MM. *Dupuytrin, Alibert, Pariset, Lucas, Nauche*. Tome Ier, cinq fascicules in-8. *Croullebois*. Prix du volume entier, composé de huit fascicules 10 fr. Prix de chaque fascicule séparément 1 fr. 30 c.

Annuaire de la Société de médecine, de chirurgie et de pharmacie du département de l'Eure. Années 1811 *à* 1820. Par les membres du comité central de cette société. 10 volumes in-8. à Evreux, chez *Ancelle fils*. Prix de chaque volume 7 fr. 50 c.

Bibliothèque médicale ; ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie. Dix-septième année, n°. 209. Tome Ier. — *Bulletin de l'Académie de médecine de Paris*. Cahier de décembre 1820. in-8. *Gabon. Mecquignon Marvis*. Prix pour l'année 25 fr.

Journal de Pharmacie et des Sciences nécessaires, rédigé par MM. *Bouillon-la-Grange, Cadet, Planche, Boudet, Virey*, etc. n°. 1, septième année. *Colas fils*. Prix de l'année 15 fr. pour l'étranger, 16 fr.

Dictionnaire de médecine pratique et de chirurgie, mis à la portée des gens du monde, autant que l'art de guérir en est susceptible ; ou moyens les plus simples, les plus modernes et les mieux éprouvés de traiter toutes les infirmités humaines. Par M. M. Alexandre *Pougens*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de *Millau*, membre associé de la Société médicale de Paris, des Sociétés de médecine pratique de Montpellier et de Paris. Deuxième édition, revue avec soin, augmentée du double ; ou plutôt *nouvel ouvrage où l'on fait connaître les moyens de conserver la santé, les divers préjugés et un millier de faits curieux et d'anecdotes de médecine*. 4 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue Sainte-Anne, n°. 12 et *Treuttel et Würtz*. 27 fr.

Le titre de ces ouvrages est souvent un leurre présenté à la crédulité publique : il n'en est pas de même de celui-ci : l'auteur tient exactement ce que son titre promet ; il serait difficile en effet de rassembler en si peu de volumes plus d'objets intéressans : outre les moyens qu'il offre de guérir les maladies, on y trouve tous les détails qui concernent l'art de les prévenir, ou de vivre sainement, longuement et même heureusement.

A l'appui de cette assertion, nous recommandons notamment à l'attention

du lecteur les articles *hygiène*, *indigestion*, *ivresse*, *maladie*, *préjugés*, et dans ce dernier article, les paragraphes qui traitent des *charlatans et du danger d'avoir plusieurs médecins*.

Il faut avoir lu d'un bout à l'autre les quatre volumes qui composent ce dictionnaire, pour se former une juste idée de la quantité prodigieuse de faits curieux qui y sont rassemblés et dont la table placée à la tête du premier volume donne le titre en abrégé qui nous paraît propre à exciter vivement la curiosité du lecteur, et dont la lecture ne peut que le satisfaire pleinement.

Nouveau Dictionnaire de médecine, chirurgie, pharmacie, chimie, histoire naturelle, etc.; *où l'on trouve l'étymologie de tous les termes usités dans ces sciences et l'histoire de chacune des maladies qui s'y rapportent*. Par MM. *Béclar*, *Cloquet*, *Orfila*. Tome Ier. (A.-Gyr.) 1 vol. in-8. *Mecquignon Marvis* et *Gabon*.

MATHÉMATIQUES.

Précis très-succinct de la nouvelle trigonométrie, et de son application, etc. Par N. J. *Sarrazin*. Broch. in-8. Chez *Pierret*.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Almanach du bon Jardinier, par *Mordant De Launay*, continué pour l'an 1821 par M. *Vilmorin Noisette*, etc. 1 gros vol. in-12. *Oudot*. 8 fr.

Mémoire sur les expériences faites à Saint-Ouen près Paris, pour la conservation des grains dans un silo ou fosse souterraine; et *Rapport fait à la Société d'encouragement par M. Ternaux l'aîné*, négociant, membre de la Chambre des Députés. Broch. in-8. avec planche gravée. *De Launay* et *Brissot Thivars*. 1 fr. 25 c.

Mémoire sur le sucre de betterave, par M. le comte de *Chaptal*, pair de France, lu à l'Académie royale des Sciences, le 13 octobre 1818. Troisième édition, augmentée Broch. in-8. *Mad. Huzard*.

Histoire de la Rose chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes. Description des espèces cultivées: culture des rosiers. Propriété des roses et leurs diverses propriétés alimentaires et comestiques. Par M. le marquis de *Chesnel*. 1 vol. in-8. Toulouse. *Viesseux*.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Du Système industriel. Par *Henri*

Saint-Simon. 1 vol. in-8. *Renouard.* 4 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Description des nouveaux instrumens d'agriculture les plus utiles. Par A. *Thaer* : traduit de l'allemand par C. J. A. Mathieu de *Dombasle*, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale; de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy et de la Société d'agriculture de la même ville : avec 26 planches gravées par M. Leblanc, dessinateur-graveur du Conservatoire des arts et métiers. 1 vol. in-4. *Mad. Huzard.* 13 fr. 50 c. —15 fr.

On conçoit que cet ouvrage, par sa nature, se refuse à toute analyse, à tout extrait, parce qu'il ne peut être bien compris qu'avec le secours des planches. Les agriculteurs, les amateurs même le liront avec fruit et avec intérêt. Nous observerons seulement qu'il peut faire suite et servir de complément aux principes d'agriculture du même auteur, traduits par *Crud.*

Bazar parisien ; ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricans de Paris, offrant *l'examen de leurs produits, fabrications, inventions et découvertes* : ouvrage utile à toutes les classes de la société. Première année. *Au bureau du Bazar parisien.* 4 fr.

Ce bazar peut être considéré comme un des ouvrages les plus éminemment utiles dont on puisse recommander la lecture et même l'examen. Il va établir entre Paris et les départemens des rapports extrêmement favorables aux arts et à l'industrie. Pas une découverte ne sera désormais faite à Paris, pas un perfectionnement ne sera apporté dans une fabrique de la capitale que toutes les villes des départemens ne soient mises à portée d'en jouir comme les habitans de Paris. Les capitalistes trouveront même dans *le bazar parisien* des inventions et des objets d'industrie propres à éveiller leur curiosité et à exciter leur sollicitude.

Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures tant en France que dans les pays étrangers pendant l'année 1820, avec l'indication succincte des principaux produits de l'industrie française; la liste des brevets d'invention ou de perfectionnement accordés par le gouvernement pendant le cours de la même année, et des notices sur les prix proposés ou décernés par différentes sociétés savantes, françaises et étrangères pour l'encouragement des sciences et des arts. 1 vol. in-8. Paris, chez *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg, rue des Serruriers, à Londres, 30 Soho-Square. 7 fr.

Ce volume est le douzième d'un répertoire utile qui se soutient avec succès depuis 1808, parce qu'il rend un compte aussi fidèle que clair des découvertes faites chaque année dans les différentes branches des sciences, des beaux-arts et des arts mécaniques. Ce nouveau volume offre, comme les précédens, une grande variété d'articles en tout genre, parmi lesquels on dis-

Unguerra (quant aux sciences) un article de *géologie*, par M. Abel Remusat; un article de *zoologie* par M. Temmink; deux articles de *physique* par MM. Daniels et Gay-Lussac; trois articles de chimie par Sirhome, M. Braconnot et M. Brandes; deux articles d'*électricité et de galvanisme* par M. Amper et M. Moll, un article d'*optique* par M. Fresnel; un article de *météorologie* par M. Fourier; un article de *médecine* par le docteur Sainte-Marie; un article d'*anatomie* par M. Amelline; un article de *pharmacie* par M. Link; un article de *mathématiques* par M. Poisson; deux articles d'*astronomie* par MM. Gautier et Pictet et par M. Le Rebours (quant aux beaux arts); un article de *dessin* par M. Mérimée; un article de *peinture* relatif aux panoramas inventés par M Robert Walton; un article de *sculpture* relatif au pantographe du sculpteur, par M. Gatteaux; deux articles de *musique* relatifs à de nouveaux instrumens inventés par MM. Poulleau et Diest. (Quant à l'agriculture, les arts économiques, arts chimiques et arts mécaniques) une foule d'articles, tous intéressans, dont nous ne pouvons indiquer que quelques-uns. *Arts mécaniques* : fabriques nouvelles d'armes blanches et à feu; des perfectionnemens de canaux et bateaux; machines à préparer le coton; nouvelle fabrique de draps; une pendule à mouvement circulaire et à balancier supérieur; une machine à lainer les draps; une mécanique à filer le lin et le chanvre; une nouvelle machine à vapeur; une vis d'Archimède à double effet; une machine à curer les rivières; un moyen de retirer de l'eau les bâtimens submergés; une machine à fabriquer le papier; une fabrique de rasoirs nouveaux; un cadenas de sûreté à la manière égyptienne; une toile d'ananas; des toiles métalliques; de nouvelles voitures publiques dites de sûreté. *Arts chimiques* : fabrication de briques par compression; composition propre au scellement du fer dans la pierre, et à réunir diverses pièces de métal; nouvelle préparation des animaux pour les conserver; apprêtage du cuir sans tan; appareil pour purifier l'eau de mer; composition d'une encre indélébile; four pour l'affinage du fer; moyen de fabriquer du papier avec de la paille, et préparation des chiffons destinés à faire du papier; des fusées à la *Congrève*; moyen de rendre les toiles incombustibles; fabrication du verre sans potasse et sans soude; moyen de blanchir le linge avec la pomme de terre; nouveau procédé pour la carbonisation du bois; nouveau procédé d'éclairage par le gaz hydrogène; liqueur fermentée, obtenue par la garance; tables élastiques en mastic; nouvelle espèce de pomme de terre. *Jardinage* : des moyens de détruire la tigre ou gale des poiriers; nouvelle greffe; nouvelles serres chaudes; nouvel instrument nommé *empoigne-fruit*.

L'ouvrage est terminé par l'indication des séances de la société d'encouragement pour l'industrie nationale et de celles des autres sociétés nationales et étrangères.

Annales de l'industrie nationale et étrangère; ou *Mercure technologique* : recueil de mémoires sur les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc., renfermant la description du Musée des produits de l'industrie française, exposés au Louvre en 1819 par Heb. *Le Normant* et de Molian. Tome IIIe, num. 12, et tome IVe, num. 13. in-8. On souscrit pour cet ouvrage au bureau des Annales. Chez *Bachelier*, libraire. (Voyez pour les conditions de l'abonnement le onzième cahier de ce Journal année 1820.)

Les précédens numéros ont été annoncés dans le onzième cahier 1820 et dans le deuxième cahier 1821 de ce Journal.

COMMERCE. FINANCES.

Traité à l'usage du commerce et des finances, renfermant *des indications précises sur* 1°. *la tenue des livres en partie double*, 2°. *sur le change et les opérations principales*, 3°. *sur l'arithmétique et la géographie commerciale*, par L. M. C. *Merle*. 1 vol. in-8. Bordeaux. *Racle*. 4 fr.

MARINE ET COLONIES.

Annales maritimes et coloniales; recueil de lois et ordonnances royales, règlemens et décisions ministérielles, instructions, observations et notices particulières, et généralement de tout ce qui peut intéresser la marine et les colonies sous les rapports militaires, administratifs, judiciaires, nautiques, consulaires et commerciaux, publiés avec l'approbation de son Excellence le ministre de la marine et des colonies, et sous les auspices de son Alt. royale l'Amiral de France. Année 1820. Numéros 1 à 12. On souscrit pour ces Annales qui paraissent à des jours indéterminés chez *Firmin Didot*. Prix de l'abonnement pour l'année 15 fr.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Dictionnaire géographique; ou *description de toutes les parties du monde*, par *Vosgien*. Nouvelle édition, etc. Par J. D. *Gorgoux*, chef à la Direction générale des postes 1 vol. in-8. *Ménard et Desenne*.

Cette nouvelle édition a été entièrement refondue, revue et corrigée d'après les derniers traités de paix et les changemens survenus jusqu'à ce jour; augmentée de la nomenclature de tous les chefs-lieux de cantons et d'un grand nombre d'autres endroits connus, omis dans les éditions précédentes; de l'indication exacte des foires et marchés de France et autres pays d'Europe, et de toutes les sortes de marchandises qui y sont exposées; de la valeur réelle et comparative des monnaies, des poids et mesures français et étrangers; des distances légales en kilomètres, et de celles en lieues communes des villes, bourgs et villages de France, soit aux chefs-lieux de département ou d'arrondissement, soit aux bureaux de poste; de la désignation des relais et des lieux par lesquels doivent être adressées les lettres pour les endroits où il n'y a pas de bureau de poste, et des renseignemens précis sur la nécessité ou la liberté d'affranchissement des lettres de France pour l'étranger, etc., etc. enrichie de sept cartes neuves et de plu-

sieurs planches représentant les pavillons des puissances maritimes et les monnaies françaises et étrangères.

Elémens de géographie, précédés *d'une introduction en forme de conversation*, avec un *tableau des départemens de la France*, *conférés avec les anciennes provinces.* Cinquième édition conforme aux divisions actuelles. 1 vol. in-12. Riom, *Thibaud.* Clermont, *Landriot.*

STATISTIQUE.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. 1 vol. in-8. *Nicole et Mongie aîné.* 7 fr.

Article deuxième. (Premier extrait.)

Dans un premier article, nous avons donné le sommaire des sujets traités dans les trente lettres dont se compose l'ouvrage ; nous allons maintenant suivre l'auteur dans ses observations sur les changemens politiques opérés dans le système politique de ceux des cantons qu'il a visités.

La déclaration du mois de juin 1814, par laquelle Frédéric Guillaume, roi de Prusse a repris possession de la principauté de Neufchâtel, devenu l'un des nouveaux cantons de la Suisse, avec réserve des droits attachés à la souveraineté du prince, a consacré par un article spécial *les lois*, *franchises et libertes bonnes et anciennes*, *coutumes écrites ou non écrites.* Au nombre de ces franchises, l'une des plus précieuses est sans doute celle de ne conférer les emplois publics qu'aux citoyens natifs de la principauté, *à l'exclusion même des naturalisés* (*) ; l'emploi de gouvernement est seul excepté. De ce nombre est encore celle qui déclare irrévocables dans leurs fonctions, de quelque nature qu'elles puissent être, les citoyens qui ont été pourvus par le suffrage du peuple ou par la volonté du prince ; à moins que, pour cause d'incapacité ou de malversation, ils n'aient été reconnus et déclarés *indignes* par sentence juridique de leurs pairs. Mais le droit important qu'avaient les anciens habitans de Neufchâtel de rester étrangers ou de prendre part, selon leur volonté propre aux guerres soutenues par la Prusse, sous la seule réserve de ne point porter leurs armes dans la Prusse même ; ce droit qui constituait principalement leur liberté politique, ne leur a point été conservé par la constitution nouvelle ; et l'auteur doute avec raison que les avantages qui résultent d'une incorporation plus intime avec la ligue helvétique, puisse être regardée comme une compensation suffisante.

Le changement le plus considérable qui ait été apporté à la coustitution de Neufchâtel, c'est dans la composition des *Audiences générales*, ou dans la représentation nationale de cet état, telle qu'elle a été fixée par une seconde déclaration du roi de Prusse du mois de décembre de la même année 1814 : l'auteur en énonce brièvement les principaux articles de la manière suivante.

Les audiences générales sont composées des dix plus anciens conseillers d'état ; de quatorze notables non conseillers d'état, dont quatre ministres du saint Evangile ; tous ces membres sont nommés par le roi, prince de

(*) Nous avons substitué cette phrase soulignée à celle-ci qui se trouve dans l'ouvrage, *fussent-ils même naturalisés*, qui présente un sens louche, et même tout différent de ce qu'a voulu faire entendre l'auteur.

Neufchâtel : de vingt-quatre chefs de juridictions au plus : et enfin de trente membres nommés par les divers districts de la principauté; ces dernières élections forment, à proprement parler, la partie démocratique de la représentation nationale. Le peuple n'a point cependant une part directe à la nomination de ses députés : il y a trois degrés d'élection, le dernier desquels est réservé seul à l'assemblée populaire, c'est celui où sont nommés les électeurs. Ainsi, quand tous les membres d'un district convoqués en assemblée générale ont désigné un nombre déterminé de citoyens propres à siéger aux *audiences*, ceux-ci réunis dans le chef-lieu du district, sous la présidence du châtelain ou du maire, procèdent, par une seconde opération, à réduire leur nombre à un nombre double des députés à élire : le résultat de ce second scrutin est transmis à la cour de justice du district, et c'est par les membres de cette cour que sont définitivement élus, parmi les candidats désignés, les membres du conseil souverain : pour mieux faire saisir ce mode d'élection, l'auteur en donne un exemple qu'on lira avec intérêt dans les lettres mêmes.

Les fonctions, aux *Audiences générales*, sont à vie pour les notables nommés par le roi, et pour les députés des districts, sauf le cas où ils auraient encouru la déchéance pour les motifs précédemment indiqués. Les fonctions des conseillers, ou officiers d'état, ne durent qu'autant que ces personnes sont revêtues de leurs emplois. Chacun des membres, dans les divers ordres qui composent le conseil, est remplacé, en cas d'absence ou de maladie, par des personnes que la loi a désignées d'avance à cet effet : les députés des districts ont pour suppléans ceux de leurs concitoyens qui ont eu le plus de suffrages après eux. Les *Audiences générales* s'assemblent au moins une fois tous les deux ans : mais la tenue, la convocation, la durée de ces assemblées dépendent du gouverneur prussien de la principauté, qui en est d'ailleurs le président. Les lois, les objets d'administration générale, les impositions ne peuvent être discutées que dans ces assemblées; mais aucun des actes qui en émanent n'a d'effet qu'après avoir reçu la sanction du roi, au nom duquel il est publié. Du reste, l'état et principalement la ville de *Neufchâtel*, jouit de la plus grande liberté dans les formes de son administration intérieure. Les citoyens seuls sont admis aux charges, et l'interposition du souverain se fait à peine sentir dans la présence de son lieutenant, quoique la considération ne soit plus, comme au temps de M. Coxe, la seule prérogative attachée à sa charge. Les revenus que le roi de Prusse tire de Neufchâtel, ne s'élèvent guère, a-t-on dit à l'auteur, au-dessus de cent mille écus, et consistent, comme par le passé, en la dîme du blé et du vin, laquelle se paie en argent et toujours d'après une évaluation modérée.

L'Autriche; ou *Usages et coutumes des habitans de cet empire*; *suivi d'un Voyage en Bavière et dans le Tyrol*, par M. *Marcel de Serre*. 6 vol. in-18. avec gravures. *Nepveu*. 20 fr.

Il est surprenant qu'on n'ait jusqu'ici presqu'aucun renseignement sur la statistique d'un empire situé presqu'au centre de l'Europe et qui a toujours joué un si grand rôle dans cette partie du monde, non plus que sur les mœurs, usages et coutumes de ses habitans. Il y a quelques années, M. Marcel de Serre a rempli de la manière la plus distinguée ce vide, quant à la statistique, par l'ouvrage que l'éditeur a publié sous la dénomination assez impropre de *Voyage en Autriche* (*) le succès

(*) Nous l'avons fait connaître dans ce journal lors de sa publication.

à mérité de cet ouvrage est un garant de celui qu'aurait celui que nous annonçons. Les extraits que nous en donnerons successivement, viendront, nous osons l'espérer, à l'appui de cette garantie.

Les deux premiers volumes renferment un abrégé aussi bien fait qu'on devait l'attendre de la plume de M. Marcel, de l'histoire de la maison d'Autriche depuis son origine jusqu'à ces derniers temps.

Mais comme, dans le temps de la publication d'une histoire de la maison d'Autriche, par le célèbre M. Coxe; nous en avons donné, dans ce Journal, des extraits, nous ne nous arrêterons pas sur l'abrégé dont il s'agit, parce que nous ne pourrions que revenir sur le même objet : nous passons de suite au tableau des mœurs, usages et costumes de l'Autriche.

Article premier.

Les premiers traits de ce tableau offrent des calculs très exacts sur l'étendue du territoire de l'empire d'Autriche et des considérations générales sur ses provinces : ces préliminaires sont d'un grand intérêt.

Si l'empire d'Autriche, quoique le plus vaste des états de l'Allemagne et en même temps l'un des empires de l'Europe les plus considérables, est loin de pouvoir rivaliser avec la Russie sous le rapport de la grandeur de son territoire, elle a sur elle beaucoup d'avantages qu'elle doit à la douceur de son climat, à la fertilité de son sol, à l'industrie de ses habitans. L'autriche ne cède qu'à la France sous le rapport de cette même industrie et de la civilisation; ce désavantage résulte de sa position et du petit nombre de débouchés pour les produits de ses manufactures : le littoral de l'Adriatique est sa seule communication avec la Méditerranée : encore les hautes montagnes de la Styrie, de la Carinthie, de la Croatie rendent-elles très-difficiles les relations entre les provinces de l'est, du centre, du nord et ce même littoral. Pendant l'occupation des provinces illyriennes par les Français, des chemins ont été ouverts pour aplanir en partie ces obstacles; mais il en est resté d'insurmontables, de sorte que pendant longtemps encore l'Autriche sera beaucoup moins favorisée que la France sous le rapport du commerce, malgré les avantages que lui a procurés l'acquisition de l'état de Venise qui lui a procuré le port considérable de la ville de ce nom, lorsque précédemment elle n'avait que Trieste et Fiume, et qui, outre la possession de cette célèbre cité, lui a donné les provinces de terre ferme qui en dépendent : ces provinces, réunies au Milanais, au Mantouan, etc., forment le royaume Lombardo-Vénitien, l'un des plus beaux fleurons de la couronne d'Autriche. Ce qu'on appelle les états allemands de cet empire consiste dans la haute et basse Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, une partie de la Silésie, la Moravie et le royaume de Bohême : il faut y ajouter la Gallicie orientale et le district de la Bukovine. Les états hongrois sont la Hongrie proprement dite, l'Esclavonie, la Croatie, la Dalmatie et la Transylvanie. *Une grande partie du Tyrol* (*). Les géographes les plus exacts ont supposé aux domaines de la maison d'Autriche une étendue qui paraît varier de 11,999 à 11,989 milles carrés (**) : ils ont

---

(*) Nous avons substitué ces mots soulignés au mot *le Tyrol* qui se trouve dans l'ouvrage et qui ferait supposer que tout le Tyrol appartient à l'Autriche, tandis qu'une partie du Tyrol moins considérable à la vérité appartient à la Bavière.

(**) Il ne paraît pas que l'auteur ait compris dans cette étendue de terri-

également admis que sur cette surface vivait une population d'environ vingt-six millions d'habitans, répartis entre 877 villes, 2096 bourgs et 74,749 villages. Ceux, ajoute-t-il, qui ont poussé leurs recherches encore plus loin, comptent, indépendamment de ces villages, 16,101 plus petits hameaux.

De ces considérations, l'auteur passe aux variétés des costumes : il observe d'abord que dans l'empire d'Autriche, ces variétés répondent aux inégalités du sol et du climat : il débute, dans cet exposé, par la description des habillemens pittoresques de quelques peuplades de la Transylvanie. Après avoir observé que cette contrée est toute environnée de montagnes, il ajoute que sa capitale, la ville d'Hermanstad, est peuplée de Saxons qui se distinguent des aborigènes par l'aisance dont ils jouissent et qu'ils doivent à l'industrie autant qu'à la sobriété; leurs maisons, plus propres et mieux bâties, donnent un aspect riant aux cantons qu'ils habitent : la plupart professent la religion luthérienne. Les hommes, en général, y sont d'une haute taille; leur habillement est un mélange de l'ancien costume allemand avec le costume hongrois. Les filles et les femmes sont ordinairement coiffées d'un bonnet garni de fleurs; leur habillement est doublé et garni de pelleteries : les dames saxonnes d'Hermanstad ont renoncé aux anciens habillemens qui cependant s'accordaient merveilleusement avec le genre de beauté particulière à ce pays, une taille élégante et svelte, un teint de lys et de rose, de grands yeux bleus et une peau d'une blancheur éblouissante.

Ici l'auteur fait une digression sur la puissance de la monarchie autrichienne qui paraît un peu étrangère au sujet qu'il traite, mais qu'on lira néanmoins avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage.

M. Marcel en revient aux costumes et observe que les paysannes des environs d'Hermanstadt sont quelquefois très-séduisantes, et qu'elles mettent dans leur ajustement un goût et une recherche remarquables. Après avoir décrit dans un assez grand détail leurs vêtemens dans l'usage ordinaire, il ajoute que les jours de fête elles font entrer dans leur parure des pendans d'oreilles et des colliers de corail ou de verroterie : du reste elles se chaussent, comme les hommes, de bottines à talons plats et ferrés : elles-mêmes se chargent de façonner tous les habits nécessaires à leurs usages, ainsi qu'à celui de leurs maris et de leurs enfans. Ces courtes considérations, dit-il, sur une seule province (la Transylvanie) qui cependant n'est pas la plus connue de l'Autriche, donnent à l'avance une idée de la prodigieuse variété qui règne dans l'ensemble des possessions de cette monarchie; et il se trouve à l'aspect général du pays : nous allons y retourner avec lui et le suivre dans des observations d'une bien plus grande importance que celle des costumes qui semblaient s'offrir, ainsi que nous l'avons dit précédemment, comme une digression et qui deviennent le sujet principal.

M. Marcel trace d'abord un tableau de la puissance de l'Autriche dont nous n'esquisserons que les traits principaux.

Depuis le règne de Joseph II qui, dit-il fort judicieusement, n'a pas su exécuter de grandes choses, mais qui du moins les avait conçues, depuis ce règne, le gouvernement a fait tous ses efforts pour diriger la nation entière

---

toire le royaume Lombardo-Vénitien : cela semble résulter de ce qu'il observe que tout cet espace s'étend seulement depuis 47° 7' 2" de latitude nord, jusqu'à 52° 14', et que cet espace s'étendrait beaucoup plus en latitude s'il embrassait le royaume Lombardo-Vénitien.

vers l'agriculture et tourner ses idées vers les arts industriels auxquels les habitans semblent naturellement portés. On a établi des manufactures, on a tenté de nouvelles pratiques pour améliorer le sol. A l'exception de ses provinces allemandes où ces améliorations ont eu lieu, l'Autriche a néanmoins tout à faire dans les autres contrées qui sont sous sa dénomination : elle doit surtout commencer par rendre les communications sûres et faciles, afin de se procurer des débouchés pour les produits de son sol : de quelle importance, cela ne serait-il point, par exemple en Hongrie, l'un des pays les plus fertiles de l'Europe, et à plus forte raison dans la Gallicie, dans le littoral, dans les provinces du centre? Sous ce rapport, le séjour des Français a été très-utile à l'Autriche : cet empire leur a dû des chemins superbes, malgré la nature et l'escarpement du terrain, et ce qui pourra paraître extraordinaire, malgré l'opiniâtreté des habitans, des Dalmates surtout : tous croyaient voir, dans ces routes nouvelles qui allaient rendre leurs montagnes accessibles, un moyen assuré de les soumettre à un joug régulier. Chez les peuples modernes qui communiquent davantage entre eux que les anciens peuples, les grandes routes ne suffisent plus à la facilité et surtout au bon marché des transports : les rivières, les canaux sont devenus des communications indispensables, et ce secours manque à l'Autriche. Une multitude d'obstacles rendent la navigation du Danube, le principal fleuve de l'Autriche, aussi pénible que dangereuse. Quant à la navigation de la Vistule, elle présente moins d'obstacles, mais elle n'est pas très-étendue, ce fleuve ne traversant qu'une très-petite partie de de la Gallicie. L'Inn, la Traunn et la Theiss offrent une navigation sûre aux bateaux et surtout aux radeaux auxquels on fait descendre le Danube, tandis que la Marche, le Wag, le Grand et l'Une facilitent les communications des provinces méridionales avec le reste de l'empire : enfin le commerce des provinces du nord s'effectue au moyen de l'Elbe grossi par la Moldau et l'Eger, comme aussi par la Vistule à laquelle viennent se réunir la Sanar et le Bug, et enfin par le Dniester qui va se jeter dans la Mer Noire : toutes ces voies, les seules ouvertes au commerce de l'Autriche, doivent faire sentir au gouvernement de quelle importance il serait d'en tenter de nouvelles, en établissant des canaux de communication pour la facilité du transport des marchandises d'une province à l'autre; et M Marcel indique pour cet objet la réunion de la Marche avec l'Oder : il détermine ensuite les limites de la monarchie autrichienne-allemande, en entrant dans des détails où les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de le suivre et qu'on lira avec fruit dans l'ouvrage. Nous nous bornerons à transcrire ici les observations très-intéressantes de l'auteur sur l'aspect qu'offre l'Autriche, et sur le caractère de quelques-uns de ses habitans.

Considérée dans son ensemble, dit-il, l'Autriche est une contrée fort montueuse. Le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche rappellent à chaque pas les sites vantés de la Suisse. La Hongrie n'est guère qu'une vaste plaine sablonneuse, formée par les alluvions du Danube et de la Theiss. Dans la Transylvanie, au contraire, le sol s'élève brusquement : le nom de cette province n'a presque pas besoin d'explication; il est assez visible qu'il indique la situation de contrées au-delà des forêts : trois races principales forment la population de la Transylvanie : les Saxons qui sont la race industrieuse : les Hongrois qui forment la noblesse du pays, et enfin les Sicules et les Valaques; ceux-ci peuvent être considérés comme la nation européenne dont la civilisation est la moins avancée; dépourvus d'activité et d'industrie, ils

traînent une vie nonchalante et ne connaissent d'autre occupation que celle de garder des troupeaux ; quelques-uns seulement se livrent aux métiers de charretiers et de tanneurs, et vont exercer ces professions dans le Bannat ; il en est très-peu qui prennent la peine de cultiver la terre ; il faut qu'ils y soient forcés par un extrême besoin : Ce peuple est méfiant, vindicatif, et déteste cordialement toutes les autres nations : l'ivrognerie et les inclinations les plus basses sont la suite de leur mauvaise éducation et des exemples de leurs pères ; ils laissent croître leur barbe et leurs cheveux qui présentent l'aspect le plus dégoûtant ; car ils ne se donnent pas la peine de les attacher, encore moins de les peigner ; tout leur habillement consiste en une chemise grossière, serrée autour des reins, avec une ceinture de cuir, garnie de boutons, à laquelle sont suspendus leurs couteaux, leurs fourchettes, leur briquet, etc. Jamais ils ne sortent de chez eux sans cet attirail ; la partie inférieure de leur vêtement est un long pantalon ; ils sont chaussés de petits brodequins et de sandales attachées par des courroies ; en hiver ils portent un bonnet fourré et en été un chapeau rond de feutre. La Gallicie est une plaine sablonneuse, dont le sol est plus irrégulier et présente plus d'inégalités que la Hongrie : des collines peu élevées, et dans certaines parties d'une assez grande fertilité, la varient de mille manières différentes. La Silésie limitrophe, vers l'est de la Gallicie, a plus de rapports de configuration avec la Bohême dont elle est aussi voisine qu'avec la première de ces provinces : comme la Bohême (*), elle est hérissée de montagnes fort élevées qui font partie à l'ouest de la chaîne des monts Sudètes, et au midi de celle des Carpathes. En quittant la Moravie, qui est moins montagneuse que la Silésie, (**) en se dirigeant vers le sud, on entre dans la basse Autriche dont les plaines fertiles sont traversées par le plus beau des fleuves d'Europe, le Danube. Ici la culture la plus variée a tiré avantage de l'excellence du sol ; c'est surtout dans le voisinage de Vienne que la culture a le plus développé de richesses : du reste, le sol de la basse Autriche ne présente point partout la même fertilité. En s'approchant de la partie méridionale même de la haute Autriche tout change d'aspect : ces coteaux où la vigne mariée à l'orme, étalait ses pampres dorés, ces gras pâturages couverts d'immenses troupeaux, tout a disparu ; des vallons rétrécis, des rochers souvent dépouillés de verdure, des forêts épaisses, des monts élevés, séjour des neiges éternelles ; tel est l'aspect de cette partie-là même de la haute Autriche ; mais plus on s'avance au nord, vers la Styrie et la Carinthie, plus la nature prend un caractère sauvage : une verdure sombre et triste, interrompue par des plaines de neige, couvre toutes les hauteurs.

(*) Dans ce tableau général de l'aspect que présentent les différentes provinces de l'empire d'Autriche, M. Marcel n'offre aucun article particulier pour la Bohême, il se borne à la représenter ici comme une contrée montueuse, ainsi que la Silésie autrichienne.

(**) Comme pour la Bohême, M. Marcel ne donne pas d'autre désignation que celle-ci pour caractériser l'aspect qu'offre la Moravie.

HISTOIRE.

Histoire de la ville de Koten, tirée des Annales de la Chine, et traduite du chinois : suivie de Recherches sur la substance minérale, appelée par les Chinois pierre de iu, et sur le jaspe des anciens.

par M. *Abel Remusat*. 1 vol. in-8. *Imprimerie de Doublet*. 4 fr.

Abrégé élémentaire de l'histoire de France depuis les temps historiques jusqu'à nous, rédigé d'après les autorités de tous les âges et d'après les monumens de tous les siècles de la monarchie, avec des citations critiques de ces mêmes autorités. Par M. *Gaultier Saint-Germain*, ancien pensionnaire du roi de Pologne. 3 vol. in-12. *Masson et fils.* 10 fr.

Le but que paraît s'être proposé l'auteur de cet abrégé a été de donner dans un cadre étroit, l'histoire de la monarchie française jusqu'à nos jours, mais en la faisant précéder des notions éparses que divers historiens nous ont laissées sur les temps héroïques, sur ce qu'étaient les Gaulois avant de passer sous la domination romaine, sur les événemens qui eurent lieu dans le cours de cette conquête, et enfin sur l'invasion et l'établissement des Francs dans les Gaules.

Le premier volume est employé tout entier à recueillir les faits de ces différentes époques, à donner une idée aussi exacte qu'il était possible des caractères, des mœurs, des lois, et de la religion des peuples qui habitaient les Gaules, à montrer quels furent les moyens de résistance qu'ils opposèrent aux efforts que faisaient les Romains pour les conquérir, avec quelle opiniâtreté l'amour de leur indépendance leur fit tenter d'en secouer le joug; à signaler le courage que mit ce peuple belliqueux à repousser les invasions successives des Francs; à décrire comment, après avoir subi deux fois la loi de ses vainqueurs, on le vit ensuite se fondre dans leur population, prendre leurs mœurs et leurs habitudes en les améliorant, en échange des arts qu'ils lui apportaient. Le second volume trace l'histoire chronologique des deux premières races de nos rois, puisée, soit dans nos vieilles chroniques, soit dans les mémoires des auteurs contemporains les plus recommandables. Dans les notes qu'il a répandues dans cette partie, l'auteur a rangé un grand nombre de notes curieuses, de pièces justificatives, d'observations et de réflexions qui n'auraient pu être placées dans le texte sans entraver la rapidité de la narration, sans suspendre l'intérêt principal. Dans le troisième volume, l'auteur a suivi la même marche; il y a tracé rapidement l'histoire de la troisième race et donné les éphémérides de la révolution.

Nouvel abrégé de l'histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVIII. Par M. *Moulières*, membre de plusieurs académies et Sociétés littéraires, nationales et étrangères. 3 vol. in-12 de 600 pages chacun. *Le Normand*. 12 fr. — 16 fr.

Essai sur l'histoire des comtes de Provence, précédé *d'un essai historique*, etc. Par M. *Boisson de la Salle*, de la Société académique d'Aix. Aix *Mouret*.

Mémoire sur les opérations militaires des Français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage, en 1809, sous le commandement du maréchal *Soult*, duc de Dalmatie, avec un atlas militaire de six planches, dont une double. Par M. *Le Noble*, intendant militaire. 1 vol. in-8. *Barois aîné*. 12 fr. sur papier vélin. 25 fr.

***Précis des opérations militaires ; ou Essais historiques sur les campagnes de* 1809 *à* 1814, etc. Par M. *Le Comte Dumas*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)**

Les deux volumes qui composentcette nouvelle livraison, roulent sur les campagnes de 1803 et de 1804. Pour en donner quelque idée, nous suivrons la même marche que pour les livraisons précédentes. Nous donnerons d'abord, dans un premier article, le sommaire des matières ; et, dans un second article, nous recueillerons quelques-unes des observations les plus remarquables de l'auteur sur les événemens dont il traite.

Article premier.

Chapitre premier. La paix est troublée en Suisse. — Insurrection des cantons démocratiques. — Evacuation du territoire helvétique. — Guerre civile.—Capitulation de Berne. — Bombardement de Zurich. — Intervention du premier Consul. — Conférence à Paris. — Acte de médiation.

Chapitre II. Progrès de la puissance française. — Jalousie de l'Angleterre. — Défiance réciproque. — Influence des écrivains. —. Evacuations différées. Intrigues diverses. — Mésintelligence. — Voyage du colonel Sebastiani en Egypte. — Les anglais refusent de rendre Malte au légitime souverain.

Chapitre III. Message du roi d'Angleterre au Parlement. — Armement. — Dernières négociations. — Politique du premier Consul ; sa conversation avec Lord Withworth. — Eclat, rappel simultané des ambassadeurs. — Actes d'hostilités. — Situation de l'Europe à la rupture de la paix d'Amiens.

Chapitre IV. Formation d'un corps d'armée en Hollande sous les ordres du général Mortier. — Dispositions défensives du duc de Cambridge. — Marche des Français en Westphalie. — Invasion de l'électorat d'Hanovre. — Combat de *Borstel.* — Convention de Sublingen. — Retraite de l'armée hanovrienne sous les ordres du général Walmoden. — Refus du roi d'Angleterre de ratifier la convention. — Disposition du lieutenant-général Mortier pour le passage de l'Elbe. — Fermeté du feld-maréchal Walmoden.

Chapitre V. Nouvelle situation des puissances. — Nouveaux intérêts après la rupture de la paix d'Amiens. — Plan de guerre du premier Consul offensif et défensif. — Corps d'armée réuni par le général Murat dans la basse Italie. — Murat mis sous les ordres du lieutenant-général Gouvion Saint-Cyr. — Sa marche et ses opérations. — Dispositions dans la haute Italie et sur les côtes de Toscane. — Fortifications d'Alexandrie. — Défense de la Hollande.

Chapitre VI. Projet de descente en Angleterre, proclamé par le gouvernement français. — Dispositions générales. — Constructions, armemens en France et en Hollande. — Levées. — Mouvemens excités dans la Vendée. — Capitulation pour la formation des régimens suisses. — Premier rassemblement des troupes françaises.

Chapitre VII. Dispositions défensives de l'Angleterre. — Sa situation intérieure. — Disposition de la France. — Observation respective ; engagemens divers sur les côtes de la Manche. — Intrigues du cabinet de Londres dans l'étranger. — Conspiration de Georges ; son arrestation. — Le général Pichegru mêlé dans la conspiration. — Le général Moreau compromis. — Leur procès. — Les vues du premier consul se manifestent. — Napoléon s'élève sur le trône impérial. — Meurtre

du duc d'Enghien. — Proclamation de l'empereur de Russie, du roi de Suède et de l'électeur de Souabe contre cette violation d'un territoire neutre. — Origine de la troisième coalition.

Histoire de la secte des Amis, *suivie d'une notice sur madame Fry et la prison de New-Gate à Londres* Par madame *Adèle du Thon*: dédiée avec permission à Son Altesse Royale Mgr. le Prince Léopold *de Saxe-Cobourg.* 1 vol. in-12. Paris. *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres *même maison de commerce.* 6 fr. 50 c.

Nous ne nous arrêterons pas sur la partie de cet ouvrage qui concerne la doctrine, la législation, les mœurs et coutumes de la secte des Amis ou *Quakers*, non plus que sur la partie de l'ouvrage de madame du Thon, qui concerne la prison de Newgate, parce que nous avons tracé le tableau de ces mêmes objets en rendant compte dans le premier cahier de ce journal de l'histoire des Quakers, traduite de l'anglais de Clarkson. Nous nous occuperons seulement de madame Fry; nous allons extraire de la notice qui la concerne les principaux traits qui offrent la révolution salutaire qu'elle a opérée dans la prison de Newgate.

Article premier.

Elisabeth Gurney naquit en 1780 à Earlham, dans le comté de Norfolk. Son père était le chef d'une noble et ancienne famille originaire de Normandie. Elle perdit de bonne heure sa mère et fut ainsi très-jeune livrée à elle-même. Son père, quoique membre de la société des Amis, n'était pas très-stricte et laissait à ses enfans une grande liberté. Elisabeth Gurney élevée dans le monde, y jouit de tous les avantages que donnent la naissance, la fortune et l'éducation. Conduite à Londres, elle voulut tout voir, essaya des plaisirs bruians, puis revint à Norfolk; à cette époque elle avait dix sept ans: peu de temps après son retour, selon l'usage des *Amis*, quelques-uns de leurs ministres vinrent à Earlham pour y faire une *visite de famille*: alors la maison semblait changer d'aspect: les figures devenaient plus graves; tout se ressentait de la sainte visite: cette fois surtout Elisabeth Gurney fut frappée des leçons évangéliques qu'elle entendait. Dans une ame, comme la sienne, une impression religieuse ne pouvait pas être passagère: elle pria son père de lui permettre de convertir un des salons de Earlham en une chambre d'école: elle reçut quatre-vingt pauvres enfans; chaque jour elle allait passer quelques heures avec eux; elle leur lisait la bible et la leur expliquait; dès ce moment elle prit le costume simple des *Amis* et renonça aux fastes et aux plaisirs. En 1800, elle épousa monsieur Fry dont la bonté et la générosité justifièrent bien la préférence qu'Elisabeth Gurney lui donna. Jamais il ne s'est opposé à ses bonnes œuvres; au contraire, il lui en facilita l'exécution; il lui donna les moyens de soulager les malheureux, en lui laissant disposer chaque année d'une somme considérable qu'elle consacra entièrement aux besoins des pauvres. La vie de madame Fry est toujours réglée par de bonnes actions: Son temps est divisé par ses visites charitables et journalières: elle ne fait aucune distinction; tous les malheureux sont frères; que lui importent les différences de pays ou de religion? La douleur est par tout la même; la bienveillance doit donc être universelle; elle ne refuse pas même ses secours aux coupables; elle considère le vice comme une maladie; et jamais elle ne s'éloigne des malades.

Toujours occupée des malheureux et du bien qu'elle peut leur faire, ma-

dame Fry instruite de l'état déplorable de la prison des femmes à Newgate, résolut de la visiter : elle s'adressa au gouverneur pour obtenir la permission d'y être admise; il répondit qu'elle courrerait de vrais dangers en entrant dans ce repaire du vice et du désordre, et que lui-même il n'osait en approcher; que les propos qu'elle entendrait et les horreurs dont elle serait témoin la révolterait, et qu'il croyait de son devoir de l'engager à abandonner son dessein. Madame Fry dit qu'elle savait bien à quoi elle s'exposait et qu'elle désirait seulement la permission d'entrer dans la prison. Le gouverneur, en la lui accordant, lui conseilla de ne prendre avec elle ni sa bourse, ni sa montre : la réponse de madame Fry fut, « je te « remercie; je n'ai aucune crainte, « je garderai ma bourse et ma mon« tre. » Elle fut conduite dans une chambre de la prison où se trouvaient à-peu-près 160 femmes ; celles qui étaient condamnées, celles qui n'étaient pas encore jugées, toutes étaient confondues Les enfans élevés à l'école du vice, n'entendant, ne proférant que des blasphèmes, ajoutaient encore à l'horreur du tableau. Les prisonnières mangeaient, faisaient leur cuisine, couchaient dans la même chambre; c'était comme un antre de sauvages. Malgré une santé très-délicate, et qui l'était surtout alors, madame Fry persista dans son pieux dessein; ces femmes la contemplaient, l'écoutaient avec étonnement. Cette belle figure si pure, si calme, semblait avoir déjà adouci leur férocité ; en s'adressant aux prisonnières : « Vous semblez mal« heureuses, leur dit-elle, vous man« quez de vêtemens, n'aimeriez-vous « pas qu'un ami s'occupât de vous, « vînt soulager votre misère »? « Cer« tainement, répondirent-elles, mais « personne ne se soucie de nous et où « trouverions-nous un ami »? « Je suis « venue avec le désir de vous servir, « reprit madame Fry; et je crois que « si vous voulez m'aider, je pourrai « à vous être utile. » Elle leur dit des paroles de paix ; et sans leur parler de leurs crimes, elle leur fit entrevoir l'espérance ; elle était là pour prier et consoler, et non pour juger et condamner. Quand elle voulut partir, ces femmes se pressèrent autour d'elle, comme pour la retenir; vous ne reviendrez plus, disaient-elles; mais madame Fry promit de revenir : en effet elle fut bientôt au milieu d'elles ; elle entra dans la prison avec l'intention d'y passer la journée entière, et elle demeura seule avec les prisonnières. « Vous ne « pouvez pas penser; dit-elle, que je « sois venue ici sans en avoir reçu la « mission : ce livre (elle tenait « une bible) le guide de ma vie, m'a « conduit vers vous; il m'ordonne de « visiter les prisonniers, et d'avoir pi« tié des pauvres et des affligés : je « suis prête à faire tout ce qui est en « mon pouvoir ; mais mes efforts se« ront vains si vous ne voulez pas les « seconder. » Elle leur demanda si elles ne désiraient pas qu'elle leur lut quelques passages de ce livre qui l'avait envoyée vers elle; elles y consentirent. Madame Fry choisit la parabole du Père de famille, (St. Mathieu, chap. 20), et quand elle en vint à cet homme qui fut loué à la onzième heure, elle s'écria : « Voici maintenant la onzième « heure qui est venue pour vous. La « plus grande partie de vos vies a été « perdue, mais le Christ est venu pour « sauver les pécheurs. » Quelques-unes demandèrent qui était Christ : d'autres disaient que sûrement il n'était pas venu pour elles, que le temps était passé, et qu'elles ne pouvaient plus être sauvées. Madame Fry répliquait que Christ avait souffert, qu'il avait été pauvre aussi, et que c'était surtout pour sauver le pauvre et l'affligé qu'il était venu.

Dans un deuxième article, on verra les succès, on peut dire prodigieux, de madame Fry.

BIOGRAPHIE.

Histoire du prince Eugène de Beauharnais, prince d'Eichstaedt, etc. Par G***., capitaine d'infanterie. 1 vol. in-12. *Vauquelin*. 2 fr.

Tablettes de la reine d'Angleterre, où se trouvent inscrits jour par jour, par ordre de S. M., les événemens les plus remarquables de son voyage en Sicile, en Grèce, en Barbarie et à la terre Sainte, etc. traduites de l'Italien sur les manuscrits autographes de la reine d'Angleterre. Par A. T. D. *Desquiron de Saint-Aignan*, ornées de portraits. 1 vol in-8. *Eymery*.

Dictionnaire historique et biographique des généraux français, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans l'histoire particulière de tel ou tel personnage, le Biographe doit s'attacher à le peindre par le développement de toutes les circonstances où ce personnage se trouve successivement placé: aux incidens qui lui sont personnels, il mêle avec art les vues politiques du gouvernement qui les fait agir; il donne la situation respective des puissances belligérantes; précise la force et la formation des armées opposées, et par les moindres détails fait constamment graduer l'attention et l'intérêt du lecteur. Dans un dictionnaire général, tel que l'ouvrage dont il s'agit ici, où cent personnages peuvent avoir des droits légaux à la même action, l'auteur a dû suivre une autre route et circonscrire chaque notice aux faits immédiats; mais pour donner en même-temps à toutes ces notices les développemens historiques, l'auteur dressera à la fin de son ouvrage un abrégé chronologique de toutes les batailles et opérations militaires depuis le commencement de la monarchie: il divisera ces événemens par règnes; et chaque règne sera précédé d'un sommaire sur les principaux faits qu'il se propose de signaler, sur les progrès de l'art militaire et sur les armes offensives et défensives en usage en différentes époques dans nos armées: à la suite de cette chronologie sera placée celle des traités de paix et d'alliance conclus entre la France et les puissances étrangères. L'Auteur terminera le dictionnaire par un répertoire des grades militaires, avec les dates précises de leur institution et le rang et le pouvoir qu'ils donnent ou ont donné à chaque militaire.

A cet aperçu de tout ce que l'auteur doit exécuter pour le perfectionnement de son dictionnaire, nous ajouterons que le premier volume qui en paraît ne laisse rien à désirer pour la concision, la clarté et l'exactitude des faits qu'offre chaque article.

Les Martyrs de la foi pendant la révolution française. Des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et l'autre sexe qui périrent alors pour la foi; par M. l'abbé *Aimé Guillon*, docteur en théologie depuis 1780, prédicateur jusqu'à la fin de 1790, etc. 3 vol. in-8. *Germain Mathiot*. 24 fr.

Le titre seul de cet ouvrage appelle sur lui le plus grand intérêt; et la manière dont il est exécuté ne peut que l'entretenir vivement. Ce martyrologe aura pour les véritables enfans de la foi les mêmes salutaires effets que produisirent autrefois les récits de la mort des premiers martyrs. Il ne faut pas

croire néanmoins qu'on puisse établir une comparaison exacte entre ces premiers martyrs et ceux de notre âge et de notre pays. Ceux des premiers siècles de l'ère chrétienne étaient persécutés, torturés, condamnés à divers supplices, parce que la nouvelle religion qu'ils professaient, qu'ils prêchaient, tendait à la destruction totale du polythéisme, la religion dominante de l'Empire, et qui avait même ses enthousiastes. Les nouveaux martyrs, pontifes, prêtres, et simples fidèles de la religion catholique, furent incarcérés, puis massacrés, d'après les ordres sanguinaires de gens qui n'avaient aucune religion quelconque, et aux yeux desquels toute croyance religieuse était insupportable et odieuse ; mais quelque diversité qu'il y eut dans les motifs de la persécution, le courage, la résignation des persécutés, des victimes dévouées à la mort, furent semblables et doivent être également l'objet d'une vénération éternelle.

Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes, adressé à ses enfans. Par M. le comte de *Boissy-d'Anglas*, pair de France, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, grand officier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur. Troisième partie : supplément, *contenant une réponse à la Biographie universelle.* in-8. chez *Treuttel et Würtz et même maison de commerce* à Strasbourg et à Londres, 30 Soho-square. 1 fr. 80 c.

Tandis que de toutes les parties de la France s'élevait un concert de témoignages d'admiration et de gratitude pour M. de Malesherbes ; que des citoyens de tous les rangs, pour immortaliser encore sa mémoire qui l'était déjà par ses écrits et par ses vertus, votaient l'érection d'un monument qui transmit aux siècles futurs la haute opinion qu'avaient de lui ses contemporains ; que les nations étrangères et plusieurs même de leurs souverains s'empressaient de concourir à l'accomplissement d'un vœu si énergiquement prononcé en faveur du courageux ami de l'humanité, « il a paru, dit M. « Boissy-d'Anglas, dans le 26e. volume « de la *Biographie universelle* un arti- « cle (*) sur M. de Malesherbes, amené « par l'ordre alphabétique, dans lequel « l'auteur s'est permis, avec une per- « sévérance étrange, la censure la « plus inconvenante et la plus injuste « de la vie *presque entière* (**) de ce « grand et immortel citoyen. » C'était, sous tous les rapports, à l'auteur de l'excellent *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes* qu'il appartenait de venger sa mémoire si inconsidérément attaquée.

Nous regrettons vivement que les bornes de notre journal et surtout la nature même de l'ouvrage de M. Boissy-d'Anglas ne nous permettent pas d'en donner l'analyse, mais il est écrit d'une manière si serrée, tout en est si substantiel, que ce serait le défigurer que d'essayer même de l'analyser : on ne pourrait que le mutiler. Nous nous

---

(*) L'Auteur de cet article, comme s'il n'y eut attaché son nom qu'en tremblant, de l'impression fâcheuse pour lui qu'il ferait dans l'esprit des bons citoyens, des hommes véritablement éclairés, n'a désigné son nom que par les lettres initiales ainsi disposées : M—D—J.

(**) Par ces mots sous-lignés, M. Boissy-d'Anglas a probablement désigné quelques éloges fugitifs, soit de sa conduite, soit des écrits de M. de Malesherbes, que la force de la vérité a, pour ainsi dire, arrachés à l'auteur de l'article.

bornerons à dire, comme M. Boissy-d'Anglas ne cesse de le démontrer, que l'auteur de l'article altère les faits, confond les époques, dénature les intentions. M. Boissy-d'Anglas, sans sortir des bornes d'une modération que son zèle pour la mémoire de M de Malesherbes aurait pu peut-être légitimement lui faire franchir, rétablit les faits, fixe avec précision les époques, justifie d'une manière irrécusable les intentions: dans cette discussion lumineuse, tantôt il déploie la vigueur d'une logique pressante, tantôt il y répand la chaleur des mouvemens oratoires.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Le Droit des gens, etc. Par M. *de Wattel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce journal 1821.)

Article premier. (Troisième extrait.)

Livre premier. Chapitre dix-huitième. De l'établissement d'une nation dans un pays. Occupation d'un pays par la nation. Ses droits sur le pays qu'elle occupe. Occupation de l'empire dans un pays vacant. Autre manière d'occuper l'empire dans un pays libre. Comment une nation s'approprie un pays désert. Question à ce sujet. S'il est permis d'occuper une partie d'un pays dans lequel il ne se trouve que des peuples errans et en petit nombre. Des colonies.

Chapitre dix-neuvième. De la patrie et des diverses matières qui s'y rapportent. Ce que c'est que la patrie. Des citoyens et des naturels. Des habitans. De la naturalisation Des enfans de citoyens nés en pays étrangers Des enfans nés sur mer. Des enfans nés dans les armées de l'état, ou dans la maison d'un ministre auprès d'une cour étrangère. Du domicile. Des vagabonds. Si l'on peut quitter sa patrie. Comment on peut s'en absenter pour un temps. Variation des lois politiques à cet égard. Des cas où un citoyen est en droit de quitter sa patrie Des émigrans: sources de leur droit: si le souverain viole leur droit, il leur fait injure. Des supplians. De l'exil et du bannissement. Les exilés et les bannis ont droit d'habiter quelque part. Nature de ce droit. Devoirs des nations envers eux. Une nation ne peut les punir pour des fautes commises hors de son territoire, si ce n'est pour celles qui intéressent la sûreté du genre humain.

Chapitre vingt. Des biens publics, communs et particuliers. De ce que les Romains appelaient *res communes.* Totalité des biens de la nation. Leur division. Deux manières d'acquérir des biens publics. Les revenus des biens publics sont naturellement à la disposition du souverain: la nation peut lui céder l'usage et la propriété des biens communs: elle peut lui en attribuer le domaine et s'en réserver l'usage. Des impôts: la nation peut se réserver le droit de les établir: du souverain qui a ce pouvoir. Devoir du prince à l'égard des impôts du domaine éminent attaché à la souveraineté De l'empire sur les choses publiques. Le supérieur peut faire des lois sur les biens communs. De l'aliénation des biens de communauté. De l'usage des biens communaux: comment chacun doit en jouir: du droit de prévention dans leur usage: du même droit dans un autre cas: de la conservation et de la réparation des biens communaux: Devoir et droit du souverain à cet égard. Des biens particuliers: le souverain peut les soumettre à une police. Des héritages.

Chapitre vingt unième. De l'aliénation des biens publics ou du domaine et de celle d'une partie de l'état. La nation peut aliéner les biens publics. Devoirs d'une nation à cet égard; ceux du prince; il ne peut pas aliéner les

biens publics; la nation peut lui en donner le droit : règles à ce sujet, pour les traités de nation à nation. De l'aliénation d'une partie de l'état. Droit de ceux qu'on veut démembrer : le prince a le pouvoir de démembrer l'état.

Chapitre vingt-deuxième. Des fleuves, des rivières et des lacs. D'un fleuve qui sépare deux territoires. Du lit d'une rivière qui tourne ou prend son cours ailleurs. Du droit d'alluvions : l'alluvion apporte quelques changemens aux droits sur le fleuve. De ce qui arrive quand le fleuve change son cours. Des ouvrages tendant à détourner le courant, ou en général préjudiciables aux droits d'autrui. Règles au sujet de deux droits qui sont en contradiction. Des lacs. Des accroissemens d'un lac. Des accroissemens formés sur le bord d'un lac. Du lit d'un lac desséché. De la jurisdiction sur les bois et les rivières.

Chapitre vingt-troisième. De la mer. De la mer et de son usage. Si la mer peut-être occupée et soumise à la domination. Personne n'est en droit de s'approprier l'usage de la pleine mer. La nation qui veut en exclure une autre lui fait injure; elle fait même injure aux autres nations : elle peut acquérir un droit exclusif par des traités, mais non par prescription et par un long usage, si ce n'est par un pacte tacite. La mer près des côtes peut être soumise à la propriété : autre raison de s'approprier la mer voisine des côtes : jusqu'où cette possession peut s'étendre Des rivages et des ports. Des baies et des ports. Des détroits en particulier. Du droit de naufrage. D'une mer enclavée dans les terres d'une nation. Les parties de la mer occupées par une puissance sont de sa juridiction.

Journal général de législation et de jurisprudence, rédigé par une société de jurisconsultes et de publicistes français et étrangers. On s'abonne à Paris pour ce Journal qui continuera de paraître du 20 au 26 de chaque mois, *au bureau du Journal, rue Guénégaud*, *n°*. 23. Le prix pour Paris est de 32 fr. pour un an, 17 fr. pour six mois, et pour les départemens 36 fr. et 9 fr. franc de port.

Ce journal est divisé en trois parties. Première partie : *Théorie de droit; législation; législation composée.* Seconde partie : *Analyse des ouvrages de législation et de jurisprudence.* Troisième partie : *Mélanges.*

De l'éducation des filles, par M. *de Fénélon*, archevêque de Cambray. Nouvelle édition revue avec soin et augmentée de la vie de l'auteur, avec le portrait en taille-douce de Fénélon, d'après le portrait original par Fiquet. Papier vélin, figure avant la lettre 3 fr. 60 c. Il faut ajouter 55 c. pour recevoir l'ouvrage franc de port par la poste. 1 vol. in-18. *Villet.* 2 fr. 80 c.

Nous ne nous arrêterons pas sur le mérite de cet ouvrage si universellement et si anciennement connu. Nous observerons seulement que la notice historique sur la vie de Fénélon, dont l'éditeur a enrichi cette nouvelle édition parfaitement exécutée d'ailleurs, se lira avec beaucoup d'intérêt, même après l'excellente histoire de Fénélon, par M. *de Beausset.*

Les encouragemens de la jeunesse, par J. N. *Bouilly.* Deuxième édition. 2 vol. in-12. avec 16 planches. *Lejeune.* 10 fr.

Observations sur les mouvemens du

système actuel d'instruction publique, suivi jusqu'à présent en France, et sur les moyens d'y remédier. Par G. *Pothier*, professeur d'humanités au collége royal de Henri IV. 1 vol. in-8. chez l'*Auteur*, rue des Fossés-Saint-Victor et *Arthus Bertrand.*

Journal d'éducation publique, par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire. Novembre 1820. Onzième cahier in-8. de la huitième année. Il paraît de ce journal un cahier par mois. L'abonnement annuel chez *Colas* est de 18 fr.

VOYAGES.

Voyage d'un Anglais dans le département de Vaucluse. Broch. in-12. Avignon. *Bonnet.*

Ce voyage contient la description des monumens construits par les Romains, et de ce que la contrée offre de curieux, soit par la nature, soit par l'art, avec une nouvelle description de la fontaine, dont le département tire son nom, une version propre à l'auteur sur l'origine de l'arc de triomphe, et une petite dissertation sur la marche et le passage du Rhône par Annibal, publiée par *J. F. Brochet.*

Voyage en Egypte et en Nubie, contenant *le recit des recherches et des découvertes archéologiques faites dans les Pyramides, temples, ruines et tombes de ce pays,* suivi *d'un voyage sur les côtes de la mer Rouge et à l'Oasis de Jupiter Ammon.* Par *Belzoni.* Traduit de l'anglais et accompagné de notes par *Depping.* 2 vol. in-8. *Galignani.*

Histoire complète des Voyages et découvertes en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, accompagnée *d'un Précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent; de notices sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent et d'un tableau de son histoire naturelle;* par le docteur *Layden* et M. *Hugh-Murray,* traduits de l'anglais et augmentés de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour. Par M. A. C. de S. de F. avec un atlas orné de la carte générale de l'Afrique, et de six autres cartes. 3 vol. in-8. et atlas in-4. *Arthus Bertrand.* 25 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage au Levant, en 1817 *et* 1818, par M. le comte de *Forbin,* etc. (Voyez pour l'adresse et le prix le dixième cahier de ce Journal, 1820.)

Article quatrième et dernier.

Le quatrième jour de sa route, M. de Forbin aborde à Boulaq, petite ville qui sert de faubourg au Caire: il y trouva l'avant-garde de la caravane de la Mecque; elle était en grande partie composée de Mogrebins; c'est ainsi qu'on nomme les habitans de l'occident de l'Afrique. Fatigués d'une longue route, ils étaient couchés pêle-mêle avec leurs chameaux: des jeunes gens mourans, des vieillards exténués, tournoient tristement leurs yeux vers ce rivage de Fés et ces plaines de Magador qu'ils ne devaient peut-être

plus revoir. L'aspect de ce camp était des plus pittoresques. Le costume des Mogrebins, quoique fort simple, porte un caractère de noblesse et de grandeur; il se compose d'une couverture de laine blanche qui couvre tout le corps et qui passe sur la tête, qu'elle enveloppe de plis magnifiques. Leur visage est noirâtre, une barbe noire encadre des dents blanches. Des jambes, des pieds nus, une ceinture garnie d'armes, tout cet ensemble compose un tableau digne du pinceau des plus grands maîtres et qui formait pour M. de Forbin le premier plan de la vue du Caire. Cette ville est placée à une demi-lieue du Nil, sur la rive orientale de ce fleuve, sous un immense château dominé lui-même par le mont Mokaam. D'un côté, ses murs sont environnés d'arbres, de canaux, de jardins, tandis que de l'autre, le désert arrive jusqu'à ses portes. La citadelle est encore une ville couverte de monumens, de remparts, de tours, de bastions construits dans différens temps et ruinés en grande partie. On montra à M. de Forbin la salle où le sultan Salah-ed-dyn, (vulgairement Saladin) donnait ses audiences. Un grand nombre de colonnes admirables, apportées à grands frais de l'ancienne Memphis, voyent une seconde fois autour d'elles des vestiges de voûtes semblables à celles qu'elles soutenaient à Memphis. Tout est tombé : on a fait de ce lieu superbe une ménagerie; et la griffe du lion, dit ingénieusement M. de Forbin, brise les ornemens dorés où les maximes du Coran s'enlaçaient avec le chiffre du vainqueur de Richard Cœur-de-Lion.

En parlant de ce qu'on appelle le puits de Joseph, M. de Forbin observe, comme beaucoup d'autres voyageurs, que ce n'est point au fils de Jacob que ce grand travail est dû; mais ce qu'aucun d'eux n'a fait, il indique son véritable fondateur; c'est le sultan Saladin dénommé plus haut, dont la main puissante qui creusa cet abîme, éleva les plus beaux édifices de l'Orient : cet ouvrage porte un caractère de véritable grandeur. Un escalier large et commode conduit jusqu'au fond de ce vaste souterrain, à deux cents pieds sous terre. On en tire constamment, à l'aide d'une machine fort simple, une grande quantité de l'eau la plus saine et la plus fraîche. Les rues du Caire ne sont point pavées, elles sont tortueuses et souvent si étroites, que les corps avancés des maisons de chaque côté se touchent et forment une espèce de voûte : on est ainsi à l'abri du soleil (*) et du peu de pluie qui peut tomber; mais rien ne garantit des effets du vent de *Kamsyn* (**). Ce fleuve de l'Égypte est chargé d'une poussière subtile et si dangereuse pour la vue, que M. de Forbin ne craint pas d'exagérer en assurant qu'un quart de la population du Caire est complètement aveugle.

Les bornes de notre Journal ne nous permettant pas de suivre M. de Forbin

---

(*) C'est pour se procurer cet abri si important dans les climats brûlans, que les Maures, dans toutes les villes qu'ils ont construites, et particulièrement en Espagne, ont donné aux rues cette direction tortueuse : cela se remarque particulièrement dans toutes les villes de l'Andalousie.

(**) Il ne faut pas confondre ce vent avec le *Samoun*, vent pestilentiel qui, dans les contrées cultivées, ne se fait guère sentir qu'entre Alep et Bassora, mais qui, dans le grand désert, n'est que trop fréquent et qui donne sur le champ la mort, si à son approche on n'a pas la précaution de se coucher promptement à terre et d'y rester comme collé jusqu'à ce que la raffale ait cessé.

dans ses excursions en Egypte, nous nous bornerons à dire qu'il n'est pas un lieu remarquable, un monument d'une certaine importance sur lesquels il ne serait fait des observations d'un vif intérêt; mais on les jugera mieux en lisant l'ouvrage, qu'on ne pourrait le faire d'après un aride extrait.

Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople. Par A. L. *Castellane*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1820.)

Cet ouvrage est recommandable sous deux rapports. L'auteur l'a enrichi d'un grand nombre de planches dessinées et gravées par lui-même, où l'on trouve tout le talent qu'on serait en droit d'attendre d'un dessinateur et d'un graveur de profession et qu'on s'étonne de trouver à un certain degré de perfection dans un simple amateur. Nous n'entreprendrons pas d'en détailler le mérite : l'inspection seule des planches en dira plus que nous ne pourrions le faire : un autre mérite de l'ouvrage est d'offrir des observations lumineuses et presque toujours neuves sur les différentes contrées qu'a visitées le voyageur. Comme nous avons donné dans notre Journal des extraits de ces observations, lors de la première édition de ces lettres, qui parut à deux reprises, en deux volumes, nous ne pourrions que nous répéter en y revenant, à moins de nous arrêter minutieusement sur différentes additions que l'auteur a intercalées dans la seconde édition, et qui perdraient beaucoup de leur mérite, si on les détachait de l'ouvrage en les isolant.

Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Egypte; ou *Voyage en Galilée et en Judée*, avec une *relation de la mer Morte et sur l'état présent de Jérusalem*. Par T. R J. traduites de l'anglais sur la seconde édition, par *Aubert de Vitry*. Ornées d'une carte géographique et de cinq figures. 1 vol. in-8. *Picard-Dubois* et *Rey* et *Gravier*. 6 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Cet ouvrage d'un grand intérêt, surtout dans les circonstances présentes, est précédé d'une introduction et divisé en douze chapitres dont nous allons donner les sommaires.

Chapitre premier. L'empire germanique : souvenirs de son histoire ancienne. Etat de l'empire avant la révolution française. Rapports entre les grands états (l'Autriche et la Prusse) et l'empire. Principautés laïques. Collége des Comtes. Principautés ecclésiastiques. Villes libres impériales. Etat équestre et ordres chevaleresques. Quelle garantie les institutions de l'empire fournissaient pour l'indépendance de la patrie. Quelle sûreté il y avait pour sa durée dans les crises politiques.

Chapitre II. Guerre contre la France. Traité de Campo-Formio et de Lunéville. L'Autriche sacrifie des provinces allemandes pour conserver Venise. Recès de l'empire dressé à Ratisbonne. Influence de la Russie et de la France. Formation de la confédération rhénane.

Chapitre III. Temps qui a suivi le recès de Ratisbonne jusqu'à la guerre

d'Autriche en 1805. Paix de Presbourg. Organisation de la confédération du Rhin. Affaire des médiatisés. Guerre de Prusse. Paix de Tilsit. Système continental. Guerre d'Autriche en 1809. Changement dans les pays de la confédération. Organisation militaire. Administration intérieure. Politique. Relation de commerce. Traces ineffaçables de la confédération du Rhin.

Chapitre IV. Instabilité de la puissance française. Anéantissement de ses armées en Russie. Grande coalition contre la France. Dissolution de la confédération du Rhin par la bataille de Leipsic. Opinion publique en Allemagne. Paix de Paris. Besoin de l'Europe, ses espérances.

Chapitre V. Congrès de Vienne. Evidence du défaut d'accord dans la politique des souverains. Démarches décisives du cabinet russe. Vues de l'Autriche sur l'Italie, l'Allemagne et la Pologne. La Prusse demande la Saxe et son ancienne part de la Pologne. Fausse politique de la France. L'Angleterre demande le Hanovre et l'obtient; elle se réunit à l'Autriche contre la Russie. Alliance quadruple. Etat du reste de l'Allemagne. Les grands états. Les petites cours. Tendance générale vers la souveraineté. L'unité et la consistance politique de l'Allemagne sont oubliées. L'Allemagne est sacrifiée par les autres puissances. Les médiatisés. La voix des peuples. Divers essais de gagner de la popularité. L'apparition de Napoléon force les souverains à la paix et à la concorde, et fait précipiter la rédaction de l'acte fédéral.

Chapitre VI. Précautions qui précédèrent l'ouverture de la campagne. Bataille de Waterloo. Les chambres en France. Capitulation de Paris. Deuxième traité de Paris. Exclusion des états allemands fédérés de ce traité. Ce que l'on attendait de la confédération. L'acte fédéral. Politique autrichienne et prussienne.

Chapitre VII. Développement de la confédération. Affaire territoriale de Bade. Congrès d'Aix-La Chapelle. Discussion sur la force militaire de la confédération. Le système représentatif s'introduit dans l'Allemagne méridionale, indépendamment de la confédération. Opinion publique en Allemagne. Quelques symptômes de fanatisme. Congrès de Carsbald. Congrès de Vienne. Palliatif du mal radical de l'Allemagne. Besoins de la patrie.

Chapitre VIII. Limites de l'Allemagne.

Chapitre IX. L'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale.

Chapitre X. L'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale sont séparées l'une de l'autre par la nature et par la diversité de caractères, d'intérêts, de vues et d'esprit de gouvernement. Dans le midi il en forme deux masses de territoire entre l'Inn et le Rhin. Dans le nord deux masses semblables pourraient se former entre l'Elbe et le Rhin.

Chapitre XI. Avantages qui résulteraient pour la nation du développement de ce système. Toute influence étrangère serait repoussée. La patrie serait indépendante, tranquille et contente. L'Autriche et la Prusse y trouveraient leurs véritables intérêts : il en serait de même de la France, de la Russie et de l'Angleterre.

Chapitre XII. Récapitulation.

De cette récapitulation, nous allons extraire le passage suivant qui est très-remarquable.

« Une nation brave, éclairée et gé-
« néreuse ne sera jamais assez vile pour
« avouer qu'elle est condamnée à une
« enfance perpétuelle. Aucune puis-
« sance du monde ne saurait l'empê-
« cher de porter ses regards sur l'épo-
« que de sa majorité qu'elle attend
« avec impatience. La providence a

« permis que dans l'Allemagne méri-
« dionale les anciennes races fussent
« en partie réunies de nouveau. Les
« princes généraux se sont trouvés
« forts au milieu d'elles : ils ont re-
« connu que l'esprit du siècle demande
« qu'ils contractent une alliance fran-
« che et sincère avec les peuples ; que
« pour partir des intérêts nouveaux,
« il faut se placer à leur tête, et ne
« pas garder en réserve le régime ar-
« bitraire, ni faire du système repré-
« sentatif une affaire de mode. Ces
« princes, dont les intentions étaient
« loyales, ont fait sous des formes diffé-
« rentes, mais avec un esprit semblable,
« des contrats avec leurs peuples ; et le
« premier effet de cet exemple sublime
« a été qu'ils ont vu leur autorité affir-
« mée par la reconnaissance et l'atta-
« chement prononcé des peuples libres
« (*). L'Allemagne révère ces princes
« comme la garantie de l'indépendance
« nationale. »

Coup-d'œil sur les résultats de toutes les révolutions, particulièrement de la révolution française, sur la désorganisation qui menace le genre humain, et sur les moyens d'y remédier : exemple d'une dynastie occupée sans interruption du bonheur de ses sujets : partialité et iniquité des jugemens portés contre Louis XV : justification de sa mémoire. Par M. *Le Joyaud*. Broch. in-8. *Pillet aîné*. 1 fr. 50 c.

Cette brochure offre de bons principes et des vues très-saines.

Principes d'Economie politique, considérés sous le rapport de leur application pratique. Par M T. R. *Malthus*. M. A. F. R. S. professeur d'histoire et d'économie pratique au collége des Indes orientales, dans le Bertfordshire : traduit de l'anglais par M. F. S. *Constancio*, docteur en médecine. 2 vol. in-8. *Aillaud*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Des systèmes d'Economie politique, de la valeur comparative de leurs doctrines, et de celle qui paraît la plus favorable aux progrès de la richesse. Seconde édition, avec de nombreuses additions relatives aux controverses récentes de MM. *Malthus*, *Buchanan*, *Ricardo* sur les points les plus importans de l'économie politique, par M. Ch. *Ganilh*, député du Cantal. 2 vol. in-8. à Paris, chez *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres, *même maison de commerce*. 12 fr. 15 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage.

RELIGION.

Description du Calvaire, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

(*) Pourquoi les rois d'Espagne, de Portugal, de Naples et de Sardaigne n'ont-ils pas suivi cet exemple? s'ils eussent donné à leurs peuples une constitution modelée sur celle de la France ou de la Bavière, avec les modifications que les localités et le caractère des peuples pouvaient exiger, ils n'auraient pas eu la douleur de voir proclamer dans ces trois états une constitution (celle des Cortès) où il n'y a aucune balance de pouvoirs et qui nous paraît beaucoup trop démocratique : nous avons cru devoir ajouter aux observations de l'auteur cette expression de nos regrets.

Article premier.

Première partie. — Dans quel lieu est situé le Calvaire des Lauriers. — Description du premier temple. — Le grand temple. — Explication de l'estampe. —Tableaux qui ont été exposés au Calvaire le 14 septembre 1819. — Programme de la fête dudit jour. — Convocation de toutes les femmes de la terre pour glorifier le Très-Haut par la gloire de la croix. — Appel aux femmes de Jérusalem. — Premier et deuxième tableaux : exposition à Noël 1819. — Prière, dédicace à Dieu. — Contrat de la nouvelle alliance, pour glorifier et bénir Dieu par la distribution du travail et de l'aumône.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

Fables choisies de La Fontaine, *ornées de dessins lithographiés* par MM. *Carle Vernet*, *Horace Vernet* et *Hippolyte Le Comte*, dédiées au Roi. Vingtième et vingt-unième livraison in-folio oblong. Chez *Engelmann*, rue Louis-le-Grand, n°. 27.

Ces dessins lithographiés peuvent, en quelque sorte, soutenir la comparaison avec les planches en taille-douce, d'après les dessins d'*Oudry*, qui ornent la belle édition des fables de La Fontaine, en quatre volumes in-folio. Ils prouvent de plus en plus à quel point l'art lithographique s'est perfectionné.

Description historique et critique des statues, etc. *du Musée royal*, par M. le chevalier *Le Noir*. 2e. 3e. 4e. 5e. livraison, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le huitième cahier de notre Journal 1820, page 250, où la première livraison est annoncée.)

Nous reviendrons sur cet ouvrage pour en faire connaître l'objet et le mérite.

Pensées de Gareis, jeune peintre saxon ; ou *Collection d'esquisses et de sujets gracieux d'après les dessins qu'on a de lui*, précédée *d'une notice biographique*. 3e. et 4e. livraisons in-4. (*) On souscrit pour cet ouvrage, chez l'*éditeur*, rue de Bourbon-Villeneuve, n°. 47, et chez M. *Kemli*, au dépôt général de lithographie, quai Voltaire, n°. 7.

Dans le prochain cahier nous rendrons compte de ces deux livraisons, et nous donnerons une idée rapide du mérite de ce jeune peintre que la mort a prématurément enlevé aux arts.

Monumens de la Normandie, recueillis, lithographiés et décrits par F. T. *de Jolymont*, ex-ingé-

(*) Nous avons annoncé les deux premières livraisons dans notre Journal du mois de juin 1820, page 191.

nieur employé au cadastre. 3e. et 4e. livraisons. (Voyez pour les conditions de la souscription et le prix, page 192 du 6e cahier de notre Journal juin 1820.)

Dans le prochain cahier nous ferons connaître le plan et le mérite de cet ouvrage.

Manuel de l'amateur d'estampes, etc. Par F. C. *Joubert père*. 2e. et 3e. parties. in-8. *Chez l'Auteur*, rue du Harlay, au Marais.

Dans le prochain cahier, nous indiquerons le contenu de ces deux parties.

Modèles d'orfévrerie choisis à l'exposition des produits de l'industrie française au Louvre en 1809, gravés au trait par *Normand père et fils*, *Mad. Soyer*, etc. — Cinq livraisons formant cinq cahiers. L'ouvrage complet sera de douze cahiers de six planches, publiés à des époques rapprochées les unes des autres. Chez *Bance aîné*, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n°. 214. Prix de chaque cahier 4 fr.

Les cinq premières livraisons que nous avons sous les yeux contiennent, entre autres objets remarquables, la Fontaine exécutée par M. *Cahier*, orfèvre du Roi, sur les dessins de M. *Lafitte*, dessinateur du cabinet du Roi, pièce majeure pour laquelle il a été décerné une médaille d'or par le jury de l'exposition; un trépied et plusieurs vases de luxe et de table du meilleur style, exécutés par M. *Odiot* et dont les modèles en bronze ont été donnés par l'Orfèvre au Conservatoire des arts et métiers; divers vases et ustensiles consacrés aux usages de la vie; des meubles d'église, tels que croix, crosses, ostensoirs, burettes, patènes, bénitiers, chandeliers, lampes, etc. etc., dûs aux meilleurs orfèvres de la capitale, qui tous ont rivalisé de goût et de perfection. Lorsqu'on pense au mauvais choix des modèles sur lesquels s'exécutent, depuis un siècle, les objets d'orfévrerie de l'usage même le plus ordinaire, on ne peut que savoir gré à l'éditeur d'avoir profité d'une occasion aussi favorable pour réunir les matériaux de ce recueil. Cette occasion était d'autant plus heureuse que l'espèce de jalousie qui éloigne les uns des autres les hommes d'une même profession, l'empressement que chacun a de livrer les pièces de commande et importantes aussitôt qu'elles ont reçu la dernière main; la difficulté d'obtenir, isolément, l'agrément des orfèvres pour reproduire, par la gravure, des dessins qu'ils ont payé fort cher et qu'il considèrent comme une propriété anéantie pour eux dès qu'elle est publique, une infinité d'autres considérations eussent été dans tout autre temps des obstacles insurmontables.

Nous ferons connaître les objets que contiendront les livraisons suivantes à mesure de leur publication.

BIBLIOGRAPHIE.

S'il existe des réimpressions sans fin des éditions de Voltaire, de J. J. Rousseau et autres fameux Ecrivains du siècle passé, il n'est pas moins à remarquer que celles des Saintes Ecritures paraissent également en grand nombre. Outre les éditions multipliées et en toute langue que la Société biblique de Londres a publiées, et fait imprimer sans discontinuer, il en a paru en France depuis peu plusieurs dont nous faisons ci-après l'indication d'après notre connaissance particulière.—

Biblia sacra, vulgatæ editionis. Editio nova. gr. in-8. *Toul*. — *La Sainte Bible*, traduction de *Nic. Legros*. 1 vol. gr. in-8. Paris. 1819. *Deseer*. Prix 24 fr. — *La même*. in-18. 7 vol. 28 fr. — *La Sainte Bible*, en latin et en français, trad. de l'abbé *de Vence*, enrichie des Commentaires de Dom *Calmet*. 25 vol. in-8. *Méquignon*. Prix de chaque vol. 7 fr. 50 c., et l'atlas 15 fr. — *La Sainte Bible*, nouv. traduct. de M. l'abbé *Genoude*. — *La Sainte Bible*, traduction de *Lemaître de Sacy*. 2 vol. in 8. Paris. 1820. *Smith*. 9 fr. — *Le Nouveau Testament*, trad. de *Lemaître de Sacy*. gr. in-8. édition stéréotype. *Firmin Didot* 3 fr. 50 c. *Le même*. in-12. *Smith*. 1 fr. 50 c. — *La Sainte Bible*, trad. de *David Martin*. in-4. *Montauban*. *La même*. gr. in-8. 2 vol. *Toulouse*. — La même, édition portative. 1 vol. in-18 de près de 1200 pages. Smith. Prix 3 fr. 50 c. — *Le Nouveau Testament*, traduction d'*Osterwald*, édition stéréotypée par *Firmin Didot*. vol. gr. in-8. 2 fr.

La Sainte Bible, contenant l'*Ancien et le Nouveau Testament*, *avec les livres dits Apocryphes*, *revue sur les originaux par David Martin*; *avec des passages parallèles*. Edition stéréotype d'*Herhan*, d'après son procédé perfectionné. Un très-fort vol. in-8 de 1600 pages à deux colonnes, sur papier grand raisin. Paris, Strasbourg et Londres, *Treuttel* et *Würtz*. Prix 10 fr. et sur papier vélin 20 fr.

Cette édition complète de la Bible destinée à l'usage des familles, a le triple mérite d'être très-correcte, de ne former qu'un seul volume, quoique son type soit très-agréable à l'œil, et d'être vendue à un prix extrêmement modéré. Elle est en même temps un monument typographique, en ce que c'est le premier ouvrage stéréotypé en France sur une seule planche dans un si grand format.

Le nouveau Testament, seul, de la même édition stéréotype. 1 vol. gr. in-8. de 350 pages. Prix 2 fr. 50 c. et sur papier vélin 5 fr. — *Le nouveau Testament*, même traduction de D. Martin, avec les passages parallèles, édition portative, stéréotypée, de format in-18 de 792 pages. Prix 2 fr. 25 c. et sur papier vélin 4 fr. 50 c.

Pris en nombre, le prix est réduit d'un dixième.

Catalogue des Livres, *cartes géographiques et atlas composant la bibliothèque de M. M***. de L.* dont la vente commencera le 24 avril 1821. 1 vol. in-8. *Merlin*. 1 fr. 25 c.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres inédites de Voltaire, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage dont nous n'avions annoncé que le titre dans ce cahier, afin d'indiquer ici ce qu'indépendamment des nombreuses lettres toutes inédites, qu'il renferme, il offre particulièrement de très intéressant: c'est d'abord le jugement philosophique et littéraire sur Voltaire: il y règne une saine critique, et, ce qui est très-rare, lorsqu'il s'agit de ce célèbre écri-

vain, une grande impartialité : on pourra s'en faire une idée par le passage suivant :

« Personne mieux que lui (Voltaire), ne dût connaître le prix du « temps; car personne plus que lui n'attache de prix à chaque minute qui « le compose. Tous ces produits « sont-ils également heureux? Cela « ne pouvait pas être : une lettre « n'est pas un ouvrage ; et dans « ces feuilles que l'on croit fugitives, « on sacrifie tout aux convenances et « à la frivolité! mais dans toutes, Vol- « taire a mis de la raison assaisonnée, « une facilité entraînante, des grâces « du meilleur ton, des plaisanteries « presque toujours de bon goût, et ce « vernis plus brillant que solide, mais « *approprié* d'une érudition légère et de « citations piquantes. »

Un autre morceau de ce recueil très-recommandable, c'est une épître en vers inédite adressée au roi de Prusse : le *faire* de cette épître est du meilleur temps de Voltaire (1758), outre l'élégante facilité qu'on y remarque, on y retrouve cette décente familiarité avec les souverains que personne n'a sû employer aussi heureusement que Voltaire.

ANNONCES.

Voyage minéralogique et géologique pendant l'année 1818, par F. S. *Beudant*, sous-directeur du cabinet de minéralogie particulier du roi. 3 vol. in-4. et atlas. On souscrit pour cet ouvrage, sans rien payer d'avance, chez *Verdière* et chez les principaux libraires de France et de l'étranger. Les prix des trois volumes avec l'atlas, brochés en carton, sont établis ainsi qu'il suit, pour les personnes qui se seront fait inscrire avant la mise en vente de tout l'ouvrage. 70 fr. papier fin. 84 fr. papier fin satiné. 140 fr. papier vélin satiné, avec les cartes et les planches tirées sur grand vélin. Trente exemplaires seulement ont été tirés sur ce dernier papier et sont destinés pour le cabinet de minéralogie particulier du roi. Toutes les cartes et les planches étant terminées, le public ne tardera pas à jouir de cet important ouvrage.

Histoire physique, civile et morale de Paris depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, contenant, par ordre chronologique, *la description des accroissemens successifs de cette ville et de ses monumens anciens et modernes*, *la notice de toutes ses institutions tant civiles que religieuses*, et, *à chaque période*, *le tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation ;* enrichie de beaucoup de gravures par J. A. *Dulaure*, de la Société royale des antiquaires de France. On souscrit pour cet ouvrage, chez Guillaume et compagnie. La souscription sera *irrévocablement* fermée après la mise en vente du troisième volume. L'ouvrage paraît par livraison d'un volume in-8. imprimé sur beau papier, en caractère *philosophie* : les notes sont en *petit-romain*, et les remarques en *petit-texte*. Le prix de l'ouvrage entier ne dépassera pas 48 fr. *pour les souscripteurs* seulement, quel que soit le nombre et des volumes et des gravures. En souscrivant, on paye d'avance 5 fr. imputables sur la dernière livraison, et en signant l'engagement de prendre les autres à mesure qu'elles paraîtront. Les premiers souscripteurs auront les premières épreuves dans l'ordre de leur inscription. Les tomes septième et suivans, *s'il y en a*, seront délivrés *gratis* aux souscripteurs. On a fait tirer cent exemplaires sur papier vélin superfin dont le prix est double de ceux sur papier ordinaire.

SOUS PRESSE,

Pour paraître incessamment chez TREUTTEL et WURTZ.

Histoire des Français, par M. J. C. L. *Simonde de Sismondi*, (auteur *de l'Histoire des républiques italiennes dans le moyen âge*) in-8. première livraison ou tomes 1. 2. 3, comprenant *l'histoire nationale du quatrième au dixième siècle*, *sous les Mérovingiens et les Carlovingiens*. — On se fait inscrire pour recevoir l'ouvrage dans sa primeur.

Depuis que la nation française a acquis avec la liberté une existence nouvelle, elle sent aussi le besoin d'avoir une nouvelle histoire; une histoire fondée sur la recherche scrupuleuse de la vérité; de cette vérité qui seule peut satisfaire le juste orgueil des hommes libres, qui seule peut éclairer pour l'avenir leurs résolutions. Il lui faut une histoire qui ne soit faite ni pour flatter certaines opinions ou certains pouvoirs, ni pour servir certains partis, mais qui s'adresse à tous avec la même franchise; qui montre à tous l'image fidèle du passé, avec toutes ses fautes, et, comme juste conséquence, avec tous ses malheurs; une histoire qui fasse voir dans tous les temps ce qu'a été la nation, quelles jouissances ou quelles souffrances ont été pour elle le résultat des vertus, des défauts, des lumières, des erreurs, des succès ou des crimes de son gouvernement; une histoire enfin qui soit le recueil impartial de toutes ces grandes expériences politiques auxquelles la nation a été soumise pendant quatorze siècles.

Une telle histoire n'existe point encore pour les Français, souvent la liberté, quelquefois l'amour de la vérité ont manqué à tous ceux qui ont entrepris de l'écrire. C'est une vaine tentative que de chercher la connaissance du passé dans les volumineuses compilations qu'on nomme histoires de France. C'est une grande erreur que de croire qu'on peut avec ces compilations faire une histoire philosophique, en racontant les mêmes événemens sous un point de vue nouveau, en les assaisonnant des maximes ou des pensées de notre siècle. Des faits ne sont point là, comment les remplacerait-on? L'esprit, le génie même peuvent briller en retravaillant le roman de l'ancienne France, mais la vérité historique ne peut résulter que d'un travail entièrement nouveau sur les documens originaux, d'un travail immense et dont l'exposition seule effraierait peut-être le lecteur.

M. de Sismondi a entrepris ce travail, et nous en publions aujourd'hui les premiers fruits. Son histoire des républiques italiennes a montré comment il conçoit l'histoire, et ce qu'il entend par une étude fondamentale des sources. C'est avec la même patience, la même diligence, la même fidélité qu'il s'est attaché à l'étude des monumens français. Nous espérons que le résultat en paraîtra aux Français aussi neuf qu'important, et que tout citoyen qui aspire à influer sur les destinées de son pays, s'empressera désormais d'en connaître l'histoire.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

QUATRIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales, dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et *Frédéric Cuvier*. — M. le comte *de Lasteyrie*, éditeur. 23e livraison in-folio, avec planches. Chez M. *de Lasteyrie*. Prix de chaque livraison 15 fr.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons diurnes des environs de Paris, par M. E. R. *Dénonville*, docteur en médecine. 9me livraison. *Crévot*.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

La Médecine légale, relative à l'art des accouchemens. Par J. *Capuron*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

La médecine légale a été traitée dans

toutes ses branches par M. Fodéré; mais on conçoit aisément que dans un si vaste plan, il n'a pas pû descendre dans tous les détails dont est susceptible chaque partie de cette importante médecine.

M. Capuron, dans l'ouvrage qu'il vient de publier s'est borné à considérer la médecine légale dans son rapport avec l'art des accouchemens, mais il l'a fait d'une manière à ne rien laisser désirer sur cette matière. On pourra en juger par le seul aperçu très-rapide des sujets qu'il a traités. Son ouvrage est divisé en trois parties.

Première partie. État de la législation actuelle sur les questions de médecine légale relatives à l'art des accouchemens. §. I. Sur la défloration et le viol. §. II. Sur le mariage, la conception et le viol. §. III. Sur la viabilité. §. IV. Sur les naissances prématurées et tardives. §. V. Sur l'accouchement. §. VI. Sur l'exposition de part. §. VII. Sur la suppression, la substitution, et l'apposition de part. §. VIII. Sur l'avortement. . IX. Sur l'infanticide.

Seconde partie. Questions de médecine relatives à l'art des accouchemens. — Première question. De la défloration ou perte de la virginité. 2e. du viol. 3e. De la grossesse. 4e. De la superfétation. 5e. De l'accouchement. 6e. De la survie de la mère ou de l'enfant qui périssent dans l'accouchement. 7e. De la viabilité. 8e. Des naissances prématurées. 9e. Des naissances tardives 10e. Des signes qui indiquent la vie ou la mort du fœtus dans la matrice. 11e. De l'exposition de part. 12e. De la suppression de part. 13e. De la supposition de part. 14e. De la paternité, de la maternité et de la filiation. 15e. De l'avortement. 16e. De l'infanticide.

Troisième partie. De la manière d'exercer la médecine légale, par rapport à l'art des accouchemens. §. I. De la visite de l'enfant. §. II. De l'ouverture de l'enfant. §. III. De la manière de rédiger les observations médico-légales et d'en faire le rapport devant les tribunaux. §. IV. Exemples de rapport sur les questions de médecine légale relative à l'art des accouchemens.

Du Siége et de la nature des maladies, etc. par M. Alard. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

Quelque conformité qu'il y ait entre le titre de cet ouvrage et celui de Morgagni dont nous avons annoncé et analysé le premier volume dans deux cahiers de notre journal, les deux ouvrages diffèrent essentiellement dans l'exécution. Morgagni s'est principalement appuyé dans son traité qui est d'une étendue considérable sur les connaissances que lui avait procurées ses profondes études anatomiques; aussi l'a-t-il intitulé: *Recherches anatomiques*. M. Alard, sans négliger, il s'en faut de beaucoup, ce genre de recherches, a puisé dans d'autres sources: C'est ce qu'il sera facile d'appercevoir dans le sommaire même que nous donnerons, en deux articles, des sujets traités dans son ouvrage qui est divisé en deux parties.

Article premier.

Première partie. — De l'action des vaisseaux absorbans dans le jeu des fonctions vitales.

Chap. Ier. La partie solide des corps des animaux est un assemblage de vaisseaux. — *Chap. 2e.* Les vaisseaux qui composent la base du corps de l'homme et des animaux communiquent tous les uns dans les autres. — *Chap. 3e.* Les artères et les veines forment un cercle circulatoire du cœur au cœur:

propriétés vitales des artères et des veines. — *Chapitre 4e.* Les humeurs sont élaborées hors du cercle circulatoire sanguin par les vaisseaux absorbans : propriétés de ces vaisseaux. — *Chap. 5e.* Le système capillaire, tel que le concevait *Bichat* n'a point d'existence réelle. — *Chap. 6e.* Les systèmes exhalant et articulaire ne sont que des dépendances du système absorbant. — *Chap. 7e.* La partie active des parenchymes n'est composée que de vaisseaux absorbans. — *Chap. 8e.* Les vaisseaux absorbans sont les seuls agens de la nutrition et de l'accroissement, ainsi que du décroissement et de la décrépitude. — *Chap. 9e.* Les vaisseaux absorbans du système nerveux reçoivent du sang la matière du solide vivant. — *Chap. 10e.* Le système absorbant n'est pas du tout lié dans ses parties comme le système sanguin, et se compose de plusieurs systèmes isolés. §. Ier. De la division du système absorbant chargée de transmettre au sang la lymphe et le chyle. §. II. De la division du système absorbant chargée de résorber les humeurs qui ne doivent plus faire partie de nos organes. §. III. De la division chargée de mêler avec le sang l'oxigène puisé dans l'air atmosphérique. §. IV. De la division du système absorbant chargée des sécrétions. §. V. De la division du système absorbant mise en action dans les actes de la reproduction et de la génération — *Chap. 11e.* Les vaisseaux absorbans de la peau, du tissu cellulaire et des membranes muqueuses forment seuls ce qu'on pourrait nommer système *capillaire général* — *Chap. 12e.* Les vaisseaux absorbans secrètent la chaleur vitale de la même manière qu'ils secrètent les humeurs animales. — *Chap. 13e.* Influence des vaisseaux absorbans sur l'établissement des constitutions naturelles à chaque âge et sur la formation des tempéramens.

Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui les concernent. Par M. le baron *Boyer*, etc. Tome 7e in-8. chez *l'Auteur*, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, et *Migneret.*

Nous avons annoncé et analysé dans notre journal les six premiers volumes de cet ouvrage.

Journal universel des Sciences médicales. 63e cahier. Mars 1821. On s'abonne pour ce Journal chez *Méquignon-Marvis.* L'abonnement pour l'année est de 36 fr. pour six mois. 20 fr. franc de port.

MATHÉMATIQUES.

Traité d'arithmétique à l'usage de la marine et de l'artillerie. Par *Bezout*, avec des notes et des tables de logarithmes, par A. A. L. *Regnier*, chevalier de la Légion d'honneur : ouvrage adopté par l'Université royale. 1 vol. in-8. *Madame veuve Courcier.* 5 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Moyens simples et naturels, procurés par l'expérience, pour augmenter la quantité de vins en France, sans en diminuer la qualité; suivis de quelques observations *sur la crue et la conservation des forêts*. Par un officier de cavalerie en activité. Broch. in-8. *Delaunay*. 2 fr.

Bibliothèque phisico-économique, rédigée par M. *Thibaud de Bernaud*. 12 cahiers de la quatriéme année de la troisième série : il paraît par mois un cahier de 3 feuilles, chez *Arthus Bertrand*. Prix de l'abonnement annuel 12 fr.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Collection de machines, etc. Par le comte de *Lasteyrie*. 7e. 8e. 9e et 10e livraisons in-4. formant le tome Ier de l'ouvrage. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix de chaque livraison, le premier cahier de ce Journal 1821.— *Le même*, tome deuxième, première livraison, *à la même adresse*.

Essai historique et expérimental sur la puissance du fer forgé; contenant *des expériences sur des barres chargées parallèlement et perpendiculairement à leur longueur sur un arc placé entre deux points fixes, et chargé en un ou plusieurs de ses pivots sur des barres qu'on essaie de tordre*; avec *des applications des résultats de ces expériences à l'art de la construction*. Par *A. Duleau*. 1 vol. in-4. *Mad. Courcier*. 8 fr.

Traité sur l'art de la charpente théorique et pratique. Par J. Ch. *Kraft*, architecte (français, allemand et anglais) 4e et 5e parties. Deux cahiers in-folio, avec 60 planches gravées. Chez *l'Auteur*, rue de Bourgogne, n°. 25 et *Firmin Didot*.

Théorie de la mécanique actuelle ou introduction à l'étude de la mécanique appliquée aux arts; contenant *les principes de statistique, de dynamique, d'hydrostatique et d'hydrodynamique, applicables aux arts industriels*; *la théorie des moteurs*; *des effets utiles des machines*; *des organes mécaniques intermédiaires et de l'équilibre des supports*. Par M. J. A. *Borguais*, ingénieur. 1 vol. in-4. avec cinq planches. *Bachelier*.

Du Système industriel, par Henri *Saint-Simon*. (Voyez pour l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

A s'en rapporter au titre de cet ouvrage, on croirait qu'il s'agit d'un nouveau système pour l'encouragement de l'industrie proprement dite: ce n'est point là le but de l'auteur de cet ouvrage.

« Son objet essentiel, dit il, est de « préciser plus nettement qu'il n'aurait « pu le faire de toute manière le véri- « table caractère du système indus- « triel »

Mais qu'entend l'auteur par le système industriel? C'est ce qu'il n'est pas facile de démêler. Il paraît seulement que l'auteur agite des questions politiques: c'est tout ce qu'on peut induire du titre plus développé de son ouvrage qui est tracé en ces termes: « Considérations « sur les mesures à prendre pour ter- « miner la révolution; ou première « correspondance avec messieurs les « industriels. »

Cette correspondance au reste n'est pas limitée, comme l'annonce le titre, à *Messieurs les industriels* seulement; elle s'étend jusqu'au roi auquel plusieurs lettres sont adressées.

COMMERCE.

Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de la France par l'insurrection de l'île de Saint-Domingue: dédié à MM. les anciens colons de Saint-Domingue. Par le docteur *Würtz*. Broch. in-8. Paris. *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. 1 fr. 25 cent.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Description de l'Egypte; ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française*. Seconde édition dédiée au roi par C. L. F. *Panckoucke*. 4 livraisons in-8. *Panckoucke*. Prix de chaque livraison de cinq planches 10 fr.

Dans le premier cahier de notre journal pages 31 et 32, nous avons donné une idée de cette grande entreprise, et indiqué les adresses où l'on pourra se procurer l'ouvrage et le prix auquel il s'élevera pour les souscripteurs.

Tableau général de l'empire ottoman, divisé en deux parties, dont l'une comprend la législation mahométane et l'autre l'histoire de l'empire ottoman, dédié au roi de Suède par M***. *d'Obson*: ouvrage enrichi de figures. Tome III. Publié par les soins de M. C. *d'Obson*, fils de l'auteur. Première et seconde partie en un seul volume in-folio, avec 320 planches. *Firmin Didot*. 200 fr. Prix des trois volumes 500 fr.

Londres en 1820; ou *Recueil sur la politique, la littérature et les mœurs dans le cours de l'année* 1820. Par l'auteur de *Londres en* 1819. 1 vol. in-8. *Gide fils.*

Tableau de Rome en 1814 Par *Guinon - Laouvreins.* Deuxième édition augmentée. 3 vol. in-12. *Rosa.* 10 fr.

Lettres sur la Corse: ouvrage destiné à faire connaître la véritable situation de ce pays, et à rectifier les idées de ceux qui les jugent d'après le mémoire de M. Realier-Dumas, conseiller à la Cour royale de Riom. Par J. F. *Simonot*, ancien aide-de-camp, ex-employé supérieur des douanes en Italie. 1 vol. in-8. *Chaumerot jeune.* 4 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819 1 vol in-8. *Nicole* et *Mongie aîné.* 7 fr.

Article deuxième. (Deuxième extrait.)

Le gouvernement de Fribourg est aristocratique; mais il a subi, depuis la dernière révolution des changemens importans que l'auteur indique brièvement et qui sont nécessaires à connaître pour apprécier avec exactitude l'esprit public de ce canton. L'autorité souveraine réside dans une assemblée de cent quarante-quatre membres qu'on nomme *grand Conseil.* L'admission dans ce corps n'était accordée autrefois qu'aux familles patriciennes: la constitution nouvelle, rédigée en 1814, a disposé, en faveur des habitans de la campagne, de quarante places dans le grand Conseil: ainsi l'élément démocratique jusqu'à ce jour exclu du gouvernement de Fribourg, y entre maintenant pour plus d'un quart. Les membres de ce Conseil sont nommés à vie, à mesure qu'il survient une vacance; le *grand Conseil* lui-même nomme le nouveau membre sur la présentation de trois candidats désignés par les suffrages des habitans de la préfecture dont le membre décédé était le représentant au Conseil; mais le choix de ces candidats est soumis à une condition d'éligibilité indispensable, il faut qu'ils possèdent vingt mille francs de biens.

Le *grand Conseil* discute et règle tous les objets d'administration générale; mais l'exécution de ces décrets et tout l'exercice du gouvernement sont confiés au *petit Conseil* qui se subdivise en deux sections composées chacune de treize membres. La première section qu'on nomme le *Conseil d'état* est, à proprement parler, le corps dans lequel réside la force publique: la seconde section constituée en cour d'appel n'est, dans l'exercice de ses fonctions habituelles, qu'un tribunal chargé seulement de prononcer, en dernier ressort, sur des intérêts pécuniaires et sur l'application des lois pénales: ces deux sections siégent et délibèrent séparément, excepté lorsqu'il s'agit de propositions de loi et de la peine capitale à infliger à un citoyen. Alors elles se réunissent, et l'affaire, dans l'un ou l'autre cas, est discutée au sein du grand Conseil. Il y a des exemples, et l'on en a rapporté un tout récent à l'auteur, où le grand Conseil a fait remise de la peine de mort prononcée par le petit Conseil. Il faut observer que ce dernier tribunal quoique investi du pouvoir exécutif le plus étendu n'exerce ce pouvoir que pour les affaires et les intérêts au-dessous de quatre mille francs. A la tête des deux conseils et de la république sont deux avoyers nommés également à vie comme les conseillers. Le pouvoir suprême est partagé entre eux et change

de main tous les six mois. L'avoyer en *exercice* (*) préside alors le Conseil d'état et devient le chef du gouvernement ; l'autre avoyer préside la cour d'appel: du reste, la considération publique est le seul attribut de leur charge, et ils ne se distinguent de leurs concitoyens qu'à raison de leur fortune particulière.

Les changemens apportés dans la constitution de Fribourg ont-ils eu quelque influence sur la prospérité de ce canton ? On pourra peut-être l'inférer pour l'affirmative ou la négative du tableau que nous allons tracer, d'après l'auteur, soit du caractère et de l'industrie de ses habitans, soit de son administration.

Si l'on peut faire quelques reproches au gouvernement de Fribourg, c'est de manquer de vigueur, d'activité et d'industrie : beaucoup de terres sont mal cultivées, on a même assuré à l'auteur qu'un grand nombre étaient encore incultes : l'industrie et le commerce ne sont guère plus avancés ; tout languit, tout se traîne dans la capitale, quoique le régime républicain soit en général favorable à l'émulation. Les routes sont mal entretenues et le pays manque de débouchés qu'il serait facile de lui procurer. Enfin le gouvernement, par une inconcevable indifférence, a toléré et même favorisé l'émigration d'un grand nombre de familles qui ont laissé les campagnes en deuil et privé le pays d'une partie de ses bras les plus utiles. Le canton de Fribourg contribue seul, pour près de la moitié, à la formation de la colonie des divers cantons suisses qui va s'établir au Brésil ; et cependant le défaut de population n'est peut-être pas plus sensible dans aucune autre partie de la confédération helvétique.

La cause de la langueur dont le canton de Fribourg est frappé, vient, suivant l'auteur, de ce que le crédit public ne repose sur aucun fondement solide. La privation d'une caisse d'hypothèques ôtant aux capitalistes toute sûreté pour les spéculations qu'ils pourraient entreprendre, leurs fonds demeurent oisifs entre leurs mains, ou vont contribuer à la prospérité des autres cantons, au lieu de servir à défricher et à enrichir le leur : la création de cet établissement a été proposée plusieurs fois dans les conseils et repoussée par une majorité timide. Toutefois, dit l'auteur, il serait injuste de ne pas reconnaître que l'administration a fait, à certains égards, quelques progrès dans le canton de Fribourg, qu'il y règne aussi un peu plus d'esprit public. L'*opposition* même qui s'est manifestée avec tant de force dans le *petit Conseil* et parmi la bourgeoisie, peut devenir utile à la république, en contribuant, par les ressources dont elle dispose, à la création d'établissemens dont l'espérance seule même fait connaître l'importance : elle en a donné récemment un exemple par la fondation d'une école primaire : qu'elle continue ainsi à procurer à son pays des lumières et des ressources nouvelles, observe judicieusement l'auteur, et les petites animosités se tairont bien vite devant les témoignages de la reconnaissance publique.

Les ressources de l'état de Fribourg sont très-médiocres : les impositions directes sont inconnues dans ce pays ; chaque paysan recueille en totalité les fruits de la terre qu'il a ensemencée, de la vigne qu'il a plantée Le gouvernement n'a donc pour toute ressource que quelques impôts indirects bien faibles, ces impôts consistent en droits sur les denrées étrangères au canton ; car la circulation et le débit du pays

(*) Nous substituons ce mot au mot *régnant* employé par l'auteur et qui ne nous pas a paru convenir au magistrat d'une république.

ne sont gênés par aucune entrave ; en permis de chasse ; en droits de timbre et de mutation ; encore ce dernier a-t-il été racheté presque partout. Avec des ressources si médiocres, le gouvernement pourrait à peine faire face aux dépenses les plus indispensables, même à celles que nécessite la perception de ces divers impôts ; s'il ne possédait pas des domaines dont il touche et administre le revenu : il y a, pour cet objet, une commission dite des *finances* établie au sein du conseil d'état, laquelle est chargée de veiller à l'administration de ces biens nationaux, nomme les percepteurs des deniers publics et acquitte toutes dépenses de l'état, sous la condition de rendre compte au *grand Conseil.* Indépendamment de ces ressources, la ville de Fribourg a des propriétés communes qu'elle administre et dont elle dispose à son gré : le conseil municipal en règle seul l'emploi, après avoir obtenu l'agrément du conseil d'état et l'approbation de la bourgeoisie, à laquelle aussi tous les comptes doivent être soumis. L'auteur observe ici que dans toute la Suisse il n'y a pas de ville, de bourg, de chétif hameau qui n'ait ses biens communaux dont le produit n'est appliqué qu'au bien-être des membres de la communauté : de là sans doute cet esprit d'union et en même temps d'indépendance qui fait la prospérité des républiques helvétiques. La commune de la ville de Fribourg est très-riche ; celle de Neufchâtel l'est, on peut le dire, immensément ; et c'est toujours à des objets d'utilité publique que sont employés les revenus. La construction de l'hôtel de l'éducation primaire à Fribourg et tous les frais de cet établissement ont été faits par la commune, sans aucune autre participation du grand et du petit conseil, que l'agrément qu'elle en a reçu. (*).

La ville de Fribourg n'a pour sa garde qu'une troupe urbaine d'environ cent hommes pris parmi les habitans et soldés par l'état : un corps à-peu-près égal de gendarmes est disposé sur les frontières de la république. Voilà toute la force d'un état qui produit peut-être plus de soldats que plusieurs cantons de la Suisse réunis. Les montagnes de *Gruyères*, si renommées pour ses excellens fromages, ne le sont pas moins pour la belle et vigoureuse race qui les habite, près du tiers des Suisses capitulés en France est Fribourgeois et tiré de ces montagnes.

L'Autriche, etc. Par M. Marcel de Serre, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de de ce Journal.)

En examinant l'ensemble de l'empire d'Autriche, il semble, dit M. Marcel, qu'on peut le diviser en trois régions : celle du sud comprend le Tyrol méridional, l'Isther, le Frioul, la Carinthie méridionale, la Carniole, les confins de l'Italie, et une portion de la Croatie : la température moyenne de cette zone est de neuf à dix dégrés. Le printemps et l'automne sont semblables à ceux de l'Italie : l'été y est d'une chaleur excessive, lorsque le siroco y fait sentir sa funeste influence ; mais dans les contrées montagneuses la température suit la même progression que l'élévation du sol. Ainsi l'on trouve, dans certaines montagnes, au milieu de la saison la plus chaude, des neiges presque constantes,

---

(*) En France aussi, avant la révolution, il y avait des communes instituées dans le même esprit; et c'est certainement le coup le plus sensible qui ait été porté à la liberté publique que l'appauvrissement ou la ruine de ces petites aggrégations politiques.

et quelquefois même éternelles. Du reste, l'olivier, le grenadier, la pêche, la vigne et le figuier y prospèrent en pleine terre.

On peut rapporter à la région du centre ou moyenne une grande partie de la Hongrie, toute la Transylvanie, l'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie et quelques parties de la Moravie et de la Bohême. L'olivier ne croît plus dans cette zône, mais la vigne et le maïs y prospèrent encore assez bien, excepté dans les parties montagneuses. La température moyenne est bien plus variable dans cette région que dans celle du sud: dans les lieux les plus chauds elle n'est jamais au-dessus de huit dégrés et souvent elle descend plus bas. En général l'air est pur et serein. L'hiver dure trois ou quatre mois, le printemps est doux, quoiqu'ordinairement assez humide: l'été est chaud, mais variable et souvent accompagné d'orages violens. On ne voit guère de beaux jours que dans l'automne: l'air n'y est jamais mal sain, excepté dans les terreins fangeux de la Hongrie qu'on appelle le tombeau des Allemands.

La troisième région dite septentrionale comprend la Gallicie, une partie du nord de la Hongrie, de la Bohême et de la Moravie, ainsi que la Silésie autrichienne. La température moyenne n'est guère que de six dégrés et s'élève rarement jusqu'à sept: aussi la vigne et le maïs ne s'y trouvent plus; le blé même ne peut être cultivé avec avantage que dans certains cantons, et sa culture cesse même tout-à-fait dans les parties élevées de la Bohême et du nord de la Hongrie: l'air y est généralement pur et salubre: l'hiver quoique très-rigoureux se prolonge rarement au-delà de cinq mois; l'été est souvent insupportable surtout dans les vallées profondes de la Bohême, ou le long des déserts de la Vistule. On lira, avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage quelques détails sur une peuplade singulière qui est enclavée dans les états autrichiens bien qu'elle soit d'origine moscovite: elle forme le palatinat de Marmoros, situé dans la Haute-Hongrie sur les frontières de la Pologne.

Après avoir exposé la division de l'empire d'Autriche en trois régions et leur température diverse, M. Marcel s'occupe de sa population. L'étendue de cet empire est de 11,999 milles carrés: sur cette superficie vivent environ 26 millions d'habitans: c'est d'après le terme moyen 2176 individus par mille carré. On demandera peut-être, dit-il, si la population suit un rapport constant avec l'étendue et la bonté du sol sur lequel elle existe, ou si elle est seulement relative aux progrès de l'industrie ou de la culture: les données les plus exactes prouvent qu'elle a plutôt marché dans un rapport constant avec les progrès de l'industrie, ou, si l'on veut, de la civilisation, qu'avec l'excellence et la fertilité des terres. En effet, les deux provinces les plus peuplées de l'Autriche sont loin d'être les plus fertiles: hérissées de montagnes et entourées de chaînes escarpées, la Bohême et la Silésie sont pourtant les plus peuplées: la grande fécondité du sol de la Hongrie lui laisse une population bien inférieure à celle de ces deux provinces: on peut l'exprimer par le rapport de 10 à 17. La Basse-Autriche qui a un excellent sol, et où l'industrie a fait tant de progrès, et qui renferme la capitale de l'empire, n'est pas aussi peuplée que la Bohême et la Silésie. En Bohême, on compte 867 habitans par lieue carrée, dans la Silésie 847, et dans la Basse-Autriche 766 seulement. La population relative diminue en même temps que la culture et l'industrie sont peu avancées; aussi les voit-on finir sur les frontières militaires, et n'être plus que de 295 habitans par lieue carrée. En cherchant les deux extrêmes de la population des provinces de l'Autriche, on trouve qu'ils sont entre eux de 3 à 1,

ou plutôt comme 6 à 17. Quant au terme moyen de cette population, il est à-peu-près de 5793 habitans par lieue carrée. Si l'on compare ce rapport avec celui que donne la France, on verra combien l'Autriche est peu favorisée sous ce point de vue. On peut estimer, d'après les bases les plus certaines, qu'il existe en France environ 1094 habitans par lieue carrée : la population des deux empires est donc de 6 à 11, en sorte que la population moyenne de l'Autriche n'est qu'un peu au-dessus de la moitié de celle de la France ; mais elle est distribuée d'une manière beaucoup plus égale dans le premier de ces empires que dans le dernier. Ce qui le prouve, c'est qu'il existe en France des départemens qui n'ont que 421 habitans par lieue carrée, tandis que d'autres, comme ceux de l'Escaut, du Nord et du Lys offrent jusqu'à 3,869, ou 2,786, ou enfin 2,274 habitans dans la même étendue ; il n'en est pas ainsi de l'Autriche. (*) Cet empire au reste se trouve divisé à-peu-près sur les mêmes bases que l'était autrefois la France. La plupart de ses provinces ont un gouverneur et un conseil suprême qui donnent et communiquent leurs ordres aux divers capitaines des cercles chargés de l'administration civile: ceux-ci ont, par cela même, moins de décisions à prendre sur eux. Depuis 1812, les provinces soumises à l'Autriche ont été partagées en dix provinces principales. Chacune de ces divisions est réglée par un gouverneur qui fait sa résidence habituelle dans l'une des villes les plus considérables. Le gouverneur de la Hongrie réside à Bude, et il a une population de plus de sept millions d'habitans à régir, tandis que le gouverneur de la Croatie n'a pas plus de deux cent cinquante mille ames à gouverner. Les chefs de l'administration des provinces exercent donc leur autorité sur une population distribuée d'une manière fort inégale : il paraît même que dans la distribution des provinces de l'Autriche, on n'a pas eu égard à cette base importante qui doit cependant être prise en considération dans toutes les répartitions. Sans comparer la Hongrie aux autres provinces de l'Autriche, parce que ce royaume forme un état à part au milieu de cet empire, on trouvera que certains gouverneurs veillent aux besoins de plus de trois millions d'âmes, tandis que d'autres n'ont pas trois cent mille individus à gouverner. Cette répartition n'a pas été faite d'une manière plus égale dans les divisions secondaires des provinces, c'est-à-dire, dans les cercles ou districts.

(*) M. Marcel n'en donne point d'exemple, comme il le fait pour la France ; mais des précédens détails où il est entré, on peut aisément inférer qu'à l'exception de ce qu'on appelle en Autriche *frontières militaires*, la population y est distribuée d'une manière beaucoup plus proportionnelle à l'étendue des provinces qu'en France.

HISTOIRE.

Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président *Hénault*, *depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*. Nouvelle édition, corrigée d'après le manuscrit de l'auteur, augmentée de notes supplémentaires et d'une notice biographique. Par C. *Walkenaer*, membre de l'Institut. Suivi d'une nouvelle continuation depuis Louis XIV jusqu'à l'année 1820. Tome Ier. in-8. *Amable Coste*. 6 fr.

Tableau synoptique de l'histoire de France et des principaux événemens arrivés en Europe depuis la naissance de Louis XIV

jusqu'à l'époque de la restauration de la monarchie française, pour servir de suite à l'abrégé chronologique du président Hénault. Par M. *Bordes*, chef de bureau aux Archives de l'Université française. Tome 1. 2. 3. in-8. *Dentu*. 24 fr.

Histoire *générale des institutions militaires en France pendant la révolution*; ou *leurs principes, leur influence et leurs résultats*. 2 vol. in-8. *Baudouin frères*. 10 fr.

Précis; ou *Histoire abrégée des guerres de la révolution française, depuis* 1792 *jusqu'en* 1815. Par une Société de militaires, sous la direction de M. *Tissot*, professeur de poésie latine au collége de France, etc. Première et deuxième parties. 2 vol. in-8. *Raymond*. 12 fr.

Dans un premier article nous allons transcrire l'avant-propos placé par l'auteur à la tête de son ouvrage, où il fait connaître dans quel esprit il l'a rédigé. Dans un second article nous ferons quelques observations sur l'éxécution de l'ouvrage.

Article premier.

» Depuis cinq ans on a publié une « foule d'ouvrages militaires; et ce« pendant aucune histoire abrégée des « guerres de la révolution n'a encore « paru. La volumineuse collection des « *Victoires et Conquêtes*, précieuse « sous plus d'un rapport, a le double « inconvénient d'être trop étendue, et « de ne s'adresser qu'à un petit nombre « de lecteurs. Ce recueil de matériaux « n'est ni assez portatif, ni à un prix « assez bas pour devenir en quelque « sorte populaire. Les combinaisons de « la tactique, la plupart du temps « imaginées après coup, y tiennent « d'ailleurs trop de place pour que l'es« prit ne soit pas trop fatigué de cette « surcharge dont la fastidieuse abon« dance n'a pour effet que de ralentir « la narration, et d'éloigner les résul« tats les uns des autres, sans contribuer « à la clarté. Séparés ainsi, les épiso« des semblent, pour ainsi dire, jetés « au hasard; la mémoire par le fil au« quel ils se rattachent, l'attention oc« cupée par les accessoires, refuse de « saisir l'ensemble; l'action dramati« que ne marche plus; l'intérêt est dé« truit (*). Nous avons donc pensé qu'un « *précis* dégagé de tout détail stratégique, « mais dans lequel tous les événemens « de quelque importance seraient « racontés avec exactitude, ne pou« vait manquer de recevoir un accueil « favorable. Etrangers à toute espèce « de haine et de prévention, convain« cus d'ailleurs que le seul moyen de « se maintenir dans une constante im« partialité est d'être scrupuleusement « véridique, nous nous sommes sur« tout appliqués à conserver aux faits « les couleurs qui leur sont propres. « Le tableau que nous avons tracé rap« pelera à nos vieux guerriers les ex« ploits auxquels ils ont pris part. La « génération actuelle y trouvera de « grands et nobles souvenirs, et les « générations futures puiseront, dans « le récit de nos guerres, les exemples

(*) M. Tissot aurait dû, ce semble, excepter de cette censure les relations circonstanciées des événemens de la guerre destinées à l'instruction des militaires qui ne peuvent trouver des leçons utiles que dans des ouvrages de ce genre et non dans un rapide abrégé, tels sont, par exemple, *les Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1814, par M. le comte *Dumas*.

« du dévouement le plus sublime. Les « campagnes de la république prouve « ront de quels prodiges est capable un « peuple généreux, lorsqu'il est en- « flammé par l'amour de la liberté et « de l'indépendance : celles de l'em- « pire montreront la puissance du génie « dirigeant les inspirations de l'enthou- « siasme. Les uns et les autres brillent « de ce patriotisme (*) et de ce cou- « rage qui ne meurent jamais dans le « cœur des Français. Comme toutes « les vicissitudes humaines, l'affligeant « contraste de nos triomphes peut en- « core offrir d'utiles leçons. »

Précis des événemens militaires; ou *Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1814, etc. Par M. le comte *Dumas*. (Voyez pour le développement, du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce Journal.)

Article deuxième. (Premier extrait.)

Dans un premier article, nous avons donné le sommaire des événemens qui ont signalé les campagnes de 1803 et de 1804 : nous allons recueillir en plusieurs articles, quelques-unes des observations de l'auteur les plus remarquables sur ces événemens.

Pendant que vers la fin de l'année 1812, la France consumait envain, sous les tropiques, ses meilleures troupes et les restes de sa marine (**), les peuples se livraient aux illusions de la paix dont ils étaient bien éloignés de goûter les fruits; les gouvernemens auxquels cette paix avait été successivement dictée ou imposée par la nécessité, ne retrouvaient plus les anciennes bases de leur système politique.... Tant d'espérances déçues, tant de passions irritées, tendaient à réagir contre la force des circonstances, et ne pouvaient pas manquer d'enfanter de nouvelles discordes : on vit éclater les premières en Suisse au milieu des cantons démocratiques; et ce n'est pas, observe très-judicieusement l'historien, le soin le moins digne de l'histoire, que de rechercher par quelle bizarre destinée le berceau de la liberté, alors partout opprimée, servit d'asile au parti aristocratique et fut son dernier rempart. Les nouveaux troubles qui éclatèrent en Suisse à cette époque, furent le résultat du choc d'intérêts si divers, que, pour en montrer les causes, l'historien croit nécessaire de rappeler les événemens qui avaient ébranlé jusques dans ses fondemens l'ancienne constitution fédérative. Voici le tableau qu'il en trace.

La Suisse avait joui d'une profonde paix sous ce gouvernement, assemblage de féodalité, d'oligarchie et de démocratie; il convenait à ces contrées dont la population, les mœurs, la religion, le langage ne différaient pas moins que les localités : une longue habitude, la difficulté des communications, l'attachement aux usages, l'esprit de famille plus fort chez les habitans des pays montagneux, avaient isolé leurs intérêts politiques; certains cantons recherchaient la protection de l'Autriche; le plus grand nombre s'at-

(*) Ce patriotisme était dirigé dans l'une et l'autre des deux époques vers un but trompeur, puisqu'il avait pour objet de soutenir d'abord la chimère d'une république, puis la cause d'un usurpateur; mais nos armées n'en ont pas moins déployé un grand courage dans ces deux fausses routes.

(**) L'Historien se réfère ici à l'expédition en Egypte et à ses suites dont la plus fâcheuse fut l'anéantissement de l'ordre de Malte qui emporta l'occupation de l'île de ce nom par l'Angleterre.

tachaient à celle de la France; la combinaison de ces influences, leur complication même, loin de troubler la bonne harmonie, servaient à la maintenir: l'indépendance des cantons resserrait le lien fédéral: auprès de la plus excessive oligarchie, on voyait régner les principes d'une pure démocratie. A *Berne*, à *Fribourg*, des castes privilégiées exerçaient une sorte de monopole politique et commercial. Les familles des chefs-lieux de cantons s'attribuaient, avec les droits de bourgeoisie, toutes les fonctions publiques, et n'admettaient pas les habitans des campagnes au partage de cette propriété héréditaire: ce système introduit du temps de la ligue helvétique, avait été peu à peu converti en loi constitutionnelle, et cette aristocratie était encore plus absolue que celle de la noblesse dont les titres pouvaient être achetés. Au contraire, dans les petits cantons, le peuple exerçait sans intermédiaire, sans aucune délégation, la pleine souveraineté; les affaires publiques étaient traitées et débattues dans des assemblées générales dont le nom est l'expression la plus exacte d'une parfaite égalité entre les citoyens. On regardait comme un phénomène politique cette république fédérative; on admirait l'esprit national qui résultait de cette aggrégation d'élémens hétérogènes, et qui, tirant sa force et sa solidité de la disparate des formes, confondait toutes les théories de l'ordre social. L'Europe était déjà, depuis plusieurs années, dévorée par la guerre de la révolution. tandis que le pacte fédéral des treize cantons restait intact, et semblait être, comme le cahos des Alpes, inébranlable au milieu de l'embrasement: le calme qui regnait dans ses profondes vallées et sur ses lacs, dont les eaux étaient encore *franches d'horreurs*, contrastait avec la subversion générale, et consolait les amis de l'humanité; ils y trouvèrent un asile aussi long-temps que la neutralité des Suisses fut respectée, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les puissances belligérantes eurent intérêt à la violer: le crime de cette agression fut l'ouvrage du directoire de la république française, mais l'histoire ne peut en absoudre les autres puissances belligérantes..... Les garanties physiques et morales furent à jamais renversées dès que les armées françaises pénétrèrent dans une contrée si long-temps le sanctuaire de la paix. Le prestige des barrières naturelles qui les faisait croire inaccessibles s'évanouit, et celui de l'inviolabilité des constitutions fut aussi promptement dissipé. Le délire de l'égalité, la fureur des innovations marchèrent sur les traces des brigades françaises et inondèrent rapidement et subjuguèrent l'Helvétie.

De-là l'insurrection des cantons démocratiques, la guerre civile, la capitulation de Berne, le bombardement de Zurich et tant de fléaux qui ne cessèrent que par l'intervention du premier Consul et par l'acte de médiation qui fut le fruit des conférences tenues à Paris.

Documens historiques sur les derniers événemens arrivés en Sicile. Broch. in-8. *Baudouin frères.* 2 fr.

Ces événemens, dit l'auteur de cette brochure, sont peu connus, ou ne le sont que sur de faux rapports: les divers journaux italiens et français qui en ont parlé, les ont plus ou moins défigurés par esprit de parti. Les uns, partisans du pouvoir absolu, ont accablé de tout le poids de leur indignation un peuple qui osait réclamer des droits qu'il prétendait lui appartenir: les autres, amis de la liberté, voulaient cependant commencer par faire la part aux leurs, et blâmaient les Siciliens d'un affranchissement qui pouvait mettre obstacle à l'affranchissement napolitain. Sans s'arrêter à réfuter les

assertions des deux partis, l'auteur croit utile de rétablir les faits tels qu'ils se sont passés; il ajoute que bien que cette révolution n'ait pas eu les *heureux résultats* qu'en espéraient les Siciliens, il n'est pourtant pas sans intérêt de présenter le tableau fidèle d'un événement qui aura sa place dans l'histoire. L'auteur déclare qu'il ne dira rien qui ne soit extrait textuellement des pièces officielles et des rapports présentés au gouvernement: il nous a paru qu'il a assez exactement rempli cet engagement.

Précis historique des principaux événemens politiques et militaires qui ont amené la révolution d'Espagne. Par M. Louis *Julian*. un fort volume in-8. *Mongie aîné*. 6 fr.—7 fr.

BIOGRAPHIE.

Vie de Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police, depuis son entrée à la Convention nationale jusqu'à sa mort, avec son portrait. 1 vol. in-12. *Germain Mathiot*. 3 fr.

Mémoires historiques et secrets(*) *de l'impératrice Joséphine*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce Journal 1821.)

On s'étonne d'abord que ces mémoires forment deux gros volumes in-8°.; mais l'étonnement cesse quand on considère que l'auteur a rattaché avec assez d'art, si ce n'est pas toujours avec la fidélité historique, à la personne de Joséphine, des événemens dont elle a été le plus souvent simple spectatrice, sans y figurer non-seulement comme personnage principal, mais même comme y influant sous aucun rapport. Au surplus ces mémoires, sans procurer beaucoup d'instruction, offrent le plus souvent beaucoup d'intérêt, et conséquemment se lisent avec plaisir.

Dictionnaire historique abrégé des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; avec des tables chronologiques. Par l'abbé F. X. de *Feller*. Nouvelle édition, augmentée d'articles importans et omis dans les précédentes. Tome Ier. in-8. Lyon. *Rolland et Rusand*.

Le même, nouvelle édition, où *tous les articles sont revus et enrichis d'un grand nombre d'articles nouveaux intercalés par ordre alphabétique, et corrigés sur les observations des meilleurs biographes*. Tome Ier in-8. Paris. *Méquignon fils aîné*. Lyon. *Périsse frères*.

JURISPRUDENCE.

Recueil général des lois et des arrêts en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public. Publié par A. *Syrey*, en 1821. 1er cahier

(*) Il nous a paru que cette double qualification donnée à ces mémoires n'était pas bien exacte: car le récit très-étendu des premiers amours de Joséphine avec Williams K***, du moins dans ses longs développemens, était absolument romanesque et n'offrait rien d'historique. Nous n'avons rien trouvé dans l'ouvrage, à l'exception de ces prétendus amours, qui fût resté secret et qui n'eût reçu une sorte de publicité d'après les rumeurs publiques.

in-4. *rue du Harlay*, n°. 21. Abonnement annuel 21 fr. — 27 fr.

Nouvelle classification de la jurisprudence française. 1 vol. in-8. chez *l'éditeur*, rue St-George, n°. 15, et chez *Delaunay* et *Mongie aîné*. L'ouvrage aura huit volumes. Prix de chaque volume 6 fr. pour ceux qui auront souscrit avant le 5 février. 7 fr. à partir de cette époque.

Science du publiciste; ou *Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions*, avec *des notices des citations, tirées des auteurs les plus célèbres*. Par Alb. *Fritot*, avocat. Tome II et III in-8. à Paris, chez *Bossange père et fils*. à Londres, chez *Martin Bossange*. Prix de chaque volume. 6 fr.—7 fr. 50 cent.

Nous avons annoncé le premier volume lors de sa publication.

Le Droit des gens, etc. Par M. de *Wattel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1821.)

Article deuxième. (Premier extrait.)

Livre II. Des devoirs communs d'une nation envers les autres, ou des effets de l'humanité entre les nations.

Chap. 1er. Des devoirs communs d'une nation envers les autres; ou des offices de l'humanité envers les nations. Fondement des devoirs communs et mutuels des nations. Fondement des devoirs communs et mutuels des nations. Offices d'humanité et leur fondement. Principe général de tous les devoirs mutuels des nations. Devoir d'une nation pour la conservation des autres : elle doit assister un peuple désolé par la famine et par d'autres calamités; contribuer à la perfection des autres, mais non point par force. Du droit de demander les offices d'humanité; du droit de juger si on peut les accorder; une nation ne peut pas contraindre une autre à lui rendre ces offices dont le refus n'est pas une injure. De l'amour mutuel des nations. Chacun doit cultiver l'amitié des autres, se perfectionner en vue de l'utilité des autres et leur donner de bons exemples, prendre soin de leur gloire. La différence des religions ne doit pas empêcher les offices d'humanité. Règle et mesure des offices d'humanité : limitation particulière à l'égard du prince. Aucune nation ne doit léser les cultes. Des offenses. Mauvaise coutume des anciens.

Chap. II. Du commerce mutuel des nations. Obligation générale des nations de commercer ensemble. Elles doivent favoriser le commerce. De la liberté du commerce. Du droit de commercer qui appartient aux nations : c'est à chacune de juger si elle est dans le cas d'exercer le commerce. Nécessité des traités de commerce ; règle générale sur ces traités; devoirs des nations qui font ces traités. Traités perpétuels, ou à temps, ou renouvelés à volonté. On ne peut rien accorder à un tiers contre la teneur d'un traité. Comment il est permis de s'ôter par un traité la liberté de commercer avec d'autres peuples. Une nation peut restreindre son commerce en faveur d'une autre; elle peut s'approprier un commerce. Des consuls.

Chap. 3e. De la dignité et de l'égalité des nations. Des titres. De la dignité des nations ou états souverains.

De leur égalité. De la préséance. La forme de gouverner n'y fait rien. Un état doit garder son rang, malgré son changement dans la forme de son gouvernement: il faut observer à cet égard les traités et l'usage établi. Du nom et des honneurs attribués par la nation à son conducteur. Le souverain peut-il s'attribuer le titre et les honneurs qu'il veut? Du droit des nations à cet égard; de leur devoir. Comment on peut s'attribuer les titres et les honneurs. On doit se conformer à l'usage général. Des égards mutuels que les souverains se doivent. Comment un souverain doit maintenir sa dignité.

Chap. 4e. Du droit de sûreté et des effets de la souveraineté et de l'indépendance des nations. Du droit de sûreté; il produit le droit de résister, et celui de poursuivre la réparation et le droit de punir. Droit de tous les peuples contre une nation malfaisante. Aucune nation n'est en droit de se mêler du gouvernement de l'autre. Comment il est permis d'entrer dans la querelle d'un souverain avec son peuple. Droit de ne pas souffrir que des puissances étrangères se mêlent des affaires de ce gouvernement: de ces mêmes droits à l'égard de la religion. Des offices d'humanité en cette matière, des missionnaires: circonspection dont on doit user. Ce que peut faire leur souverain en faveur de ceux qui professent la religion dans un autre état.

Chap. 5e. De l'observation de la justice entre les nations. Nécessité de l'observation de la justice dans la société humaine. Obligation de toutes les nations de cultiver et d'observer la justice. Droit de ne pas souffrir l'injustice: ce droit est parfait; il produit 1°. le droit de défense. 2°. Celui de se faire justice. Droit de punir un état injuste. Droit de toutes les nations contre celle qui méprise ouvertement la justice.

Chap. 6e. De la part que la nation peut avoir aux actions de ses citoyens. Le souverain doit venger les injures de l'état et protéger les citoyens. On ne doit point souffrir que les sujets offensent les autres nations ou leurs citoyens. On ne peut pas imputer à la nation les actions des particuliers, à moins qu'elle ne les approuve ou qu'elle ne les justifie. Conduite que doit tenir l'offensé. Devoir du souverain de l'agresseur: s'il refuse la justice, il prend part à la faute et à l'offense. Autre cas où la nation est tenue des faits des citoyens.

Chap. 7e. Des effets du domaine entre les nations. Effet général du domaine. De ce qui est compris dans le domaine d'une nation. Les biens des citoyens sont des biens de la nation, à l'égard des nations étrangères: conséquence de ce principe. Connexion du domaine de la nation avec l'empire. Jurisdiction. Effets de la jurisdiction pour les pays étrangers. Des lieux déserts et incultes: devoirs de la nation à cet égard. Du droit d'occuper les choses qui n'appartiennent à personne. Droits accordés à une autre nation. Il n'est pas permis de chasser une nation du pays qu'elle habite, ni d'étendre par la violence les bornes de son empire. Il faut délimiter soigneusement les territoires. De la violation du territoire. De la défense d'entrer dans le territoire. D'une terre occupée en même-temps par plusieurs nations. D'une terre occupée par un particulier. Familles indépendantes dans un pays. Occupations de certains lieux seulement, ou de certains droits dans un pays vacant.

VOYAGES.

Journal des voyages, découvertes et navigations modernes; ou Archives géographiques du dix-neuvième siècle, contenant etc. suivi *d'une gazette géographique, renfermant un choix de nouvelles géo-*

graphique renfermant un choix de nouvelles géographiques et nautiques, les entreprises intéressantes, des extraits de la correspondance des voyages, des annonces, etc. Par une société de géographes et de voyageurs français et étrangers, publiée par M. J. J. *Verneur*, chef de bureau à la classification des lois à la préfecture de la Seine. 1 à 27 cahiers in-8. avec cartes. — Janvier 1821. Il paraît de cet ouvrage un cahier chaque mois, chez *Colnet*. Prix pour l'année 30 fr. pour six mois 16 fr.

Voyage au Brésil dans les années 1817, 1818 *et* 1819. Par S. A. *Maximilien, prince de Neuwied*; traduit de l'anglais par J. B. B. *Eyriès* : ouvrage enrichi d'un atlas composé de 41 planches et cartes. Tome Ier. 1 vol. in-8. avec trois cartes et onze planches. *Arthus Bertrand*. Il y aura trois livraisons, chacune du prix de 26 fr. sur papier ordinaire. 45 fr. sur papier vélin.

Voyage pittoresque autour du monde, etc. Par M. *Louis Choris*, etc. 5e et 6e livraisons. (Voyez pour le développement du titre, les adresses et le prix le deuxième cahier de ce Journal 1821.)

ÉCONOMIE POLITIQUE.

La Chambre de 1820; ou *la Monarchie sauvée : galerie politique des* 422 *députés qui siégent dans la présente session; renfermant des détails sur leur conduite, sur les preuves du dévouement qu'ils ont données au Roi et sur la carrière qu'ils ont suivie*. Par un *royaliste*. 1 vol. in-8. *Le Normant*.

Des compensations et de la justice politique. Par F. *Guizot*. Broch. in-8. *Ladvocat*. 3 fr.

Du Congrès de Troppau; ou *Examen des prétentions de la monarchie constitutionnelle de Naples*. Par M. *Bignon*. Deuxième édition revue et augmentée. 1 vol. in-8. *Delaunay*. *Brissot-Thivars*.

Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne, ouvrage attribué au professeur *Fischer*, et saisi au-delà du Rhin. *Traduction nouvelle*; avec des notes et remarques par MM. *Bignon*, *de Pradt*, *Regnault-Warin*, *Scheffer*, *Thévenin*. 1 vol. in-8. *Correard*.

De la Régénération nationale en France, en Angleterre et en Espagne. Par M. F. et G. *Mazure*, inspecteur général des études. Broch. in-8. *Veuve Agasse*. 1 fr. 50 c.

De l'organisation municipale en France. Par MM. *Lanjuinais* et *Kératry*. 1 vol. in-8. *Maradan*.

Histoire de l'administration des travaux publics, etc. Par M. le baron *Dupin*, conseiller, maître en la Cour des comptes. 1 vol. in-8. *Eymery*. 6 fr.

Essai sur la constitution pratique et le parlement d'Angleterre, etc. Par Amédée R***. (Voyez

pour le développement du titre, et l'adresse le dixième cahier de ce Journal 1821.)

Quelque soit le mérite de l'ouvrage de *Delolme* sur la constitution anglaise, il ne faut pas croire qu'il soit inutile d'écrire sur cette même constitution. Comme elle ne s'est véritablement formée que d'après une foule de statuts du Parlement qui ont successivement paru sous plusieurs règnes, elle reçoit encore aujourd'hui de nouveaux développemens qu'il est très-intéressant de connaître. L'auteur de l'ouvrage sur lequel nous revenons, en traitant des principaux élémens de cette constitution, a noté tout ce qui paraît s'y être introduit. A la suite d'une préface très-judicieuse vient une dissertation sur la France et les Français, comparés à l'Angleterre et aux Anglais, il y fait succéder un chapitre fort piquant sur les voyageurs anglais. Ce n'est qu'après ces préliminaires qu'il arrive à la constitution anglaise et aux objets qui y sont essentiellement relatifs: il y traite des objets suivans: Du souverain. — De la chambre des pairs et de l'aristocratie. — Des élections. — De la chambre des communes et des partis. — De la législation anglaise. — De quelques privilèges et usages des parlemens. — De l'éloquence parlementaire. — Des assemblées populaires. Le dernier chapitre de l'ouvrage a pour objet de réfuter quelques calomnies récemment publiées contre la nation française. L'auteur y a joint un appendice qui contient: 1°. Un catalogue de quelques ouvrages publiés en Angleterre sur la France et les Français. 2°. Un extrait de l'acte d'*habeas corpus*. 3°. Le tableau du patronage électoral des pairs de la Grande-Bretagne. 4°. Le tableau du patronage électoral de divers gentilshommes et propriétaires. 5°. Le patronage électoral du gouvernement. 6°. Le jugement d'une cause très-remarquable, et enfin quelques notes sur divers combats maritimes.

L'auteur nous apprend ce qui l'a déterminé à rédiger et à publier son ouvrage: il s'y est proposé de réfuter ses affections mensongères qui se trouvent dans une diatribe qui a paru en Angleterre dans la *Revue de trimestre* et dont l'auteur est un sieur *Southey*. Cet écrit renferme un éloge exagéré du caractère anglais et une dépréciation qui ne l'est pas moins du caractère français. Dans cette discussion, l'auteur était si sûre de ses avantages qu'il n'a pas hésité un moment à donner lui-même une traduction fidèle de l'ouvrage anglais.

Principes d'économie politique, etc. Par M. T. R. *Malthus*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)

Ce sont les Anglais qui les premiers ont ouvert la carrière des importantes discussions sur l'économie politique. *Adam Smith*, dans son immortel ouvrage l'a parcourue d'abord avec un succès éclatant, mais il ne l'a pas néanmoins fermée. Deux de ses compatriotes, *Stewart* et Lord *Landerdale* l'ont enrichie d'un grand nombre d'observations importantes. Un Français, M. *Say*, est entré à son tour dans la lice en publiant son excellent traité de l'économie politique, qu'il a singulièrement perfectionné en le refondant presque entièrement dans la seconde édition qu'il en a donnée: son ouvrage surtout se distingue par la lumineuse méthode qu'il y a portée et qui manquait absolument dans les trois ouvrages anglais. L'ouvrage de M. *Ricardo* publié en anglais et traduit en Français par M. *Constancio*, présentait sur les points en discussion des difficultés qui demandaient des éclaircissemens, lesquels nous ont été donnés par M. *Say* dans son ouvrage ci dessus cité: M. *Sismondi*, dans ses excellens *Elémens d'économie politique*, a dis-

cuté aussi plusieurs des principales doctrines de M. Ricardo; aucun écrivain ne l'a fait avec plus de succès que M. *Malthus* dans ses principes d'économie politique; mais celui si avantageusement connu par son traité de la population et qui ne le sera pas moins par son nouvel ouvrage, ni aucun autre écrivain n'a tenté de nous expliquer comment il se fait que la Grande Bretagne, après une suite non interrompue de succès en tout genre, et se vantant de posséder plus de capitaux et d'industrie à elle seule que plusieurs des principales nations de l'Europe réunies, ne peut pas trouver les moyens de nourrir la totalité d'une population de onze millions seulement d'habitans. Quoique M. Malthus n'ait pas pu résoudre ce problème, son ouvrage n'en renferme pas moins d'excellentes vues et même plusieurs qui nous ont paru neuves sur une matière qui semblait avoir été épuisée dans les ouvrages de tant d'écrivains distingués, on pourra le présumer par le simple sommaire que nous donnerons en deux articles, des sujets qu'il a traités.

Article premier.

Chap. Ier. Des définitions de la richesse. — Du travail productif et du travail inproductif.

Chap. 2e. De la nature et des mesures de la valeur. Section Iere. 1. Différentes espèces de valeur. 2. De la demande, de l'offre et de la manière dont elles influent sur la valeur d'échange. 3. De l'influence des frais de production sur la valeur d'échange. 4. Du travail qu'une chose coûte, considéré comme mesure de la valeur d'échange. 5. De la monnaie, quand ses frais de production sont uniformes, considérée comme mesure de la valeur 6. Du travail qu'un produit peut payer, considéré comme mesure de la valeur d'échange. 7. D'un terme moyen entre le blé et le travail considéré comme mesure de la valeur réelle d'échange.

Chap. 3e. Du fermage. 1. De la nature et des causes du fermage. 2. De la nécessité de séparer le fermage des produits du cultivateur et des salaires du laboureur. 3. Des causes qui, dans le progrès ordinaire de la société, tendent à faire hausser le fermage. 4. Des causes qui tendent à faire baisser le fermage. 5. De la manière dont la quantité positive des produits obtenus de la terre dépend du fermage et du prix existans 6. De la liaison qui existe entre une richesse comparative et le haut prix comparatif des produits immédiats du sol. 7. Des causes qui peuvent induire en erreur le propriétaire lorsqu'il donne ses terres à bail, au détriment de lui même et du pays. 8. De la liaison intime et nécessaire qui existe entre les intérêts des propriétaires fonciers et l'intérêt de l'état, dans les pays qui importent du blé. 9. De la liaison intime et nécessaire qui existe entre les intérêts des propriétaires fonciers et ceux de l'état dans un pays qui nourrit sa population. 10. Observations générales sur l'excédent du produit de la terre.

Chap. 4e. Des salaires des ouvriers. 1. Comment les salaires des ouvriers dépendent de l'offre et de la demande. 2. Des causes principales qui influent sur les habitudes des classes ouvrières. 3. Des causes principales qui influent sur la demande des bras et sur l'accroissement de la population. 4. De l'effet de la baisse dans la valeur de la monnaie produit sur la demande des bras et sur la condition du journalier. 5. Des conclusions que l'on doit tirer du précédent aperçu des prix du blé et du travail pendant les cinq derniers siècles.

Chap. 5e. Des profits du capital. 1. De la manière dont la difficulté croissante de se procurer les moyens de subsistance influe sur les profits. 2. De l'influence qu'exerce sur les profits le

rapport qui existe entre le capital et le nombre de bras. 3. De l'influence pratique des causes qui agissent sur les profits. 4. Remarques sur la théorie de M. Ricardo.

Des Systèmes d'Economie politique, etc. Par M. Ch. *Ganilh*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

Dans les précédens extraits on a pu voir combien il a paru d'ouvrages et de bons ouvrages sur l'économie politique. Mais il nous en manquait un qui nous donnât l'exposé de ces divers systèmes, la valeur comparative de leurs doctrines et l'indication raisonnée de celle qui paraît la plus favorable au progrès de la richesse: c'est ce qu'a entrepris de faire M. Ganilh et ce qu'il a exécuté avec un succès qui a nécessité en peu de temps une seconde édition de son ouvrage. Mais il ne s'y est pas borné à le revoir avec le plus grand soin; il l'a enrichi de nombreuses additions relatives aux controverses qui, depuis la publication de la première édition, s'étaient établies entre MM. *Malthus*, *Buchanan*, *Ricardo* sur les points les plus importans de l'économie politique; et ces additions jettent un nouveau jour sur la matière si importante et si étendue de l'économie politique: c'est ce qu'on pourra facilement inférer du seul sommaire que nous donnerons en plusieurs articles, des grandes questions agitées, des principes lumineux posés dans le cours de son ouvrage divisé en sept livres, et qui sont précédés d'une introduction dont nous croyons devoir avant tout offrir l'analyse: ce sera la matière de l'article premier.

Article premier.

De la richesse; de ses sources; des moyens qui peuvent contribuer à sa progression, à son accroissement et à sa grandeur La diversité des systèmes a produit la superstition et l'incrédulité si funestes à l'économie politique. Rapports nécessaires de l'économie politique avec la science de l'administration et de la législation politique et civile. Des progrès de l'économie politique dépend le perfectionnement de la civilisation. Les sujets traités dans l'introduction sont les suivans.

De la nature de la richesse: Sa définition. La passion que les hommes ont pour la richesse est inhérente à la nature humaine, est le mobile de leur industrie, a été long temps un obstacle à leur bonheur; elle n'avait, dans les siècles de l'antiquité et du moyen âge, d'autre moyen de la satisfaire que par la misère et l'oppression de la partie la plus nombreuse de la population, elle fut la cause de la servitude domestique et de toutes les guerres civiles et étrangères chez les Perses, les Spartiates, les Athéniens, les Carthaginois, les Romains, les peuples du moyen âge et les Arabes: chez les peuples modernes elle s'est dirigée vers le travail, l'industrie et le commerce; Venise, Gênes, Pise, Florence en offrent le premier exemple; il fut imité par la ligue anséatique et les villes d'Espagne, de France et de l'Allemagne, par les Portugais et les Espagnols dans la conquête des deux Indes et par les autres peuples de l'Europe qui ont étendu leur domination sur ces riches climats. La richesse acquise par ces moyens a eu, sur l'existence privée, domestique et sociale des peuples modernes une influence différente de celle qu'avait produite sur les peuples de l'antiquité du moyen âge, la richesse conquise par la guerre. Dans le premier cas, la guerre, en concentrant la richesse dans un petit nombre d'individus, la rendit funeste aux mœurs, aux lois et à l'état. Dans le second cas, l'industrie et le commerce, en la dispersant dans toutes sel classes, et

parmi tous les individus laborieux ont amélioré leur sort, épuré leurs mœurs, facilité et accéléré les progrès de la législation, du gouvernement et de la civilisation.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

L'Anti-Pyrrhonien; ou *Réfutation complète des principes contenus dans le deuxième volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion; principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale, et contraire aux notions de la saine physique, ainsi qu'à l'expérience de l'histoire.* Par M. *Jondot de l'ancienne Société des Observateurs de l'homme.* 1 vol. in-8. *Pillet aîné.* 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Description du Calvaire, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce Journal 1821.)

Article deuxième.

La Chapelle. Institution des dames du Calvaire, lévites de bénédiction dans la croix et des filles de Marie, lévites célestes. Prière au Saint Esprit. Lois pour les dames du Calvaire et les filles de Marie. Lévites célestes. Ordre d'admission pour l'alliance avec Dieu. Lois pour l'administration de la maison de commerce, présidence de l'esprit saint. Ordre d'admission pour l'alliance avec Dieu pour le faire bénir et glorifier dans la maison de commerce de bénédiction. Inscription de la mère qui a représenté toutes les mères à la bénédiction de sa croix. Le temple à la gloire de la croix; tableaux placés sur l'ex-voto. L'autel. Premier carton pour le registre des offrandes pour le temple. Cartons explicatifs pour les registres des dames du Calvaire pour la maison de commerce. Inscription dans la première partie du registre du temple pour les offrandes des dames du Calvaire et des filles de Marie Ouvrages qui doivent expliquer le Calvaire de la prière.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Pensées de Gareis, jeune peintre saxon, etc. 3e et 4e livraisons in-4. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

La troisième livraison contient huit planches lithographiées, dont les deux premières sont au simple trait et les six autres sont ombrées: on y a joint une lettre de M. B. G. chef de bataillon au corps royal d'état-major, adressée à S. M. le roi de Saxe, qui sera placée à la tête de l'ouvrage. La quatrième livraison contient également huit planches lithographiées, toutes huit ombrées. Nous allons extraire de la lettre au roi de Saxe les renseignemens suivans sur le jeune Gareis et sur le mérite de ses ouvrages.

« Ce jeune Saxon avait remporté le « premier prix de peinture à l'Académie de Dresde ; il devait achever ses « études à Rome ; mais avant de s'y « rendre, il obtint la faveur de venir à « Paris visiter les chefs-d'œuvre que « possédoit le Musée. Il vint ; son ca- « ractère le fit aimer ; ses talens al- « laient assurer sa réputation ; mais « Rome et l'Italie l'appelaient : con- « duit par l'étude, il croyait y trouver « la gloire ; un sort bien différent l'y « attendait ; il partit, salua la terre « classique des beaux-arts et mourut. « La funeste destinée de Gareis avait « rempli de tristesse les amis qu'il lais- « sait à Paris : c'est auprès d'eux que « M. B. G. apprécia ses travaux, ses « succès et le malheur de sa perte : il « apprit à connaître ses qualités dans « leur conversation et son mérite dans « ses ouvrages ; il en avait laissé plu- « sieurs entre leurs mains. »

« Le style de ses ouvrages, son ta- « lent naïf, ses compositions remplies « de grâces et l'ingénieuse facilité de « son crayon, tout révélait un peintre « né pour illustrer son école et pour « marquer sa place parmi les plus célè- « bres artistes. Sans doute les traits « fugitifs de son talent, affaiblis peut- « être encore par la lithographie, n'of- « friront qu'une idée bien imparfaite « de son génie, mais il sera facile d'y « retrouver les premiers traits d'un « grand maître. »

Il y aura de cette collection six livraisons dont le prix est de 24 fr., une septième livraison sera donnée gratuitement aux souscripteurs.

Monumens de la Normandie, recueillis, lithographiés et décrits par F. T. *De Jolimont*, etc. (Voyez pour les conditions de la souscription et le prix, page 192 du 6e cahier de notre journal 1820.)

Nous avons annoncé dans ce cahier et dans le troisième cahier du même journal les quatre premières livraisons de cet ouvrage ; nous allons, dans celui-ci, en faire connaître très-rapidement le plan et le mérite.

Plusieurs recueils consacrés aux châteaux et maisons de plaisance élevés sous les règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, donnent quelquefois de ces monumens des plans, des élévations ; mais rarement de ces détails qui rendus avec esprit peuvent seuls donner une juste idée du style, de la décoration de l'édifice et du goût de l'artiste qui en a donné le dessin ; mais il n'en est aucun qui nous ait conservé le souvenir de cette foule de monumens élevés sous nos premiers rois et que les siècles engloutissent peu à peu. Combien depuis vingt ans, n'a-t-on pas vu tomber sous les coups des barbares, de ces édifices antiques, de ces vieux manoirs élevés depuis les règnes de saint Louis et de ses successeurs jusqu'à cette époque mémorable où François I et Henri II firent prendre à l'art un essor nouveau et produire des monumens qui feraient à jamais l'admiration des siècles, si la barbarie, l'ignorance, la cupidité ne conspiraient pas chaque jour à leur ruine. Dans cet état de choses, on doit savoir beaucoup de gré aux artistes laborieux qui consacrent leurs crayons à perpétuer le souvenir de ces monumens.

L'ouvrage de M. de Jolymont consacré aux seuls monumens de la Normandie, est singulièrement remarquable par la manière dont il est traité : il en est peu qui, comme celui-ci, soient entièrement exécutés par la même main, c'est-à-dire dessinés, gravés et décrits par le même artiste et qui par conséquent offrent un ensemble aussi satisfaisant. Rarement le littérateur est artiste et plus rarement encore l'artiste est littérateur. Ici, tout est en harmonie et contribue à l'effet qu'on désirait

produire : les planches sont dessinées avec goût, gravées avec soin ; les dissertations sont rédigées avec une grande intelligence et écrites d'un style pur et élégant. Indépendamment des observations critiques qu'elles offrent sur le caractère de chaque monument qui nous ont paru dictées par un esprit sage et éclairé, on y trouve aussi l'historique de chacun des monumens et de la ville auxquels ils appartiennent, les événemens importans dont ils ont été le théâtre, les personnages remarquables qui y ont figuré. Sous le rapport du dessin et de la gravure, l'ouvrage est également recommandable. M. Jolymont a tiré le plus grand parti du procédé lithographique pour la représentation des monumens dont il a voulu perpétuer le souvenir. Aucun genre de gravure n'était véritablement plus convenable que celui ci pour remplir l'objet qu'on se proposait. La plupart des monumens qui doivent trouver place dans l'ouvrage appartenant à des siècles reculés, il fallait pouvoir leur laisser sur le papier l'aspect vénérable que le temps leur a imprimé ; il fallait aussi que ce recueil, pour être véritablement utile, fut à un prix modéré: ce double but est atteint Chaque estampe offre la véritable physionomie du monument qu'elle représente ; et l'acquisition de l'ensemble de l'ouvrage ne dépassera pas les facultés du plus grand nombre des amateurs et des artistes.

Description historique et critique des statues etc. du Musée royal, par M. le chevalier *Le Noir*, etc. 2e. 3e. 4e et 5e livraisons. (*) (Voyez pour le prix et l'adresse le troisième cahier de notre journal 1820, page 250.)

(*) La première a été annoncée dans le cahier d'août 1820 de notre journal.

En 1814, le Musée royal n'était composé que de quatorze salles contenant deux cent cinquante monumens : aujourd'hui neuf cent cinquante statues, bustes, bas-reliefs et sarcophages décorent vingt-deux salles de ce Musée. Cette grande augmentation de monumens est due à L'amour de S M. Louis XVIII pour les arts ; il a même fait, pour l'honneur national, l'acquisition de beaucoup de chefs-d'œuvres dans le nombre de ceux que voulaient enlever les puissances aliiées lors de leur dernier séjour dans la capitale. Le Roi a encore fait acheter, moyennant une somme considérable, les plus belles statues, les plus beaux bustes et bas reliefs du riche cabinet de M. le comte de Choiseul-Gouffier ; il n'a pas voulu que ces chefs-d'œuvres passassent aux étrangers : il a aussi fait faire en Italie l'acquisition d'un grand nombre de statues et autres monumens. Depuis plusieurs années, des artistes justement célèbres ont gravé particlement les principaux monumens des antiques du Musée royal ; ils en ont fait des recueils de luxe dont le prix est au-dessus des moyens du plus grand nombre d'amateurs, et par conséquent des artistes. On ne saurait trop multiplier les chefs-d'œuvres de l'antiquité pour l'utilité des dessinateurs, des peintres et des graveurs modernes. C'est dans cet esprit qu'on a établi la nouvelle collection que nous annonçons de nouveau, à un prix assez modéré pour mettre toutes les fortunes à portée de se la procurer: on y a adopté l'ordre des monumens qui ornent chaque salle, afin que les amateurs qui visiteront les vingt-deux salles du Musée des antiques, puissent reconnaître l'exactitude des dessins qu'on en a tracé et qui sont tous faits d'après les originaux : ces dessins sont accompagnés d'un texte explicatif et critique et d'une gravure représentant la coupe de chaque salle et les belles peintures en bas-reliefs des plafonds. La rédac-

tion de la description dont il s'agit, pour tout ce qui concerne la partie des arts et de l'antiquité, ne pouvait pas être plus avantageusement confiée qu'à M. le chevalier *Alexandre Lenoir*, à qui l'on doit l'établissement précieux du Musée des monumens français par ordre de siècles, etc. Pour ajouter à l'intérêt des gravures de la collection, indépendamment de la description quant à la partie de l'art, on y a joint l'histoire de chaque personnage qui y figure, soit en buste, ou autrement : la vue des traits d'un homme célèbre fait désirer de connaître les motifs qui lui ont valu l'honneur de la statue : en outre, c'est le meilleur moyen d'étudier le langage de la physionomie.

Cette collection sera suivie d'un volume séparé des monumens qui ont été remis aux puissances alliées.

Les Monumens de la France, etc. Par le comte Alex. *De La Borde*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce journal 1821.)

La onzième livraison de cet ouvrage contient six planches avec le texte explicatif. 1°. L'arc corinthien d'un théâtre antique à Vienne (en Dauphiné) 2°. Plafond d'une des arcades de l'arc de triomphe antique à Reims. 3°. Vue du château de la ville de Chinon. 4°. Plan et détails de l'arc d'Orange. 5°. Portail de la cathédrale de Saint Trophyme à Arles. 6 Fragmens antiques aux Minimes de Saint-Honorat à Arles.

Les plus beaux édifices de la ville de Gênes et de ses environs. 9e. 10e et 11e livraisons grand in-folio. Chez l'*Auteur*, rue de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, et *Treuttel et Würtz*. Prix de chaque livraison 6 fr. sur papier d'Hollande 10 fr.

Trophée des Armées françaises, depuis 1792 *jusqu'en* 1815. 6 vol. in-8. chez *Lefuel*. On souscrit pour cet ouvrage chez *Le Fuel*, éditeur, *Delaunay*, *Cordier*, *Magimel*, *Mongie aîné*. Prix 60 fr.

On a réuni dans ces six volumes toute l'histoire militaire des Français, et ils sont enrichis de soixante vues de nos plus glorieuses batailles. Ces vues dessinées avec une grande vérité et gravées en taille-douce avec un art infini qui, dans une petite dimension, donne néanmoins une idée satisfaisante des événemens qu'elles retracent, ont été prises sur des documens authentiques, et peuvent, par cela même, être considérées comme des tableaux vivans de nos triomphes. A ces vues sont jointes des notices exactes de chaque fait mémorable : à l'exactitude des relations se joint la chaleur du style; et elles sont précédées d'une introduction rédigée par M. Tissot qui, dans un assez petit espace, retrace avec une fidélité scrupuleuse, et tout-à-la-fois avec un vif intérêt toute l'histoire militaire de la France dans le cours de vingt-trois années.

L'éditeur annonce qu'à ces soixante vues il joindra, mais pour ses souscripteurs seulement, dix vues des entrées des Français dans les capitales étrangères.

Croquis de divers portraits de Voltaire dessinés dans le cours de sa vie par Hubert de Genève, et gravés par Villerey. in-4. Chez Remoissenet, marchand d'estampes, quai Malaquais, n°. 9. 16 fr.

Ces portraits au nombre de cinquante-trois, et qui par la réunion du talent du dessinateur et de celui du graveur ont un grand air de vérité,

peuvent donner une idée des diverses affections de Voltaire à différentes époques de sa vie.

Manuel de l'Amateur d'estampes, faisant suite au Manuel du Libraire. Par F. E. *Joubert père*, graveur, ancien membre de l'Athénée des Arts. Tome 1er. 2e et 3e parties. Tome 2e. in-8. (Voyez pour l'adresse et le prix le premier cahier de ce journal 1821.)

Dans ce cahier nous avons sommairement indiqué ce que renferme la première partie du tome premier de cet ouvrage : nous allons rapidement aussi indiquer ce qu'offre aux amateurs la deuxième partie de ce premier tome et ce qui fait l'objet du tome second. Dans ces deux parties on donne, comme dans la première, des notices très-intéressantes sur divers graveurs célèbres et l'indication de leurs œuvres. Dans le tome second, l'on suit la même marche; mais on y ajoute les monogrammes de ceux qui en ont employés.

Histoire d'Espagne, représentée par figures, accompagnée *d'un Précis historique depuis l'invasion des Carthaginois jusqu'à Ferdinand VII en* 1820. Première et deuxième livraisons in-8. chez *l'Auteur*, rue de Tournon, n°. 17.

Portraits des généraux français. 11e et 12e livraisons. Deux cahiers avec huit portraits. *Panckoucke.*

Victoires, Conquêtes, Désastres, Revers des Français depuis 1792 *jusqu'en* 1815. Tome XXI. *Panckoucke.*

Mémoires historiques relatifs à l'élévation de la statue équestre de Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf. 1 vol. in-8. *Le Normant.* 8 fr.—9 fr.

Vues pittoresques et perspectives des salles des monumens français et des principaux ouvrages d'architecture, de sculpture et de peintures qu'elles renferment, gravées au burin par MM. *Réville* et *La Vallée*, d'après les dessins de M. *Vaucelle*, avec un texte explicatif, par M. de *Roquefort.* Quatre livraisons in-folio. chez *Réville*, graveur, quai des Armes, n°. 8.

Elémens de Perspective linéaire et aérienne, etc. Par F. E. V. de *Cinchamp*, peintre. 1 vol. in-8. *Didot père et fils.* 5 fr.

Mœurs et Coutumes des Russes, représentées en 50 *planches lithographiées et coloriées et* 20 *pages de texte in-folio.* Par A. G. H. *Houbignan.* Chez *Delpech* et *Engelmann.* 60 fr.

Histoire universelle depuis la création jusqu'à Charlemagne. Par *Bossuet*, représentée par figures gravées par *David.* Cinquième livraison. Chez l'*Auteur*, rue de Tournon, n°. 17. 5 fr.

Le petit professeur de perspective : Elémens de cette science, démontrés en quinze leçons. 1 vol. in-8. (sans figures) chez *les marchands de nouveautés.*

Musée des Antiques, dessiné et gravé par P. *Bouillon*, peintre,

avec des notes explicatives. 31e livraison grand in-folio. Chez *l'Auteur.* 15 fr.

Nous avons successivement annoncé les livraisons précédentes. La trente et unième contient le commencement du troisième volume. L'auteur promet de fournir dans le trente-deuxième le complément des deux premiers volumes, c'est-à-dire, onze à douze planches gravées et près de quarante pages de texte.

Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne Normandie. Septième livraison avec planches lithographiées. *Gide et Engelmann.* Prix de chaque livraison, 15 fr.

Galerie française ; ou Collection de portraits des hommes célèbres des 17e et 18e siècles. Par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. 7e livraison in-4. *Firmin Didot.*

Choix de vases pittoresques, par le vicomte de *Senones*, membre de l'Institut. 32 livraisons in-folio. *Firmin Didot.* Prix de chaque livraison 15 fr.

POÉSIES. THÉATRE. MUSIQUE. ROMANS.

L'Essai sur l'Homme, de Pope, traduit en vers français par Jacques *Delille*, avec le texte anglais en regard. Suivi *de notes*, *de variantes et de la prière universelle*, traduite en vers français par M. de *Lally-Tolendal.* 1 vol. in-18. *Michaud.* 3 fr. 50 c.

Choix de poésies originales des Troubadours. Par M. *Raynouard.* 4 vol. in-8. *Firmin Didot.* 36 fr.

Essai de poésies morales. Par M. G. P. L. Broch. in-8. *Dondey-Dupré.*

Cent Fables de quatre vers chacune, par C. L. *Mollevault*, membre de l'Institut. 1 vol. in-18. *Arthus Bertrand.* 3 fr.

Études poétiques. Par M. Ch. de *Chenedollé*, auteur du *Génie de l'Homme.* 1 vol. in-8. *Nicolle.* 3 fr.

Poésies diverses. Par Mad. la comtesse *d'Hautpoul.* 1 vol. in-8. *Louis.*

Clovis, tragédie en cinq actes, par M. *Viennet.* *Barba.* 3 fr.

L'Intriguant maladroit, comédie en trois actes, par M. *Picard*, Broch. in-8. *Barba.* 2 fr.

Le Souvenir des Ménestrels. 1 vol. in-18. *au Magasin de musique de la Lyre moderne*, rue Vivienne, n°. 6.

Premier divertissement pour le piano-forte, etc. musique de *Rossini.*

Second divertissement. Idem. *Cotel et Janet.* Prix de chacun 7 fr. 50 c.

La Vierge d'Ardennes, traditions gauloises. Par Mad. Elise *Voyart.* 1 vol. in-8. *Brunot-*

Labbe. Bataille et Bousquet. 6 fr. 50 c.

La Princesse d'Amaefi. Par le comte *Fédor Golowkin.* 1 vol. in-8. avec le portrait de l'auteur. *Chassériau.* 5 fr.

Ces deux romans écrits d'un style poétique auraient eu un succès plus brillant encore que celui qu'ils ont eu, s'ils n'avaient pas eu la redoutable concurrence du *Solitaire* de M. d'*Arlincourt.*

Palmyre et Flaminie; ou *le Secret.* Par Mad. la comtesse *de Genlis.* 2 vol. in-8. *Maradan.* 9 fr.

Ce roman rappelle, par son mérite, les meilleures productions de son auteur : on y trouve une situation absolument neuve, et du plus grand intérêt.

The Monastery, a romance by the author of Waverley (En français) *Le Monastère, roman de l'auteur de Waverley.* 3 vol. in-12. *Glaskin*, rue Vivienne, n°. 10.

Irner, par Lord *Byron*, publié par le traducteur des Oeuvres complètes de Lord Byron. 2 vol. in-12. *Ponthieu.*

Il ne paraît pas bien certain que l'auteur de ce roman soit lord Byron : l'éditeur lui-même ne nous en a point paru bien assuré.

Pauline, ou *les Hazards des Voyages.* 4 vol. in-12. *Maradan.* 10 fr.

Les ruines d'un vieux château de la Haute-Saxe; ou *Gervas et Ferdinand de Mondonedo.* Par Mad. la comtesse de *Malarmé*, née *de Bournon.* 3 vol. in-12. *Cretté.*

Les Duels, Suicides et Amours du bois de Boulogne, par un rôdeur. 2 vol. in-12. *Chez les libraires du Palais-Royal.* 5 fr.

L'Hermite du Mont Saint-Valentin, etc. Par M. de *Tercy.* in-12. *Béchet aîné.* 4 fr.

La Forêt Noire; ou *les Aventures de M. de Ludy.* 4 vol. in-12. *Hubert.*

Histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre. Par l'auteur des *Mémoires d'Olivier Cromwel.* 2 vol. in-12. *Delaunay.*

L'Orphelin de la Westphalie; d'*Auguste La Fontaine.* 2 vol. in-12. *Le Rouge.* 5 fr.

Mademoiselle de Montdidier; ou *la Cour de Louis XI.* Par Mad. *Barthélemy Hadot.* 5 vol. in-12. *Marc.* 12 fr.

Aventuras de Gil Blas de Santillana. nueva edicion corregida. 6 vol. in-8. à Madrid, chez *Ramos*; à Lyon, chez *Cormon* et *Blanc*, et à Paris, chez *Treuttel et Würtz.* 10 fr.

Nueva Coleccion de Piezas en prosa y en versos, etc. (C'est-à-dire) *Nouvelle Collection de Morceaux en prose et en vers, extraits de différens auteurs espagnols.* Par J.

L. B. C. *Seconde édition augmentée.* 2 vol. in-18. à Lyon, chez *Cormon* et *Blanc*. à Paris, chez *Treuttel et Würtz.* Prix 3 fr. 50 cent.

Les principaux auteurs desquels on a fait des extraits pour cette collection sont Cervantes, Solis, Quévedo et autres. L'impression est bien soignée.

ANTIQUITÉS.

Fragmens d'essai sur les hiéroglyphes égyptiens. Par P. Lacour, directeur et professeur de l'école gratuite de dessin de la ville de Bordeaux, correspondant de l'Institut, membre de l'Acad. royale des Sciences de Bordeaux. 1 vol. gr. in-8. de 340 pag. avec l'introduction et 14 grav. au trait et un grand nombre de fig. hiéroglyphiques eu bois. A Bordeaux chez *l'Auteur*, rue de la Huguerie, n. 33, et à Paris, chez *Treuttel et Würtz.* Prix, à Paris, 13 fr. 50 c.

Deux ouvrages seulement sur les hiéroglyphes avaient fixé jusqu'ici l'attention publique. (*) L'un est l'*OEdipus Ægyptiacus* du Père *Kircher* et seul peut-être de ses ouvrages nombreux qui soit recherché et qui mérite de l'être (**); l'autre de Warburton (***) qui forme le quatrième livre de son ouvrage intitulé : *la Mission divine de Moïse* et qui a été extrait et traduit en français par M. *Léonard de Valpennes.*

Ces deux ouvrages ont jeté quelques jours sur les mystérieux hiéroglyphes égyptiens; mais ils sont encore loin de satisfaire pleinement la curiosité scientifique. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a essayé un nouveau système propre à éclaircir d'une manière plus satisfaisante le mystère des hiéroglyphes; mais, comme on l'a toujours remarqué chez les véritables savans, il ne l'a fait qu'avec une grande circonspection.

L'examen de quelques hiéroglyphes égyptiennes avait donné à l'auteur, il y a environ douze ans, l'idée d'analyser la langue hébraïque et de comparer les élémens primitifs de cette langue à ceux des hiéroglyphes composés : cette comparaison lui paraissait propre à expliquer le passage de l'écriture hiéroglyphique à l'écriture alphabétique, ce qui pourrait conduire à l'explication de la plupart des hiéroglyphes. Séduit par l'espoir de retrouver les principes réels de la science étymologique et de la signification des symboles égyptiens, l'auteur confesse qu'il ne considéra pas assez toutes les difficultés du travail qu'il allait entreprendre, et se livra *présomptueusement*, dit-il, (c'est son expression sans doute trop modeste), à ce genre nouveau d'analyse étymo-

(*) On a publié à Paris, en 1802, un *Essai sur les hiéroglyphes*, traduit de l'allemand; mais cet ouvrage n'est pas d'une grande considération.

(**) Cet ouvrage est intitulé : *Œdipus Ægyptiacus, hoc est universalis hieroglyphice veterum doctrinæ, temporum injuria abolitiæ restauratio.* Romæ. 1652—51. 4 vol. in-fol.

(***) Voici le titre de cet ouvrage enrichi de 7 planches en taille-douce : *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens où l'on voit l'origine et les progrès du langage et de l'écriture, l'antiquité des sciences en Egypte et l'origine du culte des animaux,* avec *des Observations sur l'antiquité des hiéroglyphes scientifiques et des remarques sur la chronologie et sur la première écriture des Chinois.* Paris. 1744. Cet ouvrage est devenu très-rare et très-recherché.

logique : il passa en revue tous les mots non-seulement de la langue hébraïque, mais encore, lorsqu'il le fallait, ceux des langues arabe, chaldaïque, syriaque, éthiopienne, chinoise même: enfin il commença un dictionnaire hiéroglyphique hébreu destiné à faciliter l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens: mais, faute de temps, il fut obligé, non sans regret, d'abandonner son projet. Depuis lors, il avait résolu de laisser dans l'oubli toutes ces recherches, s'il n'avait pas vu l'attention de plusieurs savans fixés sur l'Egypte et leurs investigations dirigées vers la science des hiéroglyphes : il a donc cédé trop facilement peut-être (c'est encore sa modeste expression), au désir de faire connaître la marche qu'il se proposait de suivre en publiant ce qu'il appelle des fragmens. Malgré la confiance que lui inspire son système, il ne le présente que comme un moyen conjectural ; il le laisse même dépouillé de tout appareil de citations scientifiques, afin qu'on puisse le juger sur les seules apparences de vérité qu'il peut avoir. Il n'a point cherché dans la langue hébraïque la signification connue ou présumée de certains hiéroglyphes; il a voulu qu'ils se présentassent à lui par la seule analyse du langage ; en sorte que s'il s'est trouvé d'accord avec l'ouvrage qui porte le nom d'Horapollon, avec Clément d'Alexandrie, Diodore de Sicile, ou d'autres auteurs auxquels on doit l'application de quelques symboles, cet accord a dû augmenter sa confiance. *L'Auteur doit le remarquer :* Des rapprochemens d'un genre fort extraordinaire auront quelquefois lieu, dans ses fragmens, entre le culte et les symboles primitifs de l'Egypte et les symboles de la religion catholique : il ne les a pas cherchés, ils se sont offerts à lui, avec un tel air de vérité, qu'il y aurait eu plus que de la faiblesse à les repousser : le lecteur un peu attentif les aurait en bientôt découverts; et alors comment aurait-il interprété son silence ?

Commentaire de S. J. Frontin sur les aquéducs de Rome, traduit, avec le texte en regard; précédé *de notions préliminaires sur les poids, les mesures, les monnaies, la manière de compter des Romains* : suivi de *la description des principaux aquéducs construits jusqu'à nos jours, des lois ou constitutions impériales sur les aquéducs, et d'un précis d'hydraulique*, avec *un atlas de trente planches.* Par *J. Rondelet*, architecte, membre de l'Institut de France. 1 vol. in-4. chez l'*Auteur*, enclos du Panthéon.

La première partie de l'atlas seule paraît : elle contient seulement dix planches grand raisin.

Monumens romains et gothiques de Vienne en France, ancienne et puissante colonie romaine, dessinés et gravés par E. *Rey*, directeur du Musée de Vienne, etc. première partie. *Muséum.* Première et deuxième livraisons, avec quatre planches. Chez l'*Auteur*, boulevard Saint-Martin, n°. 12 et *Treuttel et Wurtz.* Paris, Strasbourg et Londres, *même Maison de commerce.* Prix de chaque livraison 12 fr.

Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente inférieure, etc. (Voyez pour le développement du titre et l'adresse le onzième cahier de notre journal 1820, page 349.)

Cet ouvrage de M. le baron Chau-

druc de Crazannes, inspecteur et conservateur des monumens d'antiquités du département de la Charente-Inférieure et membre de l'Académie royale des belles lettres de la Rochelle, est destiné à faire connaître les antiquités de la ville de Saintes et de son territoire qui sont demeurées inédites jusqu'à ce jour, et à reproduire quelques-uns des monumens des *Santones* déjà décrits, mais qui paraissent susceptibles de nouvelles explications. *Vinet*, *Braunius*, *Zeiller*, *Chatillon*, *Thévet*, *Maichin*, *Blondel*, *Montfaucon*, *Mahudel*, *Caylus*, *La Sauvagère*, *Dulaure*, *Bourignon*, et en dernier lieu, MM. *Millin* et *La Borde* ont donné la description des antiquités de Saintes, dont l'antiquité était connue au moment où ils ont écrit: l'ouvrage de M. le baron de Chaudruc de Crazannes, doit faire suite aux ouvrages de ces savans; et, sous ce point de vue, il ne peut pas être sans intérêt pour les amis des beaux-arts et de l'archéologie: presque tous les monumens dont il y est question ont été découverts sous les yeux de l'auteur qui n'a pas été étranger à leur conservation. La démolition d'une partie des murs de la ville de Saintes en 1815, et les travaux exécutés en 1816 et 1817, pour applanir et niveler, en abaissant le sol de plusieurs toises, des terrains vagues, ayant mis à découvert une partie du sol de la ville romaine de Mediolanum Santonum, offre aux amateurs d'antiquités une mine abondante à exploiter; M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, instruit par le compte particulier que lui en rendit l'auteur, et par des notices que ce dernier inséra dans les Annales encyclopédiques des résultats de ces premières investigations, et désirant qu'une direction utile fut donnée à la suite de ces fouilles, chargea l'auteur de les conduire. Jaloux de répondre à la confiance et à l'attente d'un ministre éclairé et patriote, M. le baron de Crozannes a donné tous ses soins à la continuation de ces travaux intéressans. Dans plusieurs rapports successifs adressés au ministère et à l'académie des inscriptions et belles-lettres, il a rendu compte au gouvernement et à cette compagnie des nouvelles découvertes qui avaient été le fruit de ses recherches, et il a obtenu la formation d'un musée où seraient réunis tous les monumens d'architecture et de sculpture qui pouvaient recevoir cette destination, ainsi que les médailles et autres antiques que la fouille aurait mis au jour. L'ouvrage qu'il a publié, et dans lequel il a refondu ses précédentes notices imprimées, n'est que la réunion de ces divers rapports sur lesquels l'académie, à l'invitation de M. le ministre de l'intérieur, avait bien voulu donner ses observations et faire connaître son opinion, ce qui souvent a mis l'auteur à même de rectifier la sienne. Voici l'aperçu des objets qui forment la matière de l'ouvrage et à la tête desquels est une lettre adresssée à MM. les membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Dissertation sur un Temple de Jupiter des *Santones*. — Description d'un temple antique de construction romaine découvert à Saintes en 1816. — Dissertation sur les bains antiques de Saintes et sur ceux des Romains en général. — Dissertation sur la position de *Novarus*, maison de campagne du consul *Ausonne*, dans le pays des *Santones* et sur la direction de la voie romaine qui conduisait à cette *Villa*. — Sur l'amphithéâtre de Saintes, vulgairement nommé les *Arénes*. — Sur l'arc de triomphe de Saintes. — Description d'un autel antique découvert à Saintes en 1816. — Médailles celtiques ou gauloises et autres appartenant aux Santones, ou trouvées sur leur territoire. — Inscriptions antiques découvertes à Saintes en 1815 et 1816. — Lettre écrite par M. le chevalier Ennius-Quirinus Visconti à l'auteur, sur ces inscrip-

tions. — Explications de quelques monumens encore inédits qui ont été décrits par *La Sauvagère* et *Bourignon*. — Sur quelques monumens, croyances, usages, etc. du pays des *Santones*, attribués aux Celtes. — Appendice de l'Alcia sépulcrale.

L'ouvrage est enrichi de sept planches gravées au trait, accompagnées d'explications très-détaillées des sujets de ces planches.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Oeuvres complètes de l'empereur Julien, traduites *pour la première fois*, du grec en français, accompagnées d'*argumens et de notes*, et précédées d'*un abrégé historique de sa vie*. Par R. *Tourlet*, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, traducteur de *Pindare*, de *Quintus de Smyrne*; l'un des collaborateurs du Moniteur. 3 vol. in-8. Tom. 1 et 2. Chez, *l'Auteur*, Archives du Royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, n°. 12 et *Pilliard frères*. Prix des trois volumes 18 fr., et séparément de chaque vol. 6 fr.

Oeuvres de Fénélon, publiées *d'après les manuscrits originaux et les éditions les plus correctes*. Tom. 1. 2. 3. 4. in-8. Versailles. *Le Bel*.

Oeuvres complètes de Rollin : *nouvelle édition*, accompagnée de *notes sur les principales époques de l'Histoire ancienne et de l'histoire romaine*. Par M. F. *Guyzot*. Tome premier, *Traité des études*. 1 vol. in-8. *Lequien*. 5 fr.

Mes Voyages aux environs de Paris (en prose et en vers). Par *J. Dulort*. 2 volumes in-8. avec une carte, quatre gravures et 28 *fac-simile*.

Cet ouvrage contient un grand nombre de pièces historiques, avec 1[illegible]0 lettres inédites de personnages célèbres.

ÉTUDE DES LANGUES.

Recherches sur les langues tartares, etc. Par M. *Abel Remusat*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le onzième cahier de notre journal, 1820, page 350.)

Article deuxième.

La plupart des idées fausses qu'on s'est formées sur l'état ancien de la Tartarie, dit l'auteur en terminant son discours préliminaire, que son étendue ne nous permet pas d'analyser, viennent de ce qu'on a accordé aux rapports des étrangers plus de confiance que ces rapports n'en méritaient. Excepté les Chinois, chez quel peuple peut-on chercher une connaisssance exacte des révolutions de la Haute-Asie? Les Hindous qui semblent, dans les temps anciens avoir eu beaucoup de part à ce qui se passait au nord-ouest des monts Kimala, n'ont pas conservé de livres historiques, ou du moins les recherches des Européens sont jusqu'à ce moment restées infructueuses. Les Persans qui doivent avoir entretenu autrefois avec les habitans du Touran des relations politiques et

religieuses, en ont presque entièrement perdu le souvenir depuis le renouvellement de leur littérature et l'introduction du musulmanisme dans l'Iran. Les anciens Grecs ne nous ont transmis presque aucun détail sur les rapports que le royaume de la Bactriane dût avoir avec les nations scythiques qui finirent par en causer la destruction. Les Grecs de Bysance dont les récits ne commencent qu'après les grandes révolutions de la Tartarie, étaient d'ailleurs dans un trop grand éloignement pour pouvoir en connaître les premières causes. On peut dire la même chose des Russes venus trop tard et restés trop loin pour nous instruire de ce qu'il nous importe le plus d'apprendre. Depuis la conquête de la Sibérie par les Cosaques, il ne s'est plus trouvé en Tartarie que des débris des nations primitives, des vestiges des anciennes émigrations, des traces presque effacées des événemens passés; et pour comble de malheur, des savans sont venus avec des systèmes tous faits pour reconstruire un édifice ruiné : ils ont commenté Aboulohazi, discouru sur le prêtre Iran, le schamanisme, le lamisme, l'origine de l'alphabet, des sciences, des arts, des religions. Sans se douter qu'ils prodiguaient leurs spéculations ingénieuses sur un sujet qui pouvait être traité avec des données positives, et que la lecture des Annales chinoises les eut dispensés d'entasser péniblement des autorités insuffisantes, en mettant à leur disposition la seule autorité qui ait quelque poids dans cette matière. C'est aussi la seule chose qui ait encouragé M. Abel Remusat dans les recherches qu'il avait entreprises sur les Tartares: il a dû croire qu'en puisant à des sources aussi sûres que peu connues, il pourrait résoudre des questions qui ont paru insolubles. Tel est le motif de la confiance qu'il a accordée aux écrivains chinois, et qui s'est beaucoup fortifiée quand il a été convaincu, par un grand nombre d'exemples, que leur témoignage s'accordait toujours, soit avec les traditions les plus remarquables des Tartares eux-mêmes, soit avec les inductions les plus incontestables qu'on peut former en étudiant les langues de ces derniers, leur grammaire et leur littérature.

Grammaire latine, démonstrative, comparée par analogie avec le français. Par J. N. *Blondin*, secrétaire-interprête à la Bibliothèque du Roi sous S. M. Louis XVI. 1 vol. in-8. chez *l'Auteur*, rue Saint-André-des-Arts, n°. 53, et *Pélicier*. 5 fr.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, séance du 26 août 1820. Broch. in-8. à Bordeaux. *Pinard*, Fossés de l'Intendance, n°. 7. 2 fr.

JOURNAUX.

Journal des Savans. — Cahier de décembre 1820. — Cahiers de janvier, février et mars 1821.

L'Alcyon : études littéraires du cercle académique de Marseille. 1re et 2e livraisons : on s'abonne pour ce journal à Paris, chez *Béchet aîné.* Prix de l'abonnement 30 fr. par an payés d'avance.

Le Déjeûner. Journal des dames, des salons, des spectacles, des modes : on s'abonne pour ce journal chez *Pillet jeune*, rue de la Colombe n° 4. prix de l'abonnement 13 fr. pour trois mois. 26 fr. pour six mois. 52 fr. pour un an.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

CINQUIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoires du Muséum d'histoire naturelle. 3e année, ou 13e des Annales du Muséum. Quatrième cahier in-4. avec huit planches gravées. *Belin.* Le prix de la souscription pour deux volumes composant l'année et paraissant en quatre livraisons est de 60 fr. — 66 fr. papier grand raisin vélin 120 fr.

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales, dessinées d'après des animaux vivans, publiées par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et *Frédéric Cuvier*. — M. le comte de *Lasteyrie*, éditeur. 24e. livraison in-folio avec planches. Chez M. le comte de *Lasteyrie*. Prix 15 fr.

Histoire naturelle des lépidoptères, ou papillons diurnes des environs de Paris. Par M. E. R. *Denonville*, docteur en médecine. Dixième livraison. *Crevot.*

Histoire générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles de celles qui n'existent plus, classées d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles, etc. Oeuvre posthume de M. le baron J. B. L. *D'Audebard de Férussac*, colonel d'artillerie, continuée par M. le baron *D'Audebard de Férussac, son fils.* 9e livraison in-fol. *Arthus Bertrand* et *Treuttel et Würtz*. Prix de chaque livraison in-4. 15 fr. in-folio 30 fr.

Nouveau Recueil de Planches coloriées d'oiseaux, pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de *Buffon*; publié par *Temminck* et *Laugier*. 7e livraison in-4. et in-folio. chez *Dufour* et *Treuttel et Wurtz*. Prix de l'in-4. 9 fr. de l'in-folio 12 fr.

Cette livraison contient les planches 37 à 42.

BOTANIQUE.

Herbier général de l'amateur, contenant *la description*, *l'histoire*, *les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables*. Par *Mordant Delaunay*, continué par M. *Loyseleur de Longchamp*, avec des figures peintes d'après nature par M. P *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. Cinquante-quatrième livraison, avec figures coloriées. Chez *Audot*. 9 fr.

Les Roses, par M. P. *Redouté*. Vingtième livraison in-folio contenant quatre feuilles de texte et quatre planches coloriées. Chez l'*Auteur*, rue de Seine, no. 6, et *Treuttel et Würtz*. 25 fr. gr. in-4. et 50 fr. in-folio.

PHYSIQUE.

Élémens de Statique, suivis d'un Mémoire sur la théorie des mouvemens et des aires: ouvrage adopté pour l'instruction publique. Par L. *Poinsot*, membre de l'Institut. Édition revue, corrigée et augmentée par l'*Auteur*. 1 vol. in-8. avec quatre planches. *Mad. Courcier*. 5 fr.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. HYGIÈNE CHIRURGIE.

Principes de Physiologie pathologique, coordonnés d'après la doctrine de M. *Broussais*. Par J. *Bigin*. 1 vol in-8. *Méquignon Marvis*. 6 fr.

Du Siége et de la nature des maladies. Par M. *Alard*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)

Seconde partie. De l'action des vaisseaux absorbans dans les phénomènes des maladies.

Chapitre Ier. De l'influence des vaisseaux absorbans, cutanés, cellulaires et muqueux dans les phénomènes fébriles. §. 1er. Analyse des phénomènes fébriles se déployant sur l'organe cutané et dans le système cellulaire, 1o. de la fièvre éphémère ou de la fièvre produite par l'excitation morbifique des vaisseaux absorbans artériels du tissu réticulaire; 2o. de la fièvre intermit-

tente ; ou de la fièvre produite par le spasme violent et momentané des vaisseaux absorbans cutanés et cellulaires sous-cutanés; 4° de la fièvre inflammatoire, ou de la fièvre produite par l'excitation morbifique des vaisseaux absorbans, artériels, ou d'exhalation du derme et du tissu cellulaire; 4°. de la fièvre adynamique, ou de la fièvre produite par l'excitation morbifique des vaisseaux absorbans veineux du tissu cellulaire abdominal. §. 2. Analyse des phénomènes fébriles se développant sur les membranes muqueuses et dans le tissu cellulaire sous-muqueux, 1° de la fièvre bilieuse, ou de la fièvre produite par l'excitation morbifique des vaisseaux absorbans du foie et des organes épigastriques; 2°. de la fièvre muqueuse, de la fièvre causée par l'excitation morbifique des vaisseaux absorbans lactés et lymphatiques. §. 3. Analyse des phénomènes de la fièvre, se développant dans le système nerveux. §. 4. Considérations sur la différence des fièvres et des inflammations.

Chapitre II. De l'influence des vaisseaux absorbans dans les maladies contagieuses cutanées. §. 1er. Analyse des phénomènes produits dans les maladies contagieuses cutanées §. 2 Analyse des phénomènes produits dans les maladies contagieuses, muscoso-nerveuses.

Chapitre III. Influence des vaisseaux absorbans dans la production des phénomènes inflammatoires. §. 1er. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans artériels du tissu cellulaire cutané. § 2. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans veineux du tissu cellulaire cutané. §. 3. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans lymphatiques du tissu réticulaire cutané. §. 4 De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans artériels du chorion et du tissu cellulaire sous-cutané. §. 5. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans veineux du chorion et du tissu cellulaire sous-cutané §. 6. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans lymphatiques du chorion et du tissu cellulaire sous-cutané. § 7. Complication des trois modes inflammatoires dans le tissu cutané et le tissu cellulaire §. 8. Rapprochement des phénomènes inflammatoires cutanés, et des phénomènes de même nature qui se fixent sur les autres corps membraneux, §. 9. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans artériels du parenchyme pulmonaire §. 10. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans veineux du parenchyme pulmonaire. §. 11. De l'inflammation dans les vaisseaux absorbans lymphatiques du parenchyme pulmonaire. §. 12. Complications des trois modes inflammatoires dans le parenchyme pulmonaire. §. 13. Rapprochement des phénomènes inflammatoires du parenchyme pulmonaire avec les mêmes phénomènes observés sur les autres parenchymes.

Chapitre IV. De l'influence des vaisseaux absorbans sur les diverses exhalaisons morbifiques. §. 1. Des exhalaisons morbifiques directes ou immédiates, 1°. des hémorragies actives, ou de sang artériel, 2°. des hémorragies passives ou de sang veineux, 3°. des phlegmorragies. §. 2. Des exhalaisons morbifiques indirectes ou médiates; 1°. des flux séreux et des hydropisies; 2°. de la polysarcie et des flux graisseux; 3°. des pneumorragies et de l'empysème. §. 3. Des exhalaisons morbifiques dépravées, 1°. des exhalaisons dépravées primitives, 2°. des exhalaisons secondaires.

Chapitre V. De l'influence du système absorbant dans les maladies du système nerveux.

Chapitre VI. De l'influence du système absorbant dans la propagation des maladies épidémiques et contagieuses.

Chapitre VII. De l'influence de

vaisseaux absorbans dans les médications.

Chapitre VIII. Conclusion et résumé de l'ouvrage.

Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies. Par J. B. *Morgagni*, etc. Tome II. In-8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de notre journal 1821.)

Dans le troisième cahier de notre journal, nous avons donné un aperçu rapide des matières traitées dans le premier volume de l'ouvrage, et qui affectent principalement la tête : nous allons en user de même pour les sujets dont l'auteur traite dans le second volume. Les recherches de l'auteur portent d'abord sur la suite des maladies de la tête : ce sont 1°. l'épilepsie, 2°. les convulsions et les mouvemens convulsifs, 3°. la paralysie, 4°. l'hydrocéphale et les tumeurs aqueuses de l'épine, 5°. le catarrhe et les affections des yeux, 6°. les maladies des oreilles et du nez : puis l'auteur y ajoute quelques mots sur le bégayement. Ces dernières recherches sont très-remarquables : elles prouvent que l'auteur ne se bornait pas aux maladies proprement dites, mais que ces investigations s'étendaient presqu'aux infirmités qui affectent l'espèce humaine, au moment même de sa naissance, telles que le bégayement : ses recherches sur cet objet sont absolument neuves ; et elles annoncent une rare sagacité.

De ces recherches sur les maladies de la tête, l'auteur passe à celles qui concernent les maladies de la poitrine, la partie la plus importante peut-être du corps après la tête. Ces recherches sont l'objet de la deuxième partie du second volume et le commencement du livre second de l'ouvrage : en voici l'aperçu.

Des lésions de la respiration produites principalement par des causes situées hors de la poitrine, mais aussi par des causes placées dans l'intérieur des poumons, surtout par des calculs. — Des lésions de la respiration par des causes situées dans l'intérieur de la poitrine, et d'abord par l'hydropisie de cette cavité. La suite de ces maladies se trouvera dans le troisième volume.

Gymnastique médicale ; ou *Examen appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique.* Par Charles *Londe*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre résident de la Société de médecine pratique et membre honoraire des méthodes d'enseignement de cette ville ; membre correspondant de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, etc., etc. 1 vol. in-8. *Croullebois*. 4 fr.—5 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

De l'abstinence des alimens, ou du jeûne, du carême et du maigre sous le rapport de la santé. 1 vol. in-8. *Guilleminet*. 4 fr. 50 c.

Traité des maladies urinaires. Par M. *Chapart*, professeur aux écoles de chirurgie, chirurgien en chef de l'hospice, au collége de chirurgie de Paris, etc. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de notes et d'un mémoire sur les pierres de la vessie et sur la lithotomie. Par M. E. F. *Pascal*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc. 2 vol. in-8. *Rémond et fils*. 12 fr. —15 fr.

Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux et hospices civils de Paris; ou *Recueil de Mémoires et observations, par les médecins et chirurgiens de ces établissemens.* 1 vol. in-4. avec un cahier in-folio contenant des planches. *Crochard.* 36 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mémoires et observations de médecine et de chirurgie. Par M. *de Casse* fils, docteur en chirurgie. 1 vol. in-8. Toulouse. *Vieusseux.* 2 fr. 50 c.

Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales. Par une Société des médecins les plus distingués. 35e cahier in-8. Chez *Panckoucke.*

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Mémoires sur la conservation des blés. Par M. *d'Artigues*, membre du Conseil général des manufactures, et propriétaire de différentes fabriques, lu à la séance de la Société royale et centrale d'agriculture, le 15 décembre 1819, et imprimé par ses ordres. Broch. in-8. *Mad. Huzard.* 50 cent.

Annales européennes de physique végétale et d'économie publique, rédigées par une société d'auteurs connus par des ouvrages de physique, d'histoire naturelle, et d'économie publique. Tome Ier. Première livraison. 1er avril 1821. in-8. avec frontispice gravé. Chez M. *Rauch*, directeur, place royale, n°. 20, et chez *Eberhard.* Il paraît de ces Annales un cahier tous les mois. Prix pour l'année 30 fr. Pour six mois 16 fr., pour trois mois 8 fr.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Le Vignole des ouvriers; ou Méthode facile pour tracer les cinq ordres d'architecture, donner les proportions convenables aux portes, croisées et arcades de différens genres, aux entablemens et corniches simples en rapport avec la hauteur des bâtimens; à l'usage des appareilleurs, tailleurs de pierres, menuisiers en bâtimens et autres. Composé de 34 planches, où l'on a gravé, à la suite des ordres, plusieurs projets gradués de maisons, plans, façades et coupes, d'après la plus simple jusqu'à celle du particulier le plus aisé, d'après les règles et les principes établis dans le cours de l'ouvrage. Par Charles *Le Normand*, ancien pension-

naire de l'Académie de France à Rome. 1 vol. in-4. Chez l'*Auteur*, place du Parvis de Notre-Dame, n°. 22. 10 fr.

Manuel de l'ingénieur-mécanicien, constructeur de machines à vapeurs. Par Olivier *Evas* (de Philadelphie) traduit de l'anglais par J. *Doolitle*, citoyen des Etats-Unis, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; précédé d'une notice historique sur l'Auteur, et suivi de notes par le traducteur. 1 vol. in-8. avec 7 planches. *Bachelier*. 5 fr.

Collection de machines, instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc., *employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans divers pays de l'Europe.* Par le comte de *Lasteyrie*. Tome 2. Deuxième livraison in 4. avec 10 planches. (Voyez pour l'adresse et le prix de chaque livraison le premier cahier de notre journal 1820.)

COMMERCE.

Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de la France par l'insurrection de l'île de Saint-Domingue : dédié à MM. les anciens colons de Saint-Domingue. Par le docteur *Würtz*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal 1820.)

Le moyen indiqué par l'auteur dans ce mémoire qui a été présenté par lui au roi, à la famille royale et aux ministres, consisterait dans la permission qui serait accordée aux anciens colons de Saint-Domingue, de mettre en culture tous les terreins incultes de la Guyane française qui n'ont aucun propriétaire connu, de leur concéder des terres avec les avantages attachés aux anciennes possessions, et ce en dédommagement des terres qu'ils ont perdues à Saint-Domingue et des longs malheurs qu'ils ont essuyés. Ces anciens colons connaissent parfaitement, et mieux que personne, la manutention et les opérations manufacturières propres à faire réussir, dans la Guyane française, ces précieuses denrées qui avaient élevé la colonie de Saint-Domingue et le commerce de la métropole à un si haut degré de prospérité : la nature du sol à la Guyane, la température de son climat encore plus chaud que celui de Saint-Domingue, favoriseraient singulièrement cette entreprise. On peut le préjuger avec assurance, d'après les cultures déjà introduites et naturalisées dans la Guyane française. La canne à sucre (*), l'indigo, le café, le coton, le cacao, le roucou, le poivre, anciennes productions de Saint-Domingue, et même d'autres productions des Indes orientales dont la culture était inconnue à Saint-Domingue, telles que le girofle, la muscade, la canelle, la vanille ont été naturalisées dans la Guyane française, et y ont parfaitement réussi. Des avantages, on peut dire inestimables, résulteraient d'une culture de ces précieuses denrées, plus généralisée,

(*) Aux vues philantropiques de l'auteur, nous ajouterons que la canne à sucre dont on devrait introduire la culture dans la Guyane, devrait être celle d'*Otahiti* qui donne un sucre plus abondant et d'une meilleure qualité que celui de la canne ordinaire.

plus étendue, et mieux soignée !

La terre de la Guyane française, observe l'auteur, est généralement bonne: c'est un sable noir, facile à labourer, qui a deux pieds de profondeur, au-dessous duquel on trouve une terre rouge, propre à bâtir et à la fabrication des briques, des tuiles et même des belles poteries.

Les terres encore incultes de la Guyane sont en très-grande partie couvertes de bois et de forêts, et quelques contrées sont inondées pendant la saison des pluies : le concours de toutes ces circonstances, ajoute l'auteur, a dû jusqu'ici rendre ce pays très-marécageux et son air malsain ; mais ces inconvéniens disparaîtront aussitôt que, après avoir abattu ou *éclairci considérablement* les bois des forêts (*), on aura aussi desséché les marais par des canaux ou au moins par des rigoles propres à éconduire les eaux.

L'auteur termine son mémoire par un exposé des objections qu'on pourrait peut être faire, dit-il, sur l'établissement de la nouvelle colonie : il les résout assez heureusement ; mais il a omis la principale et qui est devenue très-majeure par la prohibition de la traite des noirs : c'est probablement parce qu'il a jugé que la discussion de cette objection nécessiterait une discussion dont l'étendue excéderait de beaucoup les bornes dans lesquelles il voulait circonscrire son mémoire. Cette objection roule sur la difficulté de trouver un nombre assez considérable de bras pour défricher une si grande étendue de terres et pour leur donner ensuite la culture convenable, lorsqu'il est unanimement reconnu que les Blancs ne peuvent pas résister à la fatigue des travaux qu'exige cette culture, sous un climat aussi brûlant que l'est celui de la Guyane, et qu'ils ne peuvent être exécutés que par les Noirs de l'Afrique dont on ne peut plus aujourd'hui faire la traite. Peut-être parviendrait on, en donnant à ces Africains des garanties bien assurées de la conservation de leur liberté, à les engager à passer dans la nouvelle colonie pour y travailler librement sous la rétribution d'un salaire raisonnable : ce serait là bien assurément un problème extrêmement difficile à résoudre.

(*) On a regretté vivement, lors de l'établissement des colonies, d'avoir inconsidérément abattu presque tous les bois, si nécessaires pour la charpente et pour l'emploi fréquent qu'on en fait dans tous les arts.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Les usages de la sphère et des globes céleste et terrestre, précédés d'un *abrégé des différens systèmes du monde*, etc. quatrième édition. Par M. *De La Marche*, géographe. 1 vol. in-8. chez l'*Auteur*, rue du Jardinet, n°. 15. 4 fr.

Itinéraire descriptif; ou *Description routière*, *géographique*, *historique et pittoresque de la France et de l'Italie*. — Régions du Sud-

Ouest, route de Paris à Nantes. Par *Weisse de Villiers*, inspecteur des postes. 1 vol. in-8. avec une carte. *Potey*. 5 fr.

C'est le douzième volume de la collection : nous en avons annoncé plusieurs.

Tableaux itinéraires ou routiers des distances de Paris aux principales villes de la France et à toutes les capitales de l'Europe, présentant sous le même coup-d'œil, et sous une forme aussi simple que facile toutes les routes principales et secondaires, directes ou indirectes qu'on peut choisir pour arriver à un lieu quelconque, offrant en même temps leurs embranchemens, leurs longueurs relatives, les endroits de relais et leurs distances intermédiaires en lieues de deux mille toises, et donnant à chaque ville une distance comparée de Paris pour toutes les routes qui y conduisent. Par M. *Collin*. Cahier grand in-folio. Chez *l'Auteur* et chez *Treuttel et Würtz*. Prix broché 10 fr. cartonné, dos de mouton 12 fr. dos de maroquin 15 fr.

Ces tableaux sont au nombre de seize.

1°. Carte d'assemblage, destinée à faire l'ensemble et le développement du plan de l'ouvrage ; 2°. explication en quatre langues, dans laquelle se trouve un tableau comparatif et réductif des distances en lieues de douze mille toises à celles qui sont en usage dans les divers états dont les tableaux embrassent l'étendue ; 3°. routes de Paris à Londres ; 4°. de Londres à Edimbourg et à Dublin, pouvant faire suite au précédent ; 5°. de Dublin aux principales villes d'Irlande, faisant suite aux précédens ; 6°. de Paris à Amsterdam ; 7°. de Paris à Stokolm et à Copenhague ; 8°. de Paris à Berlin ; 9°. de Paris à Pétersbourg et à Moscou, faisant suite au précédent ; 10°. de Paris à Vienne (en Autriche) ; 11°. de Vienne, Laybach et Trieste à Constantinople, faisant suite au précédent ; 12°. de Vienne à Pétersbourg, pouvant faire suite à celle de Paris à Vienne ; 13°. de Paris à Naples ; 14°. de Paris à Madrid ; 15°. de Madrid aux principales villes d'Espagne et de Portugal ; 16°. de Paris à Brest, aux Sables d'Olonne, à la Rochelle et à Rochefort.

Cet ouvrage est également utile aux voyageurs, aux négocians, aux géographes : pour le composer, l'auteur a compulsé tous les livres de poste, les itinéraires, les meilleures cartes, et il y a recueilli les documens les plus exacts.

Atlas géographique, historique, politique et administratif de la France. Par A. *Bruë* géographe de S. A. R. Monsieur, et auteur de la collection des cartes encyprotypes des cinq parties du monde. Six livraisons. chez Charles *Simoneau*, graveur et marchand de cartes géographiques, rue de la Paix, n°. 6. Prix de chaque livraison 18 fr., et pour ceux qui on souscrit en payant une livraison d'avance 15 fr.

Cet atlas, qui sera distribué en 12 livraisons de 4 planches, est composé de 48 cartes environ sur lesquelles sont tracées, titrées et enluminées les limites, divisions ecclésiastiques, civiles, militaires, judiciaires et administratives de la France, aux principales époques de son histoire, avant et depuis l'établissement de la monarchie

dans les Gaules jusqu'en 1820. — Il est précédé d'un texte offrant un précis de la géographie historique, politique, etc et d'une analyse raisonnée des cartes, par M. Guadet.

On a dit bien souvent de la géographie qu'elle était un des yeux de l'histoire; si cette proposition est vraie en général, elle s'applique d'une manière plus juste encore à cette branche de la science que les savans ont nommée *Géographie historique* ou *Géographie politique*, et qui consiste dans une espèce d'histoire descriptive d'une nation, qui présente les diverses vicissitudes de son territoire, ses limites, ses divisions administratives aux différentes époques, enfin les changemens amenés par les siècles dans son existence civile et politique.

Traitée sous ce point de vue, la géographie rend en effet bien plus sûre et plus facile l'étude de l'histoire: au moyen des secours qu'elle lui prête, tout se fixe avec ordre: l'histoire a décrit un événement; le géographe fait voir en quelque sorte le lieu qui en fut le théâtre, et, l'un et l'autre s'aidant mutuellement, restent ineffaçablement empreints dans l'esprit du lecteur. Si l'on néglige ces secours, au contraire, la mémoire erre alors confusément dans un chaos de faits et de dates qui ne se rapportent à rien.

S'il est une histoire pour laquelle un secours de cette nature soit nécessaire, c'est sans doute l'histoire de France, si obscure surtout dans les premiers siècles de la monarchie et même pendant tout le moyen âge.

C'est pour porter la lumière dans cette confusion que les auteurs de l'atlas géographique ont dressé, pour suivre les différens âges de notre histoire, une collection de cartes dans lesquelles ils ont représenté le berceau, les progrès, les vicissitudes de la nation, fixé à chaque époque ses limites et ses divisions politiques et administratives, tracé le théâtre des guerres civiles et étrangères mémorables, rappelé enfin tout ce qui mérite de fixer l'attention.

Et, comme cette collection devient d'autant plus nécessaire que l'histoire est plus obscure, on a multiplié les cartes pour les époques marquées par des bouleversemens perpétuels, comme dans les partages opérés sous les deux premières races de nos rois et pendant tout le temps de la durée des grands fiefs. Ainsi ce ne sont point des périodes de temps déterminées qui fixent le nombre des cartes de l'atlas, mais l'importance des événemens — Il est donc souvent arrivé que plusieurs règnes, des siècles même, se sont trouvés compris entre les époques que représentent deux cartes successives, tandis qu'un seul règne a quelquefois nécessité deux ou même un plus grand nombre de cartes.

Les six livraisons que nous annonçons embrassent les temps depuis les Gaulois jusqu'au règne de Charles VIII inclusivement. Voici la liste des cartes qu'elles contiennent.

N°. 1. Empire romain dressé pour indiquer l'origine des divers peuples qui se sont établis dans les Gaules, offrant en même-temps le théâtre des Gaulois en Europe et en Asie.

N°. 2. La Gaule sous les Romains pour servir à la lecture de l'histoire de France avant l'établissement de la monarchie.

N°. 3. La France immédiatement avant le règne de Clovis.

N°. 4. La France à la mort de Clovis, offrant les accroissemens successifs des possessions de ce prince. (481 à 511.)

N°. 5. La France sous les enfans de Clovis, indiquant les limites de chacun

des royaumes qui prirent alors naissance (511.)

N° 6. La France à la mort de Clotaire Ier. (511 à 561.)

N°. 7. La France à la fin de la première race (561—755.)

N° 8. Carte de l'empire de Charlemagne, offrant les pays incorporés à cet empire et les peuples tributaires.

N°. 9. Tableau de l'empire de Charmagne et de son démembrement à la mort de Louis-le Débonnaire. (814—843.)

N°. 10. La France à la fin de la 2e. race. (843 à 987.)

N°, 11. La France au commencement de la 3e. race. (987—996.)

N°. 12. La France à la mort de Philippe Ier. (996—1108.)

N°. 13. Carte pour servir à la lecture de l'histoire des Croisades jusqu'à la fondation du royaume de Jérusalem.

N°. 14. La France à la mort de Louis VII. (1108 à 1180.)

N°. 15 Carte pour servir à la lecture de l'histoire des Croisades, depuis l'envahissement du royaume de Jérusalem jusqu'à la fin des guerres saintes.

N°. 16. La France à la mort de Philippe-Auguste. (1180—1223.)

N°. 17. La France à la fin du règne de St. Louis. (1223—1270.)

N°. 18. La France à la mort de Charles IV. (1270 à 1328.)

N°. 19. La France à la fin du règne de Philippe VI. (1328—1359.)

N°. 20. La France après le traité de Bretigny. (1359—1364.)

N°. 21. La France à la fin du règne de Charles V. (1364—1380.)

N°. 22. La France après la mort de Charles VI. (1380—1422.)

Carte routière de l'Italie, indiquant les divisions politiques des divers Etats. Par A. St. *Bruë. Même adresse* que celle de l'article précédent.

Cette Carte imprimée sur une feuille de colombier, comprend une portion du grand duché de Bade, de la Bavière, de l'Autriche et de la Turquie, depuis le 35e. jusqu'au 48e. degré de latitude septentrionale et du 4e. degré jusqu'au 16e. de la longitude orientale de Paris.

STATISTIQUE.

Description de l'Egypte; ou Recueil des Observations et des Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'Armée française. Seconde édition dédiée au Roi par C. L. F. *Panckoucke.* Cinquième et sixième livraison gr. in-fol. *Panckoucke* et *Treuttel et Würtz.* Prix de chaque livraison de cinq planches 10 fr.

Dans le précédent cahier de notre journal, nous avons annoncé les quatre premières livraisons : c'est au premier cahier de ce même journal qu'il faut recourir pour avoir quelque idée de cette grande entreprise, et pour l'indication des adresses où l'on pourra se procurer l'ouvrage, ainsi que du prix auquel il s'élève pour les souscripteurs.

Lettres sur la Sicile, écrites pendant l'été de 1805. Par le marquis de *Foresta*, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. 2 vol. in-8. *Pillet aîné.* 10 fr.

Coup-d'œil sur Pétersbourg. Par M. J. C. 1 vol. in-8. *Ponthieu.* 6 fr.

Lettres sur quelques cantons de la

Suisse, écrites en 1819. 1 vol. in-8. *Nicole et Mongie aîné*. 7 fr.

Article deuxième. (Troisième extrait.)

La limite des cantons de Fribourg et de Berne est à-peu-près à moitié chemin des deux capitales de ces deux confins. Berne est une ville charmante, moins encore en elle même que par sa situation et les campagnes qui l'environnent. La cité ne consiste presque que dans une seule rue d'une extrême longueur et d'une largeur proportionnée, et à laquelle viennent aboutir quelques rues latérales qui la coupent à angle droit. Des deux côtés règne une file de maisons toutes bâties sur le même plan, élevées sur de larges arcades, et laissant entre elles et la voie publique un espace couvert de portiques, de sorte qu'on peut parcourir la ville entière sans avoir à souffrir du soleil ou de la pluie: cet avantage, observe l'auteur, est racheté par la tristesse qui résulte de l'uniformité d'une pareille construction et de l'aspect lourd et gothique des masses qui la composent. Au milieu des rues règne un canal d'eau vive qui n'est interrompu de distance en distance que par des fontaines qui ne sont pas là un vain et fastueux ornement, mais qui servent véritablement à tous les besoins d'une population nombreuse et contribuent à la salubrité publique: aussi n'existe-t-il nulle part de ville aussi propre que Berne. En général, remarque judicieusement l'auteur, le luxe salutaire des fontaines publiques n'est poussé plus loin et n'exige moins de frais qu'en Suisse: la quantité de sources qui découlent de ses glaciers et de ses montagnes, fournit un moyen naturel de distribuer partout des eaux vives et limpides. Berne possède peu de monumens propres à flatter l'orgueil des citadins, ou à exciter la vaine curiosité des voyageurs. La cathédrale, édifice gothique du douzième siècle, n'offre rien de remarquable que l'austère simplicité qui décore la ville: ses portes seules originairement bâties par le duc de Zeringhen, fondateur de Berne et reconstruites vers le milieu du siècle dernier, sont tout-à-fait dans le goût moderne: tous les autres édifices de Berne portent le caractère de l'utilité publique et d'une simplicité noble et sévère; les bâtimens où sont réunis le musée des arts et celui d'histoire naturelle sont construits avec une grande solidité qui néanmoins n'exclut pas tout-à-fait l'élégance; les ornemens intérieurs surtout attestent un sentiment exquis de propreté et de goût. La bibliothèque n'est pas nombreuse, mais bien choisie: le musée d'histoire naturelle est riche surtout en productions de la Suisse; presque tous les quadrupèdes, ainsi que les minéraux des Alpes y sont réunis; l'auteur estime néanmoins que le musée de Paris possède encore un plus grand nombre de ces merveilles helvétiques; le jardin de botanique formé depuis quelques années seulement par M. Wittenbach, soutiendroit encore moins la comparaison avec le jardin du roi, de Paris. Berne possède une académie qui a reçu au commencement du siècle une organisation plus vaste: l'histoire et le droit public y trouvent un digne interprète dans M. Schœl; les études théologiques y sont cultivées aussi avec succès; les belles-lettres seules ne paraissent pas jouir d'une grande faveur auprès du gouvernement et du peuple de Berne; mais je ne saurais, dit l'auteur, blâmer ces braves républicains de préférer aux fausses lueurs du bel esprit les connaissances propres à éclairer les hommes et à les rendre meilleurs. (*)

(*) Nul doute que cette préférence ne soit bien fondée; mais les Bernois sont-ils excusables de négliger la culture des branches de la littérature et même des beaux-arts, lesquelles ne

Ce qui, à Berne, étonne et charme le plus l'étranger, et ce qui est en même-temps pour le citadin une source de jouissances toujours nouvelles, c'est, dit l'auteur, l'agrément et la magnificence des promenades publiques. Nous laissons au lecteur la satisfaction de lire dans l'ouvrage même la description pleine de charmes qu'en fait l'auteur pour nous arrêter seulement sur celle qu'on appelle le *petit bastion* et qui présente le soir un genre d'intérêt tout particulier. Dans les larges et profonds fossés qui entourent cette éminence, l'état a fait élever différens instrumens propres à exercer les forces et l'agilité des jeunes gens. Là toute la jeunesse bernoise partagée en plusieurs troupes, se livre pendant les dernières heures du jour aux plus bruyans débats et aux exercices les plus salutaires. Ainsi chez ces sages républicains, tout, jusqu'aux jeux de l'enfance, reçoit une direction utile; et l'état a pourvu avec une égale sollicitude aux amusemens de la jeunesse et aux plaisirs de tous les âges. Une seule chose, dans la ville de Berne, a déplu à l'auteur, parce qu'elle lui a semblé faire une disparate choquante au milieu du tableau de la prospérité publique et du bien-être général; ce sont ces troupes de malfaiteurs attelés, hommes et femmes, à un tombereau, enchaînés avec un collier de fer, et occupés du matin au soir à enlever les immondices dans chaque rue. Cet affligeant spectacle de la dégradation humaine, dit-il, flétrit le cœur, surtout au milieu d'un peuple où l'on ne voudrait voir que des images de liberté. N'y aurait il donc pas, ajoute-t-il, aucun moyen de leur faire subir, ailleurs que dans le sein de la capitale, la peine due à leurs délits?

Les environs de Berne offrent quelques objets dignes de l'attention des voyageurs, tels que le célèbre tombeau de madame *Langhans* dont l'auteur donne la description: nous ne nous y arrêterons pas, parce que nous en avons donné dans le temps une description assez étendue dans notre analyse du voyage en Suisse du célèbre M. Coxe. Nous allons passer de suite au tableau que l'auteur trace des divers établissemens d'économie rurale qu'a fondés M. Fellenberg. *Hofwil*, chef-lieu de ces établissemens, ne renferme pas seulement une école de laboureurs; leur fondateur y a réuni toutes les professions dont celle d'agriculteur exige le concours et l'assistance. Les instrumens aratoires dont on s'y sert, et qui sont presque tous de l'invention du fondateur, entre autres un sémoir qui réunit à une foule de propriétés essentielles un mécanisme simple et facile, et à l'aide desquels il exploite ses terres, se fabriquent dans ses propres atteliers. Aussi la population d'Hofwil augmente-t-elle tous les jours; et dans quelques années, l'établissement de M. Fellenberg sera un hameau florissant; une auberge vient d'être bâtie tout auprès, et quoique vaste, elle suffit à peine à recevoir les étrangers qu'attire la réputation de M. Fellenberg. Ainsi l'industrie d'un seul homme a changé la face du pays. Hofwil renferme aussi une école d'humanités instituée sur un plan vaste et méthodique: on y compte actuellement cent pensionnaires presque tous des premières maisons d'Allemagne, de Russie et d'Angleterre. Trente-cinq professeurs sont attachés à cette école qui dans une campagne isolée et sur un sol auparavant inculte, jouit de tous les avantages, de tous les agrémens même auxquels elle n'aurait dû s'attendre que dans une cité opulente. Mais ce qui honore surtout l'humanité et les lumières de M. Fellenberg, c'est une école gratuite d'agriculture où trente orphelins choisis dès l'âge de cinq ans, dans

---

sont rien moins qu'incompatibles avec les connaissances utiles et morales.

la dernière classe du peuple et dans la plus profonde misère, reçoivent une éducation tout à-la-fois élémentaire et pratique propre à en faire des gens honnêtes et d'excellens fermiers. L'assolement quadriennal et d'autres méthodes de M. Fellenberg ont trouvé bien des contradicteurs et peuvent bien, observe l'auteur, être sujets à plus d'un inconvénient, mais la voix de ses critiques a dû se perdre depuis long-temps au milieu des bénédictions du pauvre. Du reste, M. Fellenberg n'a admis ni dans son école d'humanités, ni dans son école d'architecture, le mode d'enseignement mutuel, et quoique doué d'un génie inventif qui lui a fait renouveler presque tout le système de l'économie rurale, il se défend d'être novateur en toute autre chose qu'en agriculture.

Dans le prochain cahier, nous donnerons la suite du troisième extrait de l'article deuxième.

L'Autriche, etc. Par M. *Marcel de Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)

La population de l'Autriche se compose de plusieurs races différentes qui toutes ont des mœurs particulières, et quelques-unes même une langue qui leur est propre. Tous ces peuples sont loin d'avoir un même esprit, ni le même genre d'attachement pour leur patrie; ce qui est une des grandes causes de la faiblesse politique de l'Autriche, faiblesse qui a été sensible dans toutes les guerres d'invasion. Les divers habitans de l'Empire n'ont pas tous le même intérêt, ni la même manière de voir. Les Hongrois, les Tyroliens, les Bohémiens, ces peuples si jaloux de leur indépendance, ne se considèrent point de la même nation que les Autrichiens; la plupart même les regardent comme inférieurs à eux, parce que généralement ils ont plus de vivacité et un caractère plus prononcé. L'esprit d'unité n'y est point, quoiqu'il n'y ait cependant qu'un seul pouvoir. Les principales nations qu'on trouve disséminées sur le vaste territoire de l'Autriche se réduisent aux Allemands, aux Slaves ou Esclavons, et enfin aux Magyares ou Hongrois proprement dits: on y voit encore des Valaques, des Czingares ou Bohémiens, des Grecs et un certain nombre d'Arméniens, de Français et de Wallons; mais ces différentes races ne forment point une partie importante de la population: il est une autre race qui s'est fort étendue dans l'empire, quoiqu'elle y soit étrangère, ainsi que dans différens pays de l'Europe, c'est la race juive très-nombreuse dans la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Gallicie et la Transylvanie; mais en beaucoup plus petit nombre dans la Styrie, la Carinthie et la Basse-Autriche. Il existe jusqu'à 1600 familles de juifs dans la Transylvanie, et les relevés les plus exacts indiquent jusquà trois cents familles dans la seule capitale de l'Autriche. C'est le commerce qui en attire un si grand nombre, nommément en Autriche, sans que le gouvernement néanmoins leur ait accordé des privilèges particuliers: ils y jouissent seulement de la plupart de ces facultés générales dont les gouvernemens civilisés garantissent aux citoyens le libre exercice et qui sont compatibles avec la religion et les mœurs dont la religion et les mœurs sont en opposition avec celles des autres peuples. Les Juifs sont protégés en Autriche dans leurs personnes et leurs biens, autant que les regnicoles et les étrangers: hors le service militaire qu'ils sont peu jaloux de partager, et les places administratives qu'ils ne peuvent pas occuper, ils jouissent des principaux droits des autres citoyens, avec le libre exercice de leur religion; mais en même temps qu'on les a affranchis de la taxe personnelle, sorte de capitation plus

avilissante qu'onéreuse, on a porté des lois sévères contre les monopoles qu'ils exerçaient.

On croit généralement en France que les Allemands composent la plus grande partie de la population de l'Empire d'Autriche; mais il est loin d'en être ainsi : il n'y a même que l'Autriche proprement dite qui soit entièrement peuplée d'Allemands; ils sont également très-répandus dan la Styrie et la Carinthie. On cite en Bohême un cercle, celui d'Ellingen qui en est entièrement peuplé : ils sont peu nombreux dans la Moravie; ils le sont encore moins en Hongrie : on en voit davantage dans la Transylvanie, dans la Galicie, dans la Silésie autrichienne. La plus nombreuse des races qui sont disséminées dans l'empire d'Autriche, est la race slave ou esclavonne : cette race se divise en une infinité de branches dont les unes habitent seulement en Russie et en Pologne et les autres dans les possessions de l'Autriche : on cite parmi ces dernières les Techecks, les Slowaques, les Hannaques, les Polonais, les Windes, les Rasciens, les Croates et les Russes; ces derniers existent en Autriche dans un si petit nombre, que les dénombremens n'en indiquent pas plus de cent familles. La langue bohême usité en Bohême et en Moravie n'est qu'un dialecte de l'esclavon; mais enclavés dans un pays allemand, les Esclavons y ont adopté un alphabet qui diffère peu de celui qu'on voit en usage en Allemagne : ce dialecte au reste est remarquable par sa richesse, la douceur de sa prononciation, ainsi que par la facilité avec laquelle il se prête aux inflexions du chant; il doit sans doute ces avantages à la langue slave elle-même dont les Esclavons font usage; elle est douce, sonore et agréable à l'oreille : parlée par des peuples peu avancés dans les sciences et dans les arts, elle n'en est pas moins parvenue à un assez haut degré de perfection. elle a pris même tous les caractères d'une langue moderne, et peut même tenir un rang distingué parmi celles des nations avancées en civilisation. Les tournures dont elle est susceptible, et les inversions qui lui sont communes avec le grec et l'allemand la rendent aussi expressive qu'énergique : harmonieuse et riche en expressions variées, elle peut rivaliser avec l'italien par sa mélodie et sa douceur, surtout lorsqu'elle est chantée : toutes les inflexions des déclinaisons se font par des voyelles, et cette circonstance est bien favorable à l'harmonie d'une langue. Si l'on considère qu'à cet avantage la langue esclavonne joint celui d'avoir une prosodie bien régulière et de pouvoir mieux que la plupart des langues modernes, affecter les mètres du grec ancien, on doit espérer que si des hommes habiles savent en faire usage, elle nous consolera de la perte de l'usage usuel de la langue d'Homère et de Pindare, tant elle est favorisée par son organisation et son mécanisme. Cette langue au reste est la plus répandue de toutes celles qui se parlent en Europe, à l'exception du français qui, par son universalité, a remplacé le latin : elle s'étend jusques dans la Turquie d'Europe, et est en usage dans la nouvelle Zemble même.

Les Magyares ou Hongrois sont, après les Esclavons et les Allemands, la race la plus étendue dans la monarchie autrichienne : probablement ils tirent leur origine de l'Asie; on peut d'autant plus le présumer, qu'ils conservent des traces des mœurs asiatiques: peu instruits et peu portés vers les arts et le commerce, ils se laissent aller à cette nonchalance, à cette vie apathique dans laquelle les asiatiques placent le bonheur : la Hongrie qu'ils habitent, serait donc un pays fort pauvre, si la fertilité du sol ne leur donnait pas une aisance qu'ils ne doivent pas à leur industrie : c'est surtout en Hongrie qu'il existe un grand nombre d'individus de

cette race : un écrivain le porte jusqu'à 3,340,000 âmes.

Les Valaques paraissent être avec les Esclavons, les plus anciens habitans des pays qu'arrose le Danube : leur nombre, quoique bien inférieur à celui de ces derniers, égale presque celui des Magyares : il est probable qu'ils proviennent d'un mélange d'anciens Daces, de Romains et d'Esclavons ; leur langue se compose en effet d'une quantité d'expressions plus ou moins altérées qui visiblement ont appartenu à ces différens peuples, sans religion, sans arts et presque sans civilisation. Les paysans valaques ne connaissent que les besoins et les plaisirs d'une vie errante : ils sont *en général* méfians, vindicatifs et portés à haïr toutes les autres nations : aussi les Hongrois et les Transylvains les traitent-ils absolument comme des esclaves. Les Valaques, comme les Slaves, multiplient beaucoup ; c'est peut-être sous ce rapport qu'ils paraissent dangereux aux Hongrois, au milieu desquels ils vivent.

Les Czingores, race encore plus nomade, ou plutôt vagabonde, sont très-répandus dans la Bukovine, la Hongrie, la Gallicie, la Transylvanie ; on en compte plus de 60,000 dans cette dernière province ; et sur 70,000 habitans qui formaient la population de la Bukovine, lorsqu'elle fut cédée en 1778 à l'Autriche, il se trouva plus de dix mille Czingares. On leur a donné à tort les noms de Bohémiens et d'Egyptiens, parce qu'on a supposé faussement qu'ils étaient les descendans des anciens vagabonds d'Egypte, chassés au commencement du septième siècle par le sultan Sélim, lorsqu'il eut soumis ce pays ; mais l'opinion la plus probable les fait descendre des Hindous de la classe si méprisée des Parias qui furent chassés de leur pays en 1408 et 1409, lors de la conquête de l'Inde par Timur. On ignore l'époque de leur arrivée en Transylvanie. Malgré les tentatives de Marie Thérèse et de Joseph II pour les habituer à un genre de vie plus sédentaire, à peine est-on parvenu à en fixer quelques-uns dans certains districts de la Transylvanie, où ils s'occupent de la culture des terres. Ces peuples parlent entre eux un idiome particulier ; mais avec les autres peuples, ils se servent de la langue du pays où ils vivent, surtout de celle des Hongrois : ce peuple singulier à tous égards, préfère d'errer de pays en pays, exerçant le métier de ménétriers, et commettant partout des vols et des brigandages. Sans avoir presque aucune idée de musique, ils sont cependant très-habiles à exécuter les chansons et les danses nationales et hongroises. Presque toujours errans et voyageurs, on les voit suivis de leurs femmes et de leurs enfans, la harpe sur le dos et la cythare à la main, en tirer des sons harmonieux, lorsqu'ils prennent quelque repos aux bords des grands chemins, ou lorsqu'arrivés dans un village, ils cherchent à intéresser les paysans ou les voyageurs par le triste spectacle de leur misère. Généralement les Czingares montrent plus d'attachement pour les Hongrois que pour les autres peuples, soit parce que ceux-ci se rapprochent plus de leurs mœurs, soit parce qu'ils en sont plus protégés : du moins les voit-on plus portés pour les Slaves, et ils ne peuvent pas souffrir les Allemands.

Parmi les peuples de l'Autriche, on a vu que l'auteur avait désigné des Français, des Wallons, des Italiens, des Arméniens ; mais les trois premiers y sont en si petit nombre, qu'ils n'ont aucune sorte d'influence sur la population considérée en général. Ceux de ces quatre peuples qui sont le plus nombreux en Autriche sont donc les Arméniens : sortis de l'Asie vers la fin du dix-septième siècle, ils sont venus se fixer dans la Transylvanie, où il en existe aujourd'hui plus de onze cents familles : la plupart habitent les villes

d'Arménienstadt et d'Ebels Falva : la première de ces cités leur doit même son nom. Dans la suite des temps, plusieurs d'entre eux sont venus s'établir dans la Hongrie, où ils n'ont formé de réunion un peu considérable qu'à Neugate, tandis qu'ils vivent isolés dans le reste du royaume, où ils sont en possession de toutes les grandes fermes. La Gallicie en renferme aussi un certain nombre, assez considérable même, pour qu'ils aient un archevêque dans la capitale de cette province, à Lemberg. En parcourant la Gallicie, on n'est pas peu surpris d'y voir tous ces Arméniens dans leur costume oriental, et fiers de la beauté et de l'élégance de leurs vêtemens. Les mêmes causes qui ont amené en Autriche des Arméniens, y ont conduit aussi des Grecs, des Macédoniens, des Albanais : ces différentes nations n'y sont pas du reste en bien grand nombre, et à peine en compte-t-on six cents familles dans la Transylvanie, où cependant il en existe le plus : ces peuples naturellement industrieux, ont été très-utiles à l'Autriche, et la ville de Kronstadt leur doit l'établissement de plusieurs fabriques importantes. C'est seulement dans la Moravie qu'on voit quelques familles de Wallons qui annoncent encore l'époque brillante où l'Autriche régnait à la fois sur l'Allemagne et sur les Espagnes Quant aux Italiens, on n'en voit guère que dans les provinces situées auprès du littoral de l'Adriatique : du reste, leur nombre augmente en raison de la proximité où telle ou telle province se trouve de l'Italie : il en est de même du Tyrol. Ainsi dans le Tyrol allemand, une fois qu'on a passé Brixen, le nombre des Italiens augmente de plus en plus et devient très-considérable vers Trente et surtout à Reverédo.

C'est sur les frontières de la Transylvanie qu'on remarque la plus grande variété parmi les peuples soumis à la domination autrichienne. Ainsi les habitans de la Bukovine ont des mœurs toutes particulières. Vers la fin du troisième siècle, les Turcs ont cédé cette contrée à la maison d'Autriche : elle est montagneuse et couverte de forêts; les habitans s'y livrent à l'éducation du bétail, et surtout à celle des chevaux: en général ils professent la religion grecque ; la pureté de leurs mœurs, leur sobriété ; et la simplicité extrême de leur genre de vie, rappellent jusqu'à un certain point les occupations et les goûts des anciens patriarches ; aussi les voit-on parvenir à un âge très avancé : leur costume se rapproche beaucoup de celui des Turcs, et encore plus de celui des Persans, à cause de leur grand bonnet de peau de mouton noir.

Lettres sur la Corse, etc. Par M. *Simonot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Dans ces Lettres, au nombre de trente-trois et suivies de quarante-deux notes, l'auteur, comme on l'a vu par le titre donné au recueil de ces Lettres, s'est proposé de faire connaître la véritable situation de la Corse et de rectifier les idées de ceux qui jugent cette île d'après un mémoire d'une très-petite étendue (il n'a que soixante-trois pages d'impression), publié par un conseiller de la cour royale de Riom. Il serait impossible de soumettre à une analyse exacte les assertions contenues dans ces Lettres et dans les notes qui sont à la suite, et surtout de vérifier leur exactitude en les rapprochant des assertions toutes contradictoires que renferme le mémoire : il faudrait descendre dans une infinité de détails sans avoir de guide pour se décider d'une manière absolument affirmative. Nous nous bornerons à observer que le mémoire a été rédigé presque en con-

rant d'après un séjour extrêmement court en Corse, par un magistrat attaché à une cour judiciaire, et sous ces deux points de vue étranger à l'administration civile et militaire; qu'en conséquence tout y paraît à peine ébauché; que les Lettres et les notes au contraire sont le résultat d'observations faites en Corse pendant un assez long espace de temps par un écrivain qui par les doubles fonctions qu'il a remplies dans la carrière militaire et dans l'administration civile, a été à portée d'acquérir des notions à peu près certaines sur le pays qu'il avait pour objet de faire connaître. D'après ce rapprochement, nous croyons devoir accorder plus de confiance aux Lettres qu'au Mémoire.

HISTOIRE.

Histoire politique et morale des révolutions de la France, ou Chronologie raisonnée des événemens mémorables depuis 1787 jusqu'à la fin de 1820, époque des conférences de Troppau et de Laybach. Par M. *Bail*, ancien inspecteur des revues. 2 vol. in-8. *Eymery.* 12 fr.

Précis; ou Histoire abrégée des guerres de la révolution française, etc. Par une société de militaires sous la direction de M. *Tissot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Article deuxième et dernier.

Cet ouvrage est divisé en deux parties: la première embrasse les trois premières coalitions contre la France, qui sont distinguées par époques, ainsi qu'il suit: *Première coalition. Campagnes de* 1792, contre les Prussiens, les Autrichiens, les Piémontais, les Anglais, les Hollandais, les Espagnols et les Vendéens. De 1794, contre les mêmes alliés. De 1795, contre les Autrichiens, les Piémontais, les Anglais, les Espagnols et les Vendéens. De 1796, contre les Autrichiens, les Piémontais, les Anglais et Saint-Domingue. De 1798, contre les Anglais, les Turcs, les Napolitains et les Piémontais.

Deuxième coalition. Campagnes de 1799, contre les Anglais, les Turcs, les Napolitains, les Piémontais, les Russes et les Autrichiens. De 1800, contre les Anglais, les Turcs, les Napolitains, les Piémontais et les Autrichiens. (L'année de 1801 n'offre aucunes opérations militaires.) De 1802, contre Saint-Domingue et la Guadeloupe. De 1803, contre les Anglais et Saint-Domingue.

Troisième coalition. Campagne contre les Anglais, les Autrichiens, les Russes, les Suédois et les Napolitains.

Quatrième coalition. Campagnes de 1807, contre les Anglais, les Prussiens, les Suédois, les Russes, les Napolitains et les Portugais. De 1808, contre les Anglais, les Napolitains, les Portugais et les Espagnols. De 1809, contre les Anglais, les Portugais, les Espagnols et les Autrichiens. De 1810, contre les Anglais, les Portugais et les Espagnols. De 1811, contre les Anglais, les Portugais et les Espagnols.

Cinquième coalition. Campagnes de 1812, contre les Anglais, les Portugais, les Espagnols et les Russes. De 1813, contre les Anglais, les Portugais, les Espagnols, les Russes, les Prussiens, les Autrichiens, les Suédois et les confédérés du Rhin. De 1814, contre les mêmes puissances et contre les Napolitains. Enfin de 1815, contre les Anglais, les Prussiens, les Hollandais, les Russes et les Autrichiens.

Il résulte de ce tableau que la France, pendant vingt et une années a eu à lutter successivement et quelquefois même simultanément contre les forces de toutes les puissances de l'Europe, si l'on en excepte un petit nombre d'années, où le chef de son gouvernement avait sû s'aider des forces de quelques-unes de ces puissances.

Précis des Evénemens militaires ; ou Essais historiques sur les campagnes de 1792 à 1814, etc. Par M le comte *Dumas*. Tomes 9 et 10 in-8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxiéme cahier de ce journal.)

Article deuxième. (Deuxième extrait.)

En mettant sous les yeux de ses lecteurs, avec la plus scrupuleuse impartialité, les principaux traits de la guerre civile qui s'était élevée en Suisse, l'historien s'est attaché à faire connaître l'esprit et les intérêts des deux partis, les causes secrètes de leur opposition et l'impossibilité de leur rapprochement spontané ; il n'a pas dissimulé que l'invasion à main armée du gouvernement français fut une violation manifeste de l'indépendance garantie par le traité de Lunéville ; mais avant de terminer le récit des événemens qui cellèrent le tombeau de la liberté des Suisses, il a cru devoir faire quelques observations générales ; elles confirment ce qu'il avait dit ailleurs sur les systèmes d'équilibre et sur la nullité des garanties politiques ; on pourra aussi y trouver des motifs de justifier ou au moins d'excuser la détermination du premier Consul qui fut l'un des prétextes allégués par les Anglais pour le renouvellement de la guerre.

Les publicistes, continue l'historien, ont ainsi défini le droit des gens ou le droit public général : *une sorte de convention tacite entre les nations policées d'observer, soit en état de paix, soit en état de guerre, certaines règles d'humanité, de justice, de bonne foi, même de bienséance :* ce droit prend sa source dans le droit naturel ; il est, par sa nature, aussi invariable que celui-ci. Montesquieu a dit : *Il y a une raison primitive, et les lois sont les rapports qui se retrouvent entre elles et les différens états, et les rapports de ses divers états entre eux :* De cette belle définition, il a tiré cette conséquence si consolante, *que la paix est la première loi naturelle. Le droit des gens,* dit-il encore, *est fondé sur ce principe, que les diverses nations doivent se faire pendant la paix autant de bien, et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs intérêts.* Ce droit des gens se forma, dit-on, dans notre Europe moderne, par la tradition des Romains et par celle des lois germaniques. Il suivit les progrès de la civilisation : dépouillé de la rouille des temps barbares, il acquit, aux beaux jours de la chevalerie, au milieu de la violence du régime féodal, toute la force des principes religieux ; il supplée les lois positives, il devint une sorte de législation générale à laquelle toutes les souverainetés se soumirent. Dans les quinzième et seizième siècles, de grands publicistes, Grotius, et après lui Puffendorf, rendirent un service éminent à l'humanité, en fixant les principes du droit des gens par ceux de la loi naturelle ; ils en firent un corps de doctrine ; et l'on dût sans doute à l'influence de leurs nobles enseignemens, l'esprit de justice et de modération qui pénétrant peu-à-peu dans les conseils des souverains, amena le congrès et la paix de *Munster*. Cette mémorable transaction, la plus générale et la plus équitable qui ait jamais balancé tant d'intérêts divers, et les ait fait concourir sous la réciprocité des garanties à l'intérêt commun de la conservation de la paix, fut à la vérité pendant près de deux siècles le

fondement du droit public de l'Europe (*). Mais l'autorité de ce code politique fut une trop faible digue contre l'ambition des puissances qui tendaient à s'aggrandir : les plus fortes surent trouver dans ce mémorable contrat des clauses propres à pallier leurs usurpations, les plus faibles l'invoquèrent vainement. Sans s'arrêter aux nombreux exemples qu'il a rappelés ailleurs, l'historien observe seulement que vers la fin du dix huitième siècle, avant l'explosion de la révolution, les droits des nations furent totalement méconnus par les mêmes puissances qui depuis ont prétendu les faire revivre : non, dit-il, avec une sorte d'indignation, il n'y a plus de droit public en Europe, depuis le partage de la Pologne. L'injuste aggression d'une puissance contre une autre ; l'invasion de la Silésie par le grand Frédéric, celle du territoire des Suisses par le directoire de la république française; le détrônement des princes indiens par les Anglais, sont des violences manifestes à l'ordre social; mais dans ces abus de la force et du droit de la guerre, le principe du droit des gens auquel le conquérant porte atteinte est pourtant conservé, car il lui rend hommage par les prétextes même plus ou moins spécieux dont il couvre son aggression. Il n'en est pas de même quand cette violation du droit naturel et du droit des gens, quand la ventilation d'un corps de nation, le partage de son territoire, la distribution des âmes, l'attribution des droits de souveraineté sont, au sein de la paix, froidement résolu dans un congrès de puissances qui n'ont d'autre titre de possession à faire valoir sur un pays que celui de la force et de leur propre convenance : alors toutes les idées du juste et de l'injuste se confondent, et l'état social n'a plus de solidité. Tel a été le coup funeste porté par le partage de la Pologne à l'association des états de l'Europe: toutes les garanties mutuelles ont été infirmées, la base sur laquelle elle reposaient a été détruite : il faut pour la reproduire, qu'il naisse d'un nouvel ordre de choses, de l'essence et des formes des gouvernemens, d'autres et de plus solides principes de droit public. Faut-il s'étonner si depuis ce grand naufrage, l'ambition et la cupidité n'ont plus connu de frein, si chaque gouvernement a voulu tout ce qu'il pouvait; et faut-il attribuer à des causes secondaires la désorganisation générale? De si hauts exemples ne restèrent pas sans imitateurs, et les peuples aussi ne restèrent point spectateurs impassibles de l'asservissement des Polonais : les derniers soupirs de leur liberté expirante retentirent dans tout l'univers habité ; un demi siècle n'a point affaibli ces impressions, tant que durera leur existence politique, les nations du vieux continent redouteront comme le dernier des malheurs, d'avoir à subir le sort de la Pologne, et se tiendront en garde contre ces grands attentats. La raison publique, non plus cet être fantastique, auquel de vils demagogues vouèrent un culte idolâtre, mais la saine raison guidée par l'équité naturelle a fait de tels progrès parmi les hommes, que les gouvernemens monarchiques sont insensiblement conduits à chercher dans ce sentiment universel le plus noble appui de leur pouvoir légal.

(*) Nous croyons devoir ajouter aux excellens principes rappelés par l'historien, que ces principes quoique développés avec autant de clarté que de profondeur par les deux célèbres publicistes, n'auraient jamais prévalu ni amené les négociations de Munster et d'Osnabruck qui préparèrent les traités de Westphalie, si les victoires de Gustave-Adolphe n'avaient abattu le redoutable colosse de la puissance autrichienne qui pesait sur toute l'Europe et ne permettait pas aux principes du droit des gens d'y pénétrer.

Histoire de la Secte des Amis, etc. Par Mad. *Adèle du Thon*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)

Article deuxième.

Madame de Fry obtint que les enfans fussent réunis dans l'école qui s'établit dans la prison même, et qu'on s'occupât de leur instruction religieuse. Les prisonnières, malgré leurs vices et leurs désordres, saisirent avec joie la pensée d'améliorer le sort de leurs enfans. En rendant ces femmes au premier sentiment de la nature, l'amour maternel, c'était déjà avoir beaucoup fait. Une femme qu'on nomme la matrone, eut la direction des prisonnières sous la surveillance des dames de la société des amies qui composent le comité de Newgate. Quand madame de Fry eut rédigé une règle de conduite pour les prisonnières, un jour fut fixé, et le lord maire et l'un des aldermans étant présens à Newgate, madame de Fry lut à haute voix chaque article, en demandant aux prisonnières si elles les adoptaient; elles devaient alors lever la main en signe d'approbation. La constitution de madame de Fry fut reçue à l'unanimité, tant étaient vrais le respect et la confiance qu'elle inspirait. Grace à sa pieuse persévérance, aux années qu'elle y a consacrées, la prison de Newgate a changé d'aspect, l'influence de la vertu a adouci l'horreur du vice; Newgate est devenue l'asile du repentir. Les vendredis sont les jours publics où l'on peut visiter la prison · on entend madame de Fry lire la Bible aux prisonnières et souvent leur en expliquer les passages: sa voix est belle; on sent qu'elle n'a jamais expliqué que la vertu, le son en est si pur! La feue reine voulut voir madame de Fry et lui témoigner toute l'admiration qu'elle lui inspirait. La cité lui vota des remerciemens: il n'est pas un Anglais qui ne bénisse le nom de madame de Fry. Aussi utile à sa secte, qu'elle l'est à Newgate, madame de Fry porte dans son ministère évangélique cette indulgence qui provient d'une vraie piété et d'une conscience pure: son éloquence morale pénètre l'ame; on se croit meilleur en l'entendant, ou du moins on sent qu'on peut le devenir; on ne la craint pas, on l'aime; enfin elle est l'exemple de ses paroles, comment ne pas les écouter, les respecter même? L'intérieur de la maison a plutôt l'air d'une manufacture que d'une prison. Point de cachots, point de chaînes: toutes les portes de communication sont ouvertes; le plus grand ordre néanmoins règne dans la maison; les prisonnières soumises aux lois qu'elles ont adoptées n'essayent pas de s'en écarter. Madame de Fry a formé un comité composé de vingt quatre dames de la société des Amis, chaque jour quelques-unes d'elles viennent visiter les prisonnières, leur lire la Bible, enfin passer une partie de la journée avec elles: rien n'arrête leur zèle, rien ne s'oppose à leur pieuse persévérance. Les dames du comité fournissent de l'ouvrage aux prisonnières, et le leur paient quand il est fini: puis ces ouvrages se vendent les vendredis, jours où le public, ainsi qu'on l'a vu, est admis à visiter la prison. L'argent qui provient de cette vente sert à rembourser les dames du comité. (*) La maison fournit le feu, le pain, le déjeûner et deux onces de savon par semaine. Si les prisonnières désirent quelque chose de plus, elles doivent l'acheter à leurs frais. On ne leur donne point de lu-

(*) Il faut entendre qu'il n'y a qu'une partie du prix de ces ventes qui sert à rembourser les avances faites par les dames du comité; car on verra plus bas qu'il reste aux prisonnières quelques petits fonds à leur disposition.

mière, mais elles peuvent en avoir à la charge de se la procurer.

Les prisonnières se lèvent à six heures, se lavent, font leurs lits et balaient leurs chambres : puis la femme surveillante vient voir si tout est en ordre et distribuer une livre de pain à chaque prisonnière, c'est la ration pour la journée. A huit heures, chacune reçoit une pinte de gruau pour son déjeûner; elles nettoient ensuite les ustensiles du déjeûner et arrangent leurs chambres : à neuf heures elles se mettent à l'ouvrage. Tous les jours à dix heures et demie, quelques dames du comité viennent lire la Bible aux prisonnières qui se réunissent alors dans la salle appelée la chambre du comité: après la lecture, elles retournent à leur ouvrage. A midi le dîner: tous les deux jours elles ont de la viande et une demie livre de pommes de terre, le jour d'intervalle, c'est une pinte de soupe et des pommes de terre. (*) Elles peuvent avoir de la bière ou du porter, seule boisson qui soit permise, mais elles doivent l'acheter de leur argent. L'usage de cette boisson ne leur est permis qu'à concurrence de deux pintes par jour. Après le dîner elles se remettent à l'ouvrage jusqu'à la nuit. A sept heures du soir en été et à cinq heures en hiver, le porte-clefs vient les enfermer dans leurs chambres ; là elles peuvent encore travailler si elles le désirent. Un moniteur est toujours avec elles : ces moniteurs sont obligés de faire chaque jour un fidèle rapport de la conduite des prisonnières de leurs classes aux dames du comité ou à la matrone. Le moniteur est choisi parmi les prisonnières : l'élection se fait de la manière suivante. Les dames du comité désignent celles dont la conduite est la meilleure ; puis on réunit toutes les prisonnières et on la leur propose. Si elles n'ont aucune objection raisonnable à opposer, le moniteur désigné est élu.

(*) Sans doute que dans la saison où les pommes de terre manquent absolument, elles sont remplacées par quelque autre aliment.

BIOGRAPHIE.

Histoire des grands Capitaines de la France, pendant la guerre de la Liberté (*de* 1792 *à* 1802). Par A. H. *Châteauneuf*. Nouvelle édition, entièrement refondue, réduite aux faits principaux et aux seuls noms célèbres. 2 vol. in-8. Chez *Abel Lanoë*, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 78, et *Treuttel et Würtz*. 12 fr.

M. Châteauneuf avait successivement publié les vies de ces grands capitaines que nous avons successivement aussi annoncées dans notre journal. Le titre de la nouvelle édition que nous venons de transcrire fait connaître dans quel esprit elle a été faite et le nouvel intérêt que l'ouvrage ainsi réduit doit inspirer.

Dictionnaire historique, philosophique et critique, abrégé de Bayle et des grands Dictionnaires biographiques qui ont paru jusqu'à la publication de la Biographie nouvelle des Contemporains. Par *Ladvocat*. Nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1789 par une Société de savans, de littérateurs et de biographes, dédiée à Monseigneur le duc d'Orléans, etc. Tome Ier. in-8. On souscrit pour cet ouvrage en 8 vol in-8. de quatre ou cinq cents pages chacun, ordre et format de la Biographie nouvelle

des Contemporains, *au Bureau de la Biographie des Contemporains, rue Saint-Honoré, n°. 123, hôtel d'Aligre.* Le prix de chaque volume, pris à Paris, est de 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs et de 9 fr. pour les non-souscripteurs. Le prix des volumes sur papier vélin est double. Pour recevoir chaque volume franc de port, il faut ajouter 1 fr. 50 c.

Le motif qui a provoqué la publication de l'important ouvrage intitulé: *Biographie nouvelle des Contemporains* qui ne doit contenir que l'histoire des hommes célèbres morts ou vivans depuis 1789 jusqu'à nos jours, dit l'éditeur, l'a engagé à réimprimer le Dictionnaire historique de *Ladvocat*, considérablement augmenté. Cette nounouvelle édition comprendra l'histoire des hommes qui se sont rendus illustres ou fameux depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, et formera comme l'introduction nécessaire, indispensable même de la Biographie des Contemporains: entièrement différent des autres productions du même genre, l'ouvrage de Ladvocat est empreint d'une teinte philosophique qu'on chercherait envain dans le Dictionnaire de Feller, dans la Biographie universelle, etc. Ces ouvrages d'ailleurs très-volumineux et qu'on ne peut consulter qu'avec réserve, conviennent peu aux personnes qui ne forment pas de grandes bibliothèques; et le Dictionnaire historique et critique de Bayle qui se réimprime en 16 vol. in-8°. aura le même inconvénient. La sagesse, le discernement, l'impartialité dont Ladvocat a généralement fait preuve, ont rendu son travail précieux.

Le Dictionnaire de Ladvocat se distingue encore par un mérite qui manque à beaucoup de recueils du même genre; l'auteur a donné un soin particulier à la bibliographie, partie nécessaire de tout dictionnaire historique, indispensable surtout pour ceux qui veulent acquérir la connaissance des livres les plus importans, et des éditions publiées depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à 1789.

Nous nous ferons un devoir de compléter son travail en tout ce qui concerne les réimpressions utiles, ou les éditions de luxe, achevées depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. J. Rousseau, composée de documens authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, d'une Biographie de ses contemporains, considérés dans leurs rapports avec cet homme célèbre. Tome Ier in-8. *Pélicier et Blanchard.* Le second volume paraîtra incessamment. Prix des deux volumes 15 fr.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Traités élémentaires de Législation et de Jurisprudence, à l'usage des élèves de l'ecole de droit à Dijon, par le professeur de législation et de procédure de cette Faculté. Tome Ier. in-8. Dijon. *Victor Longin.*

Premier Examen sur le Code civil, contenant *le premier livre du Code, présenté par demandes et par réponses, avec des définitions, des explications et des notes tirées des meilleurs auteurs et commentateurs.* Par un avocat à la Cour royale de Paris. 1 vol. in-8. *Warée.*

Histoire du droit romain; suivi de *l'Histoire de Cujas*. Par M. *Berriot de Saint-Prix*, professeur de droit criminel à la Faculté de Paris. 1 vol. in-8. *Nève*. 7 fr. 50 cent.

Le Droit des Gens etc. Par M. de *Wattel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1821.)

Chap. 8e. Règles à l'égard des étrangers. Idée générale de la conduite que l'état doit tenir envers les étrangers. De l'entrée dans le territoire. Les étrangers sont soumis aux lois et punissables suivant les lois. Quel est le juge de leurs différends. Protection due aux étrangers : leurs devoirs ; à quelles charges ils sont sujets. Les étrangers demeurent membres de leur nation. L'état n'a aucun droit sur la personne des étrangers, ni sur leurs biens. Quels sont les héritiers d'un étranger. Du droit d'aubaine. Du droit de traite-foraine. Des immeubles possédés par un étranger.

Chap. 9e Des droits qui restent à toutes les nations, après l'introduction du domaine et de la propriété. Quels sont les droits dont les hommes ne peuvent pas être privés. Du droit qui reste de la communion primitive. Du droit qui reste à chaque nation sur ce qui appartient aux autres. Du droit de nécessité. Du droit de se procurer des vivres par la force. Du droit de se servir des choses appartenant à autrui. Du droit d'enlever des femmes. Du droit de passage. Du droit de se procurer les choses dont on a besoin. Du droit d'habiter dans un pays étranger. Des choses d'un usage indispensable. Du droit d'usage innocent. De la nature de ce droit en général et dans les cas non douteux. De l'exercice de ce droit entre les nations.

Chap. 10e. Comment une nation doit user de son droit de domaine, pour s'acquitter de ses droits envers les autres, à l'égard d'une utilité innocente. Devoir général du propriétaire. Du passage innocent. Des sûretés que l'on peut exiger. Du passage des marchandises. Du séjour dans le pays. Comment on doit agir envers les étrangers qui demandent une habitation perpétuelle. Du droit provenant d'une permission générale. Du droit accordé en forme de bienfait. La nation doit être officieuse.

Chap. 11e. De l'usucapion et de la prescription entre les nations. Définition de l'usucapion et de la prescription. Que l'usucapion et la prescription sont de droit naturel. De ce qui est requis pour fonder la prescription ordinaire. De la prescription immémoriale. De celui qui allègue les raisons de son silence. De celui qui témoigne suffisamment qu'il ne veut pas abandonner son droit. Prescription fondée sur les actions du propriétaire. L'usucapion et la prescription ont lieu entre nations : il est plus difficile de les fonder entre nations sur un abandonnement présumé. Autres principes qui en font la force. Effets du droit des gens volontaire en cette matière. Du droit des traités, ou de la coutume en cette matière.

Chap. 12e. Des traités d'alliance et des traités publics. Ce que c'est qu'un traité. Des actions, accords ou conventions. Qui sont ceux qui font des traités. Si un état protégé peut faire des traités. Traités conclus par des mandataires ou plénipotentiaires des souverains. De la validité des traités : la lésion ne les rend pas nuls. Devoirs des nations en cette matière. Nullité des traités pernicieux à l'état. Nullité des traités faits pour cause injuste ou déshonnête. S'il est permis de faire

alliance avec ceux qui ne professent pas la vraie religion. Obligation d'observer les traités. La violation d'un traité est une injure. On ne peut faire des traités contraires à ceux qui subsistent. Comment on peut contracter avec plusieurs dans le même objet. Le plus ancien allié doit être préféré. On ne doit aucun secours pour une guerre injuste. Division générale des traités. De ceux qui concernent des choses déjà dues par le droit naturel. De la collision de ces traités avec les devoirs envers soi-même. Des traités où l'on promet seulement de ne pas léser. Traités concernant des choses qui ne sont pas dues naturellement. Des traités égaux et des alliances égales. Des traités inégaux et des alliances inégales Comment une alliance avec diminution de souveraineté peut annuler des traités précédens. On doit éviter autant qu'il se peut de faire de pareilles alliances. Devoirs mutuels des nations à l'égard des alliances inégales. Dans celles qui sont inégales du côté le plus haut. Comment l'inégalité des traités et des alliances peut se trouver conforme à la loi naturelle. De l'inégalité imposée par forme de peine. Autre espèce dont on a parlé ailleurs. Des traités personnels et des traités réels. Le nom d'un contractant inséré dans un traité ne le rend pas personnel. Une alliance faite par une république est réelle. Des traités conclus par les rois ou monarques. Traités perpétuels ou pour un temps certain. Traités faits pour un roi et ses successeurs. Traité fait pour le bien du royaume. Comment se forme la présomption dans les cas douteux. Que l'obligation et le droit résultans d'un traité réel passent aux successeurs. Des traités accomplis une fois pour toutes et consommés. Des traités déjà accomplis d'une part. L'alliance personnelle expire, si l'un des contractans cesse de régner. Traités personnels de leur nature. D'une alliance faite pour la défense du roi et de la famille royale. A quoi oblige une alliance réelle quand le roi est chassé du trône.

L'Enfant aveugle. Histoire nouvelle et amusante, dédiée à la jeunesse. 1 vol. in-18. *Blanchard.* 1 fr. 25 c.

VOYAGES.

Voyages en Amérique, en Sicile et en Egypte, pendant les années 1816, 1818 *et* 1819. Par Ed. de *Montulé*, chevalier de la Légion d'Honneur. 2 vol. in-8. ensemble un atlas in-folio de 59 planches. *Delaunay*. 32 fr.

Voyage pittoresque en Corse. Par A. *Joly Delavaubignon.* 7e et 8e livraison grand in-folio. Chez *l'Auteur*, rue Richepanse, n°. 5 et *Engelmann.* Le prix de chaque livraison est de 5 fr.

Voyage dans la Grèce, etc. Par T. Ch. L. *Pouqueville*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le onzième cahier de ce journal 1820.)

Article deuxième.

Dans un premier article (1er cahier de ce journal 1821), nous avons donné une idée générale du mérite distingué de cet ouvrage. Nous allons dans plusieurs articles successifs justifier le jugement avantageux que nous en avons porté par le seul sommaire des sujets qui y sont traités.

Chapitre premier. Départ de Paris. Passage par l'Italie. Arrivée à Ancône. *Chap*, 2e. Départ d'Ancône. Navigation. Relâche à Caro Sexto en Dalmatie. Accident de mer. Arrivée à Raguse. *Chap* 3e. Description de cet état.

Aperçu sur son gouvernement tel qu'il existait en 1805. Etendue et division de son territoire : sa population. *Chap.* 4e. Causes du séjour de l'auteur à Raguse. Il prend passage sur un corsaire français pour se rendre dans l'Epire. Départ du port Sainte Croix. Relâche au port de Calamota ; idée de cette île. Circonstances de la navigation jusqu'à l'île de Sasino. *Chap.* 5e. Débarquement dans cette île : topographie : aspect. Pasteurs albanais : indication de quelques ruines *Chap.* 6e. Départ de l'île de Sasino : partie inhabitée des monts Acrocérauniens. Baie de Gonda; Palanque de Spiléa. Arrivée à Port-Palerme, anciennement appelé Panormos. *Chap.* 7e. Description de port Panorme, maintenant appelé Porto-Palermo. Départ pour Janina. Village et rivière de Fpari. Vallon de Borchi. Halte à un khan tenu par les Chimariotes. Gorges de Paron, de Vardi et de Pikerni. Position de Loucovo et d'Oudessovo. Palanque et village de Saint-Vasili (Saint Basile) Nivitza-Bouba. Indication des ruines de Palæa-Avli. Arrivée à Delvino. *Chap.* 8e. Départ de Delvino. Vallon de Kardicaki Défilé de Moursina. Vallée de Drynopolis. Khan de Xérovaltos. Forêts. Indication des sources du Celydnus, ou rivière d'Argyro Castron. Lac de Dgerovina formant la source principale de la Thyamis, ou Calamas. Arrivée à Mouchari, dans le canton de Pogoniani, ou Palæopogoni. *Chap.* 9e. Route de Mouchari à Dzidza. Cours de la Thyamis ou Calamas. Khan et village de Mazaraki Arrivée à Dzidza. Première entrevue avec le visir Ali Pacha. *Chap.* 10e. Monastère du prophète Elie. Village de Dzidza. Seconde entrevue avec le visir Ali Pacha. Route jusqu'à Janina. Arrivée dans cette ville. Séjour au château du Lac. Départ de M. de Bessières pour rentrer en France. *Chap.* 11e. Opinions diverses des anciens sur Dodone. Examen des prétentions des cantons de l'Epire qui revendiquent cette ville. Topographie de la Hellopie, aujourd'hui vallée de Janina. Ses lacs. Ruine appelée Castritza ; médailles qu'on y trouve. Situation de Joannina ou Janina. Origine de cette ville Précis de son histoire ; son état actuel ; son lac; île Dobravoda ou Krionero. Indication de plusieurs autres sources. Monastère des Saints-Anargyres Martyre de seize mères de famille précipitées dans le lac. Indication des ruines de Dodone, près du village de Gardiki. Mont Tomoros. Lac inférieur ou labchistas. Gouffre dans lequel s'absorsorbent ses eaux. Considérations générales sur l'ensemble de la Hellopie. *Chap.* 12e. Perrhébi ou canton de Zagori ; sa situation dans le Pinde ; ses ruines anciennes ; état actuel ; mœurs de ses habitans. Population. *Chap.* 13e. Route depuis Soudeno Apano jusqu'à Conitza. Mont Panesti. Position d'Archista et d'Aïmna. Rivière appelée Voïdo-Mati. Pont remarquable. Entrevue avec les pasteurs du Pinde. Mont Lazaris ou Voïoussa. Arrivée à Canitza. *Chap.* 14e. Origine et état actuel de Canitza. Topographie de son canton : observation sur une erreur dans la carte de M. Palma. Points généraux de reconnaissance par les sommets des montagnes. Cours du Saranta-Poros, jusqu'à son confluent avec l'Aloüs ou Voïoussa. Nombre des villages. Population. Particularités. *Chap.* 15e. Canton de Caulonias, regardé comme la Phœbatie. Contrée des monts Candaviens ; ses limites ; cours de ses eaux. Rivière appelée Desnitza. Sources de l'Apsus ; diverses dénominations de ce fleuve Veré-Toubas, ou Caverne des tombeaux. Ruines. Etat actuel du pays ; population et mœurs de ses habitans. *Chap.* 16e. Description de la vallée de Caramoutadez, anciennement Sésaratès, et défilés de Pyrrhus Potamographie de l'Aoüs jusqu'au pont de Petrani. Apostasie simulée des Schypetars de ce canton. *Chap.* 17e.

reum. Montagne de Vigla. Cazi de Se Scala. Rivière de Kéramitza. Les Echelles. Rivière de Cokino-Lithari. Puits et pont de Pheniki. Ruines de Philacé. Embouchure de la Thyamis. Philates. Vallon de Plichivitza. Emplacement présumé d'Ilium. Echelle de Sayadez. *Chap.* 30*e*. Cestrine ou Chamouri. Route depuis Passaron jusqu'à Paramythia. Topographie de l'Aidonie. Ruines d'Elatée et de Pandosie. Cours de l'Acheron. Ruines de Cichyre ou Ephyre. Temple de Pluton. Bronze, médailles trouvées dans ces villes. Cours du Glykys. Marais Achérusien. Port Glykys ou Phanari. *Chap.* 31*e*. Route de Paramythia à Gomenizze. Défilé de Liboschari. Distance entre Philatès et Parga. Ruines de Palæa-Venetia ou Gytane. Rade de Vola, ou Autel de Diane. Torone, aujourd'hui Erimo-Castron. Chemin de Paramythia à Parga. Canton de Margariti : nombre de ses villages. Cap Chimærium, compris entre la Thyamis et l'Achéron Calanques et mouillages *Chap.* 32e. Enclave de Parga. Ancienneté de la fondation de cette ville Son état actuel. Mœurs de ses habitans.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

***Principes d'économie politique*. etc. Par M. T. R. *Malthus*, etc (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)**

Article deuxième et dernier.

Chapitre 6e. De la distinction entre la richesse de la valeur.

Chap. 7e. Des causes immédiates du progrès de la richesse. Section 1ere. Exposé de l'objet particulier de l'investigation. *Section 2e.* De l'accroissement de la population considéré comme un stimulant à l'accroissement de la richesse. *Section* 3e. De l'accumulation ou de l'épargne qu'on fait sur le revenu pour ajouter au capital. Considérée comme un stimulant à l'augmentation de la richesse. *Section* 4*e*. De la fertilité du sol, comme un stimulant à l'accroissement soutenu de la richesse. *Section 5e* Des inventions qui épargnent la main-d'œuvre, considérées comme un stimulant à l'accroissement constant de la richesse. *Sect 6e* De la nécessité des concours des facultés productives avec les moyens de distribution, pour assurer l'accroissement constant de la richesse. *Sect. 7e.* De la distribution qui résulte de la division de la propriété, considérée comme un moyen d'augmenter la valeur échangeable des produits. *Sect. 8e.* De la distribution causée par le commerce intérieur et extérieur, considérée comme un moyen d'augmenter la valeur échangeable des produits *Sect. 9e.* De la distribution occasionnée par les consommateurs improductifs, considérée comme moyen d'augmenter la valeur échangeable de la totalité des produits. *Section* 10*e*. Application de quelques-uns des principes précédens à la détresse que les classes ouvrières ont éprouvées depuis 1815; suivies de quelques observations générales.

***Des Systèmes d'économie politique*, etc. Par M. Ch. *Ganilh*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)**

Article deuxième.

Livre premier. Chapitre unique. Des systèmes sur les sources de la richesse : On en compte six. Le système mercantile. Le système monétaire. Le système de la réduction de l'intérêt de l'argent. Le système agricole. Le système du travail qui se fixe et se réalise dans un objet permanent. Le système de l'équilibre permanent et nécessaire de la richesse et de la misère. Réduc-

tion de ces systèmes à des points communs.

Livre deuxième. Des systèmes sur le travail. Introduction. Influence du travail sur la richesse. Chap. 1er. Cette influence n'est point réservée exclusivement à un genre de travail. Le travail sans l'échange ne peut pas produire la richesse, ce qui est prouvé par le travail des peuples chasseurs et ictyophages, des peuples pasteurs et des peuples cultivateurs La richesse dérive exclusivement du commerce, dans l'antiquité, comme dans les siècles modernes. Erreur des économistes qui font consister la richesse dans la production agricole sans l'échange des produits de l'agriculture. Les valeurs d'échange sont elles identiques avec la richesse? Opinions de M. Ricardo et de M. Say. Examen de ces deux opinions.

Chap. 2e. La fécondité du travail est-elle particulière à quelques genres de travaux ou communs à tous? Elle n'est point particulière à quelques genres de travaux, mais elle est commune à tous.

Chap. 3e. Y a-t-il des travaux plus ou moins productifs, plus ou moins favorables aux progrès de la richesse? Le travail agricole n'est pas le plus productif de tous les travaux, parce qu'il limite les accumulations; parce que la distribution de ses produits offre peu d'encouragement à l'industrie, aux sciences, aux arts et au commerce; parce que son produit est une source trop faible pour faire mouvoir simultanément tous les ressorts, tous les instrumens de la richesse et pour subvenir aux besoins d'une grande puissance politique. Les travaux de l'industrie et du commerce sont préférables, parce qu'ils sont suscesptibles d'une grande division, donnent la plus grande impulsion au travail général, et favorisent l'accumulation. Comparaison des ressources des travaux agricoles et de celles des travaux d'industrie et du commerce La supériorité de ces derniers prouvée par l'histoire, par l'autorité d'Adam Smith, par leurs avantages et leurs inconvéniens réciproques. Les peuples industrieux et commerçans n'ont rien à redouter de l'industrie et du commerce parmi les peuples agricoles : leur industrie et leur commerce en reçoivent au contraire une plus grande extension. L'industrie et le commmerce peuvent seuls élever et conserver de grandes puissances politiques.

Chap. 4e. Des causes qui accroissent les forces du travail, perfectionnent ses facultés et améliorent ses produits. Les causes qui augmentent les forces du travail sont : 1°. Sa division dans les ouvrages de l'industrie. 2°. La concentration dans les travaux agricoles. 3°. L'invention des machines.

Chap. 5e. Des obstacles qui arrêtent les progrès du travail. Ces obstacles sont l'esclavage de l'ouvrier. Observations sur le travail de l'ouvrier dans les colonies.

PHILOSOPHIE. MORALE. POLITIQUE.

Du sort de l'Homme dans toutes les conditions. Du sort des peuples dans tous les siècles, et plus particulièrement du sort actuel du peuple français. Par M. *Azaïs*. 1 vol. in-12. Chez *l'Auteur*, rue du Gay-Trouin, et *Le Normand*. 4 fr.—4 fr. 50 c.

Principes de la Science morale et politique; ou Résumé des leçons données au Collége d'Edimbourg. Par Adam *Fergusson*, professeur de philosophie morale. Traduit de l'anglais par A. D. *Kleffer*. Chez les marchands de nouveautés.

De l'Homme considéré dans ses institutions. Sa morale et son Gouvernement, suivi *de quelques vues sur le contrat social*. Broch. in-8. Châteauroux. *Biagunt*.

Maurice, ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société royale pour l'amélioration des prisons, en faveur du meilleur livre destiné à être donné en lecture aux étudians. Par M. L. P. *De Jussieu*. 1 vol. in-12. *Colas*.

L'Europe au moyen age : traduit de l'anglais de M. Henri *Hallam*. 4 vol. in-8. *Delestre et Boulage*. 7 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

Le Temple de la Gloire. 7e livraison in-folio avec planches. *Rapet*. (Voyez pour les différens prix de cet ouvrage le tome 22 de ce Journal, page 339.)

Annales du Musée de l'école moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait : salon de 1819. Par C. P. *Landon*. Tome 4. (Voyez le tome 22 de ce Journal, même page)

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, etc. Par L. *Langlès*, etc. 25e livraison in-fol. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce Journal 1821.)

Cette livraison contient treize feuilles de texte avec quatre planches.

Voici ce qui est figuré dans les planches, 1°. Pagode de Ramouseram dans l'île de ce nom. 2°. Dynastie de Keidjapour (Visapour.) 3°. Indra, dieu du Firmament, assis dans son jardin (Naudano.) 4°. Entrée de l'une des grottes de Kanary. Plan de la grotte d'Amboli.

POÉSIES. THÉATRE.

L'Amour maternel; ou *de l'avantage d'allaiter ses enfans* : poëme en quatre chants enrichi de notes médicales, critiques et historiques. Par J. *Sarrazin*, docteur en médecine. 1 vol. in-8. *Barba* et *Delaunay*.

Poésies lyriques et bucoliques, etc. Par M. *Dorion*, suivies de la tragédie d'*Héromida Reine de Sagunte*. 1 vol. in-8. *Firmin Didot*.

Mon Voyage dans les Ardennes. Par J. F. *Jamart fils*. Broch. in-8. *Renaudière*.

Italie poétique. Dithyrambe. Par Henri *Terressan*. Broch. in-8. *Delaunay* et *Pillet*. 75 c.

Fénélon; ou *les vertus chrétiennes*;

poëme en trois chants, *précédé d'une notice historique sur la vie de Fénélon*, suivi de *notes, d'anecdotes et de moralités*. Par M. *Pacard*. 2e édition in-8. Broch. ornée du portrait de Fénélon. Chez *l'Auteur*, à son cabinet littéraire, rue neuve de Luxembourg, n°. 3 et *Blanchart*. 1 fr. 50 c.

Heures nouvelles. Par Mgr. *de Bologne*, à l'usage des amateurs de la poésie, contenant la messe et autres prières. 1 vol. in-12 orné de vignettes en taille-douce. *A la librairie expéditive, rue de l'Arbre-Sec*, n°. 26. 3 fr.—3 fr. 50 cent.

Zénobie, tragédie en cinq actes. Par M. *Royou*. Broch. in-8. *Le Normant*. 2 fr. 50 c. *Barba*.

Frédégonde et Brunehault, tragédie en cinq actes. Par M. *Le Mercier*. Broch. in-8. 3 fr. *Même adresse*.

Le Mari et l'Amant, comédie en un acte. Par M. *Vial*. *Même adresse*. 2 fr.

Un Moment d'imprudence, comédie en trois actes et en prose. Par MM. *Wafflard et Fulgens*. *Même adresse*.

Le Voyage à Dieppe, comédie en trois actes et en prose. Par les *mêmes Auteurs*. Broch. in-8. *Même adresse*. 2 fr.

MUSIQUE.

Divertissement pour le forte-piano, composé d'un andante, un pas redoublé, une walse, quatre contre-danses et une chasse. Par Marcellin *de Jolimont*. Chez *l'Auteur*, rue de la Harpe, n°. 35. 4 fr. 50 cent.

ROMANS.

Histoire d'Estevanille Gonzalez, surnommé le Garçon de bonne humeur. Par *Le Sage*. 2 vol. in-12. *Genets jeune*. 8 fr.—9 fr. 50 c. — *Le même*. 2 vol. in-18. 4 fr. 50 c.—5 fr. 50 c.

Le fut-il, ne le fut-il pas? ou *Julie et Charles*: suite et conclusion de l'Egoïsme de M. *Pigault-Le Brun*. 2 vol. in-12. *Delavigne*. 5 fr.

La Duchesse Anne; ou *les Souterrains de Raoul II*. 2 vol. in-12. *Béchet aîné*. 5 fr.—6 fr. 50 c.

Annette et Wilhelm; ou *la constance couronnée*. Traduit de l'allemand de *Kotzebue*. Par Mad. *Morel*. 2 vol. in-12. *Tenré*. 4 fr. —5 fr.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

Annales de la Littérature et des Arts. 19e. 20e. 21e. 22e. 23e. 24e. 25e. 26e. 27e. 28e. 29e. 30e. 31e livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le onzième cahier de ce journal 1820.)

Bibliographie étrangère; ou *Table méthodique des ouvrages intéres-*

sans en tout genre qui ont paru en langues anciennes et modernes dans les divers pays étrangers à la France pendant les années 1816 *à* 1820. Broch. in-8. Paris. *Treuttel et Würtz*. Strasbourg, *même maison de commerce*. 4 fr. 50 c.

Pour économiser l'espace dans ce répertoire, on a cru devoir abréger les titres en langue étrangère, et y ajouter quelques mots en français, suffisans pour les rendre intelligibles. Par cette même raison, on a supprimé aussi le chiffre in-8°. aux articles de ce format, qui est le plus commun, et le mot *Londres* aux livres imprimés dans cette ville qui portent un titre anglais : les autres formats et lieux d'impression ont été soigneusement indiqués. Le chiffre se rapporte à l'année décimale du journal, et le chiffre arabe au cahier et à la page.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle Littérature anglaise; ou Résumé des principaux livres nouveaux en tout genre, cartes géographiques, ouvrages périodiques, etc. qui ont été publiés en Angleterre dans le cours de l'année 1820, *et pour lesquels il faut s'adresser à Londres, n°.* 30, *Soho-Squarre. chez Treuttel et Würtz, et Treuttel fils et Richter. A Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n°.* 17; *à Strasbourg, même Maison de commerce, et dans toutes les bonnes librairies de la France et de l'étranger*. Broch. in-8. *Même adresse*. 75 c.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Oeuvres complètes de M. Necker, publiées par M. *le baron de Stael, son petit-fils*. Tomes I, II, III, IV et V in-8. Paris, *Treuttel et Würtz*, rue de Bourbon, n°. 17. A Strasbourg et à Londres. *Même Maison de commerce*. Prix 6 fr. le vol. pap. fin 12 fr. sur pap. vélin.

Le premier volume contient: *Notice sur M. Necker par A. de Staël-Holstein*. —*Sur la législation et le commerce des grains*. Le deuxième, *le Compte rendu au Roi par M. Necker*. Le troisième, *les Pièces relatives à son premier ministère*. Le quatrième volume de son ouvrage intitulé: *De l'Administration des finances de la France*. Le cinquième, le second volume *de cet ouvrage*. Tous ces morceaux, à l'exception du premier, sont connus depuis long-temps et jouissent de la plus grande célébrité, tant en France qu'à l'étranger : il serait donc superflu d'en donner même l'aperçu. Nous nous réservons seulement de faire connaître dans le prochain cahier, par une très-rapide analyse, la notice sur M. Necker.

JOURNAUX.

Journal des Savans. Cahier d'avril 1821.

Les articles les plus remarquables de ce cahier, sont : Essai sur l'histoire des comtes souverains de la France, par M. *Boisson de la Salle*, (article de M. *Raynouard*.) — Essai sur les hiéroglyphes égyptiens, par *P. Lacour*, (article de M. *Abel-Remusat*) — Sur

l'aimantation imprimée aux métaux par l'électricité en mouvement, (article de M. *Biot*.)

ANNONCE.

Collection des Auteurs classiques latins, dédiée au Roi, par *N. E. Lemaire*, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, Académie de Paris.

Cette collection se compose de Catulle, César, Cicéron, Cornélius Népos, Florus, Horace, Juvénal, Lucain, Martial, Ovide, Perse, Phèdre, Plaute, Pline l'ancien, Pline le jeune, Properce, Quinte-Curce, Quintilien, Salluste, Sénèque le Philosophe, Sénèque le Tragique, Silius Italicus. Stace, Suétone, Tacite, Térence, Tibulle, Tite-Live, Valère-Maxime, Valérius Flaccus, Valérius Paterculus, Virgile et *Poëtæ latini minores;* en tout trente-quatre ouvrages.

Il a été publié dix-sept volumes. — Trois de César; le dernier est sous presse. — Cinq de Virgile. — Trois d'Ovide. — Un qui renferme Cornélius Nepos et cinq de Tacite: ces deux derniers ouvrages sont complets. Voici ce qui distingue singulièrement cette belle entreprise. Textes revus sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi; variantes nouvelles; notes explicatives du texte, tirées des plus habiles commentateurs, et placées dans un ordre plus méthodique; interprétations et réflexions neuves, ajoutées aux passages qui les réclamaient pour une intelligence entière des auteurs, pour le sens, les coutumes, l'archéologie, les beaux-arts philosophiques, la jurisprudence, les imitations, etc., cartes géographiques, dessins, gravures, portraits et tableaux; vies des auteurs; catalogues des éditions et traductions en différentes langues; *index* corrigés et augmentés; *index* complet des noms, des notices des choses remarquables, correction des épreuves; justifications; caractères typographiques en latin, grec et français, papier, forme et grosseur des volumes. On souscrit *à Paris*, chez *E. Lemaire*, éditeur, boulevard Italien, N°. 22, presque en face des Bains chinois; *Treuttel* et *Wurtz*, et autres principaux Libraires de cette ville *A Londres*, chez *Treuttel et Würtz* et *Treuttel fils et Richter. A Vienne*, chez *Schalbacher*.

Conditions de la souscription. Le prix de chaque volume in-8°, en papier fin satiné est de 6 francs quand il est au-dessous de 400 pages; de 10 fr. quand il ne passe pas 34 feuilles d'impression, c'est-à-dire, 544 pages; de 12 fr. 50 cent.; quand il monte depuis 35 jusqu'à 40 feuilles d'impression inclusivement; et de 15 fr. lorsqu'il s'élève au-delà de 40 feuilles, c'est-à-dire, de 640 pages, quelque soit le nombre auquel l'abondance des matières puisse le porter. Le prix du volume en papier vélin, est double suivant l'usage et dans les mêmes proportions que les précédens.

Les portraits authentiques des auteurs et les tableaux typographiques des camps, des généalogies, etc. sont donnés gratuitement aux souscripteurs; mais les cartes géographiques, les gravures et les figures, en petit nombre, qui sont jugées nécessaires à la perfection de l'ouvrage, sont payées à part, et à un prix modéré.

En souscrivant, on paie 10 francs imputables sur la dernière livraison, et on retire tous les ouvrages qui ont paru. On n'admet point de souscription pour des ouvrages séparés. Quelque soit l'époque à laquelle on souscrive, les prix ci-dessus indiqués ne changeront pas pour les volumes à y établir; mais ceux qui ont paru avant la souscription coûteront 2 fr. de plus.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

SIXIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Galerie des Oiseaux du Cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi, dessinée d'après nature par Paul *Oudart*, peintre d'histoire naturelle. 7e et 8e livraison in-4. (*) (Voyez pour l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)

Exposition méthodique des Genres de l'ordre des Polypiers, avec leur description et celle des principales espèces figurées dans 84 planches, les 63 premières appartenant à l'Histoire naturelle des Zoophytes d'Ellis et de Holander; Par J. *Lamouroux* D. E. S., professeur d'histoire naturelle à l'Académie royale de Caen, correspondant de l'Institut royal, etc. 1 vol. in-4. cartonné. *Mad. veuve Agasse*. 45 fr.

(*) Nous avons annoncé les première et deuxième livraisons dans le onzième cahier de ce journal 1820. La troisième dans le premier cahier de ce journal 1821. Les quatrième et cinquième dans le deuxième cahier et le sixième dans le troisième cahier.

Dans un premier article, nous allons transcrire le jugement porté sur cet ouvrage par M. Latreille. Dans un second article, nous exposerons, d'après l'auteur lui-même, la marche qu'il a tenue dans sa rédaction.

Article premier.

» Le domaine de la zoologie et de « la botanique s'est tellement agrandi, « qu'il n'est plus guère possible de se « passer de figures. L'ouvrage d'Ellis « sur les zoophytes à polypiers, publié « après sa mort par Holander, sans « être entièrement complet, avait « néanmoins satisfait, à cet égard, « les vœux des Naturalistes. Mais « outre que le texte explicatif n'est « plus aujourd'hui en rapport avec nos « méthodes, l'ouvrage est devenu rare « et d'un prix assez élevé (environ 60 « francs.) Madame Agasse, proprié- « taire des cuivres, a conçu l'heureuse « idée de les employer à la confection « d'un nouvel ouvrage qui, sans déna- « turer le précédent, formât pour cette « partie, un *systema* ou un *genera* et « un *species* succinct, aussi complet « que possible, sauf à augmenter l'ou- « vrage des plantes nécessaires. L'en- « treprise a été confiée à M. *Lamou- « roux*, déjà bien connu du public par « son *Histoire des Polypiers*, colli- « gènes flexibles, et il l'a glorieuse- « ment exécutée. L'exposition des ca- « ractères des genres, au nombre de « 135, et dont 29 nouveaux; la des- « cription de 320 espèces, dont 60 iné- « dites, 21 planches nouvelles compo- « sées de plus de 300 figures très-bien « gravées d'après les dessins de l'au- « teur, et dont plusieurs sont relatives « à des polypiers fossiles; une syno- « nimie bien choisie, et offrant tou- « jours la phrase spécifique d'Ellis et « de Holander; les lieux d'habitation; « le tout coordonné à une excellente « méthode, fruit des propres recher- « ches de l'auteur et de celles d'un au- « tre savant qui a jeté tant de lumiè- « res sur cette partie de la zoologie, « M. le chevalier de La Marck. Voilà « de précieux avantages qui donnent à « l'ouvrage de M Lamouroux une « grande supériorité sur le précédent, « et rendent même son acquisition in- « dispensable à ceux qui le possèdent. « Des défauts d'ordonnance dans l'exé- « cution typographique de plusieurs « ouvrages sur l'histoire naturelle nui- « sent beaucoup à son étude; celui-ci, « loin d'encourir un tel reproche, peut « être cité comme un modèle en ce « genre : l'emploi habile et raisonné « de divers caractères, des alinéas et « des interlignes font ressortir, au pre- « mier coup-d'œil, tout ce qui mérite « d'être distingué : enfin le prix du « livre est d'un quart au-dessous de « celui d'Ellis et de Holander qui d'ail- « leurs manque dans le commerce. »

Tel est le jugement qu'a porté sur l'ouvrage de M. Lamouroux, M. Latreille, l'un des Naturalistes les plus distingués et si justement célèbre par ses profondes recherches sur les *insectes*.

Catalogue de la Collection des Coléoptères de M. le *baron de Jean*, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. 1 vol. in-8. *Crevot.* 4 fr.

Dans l'avertissement placé à la tête de son ouvrage, M. de Jean observe que sa collection est le fruit de trente ans de travaux et de recherches, l'une des plus considérables qui existent. Fabricius ne décrit qu'environ 5250 espèces, tandis que la collection de l'auteur du catalogue en contient près de 6700; elle est surtout très-riche en insectes d'Europe, et l'auteur ose croire qu'elle est aussi l'une des mieux *nommées*; ses voyages en Allemagne lui ayant permis d'examiner en détail

les collections des principaux entomologistes de ce pays, et une correspondance très-étendue l'ayant mis en relation avec presque tous ceux qui ont quelque célébrité en Europe. Il désigne d'abord les principales collections qui existent en Allemagne : il fait ensuite connaître les communications qui lui ont été faites par divers Naturalistes, par de savans voyageurs d'après leurs excursions dans différentes parties du globe et notamment dans plusieurs départemens de la France : enfin il observe qu'il a ramassé lui-même une quantité prodigieuse d'insectes. La guerre, en lui faisant parcourir une grande partie de l'Europe, l'a mis à portée de faire de nombreuses découvertes : ses campagnes en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Prusse, en Pologne et en Russie, et principalement un séjour de trois ans en Espagne et en Portugal, ont considérablement augmenté sa collection. Les événemens de 1815 l'ayant obligé de quitter la France, l'Entomologie a profité de son exil : il a employé une année entière à explorer les hautes montagnes de la Styrie et une autre année à parcourir la Croatie et la Dalmatie, depuis le fond du golfe Adriatique jusqu'aux bouches du Cataro : de retour à Paris, il a consacré tout son temps à l'arrangement de sa collection et à la rédaction de son catalogue. Dans ce double travail, il a pris pour base la méthode du héros de la science, (M. Latreille,) et il a ensuite introduit tous les nouveaux genres formés depuis les derniers ouvrages de ce grand Naturaliste, soit par lui, soit par d'autres Savans en ce genre, tant ceux que l'on a fait connaître par des ouvrages imprimés, que par ceux inédits et qui ne sont indiqués que dans les collections. Pour chaque famille, il s'est servi des travaux des Naturalistes qui s'en étaient le plus particulièrement occupés, et il les indique nommément. Lorsqu'un genre était connu sous plusieurs noms, il a placé au-dessous de celui qui était adopté, soit le nom que lui avaient donné d'autres auteurs, soit celui dont il faisait autrefois partie : il a également placé, au-dessous des noms spécifiques, les différens noms sous lesquels la même espèce était connue et les variétés qu'elle pouvait présenter ; et il a réuni, par une accolade, tout ce qui appartenait à la même espèce. Le nom spécifique adopté, et qui se trouve le premier, est toujours en caractère ordinaire, et les autres noms, ainsi que les variétés, sont en caractère italique. Il a apporté le plus grand soin à indiquer bien exactement la patrie de chaque espèce, ainsi que des auteurs qui l'ont fait connaître. Au-dessous de chaque genre, il a indiqué par un chiffre le nombre des espèces qu'il possédait ; et il a répété la même chose à la fin de chaque famille et de chaque section.

Observations sur les Mines de sel gemme qui existent dans la vallée de la Seille. Broch. in-8. *Bailleul.*

BOTANIQUE.

De Candolle : Regni vegetabilis Systema ; sive Ordines, Genera et Species Plantarum secundum methodi naturalis normas digestarum ac descriptarum. Tomus secundus. (En français) Système universel du Règne végétal ; ou Ordres, Genres et Espèces des Planches rédigées et décrites selon les règles de la méthode naturelle. Tome second. 1 gros vol. in-8. en petit caractère. Paris, *Treuttel et Wurtz.* Strasbourg, *même Maison de commerce.* 15 fr.

Delessert : Icones selectæ Planta-

rum quas in Systemate universali descripsit Aug. Pyr. de Candole, ex archetypis speciminibus à P. J. F. Turpin delineatæ et editæ a Benj. Delessert. vol. 1, *exhibens dillinaceas, magnoliaceas, anonaceas et menispermeas.* (En français) Figures choisies des Plantes que, dans le Système universel, a décrites Aug. Pyr. de *Candolle* d'après les archétypes spéciaux, dessinés par P. G. F. *Turpin* et publiées par Benjamin *Delessert.* vol. 1, représentant les dillenacées, les magnoliacées, les anonéacées et les ménispermacées. in-folio. *Même adresse que ci-dessus.* Papier vélin avec 100 plauches 70 fr. in-4. papier vélin 50 fr. papier fin 35 fr.

Herbier général de l'Amateur, contenant *la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables.* Par *Mordant De Launay,* continué par M. *Loyseleur de Longchamp.* Avec des figures peintes d'aprés nature par M. P. *Bessa,* peintre d'histoire naturelle. Cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième livraison, avec figures coloriées. *Audot,* item *Treuttel et Wurtz.* Prix de chaque livraison 9 fr.

Flore agénoise; ou *Description méthodique des plantes qui croissent dans le département de Lot-et-Garonne, et dans quelques parties des départemens voisins.* 1 vol. in-8. Agen. *Prosper Noubel.*

Flore bordelaise, ou *Description caractéristique des plantes qui croissent naturellement aux environs de Bordeaux,* avec *l'étymologie, le site, l'époque de floraison,* etc. *leurs propriétés et leurs principaux usages, précédée de notions élémentaires sur la botanique.* Par L. F. *Laterrade,* professeur d'histoire naturelle et de mathématiques. 2e édition, entièrement refondue et augmentée *d'un Essai sur la Flore de la Gironde.* Première livraison in-12. Bordeaux. *Aimé Brasseur.*

Les Roses. Par P. J. *Redouté.* 21e livraison. gr. in-4. et in-fol. Chez *l'Auteur*, rue de Seine, n°. 6, et chez *Treuttel et Würtz.* A Strasbourg et à Londres, *même Maison de commerce.*

Nous avons successivement annoncé les livraisons précédentes. Dans la vingt-unième livraison, l'auteur décrit 1°. le rosier de Provins à grandes feuilles; le rosier spinule de Dematra; 3°. le quatre-saisons; (de Lelieur) 4°. le rosier à mille-épines; 5°. le rosier de Cels à fleurs prolifères; 6°. le rosier des Alpes à tiges faibles.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux depuis l'an 396 avant J. C. jusqu'en 1820 inclusivement, suivi *de quelques recherches sur les effets les plus singuliers de la foudre, depuis 1796 jusqu'en 1821,* le tout précédé *d'un Précis lumineux sur l'hiver considéré sous les rapports astronomiques et météorologiques,* avec *des notes sur les objets et sur les faits les plus curieux, de tableaux*

et de tables, etc. Par G. P. 1 vol. in-8. *Renouard*. 3 fr. 75 c. papier vélin 7 fr.

Annales de Chimie et de Physique. Par MM. *Gay-Lussac* et *Arages*. Tome XVI, cahier de mars 1821. On s'abonne pour ces Annales chez *Crochard*. Prix de la souscription pour l'année, 74 fr. pour Paris. 28 fr. pour toute l'étendue de la France. 32 fr. pour l'étranger.

Ce cahier renferme les sujets suivans :

Suite du mémoire sur la maturation des fruits; par M. *Bérard*. — Nouvelles recherches sur les effets de l'iode, et sur les précautions à suivre dans le traitement du goître par ce nouveau remède; par le docteur *Coindet*. — Nouvelles recherches sur les lois que l'on observe dans la distribution des forces végétales; par M. *de Humboldt*. — Expériences relatives à la fabrication des savons mols; par M. *Colin*. — Prix décernés par l'Académie des sciences dans sa séance publique du 2 avril 1821. — Programme des prix proposés par la même Académie pour l'année 1822. — Sur la compressibilité de l'eau; par M. *Jacob Perkins*. — Notice historique sur M. *Petit*, lu à la Société philomatique; par M. *Biot*, le 13 février 1821. — Observations météréologiques du mois de mars.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

Journal de Physiologie expérimentale. Par Fr. *Magendie*, docteur en médecine, n°. 1. Il paraît de ce Journal quatre numéros par an, chez *Méquignon-Marvis*. Prix de l'année pour les souscripteurs, 12 fr.

Dictionnaire des Sciences médicales. Par une Société de médecins et de chirurgiens. 44e volume in-8. *Panckoucke*. 9 fr.

Ce volume contient les lettres *Poi* à *Poum*.

Journal complémentaire des Sciences médicales. Tome IX. 35e cahier qui en fait partie et qui est orné du portrait de Winslow. On s'abonne pour ce journal chez *Panckoucke*. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 30 fr. pour les souscripteurs du Dictionnaire des Sciences médicales et de 36 fr. pour les non-souscripteurs.

Dictionnaire abrégé des Sciences médicales. Par une partie des collaborateurs du Dictionnaire des Sciences médicales. Tome premier. 2 volumes in-8. *Panckoucke*.

La Médecine curative, ou la Purgation dirigée contre la cause des maladies reconnue et analysée dans cet ouvrage. Par *Le Roi*, chirurgien consultant. 8e édition augmentée de beaucoup de faits de pratique et d'un appel aux fins de recueillir ceux qui existent. 1 vol. in-12. Chez *l'Auteur*, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 49. 3 fr.

Mémoire sur les fièvres en opposition à la nouvelle doctrine. Par H. *Dardonville*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Broch. in-8. *Gabon*. 3 fr. 50 c.

Gymnastique médicale. (Voyez

pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage pour en faire connaître l'objet et le mérite, et à cet effet nous ne pouvions mieux y parvenir qu'en transcrivant le rapport qui a été fait à ce sujet à la Société de médecine par l'un de ses membres les plus distingués (M. Esquirol.)

M. Loude, (y est-il dit,) a mis en tête de son travail une introduction dans laquelle on lit avec intérêt quelques considérations générales sur l'utilité de la gymnastique, un précis historique de cet art, depuis son origine jusqu'à nos jours. L'auteur prévient qu'il ne se bornera pas à la description sèche et aride des exercices qui serait privée de son principal intérêt, si l'on n'indiquait pas en même-temps les effets produits par les divers exercices et les circonstances dans lesquelles ceux-ci doivent être pris. M. Loude s'est donc tracé un plan plus large que tout ce qui a été publié jusqu'ici. C'est la première partie de son plan qu'il soumet à la société : c'est la gymnastique étudiée dans ses rapports avec l'hygiène et appliquée à l'homme sain qui fait l'objet du manuscrit dont on doit rendre compte à la société.

Ce premier travail est divisé en huit chapitres. Dans les six premiers, l'auteur traite du mouvement en général, classe les exercices, indique les effets généraux propres à chaque classe : il passe ensuite à l'examen des exercices compris dans chacune; il donne leur origine, en décrit les procédés pratiques, en spécifie les effets. Un chapitre entier consacré aux gymnases modernes, présente une esquisse rapide de ces établissemens. Après avoir exposé les différentes pratiques usitées dans les anciennes palestres, telles que frictions, onctions, etc. M. Loude traite des applications gymnastiques. Ici, l'auteur n'a rien omis pour rendre facile à chaque individu l'application de ce moyen de santé; il apprécie les tempéramens, assigne à chacun le mode et la mesure d'exercice qui lui convient : d'autres applications ont été déduites de la constitution, des âges, des individus, de l'habitude, du dégré des forces des divers systèmes, etc. Ce chapitre est terminé par les précautions réclamées pour l'emploi de la gymnastique, par des conseils sur les vêtemens, par une discussion sur l'utilité des ceintures et des jarretières à l'usage de la gymnastique. M. Loude examine dans le chapitre huitième l'influence des exercices musculaires sur l'encéphale; et réciproquement les effets de celui-ci sur le reste de l'organisme: cet examen le conduit à donner quelques préceptes sur la manière de diriger l'éducation des facultés morales et intellectuelles, et sur la conduite des gens de lettres, s'ils veulent prévenir les suites fâcheuses attachées à leur genre de vie. Ce travail dans lequel observe le rapporteur, on peut reprocher à l'auteur de s'être trop hâté de résoudre quelques questions encore litigieuses, accessoires d'ailleurs à son sujet, est d'autant plus intéressant, que les ouvrages de gymnastique anciens ne sont pas au niveau de la science, que le petit nombre d'écrits modernes ne présente qu'un recueil d'exercices, sans aucune indication de leurs rapports avec l'hygiène, par conséquent privés de leur plus grand intérêt, particulièrement pour le médecin. M. Loude a traité ce sujet de plus haut, avec des vues plus philosophiques et plus médicales : il est désirable que tous les instituteurs de la jeunesse se pénètrent des vérités utiles que présente cet ouvrage remarquable encore par l'érudition dont il est enrichi. En conséquence, les commissaires proposent à la Société de donner son approbation à ce premier travail de M. Loude, en invitant son auteur à poursuivre ses recherches, ses expériences et à mettre fin à son ou-

vrage qu'il a si heureusement commencé.

Traité des Membranes en général et de diverses Membranes en particulier. Par Xavier *Bichat* des Sociétés de médecine et philomatique de Paris; de celles de Bruxelles et de Lyon. Nouvelle édition, augmentée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de l'Auteur. Par M. *Husson*. 1 vol. in-8. *Méquignon Marvis. Gabon.*

Cet ouvrage l'un des titres de gloire de son célèbre auteur a paru en 1816. Nous l'annonçons ici, parce qu'il ne l'a pas été dans notre journal lors de sa publication.

Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux et hospices civils de Paris, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Cet ouvrage est précédé d'observations préliminaires qui ont pour objet de démontrer l'utilité majeure de sa publication : nous allons les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Cette publication, y est-il dit, paraîtra, sans doute à toutes les personnes qui suivent avec quelque intérêt les progrès des sciences d'observation, une de ces idées utiles dont l'exécution doit infailliblement contribuer à l'accroissement des connaissances médicales. En effet, si l'on considère quels sont les hommes dont le conseil général a fait choix pour les placer à la tête des divers hôpitaux de la capitale; si l'on réfléchit ensuite à l'immense quantité de faits rares et graves de médecine, d'accidens imprévus et extraordinaires de chirurgie soumis à leur observation et à leur pratique, on concevra aisément qu'un recueil où chacun d'eux aura disposé l'histoire des cas qui auront le plus frappé son attention, où chacun aura indiqué le précis des moyens qu'il aura mis en usage pour combattre ces maladies, où enfin chacun aura consigné le résultat de ses efforts et le produit de ses méditations; on concevra qu'un tel recueil doit offrir aux savans toute espèce de garantie, aux étudians un véritable code sur la manière de voir et d'observer en médecine, à tous une richesse de faits et de détails qu'il est impossible de trouver ailleurs qu'à Paris. Telles ont été les intentions du conseil général : il n'a pas voulu laisser plus long-temps échapper l'occasion d'honorer le zèle et les lumières des hommes distingués qui, de tous leurs talens et de leurs veilles, l'aident à adoucir les maux des malheureux que la misère et les souffrances forcent à chercher un asile et des secours dans les établissemens confiés à sa surveillance : il a voulu également présenter à la reconnaissance publique les témoignages évidens du zèle, du soin, de la réflexion, de la méthode, du courage avec lesquels ils remplissent leurs bienfaisantes et utiles fonctions. Tous les hommes éclairés conviendront que nul moyen n'était plus propre à établir un corps d'observations médicales et chirurgicales bien authentiques. Les hôpitaux d'une grande ville régis par une même administration, soumis à une règle uniforme, peuvent être considérés comme un assemblage animé et se renouvelant sans cesse, de tous les faits importans que la différence d'âge, de sexe, de professions, de passions, de circonstances imprévues font naître et diversifient de mille manières. C'est dans ces maisons que l'on peut, avec le plus de certitude, établir l'analogie ou la différence qui existent entre des cas plus ou moins semblables ou distincts; c'est dans ces vastes écoles que le mé-

decin prudent et intelligent peut étudier, comparer, juger les avantages de tel ou tel traitement appliqué à la même maladie. C'est là qu'il peut apprécier la faiblesse ou la solidité des aperçus sur lesquels la médecine systématique a, de tout temps, cherché à établir ses doctrines particulières: c'est là que les maladies peuvent être classées par familles, pour ainsi dire; que leur nature peut être mieux connue par la possibilité et la facilité de leur rapprochement; que leurs symptômes peuvent être plus victorieusement combattus par des modes de traitemens inusités; que le pronostic peut-être plus solidement assis, souvent même rectifié, d'après la présence ou l'absence constantes de certains phénomènes, d'après les données et les signes les plus positifs; que les crises peuvent être provoquées par l'emploi des médicamens ou nouveaux ou administrés à des doses insolites; c'est enfin dans ces asiles du pauvre qu'on peut voir de la manière la moins équivoque, le développement de toutes les maladies équivoques ou contagieuses dont l'influence sur toutes les autres a échappé jusqu'ici aux analyses de la chimie et aux expériences de la physique! Qui pourrait aujourd'hui méconnaître l'utilité d'un recueil que tant de vrais talens et que tant d'observations importantes rendaient déjà recommandable, lorsqu'il n'était encore que projeté? n'est-ce pas un service réel rendu à l'humanité qu'une collection où tout ce qui peut sortir des règles ordinaires de la pratique se trouvera réuni? L'expérience ne nous a que trop appris que ces faits, ces détails, ces nombreux matériaux de la science, connus isolément dans chaque hôpital en franchissent difficilement les limites. Observés, recueillis par les témoins indispensables que l'administration y a placée, ou par ceux que la localité permet d'y admettre, beaucoup d'entre eux ne servent qu'à l'instruction d'un petit nombre. Plusieurs ne donnent que des aperçus éloignés; un grand nombre ne laissent dans l'esprit que des traces fugitives; et tous ont besoin d'être réunis pour conduire le praticien à la certitude qu'on peut acquérir en médecine. Ce sont ces parties isolées d'un même faisceau que le conseil veut rapprocher; c'est le fruit de tous les efforts, le produit de tous les talens, le résultat de toutes les observations dont il veut présenter l'ensemble: en un mot, après avoir organisé des leçons cliniques dans plusieurs des grands hôpitaux, le conseil veut par la publicité donnée aux observations recueillies dans tous, contribuer d'une manière complète et inconnue jusqu'à présent aux progrès de la science la plus intéressante pour l'espèce humaine. Tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux de la capitale seconderont les intentions de l'autorité qui, en les honorant de son choix, a fixé sur eux la considération publique. Tous sentiront que l'administration qui leur fournit les moyens de perfectionner leur instruction et de la communiquer à leurs principaux élèves, a bien quelques droits à réclamer l'intérêt de ce qu'elle leur a prêté avec tant de sagesse. Tous répondront avec zèle à l'appel que le conseil fait avec force et confiance. Tous enfin réuniront leurs efforts aux siens, parceque tous pleinement convaincus que la pratique des hôpitaux est la source la plus féconde pour les observations les plus variées et les plus saines, voudront que leur expérience ne soit pas perdue pour ceux que l'ordre immuable de la nature appelle à leur secours. A cet égard, le conseil est loin de vouloir s'approprier le fruit des veilles des praticiens dont il recueille les travaux: il les dépose dans son annuaire comme dans des archives où les auteurs pourront les reprendre au besoin, pour les placer dans des ouvrages qu'ils voudraient publier. Son but est de ne rien laisser

perdre de tout ce que la pratique des hôpitaux peut offrir de saillant; son intention est d'assurer à chacun son droit de perfectionnement, d'invention; sa volonté enfin est que la propriété des idées et des observations de chacun soit authentiquement reconnue, fidèlement conservée, et mise par la publicité de cet annuaire à l'abri du plagiat. Entièrement étranger à la connaissance des maladies établies par les Nosologistes, le conseil n'a pas suivi, pour la distribution des matériaux qu'il publie, un autre ordre que celui des hôpitaux et hospices, selon le rang assigné à chacun de ces établissemens: il a eu soin de les faire précéder du nom de celui de messieurs les médecins et chirurgiens auquel elles appartiennent dans cet ordre. Afin de ne rien négliger d'utile à l'art de guérir, le conseil a donné aux auteurs la facilité de faire graver les pièces anatomiques et les appareils nécessaires à l'intelligence de leurs mémoires et de leurs observations, et l'on a fait choix d'un artiste distingué par ses talens, pour ne rien laisser à désirer à cet égard.

Recherches sur l'inflammation de de l'arachnoïde cérébrale et spinale ; ou Histoire critique de l'Arachnitis; ouvrage fait conjointement par *Parent-du-Châtelet*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés de médecine, médecin des dispensaires de la Société philantropique, médecin en chef de la quatrième légion de la garde nationale, et *L. Martinet*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, et membre de plusieurs sociétés de médecine, avec un rapport fait à l'Institut de France par MM. *Portal*, *Pelletan*, *Hallé* et *Duméril*. 1 vol. in-8. *Crevot*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

MATHÉMATIQUES.

Elémens d'arithmétique. Par M. *Bourdon*, officier de l'université, etc. 1 vol. in-8. *Mad. Courcier*. 5 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Nouveau Traité sur l'Art de la fabrication de la bière aigre. Par M. C. C., ancien brasseur. 2 vol. in-8. Douai. A. *Vimis*.

L'Art de faire la bière, *ouvrage élémentaire*, *théorique et pratique*, *mis à la portée de tout le monde*, donnant les moyens *de faire la bière en toute saison*, *avec nombre de végétaux et produits de végétaux*, *soit racines ou fruits*; les moyens *de les conserver plusieurs années et de les rendre propres aux embarcations*; contenant aussi plusieurs ventila-

teurs hydrauliques, la description de coloriféres, *nouveau moulin à drèche, nouveau rafraîchisseur à l'usage des brasseries, distilleries et de beaucoup d'autres établissemens;* avec planches en taille-douce. Par L. F. D. 1 vol. in-8. *Castellan-Goury.* 5 fr. 50 c.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Collection de machines, instrumens ustensiles, constructions, appareils, etc. *employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe.* Par le comte de *Lasteyrie.* Tome II, 1re. 2e et 3e livraisons in-4. contenant plusieurs planches avec le texte explicatif. A l'établissement lithographique du comte *de Lasteyrie*, rue du Bac, n°. 58. Prix de chaque livraison 5 fr.

Essai théorique et expérimental sur la résistance du fer forgé, contenant *des expériences sur des barres chargées parallèlement et perpendiculairement à leur longueur; sur un arc placé entre deux appuis fixes, et chargé en un ou plusieurs de ses points par des barres qu'on essaie de tordre; avec des applications des résultats de ces expériences à l'art des constructions.* Par A. *Duleau*, ancien élève de l'école Polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées. 1 vol. in-4. avec quatre planches. *Mad. Courcier.* 8 fr.—9 fr.

Article premier.

Chargé en 1812 de la rédaction d'un projet de pont en fer forgé pour le passage de la Dordogne devant Cubzac, l'auteur entreprit les expériences qui font l'objet de cet essai, dans la seule vue de calculer la résistance des pièces de ce pont. Ces expériences ont donné des résultats applicables à l'art des constructions, et il les a rassemblées dans un mémoire présenté au conseil des ponts et chaussées. Cet essai a reçu l'approbation de l'Académie. Depuis cette époque, il a fait encore quelques observations qu'il a réunies avec les premières dans son essai: cet essai a reçu l'approbation de l'Académie royale des sciences, d'après un rapport fait par MM. *Poisson*, *Girard* et *Cauchy*, dans la séance du 7 août 1819. Le conseil général des ponts et chaussées, sur l'avis d'une commission composée de MM. *Bruyère*, *Berigny* et *De Prony*, rapporteur, a également approuvé le travail de l'auteur, et a demandé qu'il fut livré à l'impression et distribué aux ingénieurs. D'après cette demande, M. le directeur général a bien voulu souscrire pour cent exemplaires. Des suffrages aussi honorables ont fait espérer à l'auteur que son ouvrage pouvait être de quelque utilité, et c'est ce qui l'a engagé à le publier. Son principal but ayant été de rendre les résultats de ses expériences applicables à la pratique, il a pensé qu'il convenait d'évaluer la résistance du fer forgé pour des poids qui ne produisent que de légères inflexions. Un changement de forme trop considérable compromettrait la solidité des constructions dont le fer est destiné à réunir les diverses parties. Presque tous les essais faits précédemment avaient eu pour but la détermination de la force nécessaire pour rompre une barre tierce dans le sens de sa longueur: deux seulement avaient été faits dans les vues qu'il se proposait; ils étaient dus à M. *Aubry*, inspecteur général des ponts et chaussées. Il résulte de ces observations que si l'on charge une pièce dans son milieu, perpendiculairement à sa longueur, elle

prend des flèches proportionnelles aux charges : c'est la propriété qu'indique la théorie pour une lame élastique, le fer résiste donc dans ce cas comme un corps doué d'une élasticité parfaite. Il était permis, d'après cela, d'espérer que les phénomènes que présenterait sa résistance pourraient être perçus jusqu'à un certain point par la théorie : c'est ce qui a engagé l'auteur à s'occuper des recherches exposées dans la première partie de son mémoire et à comparer le résultat avec celui des observations. Les expériences ont été faites, 1°. sur des barres de fer chargées horizontalement de poids trop faibles pour altérer leur élasticité, comme le sont les poutres dans les planchers en charpente. 2°. Sur les mêmes barres chargées verticalement et résistant comme colonnes en supports verticaux. 3°. Des systèmes de pièces en fer liées entre elles de diverses manières, afin d'augmenter par là leur résistance. 4°. Sur une pièce cintrée naturellement et posée entre deux appuis fixes. Une arche en fer forgé, pourrait, si la liaison de ses diverses parties était parfaite, être considérée comme d'une seule pièce, et résisterait à la manière de l'arc soumis aux expériences. 5°. Sur des barres soumises à une force de torsion trop faible pour altérer leur élasticité, emploi qu'elles sont destinées à remplir dans quelques machines. L'auteur a réuni dans une dernière section les résultats des expériences faites par divers auteurs sur le fer forgé.

Dans un second article, nous donnerons le sommaire des matières qui sont traitées dans l'ouvrage.

Annales de l'Industrie nationale et étrangère ; ou Mercure technologique : Recueil de Mémoires sur les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc. Renfermant *la description du Musée des produits de l'Industrie française, exposés au Louvre en* 1819. Par L. Sébast. *Le Normand*, professeur de technologie et des sciences physico-chimiques appliquées aux arts, et L. G. V. *de Moléon*, ingénieur des domaines et forêts de la Couronne, ancien élève de l'école Polytechnique, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la Société royale académique des Sciences de Paris, etc. Tome quatrième, n°. 15. Mars 1821. On souscrit pour cet ouvrage chez *Bachelier*.

Ce numéro contient : *Exposition de* 1819. *Chap.* 5. De l'horlogerie. *Chap.* 6. Des instrumens pneumatiques et hydrauliques. *Chap.* 7. Des instrumens de précaution. *Chap.* 8. Des instrumens de médecine, de chirurgie et d'hygiène publique. *Chap.* 9 *et dernier.* Des instrumens de musique. Supplément au musée. *Annales de l'industrie.* Mémoire sur le *clavin-harpe*, de l'invention de M. *Dietz.* — Moyen de reconnaître la pureté des potasses, des soudes et des sels de soudes du commerce. — Description d'une machine à percer et à couper simultanément des barres de fer. — Procédé que les Russes employent pour orner leurs ouvrages en argent de gravures noires. — Préparation du cinabre par la voie humide. — Perfectionnement de la fabrication des toiles peintes ; par M. *J. Thompson*, du canton de Lancaster, traduit de l'anglais par M. *Mellet*, correspondant. — Description de trois moyens de dorer à l'huile, en or bruni, toutes sortes d'objets fabriqués en métal et vernis. — Mémoire sur un pont en câbles de fer de 500 pieds d'ouverture.

Ce numéro est enrichi d'une planche double représentant, 1°. machine à percer et à couper simultanément les barres de fer. 2°. Pont en cable de fer de 500 pieds d'ouverture.

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. 1 vol. in-8. *Nicole et Mongie aîné.* 7 fr.

Article deuxième. (Suite du troisième extrait.)

Le canton de Berne est divisé en bailliages ou, comme on parle à présent, en préfectures: chacune de ces préfectures nomme deux députés au conseil souverain; chaque petite ville en nomme autant. Les élections se font dans chaque commune à la majorité absolue des suffrages des citoyens qui en sont membres, et sur la proposition des syndics, préposés et autres officiers publics. Les conditions d'éligibilité sont, d être âgé de trente ans au moins, et de posséder dix mille francs de Suisse, quinze mille francs de notre monnaie. Le résultat de ces élections communales produit quatre-vingt-six conseillers, nombre suffisant sans doute pour représenter les intérêts d'un si petit peuple et d'un territoire aussi borné, d'autant plus que ces élections limitées chacune dans le ressort de leurs localités ne risquent pas d'être perverties au gré de l'influence ou de suggestions étrangères: il reste encore, pour compléter le tiers de la représentation nationale, seize places environ à remplir. La nomination en est laissée au conseil; une pareille latitude n'a sans doute été conçue par le législateur que dans des intentions extrêmement généreuses; elle ouvre au mérite indigent, à la vertu roturière, aux talens précoces, la carrière des emplois publics, et cela de la manière la plus prompte, la plus honorable et la plus sûre, puisque dans une république il ne saurait exister de distinction plus flatteuse pour un citoyen que le suffrage libre et volontaire de ses magistrats: plusieurs choix de ce genre prouvent aussi que le sénat bernois s'est pénétré de l'esprit de sa constitution; et il est clair qu'en le faisant il a plutôt déféré à l'opinion publique qu'à des suggestions privées; mais comme les meilleures institutions pèchent toujours par quelques points et que celles qui paraissent irréprochables en théorie sont souvent vicieuses dans la pratique, parce que ce sont des hommes et presque toujours des hommes passionnés qui les exécutent, il se pourrait bien que celle-ci fut sujète à quelques inconvéniens; que, par exemple, destinée à favoriser le mérite jusques dans les derniers rangs du peuple, elle ne se fit plus qu'au profit des vieux préjugés des prétentions surannées; et qu'ainsi une mesure propre à rendre le gouvernement plus populaire, ne tendit au contraire à fortifier les influences aristocratiques.

Le grand conseil est l'assemblée législative du canton: il discute et promulgue les lois; prend les mesures de police et de sûreté générale; décrète les alliances, les traités; nomme les ministres étrangers, les députés à la

diète et les officiers du contingent fédéral; arrête le compte et surveille l'emploi des revenus publics : mais il n'exerce lui-même aucune autorité sur les différentes branches de l'administration; cette autorité est remise au petit conseil dont les membres tirés du grand conseil et nommés également à vie, sont véritablement les chefs de la république: ces magistrats sont, comme par le passé, au nombre de *vingt-sept*, y compris les *deux avoyers* qui en sont les présidens perpétuels, et qui partagent les pouvoirs et les honneurs de cette dignité suprême. Le même esprit populaire qui a modifié l'ancienne constitution, relativement à la forme du *grand conseil*, se fait aussi par une conséquence nécessaire, remarquer dans la composition du *petit conseil*. Les habitans des villes et des campagnes sont aptes à y siéger, et l'on compte actuellement deux *paysans* dans le *petit conseil;* progrès qui peut paraître encore bien faible, mais qui n'en est pas moins remarquable au sein d'une aristocratie qui fut long-temps aussi inflexible que celle de Berne, et qui, il faut bien en convenir, avait acquis le droit de se croire en possession de la sagesse, comme de la confiance de son pays. Le *petit conseil*, ou conseil d'état est chargé de tous les détails de l'administration, de la nomination à tous les emplois civils, judiciaires et militaires du canton, de la perception et de l'emploi des revenus: il propose les matières qui doivent être soumises à la délibération du *grand conseil*, et y porte les projets de lois. Les affaires y sont discutées en commun et résolues à la majorité des voix; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des commissions spéciales, telles qu'un *conseil secret* chargé plus particulièrement de la police, des négociations, et, en général, des affaires dont la conduite exige plus de discrétion qu'on ne peut en attendre d'une discussion tumultueuse. Le *conseil de guerre* où se préparent les décisions relatives à la levée des troupes et les ordonnances concernant le service et la discipline militaires, forme encore au sein du *conseil d'état* une commission particulière.

Les revenus de l'état sont considérables, relativement à ce qu'il sont en d'autres cantons de la Suisse : la plus grande partie de ces revenus consiste dans les biens que l'état même possède à titre de propriétaire, dans les fruits qu'il en retire et dans les impôts qu'il y a établis, le *cens* et la *dixme :* encore ce dernier que l'état ne perçoit sur ses terres qu'à titre de propriétaire, est-il une redevance plutôt qu'un véritable impôt: beaucoup de propriétés particulières sont effectivement dans le même cas, et le peuple préfère généralement en ce pays une taxe aussi modérée et dont la perception toujours proportionnée à la récolte est simple et facile, autant que les autres modes sont dispendieux et volontaires. Il y a encore à Berne des impôts indirects: les droits de péage qui existaient dans l'ancien régime ont été rétablis dans le nouveau, aussi bien que les redevances dont le produit, a-t-on dit à l'auteur, ne laisse pas d'être considérable. Le gouvernement de Berne, quoique généralement peu favorable aux inventions modernes ne paraît pas cependant trop ennemi de celle-là; et il semble que de toutes les idées nouvelles, c'est elle qui l'enrichit le plus. Ainsi, outre les anciens droits qu'il a rétablis, il en a créé un nouveau, celui du timbre, qui est peut-être une garantie de plus donnée aux transactions sociales, mais qui plus certainement encore est une source abondante de richesses pour le fisc. Une autre concession que le gouvernement de Berne a paru à l'auteur avoir faite aux idées du siècle, c'est le zèle avec lequel il propage l'esprit militaire dans ce canton, comme il l'est aussi aujourd'hui dans les autres

républiques helvétiques. Les événemens qui ont amené la chûte de cette confédération, ont fait sentir au canton de Berne, ainsi qu'aux autres cantons la nécessité d'une force militaire entretenue sur un pied plus respectable et exercée d'une manière régulière et permanente : il ne me conviendrait pas, dit modestement l'auteur, de blâmer des précautions trop bien justifiées d'avance par les revers qu'à essuyés cette république. Toutefois, en laissant de côté la question principale qu'il aura peut être occasion d'examiner ailleurs, il ne sait s'il ne doit pas résulter à la longue pour le canton de Berne, plus d'inconvéniens que d'avantages de ces établissemens militaires. La milice nationale de ce canton est composée de huit bataillons forts chacun de 800 hommes, en tout 6,400 hommes : ces bataillons sont exercés tour à tour à Berne, dont ils forment la garnison pendant un espace de temps assez court, et ils ne reçoivent une solde que pendant la durée de ce service. Or il semble à l'auteur que si la conséquence de ce service est de mettre plus d'ensemble et plus d'uniformité dans l'instruction militaire et plus de régularité dans les manœuvres, elle doit être aussi de faire contracter à ces divers corps des habitudes et des vices de garnison, peu compatibles avec les goûts et les occupations agricoles. Pour entretenir l'esprit public dans le canton, et c'est là, à vrai dire, la meilleure sauve-garde, est-il donc nécessaire de concentrer tous les moyens d'instruction dans la capitale, au risque d'infecter la population des campagnes ? Ne serait-il pas plus naturel, plus sage, plus conforme aux anciennes maximes qui étaient celles de la liberté, que le contingent fut exercé à la défense de ses foyers, sans jamais les perdre de vue, à la réserve des officiers qui ont évidemment besoin d'une éducation guerrière plus forte *et qui peuvent plus aisément se passer de mœurs que le soldat* ? (*) Le peuple de Berne est naturellement belliqueux, et l'esprit martial qui a présidé à la fondation de cet état, qui en a produit l'accroissement, et qui, de nos jours, en a si honorablement retardé la chûte, est trop généralement répandu dans les hautes classes de la société, pour qu'on puisse craindre qu'il s'y affaiblisse jamais. Le service étranger offre d'ailleurs à la jeunesse bernoise le moyen d'acquérir l'instruction pratique qui lui manque dans ses foyers ; et cela suffit sans doute, pour que la république ait toujours, au besoin, une excellente école d'officiers, comme elle trouve, dans le peuple des communes, une pépinière de bons soldats, toujours d'autant plus prêts à se dévouer pour leur pays, qu'on les aura moins distraits des affections de famille qui les y attachent. C'est donc à raffermir l'esprit public par une meilleure organisation des communes, bien plus qu'à former des garnisons et à peupler des casernes que devrait travailler le gouvernement bernois : plus heureux que d'autres états qui ont à opérer les mêmes réformes, celui-ci en a du moins les élémens dans sa main. Le peuple, long-temps éloigné des affaires par une aristocratie rigoureuse peut prendre à la chose publique, un intérêt proportionné à la part que la constitution lui accorde : mais soit une longue habitude, soit par une confiance bien légitime sans doute, ce peuple ne semble pas encore disposé à jouir complétement de ses droits, et c'est désormais

(*) Cette assertion est-elle bien juste? L'immoralité supposée des officiers n'est-elle pas plus contagieuse que celle du soldat, par la funeste manie de l'imitation plus commune dans cette classe d'individus que dans l'autre ? N'emporte-t-elle pas aussi nécessairement celle du soldat qui trouve une sorte d'excuse de sa corruption dans celle de ses chefs.

son indifférence qu'il faut vaincre, après avoir assuré sa liberté. Ici, comme à Fribourg, les assemblées électorales sont peu fréquentées, le paysan se laisse, comme à regret, traîner au conseil, et ce n'est qu'avec répugnance qu'il quitte sa charrue pour se placer au timon de l'état. Ceux même à qui le patriotisme tient lieu d'ambition, et qui consentent à quitter le gouvernement de leur ferme pour celui de la république, satisfaits sans doute de porter aux lois de leur pays le tribut de leur soumission au lieu de celui de leurs lumières, opinent servilement, et malgré tous leurs efforts, restent plus fidèles à leurs anciens souvenirs qu'à leurs nouvelles prérogatives. Cette disposition des esprits quelque honorable qu'elle soit dans son principe, doit cesser pour l'intérêt de la chose publique; et si les magistrats ont dignement répondu à la confiance du peuple, il est temps qu'à son tour le peuple réponde à la confiance des magistrats. Il a semblé à l'auteur que l'inquiétude qui là, comme en France, était le résultat nécessaire d'un long et violent ébranlement, n'a pas cessé avec la cause qui l'avait produite, et qu'il n'y a jusqu'à présent que la lettre de la constitutiou qui soit fixé d'une manière précise: le sens qu'on doit y donner et l'usage qu'on peut en faire, diffèrent au gré de mille petits intérêts, de mille petites passions qu'une révolution créée en un jour, et qu'il faut des années pour l'amortir. Un secret mécontentement règne donc ici parmi tous les ordres de l'état. Les familles nobles dont la gloire se confond avec celle de l'ancien gouvernement, regrettent probablement un régime qui fut si favorable à leur aggrandissement et à celui de la république, et à considérer la chose sans passion, il se peut que ces regrets soient encore plus patriotiques qu'ils ne paraissent intéressés. Les nobles de Berne peuvent croire, sans injustice, qu'une constitution sous laquelle leur patrie fut libre, florissante et respectée pendant cinq siècles, n'était pas en effet si vicieuse; et l'auteur soupçonne que la majorité des citoyens, s'il leur était permis d'exprimer leur vœu, rentrerait sans peine sous l'empire d'une constitution qui leur garantissait tous les droits et les avantages des peuples libres Les chefs de l'état plus unis ici d'intention que ne le sont ceux de Fribourg, ne contrarieraient pas probablement ce vœu de la nation; mais ils gouvernent avec la majorité des conseils qui ne semble pas le partager. D'un autre côté, la petite bourgeoisie, qui est peut-être plus accessible encore aux suggestions de l'esprit populaire que la noblesse aux regrets de l'ancien ordre des choses, s'est montrée jusqu'ici peu satisfaite de la part que lui fait la nouvelle constitution. Pour se dédommager d'une foule de petits offices qu'elle a perdus par le retranchement du *pays de Vaud* et de l'*Argovie*, elle voudrait apparemment obtenir plus d'influence dans le conseil, et l'intérêt privé se couvre ici, comme ailleurs, du prétexte du bien public. La bourgeoisie de Berne, ainsi que celle de Fribourg, aspire donc assez ouvertement à une constitution démocratique; et quoique dans ces deux républiques la majorité du gouvernement, d'accord avec celle du peuple repousse cette prétention, il en résulte toujours une inquiétude vague qui empêche l'état de s'affermir et de prospérer. La jalousie et la défiance que les divers ordres s'inspirent mutuellement, répandent de la faiblesse dans les conseils et entretiennent un certain mal-aise dans le corps politique; et il est difficile de prévoir quel sera le terme ou le résultat de cette lutte entre des préjugés et des intérêts aussi contraires. Une autre source d'embarras pour le gouvernement de Berne, est l'acquisition, on peut bien dire à titre onéreux, que ce canton a faite de la partie catholique de l'évêché de Bâle, en vertu des nouvelles dispo-

sitions émanées du congrès de Vienne. La difficulté de concilier les intérêts d'un pays catholique avec le régime d'un peuple protestant, et le peu d'accord qui règne actuellement entre les habitudes et les maximes des deux communions religieuses, ajoutent tous les jours de nouveaux obstacles à la marche d'un gouvernement déjà si peu maître de ses mouvemens et si gêné dans son alliance. Le progrès des lumières, si tant est qu'il y ait réellement progrès de cette nature, ne se fait pas du moins remarquer ici dans celui des mœurs; et peut-être qu'en effet ces deux choses n'ont rien de commun. Les mœurs sont encore à Berne ce qu'elles étaient avant la révolution, et il paraît même qu'à aucune époque cette république, ou du moins les chefs qui la gouvernaient ne se piquent point d'une grande rigidité de principes à cet égard. Il ne paraît pas que depuis l'époque assez reculée de 1414 la réforme ait rendu au peuple beaucoup de vertus en échange des croyances qu'elle lui a ôtées. L'incrédulité n'est pas rare à Berne, mais en revanche, le libertinage n'y est guère plus retenu, et il est peu d'étrangers qui n'aient eu le moyen, et peut-être qui n'aient pris la peine de s'en convaincre, dans le quartier de cette ville qui est bâti sur le bord de l'Aar, et où sont situés les bains. Il est même remarquable que Berne qui va de pair, sous ce rapport avec les capitales les plus éclairées de l'Europe, soit peut-être celle qui ait produit le premier athée. L'auteur ici se rappelle avoir lu dans le célèbre historien *Muller*, qu'un certain *Loefeer qui avait*, dit en propres termes *Muller*, *la foi que l'on nomme croyance d'esprit fort*, fut brûlé en 1375 à la réquisition de l'official de l'évêque. Pendant qu'on le conduisait au lieu de l'exécution, avec toute la cérémonie usitée en pareil cas, *mon ami*, dit-il, au bourreau, *il n'y a pas là assez de bois;* et il mourut avec cette indifférence. Que feraient de plus, dit l'auteur, que n'a fait l'esprit fort du quatorzième siècle, les philosophes du dix-neuvième!

L'Autriche, etc. Par M. *Marcel de Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)

En considérant, respectivement à l'empire d'Autriche, l'influence du climat et du sol sur les mœurs et le caractère des habitans, l'auteur après quelques observations pleines de sagacité sur cette influence, soit sur les anciens peuples, soit sur les nations modernes, remarque qu'on trouve dans les poésies du nord de l'Allemagne un entousiasme vague, un désir qui ne peut pas atteindre un but; l'imagination des Allemands, dans cette partie de leur territoire, est aussi féconde qu'illimitée: exaltée par les brouillards du Nord, elle n'a jamais produit des modèles, ni des œuvres qui aient atteint un certain degré de perfection; ils ne peuvent pas souffrir le joug des règles en littérature et veulent se perdre dans le vague de leurs idées. Tout y a ressenti l'effet d'une nature incertaine; et le pouvoir y a été aussi fluctuant que les idées. Les hommes éclairés, ne s'y accordent pas plus sur le domaine des spéculations, que les princes sur les biens réels de la terre. Dans le midi de l'Allemagne, où la nature est plus calme et plus riante, l'imagination s'exalte beaucoup moins: le pouvoir y est moins incertain et beaucoup plus concentré. Toutes les passions ont pris dans l'Allemagne méridionale un caractère de douceur particulier: elle serait la contrée la plus fortunée de l'Europe, si le gouvernement qui la dirige n'avait pas montré, dans un grand nombre de circonstances, une faiblesse qui s'accorde peu avec la sagesse de ses vues. Tempérée

par son climat, fertile par la nature de son sol, heureuse par ses institutions, elle se maintient dans un état de bien-être monotone qui ne peut être nuisible qu'à l'activité de la pensée, mais jamais au bonheur des citoyens. Les habitans de cette contrée paisible et féconde ne désirent que de vivre demain, comme ils ont vécu hier. Tout se fait en Autriche plus pour le devoir que pour la gloire. Une nation qui n'a pas d'autre modèle que l'amour de ses devoirs, doit être une nation essentiellement généreuse et probe. Les Allemands, en général, et les Autrichiens au-dessus de tous, ont une sincérité et une probité à toute épreuve : ces excellentes qualités ont autant leur source dans la bonté de leurs institutions que dans celle de leur cœur : leur caractère paisible et calme, ainsi que leurs habitudes domestiques, tout les porte à des idées d'ordre et d'union dont ils ne se départent jamais. L'hiver, obligés de se réunir en familles auprès de leurs poëles, et dans des pièces échauffées outre mesure, où règne une atmosphère chaude et lourde, ils prennent des habitudes douces, en même temps que l'activité de leur sang se ralentit. La lenteur qu'ils mettent dans toutes leurs actions et l'importance qu'ils y attachent, contribuent à perpétuer chez eux ces idées d'honnêteté et d'hospitalité qu'ils exercent sans aucune distinction, soit envers leurs compatriotes, soit à l'égard de l'étranger. Cette bon[illegible] cette générosité que les Allemands mettent dans leurs moindres actions, sont les deux choses qui indisposent le plus les voyageurs qui parcourent l'Allemagne. (*) A chaque pas, vous leur entendez dire : « C'est « impossible, je ne puis faire ce que « vous me demandez »; et souvent c'est la chose du monde la plus simple. Mais si vous vous obstinez, et que vous les forcez d'agir, alors ils ne luttent plus avec les difficultés, ils font tout ce que vous désirez, obéissant moins par l'espérance d'une récompense, que par le respect qu'ils ont pour le pouvoir et une volonté fortement prononcée; je leur ai entendu dire mille fois dans leur impatience (c'est la propre expression de l'auteur), « ces diables de Français nous font faire tout ce qu'ils veulent. Mais comment leur résister? Ils veulent si fortement! » On se tromperait beaucoup si l'on croyait qu'avec de l'argent on peut tout obtenir des Allemands : ils sont insensibles à ce puissant mobile, mais ils ne résistent jamais à l'apparence du pouvoir et au ton décidé du commandement. L'usage de se renfermer l'hiver dans des pièces échauffées à l'excès par des poëles énormes, et où la fumée de tabac contribue encore à former une atmosphère pesante et mal-saine, doit, comme l'a déjà observé l'auteur, diminuer leur activité et rendre leur sang épais et comme visqueux : la bière peut également y avoir de l'influence, en ce qu'elle relâche le système nerveux : plus d'une fois en voyage, l'auteur a été forcé de rester quelques heures dans ces pièces échauffées, auxquelles on peut donner la dénomination de *stuben* (étuves), et il n'en est jamais sorti sans ressentir les effets de la lourde atmosphère dans laquelle il s'était trouvé plongé.

Par une suite de leur amour pour l'ordre, les Autrichiens (*) mettent une grande propreté dans leurs vête-

(*) Tout ce que l'auteur dit ici et plus bas des Allemands en général, paraît s'appliquer particulièrement, dans son intention, aux habitans de l'Autriche méridionale.

(*) Ceci s'applique particulièrement, à ce qu'il paraît, aux habitans de l'Autriche, nommément à ceux de l'Autriche méridionale.

mens, et l'on ne voit pas chez eux, comme dans les grandes villes même de l'Europe, des malheureux couverts de haillons se promener à côté de l'élégance et du luxe. Il n'est pas un seul paysan autrichien qui n'ait un habit propre, des bottes et une redingote fourrée pour l'hiver : on trouve dans leurs demeures la même propreté que dans leurs vêtemens : rien dans ces habitations rustiques n'annonce la grande aisance ; mais rien non plus n'y indique la misère et le dénuement : ils portent leurs vêtemens aussi long-temps que les Français, mais ils les conservent beaucoup mieux. Cela tient au goût général de décence et de propreté qui relègue les guenilles chez les mendians ; et l'on sait que ce n'est pas un des moindres bienfaits du gouvernement de l'Autriche de les avoir totalement extirpés des pays qui sont sous sa domination.

Lorsqu'un peuple entier est sensible aux bienfaits et ne les oublie jamais, il mérite l'estime générale, tel est l'Autrichien. Obligez le, il en conservera toujours le souvenir, tandis qu'il perd facilement la mémoire des maux qu'on lui a faits. On a reproché aux Autrichiens d'être généralement cérémonieux et d'attacher trop d'importance aux formalités de l'étiquette : bien des étrangers les ont tournés en ridicule sous ce rapport, mais peut-être un peu légèrement : qui ne doit voir dans cette politesse remplie de formalités une suite de leur esprit d'ordre et de décence ? Il faut, au reste, l'avouer, si l'étiquette et les formalités de politesse sont plus observées en Allemagne qu'ailleurs, les prérogatives dont y jouit la noblesse en sont aussi en partie la cause : quoique la démarcation des classes y soit beaucoup plus positive qu'ailleurs, cette démarcation n'a rien d'offensant, ni même de gênant ; la bonhomie se mêle en effet, à tout en Autriche, même à l'orgueil aristocratique. Les universités du nord de l'Allemagne ont éclairé les peuples sur les constitutions qui méritaient leur respect, et ont contribué à ôter en même-temps aux droits féodaux ce qu'ils avaient de dur et de barbare : la servitude féodale existe bien encore dans quelques provinces de l'Autriche où le progrès des lumières n'a pas fait sentir toute son influence, mais elle perd tous les jours ce qu'elle avait d'odieux. C'est encore une des manies assez communes en Allemagne, dans les hautes classes de la société, de réunir un grand nombre de titres littéraires, et il n'est peut-être pas de pays en Europe où l'on prenne autant de diplômes et où ils aient autant d'importance ; mais cette manie est bien plus commune dans l'Allemagne septentrionale que dans celle du midi, où avant l'établissement des académies de Munich et de Landshut, il n'existait pas une seule université, une seule académie un peu célèbre ; on sait, au contraire, quel lustre les universités de Gottingue et de Halle ont donné à l'Allemagne du nord, et l'influence que ces grands établissemens ont eue sur le progrès des lumières. En Autriche, où l'émulation n'a jamais été dirigée vers la culture des lettres, où les succès littéraires n'ont aucun éclat, parce qu'on croit qu'ils pourraient affaiblir l'esprit militaire, où enfin les lumières de l'Europe moderne n'ont pénétré qu'à demi, des titres purement littéraires ne peuvent y avoir aucune importance. On sent, d'après cela qu'il [illegible] exister plus d'esprit public dans l'Allemagne du nord que dans le sud de cette même contrée, parce qu'il n'y règne pas d'ailleurs d'esprit d'unité, quoiqu'il n'y ait cependant qu'un seul pouvoir. Deux causes pourraient cependant donner en Autriche un certain essor à l'esprit public et y réveiller le patriotisme : ces deux causes sont l'amour de la patrie et du souverain, enfin le bonheur dont tous les habitans jouissent sous des lois protectrices : plus laboureurs que com-

merçans, les Autrichiens sont par cela même plus attachés au sol qui les a vus naître; l'intérêt de la patrie est en effet plus lié au sort des cultivateurs qu'à celui des négocians, dont presque l'unique but est la réussite de leurs spéculations toujours renaissantes et dont dépend à chaque instant leur mobile existence. L'agriculture est honorée en Autriche, et le souverain lui-même a senti de quelle importance elle était pour un empire dont le sol est si fertile. Les habitans du sud de l'Allemagne, et surtout ceux de l'Autriche ont une imagination beaucoup plus calme que ceux des parties du Nord. Généralement peu portés à la contemplation, ils sont aussi moins susceptibles d'enthousiasme. Un ciel plus pur, un pays plus riant et une nature moins sauvage exercent aussi de l'influence sur leur imagination : s'ils sont peu susceptibles d'enthousiasme pour la poésie et les beaux-arts, ils s'enflamment néanmoins pour la patrie en danger. Le sol qui les a vus naître, la terre de leurs aïeux, cette longue suite de rois qui firent le bonheur de leurs pères et d'eux-mêmes, ces antiques souvenirs, ceux du temps présent, tout se soulève autour d'eux, comme un appel aux généreux sacrifices; ils les font ces généreux sacrifices, et l'enthousiasme de la patrie empêche qu'ils ne leur paraissent pénibles : ainsi quoique les Autrichiens aient en général une imagination plus calme que les Allemands du Nord, ils ont cependant dans leurs affections une tendance romanesque.

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne pour l'instruction de mon fils. Par J. G. *Thouret*, membre de l'assemblée constituante, auteur de l'*Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*. Première partie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'ère chrétienne. in-folio oblong. *Brissot-Thivars* et *Bossange frères*. 30 fr.

Histoire universelle, ancienne et moderne. Par M. le comte de *Ségur* de l'Académie française, pair de France, etc. avec un atlas, par *Tardieu*.—Histoire ancienne. Tomes 1 et 2. 2 vol. in-8. *Eymery*. L'ouvrage aura dix volumes in-8. il en paraîtra deux toutes les six semaines : le prix avec l'atlas est de 80 fr. ceux qui voudront retirer l'ouvrage par livraisons payeront les deux derniers volumes d'avance.

Tableaux chronométriques, divisés par siècles, pour servir à l'histoire de France, avec la carte des aggrandissemens successifs du royaume et un Précis borné aux faits. Par F. *Goffaux*, professeur émérite au collége de Louis-le-Grand. Broch. in-8. avec seize planches dont une double. *Chez les Marchands de nouveautés.*

Histoire des Français. Par J. C. *Simon de Sismondi*, correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Academie et de la Société des arts de Genève, des Académies italiennes de Cagliari, de Pistoia; de l'Académie romaine d'archéologie, et de la Soc. Pontoniona de Naples. 3 vol.

in-8. A Paris, *Treuttel et Würtz*. A Strasbourg et à Londres, *même Maison de commerce*. 21 francs.

Nous reviendrons sur les trois premiers volumes de cet important ouvrage dont nous avons donné une idée rapide dans le troisième cahier de notre journal, en l'annonçant comme étant *sous-presse :* nous nous bornerons ici à dire qu'ils comprennent deux parties, dont l'une renferme l'histoire de la première race de nos rois, dite des *Mérovingiens*, l'autre celle de la race dite des *Carlovingiens ;* le tout est précédé d'une *Introduction*.

Précis des événemens militaires, ou *Essais historiques sur les campagnes de 1792 à 1814*, etc. Par M. le comte *Dumas*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce journal.)

Article deuxième. (Troisième extrait.)

Si nos lecteurs, dit M. le comte Dumas, nous reprochaient d'avoir trop long-temps fixé leur attention sur les discussions politiques, nous serions sans doute excusés par l'importance de leur résultat. La rupture de la paix d'Amiens est, autant par ses causes que par ses conséquences, l'événement le plus remarquable de l'histoire moderne, parce que c'est celui qui à cette époque et pour un long avenir, a le plus influé sur l'état de la société en Europe, et sur la nature des rapports entre les gouvernemens. Ici commence une nouvelle ère, la révolution française alors consommée, reconnue par tous les peuples, avouée par tous les souverains, ne pouvoit plus être mise en question : certes, les principes de liberté et les sentimens d'indépendance dont on affectait de redouter la propagation ne pouvaient être plus fortement comprimés qu'ils ne l'étaient par une main de fer, à cette époque où le cardinal de Boisgelin, relevant sous les yeux de Bonaparte, les autels de la métropole, disait *in conspectu ejus siluit terra :* les passions en effet faisaient silence devant lui. Quelque dût être l'issue de cette guerre, on y compromettait, comme on le verra bientôt, le repos de toutes les nations et peut-être leur existence; on ne faisait qu'accroître la domination du conquérant. Si, au contraire, contre toute apparence, il la détruisait lui-même et périssait écrasé sous les débris de sa puissence, la France dépouillée de ses conquêtes, mais plus illustrée par ses revers, que par ses victoires, devait être rendue à elle-même, à ses lois constitutionnelles, à ses princes : les droits légitimes de ceux-ci, solennellement abandonnés par l'étranger, et pour ses moindres intérêts, ne pouvaient revivre dans le cœur des Français qu'avec la liberté, par ces mêmes lois constitutionnelles qu'elle avait dictées, par les sentimens qu'elle inspirait et par les nouveaux intérêts qu'elle avait créés. Ainsi le véritable but des instigateurs de la guerre ne pouvait pas être atteint.

BIOGRAPHIE.

Histoire du Sergent Flavigny, ou *dix ans de ma Captivité sur les pontons anglais*, avec deux planches. 2 vol. in-12. *Le Normant*. 5 fr.

Notice sur M. Necker ; par A. de *Staël-Holstein*, son petit-fils. 1 vol. in-8. Paris, *Treuttel et Würtz*. Strasbourg et Londres, *même Maison de commerce*. 5 francs.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau, composée de *documens authentiques et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, et d'une biographie de ses contemporains, considérés dans leurs rapports avec cet homme célèbre*; suivie de *Lettres inédites*. 2 vol. in-8. *Pélicier* et *Paschoud*. 15 fr.

Nous n'avions annoncé dans le précédent cahier de notre journal que le premier volume de cet ouvrage : nous l'annonçons maintenant complet.

Le premier volume renferme d'abord une introduction qui offre le but et le plan de l'ouvrage, puis les deux premières parties dont il se compose.

Première partie. Première période de 1712 *à* 1765. C'est un sommaire analytique des *Confessions* avec l'indication des dates et le récit des événemens omis par l'auteur. *Deuxième période de* 1765 *à* 1770 Rousseau chassé de Brienne part pour Strasbourg. Son arrivée à Paris. Départ pour l'Angleterre Nouveaux renseignemens sur la rupture entre Hume et Rousseau. Retour de ce dernier en France. Affaire Thevenin. Mariage avec Thérèse Levasseur. Rapports entre Jean-Jacques et M de Saint - Germain. Traits racontés par cet ancien militaire. Rousseau souscrit pour la statue de Voltaire. *Troisième période de* 1770 *à* 1778. Cause présumable du retour de Jean Jacques à Paris. Aventure chez Sophie Arnoud. Détails par Dussaulx; par madame de Genlis; par le prince de Ligne; par Bernardin de Saint Pierre; par Grétry; par Carancez. Mort de Rousseau. Lettre de Mirabeau. Examen des reproches faits à Jean-Jacques.

Deuxième partie. Correspondance. Analyse de toutes les lettres éclaircies par des notes et classées par ordre chronologique.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Le Droit des Gens etc. Par M. de *Wattel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1821.)

Suite du livre II Chap. 13. *De la dissolution et du renouvellement des traités*. Extinction des alliances à terme. Du renouvellement des traités. Comment un traité se rompt, quand il est violé par l'un des contractans. La violation d'un traité n'en rompt pas un autre. La violation d'un traité dans un article peut en opérer la rupture dans tous. Le traité périt avec l'un des contractans. Des alliances d'un état qui a passé ensuite sous la protection d'un autre. Traités rompus d'un commun accord. *Chap*. 14*e*. *Des autres conventions publiques, de celles qui sont faites par les puissances inférieures; en particulier de l'accord appelé en latin Sponsio, et des conventions de souverains avec les particuliers*. Des conventions faites par les souverains. De celles qui se font par des puissances subalternes. Des traités faits par une personne publique, sans ordre du souverain, ou sans pouvoir suffisant. De l'accord appelé *Sponsio*: l'état n'est point lié par un semblable accord. A quoi est tenu le promettant, quand il est désavoué A quoi est tenu le souverain. Des contrats privés du souverain. De ceux qu'il fait au nom de l'état avec des particuliers : ils obligent la nation et les successeurs. Des dettes du souverain et de l'état. Des donations du souverain. *Chap*. 15*e*. *De la foi des traités*. De ce droit sacré parmi les nations : les traités font loi entre les nations. La foi des traités e t

sacrée. Celui qui viole ses traités, viole le droit des gens. Droit des nations contre celui qui méprise la foi des traités. Atteintes données par les papes au droit des gens : cet abus autorisé par les princes. Usage du serment dans les traités : il ne constitue point l'obligation ; il n'en change point la nature, il ne donne pas de prérogative à un traité sur les autres ; il ne peut pas donner force à un traité invalide. Des assivérations. La foi des traités ne dépend point de la différence de religion. Précautions à prendre en dressant les traités. Combien une interprétation manifestement fausse est contraire à la foi des traités. De la foi tacite. *Chap. 16e. Des sûretés données pour l'observation des traités.* De la garantie : elle ne donne aucun droit d'intervenir dans l'exécution du traité, sans en être requis : nature de l'obligation qu'elle impose : la garantie ne peut pas nuire au droit d'un tiers : durée de la garantie. Des traités de cautionnement. Des gages, des engagemens, des hypothèques. Des droits d'une nation sur ce qu'elle tient en engagement : comment elle est obligée de le restituer : comment elle peut se l'approprier. Des ôtages : la liberté seule des ôtages est engagée ; quand on doit les renvoyer ; s'ils peuvent être retenus pour un autre sujet ; ils peuvent l'être pour leurs propres faits. De l'entretien des ôtages : un sujet ne peut pas refuser d'aller en ôtage. De la qualité des ôtages : ils ne doivent pas s'enfuir. L'ôtage qui meurt doit-il être remplacé ? De celui qui prend la place d'un ôtage. D'un ôtage qui parvient à la couronne. L'engagement de l'ôtage finit avec le traité. La violation du traité fait injure aux ôtages. Sort de l'ôtage quand celui qui l'a donné manque à ses engagemens. Du droit fondé sur la coutume. *Chap. 17e. De l'interprétation des traités.* Il est nécessaire d'établir des règles d'interprétation. Première maxime générale : il n'est pas permis d'interpréter ce qui n'a pas besoin d'interprétation. Deuxième maxime générale. Si celui qui pouvait et devait s'expliquer ne l'a pas fait, c'est à son *dam*. Troisième maxime générale. Si l'un ni l'autre des contractans n'est en droit d'interpréter l'acte à son gré. Quatrième maxime générale. On prend pour vrai ce qui est suffisamment déclaré. On doit se régler plutôt sur les paroles du protestant que sur celles de celui qui stipule. Cinquième maxime générale. L'interprétation doit se faire suivant des règles certaines. La foi des traités oblige à suivre ces règles. Règle générale d'interprétation. On doit expliquer les termes conformément à l'usage commun. De l'interprétation des traités anciens. Des chicanes sur les mots : règle à ce sujet. Des réservations mentales. De l'interprétation des termes techniques. Des termes dont la signification admet des dégrés. De quelques expressions figurées. Des expressions équivoques : règles pour ces deux cas. Ce n'est point une nécessité de ne donner à un terme que le même sens dans un même acte. On doit rejeter toute interprétation qui mène à l'absurde et celle qui rendrait l'acte nul et sans effet. Les interprétations obscures doivent être interprétées par d'autres plus claires du même auteur. Interprétations fondées sur la liaison du discours, tirées de la liaison et des rapports des choses mêmes, ou fondées sur la raison de l'acte. Des cas où plusieurs raisons ont concouru à déterminer la volonté. Interprétation *extensive* prise de la raison de l'acte. Des fraudes tendantes à éluder les lois ou les promesses. De l'interprétation restrictive. Son usage pour éviter de tomber dans l'absurde ou dans ce qui est illicite, ou dans ce qui est trop dur ou trop onéreux : comment elle doit resserrer la signification convenablement au sujet. Comment le changement survenu dans l'état des choses peut former une exception. Interprétation d'un acte dans les cas im-

prévus. De la raison prise de la possibilité et non de la seule existence d'une chose. Des impressions susceptibles d'un sens étendu et d'un sens plus resserré. Des choses favorables et des choses *odieuses*. Ce qui tend à l'utilité commune, à l'égalité, est favorable; le contraire est odieux : ce qui rend un acte nul est odieux. Ce qui mène à changer l'état présent des choses est odieux; le contraire est favorable. Des choses *mixtes*. Interprétation des choses favorables ou odieuses. Comment on doit interpréter les actes de pure libéralité de la collision des lois ou des traités. 1re., 2e., 3e., 4e., 5e., 6e., 7e, 8e., 9e., 10e. règles pour les cas de collision. Remarque générale sur la manière d'observer les règles précédentes. *Chap.* 18e *De la manière de terminer les différends entre les nations.* Direction générale sur cette matière. Toute nation est obligée de donner satisfaction sur les justes griefs d'une autre Comment les nations peuvent abandonner leurs droits et leurs justes griefs. Des moyens que la loi naturelle leur recommande pour terminer leurs différends. De l'accommodement et à l'amiable. De la transaction. De la médiation. De l'arbitrage. Des conférences et congrès. Distinction des cas évidens et des cas douteux. Des droits essentiels et des droits moins importans. Comment on a le droit de recourir à la force dans une cause douteuse et même sans tenter d'autres voies; du droit des gens volontaires en cette matière. On doit toujours offrir des conditions équitables. Droit du possesseur en matière douteuse. Comment on doit poursuivre la réparation d'une injure. Du *talion*. Diverses manières de punir sans en venir aux armes. De la rétorsion de droit. Des représailles. De ce qui est requis pour qu'elles soient légitimes. Sur quels biens elles s'exercent. L'état doit dédommager ceux qui souffrent par des représailles : le souverain seul peut ordonner des représailles : comment elles peuvent avoir lieu contre une nation pour le fait de ses sujets et en faveur des sujets lésés, mais non en faveur des étrangers. Ceux qui ont donné lieu aux représailles doivent dédommager ceux qui en souffrent. De ce qui peut passer pour un refus de faire justice. Sujets arrêtés pour représailles. Droit contre ceux qui s'opposent aux représailles. De justes représailles ne dénotent point un juste sujet de guerre. Comment on doit se borner aux représailles, ou en venir enfin à la guerre.

Esprit des Lois romaines, par *Gravina*. Traduit par *Lequien*. Nouvelle édition revue et corrigée. 1 vol in-8. *Brière*.

Leçons préliminaires sur le Code pénal; ou Examen de la législation criminelle. Par Bavoux. 1 vol. in-8. *Antoine Bavoux*. 8 fr.

Recueil complet des Lois et Ordonnances du Royaume, etc. Par M. *Isambert*, avocat au Conseil du Roi et à la Cour de cassation. Année 1820, onzième et douzième cahiers. 1 fort vol. in-8. chez *Adort* et *l'Editeur*, rue St-Antoine, n° 62, et rue de Seine, faub. St-Germain, n°. 31.

Les Soirées sous le vieux Tilleul; petit cours de morale en exemples; ou Choix d'historiettes destinées à l'instruction et à l'amusement de de la jeunesse : imitation de l'allemand de J. C. Campe. Par M. *Breton*. 2 vol. in-18. *Ménard* et *De Senne*. 3 fr.

Les Soirées de Rosebelle; ou *Jolies Histoires rapportées par une bonne*

Mère de famille, pour former le cœur de ses enfans. Par Mad. R. H. *Touchard.* Chez *l'Auteur et les marchands de nouveautés.*

VOYAGES.

Voyage aux Alpes et en Italie; ou *Lettres en prose et en vers*, contenant *la description de ces contrées, avec des détails sur les curiosités naturelles et industrielles, les établissemens, les hommes célèbres*, etc. Par *Albert Montemont.* 2 vol. in-18 avec deux planches et une carte géographique. *Lelong.* 6 fr.

Voyage pittoresque en Corse. Par A. *Joly Delavaubignon.* 7e. 8e et 9e livraisons grand in-folio. Chez *l'Auteur*, rue Richepanse, n°. 5 et *Engelmann.* Le prix de chaque livraison est de 5 fr.

Choix de Voyages dans les quatre parties du monde. Par J. *Makarty.* 4 vol. in-8. avec figures et cartes géographiques. *Locart et Davi.* 24 fr.

L'ouvrage entier aura huit volumes.

Voyage à Constantinople, fait à l'occasion de l'ambassade de M. le comte de Choiseuil-Gouffier, à la Porte Ottomane. Par M. l'abbé.... ancien professeur de l'Université. 1 vol. in-8. *Plée.* 3 fr.

Lettres sur le Bosphore; ou *Relation d'un Voyage en différentes parties de l'Orient, pendant les années* 1816 *à* 1819. 1 vol. in-8. *Domire.* 6 fr.—7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage critique à l'Etna en 1819. Par *De Gourbillon.* 2 vol. in-8. orné du fragment d'une inscription chaldaïque prise sur une des anciennes tours de Palerme, et d'une vignette représentant le cône de l'Etna, la maison de Refuge et la tour du Philosophe. *Mongie aîné.* 13 fr. (*)

D'après ce titre, on serait porté à croire que le voyage se borne à la visite du mont Etna: ce serait une grave erreur: outre la description de l'Etna, l'ouvrage embrasse celle de presque toute la Sicile. En n'indiquant que son excursion à l'Etna, l'auteur a eu sans doute l'intention de stimuler davantage la curiosité des lecteurs, en la fixant particulièrement sur le phénomène le plus étonnant de la Sicile et sur lequel il a fait les observations les plus neuves et les plus intéressantes. Pour nous conformer à son intention, nous nous arrêterons plus long-temps sur l'Etna, mais nous donnerons un rapide aperçu des autres parties de la Sicile, en plusieurs articles, où le voyage à l'Etna emportera plus de détails.

Pour gagner la Sicile, le voyageur traversa une partie du royaume de Naples Un des rédacteurs du journal des Débats lui reproche un grand nombre

(*) Nous avions déjà annoncé cet ouvrage dans le 23e. volume de ce journal, page 283, et l'abondance des matières ne nous avait pas encore permis d'y revenir : nous en répétons ici l'annonce pour épargner à nos lecteurs la recherche de cette première annonce qui indiquait comme celle-ci l'adresse et le prix.

d'erreurs géographiques commises dans la relation de cette traversée : le reproche nous a paru très-fondé ; mais le voyageur paraîtra peut-être excusable, si l'on considère que son attention se dirigeait principalement sur la Sicile ; qu'il parcourait rapidement le royaume de Naples, qu'il recueillait à la hâte les informations qu'on lui donnait sur les contrées qu'il traversait et qu'il n'a pas eu le temps d'en vérifier l'exactitude : il n'en a pas été de même en Sicile, le principal objet de son voyage et dans la relation duquel la critique n'a relevé aucunes erreurs : il observe seulement que le voyageur a mis une sorte d'acharnement à signaler les méprises dans lesquelles sont souvent tombés les voyageurs qui avaient visité avant lui la Sicile, tels que *Bridowne*, *Borch*, *Ryedesel*, etc. Quant à Bridowne, les reproches qu'il lui fait sont toujours bien appuyés, et le critique n'aurait aucune réparation à lui faire. A l'égard de Borch et de Ryedesel, en même-temps qu'il fait remarquer leurs erreurs, il relève la sagacité et la justesse de plusieurs de leurs observations, et il s'en aide même quelquefois : c'est ce qu'on verra plusieurs fois dans l'analyse que nous nous proposons de faire en plusieurs articles de ses excursions dans les principaux lieux de la Sicile et particulièrement au mont Etna.

Voyage dans la Grèce, etc. Par T. Ch. L. *Pouqueville*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le onzième cahier de ce journal 1820.)

Article troisième et dernier.

Dans le précédent cahier, nous nous étions bornés à donner les sommaires des matières traitées dans le premier volume de cet important ouvrage ; mais ces sommaires mêmes sont d'une si grande étendue que pour suivre la même marche à l'égard des volumes suivans, nous serions obligés de négliger un grand nombre d'ouvrages dont nous avons à rendre compte : nous nous bornons donc à observer que dans les trois autres volumes le savant voyageur continue, par ses infatigables recherches où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la profondeur ou de la sagacité qui y règnent, de découvrir les vestiges épars de l'ancienne Grèce, autrefois si florissante sous le régime de la liberté, dans la Grèce actuelle si dégénérée et si avilie sous le joug des stupides Ottomans. Pour apprécier le mérite éminent de l'ouvrage, il faut lire la savante et judicieuse préface qui est à la tête ; elle suffira pour exciter vivement le désir de connaître avec quelle éminence de talent, l'auteur a exécuté le plan qu'il s'était proposé dans ses laborieuses excursions et dont il fait le plus lumineux exposé. (*)

ÉCONOMIE POLITIQUE.

De la Représentation nationale et de la souveraineté en Angleterre et en France. Par M. F. A. G. *Mazure*, inspecteur général des études. Broch. in-8. *Mad. Agasse* et *Eymery*.

Essai sur les limites qui séparent le Pouvoir législatif du Pouvoir réglementaire ou exécutif. Par M. *Isambert*, avocat aux Conseils du roi et à la Cour de cassation. Broch. in-8. Chez *les marchands de nouveautés*.

Constitutions françaises depuis l'origine de la révolution jusques et

(*) L'Auteur nous fait espérer qu'il publiera un cinquième volume qui complétera la relation de son voyage.

compris la Charte constitutionnelle et les lois organiques recueillies et mises par ordre chronologique, etc. *précédé d'un discours préliminaire sur l'état des Français depuis le commencement de la monarchie française jusqu'à la révolution de* 1789, *et d'une introduction à chaque constitution sur les événemens qui les ont amenées.* Par *Léon Thiessée*. Première et deuxième livraisons. 2 vol. in-18. *A la Librairie historique, rue Saint-Honoré*, n°. 120. 8 fr.

Des Systèmes d'économie politique, etc. Par M. Ch. *Ganilh*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)

Article troisième.

Suite du livre deuxième. Chap. 1er. Des apprentissages, des maîtres et des corporations. — *Chap.* 7e. Du salaire de l'ouvrier. — *Chap.* 7e *et dernier. Conclusion du livre* 2e.

Livre troisième. Des systèmes sur les capitaux. Chap. 1er. *En quoi consistent les capitaux?* Est-ce dans les métaux monnayés, ou dans les avances de l'agriculture, ou dans les avances et les matières premières de tous les travaux, dans les améliorations du sol, des instrumens et des machines, les métaux précieux, et les objets réservés à la consommation générale; ou dans les instrumens et les machines propres à abréger et à faciliter le travail; ou dans l'accumulation des produits du travail? *Chap.* 2e. *Comment se forment les capitaux?* Est-ce par l'économie des frais du travail agricole et par l'augmentation du prix des denrées effectuée par le commerce étranger, ou par la plus ou moindre quantité du travail productif, comparée au travail non productif, ou par l'économie des consommations? *Chap.* 3e. *Comment se distribuent les capitaux?* De la distribution des capitaux, en capital réservé à la consommation, en capital fixe, destiné à produire un revenu, en capital circulant destiné à l'entretien des autres parties du capital. Dans quelle partie des capitaux doit-on ranger les métaux monnayés? Le papier-crédit fait-il partie des capitaux? Du resserrement de la monnaie. Du placement des capitaux à intérêt. Le taux de l'intérêt dépend-il de l'abondance ou de la rareté des métaux monnayés? Peut-il être fixé par la loi? Le prêt à intérêt est-il avantageux ou préjudiciable à la richesse? De la dette publique et de son amortissement. *Chap.* 5e. *Du profit des capitaux.* Des causes qui le déterminent. *Chap.* 6e. *Conclusion du livre* 3e.

Livre quatrième. Chapitre unique. Des systèmes sur la vente de la terre ou le fermage.

Examen impartial des nouvelles Vues de M. Robert Owen, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce journal 1821.)

Le traducteur de cet ouvrage (M. Laffont de Ladebat) a fait précéder sa traduction d'une préface dont voici l'analyse.

Danger de l'accroissement du nombre des pauvres. Motifs de la composition de l'ouvrage et de sa publication. Dangereux effets de l'ignorance et des préjugés. Nécessité de rappeler les hommes aux principes simples et évidens par eux-mêmes, et aux lois éternelles de la création. Des relations des êtres créés. C'est sur ce système des relations que l'éducation doit être fondée. C'est d'après ce système que M.

Owen a fondé ses établissemens pour l'amélioration du sort des pauvres. Observations sur cet important objet. Extrait d'une lettre de M. Owen. Extrait du rapport de M. Brougham sur l'éducation du peuple. Appel à tous les hommes qui s'intéressent au sort de l'humanité, et à tous les gouvernemens sur cet important ouvrage.

L'ouvrage, précédé d'une introduction, est divisé en trois parties.

Première partie. Chap. 1er. Vues bienfaisantes de M. Owen, et motifs qui doivent écarter les préjugés qui se sont élevés contre ce système. *Chap.* 2e. Observations additionnelles relatives aux circonstances qui ont eu lieu dans diverses assemblées publiques à Londres, en 1819, etc.

Deuxième partie. Chapitre unique. Courte notice sur M. Owen, et description de Newlanark. Histoire des établissemens de Newlanark, par M. Owen. Tables de la population de Newlanark. Rapport d'un député de la ville de Léeds sur les établissemens de Newlanark. Adresse du comité de Londres en août 1819.

Troisième partie. Chap. 1er. De la discipline établie par M. Owen, et des avantages à recueillir d'un établissement fondé sur l'agriculture et les manufactures, vus dans l'intérêt du commerce. *Chap.* 2e. Opinion de M. Owen sur la condition pénible et malheureuse des classes ouvrières; et raisons qu'il donne pour prouver la nécessité de fonder des établissemens semblables à celui de Newlanark. *Chap.* 3e. Examen impartial du plan pratique et des opinions spéculatives de M. Owen.

Quatrième partie. Chap. 1er. Observations générales sur l'éducation. *Chap.* 2e. Du système d'éducation de M. Owen et du système d'enseignement mutuel.

Appendice, par suite d'une communication reçue de M. Owen.

Notes sur la préface, sur l'introduction et sur le texte.

Tableaux de la population de Newlanark. De la division des classes de la population en Angleterre.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

Marc Aurèle; ou *Histoire philosophique de Marc-Antonin* : ouvrage où l'on présente dans leur entier et selon un ordre nouveau les maximes de ce prince, qui ont pour titre : *Pensées de Marc-Antonin de lui-même à lui-même, et les rapportant aux actes de sa vie publique et privée*. 4 vol. in-8. ornés du portrait de Marc-Aurèle au trait. Chez *Allais* et *Treuttel et Würtz*. Prix 25 francs.

Cartes dressées pour l'Histoire de Marc-Aurèle, destinées à servir à celle de l'empire d'Occident jusqu'à leur destruction, etc. Lesdites cartes, au nombre de trois, imprimées sur Jésus vélin en feuilles ou cartonnées. Aux adresses ci-dessus et chez Ch. *Piquet*, géographe, quai Conti, n°. 17. Prix 8 fr.

Nous reviendrons sur ces ouvrages.

L'Anti-Pyrrhonien, etc. Par M. *Jondot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le quatrième cahier de ce journal 1821.)

Cet ouvrage est divisé en douze chapitres dont nous donnerons l'analyse en deux articles.

Article premier.

Chap. 1er. Rêveries des métaphysiciens. Des sens; leurs observations sont

très-limitées. Folies des Pyrrhoniens reproduits de nos jours. Bizarres aventures arrivées dans la Grèce à plusieurs disciples de Pyrrhon. Nier les sens, c'est détruire toute espèce de croyance religieuse. Montaigne se mocque des sceptiques. Certitude des faits physiques. Remarques au sujet d'un deuxième sens. Funestes extrêmes dans lesquels se jette l'esprit humain. Conjectures puériles de M. de la Mennais. *Chap.* 2e Risibles doutes de cet écrivain. L'âme seule est capable de maîtriser les sensations. Ce que c'est que l'énergie ou l'héroïsme qui endort les sens ou plutôt qui leur commande. Plusieurs faits historiques à l'appui de cette assertion. Dans certaines maladies de nerfs la nature se décolore : les sens nous trahissent alors. Horace connaissait ces maladies ; la médecine les a exactement décrites. En bonne santé les sens ne sont pas des témoins suspects et menteurs. Ceux qui voient tout de travers ne sauraient jouir des plaisirs de la campagne. *Chap.* 3e. Désastres du quinzième siècle, en opposition à ceux de la fin du dix-huitième. Corruption de mœurs. Guerres civiles. Massacres du 12 juin 1418. La société était mise alors en question, autant qu'elle l'est aujourd'hui. L'ordre général fut renversé durant un demi-siècle. Tableaux lamentables. Des bandits et de leurs chefs. *Chap.* 4e. Du sentiment et de la raison. De quelle manière on définit le sentiment : ses caractères divers : c'est l'organe immédiat de l'âme. Force admirable du sentiment : Traits historiques à l'appui : la vertu et le crime en attestent la réalité. Anecdotes frappantes à ce sujet. La raison nous vient de Dieu ; elle doit s'anéantir en présence de ce Dieu : la saine philosophie convient de cette vérité : la raison n'est pas une chimère : les hommes abusent de tout : notre raison a des règles fixes, et s'appuie sur des certitudes : s'élever contre le sentiment, contre la raison, c'est trouver mauvais ce que Dieu trouve bon. Dangers de ce mécontentement bizarre. Voltaire plaisantait aussi sur les œuvres du créateur. Vide dans la nature entière si l'on nous ravit le sentiment et la raison. *Chap.* 5e. Permanence des formes de la nature. Individualité de l'âme prouvée : il faut adorer les mystères de la providence et non essayer de les expliquer. Les pères de l'église ne songèrent jamais à révoquer en doute le sentiment et la raison. Nouveau système de phantasmagorie imaginé par M. De la Mennais. Dispute d'un philosophe avec un des pères du concile de Nicée. Supposition raisonnable. M. De la Mennais, à la place de ce père, n'aurait pas converti ce philosophe : preuves à l'appui de cette assertion. *Chap.* 6e. De la pensée et de l'être. M. De la Mennais ne veut pas que nous pensions et ne veut pas que nous soyons. M. De la Mennais en opposition avec tous les sages de l'antiquité : son système détruit tout l'édifice du christianisme. Si le principe de la pensée, si le principe de l'existence ne se trouvent pas en nous, ils ne peuvent se trouver nulle part. L'auteur a dérobé cette funeste doctrine à Leucippe : les protestans plus religieux que M. De la Mennais. Charles *Bonnet.* Les sciences désormais ne sont plus que des chimères. L'auteur est plus destructeur que le calife *Omar* : cet auteur revient sur les sensations. Plaisant Pyrrhonisme. Bossuet et Pascal auraient foudroyé une pareille doctrine : preuves à l'appui de cette assertion. Ridicule système de l'autorité générale : il faut renoncer à cette doctrine ou cesser d'être chrétien. Les idolâtres eux-mêmes ne s'en accommoderaient pas. Incohérence d'idées : contradictions : la religion devenue une époque. *Eon de l'Etoile* et M. De la Mennais : deux contrastes assez piquans. Symbole de foi des protestans : incroyable manière de penser à ce sujet : l'auteur les traite plus mal qu'il ne traiterait les payens

et les Musulmans : raisons explicatives de son antipathie. Prière expiatoire à l'Eternel. *Chap.* 7e. Spinosisme de M. De la Mennais : ses grandes phrases : singulier oubli : la poésie trouble les idées du métaphysicien. Dieu immobile selon lui : lui seul a vu cette immobilité. Les poëtes sacrés pensent bien différemment. Premier voyage de l'auteur dans le ciel. Bossuet aurait désavoué l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion.* M. De la Mennais ne sait pas défendre le peu de vérités qu'il daigne conserver sur la terre : preuves à l'appui de cette assertion. Très-mauvaise plaisanterie de sa part au sujet de l'homme individuel sacrifié à la société. Roi des Messagètes. Récit des voyageurs en Afrique. Rois de Benin et de la Côte-d'Or. Massacres religieux prouvant au contraire que la société était sacrifiée à l'individu. Des Mexicains. *Chap.* 8e. Des philosophes-médecins. Nouvelles découvertes de M. De la Mennais sur la folie. Hypothèse curieuse. Distinction du bien et du mal détruite par *notre organisation propre.* Fénélon pensait bien différemment. Anatomie. Les plus célèbres médecins tiennent le même langage que tenait autrefois David. La conscience, juge souverain du bien et du mal. Il faut laisser le monde comme il est. Cicéron apprécie plus religieusement que M. De la Mennais notre organisation propre. Eloge de la droite raison par le Consul romain. La loi naturelle ne peut pas être abrogée : elle ne le fut pas même dans le temps de la *terreur.* Preuves confirmatives.

Etudes de l'homme; ou *Recherches sur les facultés de sentir et de penser.* Par Charles Victor *de Bonstetten*, membre de plusieurs académies et societés savantes. 2 vol. in-8. Genève et Paris. *Paschoud.* 9 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

La Sainte-Bible, en latin et en français, avec des notes, des préfaces et des dissertations, en vingt-cinq volumes, et un atlas composé de trente-huit cartes et figures. Tomes VI et VII. Chez *Méquignon fils aîné.* Prix de chaque volume 7 fr.

Nous avons annoncé les cinq premiers volumes dans les précédens cahiers de notre journal : la première partie de l'atlas paraîtra en octobre prochain.

Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, revu sur les originaux par *David Martin*, avec des passages parallèles. Edition stéréotype d'*Herhan.* 1 vol. grand in-8. à deux colonnes, de 348 pages, sur grand-raisin. Chez *Treuttel et Würtz.* 2 fr. 50 c. sur papier vélin 5 fr. — *Le même*, format in-18. un fort volume de 792 pages. *Même adresse.* 2 fr. 25 c. sur papier vélin. 4 fr. 50 cent.

Le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable Christianisme. Par *William Wilberforce.* Traduit de l'anglais sur la onzième édition. 1 vol. in-8. Montauban. *Crozillies.*

L'Analogie de la Religion naturelle et révélée avec l'ordre et le cours de la nature. Par Joseph *Butler*, évêque de *Durham.* Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. *Brunot-Labbe.*

Les Leçons de la Parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal

dans l'homme. Par C. E. F. *Moulinié*, pasteur de l'église de Genève et membre de l'Académie de Besançon. 1 vol. in-8. Genève, chez *les principaux libraires.* Paris, *Treuttel et Würtz.* 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Les Monumens de la France classés chronologiquement, considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts. Par le comte Alexandre *de La Borde*, membre de l'Institut, etc., etc., etc. Les dessins faits par MM. *Bourgeois*, *Bance*, etc. Douzième livraison format atlantique : *Joubert, à la Direction du voyage d'Espagne, rue Pavée, n°. 3, près le Pont-Neuf*, et *Nicole.* 18 fr.

Cette livraison contient six planches avec les explications.

1°. Face latérale du château de Chaumont, sur la Loire ; 2°. plafonds d'une des arcades de l'arc de triomphe antique à Rheims ; 3°. sarcophages et autres fragmens antiques à Arles et à Marseille ; 4°. arc de triomphe antique à Cavaillon ; 5°. vue intérieure et détails de l'arc de Cavaillon ; 6°. plan et détails de l'arc de Cavaillon.

Mœurs et Costumes des Russes, représentés en cinquante planches coloriées et exécutées en lithographie par A. G. Houbigant. 1 vol. grand in-folio. Paris, *Treuttel et Wurtz.* Strasbourg et Londres, *même Maison de commerce.* Papier ordinaire 60 fr., papier vélin 120 francs.

A la tête de cet ouvrage, est placé un avertissement de l'auteur, conçu ainsi :

« Il y a quelques années que cette « collection a paru en Angleterre : elle « y a reçu l'accueil le plus flatteur..... « Je compte peu sur les suffrages de « cette classe d'amateurs, qui ne fait « cas d'un dessin qu'en raison directe « du temps et de la peine que son au- « teur a mis à l'exécuter ; mais j'espère « davantage des artistes et des person- « nes qui préfèrent à cette manière « froidement précieuse une exécution « libre et hardie, et qui, dans un ou- « vrage de la nature de celui que je « soumets aujourd'hui au public, pré- « sente avant tout l'exactitude du cos- « tume observée dans ses plus petits « détails, la vérité de la physionomie « et de ce caractère national qui dis- « tingue les peuples les uns des autres, « et qui se manifestent dans les moin- « dres parties du corps.

« Le docteur Vasse *De Gibko*, ne « voyait jamais ces dessins, sans dire « qu'à leur vue, il se croyait véritable- « ment transporté dans sa patrie. »

Voici l'indication des sujets des cinquante planches. (*)

N°. 1. Paysan russe, n°. 2. baptême russe, n°. 3. traîneaux de louage pour

(*) Les explications très détaillées de ces planches dont l'auteur les a accom-

l'hiver, n°. 4. bâteaux pour les parties de plaisir, n°. 5. jeu des montagnes de glace, n°. 6 laitière des environs de Saint-Pétersbourg, n°. 7 enterrement des Russes, n°. 8. *voizok* (voiture légère), n°. 9. concert de trompes, n°. 10. courses de chars et de chevaux, n°. 11. mendiant finlandais, n°. 12. moines russes, n°. 13. *droska* (fiacre d'été), n°. 14. jeu de *babki*, n°. 15. marché aux comestibles gelés, n°. 16. assemblée de villageois, n°. 17. village russe, n°. 18 *kibitka* (voiture d'hiver), n°. 19. jeu du *swika*, n°. 20. foire russe et jeu de katcheli, n°. 21. jeune fille russe, n°. 22. *kabach* (cabaret russe), n°. 23. marchands de foire, n°. 24. *isba* ou intérieur d'une maison russe, n°. 25. voiture montée sur les traîneaux, n°. 26. marchand et marchands russes, n°. 27. prêtres russes, n°. 28. coupeurs de glaces, n°. 29. *tjaltagi* ou voituriers d'été, n°. 30 bénédiction des eaux, n°. 31. jeune mariée et *buba* ou vieille, n°. 32. femme en habit d'hiver, n°. 33. un courrier en *kibitka*, n°. 34. bains des Russes, n°. 35. danse des Russes ou *golubetz*, n°. 36. jardinier ou casseur de bois, n°. 37. marchand de *zbiten* (sorte de boisson) et de *kalacheicks* (petits pains fort blancs), n°. 38. pêche d'hiver, n°. 39. traîneau ordinaire, n°. 41. Bohémiennes, n°. 42. charrue des Russes, n°. 43. planche à balancer, n°. 44 manière de charrier les pierres, n°. 45. manière de puiser l'eau pendant l'hiver et de rincer le linge, n°. 46. jeu des quilles ou *gorodoki*, n°. 47. voitures d'hiver, n°. 48. pêche d'été, n°. 49. balance des Russes, n°. 50. camp tartare.

---

pagnées et qui sont faites avec beaucoup de clarté, auraient occupé une trop grande place dans notre journal : nous avons cru, avec un véritable regret, devoir nous borner à une simple indication.

Souvenirs du Musée des Monumens français : collection de quarante *perspectives gravées au trait*, représentant *les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monumens réunis dans ce Musée*; dessinés par M. J. E. *Birt*, pendant les années 1813, 1814 et 1815, et gravées par MM. *Normant père et fils*, avec un texte explicatif, par M. J. P. *Brès*. 1er cahier in-folio chez *l'Auteur*, rue Grange-aux-Belles, n°. 13. *Normant fils, graveur*, rue des Noyers, n°. 33. *Didot aîné* et *Treuttel et Wurtz*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE. ANTIQUITÉS.

Oeuvres dramatiques de Schiller, traduites de l'allemand, précédées d'*une note biographique et littéraire*. Tomes 1, 2, 3, in-8. *Ladvocat*.

Oeuvres complètes de Lord Byron, traduites de l'anglais par M. A. P. Tome 4e in-8. *Même adresse*. 6 fr.

Nouveau Système bibliographique; mis en usage pour la connaissance des encyclopédies, en quelque langue qu'elles soient écrites, terminé par une ample table alphabétique et une autre analytique des matières. 1 vol. in-12. *Le Bègue* et *Treuttel et Wurtz*.

Histoire, *Antiquités*, *Dialectes des Hautes-Alpes*; précédés d'*un essai sur la topographie de ce département*, orné *de cartes*, *plans*,

dessins, portraits. Par un ancien préfet (M. De la Mourette.) 1 vol. in-8. Chez *les marchands de nouveautés*.

Recherches sur les fouilles exécutées dans l'été de 1819 sur le plateau du mont Auxois. Par M. *Girault*, président de la commission permanente établie pour la recherche des antiquités du département de la Côte-d'Or. Broch. in-8. Dijon. *Frontin*.

Addition au Commentaire de S. J. Frontin sur les aquéducs de Rome, contenant *la description des principaux monumens de ce genre construits par les anciens et les modernes*. Par J. L. *Rondelet*, architecte. 1 vol. in-4. Planches pour l'addition, 2e partie in-folio oblong, servant de couverture; plus deux planches. Chez *l'Auteur*, enclos du Panthéon.

Monumens romains et gothiques de Vienne en France, ancienne et puissante colonie, dessinés et publiés par E. *Rey*, directeur du Musée de Vienne. 1re partie, *Muséum*. 3e livraison in-folio, formant la couverture, (*) avec quatre planches. Chez l'*Auteur*, faubourg St.-Martin, n°. 14, et *Treuttel et Würtz*. Paris, Strasbourg et Londres, *même Maison de commerce*.

Annales de la Littérature et des Arts; 32e. 33e et 34e livraisons.

(*) Les 1re et 2e livraisons ont été annoncées dans le 4e cahier de ce journal 1821.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Oeuvres complètes de Volney, comte et pair de France, mises en ordre et précédées *de la Vie de l'auteur*. Deux livraisons composées chacune de deux volumes in-8. *Bossange frères*. Prix de chaque livraison 16 fr.

Paris, ou le Paradis des femmes. Par Mlle. Emilie de***. 3 vol. in-12. *Ladvocat*.

ÉTUDE DES LANGUES.

Le Maître d'espagnol; ou élémens de langue espagnole, à l'usage des Français. Par *Cormon*. 1 vol. in-8. 5e édition. A Lyon, chez *Cormon et Blanc*. A Paris, Strasbourg et Londres, chez *Treuttel et Wurtz*. 5 fr. 50 c.

Cette cinquième édition est entièrement refondue et augmentée : on y a joint un petit vocabulaire français-espagnol.

ANNONCE.

Il vient de paraître chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, à Strasbourg et à Londres, un ouvrage intitulé *Histoire de l'Assemblée constituante*, par M. Ch. *Lacretelle*, l'un des quarante de l'Académie française; ces deux volumes forment les tomes 7 et 8 de son *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*. Prix 12 fr. Nous ferons connaître cet ouvrage dans le prochain cahier.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

SEPTIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et *Frédéric Cuvier*.—M. *le comte de Lasteyrie*, editeur. 25e livraison in-folio, avec planches. Chez M. *le comte de Lasteyrie*. Prix 15 fr.

Histoire générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles qui n'existent plus, classées d'après les caractères que présentent ces animaux et leurs coquilles, etc. ouvrage posthume de M. le baron *D'Audebard de Ferussac*, colonel d'artillerie, continué par M. le *baron de Férussac, son fils*. 10e livraison in-folio. *Arthus Bertrand* et *Treuttel et Würtz*. Prix de la livraison in-4. 15 fr. in-folio 30 fr.

Les Animaux industrieux; ou Description des ruses qu'ils mettent en œuvre pour saisir leur proie et fuir leurs ennemis, des moyens

qu'ils emploient dans la construction de leurs habitations; de leurs combats, de leurs jeux et de toutes les ressources qu'ils ont reçues de la nature pour veiller à l'entretien et à la conservation de leur vie. Par B. *Allent.* 1 vol. in-12. *Blanchart.* 3 fr.

Cet ouvrage, qui manquait absolument dans cette foule de traités qu'on a publiés pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, remplit éminemment cette lacune.

Exposition méthodique des Genres de l'ordre des Polypiers, etc. Par J. *Lamouroux*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Article deuxième.

La plupart des ouvrages sur les polypiers, observe M. Lamouroux, sont incomplets ou manquent de gravures; et comme il n'existe point de livre qui en renferme autant que l'histoire naturelle des zoophytes d'Ellis et de Solander, le possesseur des cuivres s'est décidé à en donner une nouvelle édition. Chargé de cet ouvrage, M. Lamouroux a ajouté le nombre de planches nécessaires pour figurer tous les genres de polypiers que les zoologistes ont fait connaître, ainsi que ceux que renferment les riches collections de la capitale. Une phrase courte et précise donne des caractères propres à chaque genre; elle est suivie de la description de l'une ou de plusieurs espèces choisies parmi les insectes parfaitement caractérisées, ou parmi celles qui sont décrites dans les ouvrages les plus répandus. L'auteur n'a copié les figures données par les naturalistes que lorsqu'il lui a été impossible, faute d'objets, d'agir différemment. Toutes les descriptions qu'il donne sont en françois, il les a faites presque toujours sur les objets mêmes. Pour augmenter les moyens de déterminer cette classe d'êtres, il a ajouté comme synonyme la phrase latine de M. Lamark, ou d'Ellis et de Solander. La synonymie est loin d'être complète; il a cru devoir se borner aux ouvrages principaux sur cette partie, tels que ceux de MM. Lamark, d'Ellis, de Pallas, d'Esper, etc., etc. Toutes les fois que des auteurs ont indiqué des localités différentes les unes des autres pour la même espèce, il les a cités, afin que les naturalistes pussent trouver de nouveaux faits à ajouter à ceux qu'on connaît déja sur la géographie des animaux. Il a donné des notes explicatives lorsqu'elles lui ont paru nécessaires pour éclairer la synonymie, souvent embrouillée, des auteurs.

Un grand nombre de polypiers fossiles sont mentionnés dans ce *Genera Polypariorum*; on les trouve dans toutes les formations où il existe des débris des productions marines, dans les plus anciennes comme dans les modernes; elles sont soumises aux mêmes lois que les autres fossiles : l'étude de ces polypiers offre au géologue le même intérêt que celle des coquilles; elle peut lui servir à déterminer l'ordre des formations, à reconnaître celles qui doivent leur existence à la même série de phénomènes : les environs de Caen, de Périgueux, de Dax etc. sont très-riches en polypiers fossiles de la plus belle conservation. Enfin l'auteur a classé ces productions animales d'après une méthode composée de celle de M. de Lamark pour les polypiers pierreux, et de celle publiée sur les polypiers flexibles ou non pierreux, avec quelques changemens : cette méthode présente ces êtres dans l'ordre le moins systématique.

BOTANIQUE.

Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle, avec

l'indication des vertus des plantes usitées en médecine. Par F. V. *Mérat*, docteur en médecine. Deuxième édition. 2 vol. in-18. *Méquignon-Marvis*. 12 fr.

Regni vegetabilis Systema naturale; sive Ordines, Genera et Species Plantarum secundum methodi naturalis normas digestarum ac descriptarum. Auctore Aug. Pyramo *De Candolle*. Volumen secundum, sistens ordines sex, scilicet: barbesideas, podophylleas, nymphœaceas, papaveracias, fumeriaceas et cruciferas. (En français) *Système naturel du Règne végétal; ou Ordres, Genres et Espèces des Plantes, rédigées et décrites* par Aug. Pyrame *De Candolle*. Second volume, établissant six ordres, savoir : les berberidées, les podophyllées, les nymphéacées, les papaveracées, les fumériacées et les crucifères. Paris, *Treuttel et Würtz*. Strasbourg, *même Maison de commerce*. 15 francs.

MÉDECINE.

Recherches sur l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale, etc. Par *Parent du Châtelet* et *Le Martinet* etc. (Voyez pour le développement du titre et l'adresse le précédent cahier de ce journal.) Prix 7 fr. 50 c.

Voici l'ordre, disent les auteurs eux-mêmes, dans lequel doivent être distribuées les maladies cérébrales en y comprenant celle du *rachis* qui n'est qu'une dépendance du cerveau : il faut distinguer les maladies de l'appareil cérébral en deux classes: 2°. Les maladies de la pulpe cérébrale. Dans les maladies des enveloppes, tant du cerveau que du rachis; on reconnaît celles de la dure-mère de l'arachnoïde, de la pie-mère : on croit pouvoir renfermer dans les cinq divisions suivantes, les maladies qui sont susceptibles d'affecter chacune de ces membranes, 1°. les congestions, les exhalaisons séreuses et sanguines, les hémorragies, les inflammations, les affections organiques. Dans les maladies de la pulpe, soit du cerveau, soit du cervelet, soit de la moëlle épinière, on reconnaît; comme aux membranes, les congestions, les hémorragies, les inflammations, les lésions organiques, les commotions, enfin les névroses, ordre de maladies très-importantes, et qui, sans y comprendre les aliénations mentales, exigeront un travail assez étendu.

On sera peut-être surpris, poursuivent les auteurs, de les voir interrompre l'ordre qu'ils avaient suivi dans cette classification, en commençant par l'histoire de l'arachnitis; mais l'obscurité dont cette maladie a été jusqu'ici enveloppée, sa fréquence, les dangers qu'elle fait courir à ceux qui en sont atteints, la difficulté que présente son diagnostic, et surtout le jour qu'elle peut jeter sur les autres affections cérébrales, sont des motifs plus que suffisans pour justifier la priorité qu'ils assignent à cette étude.

Le travail qu'ils publient aujourd'hui sur l'arachnitis est divisé en quatre chapitres. Dans le premier, ils exposent tous les détails d'anatomie et de physiologie, de l'arachnoïde, nécessaires pour aborder avec quelque avantage, l'inflammation de cette membrane séreuse. Le second chapitre est réservé à l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale; on y donne en autant d'articles séparés, 1°. la description de la maladie, 2°. l'anatomie pathologique de l'arachnoïde, 3°. sa physiologie pa-

thologique, 4°. le traitement qui lui convient selon les circonstances et ses diverses périodes. Le troisième chapitre est entièrement consacré à la partie clinique, c'est-à-dire, aux observations particulières : dans une première section, guidés par la voie de l'analyse, les auteurs marchent du connu à l'inconnu, d'une lésion externe applicable aux sens, à une lésion interne qui leur échappe : ils examinent d'abord l'arachnitis cérébrale dans sa forme la plus simple dépendante d'une cause externe : par une transition insensible, ils passent des causes de moins en moins faciles à saisir, jusques à celles qu'il est impossible de déterminer; ils citent un certain nombre de faits dans lesquels cette phlegmasie étant débarrassée de toute complication, on peut se pénétrer, sans une grande difficulté, des caractères qui lui sont propres. Dans une seconde section, ils discutent la valeur du siége de cette inflammation; ils la présentent bornée à une seule région, à la convexité des hémisphères, à la base, dans les ventricules; ils examinent ces signes et les différences qui peuvent résulter de tel ou tel point enflammé; et après avoir mis en opposition avec ce tableau des histoires d'arachnitis générales, ils donnent les conclusions pratiques qui en dérivent; enfin ils passent en revue certains symptômes particuliers relatifs à la phlegmasie de l'arachnoïde, et ils en assignent la valeur : ils considèrent ensuite l'arachnitis cérébrale comme compliquée avec des liaisons non cérébrales; et il leur est facile de faire à chacune d'elles la part qui lui appartient d'après les antécédens. Ce travail les conduit nécessairement à l'histoire des complications cérébrales : c'est alors que faisant usage des connaissances préliminaires, ils distinguent les caractères de l'arachnitis de ceux des diverses affections; ils considèrent alors tour-à-tour l'arachnitis cérébrale dans sa forme latente; puis dans sa forme intermittente, enfin comme susceptible de guérison : c'est ici que cette question est mise hors de doute par les traces subséquentes de cette inflammation chez des sujets qui succombèrent à la suite de nouvelles affections. Là se termine le troisième chapitre de l'arachnitis cérébrale. Le quatrième et dernier chapitre renferme l'inflammation de l'arachnoïde spinale, maladie dont on ne trouve aucune observation dans les auteurs, et qui n'a jamais été décrite.

L'ouvrage de MM. Parent et Martinet ayant été mis sous les yeux de l'Académie royale des sciences, elle a chargé quatre commissaires pris dans son sein de lui en rendre compte : c'étaient MM. *Portal*, *Duméril*, *Pelletier* et *Hallé*, rapporteur. La conclusion du rapport très-motivé qu'ils en ont fait est ainsi conçu :

« Le travail dont nous venons de « donner l'analyse nous paraît pouvoir « contribuer à perfectionner la con« naissance et le diagnostic, souvent « bien difficiles, d'une maladie très« importante à bien caractériser, et « par conséquent à assurer le succès « du traitement. Nous pensons que « cet ouvrage mérite d'être accueilli « par l'Académie et d'être honoré de « son approbation. »

De la cause du Sommeil lucide, ou Etude de la nature de l'homme. Par l'abbé de *Feria Bramine*, docteur en théologie et en philosophie, à l'Université de France, membre de la Société médicale de Marseille, etc., etc., etc. Tome Ier. in-8. *Mad. Horiac*, rue de Cléry, n°. 17. 6 fr. 50 c.

Dictionnaire de Médecine. Par MM. *Adelon*, *Béclar*, *Biet*, *Breschet*, *Chomel*, *H. Cloquet*, *Cou-*

tanceau, Désormeaux, Georget, Hadelot, Lagneau, Beauvais, Marc, Rostan, Marcellin, Orfila, Pelletier, Roux, etc. Tome Ier. (A.—All.) in-8 *Béchet jeune.* 6 fr.

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie moderne. Par M. *Delambre*, chevalier de Saint-Michel. 2 vol. in-4. avec dix-sept planches. *Mad. veuve Courcier.* 50 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Nouveau Cours d'agriculture théorique et pratique, contenant *la grande et petite culture, l'économie rurale et domestique*; ou *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*; ouvrage rédigé sur le plan de celui de feu l'abbé Rozier, duquel on a conservé tous les articles dont la bonté a été prouvée par l'expérience, Par les membres de la section d'agriculture de l'Institut de France. Avec figures en taille-douce. Nouvelle édition considérablement augmentée. Tomes 1, 2 et 3. (A. Cez.) 3 vol. in-8. *Déterville.* Pour les non-souscripteurs 32 fr. 50 c. Pour les autres personnes 30 fr.

L'édition aura 15 à 16 volumes.

La petite Fermière; ou la bonne Ménagère : petit cours pratique d'agriculture, de jardinage et d'économie domestique, etc. 1 vol. in-12. *Eymery.* 3 fr. 50 c.

Petit Mémoire statistique et administratif des Forêts pour l'année 1821. 1 vol. in-18, *au bureau de l'Almanach du commerce, rue J.-J. Rousseau*, n°. 20. 3 fr.

Recueil des principaux remèdes assurés et éprouvés pour conserver et guérir les bœufs, vaches, veaux, moutons, chèvres et cochons de toutes sortes de maladies, avec des moyens de les faire profiter et engraisser à peu de frais, en tout temps; et des remarques pour connaître et choisir les meilleures qualités des différentes espèces de bêtes. Nouvelle édition considérablement augmentée. Un vol. in-8. Epinal, chez *Pellerin.*

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Du Système industriel. Deuxième partie. *Au Roi. Première adresse.* 1 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue de Richelieu, n°. 34 et chez *les marchands de nouveautés.*

Essai théorique et expérimental sur la résistance du fer forgé, etc.

(Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième et dernier.

Cet ouvrage est divisé en quatre sections.

Première section. Considérations sur la résistance des solides élastiques.

§. *Solides pneumatiques chargés perpendiculairement ou parallèlement à leur longueur.* Considérations générales. Lame élastique encastrée par un bout et chargée à l'autre, posée sur deux appuis et chargée en son milieu; encastrée par un bout et chargée uniformément sur toute sa longueur; posée sur deux appuis et chargée uniformément sur toute sa longueur; posée sur deux appuis et chargée en un point, mais encastrée par un bout ou par tous les deux; pressée parallèlement à sa longueur. Application des résultats précédens à un solide prismatique: solide à section rectangulaire; solide ayant pour section un cercle. Système de deux pièces laissant un intervalle entre elles. Tuyaux rond et carré. §. II. Arc ou pièce cintrée naturellement, placée entre deux appuis fixes. §. III. Solides élastiques soumis à une force de torsion cylindres; tuyaux ronds; prismes carrés.

Deuxième section. Expériences.

Première et deuxième séries. Pièces de fer forgé droites et sans assemblages pressées perpendiculairement et parallèlement à leur longueur *Troisième série.* Système de pièces laissant entre elles un intervalle, chargés perpendiculairement à leur longueur. *Quatrième série.* Arc ou pièce cintrée naturellement placée entre deux appuis fixes. *Cinquième série.* Pièces de fer soumises à une force de torsion.

Troisième section. Lois de la résistance du fer forgé. Observations sur ces lois. Tables indiquant la force du fer forgé.

Cinquième section. Résumé des expériences faites par divers auteurs sur la force du fer forgé. Note 1ère. sur les expériences précédemment cottées 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Note 2e. Degré de dilatation ou de compression qui fait perdre au feu son élasticité. Note 3e. Sur les pièces pressées debout.

Annales de l'Industrie nationale et étrangère; ou Mercure technologique, etc. Par L. Séb. *Le Normant* et J. G V. *de Moléon*, etc., etc. Tome deuxième (*). N°. 16. Avril 1821. Broch. in-8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le sixième cahier de ce journal.)

MARINE.

Essai sur le personnel militaire de la marine. Par un officier du corps. Broch. in-8. avec dix tableaux. A l'Orient. *Imprimerie de Beaudouin.*

(*) C'est par erreur que dans la précédente annonce de cet ouvrage (6e. cahier), on a mis *tome quatrième*: il faut lire *tome deuxième.*

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des voyages entrepris jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du *Soudan*, l'exposition des systèmes géographiques qu'on a formés sur cette contrée, l'analyse des divers itinéraires arabes pour déterminer la situation de Tombouctou et l'examen des connaissances des anciens relativement à l'intérieur de l'Afrique, suivies d'un appendice contenant divers itinéraires traduits de l'arabe par M. le baron *Sylvestre de Sacy*, également traduits de l'arabe ou extraits des voyages les plus récens : ouvrage accompagné d'une carte. Par C. A. *Walkenaer*, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. *Imprimerie de Firmin Didot.*

STATISTIQUE.

Coup-d'œil sur St.-Pétersbourg. Par M. J. C. 1 vol. in-8. *Ponthieu.* 3 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. (Voyez dans le précédent cahier l'adresse et le prix.)

Article deuxième. (Suite du troisième extrait.)

L'auteur termine son intéressante notice sur le canton de Berne, par une description de la fête célébrée pour l'anniversaire de la bataille de Laupen qui se livra le 25 juin 1339. Dès la veille, sur le vaste préau où le peuple de Berne s'exerce au tirage à la cibe, des chœurs de musique préludaient aux chants patriotiques que cette solennité ramène tous les ans. Dès le point du jour, le cortège se mit en route au bruit des instrumens et des éclats de la joie publique. Des enfans, des femmes, des vieillards présentaient l'union touchante de tous les âges aussi bien que de tous les vœux, sous les enseignes de la liberté et de la patrie. Le désordre même qui régnait au milieu de cette multitude, augmentait encore l'intérêt de ce spectacle : là point de ces bayonnettes sinistres plus propres à intimider qu'à rassurer le paisible citadin : tous marchaient pêle-mêle sans autre ordre que celui qui, par la nature même est prescrit à chaque âge : des fleurs étaient dans toutes les mains et des chants dans toutes les bouches ; et dans cette longue procession l'on ne remarquait qu'un seul glaive, l'épée qui, dans les mains du héros de *Laupen* avait servi à disperser les ennemis de l'état. Arrivée sur le sol sacré de la bataille, la foule des citoyens après s'être pénétrée en silence des nobles images que ce sol rappelle, se pressa autour du vénérable pasteur dont la bouche consacrée à un ministère de paix, a seule, en cette occasion, le droit de retracer les souvenirs de la victoire. Sa harangue simple et grave n'en produisit pas moins sur le peuple qui l'écoutait une impression profonde ; et lorsqu'on l'entendit redire pour la millième fois des détails que l'enfance apprend ici au berceau, l'émotion qui remplissait tous les cœurs éclata sur tous les visages. L'épée de Rodolphe

d'Erlach portée par le chef actuel de cette maison illustre fut élevée alors sur le champ de bataille, afin que tous les yeux pussent se fixer sur ce fer honorable, instrument de la liberté publique; la main du pasteur la couronna de lauriers aux acclamations générales, et chacun s'inclina devant ce trophée de *Laupen*: pourquoi des sentimens pénibles vinrent-ils en ce moment même se mêler à des émotions si douces? On se rappelait avec douleur que long temps après la bataille de *Laupen*, lorsque le sauveur de Berne retiré dans ses champs, comme les consuls de Rome y jouissait des respects de ses concitoyens, il fut assassiné par son gendre, avec cette même épée suspendue au mur de son appartement; mais la tache imprimée à ce fer s'est perdue dans l'éclat dont jouit depuis plusieurs siècles la mémoire du héros de *Laupen*.

C'est par de semblables fêtes célébrées en plusieurs endroits de la Suisse, observe bien judicieusement l'auteur, que ces sages républicains entretenaient jadis au sein de chaque génération le feu sacré du patriotisme, c'est en s'attachant de plus en plus à former de pareilles institutions, que leurs successeurs retarderont la chûte de l'esprit public et qu'ils empêcheront la fausse philosophie de notre âge d'étouffer dans les cœurs toute sensation généreuse. Heureux encore, dit-il, avec une touchante sensibilité, le peuple qui peut fonder, avec les débris de ses anciennes mœurs, l'édifice de ses libertés nouvelles, qui ne trouve dans ses souvenirs que des images de gloire, et qui, pour apprendre à honorer et à chérir son pays; n'a besoin que d'assister à ses fêtes.

L'*Autriche*, etc. Par *M. Marcel de Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)

Les femmes autrichiennes mettent beaucoup d'idéal dans leurs sentimens, et leur tête s'exhalte souvent aux dépens de leur repos. Elles aiment avec passion, et l'on peut dire même avec tout l'abandon de leur être; et quoique chrétiennes, l'amour, loin de leur paraître une faiblesse, leur semble une vertu; aussi n'excusent-elles que cette seule passion. Comme toutes les nations paisibles et rêveuses, les autrichiennes s'abandonnent sans crainte à leur sensibilité, et aucun sentiment ne peut les étonner, lorsqu'il doit contribuer au bonheur de celui qui a su les charmer: aussi généreuses qu'aimantes, et lors même qu'elles sont trompées, elles gémissent en secret et s'abandonnent rarement au désespoir. En France, on a cru trop légèrement que les femmes allemandes étaient faciles, parce qu'on a vu, parmi elles quelques exemples de faiblesse; mais a-t-on fait attention que ces femmes n'étaient point prévenues, comme nos françaises, contre la séduction? Dans la simplicité de leur ame, les femmes allemandes n'imaginent pas qu'un homme d'honneur puisse jamais feindre des sentimens qu'il n'éprouve pas, qu'il se fasse un jeu des plus nobles affections.

La nation autrichienne est peut être la plus probe et la plus morale de toutes celles de notre vieille Europe. Si, en politique, elle n'a pas été toujours guidée par les principes rigoureux de l'honneur, on peut hardiment avancer que la nation n'y entrait pour rien, pas plus qu'en Angleterre où les individus sont loin d'approuver l'immoralité d'un gouvernement qui contribue plus que tout autre à cette immoralité générale. Le peuple autrichien est beaucoup trop grave pour adopter de long-temps cette légèreté de mœurs

trop commune chez d'autres nations, et pour se jouer, avec l'arme de l'ironie de tout ce qu'il y a de plus sacré. La sainteté du mariage est encore respectée dans l'Autriche. L'amour conjugal y mène toujours à l'amour maternel, et les femmes autrichiennes sont toutes ou presque toutes excellentes mères de famille. Elles ne mettent pas plus d'ostentation dans leur attachement pour leurs enfans que dans leur tendresse pour leurs époux. Le divorce qui introduit dans les familles une sorte d'anarchie n'a jamais été admis par les lois de l'Autriche; et ce n'est pas un des moindres bienfaits qu'elle ait dus à sa législation. Les femmes autrichiennes, dans leur simplicité et leur bonhomie, ont un charme qui leur est particulier; un son de voix touchant, un air de candeur et de bonté. Des cheveux blonds, un teint éblouissant, de grands yeux bleus les rendraient trop séduisantes, si leur simplicité, leur modestie n'imprimaient pas une sorte de respect et ne tempéraient pas le charme de la vertu la trop vive impression de leur beauté: elles plaisent à l'étranger par leur sensibilité, comme elles l'intéressent par leur imagination. Sans trop cultiver les lettres et les beaux-arts, elles n'y sont pas étrangères; et lorsqu'on a gagné leur confiance, on est toujours surpris de leur instruction qu'elles ne laissent percer que malgré elles: leur existence dans la société est aussi agréable qu'en France, et l'on peut dire même qu'elles y semblent plus nécessaires: les Autrichiens en effet sont moins prévenans que leurs femmes, et en général ils sont moins aimables. Les femmes autrichiennes parlent, presque avec une égale facilité, toutes les langues de l'Europe; le français a même dans leur bouche un agrément particulier; elles ont cependant dans le monde, comme dans la société, beaucoup moins d'influence qu'en France; mais le bonheur dépend-t-il jamais de ce qu'on éprouve à l'extérieur? La joie de la famille, le calme de l'ame, voilà des biens qui ne lassent jamais, et ce sont les seuls qu'elles apprécient Les Allemandes jouissent, tant qu'elles sont filles, d'une plus grande liberté qu'en France: cette liberté, dont elles n'abusent jamais, leur donne une plus grande connaissance du monde. Il est à remarquer que généralement en Allemagne les femmes ont une supériorité marquée sur les hommes dans la société: on y est souvent étonné combien des hommes, de beaucoup de mérite d'ailleurs, savent peu dépenser leur talent dans la conversation: ni leurs pensées, ni le choix des expressions dont ils font usage, ne donnent une idée de ce qu'ils sont capables de faire dans le silence et la retraite, dans le calme de la méditation. Les hommes les plus distingués ont si peu l'habitude d'interroger et de répondre que la société ne serait presque comptée pour rien en Allemagne, si les femmes n'y étaient pas. La médisance journalière qui n'est que trop l'aliment de la conversation dans la plupart de nos sociétés, aurait détruit depuis long-temps la bienveillance et la loyauté qui distinguent les femmes allemandes, si elles n'avaient pas su se préserver de ce vice des petits esprits: elles ont conservé la pureté de leurs mœurs primitives autant par religion que par la bonté de leur naturel, et l'excellence de leurs institutions: jamais elles ne se laissent entraîner à la bigoterie et au fanatisme: leur religion est simple comme les cœurs qui y trouvent des consolations dans les traverses de la vie: ce qu'on vient de dire ici des femmes autrichiennes se rapporte principalement aux hautes classes de la société. Quant aux femmes d'une condition vulgaire, l'auteur n'en connaît pas qui aient un meilleur esprit et des mœurs plus pures: il est bien rare que dans un village il y ait un seul ménage où l'accord ne soit pas parfait.

L'amour maternel est trop fort chez ces bonnes villageoises pour ne pas les préserver de ces fautes si communes ailleurs ; le travail et les exercices de la religion les occupent tout entières et les éloignent de ces vices qu'engendre l'oisiveté. On peut leur reprocher cependant, du moins dans quelques cantons, de s'adonner avec quelque passion aux liqueurs fortes et de déranger ainsi leur fortune et leur santé.

Les Autrichiens, comme les autres Allemands, sont plutôt sérieux que spirituels ; et les hommes supérieurs y ont plus de génie que d'esprit et plus d'originalité que de goût : c'est à ce défaut de tact qu'on doit attribuer la monotonie que l'on a à reprocher aux sociétés de l'Allemagne méridionale ; mais cette monotonie s'efface dans la familiarité de l'intérieur. Lorsqu'on est assez heureux pour être admis dans l'intimité des familles, on trouve un charme et un agrément que l'étranger ne peut pas éprouver, parce qu'il ne voit les Allemands que dans des circonstances où leur timidité naturelle et leur respect pour les usages paralysent la plus grande partie de leurs moyens : en les voyant tels qu'ils sont réellement, on s'applaudit de rencontrer, au milieu de la démoralisation du siècle, des hommes aussi excellens, des cœurs aussi purs. Il faut voir souvent et long-temps les Allemands pour reconnaître l'étendue et la solidité de leur instruction. L'étranger trouve plus d'agrément dans la société des habitans de l'Allemagne du Nord que dans celles du Sud. Les seigneurs, dans la première partie de cette contrée, ne se bornent pas à rechercher la société des gens de lettres ; il en est aujourd'hui un grand nombre qui s'honorent de cultiver les sciences ou la haute littérature : les princes, les souverains même ont également rivalisé d'efforts pour donner aux lettres l'éclat qu'elles réclament de la civilisation actuelle. Ainsi telle petite capitale qui eut été à jamais inconnue a acquis une assez grande célébrité par le renom des savans qui s'y sont formés. Gotha, Weimar et Gottingue, sont devenues l'Athènes du Nord et le centre d'instruction d'une grande partie de l'Europe : dans peu l'on en dira de même de Munich.

Une nation généralement bonne et probe, ne peut être que bienfaisante ; et quelle autre le fut jamais autant que la nation allemande? Dans ses grandes villes ; on voit beaucoup moins d'hôtels et de beaux édifices privés qu'en France et surtout en Italie ; mais aussi les établissemens de bienfaisance y sont fort multipliés et parfaitement administrés : la plupart de ces établissemens fondés d'abord par la charité et par des associations particulières ont acquis peu à peu des richesses immenses qui toutes profitent aujourd'hui pour les indigens et les malades. On cite à Vienne un seul hôpital qui peut recevoir jusqu'à quatorze mille lits dans les momens difficiles. Malgré cette prodigalité de secours pour les indigens qui sembleraient devoir encourager en quelque sorte la fainéantise et par suite la mendicité, il y a très peu de mendians en Allemagne et surtout en Autriche ; tout homme qui peut travailler pour gagner sa vie, aurait honte de vivre aux dépens d'autrui. Les divers établissemens de bienfaisance et surtout les maisons de travail qui existent dans presque toutes les villes et souvent même jusques dans les plus petits villages, ont singulièrement contribué à extirper la mendicité. La propreté des Allemands qui séduit tous les voyageurs a les effets les plus heureux dans les divers établissemens de charité ; elle entretient la santé, diminue les causes de mortalité et favorise l'amour de l'économie : considérée d'une manière générale, le peuple lui doit un sentiment de dignité qui s'allie à toutes les idées d'honnêteté et de décence ; ainsi la pro-

preté favorise peut-être même, autant que la nourriture et le climat, le développement des forces humaines. Aussi les Allemands presque tous ont une haute stature, des membres forts et bien proportionnés, un teint frais et vermeil; mais, en général, ils ont peu de finesse dans les traits et peu d'expression dans la physionomie: quoique parmi eux on trouve peu d'hommes laids, on en voit encore moins de vraiment beaux, c'est-à-dire, de cette beauté fière et mâle qu'on rencontre quelquefois dans le midi de l'Europe, et qui a servi de modèle aux belles statues des anciens. Les Allemands sont encore tels que Tacite nous peint les anciens Germains: ils sont presque tous blonds et fades, et leur ame n'a pas l'énergie que sembleraient devoir leur donner leur force et leur haute stature. Par une suite des progrès de la civilisation et de la centralisation du pouvoir, (*) ils acquéreront certainement, dit l'auteur, plus de vivacité dans l'esprit et plus de vigueur dans le caractère. Au milieu des projets utiles que conçut Joseph II, on sait distinguer ceux qu'il imaginait pour l'amélioration du traitement des insensés : il donna des sommes considérables pour l'établissement d'un hôpital où les aliénés pussent recevoir tous les secours que leur doit l'humanité : cet hôpital passe aujourd'hui pour le mieux administré de tous ceux qui existent en Europe.

Quoique les Allemands voyagent assez dans l'intérieur de leur pays, on n'y trouve pas cependant autant de facilités qu'en Angleterre et même qu'en France pour se rendre d'un lieu dans un autre : les Allemands qui d'ailleurs font tout avec nonchalance ne peuvent jamais servir assez promptement l'impatience des voyageurs: d'ailleurs les chemins ne sont pas assez bien entretenus en Allemagne, ni les chevaux de poste assez bons, pour y voyager avec promptitude. Le vrai temps des voyages est le moment où une neige abondante permet l'usage des traîneaux: alors seulement, tous les obstacles disparaissent, et le froid rigoureux oblige les guides de seconder l'impatience des voyageurs : il n'est pas rare pour lors de parcourir une lieue dans vingt ou vingt cinq minutes et quelque fois dans moins de temps encore : dans ces courses en traîneaux il est très-essentiel de ne pas se laisser aller au sommeil qui se glisse dans les veines avec une douceur perfide. Si l'on s'endort, on succombe au froid, on périt victime de cette température glacée.

Dans l'extrait que nous venons de donner, nous n'avons saisi que les traits principaux : l'ouvrage même offrira des développemens d'un grand intérêt.

HISTOIRE.

Histoire des Français, Par J. C. *Simonde de Sismondi*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Les trois volumes de cette histoire qui paraissent et que nous avons précédemment annoncés, renferment, ainsi que nous l'avons dit, l'histoire des deux premières races des rois de France, précédée d'une introduction. Cette partie de l'histoire est particulièrement celle qui a été le plus maladroitement traitée par les divers historiens fran-

(*) Nous doutons beaucoup que cette centralisation puisse produire les heureux effets que l'auteur en attend. Nous croyons au contraire que l'introduction du gouvernement représentatif en Autriche, telle qu'elle s'est déjà opérée dans plusieurs états de l'Allemagne, aurait nécessairement ce résultat si elle s'opérait avec la même sagesse qu'en Bavière et dans quelques autres états de l'Allemagne.

çais : elle est pleine de confusion et d'obscurité dans Mezeray, surchargée de détails militaires les plus fatigans dans le père Daniel (* maladroitement écourtée dans Velly et entachée des mêmes vices dans les divers compilateurs qui ont publié d'après eux l'histoire générale de la France. Un seul écrivain, l'auteur d'un ouvrage intitulé: *les Mérovingiens et les Carlovingiens et la France sous ces deux dynasties* publié en 1816, a assez heureusement débrouillé le cahos où était plongée cette partie de l'histoire de France; mais s'il a jeté quelque lumière dans l'exposition des faits, on y chercherait en vain ces aperçus philosophiques qui éclairent le lecteur au milieu de la nuit profonde où l'avait plongé le tableau confus de tant de barbaries, de tant de superstitions, qui couvrent, comme d'un voile presque aussi impénétrable que sombre, les événemens qui ont eu lieu dans le cours des deux premières races : on les trouve souvent en aperçu dans la nouvelle histoire des Français et dans la narration même des événemens qui paraissaient le moins en offrir Nous en ferons remarquer plusieurs dans les observations que nous nous proposons de faire sur l'histoire des deux premières races. Mais nous devons avant tout donner une idée de l'introduction qui la précède et qui s'applique non-seulement à ces deux races, mais encore à la troisième. C'est ce qui va faire la matière d'un premier article.

(*) Ce jésuite qui avait la prétention d'être très-profond dans la connaissance de la tactique, d'après son *histoire de la Milice française*, a surchargé de détails militaires son histoire de France, en négligeant toutes les autres parties et spécialement celle du droit public; ou s'il en parle quelque fois c'est pour l'infecter de la corruption des maximes ultramontaines de sa société.

Article premier. (Premier extrait)

On s'est plaint souvent, dit l'historien, de ce que l'histoire des peuples modernes nous était moins connue que celle des Grecs et des Romains, de ce que nous comprenions moins leur politique et le développement de leurs institutions, de ce que notre sensibilité était moins réveillée par leurs souvenirs que par ceux de l'antiquité Ce reproche a été fait d'une manière plus particulière aux écrivains qui ont traité l'histoire de France, justement lorsque le besoin de le savoir est d'un intérêt plus pressant et l'on peut dire même plus universel : il est senti en effet non par les Français seulement, mais par tous les Européens. La situation centrale de la France, sa puissance, la longue durée de la monarchie, la suprématie qu'à deux ou trois reprises elle a acquise sur tout l'Occident, ont tellement lié sa destinée à toutes les autres, que toutes les révolutions procèdent presque toutes de celles de la France, et que après leur histoire nationale, c'est l'histoire de France que chacun d'eux doit étudier. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne septentrionale, la Savoie, la Belgique, la Hollande et la Suisse ont fait partie de la monarchie des Francs ou Carlovingiens : c'est par leur soumission à cette monarchie que commence pour ces contrées l'histoire de tous les peuples qui les habitent aujourd'hui; celle même des îles britanniques s'est intimement liée par la rivalité des Anglais, par l'alliance des Ecossais. Ainsi les étrangers, comme les nationaux, sont ramenés sans cesse par leurs intérêts les plus chers à étudier les annales de la France.... Quelle est donc la cause qui a pu dépouiller de tout intérêt une histoire enrichie par tant de grands événemens, une histoire dans laquelle chaque nom de lieu ou de famille rappelant des souvenirs qui nous sont chers, devait parler à notre imagination : chaque fait s'ex-

pliquant par des coutumes ou des opinions qui subsistent encore ou qui ont laissé des traces, par des droits dont nous sommes encore en jouissance, ou que nous avons regretté lorsqu'ils nous furent ravis, devait éveiller notre attention ? On peut, ce semble, répondre d'une manière générale, que la grande cause de la froideur de l'histoire de France et de presque toutes les histoires modernes, c'est le manque de vérité, de cette vérité complète, sans réserve, sans arrière pensée, qui ne se trouve que dans les histoires de l'antiquité. Aucune histoire moderne n'a été absolument dégagée de ces mensonges obligés, de ces flatteries de convention, de ces réticences respectueuses qui détruisent tout ensemble notre confiance dans l'écrivain et notre intelligence des événemens qu'il raconte, parce que leur enchaînement nous échappe. La religion et la politique de l'état, ces deux grands leviers qui mettent en mouvement les sociétés humaines n'ont jamais pu être abordées avec une pleine franchise ; jamais on n'a pu attacher ouvertement le blâme partout où l'on a cru qu'il était mérité. Les écrivains mêmes qui voulaient attaquer l'église ou la monarchie, ont voilé des accusations quelquefois exagérées sous des protestations qui n'étaient pas moins fausses ; leurs déclarations de respect devaient servir à masquer leurs agressions ; ils semblaient compter que leurs lecteurs ne prendraient pas à la lettre toutes leurs paroles ; et ils ont employé beaucoup d'esprit pour s'ôter à eux-mêmes ce caractère de bonne foi le plus essentiel de tous à conserver par ceux qui veulent être écoutés.

L'esclavage de la presse n'a pas seul empêché ceux qui ont écrit l'histoire de dire la vérité telle qu'ils l'avaient vue et qu'ils la connaissaient. L'autorité qu'on a attribuée aux temps passés, a dénaturé la critique historique, en la mettant au service de tous les partis et de toutes les ambitions : plusieurs grands écrivains n'ont point hésité à torturer les faits pour présenter sous leur garantie des opinions dont ils n'auraient point osé exposer la théorie. On a cherché dans l'histoire les droits de la génération présente, et non des exemples pour guider la postérité : on a demandé aux siècles passés la mesure des prérogatives du trône, celle des libertés du peuple, comme si rien ne pouvait exister aujourd'hui que ce qui a existé jadis ; et la vérité en a souffert, parce que tous les partis ont dénaturé les événemens anciens pour s'en faire des armes en faveur des prétentions nouvelles.... Après avoir dit que nos pères ont fait ainsi, il faut encore nous démontrer qu'ils s'en sont bien trouvés : autrement leur exemple nous montre ce qu'il nous faut éviter, non ce qu'il nous faut suivre. Ce n'est point ainsi que l'histoire a été considérée en France : on a toujours voulu la faire servir à établir les droits ou des rois ou des ducs et pairs, ou des parlemens, ou des prélats ou du peuple ; au lieu de lui demander compte des erreurs de tous les pouvoirs pour les éviter à l'avenir, des hommes non moins ingénieux qu'érudits ont, à cette occasion, violenté tous les faits pour les appeler au secours de leurs théories.... Boulainvilliers, Dubos, Montesquieu, l'abbé de Mably, et de nos jours, plusieurs écrivains de parti, ont été chercher dans l'ancienne monarchie des titres pour ce qu'ils regrettaient ou ce qu'ils voulaient établir (*). Ils auraient considéré les faits avec plus d'impartialité, ils les auraient représentés avec des

(*) Aucuns de ces écrivains tous plus ou moins recommandables ne peuvent être considérés comme auteurs proprement dits de l'histoire de France, mais seulement d'observations et de systèmes sur cette histoire.

couleurs plus vraies; ils auraient moins sacrificé à l'esprit de système, s'ils n'avaient jamais perdu de vue qu'une ancienne pratique ne prouve pas un droit plutôt qu'un abus, et que le passé doit nous éclairer, mais qu'il ne nous lie pas.... La vérité historique a été presque universellement altérée d'une autre manière encore par une partialité que la plupart des historiens se sont imposée comme un devoir national. Ils ont cru que leur patriotisme les appelait, avant toute chose, à se faire les avocats de la nation et de ses princes, à dissimuler leurs cruautés, à excuser leurs faiblesses, à expliquer leurs injustices, et à montrer qu'en dépit du témoignage d'historiens étrangers ou d'événemens postérieurs, tous les rois français, tous les rois même des provinces de France dont ils ont écrit l'histoire particulière, ont toujours été de bons ou de grands hommes, que leurs armées ont toujours été victorieuses, que leurs peuples, excepté lorsqu'ils secouaient l'autorité légitime, ont toujours été sages et heureux. Depuis les plus anciennes histoires de France jusqu'aux dernières, ce système n'a jamais été abandonné: de nos jours même un historien illustre s'est annoncé comme voulant, dans une nouvelle histoire de France, rehausser la gloire des hommes des temps passés. Chez toutes les nations qui ne sont point libres, les historiens se sont imposé la même tâche, parce qu'elles s'occupaient beaucoup plus du jugement que les autres portèrent d'elle, que de leurs propres sentimens, ou des résultats d'une expérience dont il ne leur est pas permis de faire usage. La nation française assez grande et assez glorieuse pour ne pas être embarrassée du souvenir de ses revers et de ses fautes; et l'on a pu dire une fois des gendarmes de François Ier: *qu'ils n'étaient que des lièvres armés*, sans qu'elle craigne aujourd'hui que l'on doute de son courage. S'il était vrai qu'une génération toute entière, que plusieurs même eussent laissé complètement éteindre la valeur dont cette nation a donné tant de preuves, loin de dissimuler ce fait, ou d'en étouffer le souvenir, il faudrait le recueillir précieusement pour en chercher l'explication dans les institutions de cette époque. »

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Par M. Ch. *Lacretelle.* Tomes 7 et 8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

L'auteur observe dans la préface placée à la tête de cet ouvrage et que nous croyons devoir transcrire presque toute entière, qu'il existait une lacune bien importante entre deux de ses ouvrages: l'*Histoire de France au dix-huitième siècle*; et le *Précis de la révolution française*; il n'avait point écrit l'*Histoire de l'Assemblée constituante*. Cette tâche lui paraissait très-difficile à remplir; il y voyait les dangers de l'histoire contemporaine dans toute leur étendue; même après avoir signalé la faiblesse anarchique de l'assemblée législative, les crimes de la convention, le règne à la fois violent et irrésolu du directoire exécutif, il lui en coûtait de relever dans l'assemblée constituante les fatales erreurs de plusieurs hommes dignes d'estime à beaucoup d'égards, et qui avaient fait des efforts généreux pour réparer les fautes; mais quand il a vu, ajoute-t-il, les mêmes erreurs reproduites au bout de trente-deux ans, remises en crédit, se propageant en Europe avec plus de facilité, et de plus déplorables succès qu'en 1789, nous menaçant de leur terrible et honteux retour, et enfin professées par quelques-uns de ces mêmes hommes qui devaient le plus gémir de les avoir partagées; il a cru faire l'acte d'un bon Français et remplir un devoir honorable, en écrivant dans toute la sincérité

et la force de son âme l'histoire de l'assemblée constituante. Cependant il a toujours eu présente à l'esprit la maxime judicieusement énoncée par Voltaire, *que si l'on ne doit que la vérité aux morts, on doit des égards aux hommes vivans.* Il n'y a pas une bonne action qu'il ne se soit fait un devoir de rapporter, pas une qu'il ait attribuée à de vils motifs, pas un repentir qu'il n'ait mentionné.

Persuadé que l'indignation contre les grands crimes est un devoir, une nécessité pour l'historien, il n'a admis aucun ménagement en parlant d'un prince qui fut le fléau, le meurtrier de tous les siens: son récit, dit il avec une profonde sensibilité, peut réveiller des douleurs cruelles chez d'augustes personnes; mais les Français s'inclineront toujours avec respect, avec amour, devant l'épouse vertueuse, accomplie et infortunée du coupable duc d'Orléans, devant la digne fille de ce duc de Penthièvre qui, durant les jours de licence, fut un modèle de bienfaisance et de sainteté (*): les Français s'inclineront toujours avec respect devant le sang de Henri IV et de saint Louis *qui circule aujourd'hui sans aucun mélange impur dans les membres nombreux de l'illustre branche d'Orléans.* (**)

L'auteur a cru devoir expliquer à ses lecteurs l'ordre en apparence assez bizarre dans lequel ont été publiées ses compositions historiques; il ne peut le faire, dit-il, sans revenir sur quelques événemens de sa vie.

La plupart des erreurs qu'il relève aujourd'hui, il les attaqua ouvertement dès sa première jeunesse, en 1790, 1791, 1792, dans le *Journal des Indépendans*, publié par M. Suard, et dans les supplémens du *Journal de Paris*, qui recevaient alors le plus grand éclat des écrits éloquens de M. André Chénier et des protestations courageuses de M. Roucher: tous les deux ont expié sur l'échafaut leur indignation généreuse. (*) Quoique ce qu'il appelle modestement les faibles productions de sa jeunesse fussent bien peu dignes, dit-il, d'être placées à côté de celles de ces écrivains, il eut long-temps à craindre le même sort, et il n'a dû la vie qu'aux soins courageux et constans de quelques belles âmes qui veillèrent sur ses dangers en augmentant ceux auxquels leur vertu et leur fidélité les exposaient journellement, après le 9 thermidor. Il fut donné à quelques écrivains périodiques, parmi lesquels se distinguèrent MM. *l'abbé Morellet*, *Suard*, *Fontanes*, *Fiévée*, *Michaud*, *Bertin*, *Dussault*, de réparer les fléaux qu'avait produits la liberté de la presse: il joi-

(*) L'expression universelle des regrets touchans que la mort récente de cette princesse a fait éclater, vient énergiquement à l'appui de cet éloge.

(**) Nous avons cru devoir ajouter ces mots en *italique*, pour développer l'idée de l'auteur qui ne nous paraissait pas assez clairement indiquée.

(*) Nous croyons devoir rappeler ici que ce ne furent point ces protestations qui précisément portèrent Roucher sur l'échafaut; elles ne furent que le prétexte employé par l'infâme Collot D'Herbois, pour couvrir l'atroce ressentiment dont il était animé contre M. Roucher, à raison de quelques plaisanteries que cet illustre infortuné s'était permises contre ce démagogue, alors mauvais comédien à Lyon: il le fit extraire, par l'exécrable Fouquet-Thinville, de la prison de Saint-Lazare, où M. Roucher était renfermé dans une même chambre, avec M. Chabroud qui, comme défenseur du duc d'Orléans, fut épargné par Collot D'Herbois, l'un des fauteurs des complots de ce prince.

gnit ses efforts aux leurs (*); et il n'y a pas d'époque dans sa vie dont le souvenir ait laissé dans son âme une satisfaction plus profonde. Ses dangers, ceux des personnes ci-dessus nommées, furent grands à cette époque, surtout après la journée du fatal vendémiaire : bientôt ils revinrent à l'attaque contre les lois révolutionnaires : l'opinion protégeait tous leurs efforts. Le 18 fructidor vint renverser et leurs espérances, et celles que pouvaient concevoir les Français. Arrêté dans cette même journée, M. de Lacretelle dut à quelques sollicitations courageuses de n'être point jeté dans les déserts de la Guyane, quoiqu'il eût été condamné à la déportation ; mais il lui fallut subir une prison de deux ans. Ce fut dans le cours de cette détention que MM. Treuttel et Würtz, libraires, l'engagèrent à continuer le Précis historique de la Révolution française, par M. Rabaud ; ouvrage qui s'arrêtait à l'assemblée constituante, et qui, flattant l'esprit du jour avec quelque intention de le modérer, eut un grand succès de vogue. Malgré le péril attaché à une pareille entreprise, dans une position telle que la sienne, cet emploi de sa longue solitude le flatta : comme ses opinions n'étaient point celles de M. Rabaud dont il paraissait être le continuateur, il en marqua la différence avec force dans tout le cours de l'ouvrage : le Précis de la Révolution ne fut publié qu'après le recouvrement de sa liberté, à des époques successives, et avec des délais que nécessitaient certaines entraves ; le succès de cet ouvrage l'encouragea, et il tenta d'écrire l'histoire dans des proportions un peu plus élevées : son ouvrage sur le dix-huitième Siècle fut plus heureux encore ; on le pressa d'écrire l'Histoire de France dans toute son étendue. M. de Lacretelle crut devoir se borner aux époques de notre histoire que les mémoires particuliers ont le mieux éclaircis : il écrivit l'Histoire de France pendant les guerres de religion, avec l'intention de donner ensuite les Règnes de Louis XIII et de Louis XIV ; il a exposé dans le commencement de sa préface, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, les motifs qui l'ont déterminé à interrompre ce plan pour écrire l'Histoire de l'Assemblée constituante. C'est après l'exécrable attentat du 13 février 1820, qu'il s'est livré à ce travail ; il l'a continué au bruit des quatre révolutions militaires et démagogiques qui se sont opérées dans le midi de l'Europe, et au bruit des menaces séditieuses qui retentissaient dans nos murs. Au moment où il a eu terminé son travail, ces menaces ont été reconnues impuissantes ; deux de ces révolutions sont déjà terminées ou réprimées. Mais les leçons de l'histoire sont plus que jamais utiles, et surtout aux jeunes gens qui, n'ayant point participé à nos plus effroyables malheurs, pourraient être amenés à des illusions fatales.

M. de Lacretelle se propose de développer le *Précis historique de la Révolution*, afin qu'il serve de suite, ainsi que son Histoire de l'Assemblée constituante, à la continuation de l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle.

Lorsqu'on aura lu ce dernier ouvrage de M. de Lacretelle, on désirera vivement la publication de la suite qu'il nous promet. En effet il existe dans un grand nombre d'ouvrages qui ont paru depuis le commencement de ce siècle, plusieurs relations des travaux de l'assemblée constituante ; mais dans toutes

(*) M. de Lacretelle laisse à peine entrevoir ici que ce furent les excellens articles dont il enrichit long-temps le journal si avantageusement connu sous le nom du *Publiciste* qui firent la fortune de ce journal, et qu'elle se soutint constamment, tant qu'il continua d'y faire entrer des articles de sa composition.

ce n'est qu'un tableau plus ou moins étendu, mais toujours décoloré de cette assemblée si célèbre par les erreurs et par les talens de ses principaux membres : celui que vient de tracer M. De Lacretelle nous a paru être le seul qui soit plein d'âme et de vie, et qui, par son exécution, réponde à l'imposante idée que le seul titre d'*Histoire de l'Assemblée constituante* fait naître et grave profondément dans tous les esprits : on en pourra juger, à un certain point, par les extraits que nous donnerons successivement de plusieurs passages de l'ouvrage, et que nous aurions désiré de pouvoir multiplier davantage, si les bornes de notre journal nous l'eussent permis.

Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le Royaume de Naples. Par M. le comte *Grégoire Orloff*, sénateur de l'empire de Russie : ouvrage orné de deux cartes géographiques, publié avec des notes et des additions par *Amaury Duval*, membre de l'Institut royal de France. Tomes 3e, 4e et 5e in-8. *Chasseriau*. 20 fr.

Nous avons annoncé, avec analyse, dans quatre cahiers de notre journal de l'année 1819, les deux premiers volumes de cet ouvrage : nous reviendrons successivement sur les trois derniers volumes que nous annonçons ici.

Campagne des Autrichiens contre Murat, en 1815, précédée d'un coup-d'œil sur les négociations secrètes qui eurent lieu à Naples depuis la paix de Paris 1814 jusqu'au commencement des hostilités ; des détails sur la conjuration de Milan du 25 avril 1815, et sur le meurtre du ministre *Prina*; suivie d'une notice historique sur la vie et la mort de Joachim Murat ; d'une description du théâtre de la guerre et de ce que cette partie de l'Italie offre de plus intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle, des beaux-arts et de l'antiquité. Par V*. C***. de B***., témoin oculaire. 2 vol. in-8. enrichis de trois cartes géographiques. Bruxelles. Aug. *Wahlen et compagnie*. 15 fr.**

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Le sommaire des chapitres, formant la sous-division de chacune des parties, fera connaître à nos lecteurs les divers objets qui y sont traités.

La première partie est divisée en onze chapitres. *Chap. 1er*. Depuis la paix de Paris, en 1814, jusqu'au départ de Murat pour son quartier-général, le 25 mars 1815. *Chap. 2e*. Depuis le 21 mars, commencement des hostilités, jusqu'au 10 avril, où les Autrichiens reprennent l'offensive. *Chap. 3e*. Depuis cette époque jusqu'au 17 avril, où l'armée autrichienne se trouve concentrée à Bologne. *Chap. 4e*. Du 17 avril, où l'armée autrichienne se sépare en deux corps d'armée, jusqu'à la bataille de Tolentino. *Chap. 5e*. Bataille de Tolentino, les 2, 3 et 4 mai. *Chap. 6e*. Marche du corps du général Nugent du 28 avril jusqu'au 4 mai. *Chap. 7e*. Depuis la bataille de Tolentino et la prise de Macerata, 4 mai, jusqu'au 12 mai, où l'armée autrichienne franchit le royaume de Naples, et se concentre en grande partie à Aquila. *Chap. 8e*. Depuis le moment où l'armée autrichienne entre sur le territoire napolitain, 12 mai, jusqu'au traité de Casalanza qui met fin aux hostilités, 20 mai. *Chap. 9e*. Depuis la signature de la convention militaire de Casa-Lanza, jusqu'à l'occupation

définitive de tout le royaume de Naples et les préparatifs de départ des Autrichiens pour se rendre en France. *Chap.* 10*e*. Siége et blocus des forteresses de Pascara, Ancône et Gaëta. *Chap.* 11*e*. La plus grande partie de l'armée autrichienne quitte le royaume de Naples du 17 au 22 juin, et se rend en France. Séjour de Murat en France et en Corse. Sa mort. Perte des deux armées dans cette campagne.

Deuxième partie. Notice historique sur Joachim Murat.

Troisième partie. Description du théâtre de la guerre.

Victoires, Conquêtes, Revers et Guerres civiles des Français, depuis les Gaulois jusqu'en 1792. Par une Société de militaires et de gens de lettres. Tome Ier. in-8. *Panckoucke*. 7 fr. 50 c.

Ce tome premier est accompagné de quatre planches dont une simple, une double et deux triples; ce qui forme neuf planches. Carte de la Gaule, (planche triple.) Carte de l'Italie ancienne, (planche triple.) Plan de Rome ancienne, (planche double) Plan de la bataille de Télamon, (planche simple.) Tous ces plans sont dressés par M. Ambroise *Tardieu*, d'après le texte même et les meilleurs matériaux.

Nous allons donner en deux articles le sommaire des matiéres contenues dans le premier tome qui embrasse deux livres.

Article premier.

Livre premier: Il est divisé en quatre chapitres.

Chap. 1*er*. Conjectures sur l'origine des Gaulois. Premières émigrations des Gaulois; leur établissement en Italie. Siége de Clusium. Ambassade des Romains auprès de Brennus, chef des Gaulois. Conduite imprudente des envoyés romains. Les Gaulois demandent aux Romains réparation de la conduite de Fabius. L'armée gauloise s'avance vers Rome. Bataille d'Allia. Camille bat les Gaulois devant Ardée. Nouvel échec éprouvé par les Gaulois dans une seconde attaque du Capitole. Capitulation des Romains. Les Gaulois quittent le territoire romain, et vont combattre les Vénètes. Ici les documens manquent sur l'histoire des Gaulois. Nouvelle guerre de ce peuple contre les Romains. Bataille de Fontinum. Destruction des Gaulois Sénonais. Les Gaulois boiens sont vaincus par le consul Emilius Papus.

Chap. 2*e*. Dissertation sur les émigrations gauloises en Germanie, en Grèce et dans l'Asie mineure. Première expédition des Gaulois dans la Grèce sous la conduite de Combaules. Deuxième expédition commandée par Carethrius, Brennus, Aricherius et Belgius. Brennus conduit une troisième expédition des Gaulois en Grèce. Les peuples grecs se liguent pour arrêter l'invasion des Gaulois conduits par Brennus. Passage du Sperchius par l'armée gauloise. Premier combat des Thermopyles (*) ou du Mont Oëta. Affaire de Trachynes. Sac de la ville de Callion. Les Gaulois sont battus par les Etoliens. Deuxième combat des Thermopyles ou du Mont d'Oëta. Siège de Delphes par les Gaulois. Défaite des Gaulois devant cette ville. Mort de Brennus. Les Gaulois s'établissent sur Thrace. Les Gaulois passent en Asie et s'y établissent. Les Gaulois sont battus par Antiochus Soter. Nouvelle défaite des Gaulois par Attala, roi de

(*) On voit ici que le détroit des Thermopyles si célèbre par le combat des Grecs contre les Perses pour la défense de leur liberté, est mémorable encore par les deux combats que les Gaulois y livrèrent aux Grecs.

Pergame. Les Gaulois s'établissent sur le territoire appelé depuis Galatin. Guerre des Gaulois d'Asie avec les Romains. Bataille du Mont Olympe. Bataille de Magaba; défaite des Gaulois tretosages. Le Galatin, dans la suite des temps fut réduit en province romaine. Considérations sur les mœurs et les usages militaires des Gaulois.

Chap. 3e. La guerre recommence entre les Gaulois cisalpins et les Romains après un intervalle de quarante-cinq ans. Les Gaulois cisalpins se brouillent avec leurs anciens alliés et demandent la paix aux Romains. Les Romains se partagent les terres des Gaulois sénonais. Les Gaulois se préparent à recommencer la guerre. Les Gaulois entrent en campagne. Dispositions prises par les Romains. Combat de Fésula. Bataille de Télamon. Les Romains font la paix avec les Gaulois boiens et les Insubriens. Bataille de l'Adda. Nouvelle irruption des Romains dans l'Insubrie. Combat de Claudium. Les Romains s'emparent de Melodunum, de Como et de presque toutes les places de l'Insubrie: fin de la campagne. Les Gaulois prennent parti pour les Carthaginois dans la seconde guerre punique : défaite du préteur romain L. Manlius. Annibal pénètre en Italie et s'unit aux Gaulois cisalpins. Coopération des Gaulois dans les campagnes d'Annibal en Italie. Nouvelle guerre entre les Gaulois cisalpins et les Romains. Défaite des Romains dans l'Insubrie. Les Romains reprennent l'offensive et battent les Gaulois. Les Gaulois boiens sont défaits par les consuls Marcellus et Favius Purpureo. Suite des succès des Romains contre les boiens Entière soumission de la Gaule cisalpine. Les Romains font la guerre aux Gaulois de l'autre côté des Alpes : première défaite des Salluviens. Nouvelle défaite de ce peuple. Les Romains battent les Allobroges et les Arvernes. Les Romains s'établissent dans la partie méridionale de la Gaule. Invasions des Cimbres et des Teutons dans les Gaules; suite de ces invasions. Défaite de ces deux peuples par Marius.

Dans ce rapide aperçu, l'on voit les Gaulois faire d'abord, et à plusieurs reprises, des invasions sur le territoire des Romains, puis les diriger dans la Grèce où quelques-uns d'eux forment un établissement solide; renouveller ensuite leurs tentatives d'envahissement sur les terres appartenant aux Romains. Dans un second article on verra la Gaule envahie à son tour par les Romains et après eux par les Francs qui s'y établirent avec le succès le plus décisif.

BIOGRAPHIE.

Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

Le second volume de cet ouvrage comprend, comme le premier, deux parties et deux appendices.

Troisième partie. Biographie des contemporains de J. J. Rousseau. Articles dans lesquels les imputations qui lui ont été faites, sont examinées et réfutées. Articles où sont rapportés des particularités intéressantes sur sa personne.

Quatrième partie. Histoire de ses ouvrages. Méthode pour la classification. Ordre adopté.

Dans cette partie, l'examen porte sur les principaux ouvrages de Rousseau. On a rejeté dans un appendice, sous la dénomination de *Mélanges* celui de ses ouvrages les moins importans qu'on a distingués par la division de *littérature politique* et de *littérature variée*.

Cette histoire suppose de grandes recherches qui sont également d'un vif intérêt, soit par la célébrité de la per-

sonne et des ouvrages auxquelles elles se rattachent, soit par le mérite de l'exécution.

Notice sur M. Necker; par A. de *Staël-Holstein*. (Voyez pour l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

Avant d'entreprendre de donner une idée rapide de cet ouvrage, nous croyons devoir faire une observation préliminaire: c'est que la famille *Necker* offre le phénomène de six écrivains contemporains d'un talent plus ou moins distingué: ce sont M. *Necker*; madame *Necker*; madame *de Staël Holstein*, leur fille; M. *de Staël Holstein*, leur petit fils; madame *de Saussure*, leur proche parente; M. *Necker de Saussure*, fils de cette dame, auteur d'un voyage en Ecosse et aux îles Hébrides qui vient de paraître. M. de Staël Holstein est entré le dernier dans cette carrière littéraire; et il s'y signale par un ouvrage qui sous le titre modeste de *Notice*, présente le vaste tableau des travaux immenses d'un personnage également célèbre par ses profondes connaissances en finance et dans tous les genres d'administration, par ses grandes vues politiques; (*) enfin par ses qualités morales et particulièrement par son rare désintéressement. (**)

(*) Ce fut M. Necker qui, pendant l'assemblée constituante, insista le plus sur la formation d'une chambre haute dont l'adoption aurait très-probablement sauvé la France de toutes les horreurs où l'a successivement plongée le despotisme d'une chambre unique.

(**) Pendant la durée de ses deux ministères, M. Necker refusa constamment de toucher le traitement considérable attaché à sa place; et ce ne fut point par une vaine ostentation, mais par l'intime conviction qu'il avait de l'utilité de ce sacrifice. Dans une violente crise où se trouvait le trésor public, M. Necker lui avança de ses propres deniers l'importante somme de deux millions dont il n'a jamais réclamé le remboursement d'une manière formelle.

Article premier.

La famille à laquelle appartenait M. Necker, est d'origine irlandaise: ses ancêtres obligés de s'expatrier pour fuir les persécutions religieuses de la reine Marie, vinrent chercher un asile dans l'Allemagne protestante, et se fixèrent en Prusse où il existe encore plusieurs personnes de ce nom. *Charles-Frédéric Necker*, père de M. *Necker* qui a illustré ce nom, vint à Genève au commencement du siècle dernier pour y diriger l'éducation d'un jeune prince allemand. Cet homme d'une instruction solide et qui avait fait surtout une étude approfondie de l'histoire et du droit public resolut de se fixer dans cette ville. On l'y admit au nombre des citoyens de la république, et l'Académie créa pour lui une chaire de droit public qu'il a remplie avec distinction jusqu'à sa mort (*). Il avait eu deux fils de son mariage avec mademoiselle Gautier, fille d'un premier syndic de la république. L'aîné, *Louis* Necker qui prit dans la suite le nom de M. de Germany, suivit la carrière de son père et se voua à l'enseignement public. Le cadet *Jacques* Necker, c'est M. Necker, né le 30 septembre 1732, étant obligé de se créer par son travail une existence indépendante, fut voué au commerce, et placé dans une maison de banque à Genève, après avoir achevé avec distinction le

(*) On lui doit un traité sur la constitution de l'empire germanique qui prouve à-la-fois un esprit juste et des connaissances positives.

cours de ses études classiques. Ses premiers pas dans la carrière du commerce furent pénibles : entraîné par un goût très-vif pour la lecture et la méditation, il était sans cesse rebuté par la sécheresse et la monotonie des occupations qui lui étaient imposées ; sans cesse un poëme, un roman, un ouvrage philosophique le détournaient de son travail, et son père ne tarda pas à s'apercevoir qu'il fallait le placer sur un plus grand théâtre. Du reste, toutes les personnes qui ont connu M. Necker dans sa première jeunesse, s'accordent à dire que le charme de son caractère le faisait chérir de tous ceux qui avaient des rapports avec lui, et que le trait saillant de son esprit était une gaîté piquante, une plaisanterie sans amertume dont les autres et lui-même étaient alternativement l'objet. M. de Staël Holstein insiste sur cette remarque, parce que ceux qui ont vécu plus tard dans l'intimité de M. Necker, ont toujours retrouvé en lui des traces de cette première disposition de sa jeunesse à une époque même où les souvenirs de l'homme d'état et les méditations du philosophe chrétien avaient imprimé à tout son être la gravité la plus imposante. On l'adressa à un Génevois M. Vernet, chef d'une riche maison de banque établie à Paris. Une fois arrivé dans cette capitale, des occupations moins rétrécies, un champ plus vaste ouvert à une louable ambition, ne tardèrent pas à développer en lui un talent remarquable pour les affaires de commerce. Une anecdote qu'on lira avec beaucoup d'intérêt dans la notice en donnera l'idée. A partir de l'époque où elle eut lieu, la confiance que M. Vernet lui accorda fut sans bornes ; il fit de lui son associé ; et quand il quitta les affaires en 1762, il lui remit des fonds considérables pour l'aider à fonder avec MM. Thélusson une maison de commerce qui devint bientôt la première de la France : tels furent les commencemens de la fortune de M. Necker, qui, après deux révolutions assure encore à sa famille le bienfait d'une existence indépendante. Les principales sources de cette fortune commerciale furent d'une part de vastes spéculations sur les grains dont le commerce venait d'être déclaré libre par l'édit de 1764 (*), l'autre, des opérations de crédit avec le gouvernement.

Indépendamment du désordre affreux qui régnait dans les finances, l'ignorance complète où l'on était des moyens de crédit et de l'art de faire circuler les valeurs, réduisait souvent le trésor public aux embarras les plus humilians. C'est ainsi qu'en 1759, Louis XV se vit réduit à emprunter sur les épargnes de son écurie la somme nécessaire pour payer quelques dettes criardes. Dans un de ces momens difficiles, le trésor recourut au crédit de M. Necker. Ce ne fut pas sans hésitation qu'il consentit à entrer dans ces opérations que les innombrables banqueroutes de l'état rendaient très-hasardeuses ; mais une longue conversation avec M. de Choiseul l'y détermina ; et cette conversation suffit pour inspirer au ministre tout-puissant alors, autant de goût pour l'esprit de M. Necker, que d'estime pour son caractère. Ces sentimens se confirmèrent dans les rapports que M. de Choiseul entretint avec M. Necker, lorsque celui-ci fut nommé envoyé de Genève, place qui lui fut confiée en 1768, et dont, par un principe auquel il est toujours resté fidèle, il exigea que les fonctions fussent gratuites.

Les opérations de M. Necker, comme administrateur de la Compagnie des

(*) Ces spéculations mirent M. Necker à portée d'avancer en 1770, au gouvernement *sans intérêt* des sommes considérables pour l'approvisionnement des provinces, où dans cette année la cherté se fit le plus sentir.

Indes, méritent, observe très-judicieusement M. de Staël Holstein, une mention particulière, soit à cause de l'importance de leur objet, soit parce qu'elles furent l'occasion de son début dans la carrière d'écrivain. (*) Pendant l'administration de M. de Choiseul, M. Necker avait été appelé à aider le trésor public de son crédit: une occasion semblable se représenta sous le ministère de l'abbé Terray, mais pour des sommes beaucoup plus considérables. Ce fut après cette opération que M. Necker se retira du commerce. Pendant le cours de ses travaux, il s'était marié avec mademoiselle Suzanne Curchod, fille d'un ministre du saint évangile qui avait reçu de son père les seuls biens qu'il possédât, une instruction remarquable et une vertu sans tache: avec ces avantages acquis, elle avait reçu de la nature un esprit distingué, une beauté régulière et néanmoins des traits fins, une taille élevée et des manières pleines de noblesse et de dignité bien qu'un peu apprêtées. Née de parens sans fortune, elle avait été obligée de pourvoir à son entretien en se vouant à l'enseignement; et la victoire journalière qu'elle remportait sur elle-même, en persévérant dans une carrière où l'amour-propre était souvent exposé à souffrir, avait donné quelque chose d'un peu roide à son caractère; sévère envers elle-même, elle se sentait moins portée à accorder aux autres une indulgence dont elle n'avait pas besoin. M. Necker ne put voir mademoiselle Curchod sans être frappé de sa beauté, et sans admirer en elle une ame élevée et un esprit distingué: c'était d'ailleurs une séduction puissante que l'idée d'embellir le sort de la femme qu'il choisissait, de lui assurer une existence plus digne d'elle, et d'offrir toutes les jouissances de la fortune à une personne qui en était entièment dénuée. Ce fut en 1764 qu'eut lieu le mariage de M. Necker. Depuis cette époque jusqu'à la mort de sa femme, trente années se sont écoulées, pendant lesquelles ces deux époux ont vécu dans l'union la plus vertueuse et la plus passionnée dont l'histoire, et l'on dirait presque les ouvrages de fiction, puissent offrir le modèle. C'est une consolation bien rare pour un homme d'état, que de trouver dans la compagne de sa vie un être capable de s'associer à toutes ses pensées, d'adoucir toutes ses peines, de partager toutes ses émotions. Cette consolation, M. Necker l'a méritée par une délicatesse de sentimens sans égale. Pendant trente ans, il n'a pas cessé un instant d'être occupé du bonheur de sa femme; il a constamment étudié ses vœux secrets, ses désirs les plus fugitifs, et en les satisfaisant il a toujours eu soin de donner à ses actions l'apparence de son propre vœu. Ainsi, sans avoir naturellement les mêmes goûts qu'elle, sans aimer, comme elle exclusivement la conversation des gens de lettres, jamais il n'a troublé, jamais il n'a altéré un moment ses jouissances, en laissant

(*) On agitait alors la question si l'on laisserait subsister la Compagnie des Indes orientales de France. M. Necker se déclara pour l'affirmative; l'abbé Morellet pour la négative. C'était celui-ci qui avait eu l'initiative. Celui-là n'eut qu'un temps très-court pour réfuter le mémoire de l'abbé Morellet; mais quoique cette réponse eut été écrite avec une incroyable rapidité, M. de Staël Holstein est bien fondé à dire que la dialectique pressante et le style noble et précis de cette réponse ne pouvaient manquer d'être admirés de ceux mêmes qui ne partageaient pas l'avis de son auteur sur l'objet de la discussion. Nous ajouterons que dès cette époque il put être placé au rang des écrivains les plus distingués de la nation.

voir qu'il ne partageait pas avec le même intérêt le genre de distraction qui lui était le plus agréable.

Lorsque M. Necker se maria, il y a lieu de croire que son désir était de quitter le commerce, après y avoir consacré un petit nombre d'années, et de se livrer ensuite uniquement à l'étude des lettres et aux plaisirs de la vie sociale; mais l'influence de sa femme changea la direction de ses pensées. Il y a, dit M. de Staël Holstein, des hommes qui ont besoin qu'on leur révèle le secret de leurs propres forces. Madame Necker crut voir que des occupations littéraires ne suffiraient point au bonheur de son mari, que de grands travaux politiques pouvaient seuls occuper toutes ses facultés, et que les jouissances de la gloire étaient nécessaires à un homme qui mettait si peu de prix à celles de la fortune. Dès-lors toutes ses pensées se dirigèrent vers ce but, et guidée, soit par le désir de faire connaître son époux, soit par une louable ambition qui l'attirait elle-même vers tous les genres de supériorité, et surtout de supériorité intellectuelle, elle s'occupa de réunir autour d'elle ces écrivains, ces philosophes qui ne disposaient pas du pouvoir, qui par fois même le combattaient, mais dont les jugemens servaient de guides à l'opinion publique. La maison de madame Necker devint bientôt le centre de tout ce que la France littéraire offrait de plus brillant. Les bornes de sa notice ont interdit à M. de Staël Holstein de tracer le tableau de cette réunion de gens illustres dont la correspondance de Grimm, les mélanges de madame Necker et tous les mémoires du temps peuvent donner l'idée: il s'est borné à rappeler les noms des hommes les plus distingués qui composaient la société la plus habituelle de madame Necker (*); on se tromperait fort, si l'on croyait que la conversation de ces hommes supérieurs fût un plaisir sans mélange, bien loin de là, il fallait en acheter la jouissance par un travail continuel, par une tension d'esprit non interrompue. Que d'amours-propres à ménager! que de prétentions de tout genre à concilier! Une lecture était une affaire d'état qu'il fallait préparer de longue main, et où une distraction de la part des auditeurs, une critique trop franche, un applaudissement trop peu redoublé suffisaient pour faire naître des haines implacables M. de Necker s'appliquait sans cesse à cette espèce d'administration littéraire et sociale : tous les instans de sa vie étaient remplis par quelque occupation; son attention se portait sur tous les détails. M. de Staël Holstein en rapporte un exemple. On a reproché, dit il, au salon de Madame de Necker d'être une espèce d'académie où des hommes d'esprit prenaient alternativement la parole, et demandaient tour à tour à être écoutés en silence. Ce reproche, ajoute-t-il, n'était pas dénué de tout fondement, et M. Necker le sentait mieux que personne; un homme occupé de travaux sérieux, devait désirer, dans les plaisirs de la société, un délassement à la fois plus animé et plus facile; mais sa tendresse pour sa femme lui faisait trouver du charme à se prêter à tous ses goûts; d'ailleurs M. Necker avait peu de penchant à se mettre en avant

(*) Dans cette énumération se trouve omis M. de Leyre qui, à notre connaissance, fréquentait habituellement le cercle de madame Necker, dans les séjours qu'il faisait à Paris. Cet écrivain s'était très-distingué par son analyse de la philosophie du chancelier Bacon, par deux excellens articles insérés dans l'Encyclopédie, (*Epingle. Fanatisme.*) Enfin par une partie très-considérable de l'histoire des voyages que Laharpe a conservée dans son abrégé de cette histoire; n'y ayant rien, a-t-il dit, à retrancher dans cet excellent morceau.

dans la conversation; son esprit n'était pas exempt de paresse ; à moins que quelque haute question de morale ou de politique ne l'entraînât presque malgré lui à montrer le pouvoir de son éloquence, il préférait le rôle de spectateur, et sous ce rapport un entretien auquel il assistait, sans être obligé d'y prendre une part active, s'accordait assez avec sa disposition habituelle. Un autre penchant de son esprit trouvait amplement à se satisfaire dans une société nombreuse où les efforts outrés de l'amour-propre faisaient quelquefois manquer le but. M. Necker avait pour la satyre un talent et un goût décidé; talent dont on peut se faire quelque idée par son petit écrit *sur le Bonheur des Sots*, et, dans un genre plus sérieux, par différens morceaux de ses ouvrages politiques : cette satyre n'était jamais mêlée d'amertume, et s'arrêtait toujours devant la crainte de causer une peine réelle; mais aucun ridicule, aucun manque de tact, aucune exagération de sentiment ne lui échappaient : le plus souvent M. Necker ne manifestait pas sa pensée; mais un sourire, un geste la révélaient à ceux qui avaient l'habitude de l'observer, et surtout à sa fille qui, de bonne heure, s'est associée à toutes ses pensées avec une merveilleuse sympathie. M. Necker était fort sensible à l'esprit; il récompensait vivement par ses éloges les preuves d'intelligence ou d'habileté qu'on lui donnait, fut-ce dans des choses de peu d'importance; mais il était sévère pour le manque de capacité, et impitoyable pour la médiocrité vaniteuse. Un trait fugitif, une nuance légère lui suffisaient pour lui faire porter des jugemens qui rarement l'induisaient en erreur. Cette disposition qui lui était naturelle s'accrut encore pendant sa carrière publique. Quand on est appelé à traiter avec les hommes, observe judicieusement M. de Staël-Holstein, il faut apprendre à les connaître avec promptitude; et lorsqu'on a découvert par le tact de l'esprit, la justesse de certains indices, on est obligé de s'en faire des règles invariables, parce que le temps manque pour s'arrêter aux exceptions, M. Necker pensait que le véritable esprit doit être propre à tout et se manifester en toute occurrence; et lorsqu'un littérateur, un poète, un philosophe se montrait incapable des affaires de la vie commune, il ne l'attribuait pas à l'élévation de son génie, mais à l'absence de cet équilibre des facultés qui constitue la véritable force intellectuelle.

Dans l'article suivant nous verrons M. Necker se distinguer d'abord par des productions relatives à l'économie, puis prendre le plus grand essor dans les importantes matières d'administration publique.

JURISPRUDENCE.

Le Droit des Gens etc. Par M. de Wattel, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1821.)

Livre III. De la guerre. Chap. 1er. *De la guerre et de ses différentes espèces et du droit de faire la guerre.* Définition de la guerre. De la guerre publique. Du droit de faire la guerre : il n'appartient qu'à la puissance souveraine. De la guerre définitive et de la guerre offensive. *Chap.* 2e. *De ce qui sert à faire la guerre. De la levée des troupes et de leurs commandans, ou des puissances subalternes dans la guerre.* Des instrumens de guerre. Du droit de lever des troupes. Obligation des citoyens ou sujets. Enrôlemens, levée des troupes. S'il y a des exemptions de porter les armes. Solde et logement des gens de guerre. Des hôpitaux et hôtels des invalides. Des soldats mercénaires. Ce qu'il faut observer dans leurs engagemens. Des enrô-

lemens en pays étrangers. Obligation des soldats. Lois militaires. De la discipline militaire. Des puissances subalternes dans la guerre. Comment leurs promesses obligent le souverain; en quel cas leurs promesses n'obligent qu'elles seules. De celle qui s'attribue, ou pouvoir qu'elle n'a pas. Comment elles obligent leurs inférieurs. *Chap.* 3*e. Des justes causes de la guerre.* La guerre ne doit point être entreprise sans de très-fortes raisons. Des raisons justificatives et des motifs de faire la guerre. Quelle est en général la juste cause de la guerre. Les raisons justificatives et les motifs honnêtes doivent concourir pour faire entreprendre la guerre. Des motifs honnêtes et des motifs vicieux. Guerre dont le sujet est légitime et les motifs vicieux. Des prétextes. Guerre entreprise pour la seule utilité Des troupes qui font la guerre sans raisons et sans motifs apparens. Comment la guerre défensive est juste ou injuste. Comment elle peut devenir juste contre une guerre offensive qui était juste dans son principe. Comment la guerre défensive est juste dans une cause évidente et douteuse. Cause douteuse. La guerre ne peut pas être juste des deux côtés; quand elle est réputée cependant légitime. Guerre entreprise pour punir une nation. Si l'accroissement d'une puissance voisine peut autoriser à lui faire la guerre : cet accroissement seul et par lui-même ne peut pas en donner le droit. Comment les apparences du danger donnent ce droit. Autre cas plus évident. Autres moyens toujours permis pour se mettre en garde contre une grande puissance. De l'équilibre politique : moyens de le maintenir. Comment on peut contenir ou même affaiblir celui qui rompt l'équilibre. Conduite que l'on peut tenir avec un voisin qui fait des préparatifs de guerre. *Chap.* 4*e. De la déclaration de guerre, ou de la guerre en forme.* Déclaration de guerre, et sa nécessité : ce qu'elle doit contenir : elle est simple ou conditionnelle.

Le droit de faire la guerre tombe par l'offre de conditions équitables. Formalités de la déclaration de guerre. Autres raisons qui en rendent la publication nécessaire. La guerre défensive n'a pas besoin de déclaration : en quel cas on peut l'admettre dans une guerre offensive : on ne peut pas l'admettre par représailles. Du temps de la déclaration. Devoir des habitans dans le cas où une armée étrangère entre dans le pays avant que de déclarer la guerre. Commencement des hostilités. Conduite que l'on doit tenir envers les sujets de l'ennemi qui se trouvent dans le pays lors de la déclaration de guerre. Publication de la guerre. Manifestes. Décence et modération que l'on doit garder dans les manifestes. Ce que c'est que la guerre légitime et dans les formes; il faut la distinguer de la guerre informe et illégale : fondement de cette distinction. *Chap.* 5*e* De l'ennemi et des choses appartenant à l'ennemi. Ce que c'est que l'ennemi. Tous les sujets de deux états qui se font la guerre, sont ennemis, et demeurent tels en tous lieux. Si les femmes et les enfans sont au nombre des ennemis. Des choses appartenant à l'ennemi; elles demeurent telles partout. Des choses neutres qui se trouvent chez l'ennemi. Des fonds possédés par des étrangers en pays ennemi. Des choses dues par un tiers à l'ennemi. *Chap.* 6*e. Des associés de l'ennemi; des sociétés de guerre, des auxiliaires, des subsides.* Des traités relatifs à la guerre. Des alliances défensives et offensives. Différence des sociétés de guerre et des traités de secours. Des troupes auxiliaires. Des subsides. Comment il est permis à une nation de donner du secours à une autre, et de faire des alliances pour la guerre. Des alliances qui se font avec une nation actuellement en guerre. Clause tacite en toute alliance de guerre. Refuser du secours pour une guerre injuste, ce n'est pas rompre

l'alliance. Ce que c'est que le *casus fœderis* : il n'existe jamais pour une guerre injuste ; comment il existe pour une guerre défensive, et dans un traité de garantie. On ne doit pas de secours quand on est hors d'état de le fournir, ou quand le salut public serait exposé. De quelques autres cas, et de celui où deux confédérés de la même alliance se font la guerre. De celui qui refuse des secours dus en vertu d'une alliance. Des associés de l'ennemi. Ceux qui font cause commune sont associés de l'ennemi, ainsi que ceux qui l'assistent sans y être obligés par des traités, ou qui ont avec lui une alliance offensive. Comment l'alliance défensive associe à l'ennemi. Autre cas : en quel cas elle ne produit pas le même effet : s'il est besoin de déclarer la guerre aux associés de l'ennemi.

***Des Délits et des Peines*. Par *Beccaria*. Traduction nouvelle et complète, accompagnée *de notes historiques et critiques sur la législation criminelle ancienne et moderne, le secret, les agens provocateurs*, etc., etc. suivie *du Commentaire de Voltaire sur le livre des Délits et des Peines, et du Discours de J. A M. Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, sur l'administration de la justice criminelle; avec des notes*, par P. J. S. *Dufey* (de l'Yonne, avocat. 1 vol. in-8. *Dalibon* et *Ladvocat*. 6 fr.**

Dans un premier article, nous allons donner un extrait de la préface du traducteur : dans un second article nous donnerons des sommaires de l'ouvrage de Beccaria.

Article premier.

Beccaria n'avait que vingt-sept ans quand il publia son ouvrage *des Délits et des Peines* : il s'était déjà fait connaître par une dissertation *sur les monnaies*. Soit crainte des persécutions, soit méfiance de ses forces, il avait pris la fâcheuse résolution de brûler son manuscrit, il l'aurait fait sans l'heureuse insistance pour l'en détourner et sans les conseils du comte Véri son ami : il n'eut bientôt qu'à se féliciter de l'avoir écouté. Son ouvrage obtint un succès rapide et prodigieux : trois éditions furent épuisées en dix mois ; ce fut la troisième qu'André Morellet traduisit ou plutôt imita en 1766. L'avocat général *Servan*, publia à la même époque son discours *sur l'administration de la justice criminelle*, et *Voltaire*, son commentaire sur le livre des Délits et des Peines : ces deux ouvrages furent dès-lors considérés comme des appendices nécessaires de celui du jeune philosophe moderne milanais : en les réunissant, le traducteur n'a fait que se conformer à une tradition sanctionnée par le temps et l'opinion.

Les critiques, comme les éloges, ne furent pas épargnés à Beccaria, il eut le bon esprit de profiter des observations qui lui parurent fondées ; mais il aurait pu se dispenser de répondre sérieusement aux prétendues observations d'un moine italien qui ne l'avait pas compris. Beccaria fit quelques changemens au premier plan de son ouvrage, après la cinquième édition. Quelques-uns lui avaient été indiqués par André Morellet. M. Chaillon de Lisy publia une nouvelle traduction, mais absolument conforme aux premières éditions: ainsi ni l'un, ni l'autre ne nous avaient fait connaître l'auteur originaire tel qu'il était. Il est donc vrai, dit le traducteur, que nous n'avions point dans notre langue de traductions exactes de cet important ouvrage. Les additions que l'auteur y a faites, depuis que ces traductions ont paru, sont absolument inconnues des lecteurs français : les autres omissions n'ont peut-être pas été volontaires ; il est juste, en pareil cas

de faire part des circonstances. La traduction nouvelle a été faite sur la seule édition regardée comme complète en Italie, sur celle que publia à Milan, en 1807, M. Beccaria, fils de l'auteur.

Ici, le nouveau traducteur croit nécessaire de faire quelques observations sur l'édition française du Traité des Délits et des Peines de 1807 : on s'y est borné à réimprimer la première traduction d'André Morellet : on y a joint seulement 1o. deux lettres de ce traducteur à Beccaria, et une réponse de celui-ci qui annonce franchement qu'il n'adoptera pour l'avenir qu'une partie des changemens qui lui sont indiqués, et en effet il ne les a pas tous suivis ; 2o. un extrait de *la Théorie des peines*, de Jérémie *Bentham*. Cependant des additions étaient nécessaires à un traité de législation criminelle, publié il y a soixante ans. Tout le système judiciaire a été changé en France et dans d'autres états. Aussi, sans rien omettre du traité original de l'ouvrage de Beccaria, le nouveau traducteur a cru devoir indiquer par des notes toutes les modifications introduites par le rétablissement du jury (*), la publicité des débats, le nouveau mode de procédure et surtout par ce qui est relatif à la répression des délits politiques qui fait aujourd'hui une partie si importante des attributions des cours de justice. Les écrits publiés en France et autres pays contre les désordres de l'ancienne législation criminelle intéressent également les magistrats et les simples citoyens. Les principes proclamés par les défenseurs de la justice et de la vérité peuvent être aujourd'hui utilement proclamés ; mais il est surtout important de signaler les changemens survenus dans nos lois et dans nos tribunaux. Les délits ont été classés dans un autre ordre ; le genre même des peines a été changé : la hiérarchie des juridictions n'est plus la même. Une cour suprême maintient l'uniformité dans la législation et la jurisprudence. L'intervention du jury, la publicité des débats ont mis un terme à l'arbitraire des condamnations : le crime ne reste plus sans châtiment, et l'innocence sans garantie : mais pour rendre plus salutaire et plus facile l'application des principes conservateurs de tous les intérêts et de toutes les libertés, il fallait signaler en même-temps les abus de l'ancienne législation dont Beccaria réclamait la réformation, et appeler l'attention des dépositaires de l'autorité et des citoyens sur les abus nouveaux que ce savant publiciste et ses courageux imitateurs n'avaient pas pu prévoir. Telle est la tâche que le nouveau traducteur s'est imposée, en même-temps qu'il s'est attaché à rendre fidèlement la pensée de l'original.

Nous n'avons extrait de la préface du traducteur qui est d'une assez grande étendue et qu'on lira avec intérêt toute entière dans l'ouvrage, que ce qui était nécessaire pour établir la supériorité incontestable de la nouvelle traduction sur la première.

Corps du Droit criminel, etc. Par M. *Mars*, substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance du département de la Seine. Tome Ier. in-4. *Ménard et Desenne*. Prix de l'ouvrage entier 36 fr.

Histoire du Procès de la Conspiration du 19 août 1821. Par M. *Méjan*, jurisconsulte, etc. Première livraison in-8. Chez *l'auteur*, faubourg St.-Martin, et *Mad. veuve Cussac*. Prix de la souscription pour six livraisons 7 fr. 50 c.

(*) Par ces mots, le traducteur indique qu'il fut un temps où le jury non perfectionné à la vérité, eut lieu en France.

Prix de chaque livraison séparément 2 fr.

Nous avons successivement annoncé les précédens numéros.

VOYAGES.

Beautés de l'Histoire des Voyages les plus fameux autour du monde, etc. Par H. *Lemaire*, avec douze belles gravures. 2 vol. in-12. *Eymery*. 6 fr.

Cet ouvrage offre dans un cadre étroit, mais dirigé par le choix le plus judicieux, le tableau des découvertes, entreprises, aventures, naufrages, malheurs et succès des plus célèbres voyageurs, tant sur mer que sur terre; mœurs, usages, coutumes, des nations sauvages, ou peu connues, par eux visitées: il est terminé par une notice exacte et détaillée sur le naufrage de *la Méduse*, la captivité de *Dumont* et la mort de *Mungo-Park*.

Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides. Par L. A. *Necker de Saussure*, professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'Académie de Genève, et membre de plusieurs Sociétés savantes. 3 vol. in-8. avec gravures. Genève et Paris. *Paschoud*. 21 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage pittoresque et historique de Lyon, aux environs et sur les rives de la Saône et du Rhône. Par F. M. A. *Fortis*, ancien avocat général. Tome Ier. in-8. chez *Ballange frères*.

Voyage pittoresque autour du monde, etc. Par M. Louis *Choris*, etc. 7e, 8e, 9e et 10e livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le deuxième cahier de ce journal 1821.)

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des Systèmes d'économie politique, etc. Par M. Ch. *Ganilh*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)

Article quatrième.

Livre cinquième. Des systèmes de circulation des produits du travail effectuée par le commerce. Introduction. De l'importance du commerce, de ses procédés, de ses méthodes et de ses effets. *Chap. 1er*. Des causes de la circulation des produits du travail. Principes généraux du commerce. *Chap. 2e*. De la valeur des produits du travail. Fixation des valeurs du commerce, 1°. par les besoins et les moyens de consommation; 2°. par la demande comparée à l'abondance ou à la rareté; 3°. par le travail; 4°. par les terres et le travail; 5°. par la valeur de l'homme. Il n'existe point de mesure invariable des valeurs. L'argent et le blé ne sont pas plus propres que le travail à fixer dans des temps désignés la valeur des choses: cette valeur n'a une certaine fixité que jusqu'à concurrence de ce qu'elles ont coûté à produire: au-delà elles donnent aux productions des produits inégaux; cette inégalité est indifférente dans le commerce intérieur: en est-il de même dans le commerce étranger? Elle n'est pas même nuisible dans ce dernier cas. Exception. *Chap. 3e*. De l'influence de la monnaie et du crédit sur la circulation des produits du travail: de cette influence sur le commerce des différentes espèces de monnaies. De l'objet que doit se proposer tout système monétaire; des

obstacles qu'il éprouve par la nature des choses, par la confusion et l'obscurité des idées sur sa nature. En quoi consiste la monnaie? Doit-on la grever des frais de fabrication et de monnoiage? Ne doit-on accorder la qualité de monnaie qu'à un seul métal? Y a-t-il une proportion fixe et connue entre la quantité de monnaie et celle des produits qu'elle doit mettre en circulation? L'abondance de la monnaie est-elle avantageuse ou indifférente aux progrès de la richesse? Si la monnaie d'or ou d'argent est nécessaire à la formation de la richesse? Si leur abondance concourt efficacement à ses progrès?

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Souvenirs du Musée des Monumens français, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

La première livraison de cet ouvrage contient quatre planches qui offrent quatre vues de la salle d'introduction. La première représente le tombeau de la reine Blanche: il est composé de divers morceaux d'architecture du XIIIe. siècle: on y remarque l'heureux résultat de la réunion de ces débris: l'ensemble a de la grâce, et toutes les parties sont en harmonie. Dans la seconde planche l'on voit le tombeau en pierre de liais de Pierre d'Orgement, chancelier de France; celui de Louis Poncher et de sa femme, exécuté en albâtre et restauré par Mr. Lenoir. Dans la troisième planche, on remarque une colonne torse en marbre Campan-Isabelle avec divers ornemens: cette colonne érigée à Henri III, haute de neuf pieds fut exécutée dans un seul bloc de marbre: on y voit aussi le tombeau de Villiers Adam, grand-maître de Malte, exécuté sur les dessins de M. Lenoir. La quatrième planche offre sur le premier plan le grouppe des trois Grâces pris dans un seul bloc de marbre, chef-d'œuvre de Germain Pelon Plus loin est la statue de Louis XI, en marbre blanc. La deuxième livraison de cet ouvrage paraît.

Les Mausolées français; ou *Recueil des tombeaux les plus remarquables élevés dans les nouveaux cimetières de Paris, considérés sous le rapport de leur structure, de leurs épitaphes et des personnages qu'ils renferment*, dessinés, lithographiés et décrits par F. T. de *Jolimont*, ex-ingénieur du cadastre, et auteur de plusieurs ouvrages architectonographiques. On souscrit *au dépôt, rue des Blancs-Manteaux*, nº. 13, et chez *Treuttel et Würtz*. Prix de chaque livraison, format in-folio, papier fin 6 fr. Papier vélin satiné, épreuves avec fond de couleur, soigneusement retouchées et rehaussées 10 fr., le port en sus pour les départemens.

La première livraison de cet ouvrage contient: 1º. un excellent discours de

l'auteur sur les monumens funèbres. 2°. Une planche représentant la maison du père La Chaise telle qu'elle était au temps de Louis XIV, avec l'historique du cimetière de Saint-Louis, dit du père La Chaise. 3°. Une planche où est figuré le tombeau d'Abélard et d'Héloïse, avec l'explication. *La deuxième livraison* contient: 1°. Une planche où est figuré le monument érigé dans le cimetière du père La Chaise, pour *De Lille*, avec l'explication. 2°. La planche du monument érigé dans le même cimetière pour le *chevalier de Boufflers*, avec l'explication; 3°. les planches du monument érigé dans le même cimetière pour *Malfilâtre* avec l'explication; 4°. la planche du monument érigé dans le même cimetière à *Parmentier*; 5°. le monument érigé dans le même cimetière pour *d'Abeville*, avec l'explication.

Le procédé lithographique employé pour la représentation de ces divers monumens, ne laisse pas regretter l'emploi de la taille-douce.

Monumens des Victoires et Conquêtes des Français, *etc.* Par M. Ch. *Dupin* et J. T. *Parisait*. Cent planches en 25 livraisons. 13e et 14e livraisons. *Panckoucke.*

Portraits des Généraux français, faisant suite aux Victoires. Première collection, 15e et 16e livraisons, deux cahiers avec huit planches. *Même adresse.*

Recueil d'Estampes gravées d'après des peintures antiques italiennes, etc. Par A. *Boucher Desnoyers*, in-folio de 16 feuilles, avec 34 planches. *Firmin Didot.*

Plan et Coupe d'une partie du Forum romain et des Monumens sur la Voie Sacrée, indiquant *les fouilles qui ont été faites dans cette partie de Rome*, *depuis* 1809 *jusqu'en* 1819, dessinées et publiées par Auguste *Caristia*, architecte. In-folio atlantique d'une feuille avec 7 planches. Chez *l'Auteur*, rue du Bac, n°. 28, et *Bance*. 20 fr. — Papier vélin 25 fr. — Papier de Hollande 30 fr.

Vues pittoresques pour servir à l'histoire de la Vendée. Par *Méliand.* Première livraison, in-4. oblong d'une demi-feuille, avec six planches. *Méquignon fils aîné.*

Têtes d'étude tirées du tableau de l'entrée de Henri IV, par M. *Gérard*, gravées par M. *Girard* sous les yeux même de M. *Gérard.* Quatre livraisons composées chacune de quatre planches sur papier vélin grand-Jésus, in-folio; le texte et la dédicace au Roi imprimés par *Firmin Didot.* Prix de chaque livraison avant la lettre et tirée à petit nombre 30 fr. avec la lettre 20 fr. Chez F. *Girard*, graveur-éditeur, rue Mignon, n°. 50.

Sur la Statue antique de Vénus, découverte dans l'île de Milo en 1820, *transportée à Paris par M. le marquis de Rivière* : notice lue à l'Académie royale des Arts, le 21 avril 1821, par M. *Quatremère de Quinci.* Broch. in-4. *De Bure frères.*

POÉSIES. ROMANS.

L'Impiété, ou *les Philosophistes*;

essai poétique en huit chants avec des notes par F. A. M. C. Publié *au bénéfice de trois familles malheureuses.* 2e édition. 1 vol. in-8. Chez *l'Editeur*, rue Dauphine, n°. 32, et *Le Normant.* 3 fr. papier vélin 5 fr.

Le Hochet des Sexagénaires, ou *Souvenirs d'Anecdotes galantes.* Poésies badines. Par C. D. S. 2 vol. in-8. *Delaunay.* 9 fr.

Agnès de France; ou *le douzième Siècle* : roman historique. Par Mad. *Simons-Candeille.* 3 vol. in-8. *Maradan.* 13 fr. 50 c.

Si nous nous sommes déclarés plusieurs fois contre le genre des romans historiques; nous avons excepté de cette censure ceux où les faits de l'histoire ne sont pas grossièrement altérés, où l'on conserve aux principaux personnages la physionomie que leur donnent les écrits du temps : il nous a paru que l'ouvrage de Madame Simons-Candeille devait être placé dans cette exception; à ce mérite du fonds il réunit celui du style qui est toujours approprié au caractère de ses personnages.

Les Portugais proscrits; ou *le Dominicain ambitieux.* Par Mad. *Barthélemy Hadot.* 4 vol. in-12. *Le Cointe et Durey.* 10 fr.

C'est une peinture vive et fidèle des excès de l'Inquisition et des crimes de ses ministres.

Pauline de Sombreuse. Par Mlle *de Senancourt.* 4 vol. in-12. A la librairie, rue des Quatre-Fils.

L'héroïne de ce roman rappelle Clarisse Harlowe; mais s'il reste à une grande distance du chef-d'œuvre de Richardson, il se lit encore avec un assez vif intérêt.

Romalino, ou *les Mystères du Château de Monte-Rosso.* Par l'auteur *de la Tombe et du Poignard.* 2 vol. in-12. *Pigoreau.* 5 fr.

Du fameux conte de *la Barbe bleue*, l'auteur de Romelino a emprunté l'idée principale de son roman, mais il lui a donné beaucoup de développement. Les situations dans lesquelles il place ses personnages ont toujours, comme dans les romans de Madame Radcliffe quelque chose de merveilleux et même d'inexplicable; mais, comme chez elle, tout s'éclaircit assez naturellement sur la fin. Comme chez elle aussi, une brillante et fougueuse imagination y joue un grand rôle.

Le damné volontaire, ou *les suites d'un pacte.* Par J. F. *Bellemare.* 3 vol. in-12 ornés de 3 gravures. *Même adresse.* 10 fr.

Aventures d'un jeune Officier français. Par *Grandjean de Fouchy*, chevalier de la Légion-d'Honneur. 2 vol. in-12. *Le Cointe et Durey.* 4 fr.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Oeuvres complètes de Madame de Staël. Tomes 15, 16, 17. in-8. Paris. *Treuttel et Würtz*, à Strasbourg et à Londres, *même Maison de commerce.* 18 fr. papier vélin 36 fr.

Les mêmes se vendent séparément sous le titre : *Oeuvres inédites de Mad. de Staël.* 3 vol. in-8. *Mêmes adresses et mêmes prix.*

Les mêmes encore. 3 vol. in-12. *Mêmes adresses, mais sans portrait.* 9 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Oeuvres complètes de M. Necker, publiées par M. le baron *de Staël*, son petit-fils. Tomes 6, 7 et 8 in-8. *Mêmes adresses.* 18 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage dont nous avons annoncé les précédens volumes.

ÉTUDE DES LANGUES.

Supplément au Dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glémona, (publié en 1813 par M. *de Guignes*), par Jules *Klaproth*; in-folio. Première livraison. 1819. *Maze* et *Treuttel et Würtz.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage dont la seconde et dernière livraison paraîtra incessamment

JOURNAUX.

Journal des Savans. Cahiers de mai, juin et juillet 1821.

Les articles de ces cahiers les plus remarquables sont : Monographie des Greffes, ou descrition des diverses sortes de Greffes employées pour la multiplication des végétaux, par A. *Thouin.* (Article de M. *Tessier.*)—Analyse chimique du quinquina, par MM. *Pelletier* et *Caventon.* (Article *du même.*) —OEuvres du Lord *Byron.* (Article de M. *Vanderbourg.*)—Histoire générale de France, par M. *Dufau* : Règnes de Henri III et de Henri IV. (Article de M. *Daunou.*)—Recherches sur l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale, par MM. *Parant-du-Châtelet* et *Martinet.* (Article de M. *Tessier.*)—Il Museo chierémonti descritto e illustrato da *Philippo Aurelio Viscenti* e *Giuseppe-Antonio Guarani.* (Article de M. *Quatremerre de Quincy.*) — Histoire du Droit romain, suivie de l'Histoire de Cujas, par M. *Berriat de Saint-Prix.* (Article de M. *Raynouard.*) Fables, par M. le baron *de Stassart* (Article du même) – Histoire de Russie, par M. *Karamsin*, tomes VII et VIII. (Article de M. *Daunou.*) — Précis historique sur la vie de *René d'Anjou*, par M. le comte de Villeuve. (Article de M. Riusmard.)

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

HUITIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cotés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et *Frédéric Cuvier*.—M. *le comte de Lasteyrie*, éditeur. 26e livraison in-folio, avec six planches. Chez M. *le comte de Lasteyrie*, rue du Bac, n°. 58, et à Strasbourg et à Londres, *Treuttel et Würtz*. Prix 15 fr.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France corpusculaires. 5e livraison, 20e de la collection. Cahier in-8. avec deux planches. *Crévot.*

Histoire générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles de ceux qui n'existent plus, classées d'après les caractères que présentent ces animaux et leurs coquilles, etc.; ouvrage posthume de M. le baron *D'Audebard de Férussac*, colonel d'artillerie, continué par M. *le baron de Férussac, son fils*. 11e livraison in-folio. *Arthus Bertrand* et *Treut-*

tel et Würtz. Prix de la livraison in-4. 15 fr. in-folio 30 fr.

Dissertation sur les Huîtres vertes de Marennes; avec des observations critiques sur l'opinion de plusieurs naturalistes, touchant la reproduction des Huîtres en général et les causes de la couleur verte que ces animaux peuvent acquérir. Par M. G.... de la B...., président du tribunal de Marennes. Broch. in-8. *Guilleminet et Delaunay*. 2 fr. 50 c.

BOTANIQUE.

Flore médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des Plantes usuelles des colonies françaises, anglaises et portugaises. Par M. E. *Descourtilz*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, d'après les dessins faits sur les lieux par M. Théodore *Descourtilz*. Tome I. Rue Saint-Louis au Marais, n° 16.

Fragmens de Philosophie botanique, ou de la Manière la plus convenable de voir et de travailler en Histoire naturelle, et particulièrement en botanique, et des moyens de rendre cette science plus simple et plus facile. Par A. L. *Marquis*. D. M. P., etc. 1 vol. in-8. *Méquignon-Marvis*.

Flore bordelaise, ou Description caractéristique des Plantes qui croissent naturellement aux environs de Bordeaux, avec l'étymologie, le site, l'époque de floraison, etc.; leurs propriétés et leurs principaux usages, précédée de notions élémentaires sur la botanique. Par L. F. *La Terrade*, professeur d'histoire naturelle et de mathématiques. 2e. édition entièrement refondue et augmentée d'un Essai sur la Flore de la Gironde. 2e. et 3e. livraison, in-12. Bordeaux, *Aimé Brasseur*.

Nous avons annoncé la première livraison dans le sixième cahier de ce journal.

PHYSIQUE.

Traité élémentaire de physique. Par M. l'abbé *Haüy*. 3e édition, *considérablement augmentée*. 2 vol. in-8. *Mad. Courcier*. 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Recherches sur la Théorie des surfaces élastiques. Par Mlle. Sophie *Germain*. 1 vol. in-8. *Même adresse*. 5 fr.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. MATIÈRE MÉDICALE.

De la Cause du Sommeil lucide, ou Etude de la Nature de l'Homme. Par l'abbé de *Féria Bramine*, docteur en théologie et en philosophie, ex-professeur de philosophie à l'Université de France, membre de la Société médicale de Marseille, etc. Tome I., in-8. Mad. *Horias*, rue de Clichy, n°. 17.

Cet ouvrage sera divisé par séances: le volume que nous annonçons ici ne contient que la première, dont voici l'aperçu.

Introduction.—Division du plan.—Des différens procédés employés de tout temps pour soulager les malades

et pour endormir. — Des principaux phénomènes que développent les procédés externes. — Des deux principales sources d'où découlent les phénomènes du sommeil lucide. — De la nature individuelle de l'homme, et des différens motifs qui déterminent l'âme à agir. — De l'intuition des époptes. — De la lucidité des époptes. — De l'incomptabilité de l'imagination avec l'intuition des époptes. — De l'absurdité de l'action d'une volonté externe dans la provocation du sommeil lucide. — De la supposition d'un fluide *magnétique*.

Précis théorique et pratique sur les Maladies des yeux. **Par A. P. Demours, docteur en médecine, médecin-oculiste du Roi et des maisons de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de cette Légion, membre de l'Académie royale de médecine et de plusieurs autres Sociétés médicales. 1 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue de l'Université, n°. 19. Prix 7 fr. 50 c.**

L'auteur avait déjà jeté de grandes lumières sur l'une des infirmités les plus fâcheuses et malheureusement des plus communes qui affligent l'espèce humaine; dans son Traité *des Maladies des yeux*, publié à Paris en 1818 (*). Il y avait rassemblé une prodigieuse quantité de faits, d'expériences et de traitemens propres à enrichir une partie si importante de la médecine; mais il ne lui avait pas été possible de les assujettir à une méthode bien exacte : c'est ce qu'il s'est proposé de faire dans l'ouvrage que nous annonçons, et ce qu'il nous a paru avoir très-heureusement exécuté, en y répandant encore plusieurs découvertes nouvelles et du plus grand intérêt. On pourra s'en former une idée par le seul sommaire que nous allons donner des matières traitées dans son Précis. Cet ouvrage est divisé en neuf chapitres.

Chap. I. De l'ophtalmie en général. Causes, intensité, marche de l'ophtalmie. Diagnostic. Pronostic. Traitement. *Chap. II. Des variétés de l'ophtalmie.* Ophtalmie dépendante des modifications atmosphériques. Ophtalmie par diathèses, inflammatoire, scrophuleuse, scorbutique, arthritique, syphillitique, dartreuse. Ophtalmie blénorrhagique puriforme des nouveaux-nés, métastatique, sympathique. Ophtalmie angulaire, interne, chronique. Enchymose de la conjonctive. Oedème de la conjonctive; phlystènes de la conjonctive. *Chap. III. Des maladies des paupières.* Phlegmasie chronique des glandes de Méibonius. Ulcères de la marge des paupières. Estropion, ou renversement en dehors du bord des paupières. Chute de la paupière supérieure. Tumeurs des paupières. Phlystène chronique des paupières. Orgéolet. Grain de grêle. Verrues. Tumeur squirreuse des paupières. Tumeurs enkystées, ou loupes des paupières. Encanthis. *Chap. IV. Des maladies des voies lacrymales.* Obstruction du canal nasal. Tumeur lacrymale. Anchilops Agilops. *Chap. V. Des maladies de la cornée.* Pustule, ou abcès de la cornée. Ulcère de la cornée. Hypopion. Fistule de la cornée. Ptérigion ou onglet. Staphylome. Albugo, ou tache de la cornée. Leucoma. *Chap. VI. Precédence de l'iris.* Iritis. Abcès de l'iris. Elargissement de la pupille, ou mydriase. Rétrécissement de la pupille artificielle. *Chap. VII. Des maladies*

(*) Trois volumes in-8. et un volume in-4. contenant quatre-vingt-deux planches dont cinquante-trois coloriées, qui ont paru chez l'auteur et chez Crochard. Nous avons donné l'analyse dont cet ouvrage était susceptible dans trois articles de notre journal de la même année 1818.

du cristallin. Filamens, ou nuages voltigeans. Cataracte, ou opacité du cristallin. Opération de la cataracte par extraction ; par dépression. Myopie. Presbytie. *Chap. VIII. Des névroses de l'appareil de la vision.* Amaurose dont le siége paraît être dans le nerf optique. Traitement de l'amaurose. Héméralopie, ou aveuglement de jour. Névroses des muscles de l'œil. *Chap. IX et dernier. Des maladies propres à plusieurs parties du globe.* Lésions par contusion, blessure ou cautérisation. Corps étrangers introduits entre le globe et les paupières. Déplacement du globe. Cancer de l'œil. Glaucôme. Remarques relatives aux yeux artificiels.

Traité des maladies des yeux, par Antoine *Scarpa*, professeur émérite et directeur de la Faculté de médecine de Paris, etc. Traduit de l'italien sur la cinquième édition, et augmenté de notes, par J. B. *Bousquet* et N. *Bellanger*. 2 vol. in-8. *Gabon.*

Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies. Par J. B. *Morgagni*, etc. Tome III. in-8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de notre journal 1821.)

Dans le précédent volume, l'auteur avait passé de ses recherches sur la tête à celles des maladies qui affectent la poitrine : il s'était principalement occupé des lésions de la respiration, ce signe le plus apparent de la vie ; mais ses recherches à cet égard n'embrassaient que les causes de ces lésions placées dans l'intérieur de la poitrine, et principalement de l'hydropisie de cette cavité. Dans le volume que nous annonçons, ses recherches portent sur les lésions de la respiration, produites principalement par des causes situées hors de la poitrine ; et il s'occupe particulièrement des lésions auxquelles donnent lieu les anévrismes du cœur ou de l'aorte pectorale : il entre à cet égard dans des détails aussi intéressans qu'étendus sur ce terrible symptôme qu'on appelle suffocation ; mais il ne néglige pas un symptôme en apparence moins alarmant, mais qui n'a que trop fréquemment des conséquences fâcheuses, c'est-à-dire de la toux : puis il étend ses recherches sur différentes douleurs qui affectent la poitrine, les côtes, le dos, et dont les causes se dérobant à un examen superficiel, exigent des recherches opiniâtrement suivies : telles sont celles auxquelles s'est livré Morgagni.

Analyse chimique du quinquina. Par MM. *Pelletier* et *Caventon*. Suivi d'*Observations médicales sur l'emploi de la quinina et de la chinbouine.* Broch. in-8. *Colas.*

Dictionnaire abrégé des Sciences médicales. Par une partie des collaborateurs du grand *Dictionnaire des Sciences médicales.* Tome II. (Anus-Bel.) 1 vol. in-8. *Panckoucke.*

MATHÉMATIQUES.

Traité d'Arithmétique à l'usage des élèves qui se destinent à l'école royale Polytechnique et à l'école spéciale Militaire. Par A. A. L. *Reynaud*, examinateur pour l'Admission à ces écoles. 10e édition augmentée d'une table des Logarithmes des nombres entiers depuis un jusqu'à dix mille. 1 vol. in-8. *Mad. Courcier.* 3 fr. 50 c.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Traités divers d'Economie rurale, alimentaire et domestique : imprimés par ordre du gouvernement. Par A. A. *Cadet-de-Vaux*, membre de plusieurs Sociétés nationales et étrangères, administrateur d'hôpitaux civils et militaires, et inspecteur général des objets de salubrité. 1 vol. in-8. *Colas. Mad. Huzard.*

Ces traités sont les suivans.—Du blé prématuré et de ses avantages, sous les rapports de quantité, de qualité du grain et d'amélioration du pain —Du moulin économique, par Dronsart.— De la conservation du grain dans *sil* ou fossé souterrain, par M. Terneaux.— Des nouvelles appropriations de la pomme de terre, qui la placent au premier rang des bases alimentaires, et la destinent à alimenter la subsistance publique, et dès lors à opposer une barrière à la famine. — Expériences faites sur les avantages de l'association de farines extraites de la pomme de terre avec les farines d'une qualité inférieure.

Des Maladies contagieuses des bêtes à laine : ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société royale d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon. Précédé *du Rapport fait à la Société par M. de Gasparin*, ancien officier de cavalerie, membre de plusieurs académies. 1 vol. in-8. *Mad. Huzard.* 3 fr. 50 c.

Le rapport, dans ses conclusions, porte qu'on pourrait signaler dans le mémoire de M. Gasparin plusieurs lacunes; qu'on y eût désiré un plus grand nombre de faits de pratiques, plus de développemens dans l'exposé des méthodes de traitement; mais le rapporteur de la commission ajoute que ces défauts sont rachetés par tant de genres de mérite; qu'on trouve dans l'ouvrage tant de descriptions exactes et sévères, de rapprochemens ingénieux, tant d'érudition bien choisie; qu'on y suit avec tant de fidélité la véritable méthode philosophique qui seule peut conduire à la perfection des sciences naturelles; que cet ouvrage enfin offre un mérite de style si remarquable, que la commission a cru devoir proposer de décerner à son auteur la palme du concours. Ces conclusions ont été pleinement adoptées par la société.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Le Confiseur moderne, suivi *de l'Art du Distillateur.* 4e édition, augmentée par J. J. *Méchet.* 1 vol. in-8. *Maradan.* 6 fr.

Du Système industriel. Par Henri *Saint-Simon.* 2e partie in-8. *Renouard.*

Manuel du Chasseur et des Gardes-Chasses. Par M. *de Mersan*, ancien capitaine des chasses, 2e édition. 1 vol in-18. *Roret et Roussel.* 2 fr. 30 c. — 3 fr.

Collection de machines, instrumens, ustensiles, constructions, appa-

reils, etc. employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe, par *le comte de Lasteyrie.* Tome II. 4e livraison, in-4. contenant des planches avec le texte explicatif. A l'établissement du *comte de Lasteyrie*, rue du Bac, n° 58. 5 fr.

Description des nouveaux instrumens d'agriculture les plus utiles. Par A. *Thaer.* Traduit de l'allemand par C. J. A. Mathieu *de Dombasle*, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, etc. Avec 26 planches dessinées et gravées par M. *Le Blanc*, dessinateur et graveur du Conservatoire des Arts et Métiers. 1 vol. in-4. *Mad. Huzard.* 13 fr. 50 c.

L'Appréciateur du Mobilier, ou *le Moyen de savoir faire l'estimation et la vérification du Mobilier le plus étendu*, *et de former des devis pour toute espèce d'ameublemens.* Par A. G., ex-vérificateur du garde-meuble de la couronne. 1 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue de Charonne, n°. 30, *et Chaumerot jeune.* 6 fr.

COMMERCE. MARINE.

Cours de Droit commercial et maritime, d'après les principes et suivant l'ordre du Code de commerce. Par P. S. *Boulay-Poty*, ancien député au Corps législatif. Tome I. in-8. Rennes. Chez *Cousin-Danelle.*

Etat des Colonies et du Commerce des Européens dans les deux Indes, pour faire suite à l'Histoire philosophique et politique du commerce des nations européennes dans les deux Indes. Par M. *Peuchet.* 2 vol. in-8. *Amable Costes.*

Application de l'Arithmétique au Commerce et à la Banque; ouvrage élémentaire et pratique. Par J. B. *Juvitgny.* 1 vol. in-8. *Firmin Didot.*

ART MILITAIRE.

Mémoire sur l'effet des feux verticaux proposés par M. Carnot dans la défense des places fortes. Suivi de deux notes, l'une sur la *trajectoire des balles*, l'autre sur le *tir à ricochets.* Par M. *Angoyat*, capitaine au corps royal du génie. Broch. in-8. *Anselin. Ponchard.* 2 fr. 50 c.

Essai sur une Ecole d'artillerie. Par *Formy de la Blanchettes*, membre de la Légion-d'Honneur, avec 4 planches. *Même adresse.* 2 fr. 50 c.

Théorie abrégée sur l'administration des corps d'infanterie. Par le baron *de Saint-Pol*, ex-major de la légion de la Nièvre. Broch. in-12. Paris et Strasbourg. *Levrault.*

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Carte de la Turquie en Europe et en Asie, comprenant *la Macédoine, la Grèce, la Morée et autres provinces, ainsi que les îles qui dépendent de cet empire.* Pour *l'intelligence des opérations militaires.* Deux feuilles colombier. Par *Delamarche* et *Dien*. Chez *les Editeurs*, rue du Jardinet, n°. 13. 4 fr.

STATISTIQUE.

L'Ami des Arts, ou *Statistique générale des académies, bibliothèques, cabinets d'histoire naturelle, de physique et de chimie, collèges, écoles spéciales et d'application, écoles de dessin, de musique, de navigation et d'enseignement mutuel, jardins et cours de botanique, monumens, musées, observatoires, pépinières, sociétés savantes, littéraires, d'agriculture, des arts, théâtres, etc., de Paris et des départemens*; avec *les noms des conservateurs, directeurs, professeurs, secrétaires,* etc. Par E. O. *Blanchard de Boismarchais*. 1 vol. in-8. *Germain-Mathiot*. 6 fr.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. (Voyez dans le précédent cahier l'adresse et le prix.)

Article troisième et dernier.

L'abondance des matières ne nous permet plus, à notre très-grand regret, que de donner de simples sommaires des sujets toujours intéressans traités dans les neuvième à trentième lettres de cet ouvrage : cette indication suffira pour faire naître un vif désir d'en lire les développemens dans les lettres même.

Lettre IX. Lac de Thun.—Châteaux de Spiez et d'Oberhofin.—Singulière renommée des habitans de Mirligen : anecdote à ce sujet.—Grotte de Saint-Béat.—Unterséen.—Interlaken: aspect général de ces vallées. —Ruines du château d'Unspunnen.—Fête pastorale célébrée en ce lieu le 17 août. *Lettre X.* — Route d'Interlaken à Lauterbrunnen.—Aspect de cette dernière vallée. —La Hunnenflue, ou roche des Huns. —Fameuse cascade du Staubbach : autres cascades. — Villages aériens. — Effet magnifique du crépuscule sur les hauteurs de Lauterbrunnen. *Lettre XI.* Voyage aux glaciers de Lauterbrunnen. — Sichellauinen. — Lavange permanente de Stufenstein. — Refroidissement progressif de ces vallées et réflexions à ce sujet.—Fameuse cascade de Sebmadribach.—Description du vallon d'Ammerten.— Retour à Lauterbrunnen : triste condition de ses habitans. *Lettre XII.* Description de la vallée de Grindelwald.—Les deux Eiger ; le Wetterhorn ; le Schreckhorn : vue des deux glaciers. — Voyage à la mer de glace le long du Mettemberg, au-dessus du glacier inférieur. — Phénomène des glaciers : réflexions à ce sujet. *Lettre XIII.* Retour de Grindelwald à Interlaken.—Description de la route qui conduit de Lauterbrunnen à Grindelwald, sur la petite Scheideck. —Passage de la Wenger-Alp.—Aspect admirable de la Jungfrau, et description de cette montagne.—Avalanches. —Chalets des Hautes-Alpes.—Vues de

la vallée de Grindelwald du haut de la Scheideck. *Lettre XIV.* Voyage le long du lac de Brientz.—Golzwyl.— Château de Rinkeuberg — Description du lac et du village de Brientz.—Traversée du mont Brunnigg — Lac et village de Laugern.—Saxeln.—Saint-Nicolas de Fluë, chef-lieu du Haut-Unterwald. —Constitution politique de ce canton; mœurs et caractère de ses habitans. *Lettre XV.* Aspect général du lac de Lucerne ou des quatre cantons : beautés infinies de ce lac.—Description de Lucerne : les trois ponts ornés de peintures : l'hôtel de ville : l'arsenal ; monumens qu'il renferme. — Etablissemens nouveaux de Lucerne — Charmant costume des Lucernoises.—Constitution actuelle du canton. *Lettre XVI.* Excursion à Sempach.—Chapelle construite sur le champ de bataille : récit de cette journée fameuse : dévouement d'Arnold de Winckelried. *Lettre XVII.* Diète fédérale assemblée à Lucerne : organisation de cette assemblée : en quoi consistent les fonctions des députés ; l'autorité et la juridiction de la représentation fédérative. — Insuffisance de ce lien politique entre les vingt-deux cantons actuels : causes de cette faiblesse et réflexions à ce sujet. *Lettre XVIII.* Examen de la question; s'il est avantageux à la confédération helvétique d'entretenir des troupes au service et à la solde des puissances étrangères *Lettre XIX.* Voyage au Righi. —Le mont Pilate. — L'île d'Olstadt : obélisque élevé par l'abbé Raynal.— Küssnacht, château de Gesler.—Chapelle de Guillaume Tell.—Vue magnifique du Righi : le Righi-Staffel ; le Righi-Culm — Aspect admirable des Hautes-Alpes au moment du coucher du soleil. *Lettre XX.* Réflexions sur l'histoire de l'indépendance helvétique. —Départ du Righi. Ruines de Goldau.—Traversée du lac de Lowerz.— Aspect général de la campagne de Schwytz. *Lettre XXI.* Description du bourg de Schwytz ; l'église ; le Xenodochium : luxe des armoiries dans cet état républicain : liberté absolue : constitution non écrite.— Idée générale de la constitution, d'après les modifications qu'elle a subies.—Justice criminelle. — Revenus publics. —Caractère belliqueux des habitans; leur dévotion; leurs mœurs privées. *Lettre XXII.* Aspect du lac d'Ury.—Guillaume de Grutly.— Chapelle de Guillaume Tell. (*) —Réflexions sur l'histoire de Guillaume Tell. *Lettre XXIII.* Description du bourg d'Altorf. — Tour de Guillaume Tell —L'hôtel de ville moderne. —Caractère indépendant et religieux du peuple d'Ury — Constitution actuelle de ce canton.—Description d'une *lands-gemeinde*, assemblée populaire. *Lettre XXIV.* Réflexions générales sur le caractère, l'esprit religieux, les habitudes sociales des deux cantons primitifs.—Causes de l'affaiblissement de l'esprit public dans ces cantons *Lettre XXV.* Route d'Altorf au Saint-Gothard — Ruines du fort Twing-Ury.— Amsteg —Wasen. — Description de ces vallées : cascade de la Reusse : ponts admirables qui la traversent.—Affreuse gorge de Scoellenen.—Le pont du dia-

(*) Dans la lettre XIX, on a vu qu'il est fait mention d'une chapelle de Guillaume Tell Cette chapelle fut érigée dans l'endroit où Guillaume Tell, échappé de la barque de Gessler, par la nécessité où une tempête violente obligea ce tyran de lui confier la direction de la barque, vint l'attendre et le perça d'une flèche. La chapelle dont il s'agit dans la lettre XXII est celle qui a été érigée sur le lieu même où Guillaume Tell, s'échappant de la barque de Gessler et la repoussant d'un pied vigoureux au milieu des flots, s'élança plein du sentiment de ses forces : ainsi les Suisses ont consacré par deux monumens différens les deux circonstances les plus mémorables de leur affranchissement.

ble.—L'Urnerloch, ou la roche percée. —Aspect enchanteur de la vallée d'Urseren : histoire et industrie de cette vallée. *Lettre XXVI.* Voyage d'Andermatt au mont Furca: beautés et difficultés de cette route. — Aspect de la vallée qui recèle la source du Rhône —Excursion sur le glacier du Rhône.—Passage du mont Grimsel par le Muyenwand ; danger de ce passage. — Arrivée à l'hospice de Grimsel. *Lettre XXVII.* Horreurs que déploie la nature dans le Haut-Hasli.—Cascades de l'Aar : chute magnifique de ce fleuve au-dessous du chalet de Hauseck. —Guttannen : Imboden : Imgrund.— Aspect charmant des vallées du Bas-Hasly. *Lettre XXVIII.* Aspect enchanteur du Bas-Hasly : origine scandinave de ses habitans : beauté des femmes ; leur costume ; leur caractère.—Scène de cabaret à Meyringen : industrie de cette vallée. *Lettre XXIX.* Admirable situation de Lausanne ; l'hôtel de ville moderne.—Réflexions sur l'origine de la république vaudoise ; constitution actuelle de ce canton ; excellent esprit de ses habitans. — Fête pastorale de Vevey et réflexions à ce sujet. *Lettre XXX et dernière.* Coup-d'œil sur la ville de Genève et sur le caractère de ses habitans.

***L'Autriche*, etc. Par *M. Marcel de Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce journal.)**

L'abondance des matières nous oblige encore, et toujours à notre grand regret, de réduire à de simples sommaires l'exposé des sujets traités, avec autant de talent dans la deuxième partie de l'ouvrage, que dans la première. Nous appliquons ici ce que nous avons dit touchant les lettres de la Suisse, que l'indication seule de ces sujets suffira pour faire désirer vivement d'en lire les développemens dans l'ouvrage même.

Après une description très-animée de la ville de Baden, l'auteur passe à des considérations générales sur la jeunesse de l'Autriche, et il s'étend beaucoup sur les costumes ; puis il donne une idée rapide des principales villes de l'Autriche, et s'arrête particulièrement sur Vienne Vient ensuite une notice sur quelques peuplades dépendantes de l'Autriche. L'ouvrage est terminé par les fragmens d'un voyage de l'auteur, en 1811, dans la Bavière et le Tyrol.

***L'Italie*. Par *Lady Morgan*. Traduit de l'anglais. 4 vol. in-8. *Pichard*. 24 fr.**

HISTOIRE.

***Annuaire historique et universel pour* 1820, *avec un Appendice contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques et papiers d'état, tableaux statistiques, etc., une chronique offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, des extraits des voyages et des notices historiques et littéraires*. 1 vol. in-8. de 834 pages. *Fantin* et *Treuttel et Würtz*. 12 fr. 60 c. fr. de port.**

***Beautés de l'histoire de l'Inde* : ouvrage contenant *un Précis historique de la vie d'Hyder-Ali-Kan et de son fils Typoo-Saïb*. Par M. F. H. *Giraut*. 2 vol. in-12 avec des gravures. *Eymery*. 6 fr.**

***Beautés de l'histoire de Sardaigne, de Savoie, de Piémont et de Gênes*. Nouvelle édition, contenant *un aperçu de la révolution de* 1821.**

Par P. J. B. *Nougaret.* 1 vol. in-12. *Cretté.* 3 fr. 50 c.

Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste, jusqu'au commencement du dix-septième siècle, avec des Notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage. Par M. *Petitot.* Tomes 17 et 18. in-8. (Première série.) *Foucault.* 24 fr.

Mémoires de Fouché, duc d'Otrante, avec *une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissemens historiques.* Par MM. *Berville* et *Barrière.* 1 vol. in-8. *Baudouin frères.* 6 fr.

L'introduction placée à la tête des Mémoires de Fouché paraît avoir eu pour objet d'établir qu'il est difficile de saisir le caractère de Fouché. Quant aux matériaux qu'on a rassemblés pour servir à sa vie publique et privée, il en est plusieurs qui sont véritablement curieux et intéressans; mais on désirerait qu'ils eussent été disposés avec plus de méthode, et qu'ils offrissent davantage ce caractère d'impartialité qui est le premier mérite de tout ouvrage historique.

Précis historique de la Révolution française.—Assemblée législative, par *Lacretelle jeune*, avec deux gravures. Nouvelle édition. 1 vol. in-18. Paris, *Treuttel et Würtz.* A Strasbourg et à Londres, *même maison de commerce.* 5 fr.

Précis historique de la Révolution française.—Convention nationale. Par *Lacretelle jeune.* Avec quatre gravures. Nouvelle édition. 2 vol. in-18. *Aux mêmes adresses.* 10 fr.

Histoire du 18 fructidor. Par M le chevalier *de la Rue.* 2 vol. in-8. *Demonville.* 9 fr.—11 fr.

Histoire de Limoges et du Haut et Bas-Limousin, mise en harmonie avec les points les plus curieux de l'histoire de France, sous le rapport des mœurs et coutumes. Par J. *Bavoux de Romanet.* 1 vol. in-8. Limoges. *Barba.*

Histoire de la ville de Khotan, tirée des Annales de la Chine et traduite du chinois, suivie de recherches sur la subsistance minérale appelée par les chinois pierre de Iu, et sur le jaspe des anciens. Par M. *Abel Remusat.* Imprimerie de Doublet. 4 fr.

Nous revenons sur cet ouvrage que nous n'avions annoncé que par son titre dans le troisième cahier de notre journal.

Ce morceau, dont M. Abel Remusat publie la traduction, est du nombre des matériaux qu'il a rassemblés pour servir à la rédaction de ses *Recherches sur les Langues tartares.* Après en avoir tiré ce qui était relatif à la littérature, il a cru qu'on pourrait voir avec quelque intérêt la partie historique et géographique qui était étrangère au plan de son ouvrage sur les langues, et il s'est décidé à la traduire en entier. En effet, de tous les pays sur lesquels les Européens n'ont encore aucuns renseignemens précis, et qui sont décrits par les géographes chinois, il n'y en a guère qui soient plus dignes de fixer notre attention que la contrée improprement nommée petite Boukharie, où sont situées les villes de Khotan, de

Verkiyang et de Kasigar. On ignore encore si ce pays qui a servi long-temps de passage au commerce entre la Perse et la Chine, et qui a reçu de bonne heure les doctrines indiennes, a primitivement été peuplé par les Tartares, les Hindous, par les Sartes ou les anciens Tadjikos. Toutes ces races mêlées s'y trouvent encore de nos jours; mais il serait intéressant de connaître les circonstances qui les y ont conduites.

En particulier, l'histoire de la ville de Khotan a paru à M. Abel Remusat mériter d'être recherchée : on ne trouve guère que de simples notions de cette ville dans les écrivains arabes et persans; mais son nom revient souvent dans les poëtes, parce qu'on tire de son territoire le musc, dont le parfum et la belle couleur fournissent tant de lieux communs à la poésie orientale. Khotan a encore d'autres titres à l'attention des historiens ; cette ville a été la capitale d'un état qui paraît avoir conservé son indépendance jusqu'à l'invasion des Mongols. Ses environs étaient couverts de monastères où les Bouddhistes des pays plus orientaux allaient chercher les livres sacrés et les traditions de leur croyance. Les rivières qui arrosent le pays arrachaient du flanc des monts Hymalaya la célèbre pierre de *Kash*, ou le jaspe antique qui, dès les premiers âges du monde, était transporté dans la Haute-Asie. Des rapports religieux et commerciaux étaient entretenus avec l'Inde au travers du Kaschemire et des montagnes de neige. Les noms des lieux dans cette partie de la Tartarie, étaient *sanskrits*, et on les reconnaît encore dans les transcriptions que les Chinois en ont faites : toutes ces particularités font désirer des éclaircissemens; elles font naître des questions dont on ne peut guère à présent chercher la solution que dans les traditions qui ont été recueillies et conservées chez les Chinois. M. Abel Remusat a donc pensé qu'on verrait avec plaisir tout ce que leurs livres contiennent à ce sujet. L'histoire de la ville de Khotan forme le cinquante-cinquième livre d'une collection chinoise très volumineuse, dans laquelle on a rassemblé tous les faits relatifs aux nations étrangères, en les arrangeant chronologiquement suivant l'ordre des dynasties sous le règne desquelles on a eu des rapports avec ces nations : c'est ce qui explique la forme que ce morceau a dans l'original, et que M. Abel Remusat a presque conservée dans sa version : telle qu'est celle-ci, elle fera juger ce qu'on peut trouver dans les livres chinois qu'on a jusqu'à présent extraits plutôt que traduits, et de la manière dont les faits y sont racontés. On a adopté un système de rédaction plus resserré et plus conforme au goût européen dans les traductions qu'on se propose de donner, après celle de la ville de Khotan, de l'histoire particulière de plusieurs villes, et de quelques autres pays situés entre le Thibet et les limites méridionales de l'empire russe actuel, dans les lieux qui répondent à de grands espaces blancs sur nos cartes, et qui ne sont ni aussi complètement inhabités, ni aussi totalement privés de traditions historiques qu'on a coutume de le supposer.... M. Abel Remusat a placé, à la suite de sa traduction un morceau dont le sujet se rattache à l'histoire de la ville de Khotan : c'est une dissertation sur cette pierre célèbre que les Chinois nomment *iu* et qui est la production la plus remarquable de ce pays : cette dissertation, composée à l'occasion d'une discussion qui s'est élevée dans le sein de l'académie, est comme une longue note où l'on a repris, pour tâcher de les éclaircir, les nombreux passages des livres chinois où il est parlé de cette substance minérale. A cet égard, on a réuni tout ce qu'ils contiennent d'essentiel, et l'on croit la *monographie* de la pierre *iu* assez complète. Plusieurs questions incidentes

s'étant présentées, soit sur la lithologie historique, soit sur divers points d'antiquités, on a cru devoir les traiter succinctement; et la conclusion que M. Abel Remusat se croit en devoir de tirer de ces recherches, si elle est adoptée par les savans, jetera du jour sur une des branches du commerce de l'Asie, très-peu connue en Europe, quoique très-importante, et qui doit comme celle de la soie, des schals, des porcelaines, des pierres précieuses et des épiceries, être comptée parmi les causes qui ont eu de l'influence sur la direction des colonies et les rapports mutuels des peuples orientaux.

Campagne des Autrichiens contre Murat en 1815, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce journal.)

La relation historique de cette campagne, publiée au moment où tous les yeux se portaient sur l'Italie, et singulièrement sur le royaume de Naples, acquiert un haut degré d'intérêt et d'importance, en nous procurant l'utile connaissance d'un passé qui est encore si près de nous et qui a eu tant d'influence sur l'état des choses présentes. On regrettait de n'avoir jusqu'ici aucun récit officiel impartial et détaillé sur une campagne aussi mémorable que celle de 1815 en Italie, qui a changé le sort du royaume de Naples par le rétablissement de l'ancienne dynastie, et qui a eu une si grande influence sur la destinée de la plupart des autres états de l'Italie. L'auteur de *la relation historique* a rempli une lacune si considérable, en commençant par donner une rapide notion de l'état de l'Italie au commencement de l'année 1815 et des négociations secrètes de Murat depuis la paix de 1814: il y entre dans des détails peu connus sur les conspirations de Milan du 25 avril 1815, et sur le meurtre du ministre Prina; il classe avec méthode et décrit avec fidélité les différentes marches, les mouvemens, les combats des différens corps et détachemens; et il y joint un détail de tout ce qu'offre d'intéressant le journal du blocus ou du siége de chaque place. Il passe ensuite à la description aussi instructive qu'intéressante de toute la partie de l'Italie qui a été le théâtre de la guerre, tant sous le rapport des beaux-arts et de l'antiquité, que sous celui de quelques points de vues militaires, et il complète son ouvrage, en y joignant une biographie intitulée: *Notice sur la vie et la mort de Murat*, qui présente beaucoup de faits remarquables et ignorés jusqu'ici.

On s'aperçoit aisément que l'auteur a eu à sa disposition tous les rapports, états de forces et autres documens officiels pour la rédaction de son ouvrage, ce qui l'a mis à portée de la rendre très-circonstanciée. Mais ces communications n'ont point préjudicié à l'impartialité de l'auteur; et quoiqu'on s'aperçoive qu'il est fort attaché à l'armée autrichienne, la fidélité de la narration des faits, la sagesse des réflexions n'en ont en aucune manière souffert.

Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue, avec *une carte de l'île et le plan topographique de la Crête-à-Pierrot*. 2 vol. in-8. *Pillet aîné*. 15 fr.—18 fr.

Histoire des Français. Par J. C. *Sismonde de Sismondi*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article premier (*deuxième extrait.*)

Tandis que toute notre étude doit être de remonter aux causes, pourrait-on en reconnaître aucune, si l'on en

supprime les effets. La dissimulation des vices du gouvernement est de la part de l'historien plus imprudente et même plus criminelle encore. En rassemblant les souvenirs nationaux, c'est moins à la réputation des morts qu'au salut des vivans qu'on doit songer. Clovis, Philippe-le-Bel ou Louis XIII ne souffriront pas des reproches qu'on fera à leur mémoire; mais les souffrances qu'ils faisaient essuyer à leurs contemporains se renouvelleront pour nous ou pour nos neveux, si nous n'apprenons pas, par leur exemple, qu'elle perfidie peut s'allier à une fausse piété, quels crimes peuvent se cacher sous le manteau de la politique, quelle cruauté peut être la conséquence de la seule faiblesse, si nous ne voyons pas en tous ces monarques dans quel abîme entraîne le pouvoir absolu. Qu'apprendrons-nous sur l'éducation des princes, sur les mécontentemens des peuples, sur les intrigues des ministres, si l'on nous montre toujours les rois autres qu'ils n'ont été réellement? Que nous servent les portraits si avantageux, les justifications si habilement écrites des rois des Bourguignons, dans le père Plancher, des rois des Visigoths, dans les pères Vie et Vaisette, de tous les rois de France, dans le père Daniel?. Quelle leçon nous donne l'abbé Velly, en faisant l'apologie de la reine Brunehaut elle-même, tandis que les rois et leurs sujets auraient dû retirer de son affreux supplice, une salutaire instruction ?.... Notre affaire, poursuit le nouvel historien, est de rechercher seulement ce qui a réellement existé; de rassembler ainsi et de présenter ainsi à tous les yeux les résultats de toutes les expériences qui ont été tentées sur nos ancêtres et sur nous-mêmes. Ce sera donc sans retenue, sans arrière-pensée, sans désir d'établir un système, que nous examinerons dès les commencemens de la monarchie française les effets du despotisme de l'armée conquérante sur la population, sur la tranquillité du pays conquis et sur son propre caractère; que nous rechercherons plus tard quelle fut l'influence d'un clergé qui succéda presque à tous les droits conquis par l'épée, et ce que devinrent entre ses mains la religion et la morale, comme le bonheur du peuple qu'il gouverna sagement. Plus tard, nous voudrons connaître la tyrannie des grands dans leurs provinces et leur chute excessive, la misère des paysans, leurs révoltes et leurs fureurs, l'imprudence des guerres des étrangers et leurs revers, l'incapacité des rois et ses conséquences, la corruption de la religion nationale et les convulsions qu'occasionnèrent les efforts faits pour la réformer; enfin la naissance encore récente du despotisme, les progrès rapides, l'honorable résistance de quelques corps qui défendaient les restes d'une liberté toujours réclamée et jamais connue.... Il est vrai, continue le nouvel historien, que l'histoire, quand on lui donne cette direction, arrête trop souvent l'esprit sur des souvenirs douloureux et le nourrit de sentimens pénibles. On aura à raconter des crimes atroces qui n'attirèrent jamais sur leurs auteurs le châtiment mérité (*), des souffrances déchirantes, un état de misère et de désespoir dont nous nous empresserions de détourner les yeux s'il nous était présenté dans une fiction: mais un ami de l'humanité doit aborder l'étude de l'histoire avec cette espèce de fermeté que celui qui veut soulager son semblable apporte à l'étude de la médecine et de la chirurgie. Il ne doit point détourner les yeux du spectacle des douleurs de l'espèce humaine, tout rebutant qu'il soit; car on ne peut pas faire de progrès dans l'art de guérir sans bien connaître les maux.... Ceux qui

(*) Il me semble que le supplice atroce de la reine Brunehaut contredit une assertion si généralisée.

ont écrit l'histoire de France ou travaillé sur cette histoire, avant que la presse fût libre, ont dû se proposer un but absolument différent de celui auquel nous tendons aujourd'hui: ils ont dû s'interdire cet examen philosophique qui leur aurait révélé la vraie liaison des effets avec les causes... Lorsque Louis XVI monta sur le trône, il y avait seize siècles que la domination romaine avait cessé dans les Gaules; ces treize siècles ont formé la nation française et lui ont donné l'esprit, le caractère, les préjugés, les souvenirs que ses législateurs doivent connaître, dont ils doivent savoir profiter, pour assurer désormais son bonheur. La France, en proie pendant ces treize siècles à une constante fermentation, s'est sans cesse décomposée et recomposée: on l'appelait toujours une monarchie, mais la constitution dans un siècle ne ressemblait plus à celle du précédent Tout changeait avec chaque génération, et les mœurs, et les lois, et les droits du trône, et ceux des nobles et ceux de la religion, et la condition du peuple. Ces révolutions continues se confondent, il est vrai, à nos yeux dans l'obscurité commune qui couvre les temps que nous nommons des siècles d'ignorance et de barbarie; mais le dégoût même qu'ils nous inspirent, entretient encore un préjugé qui leur est favorable; car nous nous refusons à connaître une stabilité qu'ils ne purent jamais obtenir.

S'il lui reste, dit le nouvel historien, assez de vie et de santé pour continuer jusqu'au bout la tâche qu'il s'est imposée, il demandera à ces treize siècles la leçon sur les sciences sociales qu'ils tiennent en réserve pour nous; il s'attachera surtout à faire connaître ce progrès successif de la condition des peuples, cette organisation intérieure, cet état de bien aise ou de mal aise qu'on doit regarder comme le résultat des institutions publiques, et qui peut seul nous apprendre à distinguer avec certitude ce qui mérite en elles notre admiration ou notre blâme. Le nouvel historien croit devoir, en terminant, dire quelques mots sur la méthode qu'il a adoptée pour travailler sur d'anciens documens: il se flatte que dès la première vue aucun lecteur n'hésitera à reconnaître que son *Histoire des Français* n'est point, comme beaucoup d'autres, une compilation faite avec des compilations: son travail a été commencé et achevé sur les originaux, suivant le conseil que lui avait donné autrefois le grand historien *Jean de Muller* (*): il a cherché l'histoire dans les contemporains, telle qu'elle lui avait apparu; et ce n'est qu'après les avoir épuisés, après avoir formé lui-même son jugement sans prévention, sans désirer de voir prévaloir un système plutôt qu'un autre, sans travailler à rassembler des preuves pour son opinion, qui ne naissait qu'après la connaissance des faits et ne la précédait pas, qu'il a eu recours aux écrivains postérieurs: alors seulement, il a souvent appris l'existence de controverses historiques dont il ne s'était pas douté d'avance. Sans doute il en est résulté plus d'une fois qu'il n'a été informé qu'imparfaitement des travaux de plusieurs historiens modernes: peut-être même que des points qu'ils avaient éclaircis sont demeurés obscurs pour lui: il en est résulté encore qu'il ne peut prétendre à savoir d'autre partie de l'histoire des Français que celle qu'il a écrite, et que son jugement demeure suspendu sur toute cette série de faits qui commence là où il s'est arrêté. Cette vue incomplète de son sujet, dit-il, avec une ingénuité bien estimable, a pu l'entraîner dans plusieurs fautes; mais la méthode contraire avait, dans son opinion, de plus grands défauts encore. L'histoire, en la reprenant à

(*) Si avantageusement connu, même en France, par la traduction de son excellente histoire de la Suisse.

sa source, lui apparaît si neuve, si différente de ce qu'il la supposait, qu'il lui semble avoir plus gagné, en se tenant en garde contre les préjugés des compilateurs, qu'il n'a pu perdre en renonçant à leurs lumières.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Par M. Ch. *Lacretelle.* (**Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.**)

Dans le septième cahier nous avons annoncé que nous donnerions successivement en plusieurs articles, des extraits de plusieurs passages de cet ouvrage : nous allons commencer à remplir cet engagement.

Article premier.

M. de Lacretelle offre d'abord le tableau de la disposition des esprits à l'ouverture des états-généraux, à la formation de l'assemblée constituante

« Pour les esprits même les plus calmes et les plus réfléchis, il devenait « évident que nos constitutions anciennes avaient à-la-fois besoin d'un correctif et d'un supplément énergique. « Le temps avait changé les conditions « respectives du tiers-état, du clergé, « de la noblesse, du parlement et de « l'autorité royale; il fallait obéir au « temps, mais il fallait aussi le respecter. Malheurement on souriait « au mot de *révolution :* on prétendait qu'à l'aide de certaines formules « philosophiques, il était facile de faire « d'une révolution le plus beau, le plus « gai, le plus innocent des spectacles, « de l'établir pour tous les siècles, de « l'étendre à tous les peuples : c'était « le genre de crédulité d'un siècle incrédule. M. Necker qui paraissait « procéder à ce mouvement, craignait « le fracas d'une révolution ; mais « comme ses études politiques étaient « alors peu vastes, peu mûries, ses « plans manquaient de vigueur et de « netteté (*): il s'était fait d'ailleurs « deux articles de foi fort dangereux « pour un homme d'état; l'un que « l'opinion publique s'accordait toujours avec les vœux de la sagesse et « de la morale; l'autre, qu'il pouvait « tout commander à l'opinion (**).

Suit le tableau des dispositions du roi, de la reine, des princes, des nobles et du clergé, que les bornes de notre journal ne nous permettent pas de transcrire, mais qu'on lira avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage.

M. de Lacretelle trace ensuite à grands traits les portraits des personnages qui ont principalement figuré dans l'assemblée constituante. On gémit encore du rôle qu'a joué à cette époque le duc d'Orléans.

« Ce prince charmé d'avoir ressaisi « la faveur du peuple par l'audace facile de son opposition et par ses libéralités, travaillait à susciter au roi « de nouveaux embarras : à toute l'activité haineuse d'un mauvais pa-

(*) Ce jugement peut-il bien s'appliquer à un personnage qui avait fait entrer dans ses plans, l'établissement d'une chambre haute auquel, après des tâtonnemens prolongés pendant plus de vingt années, il a fallu recourir comme à la seule ancre qui pût affermir le vaisseau de l'état.

(**) S. M Neker, comme cela est incontestable, entendait par l'opinion publique celle des hommes d'un sens droit, d'intentions pures qui formaient la majorité des esprits dans ce temps, et non celle des révolutionnaires ardens qui n'étaient d'abord qu'en petit nombre, et que le ressort caché et si puissant des énormes distributions d'argent a si prodigieusement grossi dans la suite, peut-on lui reprocher d'avoir cru que la première de ces opinions

rent (*). Possesseur d'un revenu qui surpassait celui de plusieurs souverains, s'annonçant en prince par sa taille haute, élégante, par sa démarche aisée, doué d'un esprit agréable et facile, époux de la vertueuse fille du duc de Penthièvre, père de plusieurs enfans qui s'annonçaient avec des qualités dignes de leur sang, que manquait-il au descendant de Henri IV? Le libertinage qui avait amolli son bisaïeul le régent, fit de plus profonds ravages dans cette âme faible et commune (**), quoiqu'il fut entouré de quelques amis d'un cœur loyal, il chercha de préférence la société de plusieurs hommes spirituels et dépravés : dès qu'ils lui virent des sentimens de haine et de vengeance, contre le roi, contre la reine, contre les princes, ils lui persuadèrent que c'était là de l'énergie et le disposèrent au crime : sa destinée fut d'être le banquier, la dupe, le complice et la victime des révolutionnaires. »

Le portrait qui va suivre était plus difficile à tracer ; c'est celui d'un personnage qui existe encore et dont les qualités sont si mêlées.

« Parmi les nobles qui s'étaient déclarés pour le parti populaire, on distinguait le marquis de Lafayette, cher au peuple par quelques actes d'opposition contre la cour, et renommé pour des exploits d'une chevalerie républicaine dans le Nouveau-Monde. Sa gloire acquise, et la gloire plus grande à laquelle il aspirait, surpassaient les forces de son esprit et de son caractère. Les lois des Etats-Unis, de ces colonies qui, par leur régime municipal, étaient déjà presque une république avant la déclaration de leur indépendance, ces lois qu'il avait étudiées en courant et en combattant, semblaient lui tenir lieu de toute autre instruction publique : il regardait comme le type de toute bonne institution, les institutions d'un peuple agriculteur, laborieux et disséminé par tribus, par familles sur un terirtoire immense. Républicain par sentiment, il était encore un peu royaliste par devoir ; il croyait pouvoir unir des idées d'insurrection avec un reste d'habitudes monarchiques. S'il désirait un vaste pouvoir, c'était pour se ménager la gloire de l'abdiquer (*), à l'exemple de Washington : ses vertus privées lui faisaient des amis : ni ses regards, ni ses paroles n'avaient rien d'enflammé : son courage était de tous les momens, mais il ne savait pas toujours à quoi l'appliquer : il cherchait ses devoirs, et se brouillait quelquefois dans cet examen qu'un esprit peu juste et peu étendu lui rendait difficile : son bras aurait eu besoin d'être conduit par

---

s'accordait avec le vœu de la sagesse et de la morale, et de s'être flatté dans la pureté de ses sentimens, de pouvoir tout commander à cette opinion?

(*) Cette haine prenait sa source dans le refus fait par le roi de lui assurer la survivance de la charge de grand amiral, possédée par le duc de Penthièvre son beau-père.

(**) Cette qualification n'est pas en contradiction avec les agrémens dans l'esprit et la facilité dans les manières que l'historien lui accorde ; car il y a loin de ces qualités agréables à l'énergie d'une grande âme.

(*) C'est apparemment dans l'acceptation de la place de commandant de toutes les gardes nationales de la France, que M. de Lacretelle entrevoit chez M. de Lafayette le désir de s'arroger un vaste pouvoir : le commandement éphémère d'un corps d'armée n'était pas suffisant pour faire naître ce désir.

« une volonté moins irrésolue que la « sienne : excellent élève de Washinghton en Amérique, il devint parmi « nous le copiste embarrassé d'un « grand homme ».

M. de Lacretelle crayonne d'une manière plus rapide les portraits de quelques hommes les plus distingués de l'ordre de la noblesse.

« Le comte de Clermont-Tonnerre « et le comte de Lally-Tollendal adhé- « raient alors à plusieurs vœux du « parti populaire : leur éloquence vive « et féconde était soutenue par des étu- « des politiques dont la direction était « aussi juste qu'étendue : l'un et l'au- « tre cherchaient ce qu'il leur serait « possible d'emprunter de la constitu- « tion anglaise ; ils se virent bientôt « secondés dans leurs soins malheu- « reusement infructueux par deux dé- « putés du tiers-état, *Mounier* et *Ma-* « *louet*, hommes attentifs à observer « les limites délicates qui séparent de « la liberté l'anarchie. Dans le même « parti figuraient, à quelques nuances « près, les ducs de la Rochefoucault « et de Liancourt, le comte et le mar- « quis de Crillon, le marquis de Mon- « tesquiou, le vicomte de Montmo- « rency et plusieurs autres personna- « ges distingués qui, dans leur passion « pour le bien public, ne furent pas tou- « jours à l'abri de quelques illusions po- « litiques. Chez plusieurs autres mem- « bres de la minorité de la noblesse, « l'enthousiasme de la liberté parais- « sait stimulé par quelques dépits de « cour : il y en avait même quelques- « uns qui, versés dans l'art des séduc- « tions et des intrigues, croyaient que « les perfidies ne seraient pas inutiles « à la cause de la liberté. Les hommes « de lettres n'avaient obtenu aucun « succès dans les révolutions populai- « res ; et la révolution, à son berceau, « avait déjà signalé son ingratitude « envers cette philosophie dont elle « était fille (*) On comptait dans la « représentation du tiers-état deux « cent douze avocats, c'est-à-dire plus « des deux tiers de cette députation. « Les grands talens de plusieurs ora- « teurs du tiers-état ne purent pas « d'abord suppléer à l'insuffisance de « leur éducation politique : ces orateurs « aimèrent mieux créer la science du « gouvernement représentatif que « l'apprendre : l'histoire et l'expé- « rience les gênaient : ils voulurent « construire avec des principes qu'ils « disaient éternels, et leur ouvrage « ne dura que quelques jours : cette « erreur du siècle emporta jusqu'à des « esprits naturellement judicieux ; tels « que les Barnave, les Thouret, les « Chapelier ; ils la reconnurent, la con- « fessèrent et voulurent courageuse- « ment la réparer (**). Quand leur édu- « cation politique fut faite, la révolu- « tion trancha leurs jours. »

M. de Lacretelle termine son intéressante galerie d'une partie des membres les plus marquans de l'assemblée

(*) Cette observation de M. de Lacretelle peut également s'appliquer, en grande partie à l'assemblée législative : on n'y remarque en effet qu'un très-petit nombre d'hommes de lettres et de savans qui n'ont pas beaucoup fait regretter leur oubli lors des élections pour l'assemblée constituante, et qu'on aurait désiré ne pas rencontrer dans les rangs des nouveaux députés : tels sont Brissot, Condorcet, etc.... qui, sans professer nommément des principes démagogiques, exagéraient néanmoins beaucoup ceux d'une sage liberté.

(**) Comment auraient-ils pu y réussir, après avoir laissé passer le décret funeste qui les déclarait inéligibles pour l'assemblée suivante et les réduisait ainsi au rang de simples particuliers ? C'est une observation qui a échappé à M. de Lacretelle.

constituante (*), par le portrait de Mirabeau.

« Honoré Riquetti, comte de Mira- « beau descendait d'une ancienne fa- « mille de Provence, originaire de « Naples, et n'était point indifférent « à l'avantage de la noblesse, lorsqu'il « déclamait le plus contre les nobles : « sa taille moyenne exprimait la force « de ses muscles et de son tempéra- « ment : sa tête hérissée d'une forêt de « cheveux et posée sur un col étroit « était énorme : son teint habituelle- « ment blême, se colorait et s'enflam- « mait dans le feu de la discussion. « Son extrême laideur, ouvrage de la « petite vérole, laissait régner sur ses « traits quelque expression de noblesse: « tout annonçait en lui des passions « mobiles et pourtant énergiques : il « semblait quelquefois tirer avantage « de l'effroi qu'il inspirait. Quand on « venait de le provoquer fortement « dans l'assemblée : Je vais, disait-il, « leur présenter ma hure (**). Il réus- « sissait par une déclamation artifi- « cielle et calquée sur celle de Lekain, « à corriger les désavantages d'un or- « gane qui poussait souvent des sons rau- « ques à des sons singulièrement aigus. « Quand il improvisait, son élocution « était d'abord lourde, embarrassée, « surchargée de grands mots et de néo- « logismes ; mais il semblait forcer les « auditeurs à participer au travail dif- « ficile de sa pensée, aux orages de son « âme, et chacun attendait avec fré- « missement les grands coups de ton- « nerre de son éloquence. Du reste, il « était souple, caressant, et l'hyper- « bole qui régnait dans ses flatteries « semblait échapper à la force de ses « impressions. C'était un homme vi- « cieux à qui il restait une assez belle « imagination pour concevoir et pour « exprimer de nobles sentimens : vé- « nal, prodigue et obéré, jusques dans « le cours de ses actions les plus bas- « ses, il se sentait relevé par une haute « ambition : il brûlait d'être à la fois « le *Fox* et le *Pitt* de son pays : tel « qu'on vient de le dépeindre, il avait « été dans sa jeunesse, un habile sé- « ducteur en amour (*) ».

(*) M. de Lacretelle a renvoyé plus bas les portraits de l'abbé Maury, de Cazalès, de Barnave, de Mounier, de Malouet et de quelques autres personnages influens.

(**) Un jour une dame se trouvant à Versailles au milieu d'un grand nombre de députés, lui dit, sans le connaître, « montrez moi, s'il vous plaît, « M. de Mirabeau : on dit qu'il est si « laid ». — Fort laid en effet, madame. Imaginez-vous un tigre qui a eu la petite vérole, et vous en pourrez juger ; car c'est lui qui a l'honneur de vous parler. (*Note de l'Auteur.*)

Victoires, Conquêtes, Revers et guerres civiles des Français, etc... (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Chap. 4e. Campagnes de César dans les Gaules. Les Helvétiens se préparent à quitter leur pays, pour envahir le territoire des autres peuples gaulois. Dispositions prises par César, nommé proconsul, pour repousser les Helvétiens ; ils envahissent la contrée des Séquaniens et sont battus par César dans une première rencontre. Défaite

(*) Ici, M. de Lacretelle donne l'historique des égaremens de jeunesse, on pourrait même dire des crimes de M. de Mirabeau. On le jugera peut-être étranger à l'histoire de l'assemblée constituante et dérogeant même un peu à la majesté du sujet : c'est par cette considération que nous n'avons pas cru devoir le faire entrer dans notre extrait.

complète des Helvétiens; ils rentrent dans leur pays par l'ordre de César. Plaintes formées par les Gaulois contre le roi Arioviste. Entrevue de ce prince et de César. Arioviste est défait et repasse le Rhin. Une partie des peuples de la Gaule se soulève contre les Romains. Siége de Bibrax par les Gaulois confédérés : les Gaulois battus au passage de l'Exona, se dispersent. Nouvelle ligue de plusieurs peuples de la Belgique : César les défait sur la Sambre. Campagne de César dans l'ouest de la Gaule Belgique et dans la Belgique. Nouveaux soulèvemens dans les Gaules : les Romains sont vaincus par Ambiorix. César remporte une victoire sur l'armée d'Ambiorix. Les Tréviens sont défaits par Labiénus, lieutenant de César. César demande des renforts au sénat de Rome : nouvelle guerre en Belgique. Ambiorix disperse son armée. Guerre de Vercingentorix contre les Romains. Les Romains assiégent Avaricum Prise d'Avaricum par les Romains. Expédition de Labiénus dans le pays des Parisiens. Lutèce est incendiée. César pense à se retirer dans la province romaine. Vercingentorix, après un échec, se replie avec son armée sous les murs d'Alésia; et est suivi par l'armée romaine. Commencement du siége d'Alésia par César. Formation d'une nouvelle armée gauloise. L'armée gauloise confédérée arrive au secours de Vercingentorix. Bataille d'Alésia. Vercingentorix se met lui-même à la discrétion de César. Les Gaulois reprennent les armes et sont encore vaincus par César. Entière soumission des Gaules. César assiége et prend Massilia. Considérations sur la guerre de César dans les Gaules.

Pour tous ces événemens, les auteurs ont eu un excellent guide dans les commentaires de César, et ils en ont fait un habile usage : ils ont très-heureusement terminé leur narration par les excellentes considérations que nous avons indiquées. Maintenant ils n'auront pour ressources dans le récit des événemens postérieurs à la soumission des Gaules, tels que l'invasion successive des Gaules par les Francs, les Allemands, les Visigoths, les Huns, les Bourguignons et l'établissement d'une partie de ces barbares dans les Gaules, que divers historiens dont le mérite est hors de toute proportion avec celui de César; et il leur a fallu faire de pénibles recherches et employer une bien saine critique pour donner d'une manière un peu lumineuse la série des événemens. En voici le sommaire.

Livre II. Chapitre premier. Conduite politique de Jules-César envers les Gaulois : il les fait servir comme auxiliaires dans les armées romaines pendant la guerre civile; ses successeurs ont imité sa politique. Situation des Gaules à l'époque de la mort de César. État de la Gaule sous le règne d'Auguste. Insurrection dans les Gaules sous Tibère : révolte de Vindex. Odieuse conduite des troupes romaines dans les Gaules. Révolte de Maricus. Insurrection des Bataves. Guerre de Civilis dans la Gaule septentrionale. Civilis assiége deux légions romaines dans le camp romain. Combat de Gelduba. Civilis lève le siége de Vétera. Les Tréviens et les Lingons se révoltent contre les Romains. Les troupes romaines prêtent serment de fidélité à l'empire des Gaules. Le gaulois Julius Sabinus prend le titre de César : il est battu par les Séquaniens. Vespasien envoie une nouvelle armée dans les Gaules : défaite des Tréviens. Bataille de Trèves; les Gaulois sont battus par le général Cériolis. Civilis et les autres chefs gaulois, proposent l'empire à Cériolis. Seconde bataille de Trèves : suite de cette bataille. Autre bataille de Vétera. Civilis se retire dans le pays des Bataves. Combat de Grinnès et de Vada. Civilis s'empare d'une partie de la flotte romaine: danger couru par Civilis. Les Bataves com-

mencent à se lasser de la guerre. Fin de la guerre. Soumission de Civilis. *Chap.* 2e. Les troupes gauloises forment partie intégrante de la milice romaine. Première apparition des Francs dans les Gaules. Le gaulois Posthumus règne dans les Gaules avec le titre d'empereur. Tetricus remet l'empire des Gaules entre les mains d'Aurelien. Nouvelle invasion des Francs et d'autres peuples germains dans les Gaules. Maximien Hercule défait un rassemblement de Gaulois insurgés, sous le nom de *Bagandis*. Premier établissement des Francs dans les Gaules. Les Gaulois forment exclusivement la milice de l'empire employée dans leur pays. Magnence proclamé empereur par les troupes gauloises. Constancius appelle les Francs et les Allemands dans la Gaule. Campagne de Julien dans la Gaule. Bataille d'Argentauratum. Julien proclamé empereur par son armée. Belle conduite d'un corps de troupes gauloises en Asie. Irruptions de plusieurs peuples de la Germanie dans les Gaules sous les successeurs de Julien. Les troupes gauloises sont employées au service de l'empire d'Orient. Suite des événemens militaires dans les Gaules. Défaite des Francs. Les Gaules sont livrées presque sans défense au débordement des nations germaniques. Confédération armorique. Les Visigoths s'établissent dans la Gaule méridionale et les Bourguignons dans la partie orientale. Theodemir ou Pharamond, chef des Francs, fonde un royaume dans la Gaule septentrionale. Clodion, roi des Francs est battu par Aétius. Portrait des Francs. Triste situation de la Gaule envahie par Attila, roi des Huns. Aétius défait les Huns dans une première rencontre près Orléans. Bataille de Châlons ou des Champs Catalanniens. Attila se retire au-delà du Rhin. Mort de ce prince. Mort d'Aétius. Le gaulois Avitus élevé à l'empire par les Visigoths. Childéric, roi des Francs, est déposé par ses sujets. Les Visigoths sont battus près d'Orléans par Ægedius. Childéric remonte sur le trône de France. Partage de la France, (l'Armorique excepté), entre les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. Clovis succède à son père Childéric.

Histoire universelle ancienne et moderne; par M. le comte *de Ségur*, de l'Académie française, pair de France, etc., avec un atlas par *P. Tardieu*. *Histoire ancienne*. 1 vol. in-8. *Eymery*.

Ce volume renferme une grande partie de l'histoire romaine, puisqu'il embrasse tous les événemens qui ont eu lieu depuis la fondation de Rome jusqu'à la guerre des Romains contre Jugurtha. Quoiqu'ils soient très rapidement tracés, l'ouvrage néanmoins n'a point la sécheresse des abrégés : on y retrouve tout le talent qui distingue les premières productions historiques de l'auteur (*). Nous présumons qu'il en est de même des trois premiers volumes de l'*Histoire universelle* qui comprend l'histoire des anciens peuples de l'Asie, et que nous n'avons pas été à portée de faire connaître.

BIOGRAPHIE.

Dictionnaire historique, philosophique et pratique, abrégé de Bayle et des grands Dictionnaires biographiques qui ont paru jusqu'à la publication de la biographie nouvelle des Contemporains;

(*) *Tableau politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Tableau historique et politique de l'Europe depuis 1788 jusqu'en 1796, contenant les principaux événemens du règne de Guillaume, roi de Prusse.*

par *Ladvocat.* Nouvelle édition, etc. Tome II. in-8. Chez *les Editeurs*, rue St.-Honoré, N°. 123, et à Paris, Strasbourg et Londres, chez *Treuttel* et *Würtz.* Prix de chaque volume pour les souscripteurs, 7 fr. 50 c.; pour les non-souscripteurs, 9 fr.

Nous avons annoncé le premier volume de cette nouvelle édition dans le cinquième cahier de notre Journal. Le tome second que nous annonçons ici contient les lettres *Civ* à *G.*

Biographie législative. — Session 1820. 1 vol. in-8. *Domère.* 5 fr.

Les Grenadiers français, ou *les Soldats immortels :* Recueil de faits historiques et actions mémorables : précédé d'une *Notice sur Latour-d'Auvergne*, *premier Grenadier de France;* par P. C., auteur *des Invincibles.* 1 vol. in-12, avec gravure. *Vauquelin.* 2 fr 50 c.

Notice sur M. Necker ; par A. de Staël - Holstein. (Voyez pour l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Le second ouvrage (*) qui concourut à mettre en évidence le talent de M. Necker, fut l'éloge de Colbert qui fut jugé digne du prix décerné par l'Académie française. En louant Colbert, M. Necker s'était élevé contre quelques-uns des principes absolus des économistes : il avait osé nier que la terre fut la seule source de la richesse, et qu'un impôt unique levé sur les propriétaires pût se répandre également entre eux et les consommateurs: enfin il s'était prononcé en faveur du système de Colbert touchant le commerce des grains, ou plutôt il avait cherché à démontrer que dans cette importante question aucun système permanent ne pourrait dispenser le gouvernement d'observer avec soin les circonstances et d'y conformer la législation. Dès-lors commença une suite d'attaques dirigées contre M. Necker par tous les écrivains économistes: elles devinrent beaucoup plus vives encore, lorsque deux ans plus tard il publia son ouvrage sur la législation et le commerce des grains. M de Staël-Holstein retrace à ce sujet l'histoire de ces discussions entre M. Necker et les économistes. Dans ces discussions, M. Necker, fit pressentir deux talens qui avaient manqué à un homme vraiment supérieur, à M. Turgot, pour être un grand ministre, celui d'observer l'état des esprits et celui de manier avec promptitude les ressources de la finance. L'occasion s'offrit bientôt de les développer éminemment.

Le délabrement des finances devenu plus dangereux, lorsque la guerre avec l'Angleterre semblait imminente, réveilla pour un moment l'insouciant égoïsme du premier ministre. M. de Maurepas sentit qu'il était indispensable de relever le crédit, et ses regards se tournèrent vers l'homme qui passait pour en connaître le mieux toutes les ressources, espérant sans doute, observe avec beaucoup de sagacité M. de Staël-Holstein, échapper ainsi à la nécessité des réformes sérieuses qui étaient cependant le seul remède efficace à l'état des finances : il fit demander à M. Necker un mémoire sur la situation du trésor. Ce mémoire et quelques entretiens qu'il eut avec M. Necker le déterminèrent à l'adjoindre

(*) On a précédemment vu que son mémoire en faveur de la Compagnie des Indes avait commencé à fixer sur lui l'attention du public.

à M. Taboureau alors contrôleur-général, avec le titre de directeur-général du trésor public.... C'était dans un temps où les protestans n'étaient que tolérés en France, et y étaient même privés de l'état civil, une grande innovation que le choix de M. Necker, négociant, étranger et protestant, pour une des premières places de l'état.... M. Necker ne mit qu'une condition à son entrée au ministère, c'était que ses fonctions fussent gratuites : deux motifs le déterminèrent à cette résolution : d'une part, possédant une fortune suffisante pour soutenir honorablement son rang, il répugnait à accroître les dépenses de l'état ; et de l'autre, persuadé que des retranchemens sévères dans toutes les parties pourraient seuls rétablir les finances, il ne voulait pas que les fonctionnaires supprimés pussent comparer les avantages qu'ils perdaient avec ceux qu'aurait conservés le ministre réformateur. Louis XVI hésita s'il consentirait à cette condition ; et il ne manqua pas de courtisans intéressés à lui peindre la délicatesse de M. Necker sous les couleurs de l'orgueil ; mais ce prince finit par adopter les scrupules de son nouveau ministre avec un sentiment digne d'éloges. Dès-lors, M. Necker a servi la France pendant sept années ; et non-seulement il a renoncé aux appointemens de ministre des finances et de l'état, ainsi qu'aux pensions attachées à ces places ; mais il a rejeté tous les émolumens sans nombre que la loi, l'usage où l'abus croient attribués au ministère des finances : il se fit aussi une loi de n'accorder de places à aucun de ses parens et de ne compter pour rien les recommandations de l'amitié, à moins qu'elles ne fussent appuyés par un mérite incontestable : jamais il n'a cessé d'être fidèle à cette règle qu'il s'était imposée, et l'on ne pourrait pas citer une seule exception.

Après ces intéressans détails, M. de Staël-Holstein déclare qu'il va essayer de donner quelque idée des opérations les plus importantes de M. Necker et des principes qui lui servirent de guides dans sa première administration. Les bornes de notre Journal nous laissent le regret de ne pouvoir pas le suivre dans ce qu'il appelle modestement un essai et qui est véritablement une excellente analyse de ces diverses opérations. Nous extrairons seulement de cette analyse, que M. Necker se mit d'abord à la poursuite, ce sont ses propres expressions, de tous les gains illicites ou inutiles, de toutes les dépenses superflues, persuadé qu'aucun nouvel impôt ne pouvait être établi sans avoir épuisé toutes les ressources de l'économie. M. Necker pensa que c'était au roi à donner l'exemple de l'ordre dans l'administration de sa maison ; et à cet égard il trouva beaucoup d'appui dans les vertus de Louis XVI. Les réformes prirent un plus grand caractère lorsque M. Necker fut nommé directeur-général des finances, titre que la jalousie de M. de Maurepas fit substituer à celui de contrôleur-général, parce qu'il n'emportait pas, comme l'autre, la qualité de ministre et le droit de prendre séance au conseil. En parcourant les principales opérations de M. Necker, M. de Staël-Holstein renvoie sans cesse ses lecteurs aux ouvrages de ce ministre, tels que *le Compte rendu*, le livre *de l'Administration des finances*, et surtout aux préambules des édits relatifs à l'administration et qui étaient destinés à instruire les magistrats et le public des motifs de chaque disposition législative.... M. de Staël-Holstein observe qu'il s'arrêtera peu sur l'établissement des assemblées provinciales, parceque, dit-il avec sa modestie accoutumée, il ne pourrait offrir au public qu'une faible contre épreuve du mémoire de M. Necker lui-même sur cette importante question, et du chapitre que madame de Staël y a consacré dans ses *Considérations sur la révolution fran-*

çaise, il remarque seulement que l'idée première des assemblées provinciales avait été conçue par M. Turgot, et qu'elle se liait dans son esprit à l'ensemble d'un projet qui n'allait à rien moins qu'à changer toute l'organisation politique de la France. M. Necker adopta un projet moins ambitieux, ou plutôt moins impraticable; il n'établit d'abord qu'une assemblée provinciale, puis deux, puis trois, se fiant à l'avenir pour démontrer les bienfaits de cette institution et vaincre l'opposition intéressée des parlemens.... Quatre années s'étaient écoulées, et la France jouissait au milieu de la guerre d'avantages inconnus jusqu'alors en pleine paix. M. Necker voulut perpétuer quelques-uns des bienfaits de son administration; il voulut trouver dans la publicité une garantie contre le retour des abus; il voulut que si la nation ne disposait pas librement de ses richesses, elle pût au moins en connaître l'emploi; il voulut asseoir le crédit public sur une base solide et hâter le retour de la paix, en montrant à l'Angleterre l'étendue des ressources dont sa rivale pouvait encore disposer; il voulut enfin, car pourquoi le nier, trouver dans la reconnaissance des Français le seul prix de ses travaux qu'il ambitionnât: tels furent les motifs qui, approuvés par Louis XVI, déterminèrent la publication du *Compte rendu* (*).... M. Necker avait dédaigné jusqu'alors de se plaindre des libelles que des haines particulières exaspérées encore par la répression de tant d'abus n'avaient fait sourdement circuler et qui n'attaquèrent que sa personne, mais un mémoire dirigé contre la fidélité du *Compte rendu* par un M. Bourboulon, trésorier de M. le comte d'Artois, parut à M. Necker exiger une répression éclatante: il exigea que les imputations de Bourboulon fussent confrontées devant un comité de membres du conseil avec les pièces justificatives du *Compte rendu*. Cet examen qui eut lieu en présence de trois ministres dont deux au moins étaient les ennemis de M. Necker, (MM. de Maurepas, de Vergennes et de Miromesnil), ne laissa pas l'ombre d'un doute sur l'insigne fausseté du mémoire. D'après cela, il était naturel que M. Necker désirât qu'une marque non équivoque de l'approbation du roi le mît en état de lutter avec succès contre les attaques toujours renaissantes de ses ennemis: il demanda donc l'entrée au conseil, trouvant absurde, avec raison, que le ministre chargé de pourvoir aux dépenses de l'état restât étranger à la discussion des intérêts politiques. M. de Maurepas lui répondit que sa religion était un obstacle invincible à ce qu'il prît séance au conseil, et en même temps il ne rougit pas de lui proposer d'en changer. M. Necker offrit sa démission. Cependant pressé par les feintes instances de ce ministre, et beaucoup plus par sa propre conscience de ne sacrifier qu'à la dernière extrémité où il se sentait si nécessaire, il consentit à renoncer à l'entrée au conseil, et se borna à demander trois choses qui, dans la situation où il se trouvait alors, étaient devenues indispensables pour que ses plans ne fussent pas sans cesse entravés. Ces trois demandes ayant été toutes refusées sur des prétextes frivoles, mais avec une opiniâtreté invincible, il envoya par une lettre adressée au roi, sa démission. La reine qui, à cette époque était attachée à M. Necker, et qui avait peut-être sur les conséquences de sa retraite un de ces instincts prophétiques dont l'imagination des femmes est souvent douée, le fit demander à Versailles, et le pressa avec instance de reprendre sa

(*) On ne pouvait pas exposer avec plus de précision les pressans motifs qui déterminèrent la publication du Compte rendu, contre laquelle s'élevèrent avec tant de fureur les ennemis de M. Necker.

démission. La conversation durait depuis une heure; le jour tombait, et l'obscurité empêcha M. Necker de voir des larmes qui échappaient des yeux de la reine. « Je dois rendre graces à « l'obscurité, dit le lendemain M. Necker, lorsqu'on lui apprit que la « reine avait pleuré en le quittant, car « si j'avais aperçu ces larmes, j'y au- « rais sacrifié ma réputation et mon « bonheur. » (*)

En quittant le ministère, M. Necker remit au roi un compte particulier dont son successeur reconnut la parfaite justesse et duquel il résultait qu'il y avait au trésor royal cent quatre-vingt millions en espèces ou en valeurs, que les fonds extraordinaires demandés pour la campagne de 1781 étaient rassemblés, et qu'il restait encore quatre-vingt-quatre millions dont la rentrée était assurée pour l'année suivante. M. de Staël-Holstein s'est contenté d'esquisser la sensation que la retraite de M. Necker produisit en France et même en Europe. Les citoyens de toutes les classes accourant chez M. Necker pour lui offrir l'hommage de leurs regrets, la douleur et le respect exprimés dans les lettres des corporations et des administrations locales, les moindres allusions saisies au théâtre avec des transports d'enthousiasme; car déjà la puissance de l'opinion publique allait croissant, et la cour qui pouvait encore la heurter n'osait plus étouffer ses plaintes. Joseph II, Catherine II, le roi de Naples, le roi de Pologne proposèrent à M. Necker de le mettre à la tête de leurs finances. Le roi de Sardaigne disait: « Je voudrais que celles de mon royaume fus- « sent dignes que M. Necker vînt les « diriger. » Mais il refusa toutes ces offres; car il aimait la France comme une patrie, on pourrait dire presque comme une amie de son choix.

(*) L'insistance très-prolongée que mit la reine dans ses instances et la profonde sensibilité qu'elle montra sur leur inefficacité, démentent bien, ce nous semble, l'idée de légèreté de caractère que la malveillance a attachée à la mémoire de cette infortunée princesse.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Le Droit des Gens etc. Par M. de Wattel, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1821.)

Livre III. —De la guerre.— Chapitre 7e.—De la neutralité et du passage des troupes en pays neutre. Des peuples neutres. Conduite que doit tenir un peuple neutre. Un allié peut fournir le secours qu'il doit et rester neutre. Des traités de neutralité : nouvelle raison de faire ces traités. Fondement des règles sur la neutralité. Comment on peut permettre des levées, prêter de l'argent, ou vendre toutes sortes de choses, sans rompre la neutralité. Du commerce des nations neutres avec celles qui sont en guerre. Des marchandises de contrebande. Si l'on peut confisquer ces marchandises. De la visite des vaisseaux neutres. Des effets de l'ennemi sur un vaisseau neutre. Effets neutres sur un vaisseau ennemi. Commerce avec une place assiégée. Officiers impartiaux des peuples neutres. Du passage des troupes en pays neutre. Du droit de demander passage : il peut être refusé pour de bonnes raisons; en quel cas on peut le forcer; la crainte du danger peut autoriser à le refuser; ou à exiger des sûretés raisonnables. Si l'on est toujours obligé de se prêter à toutes sortes de sûretés. De l'égalité qu'il faut garder quant au passage des deux parties On ne peut pas se plaindre de l'état neutre qui accorde le passage : cet état peut le refu-

ser par la crainte des maux qu'il lui attirerait de la part du parti contraire, et pour éviter de rendre son pays le théâtre de la guerre. De ce qui est compris dans la concession du passage. Sûreté du passage. On ne peut exercer aucune hostilité en pays neutre: ce pays ne doit pas donner retraite à des troupes pour attaquer de nouveau leurs ennemis. Conduite que doivent tenir ceux qui passent dans un pays neutre. On peut refuser le passage pour une guerre manifestement injuste. *Chap.* 8e. Du droit des nations dans la guerre, et de ce qu'on est en droit de faire et de ce qui est permis dans une guerre juste contre la personne de l'ennemi. Principe général des droits contre l'ennemi dans une guerre juste. Différence de ce qu'on est en droit de faire et de ce qui est seulement permis ou impuni entre ennemis. Du droit d'affaiblir l'ennemi par tous moyens licites en eux-mêmes. Du droit sur la personne de l'ennemi: bornes de ce droit. On ne doit pas tuer un ennemi qui cesse de résister. D'un cas particulier où l'on peut lui refuser la vie. Des représailles. Si l'ennemi peut punir de mort un commandant de place à cause de sa défense opiniâtre. Des transfuges et des déserteurs. Des femmes, enfans, vieillards et infirmes. Des ministres de la religion. Des gens de lettres, etc. Des laboureurs et en général du peuple désarmé. Du droit de faire des prisonniers de guerre. On ne doit pas faire mourir un prisonnier de guerre. Comment on doit traiter les prisonniers de guerre. S'il est permis de tuer les prisonniers que l'on ne peut pas garder ou nourrir. Si l'on peut rendre esclaves les prisonniers de guerre. De l'échange et du rachat des prisonniers. L'état est obligé de les délivrer. S'il est permis de faire assassiner un ennemi. Si l'on peut se servir d'armes empoisonnées, et empoisonner les fontaines. Dispositions qu'il faut conserver envers l'ennemi. Des ménagemens pour la personne d'un roi ennemi. *Chap.* 9e. — *Du droit de la guerre à l'égard des choses qui appartiennent à l'ennemi* Principes du droit sur les choses qui appartiennent à l'ennemi. Du droit de s'en emparer. De ce qu'on doit à l'ennemi par forme de peine: de ce qu'on lui retient pour l'obliger à donner une juste satisfaction. Du butin. Des contributions. Du dégât. Des ravages et incendie. Quelles choses on doit épargner. Du bombardement des villes. Démolition des forteresses Des sauve-gardes. Règle générale de modération sur le mal qu'on peut faire à l'ennemi. Règle du droit des gens volontaire sur le même sujet. *Chap.* 10e. — *De la foi entre ennemis, des stratagèmes, des ruses de guerre, des espionnages, de quelques autres pratiques.* Que la foi doit être sacrée entre ennemis. Quels sont les traités qu'il faut observer entre ennemis: en quelle occasion on peut les rompre. Du mensonge. Des stratagèmes et ruses de guerre. Des espions. Des pratiques pour séduire les gens de l'ennemi. Si l'on doit accepter les offres d'un traître. Des intelligences doubles. *Chap.* 11e. — *Du souverain qui fait une guerre injuste.* Une guerre injuste ne donne aucun droit: combien est coupable un souverain qui l'entreprend: à quoi il est tenu: difficulté de réparer les maux qu'il a faits. Si la nation et les gens de guerre sont tenus à quelque chose *Chap.* 12e. — *Du droit des gens volontaire, par rapport aux effets de la guerre en forme, indépendamment de la cause.* Que les nations ne doivent pas presser entre elles la rigueur du droit naturel. Pourquoi elles doivent admettre les règles du droit des gens volontaire. La guerre en forme doit être regardée, quant aux effets, comme juste de part et d'autre. Tout ce qui est permis à l'un, l'est également à l'autre. Le droit volontaire ne donne que l'impunité à celui dont les armes sont injustes. *Chap.* 13e. — *De l'acquisition par guerre et prin-*

cipalement de la conquête. Comment la guerre est un moyen d'acquérir: mesure du droit qu'elle donne. Dispositions du droit des gens volontaire. Acquisition des choses mobilières. De l'acquisition des immeubles, ou de la conquête; comment on peut en disposer validement. Des conditions auxquelles on acquiert une ville conquise. Des terres des particuliers. De la conquête de l'état entier. A qui appartient la conquête. Si l'on doit remettre en liberté un peuple que l'ennemi avait injustement conquis.

Des Délits et des Peines. Par *Beccaria*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Voici le sommaire des matières traitées dans cet ouvrage.

De l'origine des peines et du droit de punir. De l'interprétation des lois et de leur obscurité. De l'emprisonnement. Des indices et de la forme des jugemens. Des témoins. Des accusations secrètes. Des interrogations suggestives et des dépositions. Des sermens. De la torture. De la procédure et de la proscription. De la tentative, des complices et de l'impunité. De la modération des peines. De la peine de mort. Du bannissement et de la confiscation. De l'infamie. De la promptitude des peines. De l'incertitude et de l'infaillibilité des peines, des graces. Des asiles. De l'usage de mettre la tête à prix. De la proportion entre les délits et les peines. De la nature des delits. Division des délits. Des crimes de lèze-majesté. Des délits contre la sûreté de chaque citoyen. Des violences. Des injures. Des duels. Des viols. De la contrebande. Des débiteurs. De la tranquillité publique. De l'oisiveté politique. Du suicide. De quelques délits dont il est difficile d'obtenir la preuve. D'une espèce particulière de délits. De quelques sources générales d'erreurs et d'injustices dans la législation, et premièrement des fausses idées d'utilité. De l'esprit de famille. Du fisc. Des moyens de prévenir les délits.

Le nouveau traducteur a soigneusement indiqué les dispositions tant du code pénal et du code d'instruction criminelle, que des lois réformatrices de ces deux codes qui paraissent avoir été empruntées de l'ouvrage de Beccaria: il indique même les améliorations dont l'instruction criminelle actuellement en vigueur serait encore susceptible: nous citerons pour exemple ce qu'il observe sur les graves inconvéniens de ce qu'on appelle *le secret.*

Voici maintenant le sommaire des matières traitées dans le Commentaire de Voltaire sur l'ouvrage de Beccaria et que l'éditeur a placé à la suite de cet ouvrage.

Occasion de ce commentaire. Des supplices. Des peines contre les hérétiques. De l'extirpation des hérésies. Des profanations: indulgence des Romains sur cet objet. Du crime de la prédication et d'Antoine. Histoire de Simon Maria. Des sorciers. De la peine de mort. De l'exécution des arrêts. De quelques tribunaux de sang. De la différence des lois politiques et des lois naturelles. Du crime de haute-trahison: de Titus Oates et de la mort d'Augustin de Thou. De la révélation par la confession. De la fausse monnaie. Du vol domestique. Du suicide. D'une espèce de mutilation. De la confiscation attachée à tous les délits précédens. De la procédure criminelle et de quelques autres formes.

Barreau français. Collection des chefs-d'œuvres de l'Eloquence judiciaire en France, etc. Recueillis par MM. *Clair* et *Clapier*, Avo-

çats. *Deuxième série*. Tome Ier. 1 vol. in-8. *Panckoucke*. 6 fr.

Les éditeurs ont précédemment publié la première série de cette collection qui a été très-favorablement accueillie, d'après l'heureux choix qu'ils avaient fait : la seconde doit l'être également parce qu'un choix également heureux paraît y présider, à en juger par le premier volume que nous annonçons ici. Il renferme 1°. Des cours sur la profession d'avocat; plaidoyer pour Charles-François de Rivière, accusé de conspiration; par M. *Billecoq*. 2°. Plaidoyer pour S. M. Louis XVI; par M. *Lally-Tollendal*. 3°. Plaidoyer pour Adélaïde-Marie Champion de Cicé; par M. *Bellart*. 4°. Plaidoyer pour le général Moreau; par M. *Bonnet*. 5°. Plaidoyer pour John-Ely Hutchin, Michel Bruce, et Robert-Thomas Wilson. — Affaire du lieutenant-général Savary, duc de Rovigo; par M. *Dupin*. 6°. Plaidoyer pour M. Fiévée: réplique pour le même; par M. *Hennequin*. 7°. Plaidoyer contre M. Maurice Lefèvre, rédacteur de la Bibliothèque historique; par M. *Vatismenil*.

A la tête de chaque morceau est un exposé rapide, mais lumineux, de l'affaire qui a donné lieu à chacun de ces plaidoyers.

Œuvres complètes du chancelier d'Aguesseau. Nouvelle édition augmentée *de Pièces échappées aux premiers éditeurs et d'un Discours préliminaire*. Par M. *Pardessus*, membre de la chambre des députés, et conseiller à la Cour royale de cassation. 16 gros vol. in-8. *Nicolle*. Prix papier ordinaire, 96 fr.; papier vélin satiné. 192 fr.

Œuvres d'Omer et Denis Talon. 2 vol. in-8. *Egron*. 12 fr.

L'ouvrage entier aura six volumes.

Manuel théorique et pratique des maires, adjoints de maires et des conseils municipaux, commissaires de police, officiers de gendarmerie, gardes champêtres et forestiers. 1 vol. in-8. *Rondonneau*. 6 fr.—7 fr. 50 c.

Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches. Première partie. Tome Ier. 1ere. et 2e. livraisons in-4. *Arthus Bertrand*, *Warée oncle*, *Bachelier*. Prix de chaque livraison pour les souscripteurs, 8 fr.; pour les autres, 10 fr.

VOYAGES.

Voyage fait en 1819 *et* 1820 *sur les vaisseaux de S. M. britannique, sur l'Héola et le Griper, pour découvrir un passage du nord-ouest de l'Océan atlantique à la mer Pacifique*, sous les ordres de William Parry, membre de la Société royale de Londres, traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. avec deux cartes. *Gide fils*. 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mes Voyages aux environs de Paris. Par J. *Delort*. 2 vol. in-8. avec un grand nombre de *fac simile* et des gravures. *Picard Dubois* et *Treuttel* et *Würtz* 13 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage.

Voyage dans la Vendée. Par M. *Genoude*. 2e. édition. *Méquignon fils aîné*. 5 fr.—6 fr. 25 c.

Promenades de Bagnères de Luchon à Paris. Par M. *P. de V****. 2 vol. in-8. *Egron.* 10 fr.

Promenades de Paris à Bagnères de Luchon. Par *le même.* 1 vol. in-8. *Même adresse* 5 fr.

Voyage critique à l'Etna en 1819. Par *de Gourbillon.* (Voyez pour le développement du titre et l'adresse le sixième cahier de ce Journal.)

Article premier.

Détails géographiques et historiques sur la Sicile. — Palerme: le Marino: rues de Palerme: état des lettres et des sciences dans cette ville: auteurs Palermitains: auberges de Palerme: vêpres siciliennes: palais des rois: mont Pélégrino: luxe des nobles Palermitains: environs de Palerme: palais du prince de Palagonia: palais du prince de Valqueruera: palais du prince de Rutéra: caveau des Capucins: villa Giulia: la Flora: la Favorite: théâtres (*). Voyage de Palerme à Ségeste; Montréal; Falco; Partenice; Alcamo; état des routes; le Scamandre et le Simoïs; ruines de la ville de Ségeste; mode de recrutement. — Voyage de Palerme à Messine; Carybde et Scylla; Messine; port de Messine; forteresse de San Salvador; la pointe de la Lanterne; le Lazaret; la Quarantaine; la Citadelle; le cimetière des Anglais; arsenal et promenade de Terra-Nova; palais des vice-rois; place et rue Ferdinande; auberges; qualité des vivres; la Vâra: origine de la fête de ce nom; description de la machine de la Vâra; consuls étrangers; cafés; huiles; casine; promenades; le Ringo; monumens antiques (*); détails historiques et anecdotiques sur les derniers tremblemens de terre de Messine. Dernier tremblement de terre des deux Calabres. — Voyage de Messine à Carybde et Scylla. Pêche du Spada. Baie de Messine. Scylla. Destruction de la ville de Scylla en 1783. Voyage de Messine à Rhegium en Calabre Description de Rhegium. Voyage de Messine à Catane. Ali. Mont de Neptune. Crysotoas. Racca. Lamarec. Promontoire Argenum. Ancrage au château de Taormina. Ruines de Tauromonium. Giardini. Roc volcanique. Aci ou Laciriale. L'Acis. Cap Syphonium. La Trizza. Ile et émail des Cyclopes. Spollanzaui et Ferrera sur les écueils des Cyclopes Château d'Aci, ou Aci Castello. Port d'Ulysse. La ferme du Rotolo. Paysannes siciliennes. — Catane. Monumens antiques du Catane. Origine de Catane. Base volcanique de l'Etna. Musée Biscari. Musée Giveni. Couvent des Bénédictins: leur jardin: leur église: leur musée: leur bibliothèque. Amusemens publics. Ressources particulières. Retour de l'Etna.

Voyage souterrain, ou *Description du plateau Saint-Pierre de Maestricht et de ses vastes cryptes.* Par le colonel *Bory de Saint-Vincent,* correspondant de l'Institut de France, (Académie des sciences) du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société des curieux de la nature de Berlin et de plusieurs Académies et Sociétés savantes; suivi de *la relation de nouveaux voyages entre-*

(*) L'insurrection des *Carbonari*, les désordres et l'anarchie qui s'en sont suivis, ont opéré la ruine de plusieurs de ces édifices, de ces monumens, et la dégradation d'un très-grand nombre d'autres.

(*) L'insurrection des Carbonari à Messine a eu des suites presqu'aussi désastreuses qu'à Palerme.

pris dans les montagnes maudites. Par M. *Léon Dufour*, docteur en médecine. 1 vol. in-8. avec *carte topographique et trois vues dessinées sur les lieux par l'Auteur. Ponthieu.* 6 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des Systèmes d'économie politique, etc. Par M. Ch. *Ganilh.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le troisième cahier de ce Journal 1821.)

Article cinquième et dernier.

Chap. 4e. — *Du crédit et des banques.* En quoi consiste le crédit : 1°. trois sortes de crédit. 1°. *Le crédit commercial* : de sa liquidation par les viremens du papier crédit ; par les banques de dépôt à Venise, à Gênes, à Amsterdam, à Roterdam, à Hambourg, et par les banques de circulation. Histoire de la banque de Londres : sa nature, son étendue, ses avantages et ses inconvéniens; le nombre des banques de même nature, établies en Angleterre; la somme des liquidations du crédit commercial de l'Angleterre effectuées avec le papier de la banque de Londres : l'abondance du papier de banque est-elle avantageuse ou nuisible aux progrès de la richesse ? Des banques de circulation qui ont existé en France : banque de Law ; caisse d'escompte à Paris ; caisse du commerce ; comptoir commercial ; caisse hypothécaire ; banque de France de première création : quelle est la plus avantageuse de la banque de crédit, ou de celle de circulation ? 2°. *Le crédit privé* : en quoi consiste ce crédit ? Il a fait peu de progrès ; quelle en est la raison ? Les préceptes religieux ; la fixation légale de l'intérêt; la faveur légale judiciaire accordée à l'emprunteur au préjudice du prêteur. Le crédit public; en quoi consiste-t-il ? Ressemblance et différence du crédit privé et du crédit public. *Chap.* 5e. — *Du commerce le plus avantageux à la richesse nationale.* Opinion en faveur du commerce étranger : opinion en faveur du commerce intérieur. Résolution en faveur du commerce étranger: des divers modes de commerce avec l'étranger. *Chap.* 6e. — *Des corporations et compagnies privilégiées de commerce.* Ce commerce est nuisible aux progrès des richesses. *Chap.* 7e. — *Des primes d'exportation et de prohibitions ou restrictions des importations. Chap.* 8e. — *Des colonies modernes.* Différence des colonies anciennes et modernes : ce mode de circulation est avantageux et a été grandement utile sous les rapports de la population, des capitaux et de la richesse particulière et générale. Du monopole colonial : il n'est d'aucun avantage pour les peuples monopoleurs. *Chap.* 9e. — *Des traités de commerce.* Quand ce mode de circulation est-il utile ou nuisible aux progrès de la richesse? *Chap.* 10e. — *Du change et de la balance du commerce.* Leur objet, les résultats de la balance du commerce ne sont ni certains ni positifs : même incertitude dans les résultats du change. Différence entre la balance du commerce étranger et celle du commerce intérieur. Existe-t-il des moyens certains de préciser l'état du commerce intérieur? *Chap.* 11e. *et dernier.* — Conclusion du cinquième livre. — *Livre sixième. Des systèmes sur le revenu et la consommation. Chap.* 1er. — *Du revenu.* Y a-t-il quelque différence entre le revenu général et particulier? Ils sont une seule et même chose. *Chap.* 2e. — *Des consommations.* Les consommations doivent-elles être égales au revenu ? Du luxe parmi les peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes. La consommation est-elle cause ou effet de la richesse? Y

a-t-il des consommations plus ou moins favorables à la richesse? — *Livre 7 e et dernier*. Conclusion de l'ouvrage.

L'Auteur n'a pas seulement fait dans cet ouvrage un lumineux exposé des divers systèmes proposés par les économistes les plus distingués; il a résolu presque toujours très-heureusement les doutes qu'ils avaient élevés sur plusieurs points de la science économique.

Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine, contenant *une Réfutation des doctrines de M. Malthus sur cette matière*. Par William *Godwin*, traduit de l'anglais par F. S. Constancio D. M. etc. 2 vol. in-8. *Aillaud*. 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Collection des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques, avec un *Précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes*, et une Table raisonnée des matières. Par MM. P. A. *Dufau*, E. B. *Duvergier* et J. *Guadet*, Avocats à la Cour royale de Paris. Tome Ier. 1ere. et 2e. livraisons in-8. *Chanson*. Prix de chaque livraison. 2 fr. 50 c.

Constitution et Organisation des Carbonari, etc. Par M. *Saint-Elme*. 1 vol. in-8. *Carly* et *Delaunay*.

Des Institutions d'Ofwel, considérées plus particulièrement sous les rapports qui doivent occuper la pensée d'un homme d'état. Par M. le comte L. de V. 1 vol. in-8. Genève et Paris. *Paschoud*. 3 fr.

PHILOSOPHIE.

Marc-Aurèle, ou *Histoire philosophique de Marc-Antonin*, etc. — *Cartes pour l'histoire de Marc-Aurèle*, etc. (Voyez pour le développement du titre de ces deux ouvrages, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

On serait assez disposé à croire que c'est l'éloge de Marc-Aurèle, par Thomas, le chef-d'œuvre de cet écrivain, qui, par une sorte d'inspiration, a fait naître chez l'auteur de *Marc-Aurèle*, l'heureuse idée de nous donner l'histoire philosophique de cet empereur. Car au milieu des formes sévères qu'exigeait une histoire philosophique, paraissent fréquemment l'enthousiasme, les mouvemens oratoires qui distinguent si éminemment l'ouvrage de Thomas. Si, en cela, l'auteur a dépassé la mesure à laquelle semblait l'assujettir la qualité d'historien, on a de la peine à lui en faire un reproche, surtout lorsqu'on considère, comme l'a judicieusement observé l'un des rédacteurs du Moniteur, que dans ce langage animé l'histoire philosophique *n'en respire que plus vivement les sentimens les plus touchans d'humanité, les doctrines les plus sages et les plus propres à combattre les erreurs, les préjugés et les vices*.

L'Auteur n'a rien moins que négligé d'ailleurs de donner les éclaircissemens historiques que comportait son ouvrage. Non-seulement il a mis à contribution tous les ouvrages qui pouvaient avoir quelque rapport au sujet qu'il traitait, mais il s'est aidé de tous les ouvrages de l'art, comme médailles, inscriptions et autres monumens qui pouvaient jeter quelque doute sur la manière de ses recherches.

Les cartes dressées pour cette histoire par plusieurs artistes distingués, tant pour le dessin que pour la gravure

au trait et pour la lettre, le tout sous la direction de M. Ch. *Piquet*, géographe d'une réputation si méritée, donnent un nouveau prix à l'ouvrage.

Études de l'homme, ou *Recherches sur les facultés de sentir et de penser*. Par Ch. V. *de Bonstetten*, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. 2 vol. in-8. Genève et Paris. *Paschoud*. 3 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts. Recueil de gravures au trait, contenant *la Collection des peintures et sculptures du Musée français; les objets les plus curieux du Musée des Petits-Augustins et de celui de Versailles; la Galerie du Luxembourg; les principaux ouvrages des Artistes vivans, etc.*, avec *des Notices historiques et critiques*. Par C. P. *Landon*, peintre de feu S. A. R. Mgr. le duc de Berry, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, conservateur des tableaux du Musée royal, correspondant de l'Institut de France. *Seconde collection, partie ancienne*, tome 4e. et dernier *de cette section de l'ouvrage, destinée à faire connaître les nouvelles acquisitions du Musée*. Prix 15 fr. papier fin; 18 fr. épreuves sur papier Hollande propre au levis, et 30 fr. papier vélin. A Paris, chez l'*Auteur*, quai Conti, no. 15, et chez *Treuttel et Würtz*, à Paris, Strasbourg et Londres.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mausolées français. 3e. et 4e. livr. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans ce même cahier nous avons annoncé les deux premières livraisons de l'ouvrage : la troisième contient les tombeaux et épitaphes de *Urquijo*, de *Thibaut de Montmorency*, de madame *Cottin*, de *Regnault de Saint-Jean-d'Angely*, de *Visconti*.

La quatrième livraison donne la description des mausolées de *Molière*, de *La Fontaine*, de *Monge*, comte de *Peluse*, de *Fourcroy*, de madame *Barilli*, née *Bondini*.

Musée des Antiques, dessinés et gravés par *P. Bouillon*. 32e. livr. in-fol. *A la Librairie grecque, latine et française*. 20 fr. lettre grise, 40 fr. lettre blanche.

Antiquités de la Nubie, ou *Monumens inédits du Nil Estrés, entre la première et la deuxième cataracte*, dessinés et mesurés en 1819, par F. C. *Gau*, architecte. Première livraison in-fol. avec 5 planches. *De Bure frères* et *Bance*. 18 fr.; sur papier vélin, 36 fr.

POÉSIES. ROMANS. LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE. ANTIQUITÉS.

Le dernier des Césars, ou *la Chute*

de l'Empire romain d'Orient. (Par M. le comte *de Vaublanc.* 1 vol. in-8. *Firmin Didot.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Jules, ou le Frère généreux, précédé d'*un Essai sur les Romans.* Par A. H. *Dampmartin.* 2 vol. in-12. *Hubert.* 5 fr.

Le titre seul de cette nouvelle promet un vif intérêt. Les développemens qu'y donne l'auteur, le renforcent encore par la peinture des situations les plus attachantes et par la chaleur toujours continue du style. Dans l'essai sur les romans, il passe successivement en revue les romans français et anglais qui ont eu et mérité quelque célébrité. Une judicieuse critique y dirige presque toujours ses éloges et ses censures.

Pascaline Par madame L. d'E***, auteur d'*Alphonse et Mathilde.* 2 vol. in-12. *Pillet.* 5 fr.—6 fr. 25 c.

Annales de littérature et des arts. 38e., 39e., 40e., 41e. et 42e. livr. *Lettre trentième concernant la Librairie et l'Imprimerie de Paris.* Par *Dibdin;* traduite de l'angl. avec des notes par A. G. *Crapelet,* imprimeur. 1 vol. très-grand in-8.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Fêtes des Courtisanes de la Grèce: Supplément au Voyage d'Anacharsis et d'Antenor. 4e. édition. 4 v. in-8. *Germain Mathiot.* 6 fr.

Cet ouvrage contient 1o. la chronique religieuse des anciens Grecs: tableau de leurs mœurs publiques. 2o. La chronique qu'aucuns nommeront scandaleuse. Tableau de leurs mœurs privées. 3o. Un almanach athénien. 4o. La description des danses grecques. Cette quatrième édition est présentée sous une forme dramatique; elle est augmentée de notes piquantes sur la mythologie comparée, ornée de nouveaux chants anacréontiques et de nouvelles gravures.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Œuvres complètes de M. Necker. Tomes 6, 7, 8, 9 et 10. in-8. Chez *Treuttel et Würtz.* Mêmes adresses que dessus. Prix de chaque volume, 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Œuvres complètes de madame la baronne de Staël. Tomes 15, 16 et 17. in-8. Chez *Treuttel et Würtz.* Mêmes adresses que dessus. Prix de chaque volume, 6 fr.

Nous reviendrons aussi sur cet ouvrage.

JOURNAUX.

Journal des Savans. Cahiers d'août et de septembre 1821.

Les articles de ces deux cahiers les plus remarquables, sont: Essai sur l'homme, de Pope, traduit en vers français de Jacques Delille: et traduction de l'Essai de l'homme sur Pope, par M. *de Fontanes,* deux articles par M. *Raynouard.* — Histoire des Français, par J. C. L. Sismonde de Sismondi, deux articles par M. *Daunou.* — Histoire de la vie et des ouvrages de J. La Fontaine, par M. *Raoul-Rochette.*

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

NEUVIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cotés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire des Mammifères, avec des figures originales dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et Frédéric *Cuvier*.—M. le comte *de Lasteyrie*, éditeur. 27e. livraison in-folio, avec six planches. Chez l'*Editeur*, rue du Bac, n°. 58, et chez *Treuttel* et *Würtz*, Paris, Strasbourg et Londres. Prix 15 fr.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons de France, diurnes des environs de Paris, 11e. et 12e. livraisons in-8°. *Crevot*.

Faune française, ou *Histoire générale et particulière des animaux qui se trouvent en France constamment ou passagèrement à la surface du sol, dans les eaux qui les baignent, dans le littoral des mers qui la bordent*. Par MM. P. *Vieillot*, A. G. *Desmarets*, de *Blainville*, C. *Prevôt*, A. *Serville* et *Pelletier de Saint-Fargeau*. 1ere. et 2e. livraisons, avec planches. in-8. *Rapet*.

Histoire naturelle des Monocles qui se trouvent aux environs de Genève. Par Louis *Jurine.* 1 vol. in-4. avec des planches. Genève et Paris. *Paschoud.*

BOTANIQUE.

Regni vegetabilis systema naturale etc. Aug. Pyramo de Candolle, etc. (Voyez pour le développement du titre, tant en latin qu'en français, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage pour présenter quelques observations propres à en faire sentir l'importance et le mérite. Les découvertes en botanique se sont succédées depuis trente ans avec une si grande rapidité dans tous les pays, que depuis la publication des ouvrages de Wildenow et de Valh, (qui par la mort de leurs illustres auteurs sont restés incomplets); on a généralement senti le besoin d'un nouveau catalogue. M. de Candolle a entrepris cette grande tâche. Entouré de toutes les lumières qu'il a puisées non-seulement dans son propre herbier, (l'un des plus considérables qui existe), mais encore dans les plus riches collections botaniques de l'Europe qu'il a visitées et dans les communications et les découvertes de plusieurs voyageurs célèbres, il a eu le rare avantage de décrire toutes les espèces sur des échantillons authentiques. Son ouvrage contiendra au moins le double des espèces consignées dans ceux de Wildenow et autres, il offre de plus le mérite d'être disposé d'après les principes de la méthode naturelle, méthode qui a rendu tant de services à la science : il est le premier ouvrage général de botanique, où les espèces se trouvent en familles naturelles.

Cet ouvrage imprimé en petits caractères, grande justification, se publie par volumes : le premier en tête duquel est placée une bibliothèque botanique a paru en 1818 : le second que nous venons d'annoncer deviendra, comme le premier, un manuel presque indispensable à tous ceux qui cultivent la science de la botanique : les volumes suivans seront publiés sans interruption.

A la suite du premier volume de cet ouvrage M. de Lessert vient de faire paraître une collection de cent planches exécutées au burin d'après les dessins de M. Turpin et représentant les espèces nouvellement existantes dans divers herbiers de Paris et décrits dans le premier volume de l'ouvrage de M. de Candolle : il se propose de donner pour les volumes suivans, une suite à cette collection de planches qui rendant plus sensibles les caractères des plantes décrites par M. de Candolle, ajoutera un nouveau prix à son travail : l'ouvrage de M. de Lessert, porte le titre suivant :

Icones selectæ plantarum quas in systemate universali, ex herbariis parisiensibus, præsertim ex Lessertiano, descripsit Aug. Pyr. de Candolle, ex archetypis speciminibus à P. J. F. Turpin delineatæ et editæ à Benj. de Lessert, academiæ scientiarum socio honorario, etc. vol. 1. Exhibens ranunculaceas, dillenianas, magnolieas, anonaceas et menispermeas. in folio, papier vélin, 70 fr.; in-4. papier vélin, 50 fr.; in-4. papier fin, 35 fr. Chez *Treuttel* et *Würtz*, Paris, rue de Bourbon, Strasbourg et Londres, même *Maison de commerce.*

Plantes de la France, ou naturalisées et cultivées en France, décrites et peintes d'après nature, par

M. *Jaume-Saint-Hilaire.* 2e. partie. 29e., 30e., 31e. et 32e. livraisons, contenant 10 planches chacune, imprimées en couleur. gr. in-8. Paris, chez l'*Auteur*, rue de Furstemberg, n°. 3, et chez *Treuttel* et *Wurtz*.

Herbier général de l'Amateur, contenant *la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables.* Par *Mordant De Launay*, continué par M. *Loyseleur de Longchamp.* Avec des figures peintes d'après nature par M. P. *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. 55e., 56e., 57e., 58e. et 59e. livraison, avec figures coloriées. *Audot.* Prix de chaque livraison, 9 fr.

Mémoires sur la Trappa natans, ou la Châtaigne d'eau. Par M. Isidore *Lebret*, pharmacien et propriétaire rural. Broch. in-8. Rouen. *Perioux.*

Flore Bordelaise et Essai de la Flore de la Gironde. Par J. F. *de la Terrade.* 4e. livrais. Bordeaux. *Brossier.*

Flore médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises et portugaises. Par M. E. *Descourtils*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, d'après les dessins faits sur les lieux par M. *Théodore Descourtils.* Tome Ier. 2e. et 3e. livraisons. Rue Saint-Louis-au-Marais, n°. 16.

PHYSIQUE.

Traité élémentaire de physique. Par M. l'abbé *Hauy.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.) Prix 15 fr.

Sous un titre si modeste, cet ouvrage renferme l'exposé le plus complet des phénomènes les plus intéressans qu'offre la physique et la solution la plus satisfaisante des diverses questions qu'ils font naître : on pourra aisément le pressentir par les seuls sommaires que nous donnerons en deux articles, des matières traitées dans l'ouvrage.

Article premier.

I. *Des propriétés les plus générales des corps.* 1°. De l'étendue. 2°. De la mobilité. 3°. De l'impénétrabilité. 4°. De la divisibilité.

II. *De l'attraction.* 1°. De la pesanteur. 2°. De l'affinité, ou de l'attraction moléculaire.

III. *Du calorique.* 1°. Des principes sur lesquels se fonde la théorie du calorique. 2°. Application de la théorie précédente à divers phénomènes. 3°. Du calorique spécifique. 4°. Des effets du calorique pour produire dans les corps un changement d'état. 5°. Des effets de la compression et de la dilatation sur le calorique renfermé dans les corps. 6°. De la loi que suivent les fluides élastiques dans la variation de leur volume, par l'effet de la pression. 7°. Phénomènes qui dépendent de l'action du calorique, pour faire varier le volume et le ressort du fluide qui en est l'agent. 8°. De la pesanteur spécifique des fluides élastiques. 9°. Des dilatations et des contractions des divers corps solides par la variation de la température. 10°. Du thermomètre. 11°. Des vapeurs et de son mélange avec les gaz. 12°. De la combustion.

IV. *De l'eau.* 1°. De l'eau à l'état de liquidité. 2°. De l'eau à l'état de glace. 3°. De l'eau à l'état de vapeur.

V *De l'air* 1°. De la pesanteur et du ressort de l'air. 2°. Des différentes modifications dont l'atmosphère est susceptible. 3°. De l'air considéré comme véhicule du son.

VI *De l'électricité*. 1°. De l'électricité produite par le frottement ou par la communication. 2°. De l'électricité naturelle. 3°. De l'électricité produite par la chaleur.

***Traité des paratonerres et des paragrêles en cordes de paille*, précédé d'une *Météorologie électrique*, présentée sous un nouveau jour et terminée par l'*Analyse de la bouteille de Leyde*. Par *La Postelle*, apothicaire de S. M. le Roi de France. 1 vol. in-8. Madame *Courcier*. 5 fr.**

***Recherches sur les métastases*, suivies de *nouvelles expériences sur la régénération des os*. Par P. M. J. *Chaumet*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8. Metz. *Antoine*.**

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

***Traité des maladies des yeux*. Par Antoine *Scarpa*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal)**.

Dès sa publication, ce traité fut considéré comme un ouvrage classique et fut traduit en plusieurs langues. Malgré les préventions qu'on a généralement en France contre les traductions, celle de M. Leveillé obtint en peu de temps les honneurs d'une seconde édition. Depuis cette époque, M. Scarpa a publié trois nouvelles éditions de son ouvrage dans lesquelles on trouve plusieurs chapitres entièrement neufs; tels sont ceux qui traitent *de la pupille artificielle*, du *fongus hématode*, du *cancer de l'œil*, des tumeurs entistrées qui naissent dans le fonds de l'orbite, etc. MM. Bouquet et Bellanger ont donc fait une chose très utile, en offrant au public une nouvelle traduction de l'ouvrage de M. Scarpa: ils ne se sont pas bornés au rôle de traducteurs, ils ont accompagné le texte d'un grand nombre de notes qui sont destinées pour la plupart à suppléer aux omissions de l'auteur, et à faire ressortir la différence de sa doctrine d'avec celle des médecins français, anglais et allemands les plus distingués.

***Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*. Par J. M. *Itard*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 2 vol. in-8. avec trois planches gravées. *Méquignon-Marvis*. 13 fr.**

***Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie*: ouvrage dans lequel se trouve fondu l'examen de la doctrine médicale généralement adoptée; précédé de propositions renfermant la substance de la médecine physiologique. Par F. J. V. *Broussais*. 2 vol. in-8. *Méquignon-Marvis*. 14 fr.**

***De la Menopause*, ou *de l'âge critique des femmes*, dans lequel sont exposés la description anatomique et physiologique de l'utérus lors de la menopause, les changemens que cette époque opère tant sur le physique que sur le moral de la femme, les moyens hygiéniques qui doivent être alors employés, enfin ces maladies qui surviennent à l'âge**

critique. Par C. H. P. L. *de Gardanne*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Deuxième édition. 1 vol. in-8. *Méquignon-Marvis*. 6 fr.

Défense des Médecins français contre le docteur Broussais, auteur de la *nouvelle doctrine médicale*; ou *Lettres médicales à M. Broussais*, suivies d'un *Traité complet de médecine, d'après la doctrine la plus généralement reçue en France* : en cinq livraisons. *Première livraison* composée *de neuf lettres et d'un traité complet des fièvres*. Par S. P. *Anthenac*, médecin en chef de plusieurs hôpitaux. 1 vol. in-8. Paris. *Gabon* et *Béchet*. Montpellier. A. *Gabon et compagnie*. 5 fr.

Les lettres médicales sont nécessairement chargées de détails qui les rendent insusceptibles d'une analyse : il faut les lire dans l'ouvrage même et ce ne sera pas sans y prendre beaucoup d'intérêt. Quant au Traité *complet* des fièvres, c'est plutôt un tableau très-rapide et très bien fait des symptômes des différentes fièvres et une indication très rapide aussi du traitement qu'il faut employer pour les guérir ; qu'un traité *rigoureusement* complet.

Topographie médicale de la Haute-Auvergne, (aujourd'hui du département du Cantal.) Par feu M. *Brieude*. 1 vol. in-8. Aurillac. *Picot*.

Recueil de mémoires de chirurgie. Par le baron D. J. *Larrey*, chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale, etc., commandeur de l'ordre royal de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre impérial de la couronne de fer, membre de l'Institut d'Egypte, de l'Académie royale de médecine et de plusieurs Sociétés académiques nationales et étrangères. 1 vol. in-8. *Compère jeune*. 6 fr. 50 c.

M. Larrey est depuis long-temps très-avantageusement connu par ses campagnes dans l'Amérique septentrionale, en Egypte et en Syrie, et par les excellens mémoires qu'il a publiés, il y a quelques années, relativement à sa campagne d'Egypte et desquels nous avons donné plusieurs analyses dans notre journal : ceux que nous annonçons ici en forment, en quelque sorte, une suite ; ils offrent le même intérêt, et ont le même mérite. Le premier de ces mémoires au nombre de cinq, a pour objet l'histoire du *moxa* et son mode d'application. Dans le second, l'auteur donne le résultat des recherches qu'il a faites depuis long-temps sur certaines maladies du cerveau, ainsi que sur les causes de la différence des symptômes qui caractérisent les plaies des divers points de cet organe. Le troisième mémoire, ou plutôt la notice sur les propriétés de l'iris, est le développement de celle qu'il a communiquée en 1817, à la Société philomatique : il croit y avoir fixé le premier l'attention des oculistes et des anatomistes sur l'indépendance des propriétés de cette membrane. Le quatrième mémoire traite des plaies du bas-ventre avec lésion des intestins : ce sujet est presque neuf et mérite une attention particulière. Le cinquième mémoire a rapport aux fractures du col du fémur : cet accident trop fréquent laisse à la plupart des sujets qui en ont été frappés, des infirmités plus ou moins graves, telles que l'ankylose, des pièces articulaires, la déviation du membre avec gêne dans ses mouvemens, une fausse articulation dans le

lieu de la fracture, avec impossibilité d'une progression sûre. La méthode employée par M Larrey n'a aucun de ces inconvéniens; elle a le double avantage d'atteindre le but qu'on se propose, sans aucun accident, et de favoriser la formation du *cal* (*) selon le vœu de la nature.

(*) C'est ce qu'on appelle vulgairement le *calus*.

ASTRONOMIE.

Menographie, ou Traité élémentaire d'astronomie à l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques, des géographes, des ingénieurs, des marins. etc., accompagnée de planisphères. Par J. B *Franneur*. 3e. édition augmentée. 1 vol. in-8. avec 11 planches. Madame *Courcier*. 9 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Le Guide des propriétaires et des jardiniers pour le choix, la plantation et la culture des arbres; ou précis de toutes les connaissances nécessaires pour planter les arbres de tous genres, tailler les arbres fruitiers, les soigner et conserver leurs produits; avec l'indication du terrein qui convient à chaque espèce, la désignation des meilleures variétés de fruits et l'exposé des qualités qui les rendent préférables, etc. Par *Beaunier*, auteur *du Traité pratique sur l'éducation des abeilles* qui a remporté le prix décerné par la Société d'agriculture de Paris, 1 vol. in-8. avec figures. Madame *Huzard*. 3 fr. 50 c. — 4 fr. 25 c.

Cet ouvrage est divisé en quatorze chapitres. Le premier traite des fruitiers, de leurs espèces et variétés. Le deuxième, des arbres d'avenues, de clôture, et arbres ou arbrisseaux utiles. Le troisième, de la plantation des arbres. La quatrième, des soins nécessaires ou utiles aux arbres. Le cinquième, de la taille des arbres fruitiers. Le sixième, des abris pour les arbres Le septième, de l'ébourgeonnement. Le huitième, du palissage d'été. Le neuvième, du pincement. Le dixième. de l'éclaircissement des fruits. Le onzième, du soin de découvrir les fruits Le douzième, de la culture des fruits. Le treizième, des maladies des arbres. Le quatorzième, des animaux et insectes, ennemis des arbres.

Nous ne pouvons pas donner une idée plus juste du mérite de cet ouvrage qu'en transcrivant ici les conclusions du rapport que les commissaires nommés par la Société d'agriculture pour en faire l'examen, ont fait à cette société et qui a été adopté par elle: il est ainsi conçu:

« Nous avons reconnu que l'auteur « avait observé avec attention la végé« tation des arbres fruitiers, qu'il « avait bien saisi les différences essen« tielles qui distinguent les arbres à

« pepin d'avec les arbres à noyau, « ainsi que les nuances plus délicates « qui caractérisent leurs diverses va- « riétés, d'où il résulte, suivant lui, « en raison de l'espèce, de l'âge et de « la nature du sol, la nécessité de plu- « sieurs modifications dans leurs tailles « et dans la manière de les conduire; « et nous avons vu avec plaisir que « l'auteur, faisant bien la distinction « des deux parties de la taille, dont « l'une consiste seulement à former et « élever les arbres, tandis que l'autre « a pour objet de les entretenir en « bonne santé et en bon état de fructi- « fication, avait, en raison de ces dif- « férences, varié l'application de ses « principes. Cet ouvrage nous a paru « très-soigné. Si l'auteur n'a fait qu'ef- « fleurer quelques parties de son sujet, « il y a été forcé par le peu d'étendue « qu'il lui a donné; mais il n'a pas « du moins négligé l'essentiel, et il « nous a paru avoir atteint le but qu'il « s'était proposé. En conséquence, « etc.... »

Le nouveau Guide du fermier. Par *Locade Delperre*: édition corrigée. 1 vol. in-18. Châteaudun. *Boyet.*

Le bon Meûnier; ou nouvelle Méthode de moudre les grains de toute espèce avec économie, et pour en obtenir des résultats avantageux. Par J. P. *Moreau*, meûnier à Auxerre. Broch. in-8. Auxerre. *Lecocq.* Paris, *chez les Marchands de Nouveautés.*

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Collection de machines, instrumens ustensiles, constructions, appareils, etc. employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe. Par le comte de *Lasteyrie.* Tome II, 5e., 6e., 7e. et 8e. livraisons, avec planches. A l'établissement du comte *de Lasteyrie*, rue du Bac, n° 58. Prix de chaque livraison 5 fr.

Vues sur le système général des opérations industrielles, ou Plan de technonomie. Par M. *Christian*, directeur du Conservatoire royal des *Arts et Métiers.* 1 vol. in-8. Enrichi d'un tableau synoptique de technonomie. Madame *Huzard.* Madame *Courcier.* 3 fr.

Cet ouvrage précédé d'un avertissement, d'un discours préliminaire et du dessin et de la division qui y sont exposés, contient deux parties. Dans la première, il est traité du travail industriel et de ses modes généraux. — Des métiers. — Des arts industriels en général. — Des agens et des opérations mécaniques. — Des considérations générales. Des combinaisons mécaniques. — Des agens et des opérations chimiques. — Des considérations générales sur la technonomie. Dans la seconde partie, l'auteur s'occupe de l'économie manufacturière. Après une introduction, il y est traité de l'examen économique des divers modes de production manufacturière. — Des règles pour la formation des établissemens industriels, de l'influence des localités sur ces établissemens. — De la conduite des établissemens industriels, envisagée sous tous les rapports qu'elle présente. — De l'influence de la consommation et du goût sur la production et réciproquement. — Des rapports moraux du fabricant avec les ouvriers et avec les consommateurs.

Annales de l'industrie nationale et

étrangère, ou *Mercure technologique : Recueil de mémoires sur les arts et métiers*, *les manufactures*, *le commerce*, *l'industrie*, *l'agriculture*, etc. renfermant *la description du Musée des produits de l'industrie française exposés au Louvre en* 1819. Par L. Séb. *Le Normand* et J. G. V. *Moléon*, N°. 15, 16, 17 et 18. Quatre cahiers in-8.

COMMERCE. NAVIGATION.

Manuel du Négociant, ou *Tableau des réductions sur le commerce national et étranger*. Par J. *Valery*. Broch. in-8. Bayonne. *La Maignière*.

Barême universel, contenant tous les comptes faits dont on a journellement besoin dans le commerce, la banque et les affaires, etc. 1 vol. in-18. Versailles. *Jacob*. Paris. *Guillaume et compagnie*.

Tableaux complets des arbitrages, des changes, ou *Collection des nombres comparatifs pour le cours de toutes les places de commerce* : ouvrage qui facilite et abrège le calcul du change, publié par Henri *Seing*, négociant à Zurich. 1 vol. in-4. *Dufour* et d'*Oragne*.

Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, ou *de l'Administration commerciale opposée à l'économie politique*. Par F. L. A. *Ferrier*. IIe. édition, 1 vol. in-8. de plus de 600 pages. *Pélicier*. 6 fr.—8 fr.

Histoire de la navigation intérieure et particulièrement des Etats-Unis de l'Amérique, traduite de l'ouvrage de M. *Gallatin*, ministre des finances de l'Union. Par M. G. *Cordier*, ingénieur en chef des ponts et chaussées. 2 vol. in-8. avec cartes. *Firmin Didot* et *Delaunay*.

FINANCES.

Essai sur les impôts de France, ou *Moyens pour rétablir la prospérité publique par l'abolition de la régie des impositions indirectes; contenant un projet de nouveaux droits sans exercice, sans droits d'entrée, sans monopole*, etc., offrant *une économie de* 40 *millions*, avec un tableau lithographié d'un nouvel ordre social. Par Louis *Millins*. 1 vol. in-8. av. deux tableaux. Strasbourg. *Dambach*.

Dictionnaire général des droits d'enregistrement, timbre et greffe, des hypothèques, domaines, etc. contenant *plus de mille articles*. Par L. *Rolland*, inspecteur, contrôleur des rentes et E. *Troullet*. 1 vol. in-4. *Mongie aîné*.

Tarif des droits d'enregistrement pour les baux à ferme et à loyer depuis un jusqu'à neuf ans, et pour toutes les sommes, depuis un centime jusqu'à 6000 *fr.* Broch. in-4. Riom. *Salles*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE. TOPOGRAPHIE. HISTOIRE.

Élémens de géographie, précédés d'*une Introduction en forme de conversation*, avec *un Tableau des départemens de la France*, *conférés avec les anciennes provinces*. (Par feu M. le baron *de Barante*. Cinquième édition conforme aux divisions actuelles. 1 vol. in-12 d'environ 500 pages. Veuve *Nyon*. 2 fr. 50 c.

Dictionnaire topographique du département de Seine et Marne, faisant suite au Dictionnaire des environs de Paris. Par Ch. *Audiette*. 1 vol. in-8. avec une carte. *Chanson*. 5 fr.

Les Fastes universels, ou *Tableaux historiques, chronologiques et géographiques*, contenant, siècle par siècle, et dans des colonnes distinctes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, 1°. l'origine, les progrès, la gloire et la décadence de tous les peuples, leurs migrations, leurs colonies, l'ordre de la succession des princes, etc. etc. 2°. Le Précis des époques et des événemens politiques. 3°. L'Histoire générale des religions et de leurs différentes sortes. 4°. Celle de la philosophie et de la législation chez tous les peuples anciens et modernes. 5°. Les découvertes et les progrès dans les sciences et dans les arts. 6°. Et enfin une notice sur tous les hommes célèbres, rappelant leurs ouvrages et leurs actions; précédés de trois grands tableaux synoptiques servant de sommaires à l'ouvrage et suivis de deux tables alphabétiques comprenant, l'une, les noms d'hommes, l'autre, les noms des choses, et présentant tous deux, par leur ensemble et par la manière dont elles sont conçues, un nouvel art de vérifier les dates. Par M. *Buvet de Longchamps*. 1re., 2e., 3e., 4e., 5e. et 6e. livraisons, formant 6 cahiers in-folio plano, format grand colombier. On souscrit chez *Dondey-Dupré père*, et chez *les principaux Libraires de Paris et de l'étranger*. Le prix de l'ouvrage est de 20 fr. par livraison.

Fastes civils de la France depuis l'ouverture de l'assemblée des Notables jusqu'en 1821, publiés par MM. *Dupont de l'Eure*, *Etienne*, *Manuel*, membres de la Chambre des députés, *Arnault*, *Pagès*, *Tissot*, hommes de lettres, etc. Tome 1er. in-8. de 650 pages. On souscrit pour cet ouvrage au *Bureau des Fastes*, *rue de Vaugirard*, et chez *Mongie aîné*. Prix de la souscription pour chaque volume 6 fr. pour les non-souscripteurs, 7 fr. 50 c. La souscription sera fermée à la mise en vente du second volume. L'ouvrage aura dix volumes.

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine. Recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte *de Chabrol*, avec 40 tableaux lithographiques de différentes grandeurs. 1 vol. in-8. *Ballard.*

Lettres sur la Valachie, ou *Observations sur cette province et ses habitans, écrites de* 1815 *à* 1818, avec *la relation des divers événemens qui y ont eu lieu.* Par F. B. 1 vol. in-12. *Le Cointe* et *Durey.*

Histoire universelle ancienne et moderne. Par M. le comte *de Ségur*, avec un atlas. Par *Tardieu.* Tome V. *Histoire moderne. Eymery.*

Dictionnaire historique des Cultes religieux, etc. Nouvelle édition augmentée des articles *Congrégations religieuses*, *Chevaliers de Malte*, *philosophie moderne*, *philantropes*, *etc.* orné de gravures. 4 vol. in-8. Versailles. *Le Bel.*

Histoire de France. Tome Ier. Par madame *Sophie de Mauraire*, avec figures. — *Histoire de France.* Tome IIe., *depuis l'avènement de Pépin au trône jusqu'à la mort de Charlemagne.* Par madame *de Bauer*, avec figures. 2 vol. in-18. *Audot.*

Manuel historique du système politique des Etats de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes. Par M. *Heeren*, traduit de l'allemand. 1 vol. in-8. *Barrois l'aîné.* 6 fr.—7 fr. 50 c.

Journal militaire de Henri IV, avec des dessins et *fac simile.* 1 vol. in-8. *Firmin Didot.*

Journal des siéges entrepris par les alliés en Espagne, pendant les années 1811 *et* 1812; suivi *de deux discours sur l'organisation de l'armée anglaise et les moyens de la perfectionner*, avec notes. Par M. J. T. *Jones*, lieutenant-colonel des grenadiers royaux, traduit de l'anglais par M. G.... 1 vol. in-8. *Ancelin* et *Pochard.*

Précis historique sur la révolution du royaume de Naples et du Piémont en 1820 *et* 1821, suivi *de documens authentiques sur ces événemens.* Par M. le comte D***. 1 vol. in-8. avec une carte. *Ravet* et *Boussel.* 4 f. 50 c.

Histoire des Français. Par J. C. *Sismonde de Sismondi*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième (premier extrait.)

La race Mérovingienne, chez tous les auteurs de l'histoire de France, n'est qu'un vaste théâtre de confusion et d'obscurité, un spectacle dégoûtant de meurtres et de férocité. Ces désordres, cette barbarie, M. de Sismondi, par ses laborieuses recherches, puisées constamment dans les écrivains originaux, et par un coup-d'œil vraiment philosophique, a su répandre dans la relation des événemens, une vive lumière et y attacher même une sorte d'intérêt.

La population de la Gaule, sous cette première dynastie et même sous la suivante, la race Carlovingienne, offre un bizarre mélange, non-seulement de

Gaulois et de Francs, mais encore de familles romaines, de Bourguignons et de Visigoths; mais il est évident que les Gaulois, les habitans originaires de la Gaule, successivement subjugués par les Romains, les Francs et autres barbares qui ne s'y portèrent, pour ainsi dire, que par détachemens, ont dû composer, dans l'origine surtout, la majeure partie de cette population. M. de Sismondi a donc dû préliminairement nous faire connaître les mœurs et l'administration des plus anciens habitans de la Gaule et tracer ensuite un tableau rapide de celles des peuples leurs vainqueurs: c'est ce qu'il a fait en apportant à ce travail épineux une méthode toujours distinguée par une saine critique et une clarté qui manqua souvent aux historiens ses prédécesseurs. On concevra les difficultés qu'il a eu à surmonter lorsqu'on considérera que sous Clovis même, le véritable fondateur de la monarchie française, il s'en fallait de beaucoup que ce prince lors de son avènement au trône, fut l'unique roi des Francs: Cologne, Térouenne, Cambray, avaient leurs souverains particuliers. D'autres descendans de Merouë régnaient sur des tribus moins considérables: Clovis, tantôt par les voies les plus violentes, tantôt en employant l'artifice, parvînt à les dépouiller. La monarchie française sous son règne parut s'être consolidée; mais la division de son héritage entre ses quatre fils en opéra de nouveau le déchirement. On vit simultanément quatre rois dans la Gaule française: par la prédominence des Francs, il y eut des rois de Paris, d'Orléans, de Soissons, de Metz et des territoires qui dépendaient. Ce partage de la monarchie française jette dans l'histoire une confusion que M. de Sismondi a éclaircie autant qu'il était possible. La partie de cette époque de la race Mérovingienne qui attache le plus les regards, est incontestablement la rivalité des reines Brunehaut et Frédégonde: M. de Sismondi est bien éloigné de faire, comme plusieurs historiens plus ou moins modernes, une apologie en forme de la reine Brunehaut condamnée, suivant Frédegoire, à un supplice des plus atroces, exagéré peut-être par ce chroniqueur. Voici, à cet égard, son opinion qui nous a paru très-judicieuse. « Ceux qui « condamnèrent Brunehaut, dit-il, « n'étaient pas moins féroces qu'elle, « et n'avaient pas ses talens: ce qui « reste d'avéré parmi ses forfaits, ne « passe point la mesure commune des « rois de la race de Clovis. Quoiqu'elle « eut souvent éprouvé, ajoute-t-il, une « fortune contraire, elle avait tou- « jours sû se relever par la force de son « caractère, par un courage indompta- « ble, par de rares talens, par un art « pour gouverner les hommes que ne « posséda point au même degré aucun « des princes de la première race. « Vindicative et ambitieuse, elle ne « connut ni la pitié, ni l'amour, et « elle sacrifia à son ressentiment ou à « l'accroissement de son pouvoir ceux « qui lui tenaient de plus près par les « liens du sang. Cependant on l'accusa « aussi de beaucoup de crimes qu'elle « n'avait point commis; on parla de « son libertinage, à une époque où « l'âge avait probablement glacé un « sang trop long-temps brûlant. »

Après le tableau des crimes de toute espèce qui ensanglantèrent la France depuis Clovis, et qui eurent pour principe le partage de cette contrée en plusieurs états, on voit un Clotaire second, posséder à lui seul tout l'empire français et le diviser de nouveau entre ses deux fils Dagobert et Charibert; mais la mort de celui-ci, l'empoisonnement de l'un de ses enfans, la réduction des autres à de simples apparences rendirent Dagobert seul maître de la France: il en profita pour faire publier les anciennes lois des Saliens, des Bavarois et des Allemands, et pour élever des monumens dont il reste en-

core quelques faibles traces et qui furent les premiers indices du progrès des arts et de la richesse en France : on sait que l'orfévrerie particulièrement s'était élevée sous ce règne à un certain dégré de perfection. M. de Sismondi observe judicieusement que ce fut le dernier Mérovingien qui ait sû tenir bien ou mal tenir le sceptre de ses propres mains, et qu'après lui l'histoire de la première dynastie n'est plus que celle des maires du palais.

On est étonné que M. de Sismondi mette en problême s'il ne conviendrait pas que dans une monarchie la fonction de premier ministre fut héréditaire comme celle de roi S'il ne résout pas bien précisément la question par l'affirmative ; au moins pense t il que cette opinion peut se soutenir par des argumens plausibles. Sa profonde sensibilité sur les désordres affreux de la France durant la plus grande partie des règnes de la première race, lui aura fait sans doute illusion sur l'efficacité d'un pareil remède pour la répression de ses désordres et lui en aura dissimulé tout le danger : il est néanmoins bien notoire, d'après le résultat de l'excessive puissance des maires du palais, surtout lorsqu'elle fut devenue en quelque sorte héréditaire, qu'elle aboutit à la dépossession complète des souverains *légitimes* de la France et à l'élévation d'une famille étrangère sur le trône. Dans un deuxième extrait nous nous occuperons de cette famille dont se compose en partie la seconde race dite *Carlovingienne*.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Par M. Ch. *Lacretelle*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième.

Après avoir tracé en traits vigoureux le portrait des principaux personnages qui figurèrent dans l'assemblée constituante, l'historien expose la conduite de la cour et du ministère : malheureusement, dit-il, l'une et l'autre suivaient une direction tout-à-fait opposée ; et le roi qui aurait voulu tenir la balance entre les deux ordres, la tenait d'une main peu ferme entre ses plus intimes conseillers : il modifiait les plans des uns, par les plans des autres : et différant d'agir, il courait le risque de n'agir plus que mal à propos : il est vrai que le roi avait déjà fait offrir sa médiation aux trois ordres ; mais personne ne pouvait se former une idée juste et précise du plan de conciliation sur lequel Necker insistait : « Délibérez en commun, disait-« il, lorsqu'il s'agira d'affaires qui de« mandent l'unité d'action et d'intérêt : « délibérez par ordre dans les occa« sions moins urgentes, afin de ralen« tir le goût des innovations » On lui demandait qui serait le juge de cette urgence ; il répondait : le roi. Alors on se soulevait dans les deux partis Le gouvernement, disait-on, aurait dans ce mode arbitraire un moyen infaillible pour faire passer toutes les résolutions qui lui conviendraient. Il y avait une manière beaucoup plus simple et beaucoup plus forte de résoudre la difficulté, c'était que le clergé et la noblesse réunis formassent une *chambre haute* investie du pouvoir et des prérogatives de celle d'Angleterre. M. Necker inclinait visiblement vers ce parti pour lequel se déclaraient les esprits les plus sages ; mais il n'osait le proposer, ni aux trois ordres, ni au roi à qui il répugnait alors de jouer le rôle d'un roi d'Angleterre Pour réussir dans ce projet, aussi salutaire que difficile, dit l'historien, il fallait que le principal ministre ne négligeât aucun moyen de persuasion et de séduction envers les orateurs les plus distingués des trois ordres. Mais taciturne, distrait, souvent embarrassé, dominé

par un certain faste de vertu, il se tenait superbement isolé dans une situation qui demandait la chaleur la plus active de l'éloquence, la force de l'élocution, le charme des manières, une cordialité expansive, le don de l'à-propos dans les promesses et une fidélité scrupuleuse à les remplir. (*) De jour en jour, observe lui-même l'historien, les députés du tiers-état manifestaient les prétentions les plus absurdes : cet ordre, par la plus funeste détermination, se constitua en assemblée nationale. M Necker s'occupait depuis quelque temps d'une déclaration royale qui aurait posé les bases législatives d'un nouvel ordre de choses, et qui offre assez d'analogie avec la charte qui a fixé nos destinées, nos libertés, après vingt-cinq ans de malheurs. L'attente de cette déclaration donna lieu au trop fameux serment du jeu de paume. Avant la tenue de la séance royale, les députés de l'ordre du clergé s'étaient réunis à l'assemblée nationale, à l'issue de la séance, le peuple de Versailles composé en grande partie de vieux serviteurs du roi avait fait entendre, chose bien étrange! des cris séditieux, tandis qu'ils reconduisaient en triomphe M. Necker *dont ils exagéraient la popularité* (**).

Le lendemain, à la séance, quarante-six députés de la minorité de la noblesse se rendirent à l'assemblée, conduits par le duc d'Orléans : ce prince montrait un trouble extrême : comme il allait quitter la salle de la noblesse pour passer dans celle du tiers état, il tomba en défaillance : on ouvrit ses vêtemens pour le faire respirer plus à son aise: quelles furent la confusion de ses partisans et la joie de ses ennemis, lorsqu'on découvrit qu'il était plastroné (*). Un usurpateur qui prend de telles précautions contre le danger, observe judicieusement l'historien, est à-peu-près sûr de manquer le trône. Une autre observation aussi judicieuse est celle qu'il fait au sujet des insultes auxquelles se porta le peuple de Versailles contre l'archévêque de Paris, M. de Juigné, qu'il poursuivit à coups de pierres dans les rues, sans se souvenir que ce prélat, dont les vertus bienfaisantes étaient dignes des premiers temps de l'Eglise, avait tout récemment donné dans l'hiver de 1789 plus de 200,000 francs aux pauvres. Il fallait bien, dit l'historien, que les chefs du peuple eussent l'intention de le conduire à de grands attentats, pour l'exciter à une si monstrueuse ingratitude. Ces désastreuses manœuvres s'employèrent d'abord pour corrompre le régiment des gardes françaises composé de 3,600 hommes, que le maréchal de Biron, leur colonel, avait accoutumés à une discipline parfaite, et que le duc du Châtelet avait commencé à aliéner par des réglemens trop minutieux. Abandonné de cette partie de sa garde, le roi que tout avertissait de pourvoir à son salut,

---

(*) Est-il bien constant que tous ces moyens manquassent à Necker? Ses liaisons avec les gens de lettres les plus distingués, avec plusieurs membres de la noblesse, son apparition assez fréquente dans le cercle de madame Necker, n'avaient-elles pas dû modifier la sévérité de son caractère? Ses écrits permettent-ils de croire qu'il manquât d'éloquence? Ne doit-on croire plutôt qu'il trouva une résistance invincible à ce projet dans le tiers-état.

(**) Nous avons cru devoir ajouter à la narration de l'historien, ces mots soulignés, pour faire connaître que ce ministre, quoique partisan zélé d'une liberté raisonnable, était bien éloigné de sacrifier la prérogative du trône aux prétentions des démocrates.

(*) Cette intéressante anecdote a été dissimulée par plusieurs historiens de la révolution.

fit rassembler autour de lui une foule de régimens dont la fidélité n'était pas moins suspecte, et nomma le maréchal de Broglie pour les commander. Ce fut dans ces dispositions malheureusement impuissantes qu'un grand événement eut lieu à la cour.

On avait inspiré au roi des préventions défavorables pour M. Necker. Ce ministre fatigué de ne plus obtenir de ce prince que des paroles glacées, l'avait conjuré de s'expliquer avec lui. « Je ne puis, avait-il dit, écarter des « nuages qui rendent mes services inu« tiles, j'oserai vous demander en« core d'accepter ma démission. Je me « retirerai hors du royaume, et j'au« rai soin de dissimuler mon départ « de manière que cet événement n'a« mène point de catastrophes terri« bles. » Le roi fut vivement ému à ces mots, et d'un air où régnoit encore l'accent de la bonté, il lui dit, je prends votre parole. Le 11 juillet, le roi rappela, dans un billet fort court, et d'un style gêné, à M. Necker, l'entretien « précédent, « le moment que vous avez « prévu, lui disait-il, est arrivé. J'at« tends de votre dévouement à ma per« sonne que vous cachiez votre départ, « La nécessité me force d'y souscrire ». M. Necker reçut ce billet, lorsqu'il était dans son salon, environné de ses amis, de plusieurs députés, de plusieurs dames. Il ne montra aucune altération, continua un entretien commencé, et fit tout haut ses dispositions, comme s'il devait travailler le lendemain avec le roi. A peine la nuit fut elle venue, il partit, accompagné de madame Necker, sa seule confidente, et sans courier, sans passeport, sans se nommer nulle part, se rendit d'un seul trait de Versailles à Bruxelles. Trois autres ministres, ses amis, MM. de Montmorin, de Luzerne et de Saint-Priest, reçurent en même-temps leur démission.

M. de Lacretelle retrace avec le pinceau le plus vigoureux, le mouvement causé à Paris par la disgrace de M. Necker et par le renouvellement du ministère, l'incendie des barrières, le pillage de la maison de Saint-Lazare, la promenade en pompe des bustes de M. Necker et du duc d'Orléans étonnés, si l'on ose le dire, de se trouver ainsi confondus, l'enlèvement du dépôt d'armes aux Invalides, enfin la prise de la Bastille par le peuple.

Abrégé de l'histoire Romaine. Par M. *Bruyset*, de Lyon; avec un *Vocabulaire des noms anciens de tous les peuples dont il est fait mention dans l'ouvrage.* 1 vol. in-12. *Tournachon-Molin* et *Séguin.*

Histoire générale de France depuis Charles IX jusqu'à la paix générale de 1815. Par M. *Dufau*. Tome IV. in-12. Chez *les Marchands de Nouveautés.* 3 fr.

Nous avons annoncé les précédens volumes.

Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples. Par M. [illegible]comte *Orloff.* Tomes 3e. 4e. et [illegible] in-8. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de notre journal.)

Nous croyons devoir rappeler ici que dans quatre cahiers de 1819 nous avons annoncé et analysé les deux premiers volumes de cet ouvrage qui roulaient sur les événemens politiques et militaires qu'offre l'histoire de Naples; des trois que nous avons annoncé ici, l'un est consacré à l'histoire de l'administration de ce royaume, les deux autres le sont à son histoire littéraire et à des tableaux de Naples et de ses environs. Nous allons donner les sommaires de ces trois volumes.

Etat de l'administration en Italie, et particulièrement dans les pays méridionaux de la Péninsule, sous les Romains, sous les Goths, sous quelques empereurs vivant au sixième siècle, et sous les Lombards. — Origine du droit ecclésiastique et du droit féodal. — Etat du gouvernement sous les Normands, sous l'empereur Frédéric de Suabe, sous les Angevins, les Arragonais, lorsque le royaume fut une province d'Espagne, sous Charles III et sous son fils Ferdinand de Bourbon, jusqu'à l'époque de l'occupation des Français sous Joseph Bonaparte et Joachim Murat. — Etat du gouvernement depuis la restauration de Ferdinand IV. — Dernière révolution de Naples. Cette partie de l'ouvrage est suivie de notes et d'actes officiels.

Histoire littéraire. — Etat des lettres à l'époque où le territoire de Naples était occupé par les colonies grecques et sous les Romains. — Moyen âge. — Etat des lettres sous les Goths, les Lombards, les Sarrasins, les Normands et les Suabes. — Temps modernes. Etat des lettres sous les Angevins et les Arragonais. Etat de la littérature dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècle.

Tableaux de Naples et de ses environs, par l'Auteur des Mémoires Coup-d'œil général sur le golfe de *Naples*. Vue de la ville, prise du château Saint-Elme. — Intérieur de la ville : antiquités : aspect général de la ville moderne. — Observations variées sur le caractère, la religion, les mœurs et les usages du peuple napolitain. *Partie occidentale des environs de Naples*. Le Pausilippe, Le Canal du Los. *Champs Phlégréens*. Les lacs d'Agnano, d'Astruni, de Solfatara, d'Averne, Pouzzoles. *Baies*. Cumes. Misène. *Partie septentrionale des environs de Naples*. Capo di Monte. Chemin près de Capo di Monte. Capoue. Caserte. *Partie orientale des environs de Naples*. Fête de village à la Madonna dell Arco. Tarantelle Côte de Sorrento. Le Vésuve. Herculanum. Pompeï. Nouvelles découvertes. Pœstum. *Des îles voisines de Naples*. Caprée. Nisida. Procida et Eschia.

D'après ce sommaire on peut entrevoir combien les recherches de M. le comte Orloff sur l'administration du royaume de Naples ont exigé un travail opiniâtre, une critique bien éclairée et un jugement dépouillé de toutes les préventions, de tous préjugés : il lui a fallu suivre cette administration chez les différens peuples qui ont appesanti sur cette contrée leur joug : car elle a été successivement la proie des Carthaginois, des Romains, des Ostrogots, des Grecs, des Arabes, des Normands, des maisons de Souabe, d'Anjou, d'Arragon, puis de l'Espagne. Ce n'est que sous le sceptre des Bourbons qu'elle a quelque temps joui de quelque repos qui, pendant plusieurs années a été troublé par l'envahissement des frères de Bonaparte, sous la direction de cet usurpateur. Quelle confusion dans la longue série de tant d'administrations, de tant de législations nouvelles! M. le comte Orloff est parvenu à éclaircir, autant qu'il était possible, ce sombre refus : il y a même découvert d'excellentes lois, de sages réglemens, mais qui n'ont pu prendre racine dans la fluctuation de tant de gouvernemens divers.

Un travail plus considérable a été celui de l'histoire littéraire de Naples ; il la fait remonter jusqu'à Zaleucus, Charondas, Pythagore, et nous la montre riche des noms de Cicéron, d'Ovide, d'Horace et même de ceux de Stace, de Juvenal, Pétrone, et le conduit à travers les ténèbres du moyen âge, jusqu'au temps de la renaissance des lettres, puis jusqu'à l'époque où le Tasse lui donna tant d'éclat qui se soutint quelque temps encore, graces aux *Sannaguer*, aux *Fontanes*, et quelques autres écrivains distingués.

Cette histoire littéraire est suivie, comme on l'a vu par les sommaires, d'une suite de tableaux de la ville de Naples et de ses environs, par l'éditeur des mémoires de M. le comte Orloff qui les a enrichis de tant de notes aussi instructives qu'intéressantes. Il est difficile de rassembler, comme il l'a fait, dans un cadre étroit de deux cent quatorze pages, autant d'objets, soit du genre sublime, soit du genre gracieux. Comme dans un panorama, vous avez sous les yeux, avec toute la vivacité de leurs couleurs et la variété de leurs accidens, ce qui se trouvait disséminé dans les prolixes relations de la plupart des anciens voyageurs. Tondula se trouve ici groupé très-heureusement. Il est échappé à l'auteur quelques légères erreurs de géographie et d'histoire: on n'en sera pas surpris lorsqu'on considérera que, suivant l'avertissement placé en tête des tableaux, c'est un ouvrage de sa jeunesse qu'il ne destinait pas au public, et que ce n'est que d'après le désir que lui en a exprimé le savant auteur des mémoires sur Naples qu'il là ajouté à cet ouvrage, dont la publication aurait été retardée par une sérieuse révision des tableaux d'auteurs. Ce sont des essais *pittoresques* tracés en présence des modèles; et depuis longues années, les modèles ne sont plus sous ses yeux. Retouchant les anciens traits, il les aurait nécessairement altérés; et il ne sait, ajoute-t-il modestement, s'ils ont d'autre mérite que l'exactitude et la vérité.

BIOGRAPHIE.

Napoléon: Sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chûte, sa mort. Par M. C***. 1 vol. in-12, avec un *fac simile*. *Vauquelin*. 2 fr.

Vie de M. de Juigné, archevêque de Paris. Par M. l'abbé *Lambert*. Broch. in-8. *Adrien Leclère*. 1 fr. pour les Ecclésiastiques.

Dictionnaire historique et biographique des Généraux français, depuis le onzième siècle jusqu'en 1820. Par M. le chevalier *de Courcelles*, ancien magistrat, chevalier et historiographe, de plusieurs ordres, éditeur *de la Continuation de l'art de vérifier les dates*, et Auteur *de l'Histoire généalogique des Pairs de France, grands Dignitaires de la couronne, etc.* 2 vol. in-8. contenant les lettres *A.—Beaux.—Béaul.—Bouq*. Chez l'*Auteur*, rue St.-Honoré, n°. 290, près l'Eglise Saint-Roch, et chez *Arthus-Bertrand*. Prix des deux vol. 14 fr.

L'Auteur nous a paru avoir gardé une juste mesure, soit pour les temps anciens, soit pour les temps modernes, dans la rédaction des articles qu'il a publiés jusqu'ici; il a constamment donné plus d'étendue, plus de développement à ceux qui concernent les généraux les plus distingués. Un autre mérite de son ouvrage est la concision qui ne préjudicie jamais à une clarté très-remarquable.

Annuaire nécrologique, ou *Supplément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques contenant la vie de tous les hommes célèbres par leurs écrits, leurs vertus ou leurs crimes, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820, avec des portraits, rédigés et publiés* par A. *Mahul*. Première année (1820.) 1 vol. in-8. *Baudouin frères*. 4 fr.

Notice sur M. Necker. Par M. A. de Staël-Holstein. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article troisième.

M Necker, après sa démission, se retira à Saint-Ouen : il y commença le grand ouvrage sur les finances de la France, dont il avait recueilli les matériaux pendant son ministère : ce travail auquel M. Necker consacra près de quatre années, ne fut interrompu que par des voyages aux eaux de Plombières, que nécessitait la santé chancelante de madame Necker. Dans un de ces voyages, M. et madame Necker s'arrêtèrent à Montaord. Leur visite attendue depuis long-temps par M. de Buffon, est assez caractéristique pour être racontée; et puisque la retraite de M. Necker détourne les regards de la marche des affaires publiques, le récit de cette anecdote, dit M. de Staël-Holtein doit m'être pardonné. (*) Buffon vivait alors dans sa terre, entouré d'une cour subalterne, où la flatterie la plus obséquieuse lui était prodiguée, et où ses moindres paroles, les moindres fragmens de ses écrits étaient écoutés avec une admiration souvent méritée, souvent de rigueur ! il travaillait à la lumière dans un pavillon d'où il excluait le jour, et où la vue d'aucun objet extérieur ne venait le distraire. Là, suivant sa maxime connue, *que le génie n'est que la patience*, il méditait ses descriptions et arrondissait à loisir ses périodes. « Je trace ma première « esquisse, disait-il, et je fais ce que « cent écrivains en Europe sauraient « faire ; je copie, et j'obtiens un résul- « tat auquel vingt personnes seulement « pourraient atteindre; je recopie une « seconde, une troisième fois, et j'a- « chève enfin *ce dont Buffon seul est* « *capable.* » Telle était sa façon de parler de lui même. Malgré ce ridicule, son caractère méritait de l'estime, et madame Necker avait une grande admiration pour son génie et une grande déférence pour ses jugemens. Buffon ne négligeait donc rien pour donner au séjour de ses hôtes à Montaord toute la solennité possible; et l'on ne saurait nier qu'il ne fit preuve de dignité, en recevant avec une distinction marquée un ministre en disgrace. Mais voici ce qu'il imagina. Il fit placer dans son salon trois immenses fauteuils de velours pour monsieur, madame et mademoiselle Necker, un quatrième fauteuil moins élevé pour lui-même, et plusieurs chaises en cercle, où les gens de sa cour devaient se placer, et écouter en silence les questions qu'il lui plaisait de traiter. M. Necker souriait de ces préparatifs; sa fille, bien jeune alors, aurait mieux aimé des fauteuils moins majestueux et un entretien plus animé; mais il n'y avait pas moyen de se soustraire à tant d'honneurs, et surtout il valait mieux se résigner à quelques jours d'ennui, que d'abréger sa visite, et de contrister un homme âgé. L'on sait que la conversation de Buffon n'était pas au niveau de ses écrits, et que, sans avoir l'élévation qui fait le plus grand mérite de son style, elle manquait de naturel et de vivacité.

L'effet que produisit l'ouvrage de l'*administration des finances*, observe M. de Staël-Holstein, est au-dessus de toute expression: d'une extrémité de l'Europe à l'autre, les hommes d'état

(*) On pardonnerait difficilement au contraire à M. de Staël-Holstein d'avoir négligé de rapporter cette anecdote qui ne se trouve nulle autre part qu'ici, et qui peint si bien le seul faible qu'on put reprocher à M. de Buffon, un amour propre si confiant qu'il ne prenait pas même la peine de le dissimuler.

l'étudiaient avec respect.... Plus de trente-cinq ans se sont écoulés, et cet ouvrage forme encore la base de l'étude des finances françaises; sans doute sur quelques points la science financière l'a dépassé, mais sur d'autres elle est restée en arrière, et il est bien peu de perfectionnemens désirables qui n'y soient au moins indiqués. Sous le rapport de l'économie politique, on remarque un progrès très-sensible entre les premiers ouvrages de M. Necker et l'*administration des finances*, soit que les vérités publiées par Adam Smith fussent déjà devenues plus familières, soit plutôt que dix années de méditation et cinq années de ministère eussent mûri les idées de M. Necker. M. de Staël-Holstein avoue franchement que M. Necker ne rendait pas entièrement justice aux *recherches sur la richesse des nations;* et il sait que leur célèbre auteur fut blessé de ne pas voir son ouvrage cité dans celui de M. Necker (*); de toutes les critiques de cet ouvrage qui sont absolument tombées dans l'oubli, une seule, celle de M. de Calonne, alors contrôleur général des finances, qui n'avait pas plus de solidité que les autres, mais qui pouvait séduire par quelque brillant dans le style et par la faveur dont jouissait son auteur, parut mériter à ces deux titres seulement de la part de M. Necker une réponse sérieuse : elle pulvérisait toutes les assertions de M. de Calonne. Le roi circonvenu par M. de Calonne, ou plutôt par les personnes puissantes qui l'appuyaient, instruit que M. Necker préparait cette réponse, lui fit savoir indirectement qu'il en blâmait la publication. C'était trop, dit M. de Staël-Holstein, de refuser à M. Necker un moyen officiel de combattre son adversaire et de lui demander encore le sacrifice de sa réputation ; aussi ne se crut-il pas tenu d'obéir à l'injonction du roi, auquel il écrivit une lettre respectueuse dont l'objet était de démontrer la nécessité de la publication de son mémoire. Deux jours après qu'il eut paru, on lui apporta le 11 avril 1787, une lettre de cachet qui l'exilait à vingt lieues de Paris. M. Necker, loin de conserver le moindre ressentiment contre Louis XVI, a souvent cité comme une preuve de sa bonté, la courte durée de cet exil motivé par une sorte de désobéissance : il eut en effet dès le 4 juin, la permission de revenir à Paris : au surplus, il avait trouvé dans les témoignages d'affections et de respect qu'il avait reçus en cette occasion de quoi se dédommager amplement des inconvéniens d'un exil et surtout d'un exil si court.

Le 26 août 1788, M. Necker fut appelé au conseil (*), avec le titre de directeur général des finances, titre auquel, après l'ouverture des états-généraux, on substitua celui de premier ministre des finances : cette nomination fut reçue dans toute la France avec des transports d'enthousiasme : M. Necker seul ne partageait pas l'allégresse générale ; il pressentait des dangers dont aucune prudence humaine ne pouvait triompher, et ce fut avec une véritable tristesse qu'il reprit en main le timon des affaires « Ah ! » s'écria-t-il, en recevant le message du roi, » que ne m'a-t-on donné ces

(*) Il est possible que M. Necker ait été plus frappé des imperfections qui se trouvaient dans l'ouvrage de Smith et qui ont été successivement relevées par lord Lauderdale, MM. Malthus, Say et Gaily, que de l'excellence en général de cet ouvrage et surtout du mérite inappréciable d'avoir ouvert la carrière de la science de l'économie politique.

(*) C'était, comme on l'a vu, le refus de l'y admettre qui lui avait fait donner sa démission de son premier ministère.

« quinze mois de l'archévêque de Sens « (M. le cardinal de Brienne)! main- « tenant il est trop tard. »

Ces pressentimens ne furent que trop vérifiés, comme on le verra dans les article suivans.

JURISPRUDENCE.

***Le Droit des Gens**, etc.* **Par M. *de Watel*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce journal 1821.)**

Chap. XIIIe. Du droit de post liminie. Définition du post-liminie. Fondement de ce droit Comment il a lieu : il n'a pas lieu chez les peuples neutres: quelles choses se recouvrent pas ce droit: de ceux qui ne peuvent pas retourner par droit de post-liminie : ils jouissent de ce droit quand ils sont repris: si ce droit s'étend à leurs biens aliénés par l'ennemi. Le droit de post-liminie n'a plus lieu après la paix: pourquoi il a toujours lieu pour les prisonniers : ils sont libres, même s'ils se sauvent dans un pays neutre. Comment les droits et les obligations des prisonniers subsistent. Du testament d'un prisonnier de guerre. Du mariage. De ce qui est établi, par rapport au droit de post-liminie, par les traités et par la coutume. *Chap. XIVe. Du droit des particuliers dans la guerre.* Les sujets ne peuvent pas commettre des hostilités sans ordre du souverain : cet ordre peut-être général ou particulier : source de la nécessité d'un pareil ordre : pourquoi le droit des gens a dû adopter cette règle. A quoi se réduit l'ordre général de *courir sus*, De ce que les particuliers peuvent entreprendre sur la présomption de la volonté du souverain. Des armateurs. Des volontaires. De ce que peuvent faire les soldats et les habitans subalternes. Si l'état doit dédommager les sujets des pertes qu'ils ont souffertes par la guerre. *Chap, XVe. Des diverses conventions qui se font dans le cours de la guerre.* De la trève et de la suspension d'armes : elle ne termine pas la guerre : la trève est particulière ou universelle: trève générale et à longues années. Par qui ces accords peuvent-ils être conclus : ils engagent la foi du souverain. Quand la trève commence à obliger. Publication de la trève. Violation de la trève. Des cas où l'on est convenu d'une peine pour l'infraction. Du temps de la trève. Des effets de la trève. De ce qui est permis ou non pendant sa durée. *Première règle.* Chacun peut faire chez soi ce qu'il a droit de faire en pleine paix *Deuxième règle.* On ne peut pas profiter de la trève pour faire ce que les hostilités ne laissaient pas le pouvoir d'exécuter ; par exemple, continuer les travaux d'un siége ou réparer les brèches, ou faire entrer du secours. Distinction d'un cas particulier. D'une armée qui se retire pendant une suspension d'armes. *Troisième règle.* Ne rien entreprendre dans les lieux disputés, mais y laisser toutes choses en état. Des lieux abandonnés par l'ennemi, et de ceux qu'il néglige de garder. On ne peut pas recevoir pendant la trève, les sujets qui veulent se révolter contre leur prince, bien moins les inviter à la trahison. On ne peut pas saisir, pendant la trève, les personnes ou les biens des ennemis. Du droit de post-liminie pendant la trève. On peut aller et venir pendant la trève. Des conditions particulières ajoutées aux trèves. De ceux qui sont retenus par un obstacle invincible après l'expiration de la trève. Des conditions particulières ajoutées aux trèves. Des capitulations, et par qui elles peuvent être conclues. Des clauses qu'elles peuvent contenir. Observation des capitulations et son utilité. Des promesses faites à l'ennemi par des particuliers. *Chap. XVI. Des sauf-conduits et questions sur la rançon des prisonniers de guerre.* Ce que c'est

qu'un sauf conduit et un passeport: de quelle autorité il émane : il ne peut pas se transporter d'une personne à l'autre. Etendue de la sûreté promise. Comment il faut juger du droit que donne un sauf-conduit, s'il comprend le bagage et les domestiques. Le sauf-conduit accordé au père ne comprend pas sa famille. D'un sauf conduit donné en général pour quelqu'un et sa suite. Du terme d'un sauf-conduit. D'une personne retenue au-delà du terme par une force majeure. Le sauf-conduit n'expire pas à la mort de celui qui l'a donné : comment il peut être révoqué. D'un sauf-conduit avec la clause, *pour autant de temps qu'il nous plaira.* Des conventions qui concernent le rachat des prisonniers. Le droit d'exiger une rançon peut se transférer. De ce qui peut annuler la convention faite pour le prix de la rançon d'un prisonnier relâché à condition d'en faire relâcher un autre. De celui qui est pris une seconde fois avant qu'il ait payé sa première rançon. De celui qui est délivré avant qu'il ait reçu la liberté. Si les choses que le prisonnier a pu conserver lui appartiennent. De celui qui est donné en ôtage pour l'élargissement d'un prisonnier. *Chap. XVIII. De la guerre civile.* Fondement des droits d'un souverain contre les rebelles. Qui sont les rebelles ! Emotion populaire, soulèvement. Sédition. Comment le souverain doit la réprimer. Il faut tenir ce qu'on a promis aux rebelles. De la guerre civile. La guerre civile fait naitre deux partis indépendans : ils doivent observer les lois communes de la guerre. Distinction des effets de la guerre civile, suivant les cas. Conduite que doivent tenir les nations étrangères.

Des Substitutions prohibées. Par M. *Rolland de Villargues*, juge suppléant au tribunal de la Seine. 1 vol. in-8. *Hayet* et *Varée fils.* 6 fr.—7 fr. 50 c.

Barreau français. Collection de chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire. Barreau *ancien* et *moderne.* Recueillie par MM. *Clair* et *Clapier.* Première série. Tome quatrième. *Panckoucke.* 6 fr.

Ce volume renferme les plaidoyers et les mémoires de MM. Loiseau de Mauléon et Elie de Beaumont. Ils sont précédés de notices très-intéressantes sur chacun de ces deux célèbres avocats.

VOYAGES.

Voyage autour du monde, fait dans les années 1803, 1804, 1805 *et* 1806, *par les ordres de S. M. impériale Alexandre Ier.*, *empereur de Russie*, sur les vaisseaux la *Nadia Jeda* et la *Néva*, commandés par M. *de Krusenstern*, capitaine de vaisseau de la marine impériale, traduit en français avec des additions de l'auteur; la traduction revue par M. J. B. *Eyriès*, l'un des rédacteurs des nouvelles Annales des Voyages. 2 vol. in 8. avec un atlas in-folio de 30 planches. *Gide fils.* 36 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mes Voyages aux environs de Paris. Par J. *Delort.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce journal.)

En parcourant les environs de Paris, l'auteur n'a pas voulu se borner à en faire un objet oiseux de promenades, il s'est proposé de donner l'origine des lieux et l'étymologie des noms de la plupart des villages autant qu'il serait possible : pour cet effet, il a fallu qu'il consultât les chartes, qu'il apprît à lire

les écritures de plusieurs siècles, qu'il s'assurât en outre si les morceaux qu'il donnait étaient inconnus : ses travaux à cet égard ont presque toujours eu du succès. Il n'a jamais manqué d'indiquer les personnages célèbres qui avaient habité ou les châteaux ou même les simples maisons répandus dans les divers environs. A ces notices, il a réuni des morceaux inédits de ces personnages : il a même assez fréquemment donné des *fac simile* dont il avait eu le bonheur de se procurer les modèles : il a même enrichi son ouvrage de quelques planches d'objets remarquables et néanmoins peu connus, tels que la fontaine Budée et autres. Dans ses narrations ou ses descriptions, il a quelquefois jeté quelques vers qui ont de la facilité et même de la grace.

Voyage ou Description du plateau de Saint-Pierre de Maestricht et de ses vastes cryptes, par le colonel *Bory de Saint-Vincent*, correspondant de l'Institut de France, (Académie des sciences), du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société des curieux de la nature de Berlin et de plusieurs Sociétés et Académies savantes, avec une carte topographique et trois vues dessinées sur les lieux par l'Auteur. *Suite de la Relation des nouveaux voyages entrepris dans les montagnes maudites.* Par M. Léon *Dufour*, docteur en médecine de l'ancienne Avoirie d'Arragon. 1 vol. in-8. *Ponthieu*. 6 fr. 7 fr. 50 c. (*)

(*) Nous répétons l'annonce de cet ouvrage, parceque nous ne l'avions faite, n'ayant pas le voyage sous les yeux, que d'une manière fort tronquée, telle que nous l'avions trouvée dans quelques journaux.

Article premier.

Dans cet article nous nous bornerons à faire connaître quelle fut l'occasion qui donna lieu à M. Bory de Saint-Vincent de visiter le plateau de Saint-Pierre, et indiquer ceux qui avant lui ont publié des mémoires sur ce même objet.

Obligé de fuir la France pour se soustraire aux persécutions de Fouché, d'un ministre des Pays-Bas et de l'ambassadeur d'un pays voisin, M. Bory dût se cacher hors de la ville de Maestricht, dans les cavernes inextricables qui sont dans son voisinage : les circonstances le forcèrent à y demeurer pendant deux jours : ce fut alors qu'il observa pour la première fois les vastes cryptes qui font l'objet de sa relation. Revenu plus tard en Belgique, il n'y trouva plus le ministre et l'ambassadeur. Le monarque actuel protégeait de tout son pouvoir quiconque avait souffert sans l'avoir mérité : il en profita pour revoir les environs de Maestricht, accompagné de deux savans belges, MM. de Kin et Behr fils.

Parmi le grand nombre de curieux qui visitèrent, à diverses époques, le plateau de Saint-Pierre, plusieurs en ont écrit. *Faujas de Saint-Fond*, le premier, a publié, sous le titre d'*Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht*, un ouvrage orné de gravures, où sont figurés des corps antiquement animés dont se compose aujourd'hui la pierre brute de ces lieux : il demeura dans le pays pendant quelques mois, visitant chaque jour ce qu'il appelait les montagnes environnantes. Il paraît s'y être beaucoup plus occupé d'y collecter des pétrifications, que d'observer le vaste système de dépôts marins au centre duquel une mission scientifique l'avait appelé. M. Héricart de Thury s'est également occupé des environs de Maestricht : il remarqua, entre cette ville

et Liége ces bancs calcaires coquilliers que l'on côtoie au point de passage du terrain secondaire ou terciaire, passage d'autant plus sensible que les couches calcaires abondamment répandues dans tout le pays y recouvrent entièrement le terrain de seconde formation. M. *Mathieu*, capitaine d'artillerie, passant par Maestricht, dans l'hiver de 1812 à 1813, eut l'occasion de visiter le plateau de Saint-Pierre, rédigea une *Notice sur l'un des faits les plus surprenans qu'il présente, dont M. Faujas de Saint-Fond, malgré le séjour prolongé qu'il avait fait sur les lieux, n'avait pas eu la moindre connaissance*. M. Clère, ingénieur des mines, a publié depuis un mémoire *sur la nature du terrain des environs de Maestricht*. Cet observateur sentit que ses devanciers avaient donné sur ce qu'il avait eu l'occasion d'examiner long-temps; et son travail, dit M. Bory de Saint-Vincent, ne laisserait rien à désirer, si, n'y ayant point négligé des particularités importantes, l'auteur l'eût fait accompagner d'une carte et de figures explicatives.

Voyage au Kentuckey et sur les bords du Génésée, etc. Par M.***. 1 vol. in-8. avec une carte géographique. Chez *Sullier*, éditeur, rue Beaujolais, n°. 7, et *Germain Mathiot*. 4 fr.

Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, accompagnée d'un *Précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent; de notices sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un tableau de l'histoire naturelle*; par le docteur *Leyden* et M. *Hugh Murray*. Traduit de l'anglais et augmenté de *toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour*. Par M. A. C. de S. du H. de F., avec un atlas in-4. composé de la carte générale de l'Afrique et de six autres cartes. Tome quatrième. in-8. *Arthus Bertrand*. Prix de ce volume, des trois précédens et de l'atlas, 30 fr.

Nous avons annoncé en 1809, la traduction qui avait paru à cette époque d'*un Tableau historique des découvertes et établissemens dans le nord et dans l'ouest de l'Afrique*, publié par la Société angloise d'Afrique. Ce tableau s'arrêtait nécessairement au temps où il avait été dressé. On y avait seulement ajouté, dans la traduction, un extrait du voyage de Horneman dans le Fezzan et quelques renseignemens sur les empires du Bornou, du Colsma et du Monou. Mais depuis ce temps, combien de relations intéressantes ont paru sur d'autres parties de l'Afrique. C'est cette grande lacune que MM. Leyden et Murray ont remplie avec une sévère exactitude pour toutes les parties de l'Afrique. Un autre mérite de leur ouvrage est d'avoir donné une histoire très-détaillée des découvertes et des établissemens des anciens et particulièrement des Arabes à l'est de l'Afrique, à la côte occidentale, dans l'intérieur. Cette histoire n'était qu'une esquisse singulièrement tronquée dans le tableau ci-dessus indiqué, qui n'était d'ailleurs accompagné d'aucune carte, avantage inappréciable, qu'offre dans son atlas l'ouvrage dont nous avons donné l'annonce à deux reprises.

Voyage en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1806. Par P. Amédée *Jaubert*, chevalier de la Légion d'honneur, maître des requêtes en service extraordinaire, l'un des secrétaires-interprètes du Roi pour les langues

orientales, professeur de turc près la bibliothèque du Roi, correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas, accompagné d'une carte des pays compris entre Constantinople et Téhéran, dressée par M. le chevalier *Lapie*, et suivi d'une Notice sur le Geilan et le Mazenderan. Par M. le colonel *Trézel*, et orné de cartes lithographiées. 1 gros vol. in-8. *Pélicier. Nepveu.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Essai sur la constitution pratique du Parlement d'Angleterre. Par M. Amédée N***. 1 vol. in-8. *Tournachon-Molin.* 6 fr. 50 c. — 8 fr.

De l'Esprit de la jeunesse française. Par F. G. *Bonnain*, étudiant en droit. 1 vol. in-12. *L'Huillier.* 1 fr. 80 c.

RELIGION.

Sainte Bible, en latin et en français, avec des notes, des préfaces et des dissertations. 25 vol. in-8. et un atlas composé de 30 cartes. Tomes XVIII et XIX. Chez *Méquignon fils*. Prix de chaque vol. 27 fr.

Pseaumes, traduction française, avec des Notes et des Considérations sur le Pater. 1 vol. in-12. *Treuttel* et *Würtz*. Paris, Strasbourg et Londres. *Même Maison de commerce.*

Le Livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte original non ponctué et les anciennes versions, notamment l'arabe et le syriaque, avec un Commentaire imprimé à part. Par J. L. *Bridel*, professeur des langues orientales, et de l'interprétation des livres saints dans l'Académie de Lausanne. 1 vol. grand in-8. *Firmin Didot* et *Treuttel* et *Würtz*. Sur papier vélin, 10 fr.

Cette nouvelle traduction, faite par un savant si versé dans l'étude des langues orientales, est précédée d'une introduction où il fait des recherches très-curieuses et résout plusieurs questions très-intéressantes sur le livre de Job : en voici l'indication.

Job est-il un personnage historique? Ce poëme a-t-il été improvisé? L'avons-nous en original? A quelle époque a-t-il été composé? — Du dialecte dans lequel il a été écrit. — Objection contre l'hypothèse qui en attribue la composition à un *Nacharite*. — Objection contre l'antiquité de l'ouvrage. — Hypothèse contre son antiquité. — De quelques autres auxquels on a attribué sa composition. — De sa conception. Politique de son ordonnance, de son mérite. — D'*Elibu* et de ses discours. — Du prologue et de l'épisode : sont-ils historiques? — Sont-ils du même auteur et du même siècle que le poëme? — Hypothèse de M. *Eichhorn* : objection contre cette hypothèse. — De la canonicité du livre de Job. — Lois morales des *Nachorites*. — De l'intégrité du livre.

Doctrine de la vie, ou la nouvelle Jérusalem, d'après les commandemens du décalogue. Par Emmanuel *Swedenborg*, serviteur de Notre-Seigneur J. C., traduite du latin sur l'édition d'Amsterdam, de 1763. Par J. P. *Moët*, de Versailles, et publié par un Ami de

la vérité. Broch. in-8. 1 fr. 20 c. Paris. *Treuttel* et *Würtz*. Strasbourg et Londres. *Même Maison de commerce.*

Le Koran, traduit de l'arabe, et précédé de l'*Abrégé de la vie de de Mahomet*. Par *Savary*. 2 vol. in-8. *Chez les Marchands de Nouveautés.*

C'est une réimpression faite avec soin de cet ouvrage qui a paru en 1783.

Laurent, ou *les Prisonniers* : ouvrage qui a obtenu la mention honorable dans le concours ouvert aux écrits qui offriraient aux prisonniers la lecture la plus utile. Par M. *Achard-James*. 1 vol. in-12. Madame *Huzard*. 2 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Annales du Musée, etc. Par C. P. *Landon*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

M. Landon avait promis de publier, par forme de supplément à son premier corps d'ouvrage, et sous le titre de seconde collection des Annales du Musée, tous les morceaux capitaux, en peinture comme en sculpture, dont le Musée s'enrichirait, et de consacrer un volume de cette seconde suite aux productions de la renaissance de l'art dont il a été fait mention en 1815 et une exposition particulière : il avait aussi annoncé qu'il ferait graver la magnifique galerie de la Malmaison, les antiquités de la villa Borghèse, etc. De tout cela, il ne nous donne qu'un recueil extrêmement incomplet des productions des écoles primitives d'Italie, disposées sans but et sans ordre et entremêlées de tableaux de toutes les écoles anciennes et modernes, à la fin duquel il a placé six sujets de genre gravés et ombrés à l'eau forte, lorsque tout le reste du volume est au simple trait. Malgré les circonstances imprévues qui ont occasionné la dispersion de la galerie de la Malmaison, (aujourd'hui réunie en grande partie à Saint-Pétersbourg), et la restitution de tant de chefs d'œuvre en peinture et en sculpture, fruits de ces conquêtes, il restait encore assez de monumens précieux à faire connaître, pour que M. Landon ne se hâtat pas à clore son ouvrage : il n'est pas un de ses nombreux souscripteurs qui n'eut pris plaisir à voir réunie en un ou deux volumes la magnifique collection des antiques de la Villa Borghèse que la France doit à la munificence de Louis XVIII, collection aussi nombreuse que bien choisie, et dans laquelle il est des chefs-d'œuvre qui ne le cèdent point en beauté à ce que l'antiquité a produit de plus parfait : le Gladiateur est certainement de ce nombre.

Nous témoignons ici nos regrets dans l'espérance qu'ils seront pris en considération, et que M. Landon se persuadera qu'il n'aura atteint le but qu'il s'est proposé, que lorsque son

ouvrage contiendra tout ce que le Musée de France rassemble d'intéressant. Tel qu'il est, son recueil est le plus complet de tous ceux qui ont été publiés à son invitation, (le sien a précédé tous les autres), et le seul qui puisse donner une idée du Musée de France dans tous les temps. Espérons donc qu'un monument si digne de passer à la postérité, ne restera pas imparfait.

Galerie des Peintres célèbres, avec *des Remarques sur le genre de chaque maître*. Par C. *Le Carpentier*, peintre, professeur de l'Académie des arts, de dessin et de peinture de Rouen. 2 vol. in-8. *Treuttel et Würtz*. 12 fr.

Cette galerie n'offre de ressemblance avec les autres ouvrages du même genre que par son titre: celle-ci est véritablement une galerie où l'on s'est moins occupé de la vie des peintres, que de tracer leur véritable caractère, leurs genres différens, la manière d'opérer de chaque maître: cet ouvrage vraiment classique sera de la plus grande utilité à ceux qui se livrent à l'acquisition des tableaux, au moyen des nombreuses et judicieuses observations qu'il renferme.

Fables choisies de Lafontaine, ornées de dessins *lithographiés*. Par MM. *Carle Vernet*, *Horace Vernet* et *Hippolyte Lecomte*. 27e. et 28e. livraisons. Chez *Engelmann*, rue de Louis-le-Grand. Prix de chaque livraison, 8 fr.

Les dessins sont dignes de la réputation des trois artistes, et la lithographie semble s'être encore perfectionnée dans cet ouvrage: le texte est imprimé avec le plus grand soin.

POÉSIES.

Le dernier des Césars, ou *la Chûte de l'Empire romain d'Orient*. Par M. le comte *de Vaublanc*. 1 vol. in-8. *Firmin Didot*. 5 fr.

Considérerons-nous M. de Vaublanc, comme administrateur et comme ministre, nous le verrons réunir les qualités les plus propres à remplir dignement ces deux postes si importans tout à-la-fois et si divers: le suivrons-nous aux assemblées nationales où l'estime publique l'a porté à plusieurs reprises, il s'y montrera constamment l'un des orateurs les plus distingués, l'un des plus zélés patriotes. C'est avec une agréable surprise, que nous le voyons en ce moment, par la publication du poëme que nous annonçons, figurer parmi les poëtes les plus estimables de nos jours. Le sujet de ce poëme est le plus heureux que les fastes du genre humain pussent offrir. Ce n'est pas, comme dans l'Iliade, la coalition de quelques petits princes contre une ville de l'Asie mineure, sujet d'une faible importance, et que le poëte a été forcé de subordonner au développement des accès de colère de l'un des chefs grecs. Ce n'est point, comme dans l'Enéide, l'invasion d'un petit pays dans l'antique Ausonie, qui prépare l'union de la fille du chef de l'entreprise avec le faible souverain d'un petit état. Ce n'est point enfin, comme dans la Jérusalem délivrée, la conquête d'un monument très-respectable sans doute, mais conquête qui n'a opéré aucune révolution permanente dans les destinées des peuples de l'Europe et de l'Asie. Ici, c'est le débordement dans la première de ces deux parties du globe, d'une horde de barbares de mœurs et d'une religion étrangères; c'est la prise du dernier rempart que la capitale du colossal empire romain d'Orient opposait depuis quelque temps à ces féroces conquérans; c'est la charte irrémédiable de cet empire. L'exécution ne nous a paru déroger en aucun point, la magnificence du sujet.

Le merveilleux est d'un usage en

quelque sorte obligé dans le poéme épique : pour l'employer, M. de Vaublanc ne pouvait puiser ni dans la mythologie, ressort trop usé, (*) ni dans la magie où il aurait couru la chance trop hasardeuse de lutter avec le Tasse : il a donc été obligé de créer un nouveau genre de merveilleux.

Une jeune et belle vierge descendant des rois des Parthes que les vicissitudes du sort ont forcé de se réfugier à Bysance, a résolu de s'unir au dieu des chrétiens par des vœux solennels : au moment où elle va consommer son sacrifice, Sandialla que nous ferons connaître plus bas, pénètre dans Bysance, enlève Theodora ; et c'est le nom de la jeune vierge que le poète désigne aussi fréquemment par celui de l'*Arsacide*, au sort de laquelle un ancien oracle a déclaré qu'était attaché celui de l'empire. Après avoir essuyé et fait essuyer à sa captive de grands dangers sur la mer et sur des rochers, il parvient à la transporter dans le camp des Musulmans qui, sous le commandement de Mahomet II leur empereur, assiégeaient Bysance. Mahomet et Sandialla sont épris d'une violente passion pour Theodora ; mais chez Sandialla, elle est plus tendre et plus contenue, et Theodora n'y est pas tout-à-fait insensible. Aucun frein n'arrête l'amour forcené de Mahomet : le poète fait contracter avec beaucoup d'art des sentimens si divers. Au moment, où pour subjuguer Theodora, Mahomet est prêt à se porter aux dernières violences et que, pour s'y dérober, Theodora va se donner la mort, elle est enlevée au ciel. L'oracle qui attachait à son sort celui de Bysance, ne tardera pas à s'accomplir.

Les caractères des principaux personnages qui figurent dans le poëme, sont tracés avec la plus grande vigueur : l'un des plus brillans est celui de Sandialla. Ce jeune héros, fils du célèbre Scanderberg, a été enlevé à ses parens dans sa première jeunesse : élevé dans leur religion, il s'est concilié leur respect par ses qualités éminentes : c'est celui qui se distingue le plus au siége de Bysance ; il a le bouillant courage d'Achille, l'impétueuse ardeur de Renaud : quelque brillant que soit son caractère, il n'éclipse jamais celui de l'empereur grec Constantin Paléologue. Toujours actif, toujours vigilant, on voit à toute heure ce prince fortifiant les postes de la ville assiégée où combattant jusques sur les brèches, défendant jusqu'au dernier soupir la malheureuse Bysance contre les féroces Musulmans qui y avaient pénétré de toutes parts. Par le puissant exemple d'une valeur héroïque, il encourage les soldats timides ; par sa sage prudence, il contient ceux qui s'exposeraient témérairement et sans fruit. Un grand nombre de seigneurs, du sang le plus illustre de la France, ont abandonné leurs foyers pour aller se renfermer dans Bysance, et ils y soutiennent avec éclat l'honneur des armes françaises.

Dans la composition de son poëme, M. de Vaublanc a risqué plusieurs hardiesses qui la plupart sont heureuses : une seule n'était peut-être pas admissible ; c'est celle qui lui fait personnifier la *faiblesse* qui n'est qu'un être moral ou plutôt la privation presque totale des qualités qui peuvent rendre recommandables ; la mollesse peut se manifester par des signes extérieurs propres à fournir les images les plus séduisantes : C'est ainsi que Boileau l'a si heureusement peinte dans ce fameux vers, « soupire, étend ses bras, ferme l'œil et s'endort. » La faiblesse au contraire ne peut en quelque sorte qu'être entrevue par l'apathie de celui qui en est atteint.

(*) Voltaire n'a fait usage du merveilleux emprunté de la mythologie qu'avec une extrême réserve et d'une manière qui n'est pas toujours heureuse.

Il nous reste à parler du style, qui généralement a de l'énergie et de la noblesse. Le premier chant est celui où il nous a paru qu'il y avait le moins de vigueur : l'inspiration qui est le caractère distinctif du poète n'avait encore tout-à-fait saisi M. de Vaublanc. Dans les autres chants, le style a presque toujours l'espèce de magnificence que comportait le sujet. Heureux ceux auxquels on peut appliquer, comme à M. de Vaublanc, la fameuse devise *currit eundo*. Nous regrettons que la forme matérielle de notre journal (*) ne nous permette pas de transcrire plusieurs morceaux pris au hasard qui justifieraient notre opinion sur le mérite d'un poëme qui doit placer son auteur au rang des poètes les plus distingués de nos jours. Il y a sans doute, dans cet ouvrage, quelques parties susceptibles d'être un peu élaborées. L'heureuse facilité qui se fait remarquer dans la versification de toutes les parties du poëme, et qui est l'un des caractères les plus prononcés du talent de son auteur, ne nous permet pas de croire que ce travail puisse lui paraître pénible : ce sera au contraire pour lui un délassement agréable de ses conceptions politiques.

Poésies de M. le comte Anatole de Montesquiou: trois recueils in-12. *Eymery* et *Delaunay*. Prix de chaque volume, 1 fr. 50 c.

Roderic, dernier roi des Goths: poëme traduit de l'anglais de *Robert Southey*, écuyer, poète lauréat. Par M. le chevalier ***. 1 vol. in-8. *Delaunay*. 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

THÉATRE.

Œuvres dramatiques de Goëthe, *traduites de l'allemand*, précédées *d'une Notice biographique et littéraire*. 3 vol. in-8. *Bohée*.

Sapho, tragédie de *Franz Grillparzar*, traduite de l'allemand par madame L'i. Broch. in-8. *Barba*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

ANTIQUITÉS.

Mémoires et Dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés *par la Société royale des antiquaires de France*. Tome troisième. in-8. J. *Smith* et *au Bureau de l'Almanach du Commerce*, rue J. J. Rousseau, n°. 20. Prix de ce tome, 6 fr. Prix des trois volumes qui se vendent séparément, 21 fr.

Ces mémoires, ces dissertations, font suite aux mémoires que l'Académie celtique a publiés de 1807 à 1812, qui se vendent aux mêmes adresses.

Nous avons annoncé le premier volume de cet ouvrage dans le dixième cahier de notre journal de l'année 1820, et dans le onzième nous avons donné l'aperçu des matières qui y étaient traitées ; nous allons suivre la même marche pour le troisième volume ; à l'égard du tome second nous n'avons pas pu l'annoncer, parce qu'il ne nous a pas été envoyé. Voici les sujets qui forment la matière du troisième volume.

Procès-verbal de la séance de la Société tenue le 2 juillet 1820. — Discours du ministre de l'intérieur et du président de la Société. — Rapport sur

(*) Ce journal, comme on peut le voir, imprimé en caractères très-fin est partagé, à chaque page, en deux colonnes si étroites que les vers alexandrins seraient nécessairement coupés par la moitié, ce qui les défigurerait étrangement.

les travaux de la Société. — Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Chaumeton. — Notice historique sur M. Grivaud de la Vincelle — Mémoire sur un petit monument de bronze trouvé à Pergame dans la Mysie. — Recherches historiques sur l'Anjou et ses monumens. — Notices sur Parthenay et la Gatine du Poitou, et sur Saint-Pé dans les Hautes-Pyrénées. — Rapport sur un ouvrage de M. Grout, sur l'origine des Gaules. — Description d'une grotte antique. — Mémoire sur la véritable position du *privatus portus* de Ptolémée. — Notice sur les usages et le langage des habitans du Haut-Pont, faubourg de Saint-Omer. — Notice abrégée du journal d'un voyage archéologique et géologique, fait en 1820, dans les Alpes de la Savoie et dans les départemens méridionaux de la France. — Notice historique sur l'ancienne Université de Grenoble. — Chanson flamande contenant la description des occupations des jardiniers des faubourgs du Haut-Pont et de Lysel, dépendans de la ville de Saint-Omer. — Notice sur les tombeaux antiques découverts en 1812 et 1815, sur le territoire de Vezelise, département de la Meurthe. — Mémoires sur le village des Alluets-le-Roi, situé à sept lieues nord-ouest de Paris.

Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme et sur les différens peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains; suivis *de plusieurs Dissertations curieuses sur la numismatique, et sur les preuves que Bonaparte est le premier qui ait passé le mont Saint-Bernard avec une armée*. Ouvrage posthume de M. l'abbé *Chalieu*. 1 vol. in-4. Valence. Chez *Marc Aurèle*; se trouve chez *Treuttel* et *Würtz*. 6 fr. — 8 fr.

Le titre seul de ces mémoires excite la curiosité, et elle nous a paru devoir être satisfaite sur tous les points annoncés; mais la multitude des détails répandus dans ces mémoires, ne permet pas d'en donner l'analyse.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

OEuvres complètes de M. Necker. Tomes 6, 7, 8, 9 et 10. in-8. Paris. Chez *Treuttel* et *Würtz*, Strasbourg et Londres. *Même Maison de commerce*. Prix de chaque volume, 7 fr.

Le tome 6e. renferme la suite de l'ouvrage intitulé : *De l'administration des finances*, un tableau des événemens qui ont eu lieu lors du second ministère de M. Necker. — Le 7e., le troisième ministère de M. Necker. — Le 8e., l'ouvrage intitulé : *Du pouvoir exécutif dans les grands états*. — Le 9e., les deux premières parties d'un autre ouvrage qui a pour titre : De la révolution française. — Le 10e., la troisième et quatrième parties de cet ouvrage.

Il est très-agréable de trouver réunis dans quatre volumes, avec la suite de l'ouvrage sur l'*administration des finances*, deux ouvrages aussi impor-

tans que le *pouvoir exécutif dans les grands états* et celui de la *révolution française* : à l'égard des morceaux qui concernent le second et le troisième ministère de M. Necker, leur réunion est d'autant plus précieuse qu'ils ne se trouvent ailleurs que disséminés et sans aucune liaison entre eux.

Œuvres complètes de madame de Staël. Tomes 15, 16 et 17. in-8. Chez Treuttel et Würtz, mêmes adresses que ci-dessus. Prix de chaque volume, 6 fr.

Le premier de ces trois volumes contient *Dix années d'exil*, *Fragmens d'un ouvrage inédit composé dans les années* 1810 *à* 1813, et précédé d'une préface de l'éditeur (M. le baron de Staël) qui donne l'historique de ces précieux fragmens.

Le second renferme les ouvrages suivans : *Agar dans le désert*, scène lyrique composée en 1806. — *Geneviève de Brabant*, drame en trois actes et en prose, composé en 1808. — *La Sunamite*, drame en trois actes et en prose, composé en 1808. — *Le capitaine Kernadre*, ou sept années en un jour, composé à la fin de 1810. — *La Signora Fantastici*, proverbe dramatique, composé en 1818. — *Le Mannequin*, proverbe dramatique en deux actes, composé en 1811. — *Sapho*, drame en cinq actes et en prose, composé en 1811.

Dans le troisième volume on a rassemblé les ouvrages suivans : *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée.* — *Jane Gray*, tragédie en cinq actes et en vers. — *Sophie*, ou *les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en vers. — *Eloge de M. Guibert.* — *A quels signes on peut reconnaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation.* — *Préface pour les lettres et pensées du prince de Ligne.* — *Articles de madame de Staël, insérés dans la Biographie universelle,* tomes II, VI et IX. — *Préface pour la traduction d'un ouvrage de M. de Wilberforce, sur la traite des nègres.* — *Réponse à un article de journal.* — *De l'esprit des traductions.* — *Epître au malheur*, ou *Adèle et Edouard.* — *Traduction du sonnet de Minzoni sur la mort de Jesus Christ.* — *Traduction du sonnet de Filicacia sur l'Italie.* — *Henri et Emma, ballade imitée de Prior.* — *Imitation d'une élégie de Bowles sur les eaux de Bristol.* — *La Bayadère et le Dieu de l'Inde.* — *Le Pêcheur*, traduit *du même.* — *La Fête de la Victoire*, ou *le Retour des Grecs*, traduit de *Schiller.* — *Le Salut du Revenant*, traduit *du même.*

De cette énumération il résulte que madame de Staël s'est essayée dans des genres extrêmement variés, tragédies, comédies, drames, proverbes même ; discussions politiques et littéraires, discours académiques, articles de biographie ; traductions de morceaux distingués, en prose et en vers, de poètes et littérateurs distingués. A des productions si diverses, elle a toujours imprimé plus ou moins le caractère de son talent ; mais quelque mérite qu'aient ces divers ouvrages, on s'arrête principalement, et d'une manière comme irrésistible sur les fragmens des *Dix années d'exil;* ce n'est point seulement parce qu'il s'y trouve des considérations importantes sur les évènemens politiques des temps qu'elle parcourt, des notices aussi curieuses que neuves sur la cour et les mœurs de la Russie où elle avait cherché un asile, mais parce qu'elle y a plus développé, qu'on ne l'avait jamais fait dans aucun ouvrage, le caractère haineux et opiniâtrement vindicatif de Bonaparte : on y voit en effet ce despote irrité du refus de madame de Staël de s'attacher à son gouvernement, l'expulser d'abord de Paris, puis de toutes les parties de la France, la poursuivre même chez l'étranger, et la réduire même au point de délibérer, si, pour se soustraire

à des persécutions qui l'avaient suivie jusques dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, elle ne se réfugierait pas en Amérique.

Quoiqu'on regrette vivement que l'ouvrage des *dix années d'exil* soit resté incomplet, ce regret rappelle un sentiment plus douloureux, celui qu'excite universellement la perte presque irréparable de son illustre auteur que la mort nous a ravi lorsqu'elle était encore dans la force de son talent. Si quelque chose peut nous consoler d'un malheur si affligeant pour la littérature dans toutes ses branches, c'est le soin religieux que M. le baron de Staël son fils a pris de recueillir la totalité de ses œuvres, en les enrichissant d'une excellente notice sur madame de Staël et de plusieurs avertissemens sur diverses parties de ces œuvres également instructifs et intéressans.

Œuvres complètes de madame de Sonza, revues, corrigées, augmentées, imprimées sous les yeux de l'auteur, et ornées de gravures. Tome premier. in-8. — *Adèle de Sénanges.* — *Charles* et *Marie.* 6 fr.

On se rappelle avec quel succès l'auteur de ces OEuvres, successivement connu sous les noms de madame de Flahaut, de Hautpoul et de Sonza, a parcouru la carrière du genre des romans et rivalisé avec mesdames Riccoboni, de Genlis, de Staël et Cottin; mais ses OEuvres étaient disséminées et n'offraient pas un ensemble qui put faire juger de l'étendue de son talent: c'est donc un véritable service rendu à la littérature que de les avoir réunies dans une nouvelle édition très-soignée et inspectée même par leur auteur.

Lettres diverses recueillies en Suisse. Par le comte Fédor *Golowkin*, accompagnées de notes et d'éclaircissemens. 1 vol. in-8. Genève et Paris. *Paschoud.* 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voltaire en un volume. Par J. B. *Gouriet.* Edition dialoguée. 1 vol. in-12. *Au Bureau des Tablettes universelles* et chez *Baudouin frères.* 3 fr.

Cette édition dialoguée pourra nonseulement suffire à une multitude de lecteurs, mais les acquéreurs des œuvres complètes verront en elle la table raisonnée d'une collection immense à laquelle il n'est pas toujours facile de recourir sans guide. La source des citations est partout indiquée, et les renvois, quoique se rapportant particulièrement à une édition qui sert de type, peuvent conduire à toutes celles qui ont été publiées sous les différens formats.

Voici la disposition de l'ouvrage: il est divisé en six livres: Livre Ier. Religion. IIe. Philosophie, politique. IIIe. Philosophie, législation. IVe. Philosophie, morale. Ve. Histoire. VIe. Littérature.

OEuvres de Napoléon Bonaparte. Tomes 1er., 2e. et 3e. in-8. *Panckoucke.* Prix de chaque volume, 6 fr.

ÉTUDE DES LANGUES.

Dictionnaire des proverbes français. 1 vol. in-8. *Treuttel* et *Wurtz.* 5 fr.; sur papier vélin, 10 fr.

Le papier ordinaire est déjà épuisé: il reste seulement un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.

Supplément au Dictionnaire chinois-latin du Père Basile de Glénoma, etc. (Voyez pour le développement du titre et les adresses, septième cahier de ce journal 1821.)

Ce supplément offre l'examen critique de l'édition du Dictionnaire chinois du père Basile de Glénoma, publié par M. de Guines, par Jules Klaproth : c'est la première livraison, la seconde livraison devait paraître au mois d'août 1820, mais elle n'a pas encore paru.

On conçoit que cet examen continuellement rempli de mots chinois n'est pas susceptible d'analyse.

JOURNAUX.

Journal des Savans. Cahiers d'août et de septembre 1821.

Les articles les plus remarquables de ces deux cahiers, sont : Essai sur l'homme de *Pope*, traduit en français par Jacques *Delille*, et traduction du même ouvrage en vers français par M. *de Fontanes*,) article de M. *Raynouard*.) — Histoire des Français, par J. C. L. *Simonde de Sismondi*, (article de M. *Daunou*.) — Les Oiseaux et les Fleurs, allégories morales d'*Azzedin el Mocadessi*, avec une traduction et des notes, par M. *Garin*, (article de M. *Chesy*.)—Traité de la peinture de *Cennino Cennini*, publié avec des notes, par le chevalier Joseph *Tombroni*, (article de M. *Quatremère de Quincy*.) — Histoire de la vie et des ouvrages de J. *de Lafontaine*, par M. *Walkenaer*, (article de M. *Raoul-Rochette*.)

ANNONCES.

Anatomie de l'homme, ou *Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*, par MM. *Béclard* et *Jules Cloquet*. M. C. *de Lasteyrie*, éditeur.

Cet ouvrage sera composé de 240 planches et de 120 feuilles de texte au plus grand in-folio, papier Jésus vélin, pour les figures : il paraîtra régulièrement chaque mois, par livraison de six planches et trois feuilles de texte. L'éditeur voulant faciliter aux élèves en médecine l'acquisition de cet ouvrage, n'a porté chaque livraison qu'à 9 fr. On fournira, à raison de 13 fr. la livraison, des exemplaires dont les gravures et le texte seront tirés sur très-beau papier vélin, d'après les demandes qui en seront faites : les souscripteurs ne doivent payer qu'en recevant les livraisons. On souscrit rue du Bac, n°. 38, *à la Lithographie de M. C. de Lasteyrie*, et chez MM. *Treuttel* et *Würtz*. Paris, Strasbourg et Londres.

Avant d'entreprendre en lithographie l'exécution d'un ouvrage dont les planches doivent renfermer des préparations anatomiques qui demandent à être rendues avec autant de vérité que de délicatesse, on s'est assuré, avec deux habiles artistes, MM. *Haincelin aîné* et *Feillète*, que les gravures auront tout le dégré de perfection qu'on peut désirer : on observe que ces deux artistes se sont spécialement adonnés à l'étude de l'anatomie : aussi leurs dessins sont-ils remarquables par la vérité, par la précision, la forme et la nature des contours : on sait que dans la représentation d'objets aussi délicats et qui demandent à être déterminés avec une scrupuleuse rigueur. la vérité disparaît sous le crayon du plus habile artiste, lorsqu'il n'est pas dirigé par la connaissance exacte de l'objet qu'il doit représenter. Ces dessins seront donc tracés, les uns d'après les meilleures planches originales que l'éditeur possède déjà ; les autres seront exécutés sous la direction de MM. *Béclar* et *Choquet*, toujours d'après nature. Quelques planches seront à demi coloriées, afin de faciliter l'intelligence de certaines parties, telles que les artères, les veines, les nerfs.

Histoire civile et politique de la nation espagnole, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, écrite d'abord en espagnol et dédiée au congrès souverain des cortès, par un descendant de *Pélage* : traduction française faite par l'auteur et dédiée aux courageux défenseurs de la liberté des nations.

On souscrit chez l'Auteur, rue de Richelieu, nº. 25, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Paris, Strasbourg et Londres.

La souscription est également ouverte pour l'ouvrage original et pour la traduction anglaise faite par l'auteur : l'ouvrage entier formera 8 vol. grand in-8º. Prix dans chaque langue, 48 fr. Il n'est nécessaire d'avancer que 6 fr. pour chaque volume, afin de couvrir à mesure les frais de l'impression : les non-souscripteurs paieront à raison de 7 fr. le volume.

Antiquités de la Nübie, ou Monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde Cataracte, dessinés et mesurés en 1813, *par M. Gau, de Cologne*, architecte, élève de l'Académie de France : on souscrit pour cet ouvrage qui paraît par livraisons chez l'*Auteur*, rue Richer, nº.7, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Le prix de souscription pour chaque livraison, y compris l'explication et le texte est de 18 fr. en papier fin, format Jesus ouvert, le même que celui de la Description de l'Egypte, et de 36 fr. sur papier vélin. Il parait de cet ouvrage la 1re. et la 2me livraisons.

M. Gau, dans un long et périlleux voyage, s'est proposé de suivre la route que les auteurs du grand ouvrage de la Commission d'Egypte avaient tracé : son but a été de compléter, par l'exploitation de la Nubie, cette belle entreprise, si riche en résultats pour l'histoire et les arts. C'est au-delà de la première cataracte, après avoir observé, étudié et dessiné une grande partie des monumens de la Haute et Basse-Egypte, et s'être familiarisé davantage avec le caractère de l'architecture égyptienne qu'il a commencé son travail. Pour connaître l'ensemble des richesses qu'il allait découvrir, il crut nécessaire de remonter le Nil et de parcourir ses bords jusqu'à la seconde cataracte : c'est en descendant ce fleuve qu'il a dessiné et mesuré vingt et un monumens du plus haut intérêt. On trouvera dans sa collection l'origine de l'architecture de ces célèbres contrées et les progrès de cet art que Nubian ou Ethiopien, parut s'être perfectionné chez les Egyptiens jusqu'au plus haut dégré dans la ville de Thèbes. C'est ainsi qu'il nous montre les temples les plus éloignés et probablement les plus anciens, creusés en entier dans le roc ; d'autres plus proches qui ne le sont qu'à moitié, et enfin ceux qui se trouvent voisins de la première cataracte tout-à-fait construits dans la plaine comme ceux d'Egypte. Outre les élévations, les coupes et les plans, chaque monument est accompagné des détails nécessaires aux recherches des savans et à l'étude des artistes. M. Gau a également recueilli, dessiné et colorié avec le plus grand soin quantité de bas-reliefs qui répandent de nouvelles lumières sur l'histoire des peuples qui habitent la Nubie et qui construisirent ces monumens. Enfin, et pour nous donner en même temps une idée du pays qu'il a parcouru et de la situation des monumens dans leur état actuel, il a joint des vues pittoresques les plus intéressantes à sa belle collection qui se trouve complétée par plus de cent inscriptions grecques, copiées avec la plus scrupuleuse exactitude. Les dessins de M. Gau, fruits d'un travail attentif et assidu, exécutés avec un sentiment de vérité rare et un talent distingué, ont réuni les suffrages des premiers artistes en France, en Italie et en Allemagne.

L'ouvrage sera composé de 60 planches terminées, dont huit ou dix coloriées toutes gravées par nos plus célèbres artistes, et sera publié en douze livraisons in-4º. de quatre à six planches accompagnées de vignettes et de l'explication des gravures. Les monumens seront sur la même échelle que ceux du grand ouvrage de la Commission d'Egypte. Le tout sera terminé dans l'espace de deux ans. Le texte de l'ouvrage en allemand et en français, rédigé par un savant très-versé dans les antiquités, ne paraîtra qu'à la fin.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL, Rue de la Harpe, nº. 80.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

DIXIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cotés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire des Mammifères, avec des figures originales dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et Frédéric *Cuvier*.—M. le comte *de Lasteyrie*, éditeur. 27e. livraison in-folio, avec six planches. Chez l'*Editeur*, rue du Bac, n°. 58, et chez *Treuttel* et *Würtz*, Paris, Strasbourg et Londres. Prix 15 fr.

Histoire naturelle des Lépidoptères, ou *Papillons de France*, *diurnes des environs de Paris*. 13e. livraison. in-8°. *Crevot*.

Galerie des Oiseaux du cabinet naturelle du Jardin du Roi. Par *Oudart*, peintre. Neuvième livraison. Chez l'*Auteur* et *Treuttel* et *Würtz*. Paris, Strasbourg et Londres. Prix 5 fr. in-4° ; 9 fr. in-folio, chaque livraison.

Les oiseaux décrits dans cette livraison, sont: 1°. l'iribin noir 2°. Le rancanca à ventre blanc. Le caracara. 4°. La phine des Alpes.

Considérations sur l'histoire natu-

relle des poissons, sur la pêche et sur les lois qui la régissent. Par M. *Dralet*, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, conservateur des eaux et forêts du 12e. arrondissement. 1 vol. in-8. Toulouse. *Deladoure*: Paris, madame *Huzard*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

BOTANIQUE.

Herbier général de l'Amateur, contenant *la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables*. Par *Mordant De Launay*, continué par M. *Loyseleur de Longchamp*. Avec des figures peintes d'après nature par M. P. *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. 60e. livraison, avec figures coloriées. *Audot*. Chaque livraison, 9 fr.

Les Roses. Par *J. P. Redouté*: le texte par *Ch. Ant. Thory*. 22e. livraison in-folio, avec six planches coloriées. Chez l'*Auteur*, rue de Seine, n°. 6, et chez *Treuttel* et *Würtz*. A Paris, Strasbourg et Londres. Prix 50 fr.

La même, format gr. in-4. 25 fr.

PHYSIQUE.

Traité élémentaire de physique. Par M. l'abbé *Haüy*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

De l'électricité galvanique. — Du magnétisme. Des principes généraux de la théorie du magnétisme. De la loi que suivent les actions magnétiques à raison de la distance des attractions et répulsions magnétiques. De la communication du magnétisme. Du magnétisme du globe terrestre. Du magnétisme des mines de fer. Des différentes hypothèses imaginées par les physiciens sur la cause du magnétisme qu'exerce le globe terrestre. Des expériences électro-magnétiques.

De la lumière. De la nature et de la propagation de la lumière. De la réflexion et de la réfraction de la lumière. De la lumière décomposée, ou des couleurs. De la vision naturelle. De la vision aidée par l'art.

ANATOMIE. PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

Addition à l'anatomie générale de François-Xavier Bichat, pour servir *de complément aux éditions en quatre volumes*. Par *A. Béclard*, professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8. *Brosson* et *Goudé*. 5 fr. 50 c.

Cours complet de physiologie. Ouvrage posthume de *Grimaud*, conseiller-médecin ordinaire du Roi, professeur en médecine de l'Université de Montpellier. 2 vol. in-8. *Méquignon-Marvis*. 13 fr. — 16 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

De la Physiologie du système nerveux et particulièrement du cerveau. Recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siége, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif. Par M. *Georget*, docteur en médecine de la Fa-

culté de Paris. 2 vol. in-8. *Baillière.* 12 fr.

Phytographie médicale, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle où l'on expose l'*Histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de rémédier à leurs effets délétères*, avec des *Observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques.* Par Joseph *Roques*, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur. Cinq livraisons in-4. Chez l'*Auteur*, rue de Louvois, n°. 5, et *Nicole.* Prix de chaque livraison, 8 fr. sur papier ordinaire; petit in-folio, papier vélin satiné, 30 fr.

Cours complet des maladies des yeux: hygiène oculaire. Par F. *Delarue*, (du Puy-de-Dôme), docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur de médecine et de chirurgie oculaires. 1 vol. in-8. Chez l'*Auteur*, rue de l'Arbre-Sec, n°. 22, et *Méquignon-Marvis.*

Mémoire sur le vomissement considéré dans l'état sain et dans les maladies cancéreuses de l'estomac. Par M. *Piédesguel.* Broch. in-8. *Méquignon-Marvis.* 1 fr. 25 c.

Nouveau Recueil d'observations sur les maladies des femmes. Par M. *Aulaguier.* Ier. cahier in-8. Chez l'*Auteur*, rue Montmartre, n°. 121, et *Gabon.*

Association intellectuelle: Méthode progressive d'association, ou de l'Art d'étudier et d'enseigner dans toutes les sciences et *particulièrement en médecine*: suivi d'*une clinique générale interprétative des phénomènes morbides et spécialement des maladies des couches.* Par L. V. F. *Amard*, docteur en médecine. 2 vol. in-8. *Méquignon père* et *Gabon.* 15 fr.

Considérations sur les hernies abdominales et sur de nouveaux moyens de s'opposer à l'onanisme. Par *Jallade-Lahoude*, docteur en chirurgie de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien-herniaire de la cour du prince de Waldeck, brêveté du Roi. Chez l'*Auteur*, rue de Richelieu, n°. 46, et *Delaunay.* 1re. et 2e. parties. 2 vol. in-8. 12 fr.

Manuel des Pharmaciens et des Droguistes, ou *Traité des caractères distinctifs des altérations et sophistications des médicamens simples et composés*, traduit en français sur la dernière édition de l'ouvrage allemand de C. H. *Emerbayer*, et approprié à la nouvelle pharmacie. Par J. B. *Kapeler*, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine et J. B. *Caventon*, pharmacien, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc. 2 vol. in-8. *Delaunay.* 11 fr.

Manuel des plantes médicinales, ou Description, usage et culture des végétaux indigènes employés en médecine; contenant la manière de les recueillir, de les sécher et de les conserver; la description des parties que l'on en trouve

dans le commerce; les préparations qu'on leur fait subir et les doses auxquelles on les administre; leurs propriétés réelles ou supposées, le temps de leur floraison, de leur récolte et les lieux où ils croissent naturellement, les substitutions qu'on peut en faire et celles qu'on peut éviter ou craindre; enfin les symptômes et le traitement des empoisonnemens par ceux qui sont vénéneux. Par A. *Gauthier*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1 vol. in-12 de 1140 pages, avec figure du moulin à fabriquer la farine de graine de lin et d'orge mondé. Paris, *Audot*, et *Treuttel et Würtz*. Strasbourg et Londres. *Mêmes Maisons de commerce*. 10 fr.—12 fr. 50 c.

Avec ce manuel, les personnes qui font le commerce des plantes médicinales apprendront à les bien connaître dans tous les états, ainsi que la manière de sécher et de conserver chaque espèce; l'avantage qu'offre cet ouvrage, c'est la description des plantes sèches avec les figures qui caractérisent la bonne ou mauvaise dessication: les médecins y trouveront les caractères botaniques dont ils auront perdu le souvenir; les parmaciens et les droguistes, les préparations dont chaque plante est susceptible et celles qui sont consacrées par le *Codex*. On remarque encore dans ce manuel une indication précise des effets et de la manière d'agir des plantes, ainsi que des maladies dans lesquelles ces effets sont salutaires ou dangereux. Ainsi ce manuel ne sera pas moins utile aux personnes qui pratiquent la médecine, qu'à celles qui, par un motif de bienfaisance désirent connaître, employer ou conseiller l'usage des plantes: le manuel convient donc aux curés, aux dames de charité; il enseigne à ne plus croire aux propriétés merveilleuses et imaginaires des plantes dont les anciens livres sont remplis; il substitue à ces erreurs dangereuses des connaissances plus exactes et surtout plus en rapport avec les progrès de la médecine et de la chimie, relativement à la culture des plantes médicinales. Nous ne connaissons aucun ouvrage où l'on puisse trouver, à cet égard, des renseignemens aussi complets et aussi exacts. L'ordre alphabétique adopté par le manuel le rend de l'usage le plus commode en facilitant les recherches.

MATHÉMATIQUES.

***Traité de géométrie descriptive comprenant les applications de cette géométrie aux ombres, à la perspective et à la stéréotomie*, avec *soixante et sept planches* in-4 *et cinq in-folio*. Par M. *Hachette*, ancien professeur de l'école polytechnique, professeur de géométrie descriptive à l'Académie des sciences, membre du conseil d'agriculture, près S. Exc. le ministre de l'intérieur, de la société royale et centrale d'agriculture, et de la société philomatique. 1 vol in-4. *Corby, Guillaume et compagnie*. 25 fr.**

Cet important ouvrage est le fruit de vingt années de travail à l'école polytechnique, où l'auteur a professé, conjointement avec le célèbre Monge et plusieurs autres savans distingués, la géométrie descriptive et l'analyse appliquée à cette géométrie. A l'avantage d'être secondé dans cette célèbre école par des collaborateurs du premier mérite, l'auteur joignait celui

d'être, par les devoirs de sa place, en relation habituelle avec des élèves, dont l'émulation amenait, chaque année, des perfectionnemens dans l'enseignement de la géométrie descriptive: leurs observations, les difficultés résolues, ont été en partie recueillies par les soins des professeurs de l'école polytechnique. Le recueil plus complet que l'auteur en offre au public, contribuera à propager une doctrine féconde dans ses applications

L'ouvrage est divisé en deux livres. Le premier embrasse la géométrie pure: le second renferme les applications.

La valeur de l'aire de l'ellipse du volume du cylindre oblique et du cône oblique tronqué (en tant que la base de ces volumes est une ellipse, démontrée par les principes de la géométrie élémentaire. Par George *Weber*, docteur en médecine, médecin à Bouxwiller, (département du Bas-Rhin), membre de plusieurs Sociétés savantes. in-8. Strasbourg. *Imprimerie de Dambach.* 1 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris en 1817, comparées à ce qu'elles étaient en 1789. Par M. *Benoiston de Châteauneuf*. 1re. et 2me. parties. in-8. Chez l'*Auteur*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°. 20, et *Martinet*.

Traité sur la salaison des viandes, et du beurre en Irlande, et manière de fumer le bœuf à Hambourg, traduit du danois, de Christian *Martfelt*. Par F. C. *Brunn-Neergaard*, gentilhomme de la chambre du roi de Dannemarck, membre de diverses Sociétés savantes. Broch. in-8. Chez l'*Auteur*, rue des Petits-Augustins, n° 26, et madame *Huzard*. 2 fr.

Cet ouvrage se divise en trois parties.

Iere. partie.— De l'engraissement des veaux. De l'engraissement des bœufs. Des foires. De la boucherie. Du tonneau. Du dépècement. De la salaison. De la manière d'encaisser la viande. De la presse et de l'embarillage définitif. Des issues du bœuf. Du beurre.

IIe. partie. De l'engraissement des porcs. De la salaison des porcs.

IIIe. partie. De la méthode de fumer le bœuf à Hambourg.

Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines. Par *Daubenton*, publié par ordre du gouvernement, avec des notes, par J. B. *Huzard*, de l'Institut de France, etc. Cinquième édition augmentée. 1 vol. in-8 avec 22 planches. Madame *Huzard*. 7 fr.—9 fr.

Article premier.

Les augmentations insérées dans cette cinquième édition paraissent consister, 1°. dans un discours sur la vie et les ouvrages de Daubenton, par M. le comte de Lacépède. 2°. Dans un rapport fait à la commission d'agriculture et des arts, aux administrateurs des districts. 3°. Dans un extrait du procès-verbal de la séance de la convention nationale, du 1er. nivose an 3. (21 décembre 1794) 4°. Dans une notice historique des éditions et des traductions de l'*Instruction sur les Bergers* et des autres ouvrages de Daubenton sur les moutons et sur les laines, par J. B Huzard. 5°. Dans un avertissement de l'auteur. 6°. Dans un extrait des registres de l'Académie royale des sciences. 7°. Dans un extrait des registres de la société royale de médecine.

Dans un deuxième article nous donnerons l'aperçu des matières traitées dans l'ouvrage.

Pratique simplifiée du jardinage, à l'usage des personnes qui cultivent elles-mêmes un petit domaine, contenant un potager, une pépinière, un verger, un espalier, des serres, une orangerie et un parterre; suivi de l'emploi du jardinier, ou travaux à faire dans un jardin pendant l'année. Par M. Louis *Dubois*, membre de plusieurs Académies nationales et étrangères, l'un des Collaborateurs du Cours complet d'agriculture. Broch. in-8. Chez *les Marchands de Nouveautés*. 2 fr. 50 c. —3 fr.

Pensées sur les greffes. Par M. Stanislas *Braunier*. Broch. in-8. Madame *Huzard*.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Observations sur la fabrication des dentelles de coton. Broch. in-8. *Boucher*.

Collection de machines, instrumens ustensiles, constructions, appareils, etc. *employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*. Par le comte de *Lasteyrie*. Tome II, 9e. livraison avec planches. A l'établissement du comte *de Lasteyrie*, rue du Bac, n°. 58. in-4. 5 fr.

L'Art de filer le coton. Par F. *Vauthier*, filateur: ouvrage dans lequel on expose tout ce qui est relatif à cet art. 1 vol. in-8. *Oudin*. 3 fr.

Essai sur l'art de faire le vin. Extrait du Cours d'agriculture par le baron *Rougier de la Bergerie*. 1 vol. in-8. *Audot*.

État actuel de l'industrie française, ou Coup-d'œil sur l'exposition de ses produits dans les salles du Louvre en 1819. Par E. *Jouy*, membre de l'Institut. *L'Huillier*.

De l'importance dont Paris est à la France, et le soin que l'on doit prendre de sa conservation: mémoire inédit du maréchal *de Vauban*, faisant partie d'un ouvrage manuscrit de cet homme célèbre, intitulé: *Oisivetés*; précédé de l'éloge du maréchal *de Vauban*. Par M. *de Fontenelles*. Broch.

in-8, avec portrait et deux planches litographiées. Chez *Treuttel* et *Würtz*. Strasbourg et Londres, *même Maison*. 2 fr. 50 c.

Tactique de la cavalerie. Par M. le comte *de Bismark*, suivies de manœuvres pour un régiment de cavalerie, traduit de l'allemand sur la deuxième édition. Par M. *Schauenburg*, chef d'escadron aux chasseurs de la marine. 2 vol. in-8. avec 27 planches. Paris et Strasbourg. *Levrault*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE.

Nouvelle Géographie élémentaire, accompagnée d'*un Atlas de* 18 *cartes muettes*, *écrites et coloriées*. Par J. B. *Poirson*, ingénieur-géographe. 1 vol. in-8. et atlas in-4. *André*. 15 fr., l'atlas seul, 10 fr.

Carte électorale de la France, indiquant la circonscription des arrondissemens électoraux de chaque département, d'après la loi du 16 mai 1812, ainsi que les chefs-lieux de préfectures, des sous-préfectures et des cantons, les routes de poste, et une partie des routes royales et départementales : avec un tableau donnant en lieues de 2,000 toises, et par la route la plus courte la distance exacte des chefs lieux de cantons à une des préfectures et sous-préfectures dans chaque arrondissement électoral, la superficie de chaque département et sa population, la série et le nombre de ses députés : dressée par L. *Vivien*, géographe, gravée par E. *Collin*, en une feuille grand aigle beau papier, coloriée par série. Chez *les Editeurs*, *rue de la Harpe*, n°. 45, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Prix 6 fr.

S. Exc. le ministre de l'intérieur a bien voulu permettre que le travail de cette carte fût vérifié dans ses bureaux, et l'a honorée de son suffrage en souscrivant pour un certain nombre d'exemplaires.

Géographie élémentaire de la France. Par L. B. *Liespin*, officier de l'Université. 1 vol. in-8. avec 4 cartes. *Egron*. 6 fr.

Description de l'Egypte, *ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française*. Seconde édition, dédiée au Roi par C. L. F. *Panckoucke*. 7e., 8e., 9e., 10e., 11e., 12e., 13e., 14e., 15e., 16e., 17e., 18e. et 19e. livraisons in-fol. *Panckoucke* et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de chaque livraison de cinq planches. 10 fr.

Nous avons annoncé les quatre premières livraisons dans le quatrième cahier de notre journal 1821 et les cinquième et sixième dans le cinquième cahier de ce journal.

L'Afrique, ou *Histoire des mœurs, usages et coutumes des Africains*. Par H. P. *Lyon*, traduit de l'anglais par Edouard *Gaultier*. 2 vol. in-18. *Nepveu*.

HISTOIRE.

Les Fastes universels, etc. Par M. *Buret de Longchamps*. Première livraison, grand in-folio oblong. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le précédent cahier de ce Journal.)

Cette livraison renferme une introduction et le commencement de l'ouvrage.

Dans l'introduction qui a toute l'étendue que comportait le tableau qu'y1 trace l'auteur des laborieuses recherches qu'il a faites, des soins assidus qu'il s'est donnés pour une composition si vaste, l'auteur se résume ainsi.

« Elle m'a semblé grande et imposante l'idée de réunir sous un seul « point de vue toutes les nations de la « terre ; de raconter avec impartialité « leurs succès et leurs désastres, leurs « progrès et leurs erreurs ; de remonter « jusqu'à leur origine à travers les té- « nèbres qui l'enveloppent ; de fran- « chir les limites imposées trop long- « temps à la science historique ; de « montrer tous les peuples s'avançant « graduellement de siècle en siècle vers « cette perfectibilité à laquelle nous « tendons toujours, et que nous entre- « voyons sans cesse dans le lointain, « plus flatteuse et plus brillante. De « rassembler enfin, dans un seul volume « cinq histoires universelles, et une « biographie générale dont les maté- « riaux épars dans un nombre immense « d'ouvrages originaux, n'ont jamais « été présentés à-la-fois au lecteur dé- « couragé souvent par des recherches « pénibles et presque toujours infruc- « tueuses ; ce sont ces recherches que « j'ai voulu lui épargner : je l'ai dit, « près de trente années de ma vie ont « été consacrées à concevoir, à exé- « cuter le plan de cet ouvrage, à le « compléter, en un mot à le rendre le « moins imparfait possible. Mais ces « longs travaux, ces veilles assidues, « malgré le zèle que j'y ai apporté, « malgré les nombreux secours que « m'ont fournis les écrivains con- « sultés par moi, ne m'ont fait sentir « que davantage combien les forces « d'un seul homme étaient peu de « chose relativement à l'étendue de « mon entreprise. Je m'estimerai donc « heureux, si, quoique resté loin de « la perfection, je puis du moins « éveiller l'attention de mes contempo- « rains sur l'importante nécessité d'é- « tudier les relations générales des « peuples entre eux. »

La partie de l'ouvrage que l'auteur publie, offre, 1°. le premier tableau général indiquant les peuples et les nations qui ont successivement occupé chacune des colonnes des quarante-deux tableaux particuliers. 2°. Le deuxième tableau général indiquant la division actuelle des cinq parties de la terre. 3°. Le troisième tableau général indiquant l'ordre successif des dynasties des princes et la formation des états dans chacune des colonnes, ainsi que les époques les plus mémorables de l'histoire de chaque nation. 4°. Suite du troisième tableau général. 5°. Age de Brahma ou temps antérieurs au cinquantième siècle avant l'ère vulgaire. 6°. Age d'Adam ou temps intermédiaires du cinquantième au trentième siècle avant l'ère vulgaire. 7°. Age d'Uranus et siècle de Sémiramis, ou

temps intermédiaires du trentième au vingtième siècle avant l'ère vulgaire. 8°. Siècle de Saturne et d'Abraham, vingtième avant l'ère vulgaire. 9°. Siècle de Jupiter et de Jacob, dix-neuvième avant l'ère vulgaire. 10°. Siècle de Sésostris ou d'Apis, et de Joseph, dix huitième avant l'ère vulgaire. 11°. Siècle d'Agenor, roi de Sidon, dix-septième avant l'ère vulgaire. 12°. Siècle de Moyse et de Cécrops, seizième avant l'ère vulgaire. 13°. Siècle de Bacchus et de Cérès, quinzième avant l'ère vulgaire. 14°. Siècle d'Hercule, quatorzième avant l'ère vulgaire. 15°. Siècle de Priam, treizième avant l'ère vulgaire. 16°. Siècle de Salomon, onzième avant l'ère vulgaire.

Histoire de la Perse depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle; suivie d'*observations sur la religion, le gouvernement, les mœurs et les usages des habitans de cette contrée*, traduit de l'anglais de sir *John Malcolm*, ancien ministre du gouvernement de l'Inde à la cour de Perse. Ouvrage orné d'une carte générale de la Perse, du portrait du prince régnant et de six planches. 4 vol. in-8. *Pillet aîné*. 25 fr. sur papier vélin, 50 fr.

Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, l'an 218 avant notre ère. Par le comte de F.... d'U.... Troisième édition ornée d'une carte, suivie de nouvelles observations sur les deux dernières campagnes de Louis XIV, et d'une Dissertation sur le mariage du célèbre Molière. 1 vol. in-8. Chez *Treuttel* et *Würtz*. 3 fr.

L'expédition d'Annibal était trop importante pour que ceux qui en avaient été les témoins n'en eussent pas transmis les détails à la postérité. On connaît les noms de cinq auteurs contemporains qui avaient pris ce soin avant Polybe, Tite-Live, Cornélius Népos et Trogue Pompée. Une foule de modernes s'aidant de ces anciens documens, se sont occupés de cet événement mémorable. L'auteur de la dissertation que nous annonçons a soigneusement recueilli ces divers témoignages qui, sous sa savante plume sont devenus des fanaux qui l'ont éclairé dans la position et la solution de nombre de questions relatives à la marche d'Annibal : en voici l'énumération :

Première question : Où Annibal a-t-il passé le Rhône ? Seconde question : Quel est le Delta ou cette île qu'Annibal a rencontrée après le passage du Rhône ! — Quel temps a mis Annibal pour arriver à l'île du Rhône? Quelle est l'île décrite par Polybe et Tite-Live. — Quel peuple habitait l'île de Delta du Rhône? Troisième question : Où Annibal a-t il passé les Alpes. — Des mesures itinéraires de Polybe. — Marche d'Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'au mont Séleucus; du mont Séleucus à Briançon, depuis Briançon jusqu'à Turin.

Il nous a semblé que l'auteur avait porté dans la solution de ces diverses questions tout-à-la-fois si intéressantes et si ardues toute la lumière qu'il était possible d'y faire pénétrer. A cette dissertation, l'auteur a réuni plusieurs morceaux qui y sont tout-à-fait étrangers, mais qui tous ont leur intérêt particulier: ce sont, 1°. une correction importante pour l'art de vérifier les dates. 2°. Une correction aux mémoires de Saint Simon. 3°. Autre correction non moins importante pour Louis XIV, par Voltaire. 4°. Sur le mariage de Molière, et sur l'esprit de Raimond de Montmaison, comte de Modène.

Abrégé de l'histoire universelle an-

cienne et moderne, à l'usage de la jeunesse. Par M. le comte *de Ségur*, avec cartes et figures.— *Histoire de France*. Tomes 26, 27, 28 et 29. 4 vol. in-18. *Eymery*. 8 fr.

Nouvel Annuaire protestant pour l'année 1822. Se vend *au Bureau des Archives du christianisme, rue Neuve-Saint-Martin*, n°. 3.

Cet Annuaire rédigé avec beaucoup de soin est orné du portrait d'Ulric *Zwingle*.

Histoire des Français. Par J. C. *Simonde de Sismondi*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième (*deuxième extrait*.)

Les événemens qui se sont succédés dans le déclin de la race Mérovingienne, n'ont que trop justifié le danger qui serait résulté, pour la race du souverain légitime de l'hérédité légale des maires du palais. Quoiqu'aucune loi ne fut intervenue pour l'établir, elle le devint par l'importance seule des fonctions et l'énormité des prérogatives qui y étaient attachées. Il fut facile aux premiers qui en jouirent, de les transmettre à leur famille : loin d'y dégénérer, elle y reçut au contraire de nouveaux accroissemens qui devinrent de plus en plus funestes à la race légitime d'alors Ainsi va toujours croissant en autorité la famille de Pepin, maire de Neustrie. Des divisions principales de la monarchie française de ces temps. Charles Martel, fils de l'un des Pépin s'illustre par plusieurs victoires et particulièrement par celle qu'il remporte sur les Sarrasins qui avaient envahi une partie de la France et menaçaient de faire tomber sous leur joug le reste chancelant du royaume. Sans avoir aucun égard aux droits des derniers membres de la race Mérovingienne, Charles, avant sa mort, partage la monarchie entre ses trois fils Carloman, Pepin et Griffon : ce dernier est dépouillé par ses deux frères qui partagent entre eux la France. Ils font revivre un instant deux fantômes de rois pris successivement dans la race Mérovingienne, Clotilde IV, Chilpéric II. A ces deux fantômes qui disparaissent bientôt, Pepin en substitue un troisième, c'est Chilpéric III. Carloman succombant sous la fortune de Pepin se retire dans un couvent : ses fils sont dépouillés par Pépin qui, de l'avis du pape Zacharie dépose Chilpéric III et l'enferme dans un monastère. Là s'éteint irrévocablement la race Mérovingienne.

Ici, M. Sismondi fait observer que les grandes révolutions chez les Francs ont détruit leurs propres monumens; que la succession des Carlovingiens fut une révolution nationale; que Pepin se signala par son dévouement à l'Église; que ce dévouement ne fut que trop souvent imité par tous les princes de la seconde dynastie; que les assemblées du Champ de Mars recouvrèrent à la vérité une nouvelle autorité, mais que Pepin en y introduisant les prélats changea leur caractère; que les Francs furent réduits au silence, dans leurs propres assemblées par l'ignorance de la langue et des questions qu'y traitaient les prêtres.

Pepin convoque une première assemblée : il en sort ce qu'on appelle *les Capitulaires de Vermerie*. Cette assemblée s'occupe d'abord de poursuivre l'inceste et la débauche, puis de réprimer les évêques et les prêtres non consacrés et trafiquant en contrebande des choses saintes. A ces lois ecclésiastiques on donne une sorte de sanction légale par l'excommunication dont il fut fait dans la suite de si étranges abus. Mais une faute bien capitale de

Pepin fut de soumettre sa politique extérieure au clergé.

Le pape Etienne II se rend en France pour solliciter les secours de Pepin contre les Lombards qui sous le commandement d'Aletophe leur roi, avaient fait une invasion en Italie et tenaient Rome assiégée. Etienne sacre de nouveau Pepin et ses enfans. Astolphe battu par les Francs signe un traité de paix; mais à peine sont ils retirés qu'il retourne à l'attaque de Rome; mais Pepin le force bientôt de céder à l'Eglise de Rome les provinces qu'il avait conquises sur l'empire. Pepin fait une expédition contre les Saxons: elle est singulièrement remarquable, en ce qu'elle prélude en quelque sorte à ces expéditions nombreuses par lesquelles on verra que Charlemagne son fils ne parvint à introduire le christianisme chez cette courageuse nation, qu'en versant des torrens de sang et en employant le fer et les flammes. Pepin fit un plus heureux usage de ses armes contre les Sarrasins dans la Septimanie (*). La prise de Narbonne lui assura la réunion de cette belle province à la France. Il parvint aussi à y réunir une province considérable, l'Aquitaine, après une guerre opiniâtre qui fut signalée par d'effroyables dévastations. Ces expéditions n'empêchaient point Pepin d'entretenir une correspondance toujours très-active avec le Saint Siége. Paul I qui occupait alors ce siége accusait le nouveau roi des Lombards Didier, comme son prédécesseur Etienne II avait accusé Astolphe. Le siége de Rome était disputé par deux factions à la tête de l'une desquelles était l'anti-pape Constantin qui expia le crime de sa rébellion par son supplice. C'est à cette époque que Pepin termina son glorieux règne qui prépara les merveilles de celui de Charlemagne. M. de Sismondi ne dissimule pas les taches qui souillèrent ce règne; elles avaient pour source l'esprit superstitieux du temps. Après avoir assigné avec une grande sagacité le caractère des chroniques qui nous restent sur le règne de Pepin, il en extrait, entre autres exemples, que Pepin fut châtié par l'ombre de Saint-Remi pour avoir touché à un bien de l'Eglise; qu'il avait une dévotion peu éclairée pour les reliques apportées de Rome, et enfin que dans le cours de son règne il fit de nombreuses et indiscrètes donations aux couvens.

(*) Elle a pris dans la suite la dénomination de Languedoc, qu'elle n'a perdue que lors de la division de la France en départemens.

Dans l'extrait suivant nous commencerons à nous occuper du règne de Charlemagne.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Par M. Ch. *Lacretelle*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article troisième.

Après la mémorable et désastreuse prise de la Bastille, observe judicieusement M. de Lacretelle, on s'attendait à en voir sortir par centaines des prisonniers, comme si l'on était encore au temps du cardinal de Richelieu ou du père Le Tellier: ils étaient au nombre de seize seulement, et pas un d'eux n'avait été renfermé pour affaires d'état. (*)

L'assemblée nationale qui, par des commotions si violentes, se regardait

(*) L'authenticité de ce fait ne peut pas être révoquée en doute; car il est attesté par l'un des plus chauds révolutionnaires de ces temps, le procureur de la commune, Manuel. Nous insistons sur ce point comme très-remarquable, parce qu'il prouve la douceur du gouvernement de Louis XVI.

comme investie de la dictature, s'occupait à-la-fois de la délibération des droits de l'homme et du citoyen, et de la formation d'un *Comité des Recherches* (*). Par l'institution des autres comités, tels que celui des subsistances, elle s'emparait des diverses branches du pouvoir exécutif et de l'administration.... Il ne faut pas croire, remarque avec beaucoup de sagacité l'historien, que dans ce monstrueux envahissement des droits du monarque, elle fut dirigée par des vues ambitieuses : on ne trouvera peut-être jamais un exemple d'une assemblée où régna plus de désintéressement; mais dans le désir de former une constitution qui deviendrait un étendard pour tous les peuples de l'Europe, elle usurpait tout; renversait tout avec une tranquille audace, sans paraître s'apercevoir quel champ libre elle ouvrait à des désordres de toute espèce. De nouveaux crimes dont Paris fut le théâtre, indiquaient qu'une faction révolutionnaire sans relâche et sans frein, veillait à dépraver le peuple. Les listes de proscription affichées depuis un mois au Palais-Royal ne devaient pas être une vaine menace : on frémirait moins si l'on ne pouvait attribuer ces crimes qu'à l'instinct sanguinaire d'une multitude abjecte et corrompue; mais il est prouvé que plusieurs chefs de la révolution voués au parti d'Orléans, ordonnèrent ces massacres pour assurer leurs conceptions philantropiques; les deux nouvelles victimes furent M. Foulon, l'un des derniers ministres, et M. Bertier de Sauvigny, son gendre, intendant de Paris. C'était à l'assemblée nationale, suivant la judicieuse remarque de M. Lacretelle, à donner le signal d'une indignation active : M. de Lally-Tolendal, l'un de ses membres les plus distingués, tonna pour la vengeance, remua les entrailles des plus froids auditeurs, mais non celles de Robespierre : pour la première fois, ce rhéteur monotone et trivial développa son naturel bas et sanguinaire. Il alla jusqu'à faire l'apologie des deux meurtres, et leur opposa les crimes du despotisme commis depuis deux siècles : on eut dit, à l'entendre, qu'il fallait que la révolution, dans un petit nombre de jours, égalât ou surpassât tous les crimes dont la France avait été souillée pendant deux siècles. « Pauvre peuple, disait il, avec sa banale « hypocrisie, peuple vertueux, voudra-t-on te punir d'avoir souffert si « long-temps et de t'être vengé en un « seul jour? ». Le jeune Barnave prononça ces paroles : « Le sang qui a « coulé était-il donc si pur? » Ces paroles ont fait le désespoir et nourri le remords d'une vie qui devait être si courte et dont la fin devait être si glorieusement employée à réparer de premières erreurs : c'est la réflexion touchante de l'historien.

Dans ces entrefaites, M. Necker revenait jouir de la victoire remportée en son nom. Son retour avait été retardé, parce que de Bruxelles où il s'était rendu pour atteindre plus vite la frontière du royaume, il avait traversé rapidement l'Allemagne pour se rendre en Suisse. Ce fut madame de Polignac, fugitive et proscrite, qui lui apprit les événemens qui avaient eu lieu, les meurtres qui les avaient ensanglantés et la dispersion d'une partie de la cour : bientôt un courier vint lui apporter dans son château de Copet, sur les bords du lac de Genève, les décrets de l'assemblée constituante et la lettre du roi qui le rappelait au ministère : il obéit, et *sa pensée première* (*) fut de venir arrêter les vio-

(*) On ne se rappelera ici qu'en frémissant ce que cette institution est devenue au temps de la convention.

(*) Toutes ses pensées suivantes furent les mêmes : on peut en juger par les généreux efforts qu'il fit dans la

lences du peuple. Son retour fut un triomphe continu; arrivé au village de Villegruis, à dix lieues de Paris, il vit un cortège qui, avec d'horribles vociférations et ces cris *à la lanterne* qui étaient déjà devenus un atroce proverbe, conduisait à Paris le baron de Bésenval, arrêté dans sa fuite aux environs de Provins. Cet officier suisse avait figuré parmi les ennemis de M. Necker; mais le ministre n'hésita pas un moment à se montrer généreux; il le fut même avec une noble imprudence. Il fit appeler l'officier qui commandait le détachement; trop certain du sort qui attendait M. de Bésenval à Paris, il ordonna que le cortège s'éloignât de cette route fatale.

On a blâmé M. Necker, dit l'historien, de ne s'être point adressé directement à l'assemblée, de s'être passé de l'initiative royale pour un acte de clémence, d'être venu chercher à Paris les honneurs du triomphe, enfin d'avoir reconnu le pouvoir insurrectionnel de la commune. Tous ces reproches paraissent, dit très-judicieusement l'historien, fort injustes. Il était beau, dit-il, de désarmer l'insurrection, de tenter une démarche extraordinaire, mais toute française, pour que nous pussions redevenir français. Que pouvait espérer M. Necker, d'une assemblée qui venait de passer à l'ordre du jour sur les meurtres de Berthier et de Foulon? M. Necker, après avoir apporté quelque consolation, quelque espoir au roi, s'était rendu à l'assemblée constituante qui, malgré sa rigidité républicaine, le combla d'honneurs et de bénédictions. Le lendemain il voulut se rendre à Paris: sa pensée dominante était alors d'émouvoir les cœurs et d'y rappeler les sentimens d'humanité: le peuple le reçut avec ivresse, parce que son retour était considéré comme le résultat et le témoignage des exploits du 14 juillet: il parut sur le balcon de l'hôtel-de-ville, madame Necker et sa fille l'accompagnaient. M. Necker s'applaudissait d'un enthousiasme qui favorisait ses desseins: il rendit compte, au milieu de l'assemblée de la commune, de ce qu'il s'était permis relativement à M. le baron de Bésenval, et s'adressant à des municipaux auxquels tous les pouvoirs de l'insurrection se trouvaient confiés, il osa s'élever contre les assassinats populaires; il parlait à des magistrats indignés comme lui des dernières violences, il parlait avec un accent pathétique, avec d'habiles ménagemens: les larmes de la pitié se mêlaient sur son visage avec celles d'une joie dont son ame était pénétrée. M. de Lacretelle rapporte la fin de son discours qui a une certaine étendue et qu'on lira avec intérêt dans son ouvrage. Les cris de grace, d'amnistie sortirent de toutes les bouches: on se disait, en montrant l'heureux ministre, nous lui devons notre liberté, montrons-nous dignes de ses vertus. L'assemblée des représentans de la commune prit un arrêté pour faire cesser les poursuites contre le baron de Bésenval et contre d'autres accusés. M. Necker sortit radieux de l'assemblée de l'hôte-de-ville: il n'en avait pas encore franchi les portes, que son pouvoir n'était plus, que déjà ce beau *rêve* d'humanité, de générosité, de clémence, avait fui sans retour. (*) Outre le corps municipal formé d'électeurs et qu'on appelait les représentans de la

suite, comme on le verra, pour sauver le baron de Bésenval de la fureur du peuple.

(*) N'était-ce véritablement qu'un rêve! Toutes les apparences n'étaient-elles pas en faveur des espérances conçues par M. Necker. Il aurait fallu une perspicacité plus qu'humaine pour pénétrer les ténébreuses manœuvres que faisait jouer sourdement la faction d'Orléans dirigée alors par Mirabeau.

commune, Paris, comptait encore, dans son sein, soixante autres assemblées municipales ou insurrectionnelles sous le noms de districts. La faction d'Orléans les fit assembler le soir même. La mesure proposée par M. Necker, l'avis pris par la commune furent blâmés et cassés dans la plupart de ces districts. Le lendemain, Mirabeau, dans l'assemblée nationale, tempéra cruellement la joie et les honneurs du ministre adoré.

« D'où vient, s'écria-t-il, qu'une « municipalité s'arroge, presque sous « les yeux de l'assemblée nationale le « droit de faire grace et d'arrêter la « rigueur des lois? La liberté n'a-t-elle « donc plus de périls à courir? Est-il « temps de rendre la confiance à ses « ennemis, de les appeler à de nouveaux attentats? Pardonnons à M. « Necker un mouvement généreux, « mais indiscret, et qui serait criminel dans toute autre circonstance. « Plus calmes que lui, sans être moins « humains, tâchons de maintenir l'ordre public par les lois, par la séparation des pouvoirs et la subordination des autorités secondaires. »

L'assemblée toujours fière, quand elle n'avait pas à contrarier la multitude, se rendit à l'avis de Mirabeau et cassa l'arrêté de la municipalité de Paris: on n'avait point voulu voir l'illégalité dans des attentats monstrueux et on la vit dans la clémence.

Histoire de l'ex-garde depuis sa formation jusqu'à son licenciement, comprenant *les faits généraux des campagnes de* 1805 *à* 1815, *son organisation, sa solde, ses indemnités de rang et de service, la discipline, les uniformes de ses divers corps*, terminée par *une Biographie des chefs supérieurs de la garde.* 1 vol. in 8. *Delaunay.*

Cet ouvrage précédé d'une introduction, offre d'abord l'*organisation de l'ex-garde:* on la considère d'abord formant la garde de la convention nationale et du directoire, puis devenue garde consulaire, et par une nouvelle organisation transformée en garde impériale: c'est dans ce dernier état de choses, qu'on donne un tableau de son recrutement dans les années 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, et une récapitulation de la force de la garde par année. Vient ensuite un état de la *solde et des indemnités* pour la garde du directoire, celle des consuls et pour la garde impériale. On y fait succéder *les rangs des militaires* de la garde, sous le triple aspect de service, du casernement, de la discipline. La description des uniformes des trois gardes conventionnelle, consulaire et impériale termine ce tableau qui est enrichi de remarques générales. Un second tableau d'un plus grand intérêt encore, c'est la conduite de la garde impériale dans la première campagne d'Autriche, dans celles de Prusse et de Pologne, dans la guerre de l'Espagne et du Portugal, dans les campagnes d'Autriche et de Pologne, dans celle de la Russie et de Saxe, dans la campagne de 1814. On y a joint une espèce d'appendice qui contient l'état nominatif des militaires de tout grade qui ont accompagné Napoléon à l'île d'Elbe et qui est suivi de la liste effective de sa garde: on y a ajouté quelques détails sur la campagne de 1815, relativement à la garde impériale. L'ouvrage est terminé par la biographie des chefs supérieurs de l'ex-garde.

Napoléon et la grande Armée, précédé d'*une Introduction historique, sur l'origine et les principaux événemens de la révolution française, jusqu'à l'époque où Bonaparte prit le commandement en chef de l'armée d'Italie.* Par un

ancien Officier supérieur. 2 vol. in-8. *Dalibon.* 15 fr.

Cet ouvrage est divisé en six parties, dont nous donnerons le sommaire en trois articles.

Article premier.

Première partie. I. Naissance, éducation, premières armes de Napoléon. II. Siège de Toulon. III. Retour à Paris. Affaire du 13 vendémiaire IV. Mariage. Commandement de l'armée d'Italie. Départ. Arrivée. Première campagne d'Italie. V. Traités de paix avec les ducs de Parme et de Plaisance. Batailles de Lodi, de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli. Siège de Mantoue et ses suites. VI. Insurrection en Italie. Nouveaux succès de l'armée française. Retraite du prince Charles. Passage des Alpes-Noriques. Occupation du Tyrol. Préliminaires de Léoben. VII. Massacre des Français. Vendée italienne. Manifeste de Bonaparte. Capitulation de Venise. Présentation par Bernadote des drapeaux conquis par l'armée d'Italie. Traité de Campo-Formio. Retour de Bonaparte à Paris. VIII. Présentation de Bonaparte au directoire : son discours. Observations. Départ pour Rastadt. Retour. Expédition d'Egypte. IX Prise de Malte. Débarquement : prise d'Alexandrie, du Caire, etc. Combat des Pyramides : incursion dans la Haute-Egypte Expéditions de Syrie, Jaffa. Siège de Saint-Jean d'Acre. Départ de Bonaparte pour la France. X. De l'Egypte sous le commandement de Kléber. Convention d'El-Arih. Héliopolis Insurrection du Caire. Assassinat de Kléber. XI. De l'Egypte sous le gouvernement du général Menou. Sir Sydney-Smith et le ministère anglais. Derniers efforts de l'armée française en Egypte. Capitulation du Caire. Retour de l'armée française en France. Observations sur l'expédition d'Egypte.

Deuxième partie. I. Le retour de Bonaparte à Paris. Journée du 18 brumaire. Lettre du premier consul au roi d'Angleterre. Siège de Gênes. Armée de réserve. Armée d'Italie. Passage du mont Saint-Bernard. Bataille de Marengo. Les Français à Milan. Rétablissement de la république cisalpine. Armistice avec les armées d'Autriche. II. Campagne de Moreau sur le Rhin. Bataille d'Hochstett. Mort du premier grenadier de la république française, La Tour d'Auvergne. Bataille de Hohenlinden. Machine infernale. Armistices de Spire, de Trévise. Traité de paix avec l'Autriche, le roi de Naples et l'Angleterre. Bonaparte consul pour dix ans. Concordat. Légion d'honneur. Conjuration de Georges et de Pichegru. III Nouvelle coalition. Alliance de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Suède et de la Russie. Bonaparte proclamé empereur des Français. Projet d'incendie contre la flotte de Boulogne. Les marins de la garde impériale. Invasion de la Bavière : sa délivrance. Prise d'Ulm. Succès en Allemagne et en Italie. Fêtes militaires. Jeûnes et prières. IV. Premier anniversaire du couronnement de Napoléon. Bataille d'Austerlitz. Combat de Trafalgar. V. Etablissement du royaume d'Italie. Guerre de Naples. Confédération du Rhin. Rupture des négociations avec l'Angleterre. Quatrième coalition. Guerre de Prusse. Les Français à Berlin. VI. Suite de la campagne de Prusse et de Pologne. Proclamation de l'empereur : son opinion sur l'expédition de la Russie contre la Turquie d'Europe. Prise de Breslau. Combat de Preusisch-Eylau. Bataille d'Eylau. Capitulation de Schweidnitz. Aperçu des croisières françaises dans les Indes et la mer du Nord. Vœu d'un Français. VII. Siège et prise de Stralsund. Traité avec Gustave IV, roi de Suède Navire pris à l'abordage par les troupes de terre. Prise de Dantzick. VIII. Combats de Spandau, de Lomiten, de Gustadt et d'Heilsberg. Prise de Neiss et de Ko-

nigsberg. Bataille de Friedland. Négociations. Armistice de Tilsit. Proclamation de l'empereur Napoléon. Les Kalmoucks. IX. Entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre sur le Niémen. Erection du duché de Varsovie, du royaume de Westphalie. Gustave IV et les Anglais Prise de Stralsund et de l'île de Rugen Fête de la paix. Suppression du tribunat. Pacification du royaume de Naples.

BIOGRAPHIE.

Notice sur M. Necker. Par M. A. *de Staël - Holstein.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

Article quatrième.

Dès les premières conférences que M. Necker avait eues avec le roi, il lui avait déclaré qu'il ne pouvait lui être utile que dans la ligne de l'opinion publique et de la liberté. Louis XVI avait approuvé ce langage, et on lui doit la justice de dire que jamais, du moins dans ses entretiens avec M. Necker, il n'admit comme possible de rétracter la convocation des états-généraux. La réunion de ces assemblées nationales tombée en désuétude *depuis près de deux siècles* (*), présentait nécessairement plusieurs questions délicates à résoudre; mais la plus importante, celle du nombre respectif des députés des différens ordres était déjà résolue dans l'opinion. Cependant, pour donner le moins possible à l'arbitraire, M. Necker crut devoir proposer au roi de réunir de nouveau les notables et de prendre leur avis. Certes, dit très-judicieusement, M. de Staël Holstein, ce n'était pas une conception fort démocratique, que celle de consulter une assemblée composée de princes du sang, d'évêques, de grands seigneurs et de magistrats, et si M. Necker avait d'avance la volonté arrêtée de doubler le nombre des députés du tiers, il aurait eu une manière bien simple de parvenir à son but, c'eut été de réunir à Paris des délégués de toutes les assemblées provinciales où la question du doublement se trouvait déjà résolue pour l'affirmative, par l'archevêque de Sens lui-même (le cardinal de Brienne.) Au reste, à quoi servirait l'expérience, si, après trente années, et dans l'état actuel de la société en France, on se croyait obligé d'expliquer les motifs qui faisaient désirer à M. Necker que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes d'une nation eussent une part égale à celle d'une centaine de privilégiés? M. de Staël-Holstein se borne donc à renvoyer ses lecteurs aux éclaircissemens lumineux que M. Necker lui-même donne à cet égard dans son ouvrage sur la révolution française, et il doute avec raison qu'il existe aujourd'hui des préventions assez opiniâtres pour ne pas se rendre à une telle force d'évidence.

La seconde assemblée des notables eut lieu le 6 novembre 1788, M. Necker y développa les raisons qui rendaient impossible de s'en tenir à la forme des états de 1614; et il indiqua les diverses questions sur lesquelles l'assemblée aurait à délibérer, relativement à la composition des états-généraux et au mode d'élection des députés des différens ordres. Des deux questions les plus importantes (le nombre général des députés et le nombre respectif des députés des trois ordres), la première ne fut point traitée par les notables; la deuxième fut résolue par eux de la manière la plus diamétralement opposée au vœu natio-

(*) Il est échappé ici à M. de Staël-Holstein une légère inexactitude: il n'y avait pas près de deux siècles, mais près d'un siècle et demi seulement, que la dernière assemblée des états-généraux avait eu lieu en 1614.

nal. On sait que le bureau présidé par Monsieur, (aujourd'hui Louis XVIII), fut le seul entre six qui se prononça pour le doublement du tiers.

Le mécontentement universel qu'excita la décision des notables traçait du reste au gouvernement la marche qu'il avait à suivre. Le parlement de Paris lui-même, défenseur imperturbable de la routine et des préjugés, vaincu alors par la force de l'évidence, rétracta ses délibérations antécédentes, et déclara que le nombre des députés des trois ordres *n'étant déterminé par aucune loi*, *ni par aucun usage constant*, *on ne pouvait que s'en rapporter à la sagesse du roi pour parvenir aux modifications que la raison*, *la liberté*, *la justice et le vœu général pouvaient indiquer*. Cependant M. Necker ne voulut rien précipiter, et pendant près de deux mois il s'appliqua sans relâche à étudier avec impartialité ce qu'exigeait l'état de l'esprit public. Enfin, à la suite de longues et mûres délibérations, la majorité des ministres se déclara en faveur du doublement du tiers; et la reine qui assistait alors pour la première fois au conseil, sanctionna par son assentiment cette importante mesure. Le résultat du conseil, du 27 décembre 1788, ordonna que les députés aux états-généraux seraient au moins au nombre de mille, et que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des députés des deux autres ordres réunis. A ce résultat du conseil était joint un rapport au roi par le ministre des finances où se trovaient développés quelques-uns des principaux motifs qui avaient entraîné la détermination du gouvernement. Ce rapport, observe M. de Staël-Holstein, auquel on a constamment attaché le nom de M. Necker, et qui lui a valu tant d'éloges et tant de haines, ne lui appartient pas exclusivement. « L'ordonnance « et le style, dit M. Necker dans son « ouvrage *de la révolution française*, « ne composent un titre de propriété « que pour les ouvrages académiques; « il n'en fut jamais de même pour les « arrêts d'un conseil politique et pour « les préambules qui en exposent les « motifs. Le mot de *nécessité* ne se « trouve pas dans le rapport fait en « mon nom comme ministre d'état, « et cette seule remarque doit faire « présumer que le rapport ne disait pas « tout, et qu'il avait été précédé d'une « discussion plus étendue. »

Une autre observation achève de démontrer que M. Necker était loin de pouvoir faire triompher toutes ses idées; c'est que le résultat du conseil, du 27 décembre 1788, ne prononce point sur la délibération par ordre ou par tête; et cette observation importante sert en même-temps de réponse à ceux qui ont fait un reproche à M. Necker de n'avoir pas proclamé, avec le doublement du tiers, la division en deux chambres qui en était la conséquence naturelle à cette époque: ni le roi, ni le conseil, ni *les ordres privilégiés* (*) n'auroient consenti à cette innovation salutaire. Après le 23 juin, l'assemblée nationale s'y est orgueilleusement refusée; car dans un pays étranger encore aux vertus de la vérité, remarque très-judicieusement M. de Staël-Holstein, le langage de la raison ne peut jamais se faire entendre du parti qui se croit le plus fort.

Vie de Louis XVIII, roi de France et de Navarre. Par *Alphonse de Beauchamp*, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur. 1 vol. in-8. *Ponthieu*. 6 fr.

De tout temps on a observé qu'il était bien épineux d'écrire la vie d'un

(*) Il nous semble que l'opposition au projet de l'établissement de deux chambres aurait eu beaucoup plus de partisans du côté du tiers-état, que du côté des deux ordres privilégiés.

monarque pendant qu'il vit, parce que le biographe se trouve placé entre deux écueils, celui de l'adulation et celui de la censure, et qu'il est difficile qu'il n'échoue pas contre l'un des deux, lorsque la postérité n'a pas imprimé le sceau de l'impartialité sur la mémoire du monarque. M. de Beauchamp a franchi cette difficulté, en terminant la vie de Louis XVIII précisément à l'époque de la restauration, c'est-à-dire, au moment même où Louis XVIII a pris les rênes du gouvernement.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Le Droit des Gens, etc. Par M. *de Vatel*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce journal 1821.)

Article dernier.

Livre IV et dernier. — Du rétablissement de la paix et des ambassades.

Chap. 1er. De la paix et de l'obligation de la nation. Ce que c'est que la paix : obligation de la cultiver : obligation du souverain au même égard ; étendue de ce devoir. Des perturbateurs de la paix. Jusqu'où l'on peut continuer la guerre. Paix, fin de la guerre. Effets généraux de la paix. *Chap. 2e.* Des traités de paix. Ce que c'est que le traité de paix ; par qui il peut être conclu. Des aliénations faites par le traité de paix. Comment le souverain peut disposer, dans le traité, de ce qui intéresse les particuliers. Si un roi prisonnier de guerre peut faire la paix : si l'on peut faire la paix avec un usurpateur. Alliés compris dans le traité de paix. Les associés doivent traiter chacun pour soi. De la médiation. Sur quel pied la paix peut se conclure. Effet général du traité de la paix. De l'amnistie. Des choses dont le traité ne dit rien. Des choses qui ne sont pas comprises dans la transaction ou l'amnistie. Les traités anciens rappelés et confirmés dans le nouveau, en font partie. *Chap. 3e.* De l'exécution du traité de paix. Quand le traité commence à obliger. Publication de la paix. Du temps de l'exécution. Une excuse légitime doit être admise. La promesse tombe, quand l'acceptant en a lui-même empêché l'exécution. Cessation des contributions. Des fruits de la chose restituée ou cédée. En quel état les choses doivent être rendues. De l'interprétation du traité de paix ; qu'elle se fait contre celui qui a donné la loi. Du nom des pays cédés. La restitution ne s'entend pas de ceux qui se sont donnés volontairement. *Chap. 4e.* De l'observation et de la rupture du traité de paix. Le traité de paix oblige la nation et ses successeurs : il doit être fidèlement observé. L'exception prise de la crainte ou de la force ne peut pas en dégager. En combien de manières un traité de paix peut se rompre, 1°. par une conduite contraire à la nature du traité de paix : s'allier dans la suite avec un ennemi, ce n'est pas non plus rompre le traité. Pourquoi il faut distinguer entre une guerre nouvelle et la rupture du traité. La juste défense de soi-même ne rompt point le traité de paix. Des sujets de rupture qui ont pour objet des alliés. 2°. Le traité se rompt par ce qui est opposé à sa nature particulière. 3°. Par la violation de quelque article. *Chap 4e.* La violation d'un seul article rompt le traité entier. Si l'on peut distinguer à cet égard entre les articles plus ou moins importans. De la peine attachée à la violation d'un article. Des délais affectés. Des empêchemens insurmontables Des atteintes données au traité de paix par les sujets, ou par des alliés. Droits de la partie lésée contre celle qui a violé le traité. *Chap. 5e.* Du droit d'ambassade, ou du droit d'envoyer et de recevoir des ministres publics. Il est nécessaire que les nations puissent traiter et communiquer ensemble ; elles

le font par le moyen des ministres publics. Tout état souverain est en droit d'envoyer et de recevoir des ministres publics. L'alliance inégale, ni le traité de protection n'ôtant pas ce droit du droit des princes et états de l'empire à cet égard. Des villes qui ont droit de bannière. Ministres des vice-rois. Ministres de la nation, ou des règles dans l'interrègne. De celui qui trouble un autre dans l'exercice du droit d'ambassade. De ce qui est permis à cet égard en temps de guerre. On doit recevoir le ministre d'une puissance amie. Des ministres résidans. Comment on doit admettre les ministres d'un ennemi. Si l'on doit y recevoir les ministres d'un usurpateur et lui en envoyer. *Chap.* 6e. Des divers ordres de ministres publics; du caractère représentatif et des honneurs qui sont dûs aux ministres. Origine des divers ordres de ministres publics. Du caractère représentatif. De l'ambassadeur. Des envoyés. Des résidens, des ministres. Des consuls, agens, députés, commissaires, etc. Des lettres de créance. Des instructions. Du droit d'envoyer des ambassadeurs. Des honneurs qui sont dûs aux ambassadeurs. *Chap.* 7e. Des droits, privilèges et immunités des ambassadeurs et autres ministres publics. Respects dûs aux ministres publics: leur personne est sacrée et inviolable. Protection qui leur est due: du temps où elle commence. De ce qui leur est dû dans les pays où ils passent. Ambassadeurs passant en pays ennemi. Ambassades entre amis. Des hérauts, trompettes et tambours. Les ministres, trompettes, etc. doivent être respectés, même dans nos guerres civiles. On peut quelquefois refuser de les admettre. Il faut éviter à leur égard tout ce qui sent l'insulte. Par qui et à qui ils peuvent être envoyés. Indépendance des ministres étrangers. Conduite que doivent tenir les ministres étrangers. Comment on peut les réprimer: 1°. à l'égard des délits communs. 2°. Pour les fautes commises contre le prince. Droit de chasser un ambassadeur coupable ou justement suspect: droit de le réprimer par la force, s'il agit en ennemi. De l'ambassadeur qui forme des conjurations et des complots dangereux: de ce qui est permis contre lui, selon l'exigence des cas. Des ambassadeurs qui attentent à la vie du prince. Deux exemples remarquables sur la question des immunités des ministres publics. Si l'on peut user de représailles envers un ambassadeur. Consentement des nations sur les privilèges des ambassadeurs. Du libre exercice de la religion. Si l'ambassadeur est exempt de tous impôts, de l'obligation fondée sur l'exemple et la coutume. Du ministre dont le caractère n'est pas public. D'un souverain qui trouve en pays étranger. Des députés des états. *Chap.* 8e. Du juge de l'ambassadeur en matière civile. L'ambassadeur est exempt de la jurisdiction civile du pays où il réside. Comment il peut s'y soumettre volontairement. D'un ministre sujet de l'état auprès duquel il est employé. Comment l'exemption d'un ministre s'étend à ses biens. L'exemption ne peut s'étendre aux effets appartenans à quelque trafic que fera le ministre, non plus qu'aux immeubles qu'il y passe dans le pays. Comment on peut obtenir justice contre un ambassadeur. *Chap.* 9e. *et dernier*. De la maison de l'ambassadeur, de son hôtel et des gens de sa suite. De l'hôtel de l'ambassadeur. Du droit d'asile. Franchise des carosses de l'ambassadeur. De l'épouse et de la famille de l'ambassadeur. Du secrétaire de l'ambassadeur. Des couriers et des dépêches de l'ambassadeur. Autorité de l'ambassadeur sur les gens de sa suite. Quand finissent les droits de l'ambassadeur. Des cas où il faut de nouvelles lettres de créance.

Essai sur les institutions de Saint-Louis. Par Arthur *Brugnot*, *fils*, avocat à la cour royale de Paris.

ouvrage couronné en 1821, par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. 1 vol. in-8. Paris. *Levrault.* Strasbourg. *Même Maison de commerce.* 8 fr.

Cet essai a été rédigé pour résoudre la question proposée par l'Académie, en ces termes:

« Examiner quel était à l'avènement « de Saint-Louis, le trône, l'état du « gouvernement et de la législation en « France, et montrer quels étaient à la « fin de son règne les effets des cons« titutions de ce prince. »

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches. Première partie: *Recueil chronologique contenant les ordonnances, édits et déclarations des rois de France; les arrêts du conseil et cours souveraines; les lois, arrêtés du gouvernement, décrets, ordonnances du roi, arrêts de la Cour de cassation, décisions ministérielles, circulaires et instructions administratives.* Par M. *Baudrillar*, chef de division, adjoint à l'administration générale des forêts et membre de plusieurs Sociétés. Tome Iᵉʳ. in-4. Première et deuxième livraisons. Tome II. in-4. Troisième livraison. Madame *Huzard.* Prix de chaque livraison pour les souscripteurs, 8 fr.; pour les non-souscripteurs, 10 fr.

On sait de quelle importance sont la conservation des forêts, l'entretien de la navigation intérieure, et dans un genre d'utilité moins élevé, mais très-intéressant encore, la police des chasses et des pêches. C'est donc rendre un service très-essentiel que de réunir dans un ordre chronologique comme le fait l'auteur, toutes les lois, tous les réglemens intervenus sur ces matières.

Dans des observations placées à la tête de l'ouvrage, l'auteur indique la marche qu'il a tenue et celle qu'il continuera de suivre dans la rédaction de son recueil. Ce recueil offre cet avantage particulier que les lois, réglemens, arrêts et instructions, tant de l'ancien que du nouvel ordre de choses se suivent sans interruption et, formant une chaîne dont tous les anneaux se rattachent, se touchent et se lient, à partir du premier qui se rattache au commencement du treizième siècle, jusqu'au dernier qui ne s'arrête qu'à l'époque actuelle. Ce recueil forme à-la-fois l'histoire et le code de nos lois forestières; il fait connaître aux officiers forestiers ce qu'ils étaient autrefois, et quels sont aujourd'hui les droits et les devoirs attachés à leurs emplois; aux jurisconsultes, les principes du droit et de la jurisprudence en matière forestière; aux magistrats de l'ordre civil ou judiciaire, les règles de leurs décisions; au législateur enfin le haut intérêt que présentent, pour la société toute entière, la conservation des forêts du royaume, le bon état de la navigation intérieure et la bonne police sur la chasse et la pêche.

Dictionnaire du Notariat. 4 vol. in-8. *Au Bureau du Journal, rue de la Michaudière*, n°. 12.

INSTRUCTION.

Nouvelle Mythologie des Demoiselles. Par madame *de Renneville.* 1 vol. in-12. *Genets jeune.* 3 fr.— 4 fr.

Charles et Eugénie, ou la Bénédiction paternelle. Par *la même.* 2 vol. in-18. *Même adresse et même prix.*

Nous rangeons sous le titre d'instruction ce petit ouvrage, parce que

sous la forme d'une fiction, il a principalement pour but d'instruire et d'encourager la jeunesse.

La Pension de jeunes Demoiselles. Mlle. *Vanhove. Genest jeune.* 3 fr. —4 fr.

VOYAGES.

Voyage d'un Américain à Londres, ou *Esquisse sur les mœurs anglaises et américaines.* Traduit de l'anglais de M. *Irwin-Wabington.* 2 vol. in-8. *Ponthieu.* 20 fr.

Voyage critique à l'Etnd, en 1819. Par *de Gourbilion.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième.

Voyage de Catane à Syracuse. Coup-d'œil historique sur l'ancienne Syracuse. Situation respective des quatre villes. De Syracuse. Sur l'Orthygie ou moderne Syracuse. Clergé de la moderne Syracuse. Antiquités d'Orthygie. Restes du temple de Diane et de Minerve à Orthygie. Bains antiques. Aqueducs anciens. Anciens puits d'Orthygie. Grand port et petit port d'Orthygie. Fontaine et musée d'Orthygie. Bibliothèque publique et musée particuliers d'Orthygie. L'Acradine, seconde ville de Syracuse. Anciens monumens de l'Acradine. Remarques particulières sur les Lathomies de Syracuse. Grande Lathomie de l'Acradine, ou bois des Capucins. Remarques préliminaires sur les catacombes de Syracuse. Grande catacombe de l'Acradine. Tycha, troisième ville de Syracuse. Anciens monumens de cette ville. Néapolis, quatrième ville de Syracuse. Anciens monumens de cette ville. Grotte profonde, ou oreille de Denis. Lathomie, dite des Cordeliers. Théâtre, amphitéâtre, voies sépulcrales, piscine, thermes, épipoles de Néapolis. Environs de Syracuse. Voyage aux sources de l'Anapis. Le Cyane. Le Popyruse. Ruines du temple de Jupiter Olympien. Retour à Syracuse. Voyage de Syracuse à Agrigente. Muses siciliennes. Impôts pour la construction des routes. Floridia. Bagnès Neitum. Palazzolo. Buscemi Giarratana. Helorus-Buccheri. Eubée ou Licodia. Aidas. Lac Cocanius. L'Achates. Minoë. Lac des dieux Polices. Plutéa Enna, ou Castregia Vanni. Lac Pergase. Mines de Selgemnia. Argyre. Calaseibatta. Calatanisetta. La Géla. Route de Géla à Agrigente. Tour de Phalaris. Vigies. Palma. Camostra. Naro. L'Agrogas. Girgenti. Description de la moderne Agrigente. Bibliothèque de Girgenti: sa cathédrale. Détails sur le principal de ses trois sarcophages. Vases grecs ou sicules. Ancienne Agrigente: ses ruines: coup-d'œil sur ces ruines. Temples de Cérès et de Proserpine, de Junon-Lucine, de la Concorde, d'Hercule. Anciens murs et tombeaux d'Agrigente. Temple de Jupiter Olympien. Tombeau de Théron. Hospitalité des Agrigentins anciens et modernes. Voyage d'Agrigente aux ruines de Selinunte. Ancienne ville souterraine. Gamica. Le Lycus. Machare. Héraclès. Siacca, ou Hermès Selimentius. Monts Croniosa. Anciens Hermès. Ruines de Selinunte; son second, son troisième et dernier temples. Autres ruines. Voyage des ruines de Selinunte à Trépanom. Entella ou Castelvetrano. Mazzeau. Tour de la Sybille. Promontoire Lilybée. Puits de la Sybille de Cumes. Marsella; ses vins. Voyage de Marsella à Drépanum. Mont, ville et temple de l'ancienne Eryx-Trépano, ou moderne Drépanum. Voyage de cette ville à Palerme. Castellamare. Sermon sicilien. Retour à Palerme et à Naples

Par ce sommaire et par celui qui se trouve dans le précédent cahier de ce journal, on peut pressentir que le voya-

geur n'a négligé de visiter aucune partie de la Sicile et que toutes lui ont donné matière à des observations intéressantes ; mais c'est dans son voyage au cratère au mont Etna qu'il entre dans des détails également curieux et tout neufs. Il donne d'abord un aperçu du sol et de ses productions de la première région de l'Etna. Puis il décrit le monte Fusera, ou fosse de la Colombe, le mont Serra, Pizzeta ; la dernière région, ou région boiseuse, la grotte des Chèvres, la troisième région, le Monterosse, ou maison de refuge, la cabane appelée la Gratissima, située au pied du sommet le plus conique du volcan, la quatrième région, celle des Scories, des Cendres et des Fumeroles : il donne ensuite la figure du cône de l'Etna, tel qu'il l'a vu le 11 octobre 1819, avec la description de sa plate-forme. Il arrive enfin au grand cratère, ou cratère oriental, puis au cratère méridional, au cratère septentrional, et enfin au cratère occidental ou central. Aucun voyageur n'avait décrit avec la même exactitude que lui ces divers cratères dont une partie doivent leur existence à des éruptions assez récentes. Le voyageur est descendu dans plusieurs et nous en donne la configuration. Sa constitution robuste l'a affranchi des fâcheux effets des vapeurs sulfureuses auxquels n'ont pû se soustraire tous les voyageurs et particulièrement le célèbre Spallanzani qui en fut cruellement affecté, ainsi que M. Wilson et leur guide, malgré les précautions usitées dans la visite des cratères : elles consistent à s'agiter fortement sur soi-même et à se livrer à un piétement continuel. Le voyageur n'a éprouvé aucun des fâcheux symptômes qu'ont éprouvés généralement tous les autres, tels que les suffocations, le crachement de sang, l'inflammation des yeux, etc. — Il se trouvait au contraire si bien sur ce sol calciné et sulfureux que quoique ses vêtemens fussent baignés à sueur, comme s'ils eussent été trempés dans l'eau, ce ne fut pas sans quelque peine que son compagnon de voyage parvint à l'arracher de ce bain volcanique.

Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Egypte, etc. (Voyez pour le développement du titre et les adresses, le troisième cahier de ce journal.)

Quoique ces contrées aient été tant de fois visitées, savoir *la Palestine* par une foule de voyageurs à partir du moyen âge jusqu'à nos jours, et nommément en dernier lieu par MM *de Châteaubriand* et *de Forbin*; *la Syrie*, par des voyageurs très-accrédités, tels que *Mariti* et surtout le célèbre *Volney*; l'*Egypte* par des explorations si multipliées, que l'énumération en serait presque fatigante, on trouvera néanmoins dans les nouvelles lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Egypte, des détails, des observations qui ont échappé aux prédécesseurs de l'auteur de ces lettres ; c'est ce que vérifieront les lecteurs initiés dans la connaissance des relations et des voyages que nous venons d'indiquer.

Voyages faits en 1819 et 1820, etc. pour découvrir un passage du nord-ouest et de l'océan atlantique à la mer Pacifique, sous les ordres de William *Parry*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce journal.)

Quoique M. Parry n'ait pas atteint le but principal de son expédition, qu'il n'ait pas trouvé ce fameux passage à la découverte duquel on attache avec raison un si grand prix, sa relation n'en est pas moins très curieuse, très-

recommandable même sous plusieurs rapports. Indépendemment des observations nautiques et astronomiques faites avec autant de sagacité que d'exactitude qu'on y rencontre, et qui peuvent être d'un si grand secours pour les navigateurs qui exploreront les mêmes mers et s'engageront dans la même recherche, la relation de M. Parry présente plusieurs particularités d'un grand intérêt. On y voit que lorsqu'il eut atteint un certain dégré dans les mers glaciales, ses deux navires se trouvèrent avoir droit à la récompense nationale assignée aux vaisseaux qui y parviendraient et qui était un objet de quatre mille livres sterling (96,000 fr.), que M. Parry chargé de la distribution de cette somme en fit la répartition entre tous les individus des deux équipages, avec la plus rigoureuse équité, en n'ayant égard qu'au rang que chacun occupait dans l'expédition. On y voit que les deux navires ayant été pris par les glaces et obligés de subir un long hyvernage au milieu de ces glaces, M. Parry, pour procurer aux deux équipages une diversion agréable aux souffrances que leur faisaient éprouver l'excessive rigueur du froid et les travaux continus qu'exigerait la conservation des deux navires, imagina deux expédiens aussi ingénieux qu'inusités jusqu'alors : l'un fut la rédaction d'un journal où l'on rendait compte jour par jour de toutes les observations, de tous les travaux. L'autre fut la formation d'une troupe qui jouait sur une espèce de théâtre pratiqué sur le plus grand des deux navires, des pièces dramatiques de tout genre. On y voit enfin que M. Parry prit des précautions si actives pour conserver la santé de tous les gens des deux équipages, soit par le choix des vivres et les moyens de conservation, soit par les mesures d'assainissement, que, chose presque incroyable! on ne perdit, pendant le cours de l'expédition dans une latitude si rigoureuse, qu'un seul homme, qui, avant de s'y engager, était déjà atteint dans sa constitution d'un vice organique incurable.

Voyage ou Description du plateau de Saint-Pierre de Maestricht et de ses vastes cryptes; par le colonel *Bory de Saint-Vincent*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

Cette relation est divisée en vingt-huit paragraphes, suivis de trois lettres. I. Des curieux qui ont visité le plateau de Saint-Pierre. II. Etymologies. III. Situation, disposition, aspect du plateau. IV et V. Elévation, hauteur du plateau. VI. De la pierre, du sable d'engrais et des carrières de Maestricht. VII. De l'égarement dans les souterrains du plateau de quelques malheureux qui s'y perdirent. VIII. Température des cryptes. De l'enfer, du paradis et des inscriptions qui s'y trouvent. IX. Aspect des galeries souterraines du plateau. X. Travaux antiques des Romains bien distincts des travaux modernes. XI. Affaissemens qui ont interrompu toute communication souterraine entre la vallée de la Meuse et celle de la Jaar, Fort Saint-Pierre. XII. Principales entrées des cryptes. XIII. Excursion dans les souterrains du plateau. XIV. Lieu où fut trouvée la mâchoire d'un grand *saurien* conservée au Muséum d'histoire naturelle, et tenue par Faujas de Saint-Fond pour celle d'un crocodile gigantesque. XV. Etat primitif et sous-marin de la contrée dont le plateau de Saint-Pierre fait partie. XVI. Fin de la promenade souterraine sortie des carrières par le rocher percé sur l'escarpement oriental du plateau. XVII. Des organes géologiques ou puits de terre. XVIII. Des effondremens et des bouleversemens qu'occasionnent

les conduits des organes géologiques. XIX. De la formation des organes géologiques dont on peut faire des imitations artificielles. XX. Cause future de la ruine certaine du fort Saint-Pierre, trouvée dans la différence du niveau qui existe entre le lit de la Jaar et celui de la Meuse. XXI. Des effondremens cratériformes et du rapport que les puits de terre ont avec quelques autres phénomènes géologiques XXII. Apparences de certaines coupes de tuyaux d'origine géologique qui ont fait soupçonner, à tort, l'existence d'un phénomène inexplicable et qui n'existe pas. XXIII. Assises de silex vagues et continus qui se distinguent dans les parties coupées à pic à la base du plateau de Saint-Pierre. XXIV. Rapport des côtes de la Manche et du plateau de Saint-Pierre. Rôle que remplissent dans la nature les corps antiquement organisés dont ces lieux ne sont qu'un amas. XXV. Opinion de MM. *Faujas de Saint-Fond*, *Héricart de Thury* et *Clère*, sur les assises silineuses des environs de Maestricht. XXVI. De la formation des silex stratifiés de Maestricht et des silex vagues amorphes du reste de la Belgique. XXVII. De la rive gauche de la Jaar et des cryptes qui s'y voient. XXVIII. Catalogue Linnéen des plantes du plateau de Saint-Pierre. Trois lettres de M. Palassou sur les montagnes maudites, par M. *Léon Dufour*.

Voyage pittoresque autour du monde, etc. Par M, Charles *Charis*, etc. 7e. 8e. 9e. et 10e. livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal 1821.)

Voyages de Polyclète, ou *Lettres romaines*. (Par M. le baron *de Théis*.) 3 vol. in-8. *Maradan*. 15 fr.—18 fr.

Ce voyage (imaginaire à l'imitation d'Anacharsis), renferme une préface, une introduction et quarante-neuf lettres.

Voyages de Gulliver. 4 vol. in-18. avec fig. *Genets jeune*. 6 fr.—7 fr. 50 c.

Cette nouvelle édition est accompagnée d'une Epître dédicatoire du traducteur anonyme à madame la marquise de ***.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine, contenant une *Réfutation des doctrines de M. Malthus*. Par William *Godwin*. Traduit de l'anglais par F. S. Constancio D. M. 2 vol. in-8. *Aillaud*. 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne: ouvrage attribué au conseiller *Fischer* et saisi au-delà du Rhin. Traduction nouvelle, avec des notes et des remarques par MM. *Bignon*, *de Pradt*, *Marin*, *Scheffer*, *Thévenin*, *etc.* 1 vol. in-8. *Coreard*.

Considérations sur la France. Par M. le comte *de Maistre*, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Sardaigne, près S. M. l'Empereur de Russie, etc. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'Auteur : suivies *de l'Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*. 3e. édition, par *le même*. 1 vol. in-8. *Potey*. 5 fr.

Du droit électoral et de l'applica-

tion qu'on en fait en France. Par M. *Contpont*, négociant à Brest. 1re. et 2e. parties. 2 vol. in-8. A Brest, chez l'*Auteur*. A Paris, chez *Béchet* et *Maradan*.

Considérations sur les Grecs et les Turcs, suivies de *Mélanges religieux, politiques et littéraires* Par M. Eugène de *Genoude*. 1 vol. in-8. *Méquignon fils aîné.*

Considérations sur la crise actuelle de l'Empire Ottoman, les causes qui l'ont amenée et les effets qui doivent la suivre. Par J. P. *Paris*. 1 vol. in-8. Chez *les Marchands de Nouveautés.*

Des Prisons, de leur régime et des moyens de l'améliorer. Par M. *Danjou*, avocat à Beauvais: ouvrage couronné par la Société royale des Prisons, dans sa séance du 15 mars 1821. 1 vol. in-8. avec fig. lithographiées. *Egron*. 7 fr.

Le Cri des Africains contre les Européens leurs oppresseurs, ou Coup-d'œil sur le commerce homicide, appelé traite des Noirs. Par Thomas *Clarson*. Traduit de l'anglais. Broch. in-8. Londres. Se trouve à Paris chez *Treuttel* et *Würtz*.

De l'état actuel de la traite des Noirs. Extrait des renseignemens déposés récemment à ce sujet sur le bureau de la Chambre des Communes d'Angleterre, contenant le rapport présenté le 8 mai 1821, aux directeurs de l'Institution africaine, par le Comité spécial nommé à cet effet, imprimé par son ordre comme supplément à son rapport annuel pour 1821. Traduit de l'anglais et accompagné d'un avant-propos du Traducteur. 1 vol. in-8. *Même adresse.*

PHILOSOPHIE. RELIGION.

Études de l'homme, etc. Par C. V. *de Bonstetten, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le huitième cahier de ce journal 1821, indiqué par erreur dans le précédent cahier.)

Cet ouvrage est divisé en quatre parties, qui sont suivies d'un appendice et d'une récapitulation. Ce sera la matière de deux articles.

Article deuxième.

Première partie. Sensations. I. De l'union des deux organes qui constituent l'homme: il faut considérer l'ame comme un organe intimément lié avec le système nerveux. II. De l'action émanée de l'action même. L'action de l'organe spirituel se trouve réunie dans la sensation. III. Développement de ce qu'il faut entendre par sensation. IV. La sensation une fois née par l'action des objets extérieurs demeure soumise à l'action de la sensibilité et à l'action de l'ame même. V. La connaissance de l'homme n'est point dans la connaissance des idées, mais dans la connaissance des forces motrices des idées. VI. Toute sensation affecte à la fois l'organe des idées destiné à représenter les objets intérieurs et l'organe des sentimens. VII. L'organe matériel de la vie et l'organe spirituel sont deux organes distincts liés par des rapports intimes. VIII. Il faut nécessairement admettre que la liaison entre le désir et l'objet de ce désir existe dans

l'organisation de l'espèce. IX On peut distinguer cinq sources de sentimens. X. Recherches sur les phénomènes que présente le sentiment considéré comme élément de la sensation. XI. Influence des idées sur les actions. Les idées n'agissent pas immédiatement sur le système musculaire. La combinaison des idées entraîne une combinaison de sentiment. XII. La morale est encore au berceau. Ce que c'est que l'expérience.

Deuxième partie. Liaison des idées. I. Associations des idées. II. De la liaison des idées. III. Ce qui fait lien dans les sentimens moraux. IV. Du lien des beaux arts. Ce que c'est que l'inspiration. Ce que c'est que l'amour de la liberté. V. Du sentiment de l'harmonie. VI. Coup-d'œil général sur les grands rapports qui composent l'ensemble de l'homme. VII. Des puissances motrices de l'intelligence et de l'imagination. De l'unité dans les beaux-arts. Les arts et les sciences sont des rapports de nous aux choses. VIII. Recherches sur les opérations de l'ame produites par les idées. Naissance des sciences: elles travaillent sur les idées associées qu'elles trouvent dans l'ame. De l'évidence des idées et des sentimens. IX. Sur l'art de s'observer soi-même. X. Sur la crainte de la mort. Fausses idées qu'on se fait de la vieillesse. XI. Quel rôle les idées jouent dans les sentimens moraux résultent de l'union de l'idée avec le sentiment. XII. Harmonie sociale.

Les Leçons de la parole de Dieu, etc. Par C. E. F. *Moulinié.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal 1821.)

A la suite d'une introduction, viennent les leçons dans l'ordre suivant. I. Excellence et dignité de la nature humaine. II. La misère de l'homme considéré dans ses facultés intellectuelles. III. Misère de l'homme considéré dans ses facultés physiques et dans sa demeure. IV. Misère de l'homme considéré dans ses facultés morales. V et VI. Misère de l'homme prouvée par l'Ecriture Sainte. 1°. Par l'Ancien Testament; 2°. par l'Evangile. VII. Examen de la question: l'homme est-il bon? VIII. IX. X. Suite de cet examen. XI Du mal considéré dans les anges. XII. Origine du mal dans l'homme. XIII. Considérations ultérieures sur le même sujet. XIV. Eclaircissemens et réponses à quelques objections. XV. Doctrine de l'Ecriture Sainte sur l'imputation héréditaire en général. XVI. XVII. Explication du cinquième chapitre de l'épître de Saint-Paul aux Romains XVIII. Explication des premiers versets du chapitre 8 de cette épître. XIX et XX. Eclaircissemens sur le troisième chapitre de la Genèse. XXI et XXI. Traditions antérieures au christianisme sur l'état primitif de l'homme sur sa chûte. XXIII, XXIV et XXV. Doctrine de l'Eglise primitive sur le même sujet, 1er. 2e. 3e. 4e. et 5e. siècles. XXVI. Récapitulation et conclusion.

L'Esprit de l'Eglise, ou *Considérations philosophiques et politiques sur l'histoire des Conciles et des Papes depuis les Apôtres jusqu'à nos jours.* Par *De Potter.* 8 vol. in-8. *A la Librairie historique d'Emile Babeuf, rue St.-Honoré,* n°. 123, et *Parmentier.* 48 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther: ouvrage qui a remporté le prix sur la question proposée dans la séance publique du 19 germinal an x, 5 avril 1802), par l'Institut national de France, « quelle a été « l'influence de la réformation

« de Luther, sur la situation politique des différens états de « l'Europe et sur le progrès des « lumières. » Par Charles *Villers*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz* Strasbourg et à Londres, *même Maison de commerce*. 3 fr.—4 fr.

Lorsque la première édition de cet ouvrage a paru, nous en avons rendu compte dans notre journal.

Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'Eglise catholique. Par M. *Krug*, professeur en l'Université de Leipsic, traduit de l'allemand par M. *Richard*, docteur et professeur en théologie. Broch. in-8 Paris, *Treuttel* et *Würtz*; à Strasbourg, chez *les mêmes* et chez Henri *Heitz*. 75 c. franc de port.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX ARTS.

Fables choisies de Lafontaine, ornées de dessins lithographiés. Par MM. *Carle Vernet*, *Horace Vernet* et *Hippolyte Lecomte*. 29e. 30e. 31e. et 32e. livraisons. Chez *Engelmann*, rue de Louis-le-Grand. Prix de chaque livraison, 8 fr.

En annonçant ces nouvelles livraisons, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit sur les précédentes, que les dessins sont dignes de la réputation des trois artistes; que la lithographie paraît s'être encore perfectionnée dans cet ouvrage et que le texte est imprimé avec le plus grand soin.

Pensées de F. Gareis jeune, peintre, ou Collection d'esquisses et de sujets gracieux, d'après les dessins qu'on a de lui. 5e. 6e. et 7e. livraisons in-4o. Chez l'*Editeur*, rue de Bourbon-Villeneuve, no. 47, et chez M. *Kehli*, au Dépôt général de lithographie, quai Voltaire. Prix de chaque livraison, 30 fr.

Ces livraisons rappellent encore et rectifient les espérances flatteuses qu'avait dû concevoir ce jeune artiste, et renouvellent les regrets amers que sa mort prématurée a fait naître non-seulement chez les amateurs des beaux-arts, mais chez les artistes eux-mêmes.

POÉSIES. THÉATRE.

La France sauvée : poëme en dix chants, avec des notes critiques. Par M. J. S. *Boubée*. 1 vol. in-8. *Chasseriau*. 4 fr.—5 fr.

Fastes politiques de la révolution française : poëme en quatre chants. Par M. l'abbé *Ailland*. Montauban. *Croisille*.

La Mère rivale : comédie en trois actes et en vers. Par M. Casimir

Bonjour. Broch. in-8. *Barba.* 2 fr. 50 c.

ROMANS ET NOUVELLES.

Éléonor de Beauval, ou *les crimes d'un ambitieux.* Par madame Louise *Dauriat*, auteur de *Charles Valence*, etc. 4 vol. in-12, ornés d'une très-belle gravure dessinée par *Chasselas.* 4 vol. in-12. *Mare.*

Ce roman annonce un talent qui peut encore se perfectionner, soit sous le rapport de l'invention, soit sous celui du style.

Six Nouvelles morales et religieuses. Par madame la comtesse *de Genlis.* 1 vol. in-12. *Genets jeune.* 5 fr.

On retrouve encore dans ces nouvelles le talent distingué que l'auteur a si supérieurement développé dans ses précédens ouvrages et particulièrement dans ceux qu'elle a composés pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse.

Dix Nouvelles, ou *les jeunes personnes à leur entrée dans le monde.* Par Ch. *Choquet*, auteur *des Caractères de l'enfance.* 2 vol. in-12. *Même adresse.* 8 fr.—10 fr.

Sans atteindre au dégré de perfection où s'est élevé M. Bouilli dans ce genre, M. Choquet en approche beaucoup.

Léonore, ou *les Travestissemens* : dernier roman d'*Auguste Lafontaine.* Traduit de l'allemand. Par madame Elise *Rogard.* 3 vol. in-12. *Bossange père et fils* 7 fr. 50 c.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

Roderic, dernier roi des Goths : poëme traduit de l'anglais de Robert *Southey*: Esq. poëte lauréat. Par M. le chevalier ***. 1 vol. in-8. *Delaunay* et *Treuttel* et *Würtz.* 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Répertoire des Théâtres étrangers. Tome Ier. 1 vol. in-18. *A la Librairie de Brissot-Thivars.*

Ce premier volume renferme une notice sur Shakespeare, son jubilé, des réflexions de Rowe sur ce poëte et trois de ses pièces, savoir: Othello, la Tempête et les Méprises.

Précis complet des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, depuis sa fondation en 1744 jusqu'à sa restauration en 1805, précédé de l'histoire de cette Académie. Par M. *Josseaume*, docteur en médecine. 5 vol. in-8. Rouen. *Périaux père.*

Lettre trentième concernant l'imprimerie et la librairie de Paris, traduites de l'anglais, avec des notes. Par G. A. *Crapelet*, imprimeur. 1 vol. in-4. Se trouve chez *Treuttel* et *Würtz.*

Ces notes annoncent des connaissances plus étendues en bibliographie que leur auteur ne s'en attribue avec beaucoup de modestie dans la préface qui précède sa traduction. Dans cette même préface, le traducteur y a caractérisé d'une manière très-judicieuse les défauts du style de l'auteur anglais M. *Dibdin*, dans son voyage

en France et en Allemagne, rédigé en forme de lettres. Les notes ont pour objet ou de réformer quelques erreurs échappées à M. Dibdin, ou de donner quelques développemens à ces assertions sur la librairie de Paris. Dans la lettre même de M. Dibdin on lira avec beaucoup d'intérêt les détails dans lesquels il entre sur les maisons de librairie de MM. De Bure frères, de M. Renouard, de M. Chardin et de MM. Treuttel et Würtz. Dans ce dernier article il fait une agréable digression sur un établissement philantropique formé par madame Treuttel, à Grosley, où est situé sa maison de campagne : c'est un hospice pour douze hommes et une école publique pour l'instruction élémentaire d'enfans des deux sexes: il a visité, dit il, l'hospice et l'école, et n'a pu retenir son admiration pour l'esprit de religion et la générosité qui animent la fondatrice de semblables établissemens : il y a plus de bon sens, ajoute-t-il, dans une phrase dont M. Crapelet, dans une note, relève judicieusement l'expression inconsidérée, que dans l'érection de cent palais comme Versailles. Dans la même lettre, après des observations sur les vastes connaissances en bibliographie de M. *Vanpraat*, l'un des conservateurs de la bibliothèque royale, il paye un bien légitime tribut d'éloges aux célèbres imprimeurs MM. Pierre Didot et Firmin Didot et M. Crapelet père, dont le fils soutient si honorablement la réputation.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES ET ÉTUDE DES LANGUES.

Œuvres complètes de M. Necker. Tomes XIe. et XIIe. in-8. Paris. *Treuttel* et *Würtz*. Strasbourg et Londres. *Même Maison de commerce.*

Le onzième volume renferme les dernières vues de politique et de finance offertes à la nation française par M. Necker, imprimées pour la première fois en 1802. Le douzième volume contient l'ouvrage si connu sous le titre de l'importance des opinions religieuses.

Lettres à Laure sur l'histoire et la morale. Par Constant *Saillard*. 1 vol. in-12. *Genets jeune.* 3 fr. 50 c.

L'Auteur y a répandu plusieurs traits historiques d'un heureux choix.

Le Neveu de Rameau: dialogue. Ouvrage posthume et inédit par *Diderot*. 1 vol. in-8. *Delaunay.* 4 fr. 50 c.—5 fr. 50 c.

Lettres diverses recueillies en Suisse. Par le comte Fédor *Golowkin*, accompagnées de notes et d'éclaircissemens. 1 vol. in-8. Genève et Paris, *Paschoud*. 6 fr.

La majeure partie de ces lettres sont celles de mademoiselle de Chabot, de Voltaire et de madame Necker.

Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français, avec interprétation latine de chaque mot. Par *Gattel*. Nouvelle édition (faite en 1803), revue et corrigée par

l'auteur. 2 vol. in-4. *Treuttel et Würtz.* 30 fr.

Ce dictionnaire est fidèlement rédigé d'après la dernière édition du dictionnaire de l'Académie royale espagnole, celui de l'Académie française et les autres lexicographes les plus estimés des deux nations. Cette nouvelle édition ainsi que l'annonce le titre, a été revue et corrigée par M. Gattel et augmentée d'un grand nombre de mots qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes: elle est enrichie, 1°. de l'indication de la prononciation respective de chaque mot dans l'une et l'autre langue. 2°. D'un Vocabulaire des mots nouveaux introduits depuis la révolution.

ALMANACS.

Almanac des Dames pour l'an 1821, très-soigneusement imprimé par M. P. *Didot l'aîné*, sur papier vélin, orné d'un frontispice à vignettes et de gravures exécutées avec beaucoup de soin par d'habiles artistes. 1 vol. petit format in-16. Chez *Treuttel et Würtz*. Paris, rue de Bourbon, n°. 17. A Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-Square. Prix broché, 5 fr.

Le même en papier, avec étui, doré sur tranche, 7 fr. — En veau doré sur tranche, 7 fr.—En maroquin sans étui, 9 fr. — En maroquin doublé en tabis, 10 fr. — En maroquin, tabis étui maroquiné, 15 fr. — En papier glacé, étui, papier glacé, 10 fr. — En soie, tabis, étui en soie, 15 fr. — En moire, étui en moire, arabesques, 18 fr. — En moire, étui en moire, avec deux paysages peints sur la couverture, 24 fr. — La même reliure avec quatre peintures, 30 fr.

Vingt et une années d'un succès aussi constant que flatteur ont établi la réputation de cet almanach, et attestent sa supériorité sur tous ceux qui depuis ont été faits à son imitation.

Dans les morceaux qui le composent cette année, on distinguera surtout pour *la poésie*, *la Mort d'Adonis*, idylle imitée de Bacon, par M. *Regnault de Beaucaron*. — Fragment d'une nouvelle traduction de l'Iliade, *Combat de Pâris et de Ménelas*, par M. C. *Bérard*. — *Vers faits à l'instant du décès de M. de Fontanes*, par M. *de Boinvilliers*. — *O pauvre enfant, tu seras roi*, par M. *Boucher de Perthes*. — *Elégie*, par André *Chénier*. — *L'Origine des Jardins*, imitation libre d'une idylle de Gessner, par M *Constant Piéters*. — Traduction de *la Prière universelle de Pope*, par M. le comte *de Lally-Tollendal*. — *Les Lamentations du Tasse*, stances imitées de *Lord Byron*. — *La Matinée du 29 septembre, ou la Naissance de Mgr. le duc de Bordeaux*, par M. *de Talairay*.

Pour la prose; Elise, nouvelle par madame *de Torçy*. — *Le langage des Fleurs*. — *Mysootis*, par madame *Charlotte de la Tour*.

Les huit gravures dont l'almanach est orné représentent *Vénus se mire*, d'après *Titien*. — *Judith*, d'après *Le Cambiasi*. — *Les cinq Sens*, d'après *le Valentin*. — *Le Concert*, d'après *le même*. — *Un Torrent*, paysage d'après *Albert Van Everdingen*. — *Ruines*, d'après *Bartholomée Bramberg*. — *Marguerite de Provence*, d'après *Manneau*. — *Jeanne Laisné*, d'après *le même*.

Almanach de Gotha pour l'année 1822. (Cinquante-neuvième de la collection.) A Paris, Strasbourg et à Londres. Chez *Treuttel et Wurtz*. Prix relié en carton doré sur tranche, avec étui, 5 fr.

Les gravures qui ornent cet almanac, sont : les portraits du roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, et de Jeanne d'Arc. —Jeanne d'Arc blessée devant Orléans. — Entrée de Charles VII dans la ville de Rheims. — Jeanne revoit son père et son oncle. — Jeanne, prisonnière près de Compiègne. — La Pucelle écoutant sa sentence de mort. — Monument de Jeanne à Rouen. — Place de Saint-Pierre à Rome. — L'intérieur de ladite église à Rome.

JOURNAUX.

Journal des Savans. — Cahiers d'Octobre et Novembre 1821.

Les articles les plus remarquables de ces deux cahiers sont: Examen des recherches sur les premiers habitans de l'Egypte, par M. Guillaume *de Humboldt*, (1er. et 2e articles de M. *Silvestre de Sacy.*) — Esprit, origine et progrès des intitutions judiciaires des principaux pays de l'Europe, par J. P. *Mayer*, (article de M. *Raynouard.*) — Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples, par M. le comte *Orloff*, (article de M. *Daunou.*) — Mémoires de l'abbé *Morellet*, sur le 17e. siècle et sur la révolution française, (article de M. *Raoul-Rochette.*)

ANNONCES.

Le chevalier de Stauffenberg et la Fée : poëme allemand du moyen âge, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque publique de Strasbourg; avec des observations littéraires et des recherches archéologiques sur les costumes, armes, meubles, architecture, etc. du moyen âge, d'après les peintures tant dudit manuscrit que de deux autres, contenant le *Speculum humanae salvationis*; par Chrétien *Engelhardt*; avec 24 *fac simile* lithographiés. On joindra un précis du poëme et une explication des figures en français.

Cet ouvrage paraîtra par souscription aux prix suivans:

1°. Sur beau papier blanc collé, texte et figures, 6 fr. 2°. Sur très-beau papier vélin, texte et figures, 12 fr. 3°. Sur ledit papier, figures enluminées, 20 fr.

On paie à la réception de l'ouvrage. La souscription sera ouverte jusqu'à Pâques 1822. La liste des souscripteurs sera publiée en tête. On souscrit chez *Treuttel* et *Würtz*. Paris, Londres et Strasbourg.

Vies et Oeuvres des peintres les plus célèbres. Recueil classique réduit et gravé au trait d'après les tableaux et dessins des différens Musées de l'Europe; les estampes de la bibliothèque du roi et des plus riches collections particulières, précédé d'une notice historique sur la vie et les principaux ouvrages de chaque maître, et publié par C. P. *Landon*. Tome 23e. de la collection. — Ier. de l'œuvre du Corrège.

Ce volume contient trois sujets de l'Histoire Sainte de l'œuvre du maître et les différens groupes qui décorent la coupole de l'Eglise des Bénédictins de Saint Jean de Parme, représentant l'Assomption de Notre-Seigneur, son plus célèbre ouvrage. Le tome second s'imprime; il complètera l'œuvre du *maître*, et de plus un choix de l'œuvre du *Parmésan*. Prix de chaque volume qu'on peut acheter séparément. in-4°. 25 fr.—in 4°. papier vélin. 37 fr. 50 c. in-folio vélin, 50 fr. Chez *Treuttel* et *Würtz*.

Histoire comparée des systèmes de philosophie. Par M. le baron *de Gerando*, de l'Institut royal de France, conseiller d'état, etc. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. 4 vol. in-8. Chez *Eymery*.

Cette nouvelle édition est sous presse et paraîtra incessamment.

Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique, de A. *Lesage*. Nouvelle édition.

L'impression de cet ouvrage est con-

fiée aux soins de M. Didot aîné. Chez l'*Editeur*, rue et hôtel Serpente, n°. 16. Le prix est de 136 fr. 50 c. Chaque carte se vend séparément 5 fr. ; et parmi les cartes classiques il s'en trouve de maculées qu'on peut obtenir à très-bas prix.

Biographie militaire, considérée pour la première fois sous un point de vue philosophique dans l'intérêt de la liberté et de l'humanité, dans laquelle on abrège le récit des batailles et on remplace les détails inutiles par des faits inconnus, des anecdotes secrètes, des portraits de caractères et quelques leçons aux peuples, aux armées, aux guerriers, aux ministres, etc., pour faire suite à l'histoire des grands capitaines de la France (de 1792 à 1793.) Par A. H. *Chateauneuf*.

Cette Biographie en quatre parties réunies, in-8°. paraîtra de mois en mois à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n°. 9. Le prix de la souscription est de 12 fr.

Voyage aux Alpes et en Italie, ou Lettres en prose et en vers, contenant la description de ces contrées, avec des détails sur les curiosités naturelles et industrielles, les mœurs et coutumes des habitans, les établissemens, les hommes célèbres, par Albert *Montemont*; orné d'une carte gravée avec le plus grand soin, laquelle indique facilement les routes des Alpes, et de gravures des plus jolis paysages de ces contrées. 2 vol. in-18 sur papier grand raisin fin. Cet ouvrage paraîtra chez *Lelong*. Le prix sera de 6 fr.—7 fr. 50 c.

Notice d'ouvrages récemment publiés à Londres. Il faut s'adresser pour cette notice et pour les ouvrages qu'elle renferme, à MM. *Treuttel* et *Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n°. 17 ; à Strasbourg, chez *les mêmes*, rue des Serruriers, n° 30 ; à Londres, n°. 30, Soho Square.

Oeuvres choisies de Richardson ; contenant Paméla, Grandisson et Clarisse Harlove. On souscrit chez *Plassan* et *Treuttel* et *Würtz*. Prix pour les souscripteurs, 5 fr. le vol. in-8°. 6 fr. pour les non-souscripteurs.

Monumens et Tombeaux mesurés et dessinés en Italie. Par P. *Clochá*. gr. in-fol. Cet ouvrage dont le premier cahier a paru en 1815 et le second en 1821, chez *Treuttel* et *Würtz*, aura encore quatre cahiers. Chaque cahier est composé de six feuilles, non compris l'explication des planches et des inscriptions grecques, latines et italiennes.

La première livraison se compose d'une vignette ornant le titre de l'ouvrage, d'un discours préliminaire, d'un frontispice, de trois monumens ou tombeaux, d'un sarcophage ; et la dernière planche contient les détails des mêmes monumens. Ces dessins originaux, établis sur une grande échelle, présentent tous les détails nécessaires ; des frontispices composés avec des monumens et des fragmens autres que ceux qui constituent le corps de l'ouvrage, en offrant un plus grand intérêt, évitent aussi cette répétition de moulures et d'ornemens entassés les uns sur les autres sans utilité et sans but. La scrupuleuse exactitude que l'auteur a mise dans la publication du recueil intitulé : *Palais, Maisons et Vues d'Italie*, garantit celle qu'il apporte dans son nouvel ouvrage.

Errata pour le neuvième cahier de ce journal.

Page 281, 2e. colonne, ligne 44, *charte*, lisez *chute*. Ibid, ligne 46, *la*, lisez *à la*, page 282, 1ere. colonne. Ligne 17, *et c'est*, lisez *c'est*. Ibid, ligne 37, *contracter*, lisez *contraster*. Page 283, 1ére. colonne, *n'avait encore*, lisez *n'avait pas encore*.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL, Rue de la Harpe, n°. 80.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

ONZIÈME CAHIER, 1821.

Prix pour douze cahiers, 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cotés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire des Mammifères, avec des figures originales dessinées d'après des animaux vivans, publiée par MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire* et Frédéric *Cuvier*.—M. le comte *de Lasteyrie*, éditeur. 27e. livraison in-folio, avec six planches. Chez l'*Editeur*, rue du Bac, n°. 58, et chez *Treuttel* et *Würtz*, Paris, Strasbourg et Londres. Prix 15 fr.

Histoire générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles de ceux qui n'existent plus, classées d'après les caractères que présentent ces animaux et leurs coquilles, etc. Ouvrage posthume de M. le baron d'*Audebard de Férussac*, colonel d'artillerie, continué par M. le baron *de Férussac son fils*. 12e. et 13e. livraisons in-folio. *Arthus Bertrand* et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de la livraison in-4. 15 fr. in-fol. 30 fr.

Le Cabinet d'histoire naturelle formé des productions du pays même

que l'on habite, avec *la méthode de classement*, *l'art d'empailler les animaux et de conserver les plantes et les insectes*. Par M. *Boitard*. 2 vol. in-12. *Audot*.

Histoire des mœurs et des instincts des animaux, avec *les distributions méthodiques et naturelles de toutes leurs classes*. Cours fait à l'Athénée royal de Paris. Par J. J. *Virey*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 2 vol. in-8. *Déterville*. 12 fr.

Tableau élémentaire ornithologique, ou *Histoire naturelle des oiseaux qu'on rencontre communément*, suivi d'*un Traité sur la manière de conserver leurs dépouilles et d'un Recueil de planches*. Par Séb. *de Girardin* (de Miremont.) 2 vol. in-8. *Dufour et comp*.

BOTANIQUE.

Herbier général de l'Amateur, contenant *la description*, *l'histoire*, *les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables*. Par *Mordant De Launay*, continué par M. *Loyseleur de Longchamp*. Avec des figures peintes d'après nature par M. P. *Bessa*, peintre d'histoire naturelle. 60ᵉ. livraison, avec figures coloriées. *Audot*. Chaque livraison, 9 fr.

Flore médicale des Antilles, ou *Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises et portugaises*. Par M. *Descourtils*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, d'après les dessins faits sur les lieux. Par M. Théodore *Descourtils*, rue Saint-Louis au Marais, n°. 16. Tome Iᵉʳ. 4ᵉ. et 5ᵉ. livraisons.

Botanique médicale. Par M. *Loillart d'Avrigny*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8. *Amé Payero*.

PHYSIQUE.

Conjectures sur la réunion de la lune à la terre, *et des satellites en général à leur planète principale*, à l'aide desquelles on essaie d'expliquer la cause et les effets du déluge, la disparition totale d'anciennes espèces vivantes et organiques et la formation soudaine ou apparition d'autres espèces nouvelles et de l'homme lui-même sur le globe terrestre. Par un ancien Officier de marine. Broch. in-8. avec une planche de gravure. *Egron*. 1 fr. 25 c.

Manuel de physique expérimentale. Par Ch. *Bourgeois*, de la Société académique des sciences. 2 vol. in-8. avec des planches. *Bachelier*. *Guyot*.

Élémens de Pyrotechnie, divisés en cinq parties, suivis d'*un Vocabulaire et de la description des principaux feux d'artifice tirés à Paris depuis trente ans*. 1 vol. in-8. *Bachelier*. 9 fr.

PHYSIOLOGIE. ANATOMIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

Cours complet de physiologie, etc. (Voyez le développement du

titre et l'adresse, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans cet ouvrage, vingt leçons sont consacrées à l'ostéologie sèche, cinq à l'ostéologie fraîche; quatorze le sont à la myologie, huit à l'angiologie, neuf à la névrologie, cinq à la splanchnologie, trois à la génération, une à la transpiration, une à la respiration, une à la voix, quatre aux sens de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat.

***Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies*. Par J. B. *Morgagni*, traduites du latin par M. O. *Désormeaux*, professeur de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie royale de médecine de Paris, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen; et J. P. *Deestouet*, docteur de la Faculté de médecine de Paris, agent du cinquième dispensaire de la Société philantropique, membre de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg. Tome quatrième. in-8. Chez *Caille* et *Ravier*. 3 fr.**

Dans ce volume, l'auteur continue ses recherches sur le siége et les causes des maladies qui affectent tant la capacité de la poitrine que le cœur. Ses recherches embrassent donc le crachement de sang et les crachats purulens et sordides propres à l'empième et à la phtisie, les palpitations et la douleur du cœur, le pouls contre nature, la lipothymie et la syncope, la mort subite dépendante d'une lésion des vaisseaux sanguins qui existent principalement dans la poitrine, la mort subite par une lésion du cœur; et il termine ces recherches par quelques mots sur la *gibbosité*. Ce peu de mots qui ont néanmoins une étendue convenable à l'importance du sujet sont très-précieux, en ce qu'on y voit que la gibbosité ne se manifeste pas quelquefois avant l'âge de quarante ans environ, et qu'alors on a dû négliger de s'opposer aux progrès de la distorsion de l'épine qui paraît être le principe le plus constant de la gibbosité, soit qu'elle ait pour cause une vicieuse conformation organique, soit qu'elle résulte d'un accident ou d'une violence extérieure.

***Recherches et Observations sur la Gale*, faites à l'hôpital Saint-Louis, à la clinique de M. *Lugol*, pendant les années 1819, 1820 et 1821, et recueillies par L. F. J. *Mouronvelle*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8. avec 29 figures lithographiées, représentant les appareils des bains de fumigations et de vapeurs de l'hôpital Saint-Louis. *Croullebois*. 5 fr. 50 c.**

Plusieurs expériences et un grand nombre de faits recueillis avec la plus scrupuleuse exactitude forment la base de cet ouvrage. L'auteur a pris son sujet par le commencement, c'est-à-dire, l'observation de beaucoup de galeux, dont il a recueilli les histoires particulières. La description générale, les raisonnemens, de quelque nature que ce fut, ne sont venus qu'après et n'ont eu d'autre sujet que les faits mêmes. Très-souvent il a même limité, pour ainsi dire, la partie de ses observations, et jamais il ne les a modifiées à raison de quelque idée préconçue. C'est sans doute à la sagesse de ces principes et aux ressources que lui offrait sa position, que l'auteur doit de publier des choses neuves et d'un grand intérêt, et d'avoir depuis déplacé beaucoup d'erreurs qui sont généralement accréditées en médecine; telle est entre autres celle de l'existence du ciron de

la gale dont on parle depuis cent cinquante ans, sans l'avoir jamais vu, et duquel on a fait des peintures imaginaires, copiées les unes sur les autres, et jamais sur l'original, puisqu'il n'existe pas.

Traité des fièvres intermittentes et des indications qu'elles fournissent pour l'usage du quinquina. Par J. B. *Baunier*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et professeur de pathologie et de nosologie de ladite Faculté. 2 vol. in-8. Montpellier. *Séwalle.*

Des glaires, de leurs causes, de leurs effets et des indications à remplir pour les combattre. Par J. B. *Doussin-Dubreuil*, docteur en médecine. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. *Arthus Bertrand.*

Considérations sur les hernies abdominales, sur les bandages herniaires rénixigrades et sur de nouveaux moyens de s'opposer à l'onanisme. Par *Jallade-Lafond*, docteur en chirurgie de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien-herniaire de la cour du prince *de Waldeck*, *bréveté du Roi.* 2 vol. in-8. Chez *l'Auteur*, rue de Richelieu, n°. 46, et *Delaunay.* 12 fr.

Deux parties bien distinctes forment cet ouvrage : dans l'une, l'auteur n'a voulu faire qu'une histoire rapide des hernies, pour pouvoir exposer plus clairement dans l'autre tout ce qui concerne la construction des bandages. Dans la première partie, où les différens points de la science sont dessinés à grands traits, il n'a prétendu donner rien de nouveau, et il s'est attaché seulement à suivre les meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette branche de la chirurgie : dans beaucoup de ces circonstances, il s'est même borné à les traduire, lorsque leurs écrits n'étaient pas connus dans notre langue : si l'on trouve quelque analogie entre quelques passages de son ouvrage et quelques traductions d'ouvrages sur la chirurgie, cela tient à ce que son livre était composé et imprimé depuis long-temps et qu'il n'en a retardé la publication que pour faire de nouvelles recherches et les soumettre au jugement des sociétés savantes : il est cependant une infinité de points qu'il a exposés et développés beaucoup plus qu'ils ne le sont dans ces écrits même les plus estimés sur la chirurgie. Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire des anus contre nature et à l'exposition des moyens successivement proposés pour la guérison de cette infirmité dégoûtante. Il est enfin plusieurs chapitres qui appartiennent entièrement et exclusivement aux recherches particulières de l'auteur : son bandage rénixigrade, ou à résistance graduée, a exigé de sa part beaucoup d'essais, de tatonnemens et de modifications ; mais enfin il croit être parvenu à le rendre aussi parfait qu'il est possible ; et pour que toutes les personnes affligées de hernies puissent s'en servir, il en a appliqué le mécanisme aux bandages français et anglais. Depuis la terminaison de son ouvrage, l'auteur a trouvé un moyen de préserver les personnes du sexe féminin des dangers de l'onanisme, qui a chez ce sexe des effets si désastreux, tels que l'épilepsie, la nymphomanie, le délire sans fièvre et enfin souvent la démence complète. C'est à cet effet qu'il donne, dans son ouvrage, la description de corsets dont l'usage est le plus avantageux contre la funeste passion de l'onanisme.

ARITHMÉTIQUE.

Barême universel contenant tous les comptes faits dont on a journellement soin dans le commerce, la banque et les affaires, etc 1 vol. in-18. grand papier. Guillaume et comp. 5 fr. — 6 fr.

DEUXIÈME CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Instruction pour les bergers; etc. Par *Daubenton*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Cet ouvrage est divisé en quinze leçons : 1ere. sur les bergers. 2e. Sur les bergers et sur les loups. 3e. Sur le logement, la litière et le fumier des moutons. 4e. Sur la connaissance et le choix des bêtes à laine 5e. Sur la conduite des troupeaux au pâturage. 6e. Sur les différentes choses qui peuvent servir de nourriture aux moutons. 7e. Sur la manière de donner à manger aux moutons, de les faire boire et de leur donner du sel. 8e. Sur les alliances des bêtes à laine et sur leur amélioration. 9e. Sur les brebis. 10e. Sur les agneaux. 11e. Sur les moutons et les moutonnes. 12e. Sur le parcage des bêtes à laine. 13e. Sur les remèdes les plus nécessaires aux troupeaux. 14e. Sur l'explication des figures, avec plusieurs mémoires sur les moutons et sur les laines.

Ces quinze leçons sont suivies des morceaux suivans :

1o. Huit mémoires sur la rumination et sur le tempérament des bêtes à laine, sur des bêtes à laine parquées pendant toute l'année. Sur l'amélioration des bêtes à laine; sur le régime le plus nécessaire aux troupeaux, sur les laines de France comparées aux laines étrangères; sur les remèdes purgatifs bons pour les bêtes à laine; sur le premier drap de laine superfine du crû de la France; avec une addition à ce dernier mémoire.

2o. Observations sur la comparaison de la nouvelle laine superfine de France avec la plus belle laine d'Espagne dans la fabrication du drap, avec une addition à ces observations.

3o. Instruction sur le parcage des bêtes à laine; de l'étendue du parc et de la manière de le former; de le gouverner; de la préparation des terres, avant et après le parcage; du parcage des prairies artificielles et naturelles; des avantages du parcage dans l'exploitation d'une ferme.

4o. Mémoire sur l'amélioration des troupeaux dans la généralité de Paris et dans les autres provinces de France.

3o. Extrait d'un mémoire concernant le plan des expériences qui se font au Jardin des plantes sur les moutons et sur d'autres animaux domestiques.

5o. Extrait d'un mémoire sur les moyens d'augmenter la provision du blé sur le sol de la France, par le parcage des moutons et par la suppression des jachères.

Une seizième leçon est consacrée à la manière de trouver dans l'*Instruction sur les bergers*, les choses qu'on voudra y chercher.

Encyclopédie domestique. **Recueil de procédés et de recettes concernant l'économie rurale et domestique, les arts et métiers, et applicables à tous les états et dans toutes les circonstances de la vie, extraits des ouvrages spéciaux de MM. *Appert, Bertholet, Bouillon-Lagrange, Buchan, Buchoz, Chaptal, Fourcroy, Olivier de Serre, Parmentier, Rozier, Sonnini, Thénard, Virey,* etc. Par A. F***. Avec une table très-détaillée, indispensable pour la prompte recherche de tous les articles et pour la classification des matières qui appartiennent au même genre d'industrie. 3 vol. in-8. *Raymond.***

Cette Encyclopédie plus complète dans son ensemble, plus variée dans ses détails que la plupart des recueils publiés jusqu'à ce jour, a de plus l'avantage d'être à la hauteur des connaissances modernes. Dans ce genre, plus que dans tout autre, les livres vieillissent rapidement; car les productions s'accumulent sans cesse, et il importe d'en constater souvent les progrès pour en multiplier les jouissances.

L'intention de l'auteur a été d'offrir autant de faits qu'il était possible dans un espace limité et de se rendre utile à toutes les classes. L'artiste et l'ouvrier trouveront dans cet ouvrage les recettes propres à leur état, soit pour obtenir des produits plus parfaits ou moins dispendieux, soit pour fabriquer eux-mêmes des choses qu'ils sont souvent obligés de se procurer à grand prix ou de faire venir de loin. Le citoyen des villes y verra tout ce qui concerne les soins d'un ménage, le choix des substances, leur conservation, leur usage, une foule de procédés économiques au moyen desquels il pourra se procurer des jouissances proportionnées à sa fortune; enfin des instructions propres à lui faire apprécier la qualité et la valeur de ce qu'il achète l'habitant des campagnes, éloigné de de tout secours étranger, a besoin surtout d'être éclairé sur les moyens de se suffire à lui-même, de trouver autour de lui de quoi parer les accidens qui peuvent survenir aux hommes et aux animaux, utiliser ses loisirs et faire fructifier ses propriétés. Sous ces différens rapports, l'Encyclopédie domestique lui fournira tout ce qui peut lui convenir: c'est à lui principalement qu'est destinée la partie médicale de ce recueil; car sa position le met souvent dans la nécessité de pourvoir à sa santé, en attendant les conseils d'un homme de l'art. Toutefois nous lui recommandons, dit l'auteur, dans son avertissement, d'user de ce moyen avec beaucoup de circonspection; il est si facile de se méprendre sur la nature de son mal, et dans ce cas la moindre erreur est si funeste! — Pénétrés de cette pensée; ajoute-t-il, nous avons dirigé nos recherches sur les auteurs les plus modernes et les plus recommandables, sans entasser une foule de secrets insignifians, ou même dangereux, que préconisent tant de charlatans.

On doit savoir beaucoup de gré à l'auteur d'avoir fait un choix si judicieux et qui peut prévenir des erreurs fatales.

De la disette ou de la surabondance en France, des moyens de prévenir l'une en mettant l'autre à profit, et d'empêcher les trop grandes variations dans le prix des grains. **Par M. *de la Boudinière,* sous-préfet d'Etampes et**

chevalier de la légion d'honneur. Tome Ier. *Lenormant.*

Mémoire sur le cours d'eau et les canaux d'arrosage dans les pépinières orientales. Par M. *Joubert de Passe.* 1 vol. in-8. avec deux planches. Madame *Huzard.*

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Minéralogie appliquée aux arts, ou Histoire de minéraux employés dans l'agriculture, l'économie domestique, la médecine, la fabrication des sels, des combustibles et des métaux; l'architecture et la décoration; la peinture et le dessin; les arts mécaniques; la bijouterie et la joaillerie: ouvrage destiné aux artistes, fabricans et entrepreneurs. Par C. P. *Brard*, ancien directeur des mines de Servoz en Savoie, l'un des concessionnaires des houillères de la Dordogne. 3 vol. in-8. Paris. *Levrault.* Strasbourg. *Même Maison de commerce.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Mémoire sur cette question : « Quelle est dans l'état actuel de « la France, et dans ses rapports « avec les nations étrangères, « l'extension que l'industrie di- « rigée vers l'intérêt national « doit donner aux différens gen- « res d'inventions qui suppléent « le travail des hommes par le « travail des machines ». Par Jean-Joseph *Paris*, ancien sous-préfet, correspondant de la Société royale et nationale d'agriculture. Broch. in-8. Madame *Huzard.* 2 fr. 50 c.—3 fr.

Traité sur les savons solides, ou Manuel du Savonnier et du Parfumeur. Par Gabriel *Du Croos.* 1 vol. in-8. *Bachelier.*

Annales de l'Industrie nationale et étrangère, etc. Par MM. *Lenormand* et *de Moléon.* Cahiers 17, 18, 19, 20e et 21. Prix de souscription par an, 30 fr.—36 fr. franc de port. Chez *Bachelier*, quai des Augustins.

Voici un extrait des principaux articles de ces cinq cahiers:

1°. Description d'une machine à vapeur pour élever de l'eau, à la faire servir comme moteur de machines. 2°. Mémoire sur quelques manufactures importantes du département de l'Aude. 3°. Description d'un nouveau mandrin, destiné à fixer les pièces sur le tour. 4°. Table alphabétique des manufacturiers et fabricans, etc., qui ont présenté des produits de leur industrie aux époques des cinq expositions publiques. 5°. Rapport du conseil de salubrité sur les soufroirs. 6°. Tableau des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation délivrés en France pendant l'année 1820. 7°. Expériences relatives à la fabrication des savons; par M. *Colin.* 8°. Description d'une nouvelle machine propre à exprimer l'eau des étoffes mouillées, pour éviter de les tordre. 9°. Description des procédés employés pour imprimer sur la soie, des couleurs locales; et des moyens de les rendre solides par la vapeur de l'eau bouillante, etc. etc.

Atlas des monumens des arts libéraux, mécaniques et industriels

de la France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours. Cinq livraisons grand in-folio. Veuve *Desray.* Prix de chaque livraison, 11 fr. sur papier vélin, 30 fr.

Cet atlas est composé d'environ 60 planches, contenant plus de 80 objets dessinés et gravés au burin par les plus habiles artistes en ce genre: il présente une suite non interrompue de monumens d'architecture, de sculpture et de peinture, des médailles précieuses, meubles, armes, armoiries, costumes civils, religieux et militaires, machines, inventions utiles, etc., classées par siècles, et de manière à présenter un tableau des connaissances humaines à différentes époques de leur histoire: il est précédé d'une introduction ou précis historique de l'état des arts, des sciences, des mœurs et de la vie privée en France depuis les premiers temps jusqu'à nos jours et accompagné d'une analyse critique et raisonnée des planches. Par M. le chevalier Alexandre *Lenoir,* créateur et conservateur du Musée des monumens français.

ART MILITAIRE. MARINE.

Notions élémentaires de fortifications, d'attaque et de défense des places, à l'usage des jeunes officiers d'artillerie. 1 vol. in-12. *Leblanc.* 5 fr.

Le Guide du Navigateur dans l'Océan atlantique, ou Tableau des bancs, rescifs, brisans, gouffres et autres écueils qui s'y trouvent; avec l'examen des documens qui établissent et constatent leur existence. Traduit de l'anglais d'Edmond *Blond*, géographe américain. 1 vol. in 8. Madame *Herignot.* 4 fr.

TROISIÈME CLASSE.

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

L'*Art de vérifier les dates depuis l'année* 1770 *jusqu'à nos jours,* formant *la continuation ou troisième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* Cette partie rédigée par une Société de Savans et Hommes de lettres, est publiée par M. le chevalier *de Courcelles,* ancien magistrat, chevalier, historiographe et généalogiste de plusieurs ordres et auteur de divers ouvrages historiques et héraldiques. Tome Ier. in-8. Chez l'*Editeur*, rue Saint-Honoré, n°. 298, près l'Eglise Saint-Roch, 3e. partie. et *Treuttel* et *Würtz.* 7 fr.

L'Editeur de cette continuation de l'art de vérifier les dates, M. de Courcelles, s'est chargé d'établir entre les diverses parties de cet ouvrage une concordance complète pour l'exposé des faits et la fixation des dates. Lorsque les faits ont obligé de donner des déve-

loppemens, ou même de simples mentions qui eussent interrompu la marche ou le sens du discours, l'éditeur les a placés en annotations au bas du texte. Les détails généalogiques des maisons souveraines de l'Europe ont été aussi réservés à M. de Courcelles : ce judicieux éditeur annonce à cet égard que pour ne pas étendre le cadre qu'il s'est tracé, il a écarté de la *continuation* tout ce qui concerne les généalogies des princes de France et princes étrangers et celles des anciens feudataires de la couronne de France, quoique les Bénédictins s'en soient occupés dans la seconde partie de l'art de vérifier les dates, et que M. de Saint-Alais en ait continué quelques-unes dans son édition de cette même partie. Ces généalogies historiques des descendans des grands vassaux de France seront établies, avec toute l'étendue qu'elles exigent dans l'ouvrage, que publie M de Courcelles, sous le titre d'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne et des principales familles nobles du royaume, précédée de la généalogie de la Maison de France.*

M. de Courcelles ajoute que M. *Belly*, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire, s'est occupé de la partie technique de *la continuation de l'art de vérifier les dates*, c'est à-dire, des calculs chronologiques, de la concordance des ères et calendriers, de la correction et révision des épreuves; et qu'un savant, M *R bour* a dressé un calendrier séculaire et perpétuel, suivi de la concordance du calendrier républicain. (*).

Dans quelques parties de cette seconde section, M. de Saint-Alais a ajouté au travail des Bénédictins des notices plus ou moins abrégées sur des faits postérieurs aux époques auxquelles ces religieux s'étaient arrêtés (*); mais il ne les a présentés que comme de simples aperçus susceptibles de développemens dans la troisième partie qui fait l'objet de la continuation : il était donc indispensable de prendre pour point de départ, dans chaque article *de la continuation* l'année à laquelle les Bénédictins ont cessé leur travail.

Dans la partie de l'art de vérifier les dates que les Bénédictins ont publié, ces savans ont gardé le silence sur des faits importans qui intéressent quelques parties du monde, par exemple, ils n'ont rien écrit sur l'Inde, la grande Arménie, la Tartarie, l'Amérique; ils se sont peu étendus sur le Japon et sur la Perse moderne. La continuation remplit toutes ces lacunes; et les trois

---

(*) Ce calendrier séculaire, dont l'idée et l'exécution sont très-ingénieuses, sera, sur la demande de l'auteur, et avec quelques modifications ou corrections dont il est susceptible, placé dans le dernier volume de la continuation de l'art de vérifier les dates, volume où se trouveront portés les calculs chronologiques.

(*) Ils ont rendu compte de tout ce qui se passait en France sous le règne de Louis XIV jusqu'à 1770. En s'arrêtant à cette année, ils ont annoncé que des considérations particulières les engageaient à terminer à cette époque le détail des événemens du règne de ce monarque : ils se sont contentés de signaler sa mort arrivée le 10 mai 1774. Pour compléter la chronologie historique du règne de Louis XV, M. de Courcelles a donc dû reprendre le fil des événemens de ce règne à l'année 1770. Les possesseurs de l'édition in-folio des Bénédictins trouveront dans *sa continuation* une suite non interrompue des événemens, depuis l'époque où ces religieux se sont arrêtés jusqu'à nos jours; et ceux qui ont l'édition de M. de Saint-Alais y trouveront les développemens qui leur avaient été promis.

parties réunies de l'*art de vérifier les dates*, offrent un ensemble complet de chronologie historique pour tout le monde connu.

Vérité et impartialité dans le récit des faits, précision et exactitude dans la fixation des dates, attachement profond aux saines doctrines et aux principes constitutifs de l'ordre social, tels sont les caractères distinctifs de l'immortel ouvrage des Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur; tels sont aussi ceux que M. de Courcelles et MM. ses collaborateurs, en marchant sur les traces de ces savans religieux, espèrent faire remarquer dans la continuation de l'art de vérifier les dates. Comme ils se sont imposé le devoir de rendre un compte fidèle des événemens, ils ont laissé au lecteur le soin de réfléchir et de juger : telle est l'espèce de profession de foi par laquelle M. de Courcelles termine son avertissement: en parcourant le premier volume que nous annonçons, il nous a paru qu'il remplissait dignement ses engagemens.

Histoire des Français. Par J. C. *Simonde de Sismondi*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article deuxième (troisième extrait.)

Les histoires générales de France, par Mezerai, le P. Daniel, Velly et par leurs nombreux compilateurs, renferment des notions plus ou moins étendues et néanmoins très-incomplètes sur le mémorable règne de Charlemagne: on en trouve aussi de beaucoup plus recommandables dans les observations sur l'histoire de France, par Mably. Enfin deux écrivains, l'un français (Gaillard), l'autre allemand (Hegewisch), dont l'ouvrage a été traduit en français, ont spécialement consacré leur plume à nous retracer les événemens de ce règne. Le premier s'est livré à de profondes recherches, mais auxquelles on peut reprocher de la diffusion. Le second éclaircit beaucoup de questions qui étaient restées indécises et a mis à profit les sources que lui ont fourni les archives de l'Allemagne et du Nord; mais le récit des faits y est un peu trop resserré, ce qui emporte quelquefois un peu d'obscurité.

M. de Sismondi, en traitant le règne de Charlemagne nous a paru avoir très-heureusement évité les deux écueils de la diffusion et de la trop grande brièveté. Ce qui distingue particulièrement son travail, c'est qu'il fait connaître Charlemagne par les seuls faits de son règne, sans les plier jamais, comme le font tant d'écrivains, à un système quelconque. Nous allons transcrire d'abord le tableau qu'il trace à grands traits du caractère et de l'administration de Charlemagne. Nous recueillerons ensuite les traits les plus caractéristiques de sa personne et de son administration.

« Nous arrivons enfin, dit l'historien, à une époque illustrée par l'un « des plus grands caractères qu'ait produits la France au moyen âge, par « un monarque dont les victoires « changèrent la face de l'Europe, et « donnèrent à sa nation une prépondérance qu'elle n'avait point acquise dans les trois siècles qui le « précédèrent, qu'elle ne recouvra « plus dans les dix siècles qui se sont « écoulés depuis jusqu'au temps que « nous avons vu nous-mêmes. Charlemagne reclamé par l'Eglise, « comme un saint, par les Français « comme leur plus grand roi, par les « Allemands comme leur compatriote, par les Italiens comme leur « empereur, se trouve en quelque « sorte en tête de toutes les histoires « modernes; il est l'auteur d'un nouvel ordre de choses qui, sous plus « d'un rapport, s'est conservé jusqu'à

« nous. Les capitulaires publiés par « Charlemagne, et les divers corps de « lois des peuples germaniques qu'il « eut soin de recueillir et de sanctionner de nouveau, lui assignent un « rang distingué parmi les législateurs. « Les lettres lui durent la fondation « de nombreuses écoles; les poésies « nationales des Francs, qui n'étaient « guères que des chansons guerrières, « furent recueillies par ses ordres; « tout semble commencer avec lui, et « les monumens historiques si rares « pendant toute la première moitié du « moyen âge, jettent sur son règne « une lumière beaucoup plus vive que « sur les temps qui le précèdent et sur « ceux qui le suivent. »

A l'exemple de son père, Charles, dès le commencement de son règne, assembla les sujets de sa nation: on a de lui un capitulaire daté de 769: on peut y remarquer encore, dit l'historien, l'influence des ecclésiastiques appelés par Pépin au conseil de la nation: il se compose presque uniquement de lois sur la discipline ecclésiastique, sur les mœurs, sur celles des prêtres en particulier. Cependant, si Charles ne repoussa point ces prélats des assemblées nationales, ils y influèrent moins qu'ils ne l'avaient fait sous le règne de son père: on doit l'attribuer à ce que les champs de mai furent presque toujours des revues de son armée qu'il faisait sur le territoire de l'ennemi, et dont l'entrée était tout aussi libre aux prélats qu'à ses soldats.

La mort de Carloman, son frère, rendit Charles seul chef de la monarchie française: jusqu'ici, observe judicieusement l'historien, Charles n'avait rien fait qui le signalât comme plus digne d'amour et de respect qu'aucun de ses prédécesseurs. Ses mariages et ses divorces (*), son injuste usurpation de l'héritage de ses neveux (*), ne montrèrent en lui qu'un homme abandonné à ses passions, et qui, depuis qu'il était roi, se croyait au-dessus des lois. Mais vers cette époque, ajoute l'historien, commença la longue et terrible guerre contre les Saxons, qui développa la première ses talens militaires, qui le rendit *cher à la nation* et à ses soldats, qui accoutuma les Francs à se considérer comme un seul peuple, et qui les engagea à corriger dans leur constitution politique ce qui paraissait nuire à la rapidité de leurs décisions ou à leur vigueur (**).

(*) Il avait successivement épousé et répudié une femme de la nation des Francs et Désirée, fille du roi des Lombards, pour contracter un troisième mariage avec une femme d'un rang distingué de la nation des Suèves, nommée Hildegarde, qui parut enfin le fixer, puisqu'elle vécut treize ans avec lui.

(*) Il avait écarté du trône les deux fils de Carloman qui se réfugièrent avec leur mère auprès du roi des Lombards: s'il l'eut fait dans la vue de ne pas démembrer la monarchie, on pourrait lui pardonner cette injustice et le justifier même par les maximes d'une saine politique; mais on ne peut guère le présumer lorsqu'on le voit dans la suite morceler imprudemment la monarchie, en la partageant entre ses enfans.

(**) Cet éloge indéfini que fait ici l'historien de la guerre contre les Saxons, nous a paru susceptible de beaucoup de modifications. Sans doute, si Charles s'était borné à faire des incursions dans le pays des Saxons, pour les empêcher d'en faire eux-mêmes sur le territoire de son empire, on ne pourrait qu'y applaudir: mais porter, pendant tant d'années le fer et la flamme chez les Saxons, pour les forcer d'embrasser la foi chrétienne, cela est-il digne d'éloges? Que la guerre contre les Saxons rendit Charles cher à ses soldats, on le conçoit aisément,

Après une victoire remportée à Ebersburg sur les Saxons, Charles fut détourné quelque temps de la poursuite de la guerre contre la Saxe par une autre guerre qu'il entreprit contre les Lombards : nous en verrons dans l'extrait suivant les causes, les événemens, le résultat.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Par M. Ch. *Lacretelle*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce journal.)

Article quatrième.

Tandis que le crime courrait la France, des couriers expédiés par le duc d'Orléans avec des instructions données, suivant la rumeur publique, par l'abbé Sieyes et par Mirabeau, suivaient toutes les routes principales, et répandaient partout sur leur passage qu'on eut à s'armer, et qu'une troupe de brigands allait fondre sur la ville, sur le pays, pour tout piller et couper les blés avant la récolte. Au bout de vingt jours on comptait déjà, grace à cet artifice, deux millions de gardes nationales (*). La formation de cette espèce de milice n'arrêta point les désordres : il est difficile d'imaginer que ce fut en effet l'intention de ses créateurs. On vit précisément à cette époque se renouveler les fureurs de la *Jacquerie*. Les campagnes en furent le principal théâtre. On ne sait, observe très-judicieusement M. de Lacretelle, sur qui reporter l'horreur des crimes qui se succédèrent alors. Quelque coupable que fut la faction d'Orléans, il est impossible de concevoir que ni ce prince, ni ses principaux agens, nobles pour la plupart, eussent intérêt à l'incendie des châteaux, à des violences exercées sur des hommes qui pouvaient leur appartenir par les liens du sang et de l'amitié. Le peuple des campagnes, dans ses fureurs, n'excepta point les possessions de ceux qui étaient connus pour tenir au parti populaire. Il n'en est pas moins vrai que les épouvantables dévastations qui eurent lieu alors, parurent l'effet d'un vaste complot et qu'elles eurent lieu à la fois dans des provinces fort éloignées les unes des autres, telles que la Guyenne, l'Alsace, la Provence, la Franche-Comté, la Normandie, la Bourgogne (*).

---

mais qu'elle le rendit également cher à sa nation, on peut raisonnablement en douter, puisqu'une guerre si opiniâtrement prolongée durant un si long espace de temps devait exiger des levées d'hommes fréquentes et porter la désolation dans les pays où elles se faisaient. Eginhard dans un court, mais très-précieux écrit historique qui nous a été transmis, et dont M. de Sismondi nous donne un fragment où l'on voit que cet écrivain avait un talent très-distingué pour ce temps-là, convient que la guerre de Charles contre les Saxons *fut la plus cruelle et celle qui fatigua le plus son peuple.*

(*) C'est comme on voit, d'une source bien impure qu'est sortie cette belle institution qui après avoir été, à une désastreuse époque, quelquefois un instrument employé par le crime, a rendu et continue de rendre des services signalés à l'état.

(*) De l'effrayant et déplorable tableau que M. de Lacretelle extrait de ces fureurs, nous ne citerons que quelques traits. Le marquis de Barras fut coupé en morceaux sous les yeux de son épouse, qui prête d'accoucher expira d'horreur. M. de Montesson fut fusillé au Mans, après avoir vu égorger son beau-père. Quand les propriétaires de biens nobles refusaient de livrer leurs titres, on les condamnait à la torture de la mort : on en jetait d'autres sur des fumiers ou dans des étangs, pendant qu'on abreuvait leurs chevaux.

Dans plusieurs provinces, on vit de courageux magistrats, exposer, au péril de leur vie, aux fureurs du peuple des campagnes qui ne faisait aucune distinction entre les nobles favorables au parti populaire ou ses frères et amis (*).

Tant de nouvelles désastreuses arrachèrent pour un moment l'assemblée nationale aux discussions métaphysiques par lesquelles elle préludait à sa constitution. Un comité proposa des mesures répressives, mais on douta de leur efficacité. La séance ne commença le 4 août qu'à huit heures du soir d'après l'habitude qu'on avait prise de tenir les séances le matin et le soir. Celles du soir étaient regardées comme fort dangereuses, parce que l'effervescence des passions y était toujours plus vive. Dans celle du 4 août, tous les esprits paraissaient préoccupés d'un grand objet. Deux partis divisaient l'assemblée : le parti populaire, le parti des privilèges. Le vicomte de Noailles attaché alors au parti populaire, engagea le combat. Il proposa de déclarer que toutes les charges publiques seraient également supportées par tous, que la plupart des droits féodaux seraient rachetés, que toutes les servitudes personnelles seraient à jamais abolies et sans rachat. Le duc d'Aiguillon seconda cet avis avec chaleur. Le marquis de Foucault alla même jusqu'au point de demander que la partie de la noblesse, dont la fortune s'alimentait et s'accroissait par les faveur de la cour, supportât la plus grande partie des charges qui allaient être imposées. Après cette déclaration, une fièvre de générosité, de désintéressement, (car c'est l'heureuse expression qu'emploie l'historien), se déclara dans tout le côté droit. Tout ce qui subsistait du régime féodal fut rapidement passé en revue à mesure qu'une proposition se formait, elle était convertie en décret. Cette nuit fameuse où se signalèrent à l'envi la générosité naturelle aux Français et cette impétuosité qui les abandonne rarement dans leurs actes les plus graves, a donné lieu à l'historien de faire les observations suivantes

« La grandeur et l'utilité des résul- « tats consacrent la nuit du 4 août « dans l'histoire; mais pour qu'elle put « briller d'un véritable éclat, il aurait « fallu que le parti populaire répon- « dit plus souvent par des scrupules « de justice à des offres d'une noblesse « quelquefois irréfléchie ; c'eut été « alors que la révolution aurait pris un « nouveau cours, ou plutôt qu'elle se « serait arrêtée. La nuit du 4 août, sou- « vent désignée comme la nuit des du- « pes, ou comme une orgie législa- « tive, laisse dans l'ame une tristesse « involontaire, à-peu-près semblable à « celle qu'on éprouve lorsqu'un jeune « homme étourdi et cédant à l'effu- « sion d'un bon cœur, prodigue tous « ses biens, tandis qu'un homme trop « habile à provoquer son imprudence, « s'empare avidement de tout. »

L'historien dépeint avec beaucoup d'art l'espèce d'étourdissement où tombèrent les députés nobles, après avoir fait si brusquement de si grands sacrifices Mais le clergé fut bientôt mis à la plus violente épreuve. Trois jours après la nuit du 4 août, on prétendit que c'était la suppression des dixmes, et non pas simplement la faculté de les racheter qui avait été votée, et qu'il suffisait de pourvoir décemment à l'entretien des ministres du culte. Dans la lutte que cette prétention fit naître, les prélats trouvè-

(*) Ne pourrait-on pas résoudre cette espèce de problème par l'aveugle haine qu'on avait inspirée au peuple, au fallacieux nom de l'égalité, contre la noblesse, de telle sorte que le seul crime d'être né noble ne paraissait pas suffisamment expié par la profession que pouvaient faire quelques uns d'entre eux, d'attachement aux idées libérales.

rent un défenseur inespéré dans l'abbé Syeyes qui, sans défendre les dixmes en elles-mêmes, établit qu'elles avaient au moins en leur faveur le droit de la propriété, celui de l'antique possession, et que ceux qui en jouissaient avaient droit à une indemnité proportionnée à leurs sacrifices. Le discours qu'il prononça, dit l'historien, est un parfait modèle d'une discussion pressante et lumineuse, et laisse beaucoup à regretter qu'un pareil talent ait été dépravé par des abstractions révolutionnaires qui rendaient souvent son langage sec, amer et obscur. L'historien en a recueilli quelques passages remarquables qui justifient bien le jugement avantageux qu'il en porte. On affecta de ne voir dans cette réclamation que les douleurs de l'intérêt personnel. Mirabeau charmé de pouvoir ébranler, même dans un compagnon de ses travaux révolutionnaires, une popularité rivale de la sienne, plaida sans pudeur et sans talent la cause de la mauvaise foi.

L'historien donne un tableau très-animé de la destruction du gibier qui résulta du décret d'abolition sur la chasse. Peut-être force-t-il l'expression en disant que cette destruction présentait *un spectacle affreux*: cette qualification nous paraît devoir être réservée aux tableaux si souvent répétés dans le cours de la révolution, de la destruction des hommes. La même guerre se faisait aux poissons; et c'était ainsi, dit très-judicieusement l'historien, qu'on prétendait ramener l'abondance.

Ici l'historien signale ceux qu'il dénomme les tyrans insurrectionnels qui organisaient la famine par l'interception, le pillage, la submersion même dans la rivière des convois de grains, pour pousser le peuple à de nouvelles fureurs. C'étaient Saint-Hurugue, Camille-Desmoulins, Gusman, Cloots, Proli, Lasouski, Maillard, Therouenne de Méricour, Loustalot, Gorsas, Carra, et enfin Marat, *qu'il me suffise pour cette fois*, dit énergiquement l'historien, d'avoir prononcé son nom.

Tandis que ces monstres dépravaient le peuple, l'assemblée nationale décrétait la déclaration *des droits de l'homme* qui, à la supposer utile, aurait dû avoir pour terme corrélatif une *déclaration des devoirs*. Elle s'occupa ensuite de deux objets bien plus importans, savoir, la sanction royale et l'unité, ou le doublement de la chambre législative. Sur ce dernier point, le comité de législation épouvanté par les vociférations des orateurs du Palais-Royal, n'osa pas même proposer une chambre des pairs; il ne demanda qu'un sénat à vie, dont moitié des membres seraient nommés par le roi, l'autre par les assemblées électorales. Ce tempérament arraché à sa faiblesse ne satisfit pas le peuple égaré, qui par son influence fit passer le décret fatal d'une chambre unique: il obtint aussi au lieu d'un *veto* absolu un *veto* simplement suspensif.

A cette époque, Mirabeau qui était depuis quelque temps en butte aux deux partis remporta, dit l'historien, le triomphe le plus signalé et le plus honorable de son éloquence. Le trésor royal était dans la plus grande détresse. Un emprunt quoique borné à trente millions seulement, mais dont on eut l'imprudence de restreindre l'intérêt à quatre et demi pour cent, n'eut aucun succès: en le portant à quatre-vingt millions et en rétablissant l'intérêt à cinq pour cent il n'en eut pas davantage. Necker ne vit plus d'autre ressource que celle de proposer une contribution nouvelle qui s'élèverait au quart de revenu de chaque particulier. Mirabeau vit en frémissant les désastres qui allaient résulter d'un aveugle esprit d'opposition à la proposition de Necker: il vint *noblement*, c'est la judicieuse expression de l'historien, au secours du roi, de son ministre, du repos de la France et de

l'honneur français : il termina son discours, où la force de la raison se développe éminemment par les mouvemens les plus animés : entraînée par ce discours, l'assemblée vota la contribution demandée. Dans la discussion qui s'ouvrit au sujet de la ligne de succession au trône, l'assemblée nationale refusa de s'expliquer sur les renonciations de la branche espagnole que la faction d'Orléans aurait bien désiré faire prévaloir. Mirabeau furieux de ce mauvais succès, se trahit devant MM. de Virieu, Malouet et Mounier : il parla devant eux sans voile et sans preuves d'un changement de dynastie.

Un repas des gardes-du-corps à Versailles, devint le prétexte et l'avant-coureur de l'événement le plus funeste, de la translation du roi et de la famille royale à Paris. Dès le soir même, ce repas fut représenté comme une orgie de conspirateurs en délire : le Palais-Royal, tous les faubourgs, tous les marchés de Paris, retentirent dès le lendemain de détails indignement imaginés, et dans lesquels les bourreaux, (l'expression n'est pas exagérée), prêtaient à leurs prochaines victimes, les sentimens féroces dont ils étaient remplis. « On avait, disaient-ils, foulé « aux pieds la cocarde tricolore ; on « avait aiguisé les sabres et voué à « l'extermination l'assemblée natio- « nale et le peuple de Paris. » Ce n'est pas tout, (c'est ici l'historien qui parle), afin d'offrir un aliment moins usé aux terreurs, on répandit le bruit que le roi, protégé par les conjurés du banquet allait sortir de Versailles, se rendre à Metz, y attendre des troupes étrangères et marcher avec leurs forces réunies contre la capitale. La vérité est que le roi ne pensait pas à fuir vers Metz, à se séparer de l'assemblée, à se mettre en opposition avec elle. On s'occupait seulement alors avec activité et quelque apparence de succès à former dans le sein de l'assemblée une majorité royaliste ; cette majorité, après quelques essais de ses forces, devait demander elle-même la translation de l'assemblée nationale à Tours, où le gouvernement l'aurait suivie. Ce projet, quoiqu'assez raisonnablement concerté, n'offrait encore qu'une espérance vague et fut déjoué par les manœuvres des factieux : tout se préparait pour une grande catastrophe. La disette ne s'était jamais fait sentir plus cruellement à Paris. Il fallait, (c'est l'opinion de l'historien qui nous paraît bien solidement appuyée), en accuser la révolution et les désordres qu'elle enfantait : à coup sûr la faction du duc d'Orléans, déjà ébranlée par une suite de prodigalités excessives, n'aurait pas suffi à soutenir le vaste système d'accaparement que plusieurs mémoires lui imputent et dont ils ne fournissent que des preuves fort suspectes. Cependant l'historien convient qu'il était facile à ce prince d'accroître encore la disette dans un jour destiné pour l'exécution de ses desseins : c'est ce qu'il fit dans la matinée du 5 octobre, comme on le verra dans le prochain cahier où nous trouverons l'esquisse du tableau que l'historien a dessiné à grands traits de cette funeste journée.

***Histoire d'Angleterre*: depuis l'invasion de Jules-César jusqu'à la révolution de 1688 ; par *David Hume*, et depuis cette révolution jusqu'à la fin du règne de Georges III. Par *Smollet* et *Adolphus*, traduite de l'anglais. Nouvelle édition, revue et corrigée ; précédée d'un Essai sur la vie et les récits de David Hume. Par M. *Campenon*, de l'Académie française. 24 vol. in-8. *Janet* et *Cotelle*. Prix de chaque volume, papier fin d'Auvergne, 5 fr. 50 c ; papier fin satiné, 6 fr. ; papier vélin satiné, 11 fr.**

Nouvel *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVIII; précédé d'une Introduction, etc. Par M. *de Moulières*, membre de plusieurs Sociétés littéraires française et étrangères. 3 vol. in-12. *Le Normant.*

Indépendamment des tableaux généalogiques dont est enrichi ce nouvel Abrégé de l'histoire de France, et qui répandent une grande lumière sur les différentes races de nos rois et sur les nombreuses branches de la troisième de ces races, un des grands mérites de cet ouvrage, c'est l'introduction qui se trouve placée à la tête où l'auteur traite des Celtes, des Gaulois et des Francs, de la loi salique et du vrai fondateur de la monarchie française.

***Napoléon et la grande Armée*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)**

Article deuxième.

Troisième partie. I. Première campagne de Portugal et d'Espagne. Abdication de Charles IV et de Ferdinand VII. Capitulation de Cintra. Joseph Bonaparte nommé roi d'Espagne et des Indes. Succès et revers. Entrée du roi Joseph à Madrid. Arrivée de Napoléon en Espagne et son départ. II. Siège de Saragosse. Bataille d'Uclès. Nouveau plan d'invasion du Portugal. Bataille de Monterey. Prise de Villaredo. Mort du général Frère. Prise de Braga. Mort du général Jardon. Prise d'Oporto et de Valencia. — Bataille de Medelin et de Ciudad-Réal. Wellington débarque en Portugal. Une partie de l'armée française en Espagne est rappelée en Allemagne. III. L'Autriche entre en campagne. La Bavière est envahie. L'empereur Napoléon arrive à l'armée. Attaque et prise de Ratisbonne. Reprise de Munich. Bataille d'Eckmuhl. Proclamation de l'Empereur. Bataille d'Ebersberg. Premier fait d'armes du jeune Lauriston. IV. Bombardement et prise de Vienne. Les Français enfermés dans l'île de Lobau. Bataille d'Essling. Mort du général Lanne. L'Empereur traverse le Danube pendant la nuit. Nouveau plan de campagne. V. Campagne du duché de Varsovie. Le prince Poniatowski et l'archiduc Ferdinand. Campagne d'Italie. Le prince Eugène et l'archiduc Jean. Tentative d'insurrection. Combats de la Piave et de Jarvis. Jonction des armées d'Italie et de Dalmatie avec la grande armée. VI. Bataille de Wagram. Mort du général La Salle. Armistice demandé par l'Autriche, accordé par l'empereur Napoléon. L'armée rentre dans ses cantonnemens. VI. Expédition anglaise contre le royaume de Naples. Autre expédition contre la Hollande. Invasion des principaux points fortifiés de l'Escaut. Occupation de Flessingue et de l'île de Walcheren. Retraite de lord Chatam, de sa flotte et des débris de son armée. Destruction du port et des fortifications de Flessingue. Traité de paix avec l'Autriche. VII. Napoléon va à Schœnbrunn. Son entretien avec l'étranger qui a voulu l'assassiner. Traité de paix avec l'Autriche. Fêtes. Dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine. Observations sur les divers mariages contractés par les frères de Napoléon. Un mot sur le prince Eugène de Beauharnais. IX. Le maréchal Soult est nommé major général des armées françaises en Espagne. Prise de Gironne, de Mequinenza, de Séville, de Ciudad Rodrigo, et de Terragone, Lérida, Bajados, etc. Quinze cens prisonniers s'évadent sur un ponton. Massena nommé général en chef de l'armée du Portugal. Bataille de Chiclana. Trait d'héroïsme de Philippon Brevier et André Thillet. X. Le général Suchet est nommé maréchal de

l'empire. Prise de Valence et de Sagonte. Un traître livre Ciudad-Rovigo, à Wellington. Bataille des Arapiles. Siège de Byrvissea. Dubreton, les conscrits de Paris et Wellington. Capitaine, dévouement et succès Prise du pont de Tordesillas. Bataille de Celava. Fréquentes visites de Wellington à son camp retranché de Fuente-Guinaldo. Naissance d'un prince. Fêtes. Napoléon parcourt les principales villes de l'empire. Nouvelle guerre dans le Nord. XI. Changement politique exécuté en Suède. Bernadotte nommé prince royal; ses relations avec Napoléon. Leurs motifs, leur fin. Conférence d'Abo entre Alexandre, le plénipotentiaire anglais et le prince royal de Suède. Influence de Bernadotte sur les événemens de la dernière campagne de la coalition.

Quatrième partie. I. La grande armée se réunit sur l'Oder. Division des divers corps qui la composent. Proclamation de l'Empereur. Mouvemens des divers corps qui la composent. Prise de Witepsk. — Bataille et prise de Smolensk. Bataille de la Moscowa. II. Entrée à Moscou. Incendie de cette capitale. Napoléon offre la paix. Retraite. Bataille de la Jaroslawetz, de Wiasma et de Krasnoë. Passage de la Beresina. Défection des Autrichiens. Escadron sacré. L'Empereur quitte l'armée. III. Moscou et Numance; Scipion l'Africain et Napoléon. Conspiration Mallet. Défection de la Prusse et de l'Autriche. Le roi de Naples à Kœnigsberg et à Posen: son départ Le prince Eugène commande en chef Insurrection de Berlin et de Hambourg. Opérations militaires. Création des gardes d'honneur. IV. Départ de l'Empereur pour l'armée: son arrivée à Dresde: mort du maréchal Bessières. Bataille de Lutzen. Les alliés demandent un armistice; Napoléon l'accorde. Congrès de Prague. Appel à la jeunesse d'Allemagne. La duchesse d'Oldenbourg. Dissolution du congrès. L'Empereur d'Autriche entre dans la coalition. V. Forces respectives des armées Premières opérations des armées suédoises. Bataille de Dresde. Mort du général Moreau. Effet que produit cette nouvelle sur notre armée. VI. Bataille de Culm. Défection des Bavarois et de quelques régimens saxons. Les trois journées de Leipsic. Explosion du pont de Lindenau. Mort du prince Poniatowski. L'Empereur congédie les Saxons restés dans les rangs de l'armée française. Retraite sur Freyberg. VII. Bataille de Hanau. L'Empereur repasse le Rhin à Mayence. Projet d'un congrès à Manheim. VIII. Le prince Eugène en Italie. Situation de nos armées dans les places fortes du Nord et en Espagne. Bataille de Vittoria. Bayonne menacée. Insurrection des Basques. Patriotisme du commerce de Bayonne. Les alliés pénètrent en Suisse et de-là dans la Franche-Comté. Rapport du corps législatif: sa dissolution. Faute de Napoléon. IX. Les souverains alliés passent le Rhin. Justus Gruner et ses proclamations. Invasions en Alsace et en Lorraine. Attitude énergique du Dauphiné. Les Autrichiens devant Lyon. Courage et patriotisme du général Meusnier et des Lyonnais. Le maréchal Augereau à Lyon. Départ de l'Empereur pour l'armée: ses adieux à l'Impératrice et à son fils. Plan de défense. X. L'Empereur quitte Troyes: il marche sur Nogent. L'armée de Silésie est isolée de l'armée principale. Bataille de Champ-Aubert. Bataille de Montmirail et de Vauxchamp. XI Organisation de la garde nationale parisienne. Proclamation du prince royal. Sort de Carnot à Anvers: bombardement de cette ville. Défense de Soissons: la ville est livrée au pillage. Bataille de Nangis. Bataille de Montereau. Les alliés demandent une suspension d'armes. Réponse de l'Empereur. XII. Combat de Mery. Reprise de Troyes. Conférences de Lusigny. Trahison de Mr

rat. Armées d'Italie, d'Espagne et de Hollande. Décrets de l'Empereur Coalition secrète. Les villes de Lafère et de Soissons livrées à l'ennemi. Mission du colonel Fabvier. Combat de Craone. Reprise de Soissons et de Rheims. Entrée de l'Empereur dans cette dernière ville. Reprise de Châlons-sur-Marne. XIII. Les alliés renoncent à leur plan de retraite. Combat de Bar-sur-Aube. L'Empereur au milieu de la mêlée. Retraite de notre armée. Services rendus par le maréchal Ney et le général Augereau au prince Eugène. XIV. Situation des alliés en Italie, en Espagne et au Nord. Capitulation violée par les ennemis. Les armées de Soult et de Suchet rentrent en France. Découverte du plan des alliés. Le comité royaliste de Paris envoie un commissaire à Bernadotte. Le conseil de régence: fausses mesures qu'il prend. Le comte d'Artois à Nancy. Influence anglaise. XV. Double combat de Fère-Champenoise. Les deux frères Rupütel. Parlementaires ennemis renvoyés. Combats divers. Arrivée des armées françaises et alliées sous les murs de Paris. Dispositions préliminaires. XVI. Départ de l'impératrice et de son fils, du conseil de régence, des ministres. Bataille de Paris. Fuite du roi Joseph. On continue de se battre Dévouement des élèves d'Alfort, de l'école polytechnique et de la garde nationale. Le maréchal Marmont capitule. Nuit du 30 au 31 mars. XVII Garde nationale. Adresse aux armées. Le continent Cocarde blanche. XVIII. Napoléon se dispose à marcher sur Paris: il harangue son armée. Conférence des maréchaux. Abdication proposée. Convention du maréchal Marmont. Abdication de l'Empereur Son départ de Fontainebleau. Événemens de son voyage. Arrivée à l'île d'Elbe. XIX. Armées françaises en Belgique et en Italie. Le général Maison et la garnison de Lille. Couleurs nationales. Convention du 13 avril. Entrée du roi à Paris. Déclaration de Saint-Ouen. Charte constitutionnelle. Paix du 30 mai. Les troupes alliées évacuent la France. Rentrée des régimens français à Paris.

Histoire universelle. Par M. le comte *de Ségur*; avec un atlas, par *Tardieu*. Histoire ancienne. Tome VII. *Histoire du Bas-Empire. Eymery.*

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. Tomes XI et XII. (2ᵉ. série.) 2 vol. in-8. *Foucault.* 12 fr.

Histoire du 18 fructidor, ou Mémoires contenant la vérité sur les divers événemens qui se rattachent à cet événement; précédée du *Tableau des factions qui déchirent la France depuis quarante ans*, et terminée *par quelques détails sur la Guyane considérée, comme colonie.* Par M. le chevalier *de Larue*, l'un des députés déportés à Sinamary, le 18 fructidor. 2 vol. in-8. *Demonville.* 9 fr. — 11 fr.

Histoire des opérations de l'armée de Catalogne, en 1809 et 1810, sous le commandement du général *Gouvion-Saint-Cyr*, ou Matériaux pour servir à l'histoire d'Espagne. Par le maréchal *Gouvion-Saint-Cyr* 1 vol. in-8. orné de deux tableaux et d'une carte avec un atlas in-folio de 14 cartes. *Ancelin* et *Ponchard.* 25 fr.

BIOGRAPHIE.

Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints: ouvrage

traduit de l'anglais *de Albon Rutler*. Par M. l'abbé *Godescar*. Nouvelle édition. 12 vol. in-8. Lyon. *Périsse frères.*

Notice sur M. Necker. Par M. A. *de Staël-Holstein.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

Article cinquième et dernier.

Les états-généraux s'ouvrirent à Versailles, le 5 mai 1789. A son entrée dans la salle, M. Necker fut couvert d'applaudissemens : il était alors l'idole de la nation française : les factions n'avaient pas encore perverti l'opinion publique. Cependant, loin de rechercher pour lui-même une faveur qui lui procurait des triomphes faciles, il ne semblait occupé que de reporter sur Louis XVI les hommages qui s'offraient à lui. M. de Staël-Holstein donne une analyse fidèle du discours qu'il a prononcé dans cette séance. Ce discours *fut entendu* (*) avec une froideur marquée par les hommes placés à l'extrémité des partisans des deux opinions opposées. Les aristocrates, en apprenant que les finances auraient pû être relevées sans le secours des états-généraux, conçurent une nouvelle irritation contre le ministre qui les avait convoqués. Les chefs du parti populaire se plaignèrent de ce que M. Necker n'avait pas abordé les grandes questions constitutionnelles, comme si tel avait pu être alors le rôle d'un dépositaire de l'autorité royale.

M. de Staël-Holstein retrace avec une grande impartialité la conduite de M. Necker et les efforts courageux qu'il ne cesse de faire pour rapprocher les deux partis qui divisaient l'assemblée des états-généraux avant que les députés du tiers se fussent proclamés l'*assemblée nationale;* fait à jamais mémorable, puisque dès-lors l'ancien régime cessa d'exister. On lira avec un grand intérêt dans l'ouvrage même les détails que donne l'auteur sur les circonstances qui précédèrent et suivirent l'exil de M. Necker, celles de son rappel, le tableau du rôle brillant, mais périlleux qu'il joua encore pendant une partie de la durée de l'assemblée constituante, à laquelle il fit des adieux bien touchans par une lettre que M. de Staël-Holstein rapporte. Nous regrettons vivement que les bornes de notre journal ne nous permettent pas de le suivre dans la relation qu'il nous donne des derniers actes de la vie publique de M. Necker et dans les détails intéressans où il est entré sur sa vie privée. Nous dirons seulement que ce fut à la fin de septembre 1790 que M. Necker vint s'établir en Suisse, que dès-lors il n'a plus quittée. Des affections de famille, des travaux de politique et des méditations religieuses ont rempli les quatorze années qui se sont écoulées depuis sa retraite jusqu'à sa mort. Ses dernières années ont eu le calme et la dignité qui conviennent à la vieillesse. Le souvenir de sa femme qui l'avait précédé de plusieurs années n'a jamais été effacé de son cœur; mais ses regrets ont été adoucis par la tendresse incomparable de sa fille. C'est pour elle et par elle seule que la vie a conservé à ses yeux de l'intérêt et du charme: une parfaite sympathie de caractère et d'esprit semblait faire disparaître la distance de leurs âges.

Nous terminerons notre rapide analyse de la notice, sur M. Necker, en disant que cet ouvrage peut être considéré comme le contre-poison le plus spécifique, contre les impressions que pourraient faire les vénéneuses imputations répandues avec la plus incroya

(*) Nous avons cru devoir substituer le mot *entendu* au mot *reçu* qui se trouve dans l'ouvrage et qui nous a paru une impropriété d'expression, très-rare dans les écrits de M. Necker, quoiqu'il fut étranger.

ble légèreté dans plusieurs écrits, tant sur la personne de M. Necker que sur ses ouvrages.

Dictionnaire historique, philosophique et critique, abrégé de Bayle et des grands Dictionnaires biographiques qui ont paru jusqu'à la publication de la Biographie nouvelle des Contemporains. Par *Ladvocat*. Nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1789. Par une Société de savans, de littérateurs et de bibliographes. Par MM. A. V. *Arnault*, ancien membre de l'Institut; A. *Jay*; membre de la Légion d'honneur; F. *Jouy*, membre de l'Académie française; et J. *de Norrens*, membre de plusieurs Académies. Tome III. in-8. *Librairie historique*, rue St.-Honoré, n°. 123, et rue de l'Arbre-Sec, n°. 26, et chez *Treuttel* et *Würtz*.

Ce troisième volume contient les lettres *Hab.—M.*

Nous avons annoncé le premier volume de ce Dictionnaire dans le cinquième cahier de notre journal, et le second volume dans le huitième cahier.

Pour donner une idée du mérite de cet ouvrage, nous dirons seulement qu'il contient, ainsi que les éditeurs l'annoncent, l'histoire abrégée de toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe qui se sont fait un nom par leurs talens, leurs vertus et leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à la révolution française; qu'on y rapporte les jugemens des meilleurs écrivains sur le caractère, les mœurs et les ouvrages de ces mêmes personnes, et qu'on y trouve aussi des considérations sur l'accroissement, la décadence et la chute des empires. Ce Dictionnaire, d'ailleurs, renferme un catalogue de toutes les bonnes éditions connues depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à l'époque de la révolution et les meilleures réimpressions faites depuis trente ans. Cet ouvrage sert d'introduction à la bibliographie nouvelle des contemporains.

JURISPRUDENCE.

Conclusions sur la loi des deux Tables. Par F. R. *Boulage*, avocat à la Cour royale de Paris, professeur à la Faculté de la même ville. Deuxième édition. 1 vol. in-8. Chez *Delestre-Boulage*.

Considérations sur l'institution du ministère public, dans le système de l'accusation judiciaire, d'après le système des institutions anciennes, le droit criminel actuel en France et les principes de la charte. Par M. *Rattutlard*, juge au tribunal de première instance de Caen. 1 vol. in-8. Madame *Peignot*. 4 fr.

Histoire du Droit Romain, traduite de l'allemand de *Gustave Hugo*, par *Jourdan*. Tome. Ier. in-8. *Corby*.

Les Divorces anglais, ou Procès en adultère jugés par le banc du Roi et la Cour ecclésiastique d'Angleterre, etc. écrit aux sources mêmes pendant un séjour de six ans en Angleterre. Tome Ier. 1 vol. in-12. Chez l'*Editeur*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 9. 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage est annoncé par l'édi-

teur comme piquant pour les jurisconsultes et les gens du monde, utile aux maris dans l'attaque, aux femmes dans la défense; il est enrichi de notes critiques où l'on oppose les mœurs des deux nations (*) et la conduite des dames anglaises avec leur prétention d'être plus réservées que les femmes du continent.

INSTRUCTION.

Les Encouragemens de la Jeunesse. Par J. N. *Bouilli.* 2 vol. in-12. avec fig. Chez *les Marchands de Nouveautés.*

Cette nouvelle production de M. Bouilli ne déroge pas au mérite de ses précédens ouvrages estimés et si estimables.

Les jeunes Pensionnaires, ou *Histoires de plusieurs jeunes Demoiselles, racontées par elles-mêmes*: traduction de l'anglais. 1 vol. in-12. *P. Blanchard.* 2 fr. 50 c. —3 fr. 25 c.

Ce petit ouvrage a eu un grand succès en Angleterre, nous estimons qu'il n'en n'aura pas moins en France.

Bibliothèque d'Arthur, ou *petites Nouvelles pour le premier âge.* Par Madame Jules *Delafaye-Bésiers.* 3 vol. in-18. *Eymery.* 5 fr.

Ce petit ouvrage nous a paru parfaitement approprié à l'instruction et à l'amusement de l'âge tendre auquel il est destiné.

VOYAGES.

Voyage aux Alpes maritimes, ou *Histoire nouvelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes*, enrichi de notes de comparaison. Par M. *Fodéré*, professeur de médecine à Strasbourg. 2 vol. in-8. Paris. *Levrault.* Strasbourg. *Même Maison de commerce.* 10 fr.

Voyage en Sicile fait en 1820 *et* 1821. Par Auguste *de Fayve*, contenant la description de la Sicile, considérée principalement sous le rapport des antiquités et de l'histoire naturelle, des observations sur les institutions tant anciennes que modernes, sur le caractère et les mœurs des Siciliens, de l'agriculture, le commerce, les lettres, les arts et les sciences. Des considérations particulières sur l'Etna et sur les volcans en général; enfin un aperçu des événemens historiques de la Sicile, depuis la fin des temps fabuleux jusqu'à nos jours. 3 vol. in-8. accompagnés d'une carte topographique, de beaux paysages lithographiés et d'une planche de musique. *Arthus Bertrand.* 18 fr.—21 fr.

Naufrage du brick français la Sophie, perdu le 30 *mai* 1819, *sur la côte occidentale d'Afrique, et captivité d'une partie des Naufragés dans le désert de Sahara*, avec une carte et deux planches. 2 vol. in-8. *Mongie aîné.*

Voyage pittoresque en Autriche. Par M. Alexandre *Laborde.* 2 vol. in-fol. *Didot aîné.* 200 fr.

Lettres sur le Bosphore, etc.

(*) L'Editeur entend parler sans doute des nations anglaise et française.

(Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le sixième cahier de ce Journal.)

Ces lettres dont l'auteur a gardé l'anonyme, paraissent avoir été écrites par une dame de distinction qui accompagnait l'épouse de l'ambassadeur de France, lorsque la légation se rendit à Constantinople. Elles ont en partie le charme qui distingue si éminemment les lettres de milady Montague. Nous justifierons cette assertion par quelques passages qui feront la matière de plusieurs articles.

Article premier.

Arrivée sur le local où fut Illion, voici comment s'exprime l'auteur : « Maintenant, voulez vous nous accompagner sur la terre sacrée que nous allons parcourir ? Prenez Homère, suivez-le dans ses poétiques, si précises, si ravissantes descriptions, et votre cœur palpitera comme le nôtre à l'aspect de ces nobles ruines, et votre imagination rendra à ces rives désolées les palais superbes qui les embellissaient et les demi dieux qui les illustraient. L'objet le plus vulgaire se revêt des formes les plus importantes dans ces lieux, *où tout parle d'amour, ou de gloire, ou de vers*. Peut-être cette pierre a été mouillée des pleurs d'Andromaque... Ici dorment les cendres de Diomède... Plus loin, le vieux Priam, de ses mains défaillantes, embrassait les genoux de l'implacable Achille.... M. de Châteaubriand, pendant son séjour à Tunis, avait entendu le son d'un violon français sur les cendres de Didon et les ruines de Carthagène. J'étais témoin aujourd'hui de la folle gaîté que de jeunes officiers marins faisaient éclater sur les ruines d'Ilion.... Nous montâmes, l'ambassadrice et moi, sur un *arabat*, voiture imitant les chars des anciens, et dont les roues sont pleines et ferrées : cette voiture était attelée de deux bœufs qui, par leur vitesse, le disputaient aux chevaux. Un sentiment d'admiration s'empara de nous en sortant du village de Yeni-Keny, lorsque la plaine de Troie s'offrit à nos yeux avides d'interroger les traces de tant de combats, dont trois mille ans n'ont pu effacer la mémoire. Nous avons vu le canal creusé par les ordres d'*Assan Pacha*, alors *Capitan-Pacha*. Nous avons passé devant la maison de campagne habitée aujourd'hui par ce pacha, fils de celui qui voulant éprouver le courage de M. Choiseuil-Gouffier, alors ambassadeur de France, fit paraître tout-à-coup, à ses côtés, un lion qu'il avait apprivoisé. L'ambassadeur, sans donner le moindre signe de crainte, regarde froidement cette énorme bête, et dit à son hôte : *Vous avez là un bel animal.* Le pacha ne pût s'empêcher de s'écrier : *les Français sont braves.* »

L'Auteur des lettres a fait contraster plusieurs descriptions pleines de charmes, avec des anecdotes sur la peste dans le passage suivant. « Ici, déjà nous eûmes la triste conviction que la peste est un fléau bien redoutable ; un jeune homme d'une figure charmante, neveu du ministre de Naples, qui voyageait pour faire oublier de sa cour quelques fautes politiques, est mort hier de cette funeste maladie : les uns croient qu'il l'a prise dans un bain turc où il était entré sans aucune précaution ; d'autres disent qu'elle lui a été donnée dans une maison juive où il allait fréquemment. Ce qui rend cette dernière version plus vraisemblable, c'est que l'eau est un puissant préservatif contre la peste. En revenant de chez cette femme il y a quelques jours, il ressentit des douleurs affreuses qui le conduisirent au tombeau en très-peu de temps. A l'époque où M. de Choiseuil-Gouffier était encore ambassa-

« deur, un jeune homme attaché à « l'ambassade, trouva la mort dans un « bouquet de fleurs qu'une belle juive « lui avait envoyé. Pense-t-on, dit « l'auteur, au danger quand on aime! « Il aspirait le parfum de ces fleurs « avec délices, l'infortuné était loin « de prévoir que sa destinée était ren- « fermée dans le calice d'une rose! La « peste, observe l'auteur, est d'au- « tant plus affreuse, qu'on meurt dans « l'abandon de tout ce qui adoucit « l'approche du moment suprême, « l'amitié ne vient point fermer votre « débile paupière; la tendre mère ne « peut pas recevoir le dernier soupir « de l'enfant de son amour: délaissée « des siens et livrée à des mains mer- « cenaires la victime de ce mal horri- « ble est transportée dans un hôpital, « où la mort promène sans cesse la « faux menaçante; la religion seule, « fille céleste, supérieure à toutes les « craintes, veille au pied du lit funè- « bre avec ses trésors de charité et ses « ineffables consolations, lorsque tous « les sentimens de la terre ont disparu. »

Voyage pittoresque à la grande Chartreuse, suivi de quelques Vues prises dans les environs. Cinq livraisons in-folio. Delpech. Prix de chaque livraison, 5 fr.

Voyage en Arménie et en Perse, etc. Par M. Amédée Jaubert, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce journal.)

Nous allons dans un premier article donner le simple sommaire du voyage de M. Joubert, des observations dont il l'a enrichi, de la notice et des notes qui se trouvent à la suite: dans un second article, nous exposerons, d'après lui-même, les motifs qui l'ont porté à publier son voyage, de la marche qu'il a tenue pour le rédiger, des secours qu'il s'est procurés pour attacher à son ouvrage tout l'intérêt dont il est susceptible.

Article premier.

1. Les motifs du voyage de M. Joubert: son arrivée à Constantinople. Audience qu'il obtient du sultan Selim. Son embarquement pour Trebisonde. 2. Son départ de Constantinople. Son arrivée à Trebisonde. Continuation de son voyage. 3. Son départ d'Erzer-Roum. Voyageurs dépouillés et assassinés. Arrivée de M. Joubert à Bayazid. 4. Portrait de Mahmoud, pacha de Bayazid. 5. Départ de M. Joubert de cette ville. Action singulière d'un Kurde. Captivité. 6. Description du souterrain de Bayazid. 7. Bruits que Mahmoud Pacha fait répandre à Erzer-Roum. 8. La peste se déclare à Bayazid. Une des femmes de Mahmoud en est attaquée et meurt. Courage et générosité de Mahmoud Ager. 9. La cour de Perse fait réclamer les voyageurs. Sortie du souterrain. 10. Le Kurdistan. Mœurs et coutumes des Kurdes: leurs exercices et leur penchant pour le vol. Manière dont les Kurdes nomades passent l'hiver: leur hospitalité. 11. Passage du Djedek Koucol de Kussek-Dagh. Arrivée au camp de Youssof Pacha. 12. Description de Djanik: la guerre civile éclate dans ce pays. 13. Remarques sur les Arméniens des campagnes et ceux des villes. Erz-inghian Rulfi. Sources de l'Araxe 14. Les Yasidis. Cheik d'un monastère de Musulmans. Vue du lac de Van. 15. Arrivée à Van. Description de cette ville. 16. Départ de cette ville avec une nouvelle escorte. Arrivée à Khoï. 17. Description de cette ville. Visite au gouverneur. Arrivée à Tauris. 18. Départ de cette ville Arrivée à Arderbib. 19. Portrait d'Abbas Mirza, second fils du Chah de Perse. 20 Détails relatifs à Dgezar, pacha d'Acre en Syrie. 21. Revue des troupes persanes passée

par Abbas Mirza. 22. Départ d'Ardebil. Sultanieh. Vastes ruines qu'on remarque auprès de cette ville. 23. Cazbin. Palais de Baba-Khanesa. 24. Manière de vivre Départ de Cazbin. 25. Arrivée à Theran Mirza-Chefy. 26. Audience accordée par le Chah de Perse. Description d'une partie du palais de ce prince. 27 Portrait et caractère de Feh-Aly-Chah. Audience appelée le Salem. 28. Considérations générales sur le climat de l'Asie mineure, et sur celui de la Perse. 29. Division du peuple persan en nomades et en tadjiks. Agriculteurs persans. 30. Considérations générales sur l'état ancien et sur l'état présent de la Perse. Population. Revenus. Dépenses. 31. Discipline, sol et nombre approximatif des troupes qui composent l'armée du Chah de Perse. 32. Commerce de la Perse. Causes qui l'empêchent de prospérer. 33. Considérations sur les mœurs des Orientaux. Proselytisme. 34. Suite des considérations sur les Orientaux. 35. Particularités relatives aux mœurs des Turcs comparées à celles des Persans. 36. Manière de voyager. Etat des chemins. Tableau d'une caravanne en marche et faisant halte. 37. Séjour à Téberan : description de cette ville et de ses environs. Arrivée au camp de Sultanieh. 38. De l'expédition de ce camp. Partie de chasse. Audience de congé. 39. Départ de Sultanieh. 40. Vallée de Cotoural. Monastères des sept Eglises. 41. Rencontre de M. Jouannin Arrivée à Trebisonde. 42. Embarquement à Trebisonde. 43. Projet de voyage de Coumdjughar à Sinope par terre. Arrivée à Sinope. 44. Route de Sinope à Inégoti et à Kidros 45. Amastra. Vallée de Bartin: Violente tempête. Arrivée à Philios Rembarquement et arrivée à Constantinople. Notice sur le Ghilon et le Mazendaran. Notes de M. le chevalier Lapie.

Voyage pittoresque autour du monde. Par M. Charles *Choris*. 11e. et 12e. livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxime cahier de ce Journal 1821.)

ÉCONOMIE POLITIQUE. PHILOSOPHIE.

Des Communes et de l'Aristocratie. Par M. *de Barante*. Deuxième édition. 1 vol. in-8. *Ladvocat*. 5 fr.

Origine, progrès et limites de la puissance des Papes; ou Eclaircissemens sur les quatre siècles du Clergé de France et sur les libertés de l'Eglise gallicane. 1 vol. in-8. *Baudouin frères*. 4 fr.— 5 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Études de l'homme, etc. Par C. V. *de Bonsteten*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal 1821.)

Article troisième et dernier.

Troisième partie. Sens moral. Analyse du sens moral. 1. Le sens moral n'est point l'ouvrage de l'homme : il suppose une organisation capable d'exprimer un sentiment et une organisation faite pour sentir le langage du sentiment d'autrui. 2. Ce que c'est que croire. Origine physiologique de la foi. Différence entre les croyances de l'imagination et les croyances qui sont le produit de l'intelligence. 3 Quelques aperçus sur l'origine de la morale. 4. Tout est lié par les rapports. Le bonheur résulte du rapport harmonique entre les sentimens et les idées. 5. Il y a dans ces sentimens un principe de

développement qui, combiné avec le développement des idées, tend à faire le bonheur des individus et des nations. 6. Le monde moral et le monde social sont mus par les lois de la sensibilité. Effets de l'ignorance, l'intolérance. De l'amour du mystère dans les républiques. 7. De la marche des idées nationales et de la formation de l'opinion publique. 8. Marche de l'opinion dans un corps permanent, ses effets. Différence entre opinion et principes. 9. Ce qui porte les hommes à la liberté publique. 10. Les Suisses. 11. Lutte de de la civilisation avec le despotisme. Le despotisme né de la nullité des individus. La liberté n'est que le développement de l'état social: chacun y contribue par ses vertus et ses lumières. 12. De l'amour-propre.

Quatrième partie. Vérité et immortalité de l'ame: 1. De la certitude morale et de la certitude magnétique. Le témoignage et l'analogie se font presque par les raisonnemens qu'on y ajoute. Il n'y a de réalité qu'une certitude née de l'évidence. De la certitude des idées complexes mêlées de sentimens et d'idées. 2. En morale, les sentimens font partie intégrante de la pensée: conséquences de ce principe. 3. Quelques résultats de la combinaison de nos idées avec nos sentimens. L'art d'observer anime la société. De la conversation: ce que c'est que la nature. 4. Ce qu'il faut entendre par vérité: on peut la considérer sous quatre rapports. Des vérités morales. 5. Du rapport des vérités logiques avec les objets extérieurs. 6. Comment nous parvenons à la connaissance des objets extérieurs. Déception dans nos jugemens sur ce qui nous est intérieur ou extérieur. Absurdité qu'il y a de prétendre aller au-delà de ses idées. 7. Quelques aperçus sur la nature des preuves de l'existence de Dieu. 8. De l'immortalité de l'ame. *Appendices. Morale. Avant-propos*. De la morale considérée dans ses principes psycologiques: elle suppose une harmonie naturelle entre l'imagination et l'intelligence. 2. Le principe psycologique de la morale est dans le besoin de sentimens harmoniques. 3. Point de morale sans la connaissance de l'homme. Le sens moral est le principe moral de l'homme: il est le sens de la raison qui n'est faite que par lui: son harmonie avec la raison produit la vertu. Ce que c'est que la morale. *Récapitulation. Tableau psycologique de l'homme*. De la sensibilité. — Imagination. — Abstraction. — Loi. — Prouver. — De sa croyance dans le domaine de l'intelligence. — Unité. — Causalité, analogie, probabilité. — Sujet, attribut. — Erreur. — De l'association des idées dans le domaine de l'intelligence. — Des facultés dans leur état de combinaison. — Développement de quelques rapports de nos sentimens avec l'intelligence. — Certitude et vérité. — Récapitulation des trois élémens de la pensée humaine. — Effet du langage. On ne peut peindre ni les sentimens, ni les rapports. Pourquoi l'on peut rendre visible l'idéal du beau et qu'on ne peut pas peindre l'abstraction. — De la méthode employée dans nos raisonnemens sur l'existence de Dieu et de l'existence de l'ame. Par quelle route peut-on parvenir à la connaissance des êtres immatériels. *Quelques fragmens sur la mémoire* — Considérations générales sur la mémoire: elle crée le temps. — Ce qui distingue la mémoire spirituelle. De la mémoire des organes — De la mémoire de nos besoins matériels. — De la mémoire des sensations. — De la mémoire des sentimens moraux. — De la mémoire dans le domaine de l'intelligence. — Du langage.

Les Oiseaux et les Fleurs: allégories morales d'*Ozz Eddin-elmocaddessi*; publiés en arabe avec une traduction et des notes. Par M. *Garcin de Tassy*. 1 vol. in-8.

Imprimerie royale. Se trouve chez *Debure frères* et *Treuttel* et *Würtz.* 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Nouveau Guide de la politesse : ouvrage critique et moral, avec des notes et un petit aperçu littéraire. Par M. *Emerie.* 1 vol. in-8. *Roret* et *Roussel.* 5 fr.—6 fr.

RELIGION.

Sainte Bible en latin et en français, avec des notes, des préfaces et des dissertations tirées du Commentaire de Dom Calmet, de l'abbé de Vence et des Auteurs les plus célèbres, et un atlas in-4 composé de 38 cartes et fig. Tomes 12 et 13. Septième livraison. Chez *Méquignon fils aîné* et *Méquignon junior.* Prix de chaque volume, 7 fr.

Ces deux volumes renferment l'Ecclésiastique et les Prophéties d'Isaïe.

Livres de prières à l'usage des chrétiens éclairés de la religion catholique Par M. le docteur *Brunner.* 1 vol. in-12. Paris. Chez *Treuttel* et *Würtz*; à Strasbourg et à Londres. *Même Maison de commerce.* 3 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Description historique des maisons de Rouen, les plus remarquables par leurs décorations extérieures et par leur ancienneté; dans laquelle on a fait entrer les édifices civils et religieux, devenus propriétés particulières ; ornée de 21 sujets inédits, dessinés et gravés par E. H. *Langlois.* 1 vol. in-8. Chez *Treuttel* et *Würtz.* 10 fr.

Aucune contrée de la France n'est plus riche en monumens des 15e et 16e. siècles que la Normandie; aucune ville de cette province n'en renferme davantage, et de plus intéressans sous le rapport de l'art, que la ville de Rouen ; mais chaque année voyant s'anéantir quelques-uns de ces vieux manoirs, qui attestent l'état florissant de l'architecture et de la sculpture aux siècles où ils furent élevés, comme la richesse de la cité dont ils sont l'ornement. Les étrangers, les savans, les artistes, sauront gré à M. Langlois, du soin qu'il a pris de dessiner, graver et décrire les plus remarquables et d'avoir appelé leur attention sur une infinité d'autres monumens que leur vétusté, ou leur emplacement dans des rues étroites et obscures, dérobaient à leurs regards. Parmi les planches de ce recueil nous avons remarqué particulièrement celles qui représentent l'hôtel du Bourgtheroulde, construite au temps de François Ier et d'Henri VIII, à en juger par les portraits de ces deux princes, qui sont sculptés en médaillon sur les pilastres, chargés d'arabesques, qui dé-

corent la porte d'entrée; la maison dite la Cité de Jérusalem élevée en 1580. — La maison en bois de la rue Malpalu, n°. 90 et 92 qui date du 15e. siècle; un vitrail de l'église supprimée de Saint Cande; divers bas-reliefs d'une maison rue Saint-Romain, n°. 80, aussi recommandables par leur style et le mérite de leur exécution que par les sujets qu'ils représentent. Les planches de ce recueil sont exécutées avec une rare perfection par un artiste aussi habile que modeste, à qui nous devons déjà la connaissance de beaucoup de monumens de la monarchie que M. Willemin a publié dans son ouvrage des *Monumens inédits.*

Musée des Protestans célèbres, ou *Portraits et Notices biographiques et litéraires des personnages les plus éminens dans l'histoire de la réformation et du protestantisme*, rédigé par une Société de gens de lettres et publié par M. G. T. *Doin.* Tome Ier. in-8. avec portraits. Première partie. *Weyer frères et compagnie. Treuttel* et *Würtz.* 8 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan. Par L. *Langlès.* 26e. et dernière livraison. in-4. grand aigle, figures avant la lettre, 36 fr.—Figures avec la lettre, 24 fr. — Sur papier fin, in-4. colombier, 15 fr. Chez l'*Auteur* et *Treuttel* et *Würtz.*

Cette livraison que nous annonçons est la dernière de l'ouvrage; elle comprend la *Table générale des matières*, les *corrections et additions*, l'*avis au relieur*, les *titres et faux titres* et la *préface* Les quarante gravures qui ornent cette livraison, sont: 1°. le Nabâb passant une revue. 2°. Une dame indienne à sa toilette. Ces deux gravures sont calquées sur des miniatures indiennes déposées à la bibliothèque royale 3°. Vue d'un *Déohibah* (Pagode) 4°. Vue du fort Saint-Georges, à Madras.

Recueil de divers motifs d'architecture, dessinés et mesurés en Italie pendant les années 1791, 1792 *et* 1793. Par F. L. *Schuelt*, architecte à Nantes. Chez *Bance*, rue St.-Denis, n°. 214.

Ce recueil, contenant des maisons de ville et rurales, plans, basiliques, portes, croisées, sarcophages, fontaines, décorations de jardins et divers fragmens d'architecture, est composé de 72 planches, non compris le titre, gravées au trait avec beaucoup de soin, et accompagnées de 4 feuilles de texte, formant un volume grand in folio, du même format que les palais et maisons de Rome, publiés par MM. *Percier* et *Fontaine*, est du prix de 50 fr.

Le Musée royal, publié par Henri *Laurent.* 36e. et 37e. livraisons in-folio. Chez l'*Editeur*, rue Neuve-des-Mathurins, n°. 20, et *Treuttel* et *Würtz.* Prix de chaque livraison, 48 fr.

Monumens des victoires et conquêtes des Français. Par MM. Ch. *Dupin* et J. L. *Parisait.* 17e. 18e. 19e. et 20e. livraisons avec planches. *Panckoucke.*

Portraits des généraux français faisant suite aux monumens. 17e. 18e. 19e. et 20e. livraisons. *Même adresse.*

Souvenirs du Musée des monumens français. 2e. 3e. 4e. 5e. 6e. et 7e. cahiers. in-folio. Par M. J. P.

Brésczhitz. Chez l'*Auteur*, rue Grange-aux-Belles, n°. 13, et *Treuttel* et *Würtz.*

Galerie française., ou *Collection des portraits des hommes célèbres des 17e. et 18e. siècles.* Par une Société d'Hommes de lettres et d'Artistes. 8e, 9e et 10e. livraisons in-4. avec portraits et *fac simile.* Chez *Lefort*, rue du Temple, n°. 28. *Firmin Didot.*

Traité de la science du dessin, etc. Par L. L. *Vallée*, ancien élève de l'école polytechnique. 1 vol. in-4. avec un cahier de planches. Madame *Courcier.* 20 fr.

POÉSIES. THÉATRE.

Poésies de M. le comte Anatole de Montesquiou. Trois recueils in-12. *Emery.* 1 fr. 50 c.

Tableau de l'histoire universelle jusqu'à l'ère chrétienne, en vers français. Par W. C. de D***. 2e. édition. Broch. in-8. avec un tableau colorié. *Constant. Le Tellier.*

Les Bayadères : opéra en trois actes. Broch. in-8. *Didot aîné.* 1 fr. 50 c.

La Mort du Tasse : tragédie lyrique en trois actes. Par M. *de Cuvelier*, musique de *Garnier.* Broch. in-8. Chez *les Marchands de Nouveautés.* 1 fr. 50 c.

ROMANS.

Julia Sévéra, ou l'an 492. Par J. C. L. *Sismonde de Sismondi*, auteur *de l'Histoire des Français*, de l'*Histoire de la république italienne du moyen âge, etc.* 3 vol. in-12. Paris, *Treuttel* et *Würtz.* Strasbourg, rue des Serruriers, et Londres, Soho Square. 7 fr. 50 c.

L'Auteur des deux productions recommandables énoncées ci-dessus qui appartiennent à un genre aussi élevé que l'est le genre historique, a cru devoir se justifier d'être descendu en quelque sorte de ce point d'élévation, en publiant un ouvrage dans le genre de la fiction ; c'est l'objet ou patent, ou très-réel, au moins, dans notre opinion, d'une partie de l'avertissement placé à la tête du roman que nous annonçons ; nous allons donc transcrire littéralement cet avertissement dont on ne pourrait pas bien pénétrer l'esprit, si nous nous bornions à un simple extrait.

« C'est avec une extrême défiance, « dit l'auteur, que je soumets aujourd'hui au jugement du public un ouvrage qui ne pourrait répondre complètement au but que je m'étais proposé en l'écrivant, qu'autant que l'auteur réunirait des qualités auxquelles je n'ai pas même de prétention, des qualités que l'on conserve rarement à mon âge et dans une vie toute sérieuse. C'est un roman, et par l'intérêt et par la vérité des tableaux de la vie domestique. Cependant l'intérêt se reporte difficilement à treize siècles en arrière, les tableaux domestiques manquent toujours ou de vérité ou de vivacité, quand on les place à une époque aussi imparfaitement connue, les personnages se perdent dans l'ombre, quand, au lieu de développer leurs sentimens, on s'attache à peindre les lieux, les temps et les mœurs publiques. Ces défauts, il est vrai, tiennent au but même que je m'étais proposé, celui

« de faire connaître la condition des « peuples, les rapports des habitans, « les opinions dominantes et les habi- « tudes domestiques dans les Gaules, « aux diverses époques de leur his- « toire. Tandis que dans un ouvrage « d'une forme plus sérieuse (*), je « me suis efforcé de montrer, sous un « jour plus vrai qu'on n'a pu le faire « jusqu'ici, l'enchaînement des évé- « nemens publics, les grands caractè- « res historiques, les victoires et les « désastres, les hautes vertus et les « forfaits des peuples et des rois de la « France ; je voudrais, à chaque « grande révolution, tout au moins « pouvoir montrer aussi à mes lecteurs « la vie commune dans un cadre d'ima- « gination, et pour des personnages « fabuleux, mais en étant toujours « guidé par des recherches historiques, « et en me conformant scrupuleuse- « ment pour la peinture des opinions, « comme pour celle des caractères na- « tionaux, aux contemporains. Le ro- « man que je présente aujourd'hui au « public, est donc destiné à peindre « l'état des Gaules à l'époque de l'in- « vasion de Clovis : il est le fruit des « recherches et des travaux que j'avais « consacrés à écrire les premiers volu- « mes de l'*Histoire des Français*. L'his- « torien est forcé de vivre, en quelque « sorte, dans le siècle qu'il se propose « de faire connaître, on ne saurait « exiger des travaux aussi soutenus du « romancier. Si je n'avais eu d'autre « but que d'écrire *l'an quatre cent qua- « tre-vingt-douze*, je n'aurais sans « doute pas lu quatre fois de suite Gré- « goire de Tours, ou pâli sur toutes « les chroniques, sur tous les codes « de lois, sur toutes les vies des saints « de cette époque. Un historien seul a « occasion d'acquérir cette connais- « sance. Des temps anciens qui lui « permet de placer un roman à une « époque reculée, avec une observa- « tion sévère des mœurs du temps. « Ces mœurs, ces opinions, telles que « je les ai représentées, sont celles « qu'un antiquaire de bonne foi doit « reconnaître avoir appartenu à cette « époque. Il n'y a dans la peinture de « ces caractères aucune intention de « représenter sous des couleurs odieu- « ses, un ordre de la société plutôt « qu'un autre ; de prêcher ou de dé- « crier un système de religion ou de « politique : j'ai voulu rendre l'état « ancien de la société tel qu'il était, « ou du moins tel que nous pouvons « encore le connaître avec ses vertus « et ses vices : je ne demande point « qu'on en tire de certaines conclu- « sions ; je demande seulement qu'on « le voie : les épigraphes que j'ai atta- « chées à chaque chapitre, d'après « l'exemple de l'auteur de ces admira- « bles romans écossais (*), auxquels « j'aurais voulu que le mien ressemblât « davantage, sont toutes tirées d'au- « teurs contemporains ; elles sont des- « tinées à indiquer combien les scènes « que j'ai présentées d'imagination se « rapprochent des réalités de ce siè- « cle. Les héros du roman, *Felix*, « *Julia*, *Severus*, sont de pure inven- « tion ; l'action de *Volusianus* qui « forme en quelque sorte le principal « nœud de tout le drame et l'expédi- « tion de *Theodoric* sont également « imaginaires : ce sont des choses qui « pouvaient être, mais nous ne savons » pas qu'elles aient été : les autres évé- « nemens publics sont en général fondés « sur l'histoire ; je ne me suis, je crois, « écarté de la chronologie qu'à l'égard « de Saint-Sénoch, dont la retraite « dans la tour de Loches, fut posté- « rieure d'un demi-siècle à l'époque « où je l'ai mis en scène. »

(*) L'*Histoire des Français* que nous avons annoncée dans notre journal, dont nous donnons plusieurs extraits.

(*) Sir Walter Scott, dont les romans ont été traduits en français, et qui ont été si favorablement accueillis.

Les romans de sir Walter Scott dont, M. de Sismondi reconnaît trop modestement peut être la supériorité sur le sien, doivent, indépendamment de plusieurs genres d'un mérite très-distingué qu'ils offrent tous, le prodigieux succès qu'ils ont eu en Ecosse et en Angleterre, aux tableaux si fidèles et si animés, que l'auteur y a tracés des mœurs, des usages, des coûtumes, principalement de l'ancienne Ecosse, dans les deux derniers qui ont paru, (Ivanoë et Kenilworth), de la *vieille Angleterre*, c'est la dénomination par laquelle l'auteur lui-même les distingue : le roman de M. de Sismondi nous a paru avoir le même genre de mérite en nous retraçant avec chaleur et fidélité l'état de l'ancienne Gaule délivrée du joug des Romains. On peut donc augurer qu'il aura sans témérité, en France, le même succès que les romans de sir Walter Scott ont eu en Angleterre.

Les Brigands anglais, ou *la bataille de Hasting*. Par madame *Barthelemy Hadot*. 4 vol. in-12. *A. Marc*. 10 fr.

Lydie et Franz, ou *les Maris par échange*. Roman traduit de l'allemand *d'Auguste Lafontaine*. Par M. Louis *Andrieux*. 2 vol. in-12. *Locard et Davi*. 5 fr.

La jeune Enthousiaste, ou *les Dangers de l'enthousiasme*, traduction libre de l'allemand d'*Auguste Lafontaine*. Par A. T. 2 vol. in-12. *Gabon*.

Miralba, chef de brigands. Par madame *Bournon-Mallarmé*. 3e. édition. 2 vol. in-12. *Lecointre et Durey*.

Les deux Chefs de brigands, ou *le duc de Ferrare*. Par *le même*. 4 vol. in-12. *Lerouge*.

Smarra, ou *le Démon de la nuit*, songe romantique, traduit de l'esclavon, du comte *Maxime Odin*. 1 vol. in-12. *Ponthieu*. 3 fr.

Agnès de France. Par madame *Simons Candeille*. Deuxième édition avec une jolie gravure. 3 vol. in-12. *Maradan*. 9 fr.

Thérèse de Volmar, ou *l'Orpheline de Genève*, etc. Par madame la baronne *de Mère*. 3 vol. in-12. avec fig. *Hubert*. 8 fr.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE. ANTIQUITÉS.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, depuis sa fondation en 1744 jusqu'à sa restauration en 1809; précédé de l'*Histoire de cette Académie*. Par M. *Josseaume*, docteur en médecine. 5 vol. in-8. Rouen, *Periaux père*.

Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce, et sur l'origine de la diversité de ses cultes : ouvrage qui a remporté le prix proposé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Par J. F. *Gail*. 1 vol. in-8. Chez *Gail neveu*, au Collège royal, et *Treuttel et Würtz*. 5 fr.

Antiquités de Vesonne (aujourd'hui Périgueux.) Par M. le comte *Wigrin de Taillefer*. 2 vol. grand in-4. A Périgueux, chez

Dupont. A Paris, chez *Delaunay* et *Brissot-Thivars*.

Index quartus librorum ex bibliotheca regia Berolinensi, publicâ auctionis lege divendendorum, die XV *et sequentibus aprili anni* 1822. (En français.) Quatrième Catalogue des livres de la bibliothèque de Berlin, qui seront vendus sur enchères publiques à Berlin le 15 avril 1822 et jours suivans. 1 vol. in-8. Prix 3 fr.

Ce Catalogue se trouve à Paris chez *Tilliard frères*. Prix 3 fr.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES

Œuvres complètes de M. Necker, publiées par M. le baron *de Staël* son *petit fils*. Tomes 13e. 14e. et 15e. 3 vol. in-8. Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, à Strasbourg et Londres, *même Maison de commerce*. Prix 18 fr.

Article premier.

Ces trois volumes forment le complément de l'importante collection des OEuvres de M. Necker : ils renferment le Cours de morale religieuse, imprimé pour la première fois en 1800, et des mélanges dont nous donnerons le détail dans un second article, une nouvelle intitulée: *Suites funestes d'une seule faute*, et une suite chronologique des écrits de M. Necker et des actes de son administration, avec l'indication des volumes où ils sont contenus.

Études françaises de la littérature et de morale, extraites des ouvrages en vers et en prose des grands Écrivains des 17e. 18e. et 19e. siècles : ouvrage classique à l'usage des collèges et des maisons d'éducation de l'un et l'autre sexe. Par M. le baron *de Charmettes*, auteur de l'histoire de Jeanne d'Arc et de l'Orléanique, etc. 2 vol. in-8. *Audin*. 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Œuvres choisies de Richardson. Nouvelle édition contenant : Paméla, Clarisse Harlowe et Grandisson, en 14 vol. in-8. Tome Ier.

On souscrit pour cet ouvrage chez *Plassan*. Il sera publié volume à volume et de mois en mois. Le prix de chaque volume de 500 pages est de 6 fr. On a tiré quelques exemplaires sur papier vélin, dont le prix est doublé. Pour recevoir chaque volume franc de port, on ajoutera 1 fr. 25 c. On souscrit sans rien payer d'avance.

D'après cette annonce, on pourra demander quelles sont les autres OEuvres de Richardson d'où l'on a extrait ce qu'on appelle ses *Œuvres choisies;* car on ne connaît de ce célèbre écrivain que Paméla, Clarisse Harlowe et Grandisson.

Œuvres dramatiques de Gohette, traduites de l'allemand. 3 vol. in-8. *Bohée.*

OEuvres complètes de Volney. Tomes III, IV, V et VI. in-8. *Bossange frères.* Prix de chaque volume, 8 fr.

OEuvres de Napoléon Bonaparte. 2 vol. in-8. *Panckoucke.*

ANNONCES.

Nouveau Journal de médecine, par MM. *Béclar*, *Chomel*, *Hippolyte Cloquet*, *Jacques Cloquet*, *Desormeaux*, *Marjolin*, *Orfila*, *Ch. Richard* et *Rostan.* Ce journal qui est la continuation de celui de MM. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*, est composé de 3 vol. in 8°. par an ; chaque volume renferme quatre cahiers de 123 pages chacun. On s'abonne à Paris ; chez *Migneret* et *Crochard.* Le prix de l'abonnement pour Paris et même pour les départemens, est de 24 fr.

Dictionnaire géographique, *etc.* En huit volumes grand in-8°. On s'abonne chez les Éditeurs *Kilian*, libraire, rue Vivienne, n°. 17, et *Piquet*, géographe ordinaire du Roi, quai Conti. Partie du premier volume paraitra dans le courant de janvier 1822, et les autres successivement de deux mois en deux mois. Chaque partie sera du prix de 7 fr. jusqu'à l'époque de la mise en vente : passé cette époque, il sera de 8 fr.

Analyse du Cours de littérature française de M. Andrieux, publiée par M. V., avocat. Le cours de l'année 1821 formera un volume in-8°. de 24 à 25 feuilles et paraîtra chez J. L. J. *Brière*, par livraisons de deux feuilles ; la première a dû paraître le 4 janvier 1822. Prix de cette livraison avant le 1er. janvier, 6 fr. ; plus tard, 7 fr. 50 c.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire d'Angleterre, publiées par une Société de gens de lettres, et précédée d'*une Introduction à l'histoire de la révolution d'Angleterre*, par M. *Guysol.* Cette collection sera divisée en deux séries, chacune de 18 ou 20 volumes : la première partie comprendra les mémoires relatifs aux événemens renfermés entre l'ouverture du long Parlement de Charles Ier. et la restauration de Charles II, c'est-à-dire, entre 1640 et 1660. La seconde série comprendra les mémoires relatifs à ce qui s'est passé depuis la restauration jusqu'au règne de Guillaume III, c'est-à-dire, de 1660 à 1688 : il paraîtra tous les deux mois uue livraison de deux volumes. On souscrit pour cet ouvrage chez Brière, Villecocq, Rey et Gravier, Ponthieu et Pélicier : il paraîtra tous les deux mois une livraison de deux volumes : on peut souscrire séparément pour chaque série. La première livraison paraîtra en avril. Les souscripteurs paient une livraison d'avance : chaque volume sera pour eux de 5 fr. 50 c. ; pour les autres personnes de 6 fr. 50 c.

Dents des Mammifères considérées comme caractères zoologiques Par F. *Cuvier.* Cet ouvrage consiste dans un fort vol. in-8°. de 200 pages de texte et d'environ 90 ou 100 planches, c'est-à-dire, qu'il y aura autant de planches que d'espèces de dents : il se publiera par livraison au nombre de neuf : la première livraison a dû paraître le 3 novembre : à partir de cette époque, les livraisons suivantes ont dû être publiées de mois en mois, de manière que l'ouvrage fut terminé en juillet 1822. On souscrit chez F. G. *Levrault*, à Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n°. 33 ; et chez *le même*, à Strasbourg rue des Juifs, n°. 33.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL, Rue de la Harpe, n°. 80.

TABLE
DU
JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA LITTÉRATURE DE FRANCE.

ANNÉE 1821.

Le chiffre *romain* indique le *cahier*, et le chiffre *arabe* la *page*.

PREMIÈRE CLASSE.

Histoire naturelle. — Botanique. — Physique, Chimie. Physiologie, Médecine, Chirurgie. — Sciences mathématiques. — Art militaire.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des Monocles qui se trouvent aux environs de Genève. Par *Jurine*. in-4. avec pl. IX, 258.

Mémoires du Muséum d'histoire naturelle. 3e. année. V, 129.

Nouveau Recueil de planches coloriées d'oiseaux. Par *Temminck* et *Meffrein-Laugier*. 7 livraisons in-4. et in-fol. III, 65. V, 130.

Tableau élémentaire ornithologique. Par *de Girardin*. 2 vol. in-8. XI, 322.

BOTANIQUE.

Botanique médicale. Par *Læillart d'Avrigny*. in-8. XI, 322.

Flore agénoise. in-8. VI, 164.

Flore médicale des Antilles. Par *Descourtilz*. av. fig. VIII, 226. IX, 259. XI, 322.

Flore bordelaise. Par *Laterrade*. 1re. livrais. in-12. VI, 164. VIII, 226. IX, 259.

Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle. Par *Mérat*. 2 vol. in-18. VII, 194.

Fragmens de philosophie botanique. Par *Marquis*. in-8. VIII, 226.

Herbier général de l'Amateur. Par *Mordant Delaunay*, continué par *Loyseleur de Longchamp*, avec des figures peintes d'après nature par *Bessa*. 60 livraisons. I, 2 et suite.

Icones selectæ Plantarum quas in system. univ. descripsit A. *de Candolle*. Ed. a *Delessert*. vol. I. in-4. avec 100 pl. VI, 163. IX, 258.

Mémoires sur *la Trappa natans*, ou la Châtaigne d'eau. Par *Lebret*. in-8. IX, 259.

Plantes de la France, décrites et peintes d'après nature. Par *Jaumes Saint-Hilaire*. 66 livrais. in-8 I, 2 et suite.

Prodromie et Monogynie des espèces du genre rosiers. Par *Thory*. in 12. av. fig. I, 2.

Regni vegetabilis Systema. Auct. *De Candolle*. 2 vol. in-8. VI, 163. VII, 195. IX, 258.

Les Roses. Par *Redouté*. 22 livr. in-fol. I, 2 et suite.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Annales de chimie et de physique. Par MM. *Gay-Lussac* et *Arages*. Tome XVI. VI, 165.

Conjectures sur la réunion de la lune à la terre, et des satellites en général à leur planète principale. XI, 322.

Des merveilleux effets de la vis d'Archimède, rapprochés des mystères de la religion. Par l'abbé *Morstaud*. 1 vol. in-8. avec fig. III, 66.

Elémens de pyrotechnie. in-8. XI, 322.

Elémens de statique. in-8. avec pl. V, 130.

Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux depuis l'an 396 avant J. C. jusqu'en 1820. in-8. VI, 164.

Leçons élémentaires de physique, d'hydrostatique, d'astronomie et de météorologie, etc. Par *Cotte*. Troisième édit. avec pl. III, 66.

Manuel de chimie, trad. de l'angl. par *Planche*. 2 vol. in-8. I, 2.

Manuel de physique expérimentale. Par *Bourgeois*. 2 vol. in-8. av. pl. XI, 322.

Observations physico-chimiques sur les alliages du potassium et du sodium avec d'autres métaux. Par *Serullas*. in-8. III, 66.

Observations sur les mines de sel gemme qui existent dans la vallée de la Seille. in-8. VI, 163.

Observations sur les procédés qu'on peut employer pour dénaturer les sels destinés aux fabriques de soudes artificielles. in-4. III, 66.

Recherches sur les métastases. Par *Chaumel*. in-8. IX, 260.

Recherches historiques sur les sulfites contenues dans les sels de soude et les sulfures des soudes artificielles. Par *Pontet*. in-8. III, 66.

Recherches sur la Théorie des surfaces élastiques. Par Mlle. Sophie *Germain*. in-8. VIII, 226.

Traité des molécules premières ou parties des corps. Par *Martillet*. in-8. av. pl. II, 34.

Traité élémentaire de physique. Par l'abbé *Hauy*. 3e. édit. augm. 2 vol. in-8. VIII, 226. IX, 256. X, 290.

Traité des paratonnerres et des paragrêles en cordes de paille. Par *La Postelle.* in 8. IX, 260.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE, etc.

Abrégé pratique des maladies de la peau. Par *Batteman:* trad. de l'angl. par *Bertrand.* in-8. av. fig. col. II, 36.

Addition à l'Anatomie générale de Xavier Bichat. Par *Béclard.* in-8. X, 290.

Analyse chimique du quinquina. Par *Pelletier* et *Caventon.* in-8. VIII, 228.

Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux et hospices civils de Paris. in-4. av. un cah. de planches in-folio. V, 133. VI, 167.

Annuaire de la Société de médecine, de chirurgie et de pharmacie du département de l'Eure. Années 1811 à 1820. in-8. III, 68.

Archives du magnétisme animal. Par *d'Hénin de Cuvilliers.* Tome Ier. I, 3.

L'Art de connaître les hommes par la physionomie. Par *Lavater.* Nouv. édit. Par *Moreau de la Sarthe.* Tomes I, II et III. in-8. I, 2.

Association intellectuelle, ou de l'Art d'étudier la médecine. Par *Amard.* 2 vol in-8. X, 291.

Bibliothèque médicale, ou Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie. Dix-septième année. in-8. III, 68.

Bibliothèque ophtalmologique. Par *Guillié.* Tome I. Cinq cah. in-8 III, 68.

Code pharmaceutique, traduction française du *Codex medicamentarius,* etc. Par *Jourdan.* in-8. II, 41.

Considérations sur les hernies abdominales. Par *Jallade-Lafond.* 2 vol. in-8. X, 291. XI, 321.

Cours complet des maladies des yeux: hygiène oculaire. Par *Delarue.* in-8. X, 291.

Cours complet de physiologie. Ouvrage posthume de *Grimaud.* 2 vol. in-8. X, 290. XI, 322.

Défense des Médecins français contre le docteur Broussais. Par *Anthenac.* in-8. XI, 261.

De l'abstinence des alimens, ou du jeûne, du carême et du maigre, sous le rapport de la santé. in-8. V, 132.

De la cause du sommeil lucide. Par l'abbé de *Feria Bramine.* in-8. Tome Ier. in-8. VII, 196. VIII, 226.

De la Ménopause, ou de l'âge critique des femmes. Par *de Gardanne.* in-8. IX, 260.

De la Physiologie du système nerveux. Par *Georget.* 2 vol. in-8. X, 290.

De la stérilité de l'homme et de la femme. Par *Mondat.* in-8. I, 3.

Des glaires, etc. Par *Doussin-Dubreuil.* Nouv. édit. in-8. XI, 324.

Dictionnaire de médecine pratique et de chirurgie, mis à la portée des gens du monde. 4 vol. in-8. III, 68.

Dictionnaire de médecine. Par MM. *Adelon, Béclard, Biet, Breschet, etc.* Tome I. in-8. VI, 196.

Nouveau Dictionnaire de médecine, de chirurgie, pharmacie, chimie, hist. nat, etc. Par MM. *Béclard, Cloquet, Orfila.* Tome Ier. in-8. III, 69.

Dictionnaire des sciences médicales. 44e. vol. in-8. VI, 165.

Dictionnaire abrégé des sciences médicales. Tome I. 2 vol. in-8. VI, 165. VIII, 228.

Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie. Par *Broussais.* 2 vol. in-8. IX, 260.

Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la France. in-8. I, 5.

Gymnastique médicale. Par *Londe.* in-8. V, 132. VI, 165.

Histoire abrégée des drogues simples. Par *Guibout.* 2 vol. in-8. II, 41.

Journal de pharmacie et des sciences nécessaires. Par MM. *Bouillon-la-Grange; Cadet, etc.* Septième année. III, 68.

Journal de physiologie expérimentale. Par *Magendie.* VI, 164.

Journal universel des sciences médicales. 63e. cahier. IV, 99.

Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales. 35 cah. in-8. V, 133. VI, 165.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Essai analytique sur le Newtonianisme. Par *Martillet*. in-8. av. pl. II, 36.

Exposé des nouvelles expériences consacrées à l'examen de la doctrine de Newton, faites dans le cours d'optique donné en 1820 par M. *Bourgeois*. in-8. I, 2.

Exposé du système du monde in-8. I, 6.

Histoire de l'Astronomie moderne. Par *Delambre*. 2 vol. in-4. av. pl. VII, 197.

Menographie, ou Traité élémentaire d'astronomie. Par *Francœur*. 3e. édit. augm., in-8. av. pl. IX, 262.

Précis succinct de la nouvelle trigonométrie, et de son application, etc. Par *Sarrazin*. in-8. III, 69.

Traité élémentaire d'arithmétique. Par *Lacroix*. Quatrième édit. in-8. II, 41.

Traité d'arithmétique à l'usage de la marine et de l'artillerie. Par *Bezout* et *Regnier*. in-8. IV, 99.

Traité d'arithmétique. Par *Reynaud*. in-8. VIII, 228.

Traité élémentaire du calcul différentiel et intégral. Par *Lacroix*. 3e. édit. in-8. av. pl. I, 5.

Traité de géométrie descriptive. Par *Hachette*. in-4. av. pl. X, 292.

La Valeur de l'aire de l'ellipse du volume du cylindre oblique et du cône oblique tronqué. Par *Weber*. in-8. X, 293.

ART MILITAIRE.

Défense du projet de classement par âges de la génération qui s'élève, véritable armée permanente, non soldée. Par le comte *de Franclieu*. in-8. II, 45.

Essai sur une école d'artillerie. Par *Formy de la Blanchette*. in-8. av. pl. VIII, 230.

Exposé des moyens d'annuller la force des *marins de haut bord*. Par *Paixhans*. in-8. II, 45.

La fortification coordonnée d'après les principes de la stratégie ou de la balistique moderne. Par *Pertuisier*. in-8. et atlas in-fol. I, 8.

Mémoire sur la défense des places fortes, concurremment avec les armées. in-12. av. pl. II, 44.

Mémoire sur l'effet des feux verticaux proposés par M. Carnot dans la défense des places fortes. Par *Angoyat*. in-8. VIII, 230.

Notions élémentaires de fortifications, d'attaque et de défense des places. in-12. XI, 328.

Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le général Rogniat, intitulé: Considérations sur l'art de la guerre. Par le colonel *Marbot*. in-fol. I, 8.

Tactique de la cavalerie. Par *de Bismark*; trad. de l'allem. par *Schaumburg*. in-8. X, 295.

Théorie abrégée sur l'administration des corps d'infanterie. Par *de Saint-Paul*. in-12. VIII, 230.

DEUXIÈME CLASSE.

Économie rurale et domestique. — Arts mécaniques et industriels. — Commerce. — Monnaies et Mesures. — Marine. — Finances.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Almanach du bon Jardinier. Par *Mordant De Launay*, continué pour l'an 1821. Par *Vilmorin Noisette*. in-12. III, 69.

Annales européennes de physique végétale et d'économie publique. Tome I. in-8. V, 133.

L'Art de faire la bière. in-8. VI, 169.

Bibliothèque phisico-économique. Par *Thiébaud de Bernaud*. 12 cahiers in-12. IV, 100.

Cours d'agriculture pratique, ou l'Agronome français. in-8. I, 6.

Nouveau Cours d'agriculture théorique et pratique. Nouv. édit. Tomes I, II et III. av. fig. VII, 197.

De la disette ou de la surabondance en France. Par *de la Boudinière*. Tome I. XI, 326.

Des maladies contagieuses des bêtes à laine. Par *de Gasparin*. in-8. VIII, 229.

Elémens de l'agriculture et des sciences qui s'y rapportent. Par *Deslandes*. 2 vol. in-12. I, 6.

Encyclopédie domestique. 3 vol. in-8. XI, 326.

La petite Fermière, ou la bonne Mère. in-12. VII, 197.

Le Guide des propriétaires et des jardiniers pour le choix, la plantation et la culture des arbres. Par *Beaunier*. in-8 avec fig. IX, 262.

Le nouveau Guide du fermier. Par *Locade Delperre*. in 18. IX, 263.

Histoire de la Rose chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes. Par *de Chesnel*. in 8. III, 69.

Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux. Par *Daubenton* et *Huzard*. Cinquième édit. in-8. av. 22 pl. X, 295. XI, 325.

Mémoires sur la conservation des blés. Par *d'Artigues*. in-8. V, 133.

Mémoire sur le cours d'eau et les canaux dans les pépinières orientales. Par M. *Joubert de Passe*. in 8. XI, 327.

Mémoire sur les expériences faites à Saint-Ouen, pour la conservation des grains dans un silo ou fosse souterraine. Par *Ternaux l'aîné*. in-8. av. pl. III, 69.

Petit Mémoire statistique et administratif des forêts. in-18. VII, 197.

Mémoire sur le sucre de betterave. Par le comte *de Chaptal*. Troisième édit. in-8. III, 69.

Le bon Meûnier. Par *Moreau*. in-8. IX, 263.

Moyens pour augmenter la quantité de vins en France, sans en diminuer la qualité. in-8. IV, 100.

Pensées sur les greffes. Par *Beaunier*. in-8. X, 294.

Pratique simplifiée du jardinage. Par Louis *Dubois*. in-8. X, 294.

Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris. Par *Benoiston de Châteauneuf*. 1re. et 2e. parties. in-8. X, 293.

Recueil des principaux remèdes pour conserver et guérir les bœufs, vaches, veaux, moutons, etc. Nouv. édition augm. in-8. VII, 197.

Traité d'anatomie vétérinaire. Par *Girard*. I, 6.

Nouveau Traité sur l'art de la fabrication de la bière aigre. 2 vol. in-8. VI, 699.

Traité sur la salaison des viandes, et du beurre en Irlande. Trad. du danois de *Martfelt*, par *Brunn-Neergaard*. in-8. X, 293.

Traités divers d'économie rurale, alimentaire et domestique. Par *Cadet de Vaux*. in-8. VIII, 229.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Annales de l'industrie nationale et étrangère, ou Mercure technologique. Par *Le Normant* et *de Molian*. Tome IV. in-8. 21 livraisons. II, 45 et suite.

L'Appréciateur du mobilier. in-8. VIII, 230.

Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1820. in-8. III, 70.

L'Art de faire les eaux-de-vie d'après la doctrine de M. Chaptal. in-8. I, 7.

Art de faire le papier. Par *Delalande*. Nouv. édit. augm. in-4. av. pl. II, 42.

L'Art de filer le coton. Par *Vauthier*. in-8. X, 294.

L'Art du teinturier coloriste en laine, soie, fil et coton. Par *Vinçart*. in-8. II, 42.

Atlas des monumens des arts libéraux et industriels de la France, depuis les

Gaulois jusqu'à nos jours. Par Alex. *Le Noir.* 5 livr. in-fol. II, 41. XI, 327.

Bazar parisien, ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricans de Paris. Première année. III, 70.

Collection de machines, instrumens, ustensiles, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. Par *de Lasteyrie.* 65 livr. in-4. av. pl. I, 7 et suite.

Le Confiseur moderne. Nouv. édit. par *Michet.* in-8. VIII, 229.

De l'importance dont Paris est à la France. Par *Vauban*; avec son éloge par *de Fontenelle.* in-8. X, 294.

Description des nouveaux instrumens d'agriculture les plus utiles. Par *Thaer*; trad. de l'allem. par *Matthieu de Dombasle.* in-4. av. pl. III, 70. VIII, 230.

Du Système industriel. Par Henri *Saint-Simon.* in-8. III, 69 et suite.

Essai sur l'art de faire le vin. Par *Rougier de la Bergerie.* in-8. X, 294.

Essai historique et expérimental sur la puissance du fer forgé. Par *Duleau.* in-4. IV, 100. VI, 170. VII, 197.

Etat actuel de l'industrie française. Par *Jouy.* in-8. X, 294.

Manuel du Chasseur et des Gardes-chasses. Par *de Mersan.* in-18. VIII, 229.

Manuel de l'ingénieur-mécanicien, constructeur de machines à vapeurs. Par Olivier *Evas*; trad. de l'angl. par *Doolitle.* in-8. av. 7 pl. V, 134.

Mémoire sur cette question: » Quelle « est dans l'état actuel de la France, « l'extension que l'industrie dirigée « vers l'intérêt national doit donner « aux différens genres d'inventions « qui suppléent le travail des hommes « par le travail des machines ». Par *Paris.* in-8. XI, 327.

Minéralogie appliquée aux arts. Par *Brard.* 3 vol. in-8. XI, 327.

Observations sur la fabrication des dentelles de coton. in-8. X, 294.

L'Observateur de l'industrie et des arts. in-8. av. pl. I, 7.

Nouveau système de ponts en bois et en fer forgé, inventé par M. *Poyet.* in-4. II, 42.

Théorie de la mécanique. Par *Borgnais.* in-4. av. pl. IV, 100.

Traité sur l'art de la charpente théorique et pratique. Par *Kraft.* 4e. et 5e. part. in-fol. av. 60 pl. IV, 100.

Théorie des machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties. Par *Coulomb.* Nouv. édit. in-4. av. pl. II, 42.

Traité sur les savons solides, ou Manuel du savonnier et du parfumeur. Par *Du Croos.* in-8. XI, 327.

Le Vignole des ouvriers. Par Charles *Le Normand.* in-4. V, 133.

Vues sur le système général des opérations industrielles, ou Plan de technonomie. in-4. Par *Christian.* IX, 263.

COMMERCE. MONNAIES ET MESURES. MARINE. NAVIGATION. FINANCES.

Almanach du commerce de Paris et des départemens de la France. Par *de La Tynna*, continué par *Bottin.* Année 1821. in-8. II, 42.

Annales maritimes et coloniales. Année 1820. III, 72.

Barême universel. in-18. IX, 264.

Code des contributions directes. Par *Belmondi.* Tome III. in-8. I, 8.

Cours de droit commercial et maritime. Par *Boulay-Poty.* in-8. VIII, 230.

Dictionnaire général des droits d'enregistrement, timbre et greffe, des hypothèques, domaines, etc. Par *Rolland* et *Troullet.* in-4. IX, 264.

Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce. Par *Ferrier.* Seconde éd. in-8. IX, 264.

Essai sur le calcul de l'intérêt et de l'escompte. Par *Jannin.* in-8. I, 7.

Essai sur les impôts de France. Par *Millins.* in-8. IX, 264.

Essai sur le personnel militaire de la marine. in-8. avec tabl. VII, 198.

Etat des colonies et du commerce des Européens dans les deux Indes. Par *Peuchet.* 2 vol. in-8. VIII, 230.

Le Guide du Navigateur dans l'Océan atlantique. Trad. de l'angl. d'Edmond *Blond.* in-8. XI, 328.

Histoire de la navigation intérieure et particulièrement des États-Unis de l'Amérique. Trad. de l'ouvrage de M. *Gallatin*, par *Cordier*. 2 vol. in-8. av. cartes. IX, 264.

Manuel du Négociant, ou Tableau des réductions sur le commerce national et étranger. Par *Valery*. in-8. IX, 264.

Manuel du système métrique, ou Livre de réduction de toutes les mesures et monnaies des quatre parties du monde, etc. Par *Lienat*. in-8. II, 44.

Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de la France par l'insurrection de l'île de Saint-Domingue. Par *Würtz*. in-8. IV, 101. V, 134.

Tableaux complets des arbitrages, des changes. Par *Seing*. in-4. IX, 264.

Les Tables de Martin, ou le Régulateur universel des calculs en parties doubles, etc. Par *Martin*. Nouv. édit. in-8. II, 44.

Tarif des droits d'enregistrement pour les baux à ferme et à loyer. in-4. IX, 264.

Tarif de la rente. Par *Charpentier*. in-4. I, 7.

Traité à l'usage du commerce et des finances. Par *Merle*. in-8. III, 72.

TROISIÈME CLASSE.

Histoire. — Antiquités. — Biographie. — Géographie, Statistique, Cartes géographiques. — Voyages. — Politique. Économie politique. — Jurisprudence. — Philosophie. Morale. — Religion. Culte. — Instruction. Éducation.

HISTOIRE.

Abrégé élémentaire de l'histoire de France, depuis les temps héroïques jusqu'à nous. Par *Gault de Saint-Germain*. 3 vol. in-12. II, 48. III, 79.

Abrégé chronol. de l'histoire de France. Par le président *Hénault*. Nouv. édit. Par *Walkenaer*. Tome Ier. in-8. IV, 109.

Nouvel Abrégé de l'histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVIII. Par *Moulières*. 3 vol. in-12. III, 79. XI, 336.

Abrégé de l'histoire Romaine. Par *Bruyset*. in-12. IX, 270.

Abrégé de l'histoire universelle. Par *de Ségur*. Tomes XXVI à XXIX. in-18. X, 297.

Annuaire généalogique et historique pour l'an 1821. in-18. I, 9.

Annuaire historique et universel pour 1820. in-8. VIII, 253.

Nouvelle Annuaire protestant pour l'année 1822. X, 298.

Archives françaises, ou Recueil authentique d'actions honorables, pour servir à l'histoire depuis 1789 jusqu'à 1818. Tome I. in-8. I, 9.

L'Art de vérifier les dates depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours. Par M. *de Courcelles*. Tome I. in-8. XI, 328.

Beautés de l'histoire de l'Inde. Par *Giraut*. 2 vol. in-12. av. grav. VIII, 235.

Beautés de l'histoire de Sardaigne, de Savoie, de Piémont et de Gênes. Nouv. édit. Par *Nougaret*. in-12. VIII, 233.

Campagne des Autrichiens contre Murat, en 1815. 2 vol. in-8. VII, 209. VIII, 236.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. Tomes XI et XII. 2 vol. in-8. XI, 338.

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix conclue en 1765 Par *Petitot.* 2 vol. in-8. I, 9. II, 48. VIII, 234.

Dictionnaire historique des cultes religieux, etc. av. grav. 4 vol. in-8. IX, 265.

Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal. in-8. X, 297.

Documens historiques sur les derniers événemens arrivés en Sicile. in-8. IV, 109.

Essai sur l'histoire des comtes de Provence. Par *Boisson de la Salle.* III, 79.

Les Fastes de l'anarchie, ou Précis des événemens mémorables de la révolution française. Par *de Jouffroy.* 2 vol. in-8. II, 48.

Fastes civils de la France depuis l'ouverture de l'assemblée des Notables jusqu'en 1821. Par *Dupont de l'Eure, Etienne, Manuel, etc.* Tome Ier. in-8. IX, 265.

Les Fastes universels, ou Tableaux historiques, chronologiques et géographiques. Par *Buvet de Longchamps.* Livr. I à VI. in-fol. IX, 265. X, 296.

Histoire d'Angleterre. Par *Hume* et *Campenon.* 24 vol. in-8. XI, 335.

Histoire des trois démembremens de la Pologne. Par *Ferrand.* 3 vol. in-8. I, 10.

Histoire de l'empire de Russie. Par *Karamsin*; trad. par *Saint-Thomas* et *Jauffret.* in 8. I, 10.

Histoire de l'ex-garde, depuis sa formation jusqu'à son licenciement. in.8. X, 302.

Histoire des Français. Par *Simonde de Sismondi.* 3 vol. in-8. VI, 179 et suite.

Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle. Par *Lacretelle.* 8 vol. in-8. VII, 206 et suite.

Histoire de France. Par madame Sophie *de Mauraire* et mad. *de Bauer.* av. fig. 2 vol. in-18. IX, 266.

Histoire générale de France depuis Charles IX jusqu'à la paix générale de 1815. Par *Dufau.* Tome IV. in-12. IX, 270.

Histoire du 18 fructidor. Par *Delarue.* 2 vol. in-8. VIII, 234. XI, 338.

Histoire générale des institutions militaires en France pendant la révolution. 2 vol. in-8. IV, 107.

Histoire de la ville de Koten. Trad. du chinois, par *Abel Remusat.* in-8. III, 78. VIII, 234.

Histoire de Limoges et du Haut et Bas-Limousin. Par *Bavoux de Romanet.* in-8. VIII, 234.

Histoire des opérations de l'armée en Catalogne, en 1809 et 1810. Par *Gouvion-Saint-Cyr.* in-8. av. atlas in-fol. XI, 338.

Histoire de la Perse. Par *John Malcolm.* 4 vol. in-8. av. fig. X, 297.

Histoire chronol. des peuples du monde, depuis le déluge universel jusqu'à ce jour. Par *Baillot Saint-Germain.* Tomes I et et II. II, 48.

Histoire des Quakers. Trad. de l'angl. de *Clarkson.* in-8. I, 11.

Histoire de la révolution qui renversa la république romaine. Par *Nougarède.* 2 vol. in-8. I, 10.

Histoire politique et morale des révolutions de la France. Par *Bail.* 2 vol. in-8. V, 145.

Histoire de la secte des Amis, suivie d'une notice sur madame Fry et la prison de New-Gate à Londres. Par mad. Adèle *du Thon.* in-12. III, 81. V, 148.

Histoire universelle, ancienne et moderne. Par le comte *de Ségur* in-8. av. atlas. VI. 179 et suite.

Journal militaire de Henri IV, avec des dessins et *fac simile.* in 8. IX, 266.

Journal des siéges entrepris par les alliés en Espagne, pendant les années 1811 et 1812. Par *Jones.* Trad. de l'angl. in-8. IX, 266.

Manuel historique du système politique des Etats de l'Europe et de leurs colonies. Par *Heeren.* Trad. de l'allem. in-8. IX, 266.

Mémoires de la maison de Condé. Nouv. édit. 2 vol. in-8. II, 48.

Mémoire hist. sur la migration de la colonie grecque de la Morée en Corse. in-fol. I, 10.

Mémoire sur les opérations militaires des Français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage, en 1809. Par *Le Noble*. in-8. av. atlas. III, 79.

Mémoires hist., polit. et littér. sur le royaume de Naples. Par le comte *Orloff;* publ. par *Amaury Duval*. Tomes III et V. in-8. av. cartes. VII, 209. IX, 270.

Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue. Par *Pamphile de Lacroix*. av. carte et plan. 2 vol. in-8. I, 12. VIII, 236.

Napoléon et la grande Armée. 2 vol. in-8. X, 302. XI, 336.

Pièces officiellement inédites sur les affaires de Naples. in 8. I, 10.

Précis historique de la révolution française. — Assemblée législative. Par *Lacretelle jeune*. Nouv. éd. in-18. av. fig. VIII, 234.

Précis historique de la révolution française. — Convention nationale. Par *Lacretelle jeune*. Nouv. édit. 2 vol. in-18. VIII, 234.

Précis historique des principaux événemens politiques et militaires qui ont amené la révolution d'Espagne. Par Louis *Julian*. in-8. IV. 116.

Précis des événemens militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814. av. cartes et plans. Par le comte *Mathieu Dumas*. 10 vol. in-8. II, 48 et suite.

Précis, ou Histoire abrégée des guerres de la révolution française, depuis 1792 jusqu'en 1815. Par *Tissot*. 2 vol. in-8. IV, 167. V, 145.

Précis historique sur la révolution du royaume de Naples et du Piémont en 1820 et 1821. in-8. av. carte. IX, 266.

Supplément aux annales des Lagides. Par *Champollion-Figeac*. in-8. I, 10.

Tableaux chronol. de l'histoire ancienne et moderne. Par *Thouret*. in-fol. VI, 179.

Tableaux chronométriques, divisés par siècles. Par *Goffaux*. in-8. av. pl. VI, 179.

Tableau de l'histoire de France, jusqu'à l'époque de la restauration de la monarchie française. Par *Bordes* 3 vol. in-8. IV, 107.

Trophées des armées françaises de 1792 1792 à 1815. in-8. II, 48.

Victoires, conquêtes, revers et guerres civiles des Français, depuis les Gaulois jusqu'en 1792. Tome Ier. in-8. VII, 210. VIII, 242.

ANTIQUITÉS.

Addition au Commentaire de Frontin sur les aquéducs de Rome. Par *Rondelet*. in-4. av. pl. VI, 192.

Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure. in-8. IV, 125.

Antiquités de Vesonne (aujourd'hui Périgueux.) Par *Wigrin de Taillefer*. 2 vol. in-4. XI, 350.

Commentaire de Frontin sur les aquéducs de Rome. Trad. par J. *Rondelet*. in-4. IV, 125.

Fragmens d'essai sur les hiéroglyphes égyptiens. Par *Lacour*. in-8. av. 14 grav. au trait et des fig. hiéroglyphiques en bois. IV, 124.

Histoire, antiquités et usages, dialectes des Hautes-Alpes. av. cartes, plans et portraits. Par *Say*. in-8. I, 9. VI, 191.

Mémoires et Dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société royale des antiquaires de France. Tome III. in-8. IX, 283.

Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme. Par l'abbé *Chalieu*. in-4. IX, 284.

Monumens romains et gothiques de Vienne en France, dessinés et gravés par *Rey*. 2 livrais. av. pl. IV, 125. VI, 192.

Recherches sur les fouilles exécutées dans l'été de 1819 sur le plateau du

mont Auxois. Par *Girault.* in-8. VI, 192.

Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce. Par *Gail.* in-8. XI, 350.

BIOGRAPHIE.

Annuaire nécrologique. av. portr. Par *Mahul.* in-8. IX, 272.

Biographie nouvelle des Contemporains, etc. Par MM. *Arnault*, *de Jouy*, *Norvins*, etc. av. portr. Tome 1er. in-8. II, 49.

Biographie des jeunes demoiselles. av. portr. Nouv. édit. augm. 4 vol. in-12. II, 49.

Biographie législative. — Session 1820. in-8. VIII, 245.

Biographie spéciale des pairs et des députés du royaume, session de 1818—1819. in-8. I, 12.

Dictionnaire historique, philosophique et critique, abrégé de Bayle et autres grands Dictionnaires biographiques. Par *Ladvocat.* Nouv. édit. in-8. V, 149. VIII, 244. XI, 340.

Dictionnaire historique abrégé des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, etc. Par l'abbé *de Feller.* Nouv. édit. Tome I. in-8. Lyon. IV, 110.

Le même. Nouv. édit. Paris. Tome I in-8. IV, 110.

Dictionnaire hist. et biogr. des généraux français depuis le onzième siècle jusqu'en 1820. Par *de Courcelles.* 2 vol. in-8. II, 48. III, 88. IX, 272.

Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre. Par Aimé *Martin.* in-8. II, 49.

Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes. Par *Boissy-d'Anglas.* Troisième partie : supplément. in-8. III, 84.

Les Grenadiers français, ou les Soldats immortels. in-12. av. grav. VIII, 245.

Histoire des grands capitaines de la France, pendant la guerre de la liberté (de 1792 à 1802.) Par *Châteauneuf.* 2 vol. in-8. V, 149.

Histoire du prince Eugène de Beauharnais, prince d'Eichstaedt, etc. in-12. III, 83.

Histoire du sergent Flavigny. 2 vol. in-12. av. pl. VI, 180.

Histoire de la vie et des ouvrages de J. La Fontaine. Par *Walkenaer.* in-8. av. portr. I, 12.

Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau. 2 vol. in-8. V, 150. VI, 181. VII, 211.

Les Martyrs de la foi pendant la révolution française. Par l'abbé *Gaillon.* in-8. II, 49.

Mémoires de Billaud-Varennes, écrits au Port-au-Prince en 1818. 2 vol. in-8. II, 49.

Mémoires de Fouché, duc d'Otrante. Par *Berville* et *Barrière.* in-8. VIII, 234.

Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine. av. gravures, portrait et *fac simile.* Par Mlle. *Le Normand.* 2 vol. in-8. II, 49. IV, 110.

Musée des Protestans célèbres. Par *Doin.* Tome I. in-8. av. portr. XI, 347.

Napoléon : Sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chûte, sa mort. in-12. av. un *fac simile.* IX, 272.

Notice sur M. Necker. Par *de Staël-Holstein.* in-8. VI, 180 et suite.

Tablettes de la reine d'Angleterre. Trad. de l'italien par *Desquiron de Saint-Aignan.* av. portr. in-8. III, 83.

Vie de Fouché, duc d'Otrante. in-12 av. portr. IV, 110.

Vie de Saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon. Nouv. édit. augm. 2 vol. in-12. II, 49.

Vie de M. de Juigné, archevêque de Paris. Par l'abbé *Lambert.* in-8. IX, 272.

Vie de Louis XVIII. Par *Alphonse de Beauchamp.* in-8. X, 305.

Vie des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints. Trad. de l'angl. de *Rutler*, par l'abbé *Godescar.* 12 vol. in 8. XI, 338.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE. CARTES GÉOGRAPHIQUES.

L'Afrique, ou Histoire mœurs,

usages et coutumes des Africains. Par *Lyon*, trad. de l'angl. par *Gaultier*. 2 vol. in-18. X, 296.

L'Ami des Arts, ou Statistique générale des académies, bibliothèques, etc. Par *Blanchard de Boismarchais.* in-8. VIII, 231.

Atlas géographique, hist. polit. et administratif de la France. Par *Bruë*. Ire. livrais. in-fol. II, 45. V, 136.

Atlas portatif, composé de trente-deux cartes dressées d'après les deux derniers traités de paix. Par *Maire*. in-8. oblong. II, 45.

L'Autriche, ou Usages et coutumes des habitans de cet empire. Par *Marcel de Serre*. 6 vol. in-18. avec grav. II, 46 et suite.

Carte topogr. et milit. des Alpes. Par *Raymond*. I, 9.

Carte de la forêt de Compiègne. Par *Bruë*. I, 9.

Carte physique et routière de la France, de la Suisse et de l'Italie. I. 8.

Carte électorale de la France. Par *Vivien*. X, 295.

Carte routière de l'Italie. Par *Bruë*. V, 138.

Carte de la Turquie en Europe et en Asie. Par *Delamarche* et *Dien*. VIII, 231.

Coup-d'œil sur Saint-Pétersbourg. in-8. V, 138. VII, 199.

Cours abrégé de géographie ancienne et moderne. Par *Martin*. in-12. I, 8.

Description de l'Egypte. Seconde édition. 19 livrais. in-8. II, 101. IV, 138. X, 295.

Dictionnaire géographique. Par *Vosgien*. Nouv. édit., etc. Par *Gorgoux*. in-8. III, 72.

Dictionnaire topogr. du département de Seine et Marne. Par *Audiette*. in-8. av. carte. IX, 265.

Elémens de géographie, précédés d'une Introduction en forme de conversation. Par *Barante*. Cinquième édit. in-12. III, 73. IX, 265.

Elémens méthod. de géographie, disposés d'après un ordre nouveau. Par *Bailleul*. in-12. av. cartes. I, 8.

Nouvelle Géographie élémentaire, av. un atlas de 18 cartes muettes, écrites et coloriées. Par *Poirson*. in-8. X, 295.

Géographie élémentaire de la France. Par *Liaspin*. in-8. av. cartes. X, 295.

L'Italie. Par *Lady Morgan*. Trad. de l'angl. 4 vol. in-8. VIII, 233.

Itinéraire descriptif de la France et de l'Italie. Par *Weisse de Villers*. in-8. av. carte. V, 136. V, 144.

Lettres sur quelques cantons de la Suisse, écrites en 1819. in-8. I, 9 et suite.

Lettres sur la Corse. Par *Simonot*. in-8. IV, 100. V, 144.

Lettres sur la Sicile, écrites pendant l'été de 1805. Par *de Foresta*. 2 vol. in-8. V, 138.

Lettres sur la Valachie. in-12. IX, 266.

Londres en 1820. in-8. IV, 100.

Méthode abrégée pour apprendre la géographie, dite de Crozat. Nouv. édit. augm. in-12. I, 8.

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine. av. 40 tableaux lithogr. in-8. IX, 266.

Recherches géogr. sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale. Par *Walkenaer*. in-8. VII, 199.

Séjour d'un officier français en Calabre. in-8. II, 46.

Tableau général de l'empire ottoman. Par d'*Obson*. Tome III. 2e. partie in-fol. av. 320 pl. IV, 101.

Tableau de Rome en 1814. Par *Guiron-Laouvreins*. 3 vol. in-12. IV, 100.

Tableaux itinéraires ou routiers des distances de Paris aux principales villes de la France et à toutes les capitales de l'Europe. Par *Collin*. in-fol. V, 136.

Les Usages de la sphère et des globes céleste et terrestre. Par M. *De la Marche*. in-8. V, 135.

Les jeunes Voyageurs, ou Lettres sur la France en prose et en vers. av. 88 grav. 6 vol. in-18. I, 9.

VOYAGES.

Abrégé des Voyages modernes, réduits aux traits les plus curieux. Par *Caillot*. 2 vol. in-12. av. grav. II, 52.

Beautés de l'histoire des voyages les plus fameux autour du monde, etc. Par *Lemaire*. av. grav. 2 vol. in-12. VII. 220.

Choix de Voyages dans les quatre parties du monde. Par *Makarty*. 4 vol. in-8 av. cartes et fig. II, 52. VI, 184.

Histoire complète des Voyages et découvertes en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours. Trad. de l'angl. 4 vol. in-8. et atlas in-4. III, 87. IX, 278.

Journal des voyages. Par *Verneur*. 27 cahiers in-8. av. cartes. IV, 113.

Lettres sur le Bosphore, ou Relation d'un Voyage en différentes parties de l'Orient. in-8. VI, 184. XI, 341.

Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople. Par *Castellan*. 3 vol. in-8. I, 18. III, 89.

Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Egypte. Trad. de l'angl. in-8. av. fig. III, 89. X, 310.

Naufrage du brick français la Sophie. av. carte et pl. 2 vol. in-8. XI, 341.

Promenades de Bagnères de Luchon à Paris. 2 vol. in-8. VIII. 252.

Promenades de Paris à Bagnères de Luchon. in-8. VIII, 252.

Relation d'un voyage à Alger. in-8. II, 52.

Voyage de S. M. la Reine d'Angleterre et du baron de Pergami, son chambellan. Par *Turnini Almarti*. II, 57.

Voyage aux Alpes et en Italie. Par *Montemont*. 2 vol. in-18. av. pl. et carte. VI, 184.

Voyage aux Alpes maritimes. Par *Foderé*. 2 vol. in-8. XI, 341.

Voyage en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1806. Par *Joubert*. 2 vol. in-8. av. cartes. IX, 278. XI, 343.

Voyage pittoresque autour du monde, etc. Par *Choris*. 12 livrais. IV, 113. VII, 220. X, 312. XII, 344.

Voyage autour du monde fait dans les années 1803 à 1806. Par *Krusenstern*. Trad. par *Eyriès*. 2 vol. in-8. avec un atlas in-folio. IX. 276.

Voyage pittoresque en Autriche. Par Alex. *Laborde*. 2 vol. in-fol. XI, 341.

Voyage au Brésil dans les années 1817 à 1819. Par *Maximilien, prince de Neuwied*. Trad. de l'angl. par *Eyriès*. av. atlas de 41 pl. et cartes. Tome Ier. in-8. IV, 113.

Voyage pittoresque à la grande Chartreuse. Cinq livrais. in-fol. XI, 343.

Voyage à Constantinople, fait à l'occasion de l'ambassade de M. le comte de Choiseul-Gouffier, à la Porte Ottomane. in-8. VI, 184.

Voyages de la côte de Malabar à Constantinople, etc. Par William *Heude*. in-8. I, 22.

Voyage pittoresque en Corse. Par *Delavaubignon*. 6 livraisons in-folio. II, 53. V, 152. VI, 181.

Voyage pour découvrir un passage du nord-ouest de l'Océan atlantique à la mer Pacifique. Par *Parry*. Trad. de l'angl. in-8. av. cartes. VIII, 251. X, 310.

Voyage d'un Anglais dans le département de Vaucluse. in-12. III, 87.

Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides. Par *Necker de Saussure*. 3 vol. in-8. av. grav. VII, 220.

Voyage en Egypte et en Nubie. Par *Belzoni*. Trad. de l'angl. 2 vol. in-8. III, 87.

Voyage critique à l'Etna en 1819. Par *de Gourbillon*. 2 vol. in-8. VI, 184. VIII, 252. X, 309.

Voyage dans la Grèce, etc. Par *Pouqueville*. in-8. I, 19. V, 152. VI, 185.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie. Par *Mollien aîné*. avec carte et vues. 2 vol. in-8. I, 24. II, 56.

Voyage au Kentuckey et sur les bords du Génésée. in-8. av. carte. IX, 278.

Voyage à Janina, en Albanie, par la Sicile et la Grèce. Trad. de l'angl. de *Hugues*. 2 vol. in-8. av. fig. II. 52.

Voyage pittoresque et historique du Nord de l'Italie. Par *Brunn Neergaard*. 8 livrais. in-fol. II, 53.

Voyage au Levant, en 1817 et 1818, Par *de Forbin*. in-8. I, 20. II. 54. III, 87.

Voyage d'un Américain à Londres. Trad. de l'angl. de *Wabington.* 2 vol. in-8. X, 309.

Voyage pittoresque et hist. de Lyon. Par *Fortis.* Tome I. in-8. VII, 220.

Voyage chez les Mahrattes, par feu *Tone.* Trad. de l'angl. par *Langlès.* in-18. II, 54.

oyage pittoresque au Mont-Perdu, ou à la Chaîne des Pyrénées. in-8. II, 54.

Voyage dans les Pyrénées en 1818. in-8. II, 56.

Voyages en Sicile fait en 1820 et 1821. Par *de Feyve.* 3 vol. in-8. av. carte, fig. et musique. XI, 341.

Voyage souterrain, ou Description du plateau Saint-Pierre de Maestricht. Par *Bory de Saint-Vincent.* in-8. av. carte. VIII, 252 IX, 277.

Voyage dans la Vendée et dans le Midi de la France. Par *Genoude.* in-8. II, 52.

Voyage agricole dans les Vosges en 1820. Par *Matthieu.* in-8. II, 54.

Voyages en Amérique, en Sicile et en Egypte. Par *de Montulé.* 2 vol. in-8. av. un atlas in-fol. V, 152.

Mes Voyages aux environs de Paris. Par *Delort.* 2 vol. in-8. av. grav. VIII, 257. IX, 276.

Voyages pittoresques dans l'ancienne France-Normandie. Par *Nodier, Taylor* et *Cailleux.* 7 livrais. II, 54.

Voyages de Gulliver. 4 vol. in-18. avec fig. X, 312.

Voyages de Polyclète, ou Lettres romaines. Par *de Théis.* 3 vol. in-8. X, 512.

POLITIQUE. ÉCONOMIE-POLITIQUE.

La Chambre de 1820, ou la Monarchie sauvée. in-8. IV, 113.

La Charte constitutionnelle de 1814. Edition stéréotype d'*Herhan.* in-18. I, 25.

Code électoral, etc. Par *Isambert.* II, 58.

Collection des constitutions, chartres et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques. Par *Dufau, Duvergier* et *Guadet.* Tome Ier. in-8. VIII, 254.

Considérations sur la crise actuelle de l'Empire Ottoman. Par *Paris.* in-8. X, 313.

Considérations sur l'état politique de l'Allemagne. Trad. de l'allem. in-8. I, 25 et suite.

Considérations sur l'état politique de l'Europe, sur celui de la France, etc. Par *Say.* in-8. I, 26. II, 58.

Considérations sur la France. Par *de Maistre.* 3e. édit. in-8. X, 312.

Considérations sur les Grecs et sur les Turcs. Par *de Genoude.* in-8. X, 313.

Constitutions françaises depuis l'origine de la révolution jusques et compris la chartre. Par *Thiessée.* 2 vol. in-8. VI, 185.

Constitution et Organisation des Carbonari. Par *Saint-Elme.* in-8. VIII. 254.

Coup-d'œil sur le résultat de toutes les révolutions, particulièrement de la révolution française. Par *Le Joyaud.* in-8. III, 91.

Le Cri des Africains contre les Européens leurs oppresseurs. Par *Clarkson.* Trad. de l'angl. in-8. X, 313.

De l'Esprit de la jeunesse française. Par *Bonnain.* in-12. IX, 279.

De l'état actuel de la traite des Noirs. in-8. X, 313.

De l'Homme considéré dans ses institutions. in-8. V, 157.

Des compensations et de la justice politique. Par *Guizot.* in-8. IV, 113.

Des Institutions d'Hofwyl, considérées sous les rapports qui doivent occuper la pensée d'un homme d'état. VIII, 254.

De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique. in-8. II, 58.

De l'organisation municipale en France. Par *Lanjuinais* et *Kératry.* in-8. IV, 113.

De l'origine des sociétés. Par l'abbé *Thones.* in-8. II, 58.

De la Regénération nationale en France, en Angleterre et en Espagne. Par *Mazure.* in-8. IV, 113.

JURISPRUDENCE.

Le droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains. Par *de Vattel*. 2 vol. in-8. I, 15 et suite.

Esprit des Lois romaines. Par *Gravina*. Trad. par *Lequien*. in-8. VI, 183.

Essai sur les institutions de Saint-Louis. Par *Brugnot*. in-8. X, 307.

Premier Examen sur le Code civil. in-8. V, 150.

Histoire du Droit Romain. Traduit de l'allem. de Gustave *Hugo*, par *Jourdan*. Tome Ier. in-8. XI, 340.

Histoire du Droit Romain; suivi de l'histoire de Cujas. Par *Berriot de Saint-Prix*. in-8. V, 151.

Histoire du procès de la conspiration du 19 août 1821. Par *Méjan*. Livr. I. in-8. VII, 219.

Journal général de législation et de jurisprudence. Tome Ier. in-8. I, 18. III, 86.

Leçons préliminaires sur le Code pénal. Par *Bavoux*. in-8. VI, 183.

Manuel théor. et prat. des maires. in-8. VIII, 251.

Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne. in-8. I, 15.

Œuvres complètes du chancelier d'Aguesseau. Nouv. édit. Par *Pardessus*. 16 vol. in-8. VIII, 251.

Œuvres d'Omer et Denis Talon. 2 vol. in-8. VIII, 251.

Pièces et documens relatifs au procès de M. Madier de Montjau in-8. I, 18.

Recueil complet des Lois et Ordonnances du Royaume, etc. Par *Isambert*. Cahiers 11 et 12. in-8. VI, 183.

Recueil général des lois et des arrêts en matière civile, criminelle, etc. Par *Sirey*. 1er cahier. IV, 110.

Science des Publicistes, ou Traité des principes élémentaires du droit. Par *Fritot*. 3 vol. in-8. II, 31. IV, 111.

Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches. 2 vol. in-4. VIII, 251. X, 308.

Traités élémentaires de législation et jurisprudence. Tome I. in-8. V, 150.

Traités des Nullités en tous genres, substantielles et de procédure. Par *Biret*. Tome Ier. in-8. II, 50.

Vocabulaire des étudians en droit, etc. Par *Rondonneau*. in-8. II, 50.

PHILOSOPHIE. MORALE.

Collection des Moralistes français. Par *Amaury Duval*. 2 vol. in-8. II, 58.

Discours sur le duel. Par *Crivelli*. in-8. I, 26.

Du sort de l'homme dans toutes les conditions. Par *Azaïs*. in-12. I, 26. IV, 156.

Etudes de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser. Par *de Bonstetten*. 2 vol. in-8. VI, 189. VIII, 255 et suite.

Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de Marc-Antonin, etc. — Cartes pour l'histoire de Marc-Aurèle, etc. VI, 187. VIII, 254.

Les Oiseaux et les Fleurs, allégories morales. Trad. d'*Ozz-Eddin-mocaddessi*; publiés par *Garcin de Tassy*. in-8. XI, 345.

Principes de la philosophie de l'homme moral, ou les lois de l'action de l'âme et des idées entre elles. in-8. I, 26.

Principes de la science morale et politique. Par *Fergusson*; trad. de l'angl. par *Kleffer*. V, 156.

Nouvelle Réfutation du livre de l'Esprit. in-8. I, 26.

Smarra, ou le Démon de la nuit. Trad. de l'esclavon, du comte *Maxime Odin*. in 12. XI, 350.

Traité élémentaire de physique et de morale. Par le vicomte d'*Ordre*. in-12. I, 26.

RELIGION. CULTE.

L'Analogie de la Religion naturelle et révélée avec l'ordre et le cours de la nature. Par *Butler*. Trad. de l'anglais. in-8. VI, 189.

L'Anty-Pyrrhonien. Par *Jondot*. in-8. IV, 117. VI, 187.

Sainte Bible en latin et en français, avec des notes littérales, critiques et

historiques, etc. av. cartes et fig. Quatrième édit. augm. 25 vol. in-8. II, 59. VI, 189. IX, 279. XI, 346.

Le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme. Par *Wilberforce*. Trad. de l'angl. in-8. VI, 189.

Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'Eglise catholique. Par *Krug*. Trad. de l'allem. par *Richard*. in-8. X, 316.

Description du Calvaire des lauriers. in-8. av. fig. II, 59 et suite.

Doctrine de la vie, ou la nouvelle Jérusalem. Par *Swedenborg*. Trad. du latin par *Moet*. in-8. IX, 279.

L'Esprit de l'Eglise. Par *De Potter*. 8 vol. in-8. X, 314.

Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther. Par Ch. *Villers*. in-12. X, 314.

Extraits sur la nécessité et l'utilité de la lecture de la Sainte Bible. Par *Van Ess*. Trad. de l'allem. in-8. II, 59.

Heures nouvelles. Par *de Bologne*. in-12. avec vignettes. V, 158.

Le Koran, trad. de l'arabe. Par *Savary*. 2 vol. in-8. IX, 280.

Laurent, ou les Prisonniers. Par *Achard-James*. in-12. IX, 280.

Les Leçons de la parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal dans l'homme. Par *Moulinié*. in-8. VI, 189. X, 314.

Le Livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte de l'original, par *Bridel*. in-8. IX, 279.

Livre de prières à l'usage des chrétiens éclairés de la religion catholique. Par *Brunner*. in-12. XI, 346.

Les Martyrs de la foi pendant la révolution française. Par *Guillon*. 3 vol. in-8. II, 60. III, 83.

Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée. in-8. II, 60.

Observations sur la voie d'autorité appliquée à la religion. Par *Vincent*. in-8. II, 59.

Pseaumes, traduction française, avec des notes et des considérations sur le Pater. in-12. IX, 279.

Le Nouveau Testament, revu par *Martin*, avec des parallèles. Ed. stéréot. in-8. VI, 189.

INSTRUCTION. ÉDUCATION.

Bibliothèque d'Arthur, ou petites Nouvelles pour le premier âge. Par mad. *Delafaye-Bésiers*. 3 vol. in-18. XI, 341.

Charles et Eugénie, ou la Bénédiction paternelle. Par mad. *de Renneville*. 2 vol. in-18. X, 308.

Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfans. Par mad. *Fabre d'Olivet*. in-12. II, 52.

Cours complet d'enseignement mutuel. Par Eusèbe *Gorgeret*. Nouv. édition. in-8. II, 52.

Damis, ou l'Education du cœur. Par *Millet*. in-12. avec grav. I, 18.

De l'éducation des filles. Par *Fénélon*. Nouv. édit. in-18. III, 86.

Les encouragemens de la jeunesse. Par *Bouilly*. Deuxième édit. 2 vol. in-12. av. 16 pl. III, 86. XI, 341.

L'Enfant aveugle. in-18. V, 152.

Nouveau Guide de la politesse. Par *Émeric*. in-8. XI, 346.

Journal d'éducation publique. Onzième cahier de la 8e. année. in-8. III, 87.

Le La Bruyère des jeunes demoiselles. Par mad. *Mallès de Beaulieu*. in-12. av. grav. II, 51.

Les moyens de plaire, ou Manuel des qualités propres à faire aimer un jeune homme dans le monde. 6 vol. in-18. I, 18.

Nouvelle Mythologie des Demoiselles. Par mad. *de Renneville*. in-12. X, 308.

Observations sur les mouvemens du système actuel d'instruction publique. Par *Pothier*. in-8. III, 87.

La Pension de jeunes Demoiselles. in-12. X, 309.

Les jeunes Pensionnaires. Traduit de l'angl. in-12. XI, 341.

Les Soirées de Rosebelle. Par madame *Touchard*. in-12. VI, 183.

Les Soirées sous le vieux Tilleul; petit cours de morale en exemples. Par *Breton*. 2 vol. in-18. VI, 183.

Traité d'éducation publique et privée. Par *Suzanne*. I, 18. II, 51.

Le Traité de Plutarque sur l'éducation des enfans. Trad. par *Soullié*. in-18. II, 51.

QUATRIÈME CLASSE.

Beaux-Arts, — Poésies. — Romans. — Théâtre. — Musique. — Littérature.

BEAUX-ARTS.

POÉSIES.

Tableau de l'histoire naturelle jusqu'à l'ère chrétienne, en vers. in-8. avec un tableau colorié. XI, 348.

ROMANS.

Agnès de France, ou le douzième siècle. Par mad. *Simons-Candeille*. 3 vol. in-8. VII, 223. XI, 350.

Amour, orgueil et sagesse. 2 vol. in-12. I, 29.

Annette et Wilhelm, ou la constance couronnée. Trad. de l'allem. de *Kotzebue*. 2 vol. in-12. V, 158.

Aventuras de Gil Blas de Santillane. 6 vol. in-8. Madrid. IV, 123.

Aventures d'un jeune Officier français. Par *Grandjean de Fouchy*. 2 vol. in-12. VII, 223.

Le Bachelier de Salamanque. Par *Le Sage*. 2 vol. in-12. avec fig. I, 28.

Les Brigands anglais, ou la bataille de Hasting. Par mad. *Barthelemy Hadot*. 4 vol. in-12. XI, 350.

Les Caractères de l'enfance, contes moraux. in-18. I, 28.

Les deux Chefs de brigands, ou le duc de Ferrare. 4 vol. in-12. XI, 350.

Le Damné volontaire, ou les suites d'un pacte. Par *Bellemare*. 3 vol. in-12. VII, 223.

La Duchesse Anne, ou les Souterrains de Raoul II. 2 vol. in-12. V, 158.

Les Duels, Suicides et Amours du bois de Boulogne. 2 vol. in-12. IV, 123.

Eléonore de Beauval, ou les crimes d'un ambitieux. Par mad. *Daurial*. 4 vol. in-12. X, 316.

Emile et Rosalie, ou les Epoux amans. 3 vol. in-12. I, 28.

La jeune Enthousiaste, ou les Dangers de l'enthousiasme. Trad. de l'allem. d'*Auguste Lafontaine*. 2 vol. in-12. XI, 350.

La Forêt Noire, ou les Aventures de M. *de Ludy*. 4 vol. in-12. IV, 123.

Georgette, ou la nièce du Tabellion. Par *de Kork*. 4 vol. in-12. I, 29.

Henri et Amélie, ou l'Héritage inattendu. Trad. de l'allem. d'*Auguste La Fontaine*. 2 vol. in-12. I, 29.

L'Hermite du Mont Saint-Valentin, etc. Par *Le Tercy*. in-12. IV, 123.

Histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre. 2 vol. in-12. IV, 123.

Histoire d'Estevanille Gonzalez. Par *Le Sage*. 2 vol. in-12. V, 158.

Jean de Procida, ou les Vêpres siciliennes. Par *de la Mothe Langon*. 4 vol. in-12. I, 28.

Irner. Par Lord *Byron*. 2 vol. in-12. IV, 123.

Jules, ou le Frère généreux. Par *Dampmartin*. 2 vol. in-12. VIII, 256.

Julia Sévéra, ou l'an 492. Par *Simonde de Sismondi*. 3 vol. in-12. XI, 348.

Léonore, ou les Travestissemens. Trad. de l'allem. d'*Auguste Lafontaine*, par *Rogard*. 3 vol. in-12. X, 316.

Le fut-il, ne le fut-il pas? ou Julie et Charles. 2 vol. in-12. V, 158.

Lydie et Franz, ou les Maris par échange. Trad. de l'allem. d'*Auguste Lafontaine*, par *Andrieux*. 2 vol. in-12. XI, 350.

Madame de Sedan, ou la Cour de François premier. Par *de Favrolle*. 4 vol. in-12. I, 29.

Mademoiselle de Montdidier, ou la Cour de Louis XI. Par mad. *Barthélemy Hadot*. 5 vol. in-12. IV, 123.

Miralba, chef de brigands Par mad. *Bournon de Mallarme*. 3e. édit. 2 vol. in-12. VI, 350.

The Monastery, by the author of Waverley. 3 vol. in-12. IV, 123.

Six Nouvelles morales et religieuses. Par mad. *de Genlis*. in-12. X, 316.

Dix nouvelles, ou les jeunes personnes à leur entrée dans le monde. Par *Choquet*. 2 vol. in-12. X, 316.

Oréna, ou l'Assassin du Nord. Par mad. *de Choiseul*. 4 vol. in-12. av. grav. I, 28.

L'Orphelin de la Westphalie; d'*Auguste La Fontaine*. 2 vol. in-12. IV, 123.

Palmyre et Flaminie, ou le Secret. Par mad. *de Genlis*. 2 vol. in-8. IV, 123.

Pascaline. 2 vol. in-12. VIII, 256.

Pauline, ou les Hazards des Voyages. 4 vol. in-12. IV, 123.

Pauline de Sombreuse. Par Mlle. *de Senancourt.* 4 vol. in-12. VII, 223.

Les jeunes Personnes. Nouvelles. 2 vol. in-12. av. grav. I, 28.

Les Portugais proscrits, ou le Dominicain ambitieux. Par mad. *Hadot.* 4 vol. in-12. VII, 223.

La Princesse d'Amaefi. Par *Fédor Golowkin.* in-8. avec portr. IV, 123.

Le Retour des Vendanges: contes moraux. Par mad. *de Renneville.* in-18. av. 16 grav. I, 28.

Romalino, ou les Mystères du Château de Monte-Rosso. 2 vol. in-12. VII, 223.

Les Ruines d'un vieux château de la Haute-Saxe. Par mad. *Bournon de Malarme.* 3 vol. in-12. IV, 123.

Thérèse de Volmar, ou l'Orpheline de Genève, etc Par mad. la baronne *de Méré.* 3 vol. in-12. av. fig. XI, 350.

Les Veillées des Antilles. Par mad. *Desbond* et *Volmore.* 2 vol. in-12. I, 29.

La Vierge des Ardennes, traditions gauloises. Par mad. Elise *Voyart.* in-8. IV, 122.

THÉATRE.

Les Bayadères, opéra. in-8. XI, 348.

Clovis, tragédie en cinq actes. Par *Viennet.* IV, 122.

Frédégonde et Brunehault, tragédie. Par *Le Mercier.* in-8. V, 158.

L'Intrigant maladroit, comédie. Par *Picard.* in-8. IV, 122.

Le Mari et l'Amant, comédie. Par *Vial.* V, 158.

La Mère rivale, comédie. Par *Bonjour.* in-8. X, 315.

Un Moment d'imprudence, comédie. Par *Wafflard* et *Fulgens.* V, 158.

La Mort du Tasse, tragédie. Par *de Cuvelier.* in-8. XI, 348.

Sapho, tragédie de *Fr. Grillparzer,* trad. de l'allem. IX, 283.

Zénobie, tragédie. Par *Royou.* in-8. V, 158.

Le Voyage à Dieppe, comédie. in-8. V, 158.

MUSIQUE.

Divertissement pour le forte-piano. Par *de Jolimont.* V, 158.

Deux Divertissemens pour le piano-forte, etc. musique de *Rossini.* IV, 122.

LITTÉRATURE.

Annales de la littérature et des arts, etc. 42 livr. in-8. I, 29 et suite.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle littérature française. in-8. II, 61.

Nueva Colecion de Piezas en prosa y en versos. Seconde édit. augm. 2 vol. in-18. II, 61. IV, 123.

Les Monumens de la France classés chronologiquement. Par Alex. *De La Borde.* 11 livr. in-fol. II, 63.

Oeuvres complètes de Lord Byron. Trad. de l'angl. Tome IV. in-8. VI, 191.

Oeuvres dramatiques de Goëthe. Trad. de l'allem. 3 vol. in-8. IX, 283. XI, 350.

Oeuvres dramatiques de Schiller. Trad. de l'allem. Tomes 1, 2 et 3. in-8. VI, 191.

Précis des travaux de l'Académie royale des sciences, etc. de Rouen. Par *Josseaume.* 5 vol. in-8. X, 316. XI, 350.

Recherches sur la mythologie et la littérature du Nord. Par Iens *Wolff.* in-8. II, 61

Répertoire des Théâtres étrangers. Tome I. in-18. X, 316.

Tablettes universelles, ou Résumé de tous les Journaux et Bibliographie générale. 2 vol. in-8. I, 29.

Théâtre complet des Latins, avec le texte en regard. Par *Livée, Le Monnier* et *Duval.* 3 liv. in-8 II, 60.

CINQUIÈME CLASSE.

Mélanges. — Étude des langues. — Bibliographie. — Almanacs. — Journaux.

MÉLANGES.

ÉTUDE DES LANGUES.

BIBLIOGRAPHIE.

ALMANACS.

JOURNAUX.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

PREMIÈRE CLASSE.

	Nombre d'articles.	pag.
Histoire naturelle	17	353
Botanique	13	354
Physique, Chimie	18	354
Physiologie, Médecine, et Chirurgie	65	355
Sciences Mathématiques	21	356
Art militaire	10	357

DEUXIÈME CLASSE.

Économie rurale et domestique	30	357
Arts mécaniques et industriels	30	358
Commerce. Monnaies et Mesures. Marine. Navigation. Finances	21	359

TROISIÈME CLASSE.

Histoire	65	360
Antiquités	11	362
Biographie	30	363
Géographie. Statistique. Cartes géographiques	36	364
	367	

	Nombre d'articles.	pag.
Ci-contre	367	
Voyages	50	364
Politique, Économie politique	43	366
Jurisprudence	31	367
Philosophie. Morale	11	368
Religion	21	368
Instruction. Éducation	20	369

QUATRIÈME CLASSE.

Beaux-Arts	44	370
Poésies	22	371
Romans	49	372
Théâtre	11	373
Musique	2	373
Littérature	12	373

CINQUIÈME CLASSE.

Mélanges	22	374
Etude des langues	6	374
Bibliographie	3	374
Almanacs	4	375
Journaux	4	375

Somme totale des ouvrages annoncés dans la vingt-quatrième année de ce Journal, et qui ont paru dans le courant de l'année 1821. 722

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs des Ouvrages annoncés dans ce Journal.

FIN DE LA TABLE.

